

LIBRAIRIE, PAPETERIE
BOILET
A BAR-SUR-AUBE

2187

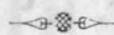
A l'ami Duballen

son bien affectionné

Ch. Pellier *imp*

FOURIER,

SA VIE ET SA THÉORIE.



PARIS. — IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES.

30, RUE DE VAUGIRARD.



FONDS DUBOIS : 3181

FOURIER, SA VIE ET SA THÉORIE,

PAR

CH. PELLARIN,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen,
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

BÉRANGER.

QUATRIÈME ÉDITION.



PARIS.

A LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE,

25, QUAI VOLTAIRE,

EN FACE DU PONT NATIONAL.

1849

CB 242426

18

ROCHER

SAINT-ETIENNE

DE LA

DE LA



PARIS

DE LA

1810

A LA MÉMOIRE

DE

CHARLES FOURIER,

L'INVENTEUR DE LA VÉRITÉ SOCIALE,

L'ARCHITECTE DU BONHEUR SUR LA TERRE!

A LA MEMOIRE

CHARLES FOURIER

MEMOIRE DE M. CHARLES FOURIER

PAR M. CHARLES FOURIER

AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE dont je publie aujourd'hui la troisième édition a été écrit, dans l'année qui suivit la mort de Fourier, sur des documents qui m'ont été, en majeure partie, communiqués par son premier disciple, M. Just Muiro. La correspondance de l'auteur de la Théorie sociétaire est la principale source où j'ai puisé les éléments de cette biographie, pour laquelle je n'ai d'ailleurs négligé aucun genre d'informations et de recherches qui fût à ma portée. C'est ainsi que je me suis mis en rapport, autant qu'il a dépendu de moi, avec toutes les personnes qui avaient connu Fourier, depuis ses quelques amis d'enfance qui survivaient encore jusqu'aux amis de son âge mûr et de sa vieillesse.

Je ne sais si j'aurai fidèlement rendu l'impression qui est résultée pour moi de l'ensemble des renseignements que j'ai pu recueillir et du dépouillement minutieux de tous les documents que j'ai eus entre les mains concernant Fourier. Mais il n'est pas possible d'éprouver plus de sympathie, plus d'admiration et de respect que m'en ont inspiré ces révélations intimes de l'homme, qui le font voir tel qu'il était bien réellement, et non pas seulement tel qu'il pouvait lui convenir de se montrer au public. J'aurai donc bien mal réussi à exprimer mes propres sentiments, si, après m'avoir lu, on ne se sent pas forcé soi-même d'aimer et de respecter Fourier, non-seulement pour son

incomparable génie, mais aussi pour les qualités de son cœur.

Et qui ne serait touché de tant de dévouement à la grande tâche du bonheur de l'espèce humaine, de tant d'infatigable persévérance, de tant de résignation et de courage sublime ? Quarante années employées sans relâche à combiner les moyens du bien général, puis à en proposer l'application, voilà ce que nous offre l'existence de Charles Fourier. Et jamais, jusqu'à son dernier jour, il ne laissa échapper une occasion de renouveler sa proposition et ses instances, nonobstant mille rebuts déjà essayés, nonobstant les dédains, les outrages, les calomnies, salaire unique de la grande découverte et de cette obstinée poursuite de sa réalisation sociale dans l'intérêt et pour la félicité de tous.

Malheur à celui qui, voyant Fourier tel qu'il apparaît dans tout le cours de sa vie, aurait encore le courage de jeter l'insulte à un tel homme !

D'où vient la force qui les soutient, ces grandes âmes, au milieu de leurs rudes et cruelles épreuves ?

Cette force vient d'en haut, elle est religieuse avant tout.

C'est que leur passion à elles, leur passion *surdominante*, dirai-je en me servant d'une expression de la technologie de Fourier, est de faire régner, à l'exemple de Dieu, l'ordre et le bonheur dans le monde : deux conditions inséparables l'une de l'autre, le bonheur de tous étant non moins nécessaire à l'ordre parfait, que l'ordre est lui-même nécessaire à la félicité générale.

Suivant l'expression d'un grand orateur, glorieux

sement célèbre à plus d'un titre ¹, « l'opposition dans un pays (dans une société), c'est tout ce qui souffre. »

TOUT CE QUI SOUFFRE ! ne l'oubliez pas, vous qui avez en mains une part quelconque de la puissance sociale. Oui, partout où il y a malaise et froissement, partout aussi une opposition se rencontre, opposition de tous les moments, intentionnelle sinon déclarée, et très-embarrassante, ne fût-ce que par sa force d'inertie. Pénétrez-vous de ce mot qu'on attribue à un souverain de la Chine : « Quand le peuple est dans la misère, il faut voler à son secours comme à une inondation ou à un incendie. »

Rendre les hommes plus heureux, c'est les rendre meilleurs, ainsi que l'avait constaté, par sa propre expérience sur les paysans d'un petit canton d'Allemagne, un savant physicien, le comte de Rumford, chez lequel une vraie philanthropie s'unissait à la science ². *Personne n'est méchant parce qu'il le veut*, disait déjà, il y a plus de deux mille ans, le sage Platon ³; et peut-être ne serait-il pas sans fruit que les chefs de la Société eussent quelquefois présente à l'esprit cette pensée, mise dans la bouche d'une femme par une femme qui est elle-même un de nos plus gracieux écrivains : « Les méchants doivent être des malheureux que personne n'a aimés ⁴. »

Voilà des vues dont il conviendrait que s'inspiras-

¹ M. de Lamartine, séance de la Chambre des Députés du 23 mars 1843.

² Voyez les *Essais politiques* du comte de Rumford, p. 42.

³ Dans le *Timée*, t. XII, p. 232, des Œuvres de Platon traduites par M. Cousin.

⁴ Madame Ancelot, *Marie*, act. I^{er}, sc. III.

sent aussi nos philanthropes de profession, afin qu'on ne fût plus réduit à se dire, à leur sujet, ce qu'écrivait Fourier, après beaucoup de tentatives faites auprès d'eux, toujours vainement : « En général, il » faut peu compter sur ces prétendus amis des classes » pauvres ; ils ne veulent que morigéner le peuple, » et non pas le rendre heureux ; ils s'irritent à l'idée » du bonheur du peuple. » (Lettre du 22 mai 1830.)

Oui, la chose est triste à dire, mais elle est vraie : aux yeux de bien des gens qui se donnent de beaux dehors de philanthropie et de charité, le tort de Fourier, le nôtre, à nous ses disciples, c'est de proclamer le droit des masses au bonheur, en même temps que nous enseignons les moyens d'édifier ce bonheur général dont plus aucune classe ne serait exclue. C'est que, parmi les favoris du sort, parmi ceux qu'on nomme les heureux du monde, gens presque tous incrédules dans la valeur des moyens *nouveaux* dont il s'agit, et qu'ils n'ont jamais pris la peine d'examiner, il y a de prudents égoïstes qui sentent bien que, *dans l'état actuel*, leur bonheur particulier, leurs jouissances exclusives sont un vol sur la part des masses déshéritées qui languissent en proie au dénuement. Qu'ils se rassurent ! l'ordre sociétaire saura donner à ceux qui n'ont pas, sans rien prendre à ceux qui ont, et en ajoutant, au contraire, immensément à tous les biens que ces derniers possèdent déjà.

Chez Fourier, l'idée de la solidarité marche toujours de front avec celle du bonheur. « Dieu, » écrivait-il dans son premier ouvrage, « Dieu ne voit dans » la race humaine qu'une même famille dont tous les » membres ont droit à ses bienfaits ; il veut qu'elle

» soit heureuse tout entière, ou bien nul peuple ne
» jouira du bonheur. »

Mais j'abandonne le développement de ces généreuses idées de sympathie universelle, qui ont dirigé constamment le génie scientifique de Fourier dans toutes ses explorations, et j'arrive à dire quelques mots de cet écrit, si peu à la hauteur de son objet par les qualités littéraires.

Le titre annonce la *Théorie de Fourier*, et l'ouvrage ne contient qu'un résumé de cette *Théorie*, résumé suffisant, si je ne me trompe, pour en donner une juste idée, mais qui ne saurait suppléer l'étude d'expositions plus complètes, et spécialement des écrits de l'inventeur. Néanmoins, sentant bien qu'une exposition qui accompagne la vie de Fourier ne pouvait rester muette sur aucun des grands aspects de sa doctrine, je les ai à peu près tous abordés, sinon dans le cours même de l'exposition, du moins dans les notes qui la suivent.

Mais y a-t-il bien ici *doctrine, théorie scientifique* dans la véritable acception du mot? Y a-t-il même lieu à théorie, et les phénomènes sociaux, objet des spéculations de Fourier, n'échappent-ils pas à toute application des méthodes rigoureuses de la science? Je n'hésite pas à répondre que tout, dans le domaine du monde moral aussi bien que dans le domaine du monde physique, tout se produit suivant des lois certaines qu'il est donné à l'esprit de l'homme de saisir. L'ordre de succession des faits, le lien qui les unit entre eux, le rapport de cause à effet, en un mot, ne font pas plus défaut dans la vie de l'homme et des sociétés que dans les autres modes d'activité du

monde, que dans les autres sphères du mouvement universel.

Écartons donc tout d'abord la fin de non-recevoir qu'on oppose au fond même de la théorie sociale, et réduisons à sa valeur l'objection banale du scepticisme contre toute recherche des moyens d'harmonie sociale. Je cite dans ce but les paroles suivantes du profond et religieux physiologiste Charles Bonnet, dont les vues générales sur la nature présentent parfois un si remarquable accord avec celles qui servent de base au système phalanstérien : « Il ne » faut jamais que l'ignorance universelle sur le *com-* » *ment* d'une chose soit un titre suffisant pour im- » prouver celui qui le cherche. Avait-on soupçonné » qu'un morceau d'ambre qui attire une paille con- » duirait à la théorie du tonnerre ? Avait-on entrevu » que des fruits qui tombent d'un arbre nous dévoi- » leraient le système des cieux?... Quand je réfléchis » un peu profondément sur tout cela, je ne décide » que de l'impossibilité des contradictoires, et je » m'attends à chaque instant à la découverte d'un » nouveau monde¹. »

Je ne chercherai point, du reste, à prendre acte, en faveur de la découverte de Fourier, de ces derniers mots que l'on dirait en quelque sorte prophétiques. Je demande seulement qu'on se place, pour la juger, à ce sage point de vue du doute, qui ne rejette *à priori* la possibilité d'aucune solution, si merveilleuse qu'elle puisse paraître. Je demande qu'on examine la solution donnée du problème social comme

¹ *Contemplation de la Nature*, par C. BONNET; Amsterdam, 1764.

on examinerait celle d'un problème d'un ordre différent ; et qu'au sujet de l'harmonie annoncée de tous les intérêts , de toutes les passions , l'on ne fasse pas comme ce roi de Siam , qui niait l'existence de la neige et de la glace , parce qu'il n'en avait jamais vu : roi dont l'histoire , fait observer Herder , est dans mille circonstances notre propre histoire.

C'est une prétention étrange et bien hardie , sans doute , que celle de justifier toutes les passions humaines , de montrer comment les causes terribles de tant de crimes et de désordres vont devenir des gages d'union , de paix et de bonheur , et les précieux ressorts des vertus les plus utiles à la société. Mais c'est ici surtout qu'il faut se pénétrer de cette autre belle et religieuse pensée du naturaliste que j'ai cité plus haut : « Nous disons : Cela est sage , donc Dieu l'a » fait. Disons plutôt : Dieu l'a fait , DONC CELA EST » SAGE. » N'est-ce pas là toute la méthode et toute la logique de Fourier dans l'étude des passions ?

Qu'on cesse donc enfin de se prévaloir de la portée même de sa conception pour lui dénier un examen sérieux. Elle y a d'autant plus droit , et préféralement à tant d'oiseuses spéculations métaphysiques , qu'elle aboutit à des conclusions pratiques d'une importance extrême , qu'il est de notre intérêt , à tous sans exception , de voir confirmées par l'expérience. Pour moi , quand je songe qu'il n'y a aucune de nos sciences positives dont les principes ne soient en plein accord avec les fondements de la doctrine sociétaire ; aucune de nos sciences qu'on pourrait spécialement nommer d'application , qui puisse , avec les dispositions actuelles des sociétés même les

plus avancées, produire pour le bien des masses le quart (je devrais dire la centième partie) des avantages indiqués, démontrés par la théorie de chacune de ces sciences, — je me persuade que le moment approche où nos savants arriveront, chacun au nom de la branche qu'il cultive de l'arbre scientifique, à demander une à une et en détail peut-être, mais à demander cependant toutes les innovations synthétiquement proposées par Fourier dans l'ordre des relations industrielles et sociales. Interrogez le médecin, le physicien, le chimiste : demandez au premier comment la population tout entière pourra être placée dans les meilleures conditions hygiéniques ; aux deux autres comment pourront être utilisées, pour les besoins de tous les arts, y compris les arts domestiques, tant de notions récemment acquises sur la puissance d'une foule d'agents naturels, — et vous verrez qu'ils seront tous conduits forcément, de déduction en déduction, aux combinaisons mêmes que Fourier a décrites, aux dispositions essentielles du régime sociétaire, A L'ASSOCIATION DOMESTIQUE-AGRICOLE.

Dans l'exposition de la théorie, j'ai beaucoup employé les tableaux et les formules de Fourier, parce que rien, à mon avis, ne saurait remplacer, pour la justesse et la concision, cette sorte de langage algébrique qu'il s'était créé.

On trouvera que la partie critique a une étendue peut-être disproportionnée. Mais je crois qu'il importe de prouver sans cesse que nous connaissons mieux la société actuelle que ceux qui prétendent l'améliorer sans en changer la base, le *morcellement*

ou *ménage familial*. Je suis convaincu, en outre, qu'une fois la critique de Fourier comprise et acceptée, ses vues organiques le seront pareillement. Il n'est pas donné à tous les esprits de pouvoir rester dans ce vide absolu de croyances, où se complaisent nos dandys de la littérature et nos roués de la politique.

Entre beaucoup de reproches que je sens bien qu'on pourra m'adresser, il en est un fort déplaisant que je crains d'avoir encouru par mes citations multipliées : c'est celui de pédantisme, celui

De clouer des auteurs à mes moindres propos.

Je m'y suis exposé un peu systématiquement, je l'avoue. Jusqu'à présent, l'on nous a pris volontiers, nous autres phalanstériens, pour des gens qui n'ont rien lu, qui ne connaissent rien que leur Fourier, et dont l'enthousiasme s'expliquerait uniquement par cette ignorance de tout ce qui n'est pas la parole du maître. Je ne serais pas fâché, j'en conviens, de contribuer à faire un peu revenir de cette opinion certaines personnes très-estimables, auprès desquelles la multitude des livres est une recommandation dont on ne peut se passer : bien différentes en cela de ce grand docteur de l'Église qui *craignait surtout*, disait-il, *l'homme d'un seul livre*.

D'autres considérations encore, et d'une nature plus sérieuse, me portaient à ne pas négliger, chemin faisant, les secours que je pouvais tirer du dehors à l'appui de la thèse de Fourier, thèse contre laquelle tant de gens se récrient avec une vertueuse indignation, avant même d'en avoir saisi l'énoncé. Parmi ceux qui condamnent la cause sociétaire, combien

s'en trouve-t-il, en effet, qui l'aient jugée en elle-même et après informé suffisant? La plupart se sont bornés à prononcer contre elle, sans la comprendre, et avant tout examen, un arrêt de mise hors de cour pour raison prétendue *d'indignité*.

Eh bien! je pense qu'il ne serait pas difficile de produire en sa faveur les témoignages les plus importants. Il n'y a pas, en effet, dans ce que nous ont légué les temps anciens et modernes, il n'y a pas une parole de sagesse ou de vérité (sagesse et vérité sont au fond la même chose) qui n'abonde, plus ou moins directement, dans le sens de la conception de Fourier. Tout, chez les écrivains sacrés aussi bien que profanes, tout ce qui est JUSTE en soi fait écho à la voix de ce génie audacieux, et du point de vue de sa découverte, apparaît illuminé tout à coup d'une clarté nouvelle.

Justifions par deux exemples une assertion qui pourrait ne sembler, au premier abord, qu'un paradoxe.

La doctrine de Fourier (je le demande aux esprits qui l'ont bien saisie) ne peut-elle pas être considérée comme le savant commentaire de ces paroles du Psalmiste : *Magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates*. Grandes sont les œuvres du Seigneur; elles sont proportionnées à toutes ses volontés. *Ps. 110*. Et combien d'autres passages des Écritures, qui sont, comme celui-ci, en accord avec la science harmonieuse?

D'un autre côté, ne dirait-on pas que c'est Fourier lui-même qui parle et qui pose les prémisses de sa Théorie, quand on lit dans le plus éloquent des philosophes de l'antiquité païenne :

« Il est une loi animée, une raison droite, conve-

» nante à notre nature, répandue dans tous les esprits,
 » loi constante, éternelle... , loi à laquelle on ne peut
 » en opposer aucune autre ou déroger, et qui ne sau-
 » rait être abrogée; ni le sénat, ni le peuple n'ont le
 » pouvoir de nous affranchir de ses liens; elle n'a be-
 » soin ni d'explication, ni d'interprète autre qu'elle-
 » même.

» Il serait bien étonnant que, dans l'immense chaîne
 » des êtres, où tout est assujéti à des lois distinctes,
 » fixes et immuables, l'homme échappât seul à cette
 » volonté nécessaire de l'auteur de la nature, qui,
 » pour me servir des expressions d'un beau génie,
 » *obéit toujours à ce qu'il commande une fois.* C'est
 » en vain qu'Amphion et Orphée auraient accordé
 » leur lyre, s'il n'y avait point eu d'unisson corres-
 » pondant dans la nature humaine. »

Et voilà aussi pourquoi le succès de nos efforts, à nous, disciples de la science attractionnelle, est sûr, est infaillible, quoiqu'il puisse être lent, au grand dommage de ceux-là mêmes qui nous font obstacle et qui nous combattent. Toutes les puissances du dedans et du dehors sont pour nous. En vain vous résistez, retranchés dans vos préjugés comme dans une citadelle inaccessible : chaque désir de votre cœur est un avocat qui plaide notre cause plus éloquemment que nous ne le saurions faire. Dégagez-vous enfin d'une défiance injurieuse envers la Providence divine et envers vos semblables. Élargissez votre âme jusqu'à vouloir pour autrui, pour TOUS, ce que vous voulez intimement pour vous-mêmes : alors le règne de la justice et de l'harmonie, le règne de DIEU, en un mot, ne sera pas loin.

Déjà les signes se manifestent, plus nombreux chaque jour, et chaque jour moins équivoques, des tendances de la société vers une heureuse transformation.

L'école sociétaire excite partout dans les cœurs généreux de vives sympathies¹. Ses principes pénètrent dans tous les canaux de l'art et de la science, où ils vont porter les éléments féconds d'une vie nouvelle. La politique et la religion elle-même s'en imprègent. Il n'y a désormais parti, école, ni secte qui n'emprunte à l'auteur du *Traité de l'association* telles ou telles de ses vues, sans même en soupçonner quelquefois la source. Qu'on y puise à pleines mains et de toutes parts, tant mieux ! Il y a dans la conception de Fourier une assez grande variété de moyens au

¹ Nous devons avouer cependant avec regret que ces sympathies sont loin, généralement, d'être en raison de la position sociale occupée par les personnes qui les manifestent. Quoique la Théorie sociétaire sauvegarde pleinement tous les droits acquis et leur apporte même des garanties jusque-là inconnues, une partie de ces classes supérieures, desquelles il dépend que son heureuse application, en comblant l'abîme de la misère, ferme à tout jamais le cratère des révolutions; une partie des classes supérieures et pourvues ne sort de son indifférence au sujet de nos efforts, que pour en prendre ombrage et organiser contre eux une résistance aveugle et malveillante. Quoi qu'il en soit de cette disposition trop commune des privilégiés de l'état social actuel, nous ne chercherons pas à nous l'expliquer en retournant contre eux le mot de Tertullien : *Cæsares christiani esse non possunt, quia Cæsares.* (Les Césars ne peuvent être chrétiens, parce qu'ils sont des Césars.)

L'observation, sujet de cette note, comme toutes les opinions émises dans cet Avant-Propos, avait été publiée bien des années avant la révolution de février, qui a fourni de nouvelles et tristes confirmations du jugement ici porté.

service de toutes les bonnes intentions , pour que chaque opinion puisse en tirer profit dans l'intérêt du bien partiel qu'elle a en vue ; — et assez de puissance en même temps pour que , en dépit des efforts qui tenteraient de fausser l'emploi de quelques parties de cette conception , cet emploi , même faussé , achemine l'humanité néanmoins vers sa destinée heureuse.

Nous n'avons donc guère sujet de craindre , ni que des obstacles , quels que soient ceux qu'on lui oppose , arrêtent beaucoup désormais la marche de la Théorie sociétaire , ni qu'elle puisse être déviée de son but.

Mais dussent , par impossible , la raison et le sentiment , qui s'accordent également l'un et l'autre pour proclamer le dogme de l'Attraction , ne pas parvenir de longtemps , ne parvenir jamais à triompher dans les sociétés humaines de ce petit globe encroûté de superstitions philosophiques et autres , nous nous sentirions encore plus forts que tous nos adversaires : chacun de ces mondes innombrables qui brillent au-dessus de nos têtes , chaque rayon de soleil , chaque fleur qui épanouit , chaque aspiration de l'âme , ne sont-ils pas autant de témoins actifs qui attestent et accomplissent à la fois la grande LOI de l'univers , contre laquelle , enorgueilli d'une fausse sagesse , l'Homme seul d'ici-bas voudrait ridiculement se tenir en rébellion !

Oui , LES ATTRACTIONS SONT PROPORTIONNELLES AUX DESTINÉES ! Cela est vrai pour tous les êtres sans exception. C'est donc dans la voie vers laquelle il se sent appelé par les Attractions départies à son espèce qu'il faut chercher la destinée providentielle de l'Homme.

Ici j'entends opposer à Fourier les noms mal famés d'Épicure et de tous ceux qui, ayant pris pour devise : *Jouissez*, passent, à plus ou moins juste titre, pour avoir exercé une influence dissolvante et funeste sur la Société.

Mais, — outre qu'il faut distinguer, suivant la remarque du grand Bacon, entre la doctrine qui a pour objet la réunion même des hommes en société, et la doctrine qui les façonne et fait d'eux des instruments commodes pour la société telle quelle qui se trouve établie, — il y a une différence essentielle entre Fourier et tous ces apôtres *simplistes* de la doctrine du plaisir.

L'auteur de la Théorie de l'Attraction passionnelle n'a jamais conseillé à personne de se livrer quand même à l'essor de ses passions ; ce que n'ont pas fait eux-mêmes, d'ailleurs, la plupart des philosophes de l'école amie de la volupté¹ : bien plus, il n'a jamais admis qu'il fût bon, ou seulement licite dans le grand nombre des cas, les choses étant sur le pied où elles se trouvent dans la société actuelle, d'obéir au penchant qui nous porte vers le plaisir. Mais ce qui distingue surtout Fourier de tous ceux avec lesquels on voudrait le confondre, c'est que, avant d'ériger en précepte et en droit la satisfaction individuelle, il a conçu, il a

¹ Clamat Epicurus is, quem vos nimis voluptatibus esse deditum dicitis, non posse jucunde vivi, nisi sapienter, honeste justeque vivatur : nec sapienter, honeste, juste, nisi jucunde. Cic., *De finibus*. (Il vous crie, cet Epicure que vous dites trop adonné aux voluptés, qu'on ne peut vivre avec agrément, à moins de vivre avec sagesse, honnêteté et justice ; et qu'on ne peut non plus vivre sage, honnête et juste, à moins d'avoir une vie agréable.)

calculé un milieu social dans lequel cette satisfaction, le plaisir, en un mot, serait lui-même un instrument de l'ordre et de la prospérité générale¹. Où s'applique-t-il d'abord à faire naître le plaisir? où lui assigne-t-il son premier emploi? Au sein même et dans l'exécution de ces travaux indispensables pour lesquels l'Antiquité avait des esclaves. Des esclaves! c'est-à-dire des populations humaines exclues de tous les droits de l'humanité, et du sort desquelles ni le philosophe, ni l'homme d'État ne s'avisèrent de prendre souci. Je me trompe : on prenait souci des esclaves quelquefois ; mais c'était uniquement dans l'intérêt de la sécurité des maîtres.

Chez Fourier, la condition du libre essor passionnel est toujours subordonnée à cette autre condition préalable : *Réaliser telle forme de société qui rende ATTRAYANT le travail producteur de la richesse, et qui, pour premier gage de sagesse et de justice, commence par garantir à TOUS les pre-*

¹ Peut-être est-il bon de faire, dès à présent, remarquer comment l'inventeur du régime sociétaire parvint à sa découverte. Il ne cherchait, dans le principe, que les moyens de mettre un terme aux abus et aux scandales du commerce. Ceci le conduisit à spéculer sur l'Association agricole, dont il vit que toutes les dispositions s'accordaient merveilleusement avec les goûts, les instincts, les passions de l'homme. De là l'idée de faire servir l'analyse et la synthèse de l'Attraction passionnelle à la détermination de l'Ordre naturel des relations sociales. C'est ainsi que de l'étude d'un problème particulier, Fourier s'est élevé successivement à la Théorie de l'Unité universelle, réalisant magnifiquement ce mot d'un savant de la classe dite positive : « Rarement on consulte la nature avec un peu de persévérance » sans y trouver plus qu'on ne cherche. » (Baron RAMOND, *Mémoire sur la formule barométrique.*)

mières nécessités de la vie, par procurer à TOUS le bien-être, un bien-être gradué.

Quel est celui de ces philosophes auxquels on voudrait assimiler Fourier, et de l'exemple desquels on prétend se faire une arme contre lui, qui ait, je ne dis pas résolu le problème ainsi posé, mais songé seulement à le poser en de pareils termes. Lequel d'entre eux a, comme l'inventeur de la Théorie sociétaire, fait dépendre le bonheur de chacun du bonheur collectif, du bonheur étendu à l'humanité entière ?

Aussi longtemps que les privations et la souffrance demeurent le lot du grand nombre, il est bien certain que la vertu consiste à prendre pour soi le plus qu'on peut du pénible fardeau, afin de diminuer d'autant la part qui en revient à nos frères. Fille des dures nécessités du régime incohérent et subversif, pourquoi cette loi survivrait - elle aux circonstances d'où elle tire sa raison d'être et son utilité ? Pourquoi serait-elle définitive, si ces circonstances elles-mêmes ne sont pas fatalement éternelles ? — Or, nous savons désormais que les circonstances dont il s'agit ne sont point inhérentes aux conditions essentielles de la nature de l'homme et du monde : elles proviennent du mauvais arrangement, de l'agencement mal entendu des éléments sociaux, faussés dans leur emploi ou entravés dans leur essor. Ainsi la MISÈRE, ainsi l'antagonisme haineux des classes et des individus, ont bien évidemment leur cause dans l'opposition des intérêts, dans le conflit des volontés, dans la *duplicité d'action* qu'établit partout le régime MORCELÉ.

Relativement au seul état de société qu'aient jusqu'ici connu les nations policées de notre globe, soit

dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, on peut dire d'une manière générale que les doctrines de *liberté* et de *plaisir* ont été toujours dangereuses, les doctrines de *répression* et de *sacrifice* toujours inefficaces : les premières ne pouvant être mises en pratique par quelques-uns qu'aux dépens de la masse, les secondes n'étant jamais observées volontairement que par une insignifiante minorité. Tracer des règles de sagesse pour l'individu avant d'avoir pourvu aux conditions élémentaires de la sagesse sociale, c'est bâtir en l'air, c'est vouloir élever un édifice qui manque de base.

Faut-il s'étonner dès lors que Fourier ait traité avec dédain les philosophes et les moralistes, qu'il voyait s'obstiner à cette tâche stérile, au lieu d'entreprendre, au lieu d'encourager du moins la seule qui pût assurer le succès de leurs efforts en faveur de la justice et du bien? Il n'en est pas moins vrai que tous les principes d'équité sociale que les sages aient jamais proclamés, Fourier seul les a rendus pratiques : sa Théorie en est l'expression, en est, si l'on peut ainsi parler, le Verbe qui a pris corps et âme. Aussi, en faveur de l'accomplissement de tous leurs bons desirs, les philosophes doivent-ils pardonner à l'auteur de la Théorie sociétaire quelques boutades qu'il s'est permises contre eux¹, comme lui-même leur par-

¹ Les philosophes, après tout, se traitent-ils donc entre eux avec plus d'égards que ne les traite Fourier lui-même? Non assurément : témoin Zénon, le chef des Stoïciens, qui appelait Socrate *le bouffon* d'Athènes (*Atticum scurram*), au rapport de Cicéron (*De nat. Deor.*, lib. I, c. 34); témoin Cicéron lui-même, l'admirateur de la philosophie, lui qui se faisait gloire

donnait l'hostilité dont il était ou dont il se croyait l'objet de leur part.

« Puisse, disait-il, la corporation des philosophes, » après une expérience de trois mille ans qui a suffisamment décelé tous les vices de la Civilisation, » opiner à la facile expérience de l'état sociétaire, » dont les bienfaits se répandront par torrents sur » cette classe de savants qui, avant de le connaître, » s'en déclarent antagonistes! N'est-ce pas le cas de » leur répliquer par ces paroles de Jésus-Christ : *Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font?* »

Encore un mot, et je l'adresse aux hommes de foi et de charité : Seraient-ils chrétiens, je le leur demande, ceux-là qui prient le Père céleste de leur donner *le pain de chaque jour*, si, pouvant eux-mêmes le procurer, l'ASSURER à tous leurs frères, ils négligeaient les moyens que leur offre la science d'accomplir le premier, le plus sacré des devoirs? Répéter aujourd'hui la prière que Jésus a enseignée à ses disciples, c'est s'obliger à concourir de tout son pouvoir à fonder l'association : l'ASSOCIATION qui donne à tous le pain quotidien et fait arriver le règne de Dieu sur la terre !

d'être l'interprète de la philosophie auprès de ses compatriotes, et qui dit pourtant : *Il n'y a pas d'absurdité qui n'ait été avancée par quelque philosophe.* (*De divinat.*, lib. II, c. 58.)

VIE DE FOURIER.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE FOURIER.

PREMIERE PARTIE

LA VIE DE JOSEPH

VIE DE FOURIER.



Il jugeait les hommes suivant leur nature, et de toutes les cordes qui vibrent dans l'âme, il n'en coupait aucune, mais il les accordait toutes.

JEAN-PAUL RICHTER. *Titan.*

J'ai le ton tranchant sur ma science, et je cède le pas sur toute autre.

FOURIER.

IL est des hommes qui influent sur le monde par la part directe qu'ils prennent aux événements de leur époque. D'autres hommes se contentent de lui laisser leur pensée, puissance en germe, longtemps imperceptible aux yeux de la foule, et qui doit cependant exercer, par la suite, un bien autre empire sur les destinées de l'Humanité que toute cette bruyante activité des premiers, activité qu'enserrent toujours dans des limites assez étroites les conditions d'espace et de temps suivant lesquelles il lui est donné de s'exercer. Prenez, en effet, sous ce double rapport, la carrière la plus vaste que l'on puisse supposer : qu'est-ce, après tout, que la durée d'une vie d'homme ? qu'est-ce que l'étendue d'un empire, si on compare l'une et l'autre, soit à l'existence de l'Humanité, soit à la surface du Globe ¹ ?

¹ Cette distinction nous a rappelé celle qu'établissaient les anciens entre les honneurs *héroïques* décernés aux fondateurs d'états, aux législateurs, aux pères de la patrie (par exemple Thésée, Minos, Romulus), et les honneurs *divins* réservés aux inventeurs des arts (Cérès, Bacchus, Apollon). « Les services des premiers, fait remarquer le chancelier Bacon, renfermés dans les limites d'un âge, d'une seule nation, ressemblent à ces pluies bienfaisantes qui viennent à pro-

Les hommes de la première catégorie, ce sont par exemple les hommes d'état, les grands ministres, les grands princes, qui de leur vivant, ou du moins tant que subsiste leur pouvoir, ont une haute importance et occupent presque seuls les cent voix de la renommée. On pourrait rapprocher d'eux, sous ce dernier rapport, les écrivains dont le talent s'exerce sur les idées reçues. Pour peu qu'ils sachent mettre brillamment en œuvre des données fournies par l'esprit de leur siècle, qui ne heurtent pas ses habitudes intellectuelles, les écrivains parviennent assez promptement à occuper une place élevée dans l'opinion publique. A notre époque, au surplus, les deux genres de cette première catégorie se confondent souvent : ainsi, chez nous, les Chateaubriand, les Guizot, les Thiers, ont été à la fois les représentants du génie littéraire et les dépositaires de la puissance gouvernementale. Quel usage, hélas ! en ont-ils fait ?

Les hommes de la deuxième catégorie, ce sont les penseurs vraiment originaux, dont l'avenir seulement doit adopter et appliquer les idées ; ce sont les *inventeurs* surtout, gens souvent obscurs pendant leur vie, mais dont la gloire va ensuite grandissant sans cesse, parce que leurs travaux et leurs découvertes profitent à tous les siècles et à tous les lieux. Quel souverain du treizième ou du quinzième siècle pourrait se flatter d'avoir mis dans la balance des destinées de l'Europe et du monde un poids égal à celui qu'y sont venus jeter les inventeurs de la poudre et de

pos, mais qui ne sont utiles que dans le temps et dans l'étendue de terrain où elles tombent, au lieu que les bienfaits des derniers, semblables à ceux du soleil et aux présents des cieux, sont infinis par le temps et par le lieu. » Je ferai observer cependant qu'une fois la vraie constitution sociale trouvée, cette découverte doit avoir le même caractère d'universalité que les inventions jugées dignes des honneurs divins. Il ne s'agit point ici d'expédients politiques, de combinaisons législatives plus ou moins ingénieuses, plus ou moins efficaces, mais de la création d'une science et d'un art, de la science et de l'art qui importent le plus incomparablement au bonheur des hommes. Nulle gloire n'est au-dessus de celle-là.

l'imprimerie, hommes ignorés de leur temps, dont la postérité a eu peine à retrouver les noms pour les glorifier, pour leur rapporter l'honneur des immenses résultats de ces deux forces prodigieuses dont ils l'ont dotée ?

Je rappelle à dessein ces exemples, parce qu'ils prouvent que l'opinion des contemporains n'est pas toujours la mesure de la célébrité à laquelle un homme a droit et que lui réserve la justice plus éclairée des âges suivants.

Il m'a paru opportun de faire précéder de ces considérations ce qui va être dit de Fourier. Car s'il y eut jamais quelqu'un qui, par la nature et l'objet de ses travaux, par la forme qu'il leur a donnée, se soit mis dans le cas de n'être pas apprécié de la société qui l'entourait, c'est assurément l'homme extraordinaire auquel cette notice est consacrée. Vivant toujours par la pensée dans ce monde harmonique dont il a trouvé les lois, l'auteur de la Théorie sociétaire ne s'est aucunement mêlé aux choses de son temps. Et comment l'aurait-il pu faire, les voyant, les jugeant du haut de sa magnifique utopie ? On s'est étonné qu'il n'y ait pas eu, comme dans certains personnages doublement illustres, et par leur rang dans le monde et par leurs écrits, tels que les Thomas Morus, les Fénelon, dont l'esprit s'était aussi évertué à tracer des dispositions sociales différentes de celles qu'ils voyaient adoptées, on s'est, dis-je, étonné qu'il n'y ait pas eu deux hommes dans Fourier : celui de la vie réelle, et celui du système ; l'un employant une part de ses éminentes facultés à conquérir une position qui fût en rapport avec elles ; l'autre s'adonnant au système, s'y complaisant comme dans une agréable distraction. Mais il eût fallu pour cela qu'à l'exemple des écrivains que l'on cite, Fourier n'eût vu dans son système qu'un jeu de l'imagination, et, au contraire, il y avait une foi absolue. C'était pour lui une science positive, dans la

constitution de laquelle il ne procédait que par des calculs rigoureux; et l'on peut dire que jamais comptable n'apporta, dans l'établissement de ses chiffres, le quart des scrupules qu'apportait Fourier dans la détermination mathématique des conditions de l'ordre social dont il traçait le plan.

Ainsi, après avoir, du premier coup d'œil en quelque sorte, aperçu le vice radical, constitutionnel, irremédiable de la Civilisation; — se tenant complètement en dehors de tout ce qu'elle pouvait lui offrir, Fourier a, pendant toute sa vie, appliqué uniquement son intelligence à la détermination d'un ordre social inverse de celui qui existe et qui est admis, pour ainsi dire, comme le seul possible, tant nous sommes à cet égard esclaves de la routine. Enfin l'expérience, qui seule eût été concluante aux yeux du grand nombre, l'expérience, objet de tous ses vœux, but de tous ses efforts, Fourier vivant n'a pu l'obtenir pour sa théorie. Il ne faut donc pas s'étonner s'il est mort connu de nom à peine de la foule qui ne peut apprécier que les faits accomplis. Mais à ceux-là qui, par l'étude approfondie de ses ouvrages, ont suivi ce génie novateur dans les voies brillantes qu'il ouvre à l'Humanité et qu'il a jalonnées avec tant de certitude et de précision, à ceux-là, dis-je, de devancer sur son compte le jugement de la postérité! A ceux-là de préluder aux acclamations qui, de toutes les parties du Globe, heureux et glorieusement transformé par la parole de Fourier, salueront un jour en lui le rédempteur social! le plus grand nom qu'il soit donné d'écrire dans les annales de la Terre!

L'histoire de Fourier serait courte et de peu d'intérêt, si, abstraction faite de ses travaux intellectuels, on la bornait aux événements de sa vie, obscurément passée dans des occupations subalternes ou dans le silence de l'étude et de la méditation. Cependant, rien qu'à l'envisager sous

ce rapport et comme expression de mœurs, combien elle offrirait de traits piquants d'originalité, d'anecdotes curieuses, peignant, les unes, la constante préoccupation d'esprit du *Démiourgos* du monde sociétaire; les autres, le caractère de l'homme, caractère tout particulier, tout exceptionnel; plusieurs aussi, la bonté native de son cœur; la plupart enfin, son inaltérable bienveillance pour les individus, au milieu même de ses préventions systématiques, hélas! trop bien fondées, contre les *Civilisés*, préventions qu'il poussait jusqu'à la misanthropie. Mais il ne faudrait pas se laisser tromper sur le fond de l'âme de Fourier par ce dernier trait de mœurs. Jamais, en effet, le désir de voir heureuse toute la race humaine s'est-il manifesté d'une façon plus large et plus tenace que chez celui qui employa sa vie entière à rechercher et à combiner les moyens du bonheur universel? Et ne faut-il pas que ce qui revêt ensuite la forme du système soit d'abord parti du cœur, d'un cœur animé au plus haut point de l'amour des hommes?

Malheureusement on sait peu de choses sur ce qui concerne personnellement Fourier, par suite de l'habitude où il était de ne jamais parler de lui-même. Si quelquefois il racontait un des incidents de sa vie, c'était uniquement dans le but d'appuyer par un fait telle ou telle de ses vues théoriques sur la nature de l'Homme et sur la Société. Cet éloignement pour occuper les autres de lui-même était poussé si loin que les disciples et les amis les plus intimes de Fourier n'ont su qu'après sa mort comment il avait perdu, dans le siège de Lyon, en 1793, sa fortune patrimoniale, qui était assez considérable. Cette circonstance, qui a grandement influé sur l'état de gêne dans lequel est resté jusqu'à la fin de ses jours l'inventeur du phalanstère, eût été pour un autre la source d'amers, d'intarissables regrets. Fourier, lui, n'en avait jamais dit un mot aux personnes qui lui portaient le plus d'intérêt. Stoïque sans affectation, il n'avait pas même songé à leur parler de la cause

première d'une vie toute de privations et de contrainte qu'il a subies, lui, le messie de l'ère d'abondance et de liberté, de l'avènement du confort et du luxe pour tous, du règne de la loi d'attraction sur la Terre !

François-Marie-Charles FOURIER, fils de Charles et de Marie Muguet, est né à Besançon le 7 avril 1772, à 6 heures du matin ¹. Son père, négociant aisé, avait un magasin de draps dans la maison de la Grande-Rue qui fait un des angles, celui de l'est, avec la rue Baron, aujourd'hui rue Moncey ². Il jouissait d'une assez grande considération, car il fut élu premier juge consulaire pour l'année 1776, et prêta serment en cette qualité, le 11 mai de la même année, entre les mains de M. Perreney de Grosbois, premier président du Parlement de Franche-Comté. Les fonctions dont fut investi M. Fourier père correspondaient à celles de président du Tribunal de commerce. L'auteur de la Théorie sociétaire fut le quatrième et dernier enfant de ses parents ; les trois autres étaient des filles.

Je ne sache pas qu'il existe aujourd'hui aucun parent de Fourier du côté de son père, qui était originaire de Dampierre-sur-Salon, chef-lieu de canton situé à trois lieues de la ville de Gray.

La famille Muguet, celle de sa mère, était en 1789 la première famille du commerce bisontin. Ce fut M. François Muguet, l'un des frères de madame Fourier mère, qui donna le premier, à Besançon, l'exemple des grandes opé-

¹ Le père de Fourier et les autres membres de la famille signaient *Fourrier* avec deux r. Quant à lui, dès l'âge de dix-huit ans, il retranchait un r à son nom ; nous en ignorons le motif.

² Cette maison a été démolie en 1841 pour la construction de la belle et large rue qui a remplacé l'étroite et sale ruelle Baron. Jaloux de conserver le souvenir de tout ce qui a rapport à l'existence du fondateur de l'Ecole sociétaire, un des hommes qui font le plus d'honneur à cette Ecole, mon ami le capitaine Hippolyte Renaud, l'auteur de *Solidarité*, a levé le plan et dessiné la façade de la maison où naquit Fourier.

rations commerciales; c'est de lui que date, en quelque sorte, l'importance de cette place sous ce rapport. Il acheta en 1780 des lettres de noblesse, et laissa en mourant deux millions de fortune. Des fils de ce dernier, l'un, M. Muguet de Nantoux, a été membre de l'Assemblée constituante; deux autres, MM. Félix et Denis-Louis Muguet, ont présidé le Tribunal de commerce et la Chambre de commerce de Besançon. Ils étaient cités pour la variété de leurs connaissances, pour leur intégrité, pour la fermeté de leur caractère, non exempt toutefois de quelques bizarreries.

On a souvent imprimé que l'auteur de la Théorie sociétaire était né d'une famille pauvre. C'est une erreur. Le père de Fourier, mort le 21 juillet 1781, laissa une fortune évaluée par inventaire à 200,000 livres, déduction faite du passif et des créances douteuses. Il avait par testament institué son fils Charles héritier pour deux cinquièmes, et ses trois filles chacune pour un cinquième de ses biens, dont l'usufruit était dévolu à leur mère.

Dès l'âge le plus tendre, Fourier montra cette volonté décidée, cette raison indomptable qui ne s'inclina jamais devant aucun de nos préjugés sociaux. Pour rapporter un trait caractéristique à cet égard, empruntons quelques-unes des paroles qui, aux obsèques de Fourier, furent prononcées sur sa tombe par notre ami M. Victor Considerant.

« Chose inouïe ! c'est à l'âge de cinq ans qu'il faut
 » remonter pour trouver dans sa tête l'origine de la grande
 » révélation qu'il a faite au monde, et dont les développe-
 » ments ont été le labeur de toute sa vie. Nous l'avons sou-
 » vent entendu raconter comment, frappé pour la première
 » fois de la fausseté des relations commerciales, dans une
 » occasion où il fut puni par ses parents *pour avoir dit la*
 » VÉRITÉ, il avait fait à cinq ans, contre le commerce, le
 » *serment d'Annibal*. Qui a bien connu le génie et le ca-

» ractère de Fourier le trouve déjà tout entier, caractère et
 » génie, à cet âge.

» Ce serment, qu'il a si bien tenu, est l'origine de sa
 » découverte; car c'est en cherchant les moyens d'intro-
 » duire la *vérité* et la *loyauté* dans le mécanisme commer-
 » cial, qu'il arriva plus tard à l'*Association agricole*¹... »

Une autre disposition qui se manifesta pareillement chez Fourier dès l'enfance, ce fut la haine de toute injustice, de toute oppression. S'élevait-il une querelle, une rixe entre ses petits camarades? Fourier ne pouvait s'empêcher de prendre parti pour le bon droit et pour la faiblesse. Cette tendance irrésistible à se faire redresseur de torts et protecteur des plus petits contre les plus grands, lui valut plus d'une fois des horions qui ne le corrigeaient pas. Du reste, il n'était ni méchant, ni taquin, et il ne se battait que pour défendre ses camarades. Il était d'une constitution plutôt débile que robuste; néanmoins, comme il suppléait à la force par l'ardeur et la résolution, il était redouté même de ceux qui étaient plus vigoureux et plus âgés que lui.

L'obstination de Fourier, quand il croyait avoir raison, était invincible. Un différend ayant éclaté un jour entre lui et un de ses meilleurs amis de classe, on se rendit, pour le vider, au fond de la promenade de Chamars, près du rempart de la ville de Besançon. Fourier, plus faible, fut renversé sous son adversaire, et les deux champions, se tenant toujours par les cheveux, continuaient ainsi le combat. L'ami de Fourier, qui avait l'avantage, lui frappait la tête contre le sol, en lui disant: « Conviens que tu as tort, demande merci. » Mais Fourier répondait toujours: « Non, non, je n'en ferai rien; » et il fallut que, de guerre lasse, le vainqueur lâchât cet indomptable vaincu auquel il ne put arracher un mot de faiblesse. Nous tenons ce

¹ Journal la *Phalange*, 2^e livraison d'octobre 1837.

trait de la bouche même de l'adversaire de Fourier en cette circonstance. Il va sans dire que les deux champions se réconcilièrent et n'en furent pas moins bons amis par la suite. Fourier, suivant le même témoignage, était excellent camarade et très-affectueux.

Déjà possédé de cet esprit d'induction et de calcul qui fut l'instrument de ses grandes découvertes, Fourier eut une enfance réfléchie, sans enjouement, fantasque, mais appliquée et studieuse. Bien avant l'âge de raison, il voulait se rendre compte de tout ce qu'il voyait ou entendait, et jamais enfant ne se montra moins disposé à rien admettre sur parole. Mais parmi les enseignements que reçoivent nos premières années, il en est dont on nous interdit, sous les peines les plus effrayantes, d'oser examiner et suspecter le fondement, à supposer que la pensée puisse alors nous en venir. Tel est celui qui consiste à nous peindre Dieu comme un tyran cruel et jaloux, punissant par des supplices atroces et sans fin les moindres peccadilles des hommes. L'imagination de Fourier enfant travailla sur cette monstrueuse donnée : il fut vivement impressionné par des terreurs religieuses, et lui-même raconte comment, sous l'influence de ces terreurs, il fut conduit à faire, à sept ans, la confession la plus étrange de la part d'un pénitent de cet âge (1).

Voici un fait qui témoigne de la précocité de son intelligence :

Étant âgé de huit ou neuf ans, Fourier eut le chagrin de voir mourir un pâtissier du voisinage, dont il estimait fort les produits. Aussitôt l'enfant se sent poète, et, inspiré qu'il est par la reconnaissance, dans une petite pièce, demi-sérieuse, demi-plaisante, en vers ou en prose, je ne suis pas fixé sur ce dernier point, il fait l'apothéose du digne serviteur de Comus. Cette production tomba entre les mains des professeurs du collège, qui, étonnés de tout ce qu'elle

renfermait d'idées, ne voulurent pas croire qu'elles sortissent de la tête d'un enfant.

Fourier, dont la facilité pour tout était extrême, fit de bonnes études au collège de Besançon. Nous lisons dans un ancien Annuaire de cette ville pour 1786, le seul de ce temps-là qui ait mentionné les prix du collège, qu'en 1785, il remportait les deux premiers prix de thème et de poésie latine dans la classe de troisième.

On voit par une lettre d'un M. Martinon, ami de la famille, lettre datée de Paris, 21 octobre 1785, et adressée à madame veuve Fourier, que celle-ci l'avait consulté sur le projet d'envoyer son fils terminer ses études à Paris. Le correspondant exprimait un avis opposé, se fondant sur les dangers auxquels sont exposés les jeunes gens au sein de la capitale. On lui avait parlé du vif désir que témoignait le jeune Charles de faire sa logique et sa physique; à quoi M. Martinon répondait que cela n'était pas nécessaire pour un négociant. Mais il ajoutait : « Vous croyez » que votre fils a du goût pour le commerce, je crains le » contraire. » Il recommandait, fort sagement d'ailleurs, à madame Fourier, de ne point forcer la volonté de son fils quant au choix d'un état.

L'étude pour laquelle Fourier montra dès son bas âge le plus d'inclination était la géographie. L'argent qu'on lui donnait pour ses menus plaisirs était employé à acheter des cartes et des atlas sur lesquels il passait des nuits entières.

Un autre goût se manifesta également dès lors chez Fourier, celui de la culture des fleurs. Mais il fallait qu'il eût toutes les variétés de chacune des espèces qu'il cultivait, et qu'il essayât tous les modes de culture dont elles étaient susceptibles. Il n'y avait d'ordinaire dans sa chambre qu'un sentier de libre, au milieu, pour aller de la porte à la fenêtre; tout le reste était occupé par ses pots

de fleurs, offrant eux-mêmes une série graduée de grandeurs, de formes et même de qualités; il y en avait de terre commune, il y en avait de porcelaine de Chine. Un de ses camarades lui brisa un jour un de ses pots et déranger cette belle disposition. A la vue du dégât produit, Fourier entra en fureur et sauta à la gorge du maladroit.

La musique était aussi un des objets de prédilection du jeune Fourier; il aimait passionnément cet art et il l'apprit sans maîtres. Non-seulement il jouait de plusieurs instruments, mais il composait lui-même; il possédait surtout à fond la théorie musicale. Son plus intime ami de collège (amitié qui subsista longtemps plus tard) était M. Jean-Jacques Ordinaire, que nous avons connu recteur de l'Académie de Besançon. Celui-ci pinçait de la guitare, et Fourier, dont la voix était juste, qui lisait la musique la plus compliquée à la première vue, arrivait à tout moment auprès de son condisciple, lui demandant l'accompagnement de tel ou tel air favori qu'il se mettait à chanter. L'aptitude de Fourier pour les arts et les sciences tenait du prodige, s'il faut en croire l'impression qu'en avait gardée son ancien camarade de classe et de jeunesse. Or le témoignage de M. le recteur de l'Académie était d'autant moins suspect à cet égard, que, loin d'être partisan du système de Fourier, il l'avait toujours repoussé comme une folie¹. Ce fut même, sans qu'il y eût pour cela

¹ A ce propos, nous ne saurions mieux faire que de citer ici l'admirable chanson de Béranger, intitulée : *Les Fous*, chef-d'œuvre de raison non moins que de poésie.

Viens soldats de plomb que nous sommes,
 Au cordeau nous alignant tous,
 Si des rangs sortent quelques hommes,
 Nous crions tous : A bas les fous !
 On les persécute, on les tue,
 Sauf, après un lent examen,
 A leur dresser une statue
 Pour la gloire du genre humain.

rupture entre les deux amis, du moment où sa conception sociale fut devenue la préoccupation exclusive de Fourier, que leurs relations s'affaiblirent, jusqu'à cesser enfin à peu près complètement.

Le socialiste n'avait d'ailleurs rien négligé pour gagner à ses idées le suffrage de son ancien condisciple. Il lui avait envoyé, en 1808, la *Théorie des quatre Mouvements* qui venait de paraître. Ayant, un ou deux ans plus tard, revu son ami dans un voyage qu'il fit à Besançon, et le trouvant beaucoup plus disposé à rire de quelques détails de l'ouvrage qu'à en juger sérieusement le fond et l'ensemble, Fourier le suppliait d'écouter une exposition complète de ses vues, afin de les discuter ensuite en connaissance de cause. Mais tout fut inutile : J.-J. Ordinaire répondait aux raisons par des traits d'esprit et par des plaisanteries. Son frère puîné, M. le docteur Désiré Ordinaire, qui a été recteur de l'Académie de Strasbourg et directeur de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, fut par compensation l'un des premiers qui surent apprécier

Fourier nous dit : Sors de la fange,
 Peuple en proie aux déceptions,
 Travail, groupé par phalange,
 Dans un cercle d'attractions ;
 La terre, après tant de désastres,
 Forme avec le ciel un hymen,
 Et la loi qui régit les astres
 Donne la paix au genre humain.

.....

Qui découvre un nouveau monde ?
 Un fou qu'on raillait en tout lieu ;
 Sur la croix que son sang inonde,
 Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.
 Si demain, oubliant d'éclorre,
 Le jour manquait, eh bien ! demain
 Quelque fou trouverait encore
 Un flambeau pour le genre humain.

et reconnaître le fondement solide, la haute portée de la conception sociétaire.

Mais revenons encore sur la première jeunesse de Fourier, pour raconter un trait qui nous révélera peut-être une des deux sources de sa découverte, une des deux causes premières du cours que prirent par la suite toutes ses idées. L'une de ces causes, nous l'avons vue dans la haine du mensonge qui éclate chez lui avec tant de force dès l'âge de cinq ans, et qui le conduit plus tard au calcul de la vérité supposée dans les relations sociales. L'autre cause, il faut la rapporter, suivant nous, à la sympathie pour les malheureux, qui, au lieu de rester chez Fourier à l'état de sentimentalité impuissante, revêtit le caractère systématique propre à son génie, et se changea en une science positive donnant les moyens efficaces d'abolir, autant qu'il est en la puissance de l'homme, la souffrance sur la terre.

Pendant une partie de sa vie d'écolier, Fourier avait pris l'habitude de partir pour la classe emportant dans une de ses poches le pain de son déjeuner, et il avait soin d'en prendre un morceau copieux, quoiqu'il ne fût pas grand mangeur. Il y joignait, suivant l'occurrence, un morceau de viande froide enveloppé dans du papier, ou quelque autre mets. Un beau jour, lorsqu'il eut quitté Besançon pour la première fois, un pauvre, infirme, qui stationnait à quelque distance de la demeure de ses parents, vint chez eux demander le *petit monsieur*, et s'il était malade ou absent. Quand on eut compris qu'il voulait parler du jeune Charles, on lui dit qu'il était parti. Là-dessus le pauvre de se lamenter. Hélas! son déjeuner de chaque jour s'en était allé avec le *petit monsieur*. La famille se chargea de continuer le bienfait qui lui était ainsi révélé.

Au sortir des études classiques, le jeune Fourier entra

dans le commerce des étoffes. Il avait, comme nous l'avons dit, perdu son père depuis quelques années, et sa mère, restée veuve, s'était associée à M. Antoine Pion, son beau-frère, entre les mains duquel elle remit toute sa fortune et celle de ses enfants. Cette association, dissoute en 1784, fut préjudiciable aux intérêts de la famille Fourier, que Pion remboursa beaucoup plus tard en assignats, lorsque ce papier-monnaie était déjà tombé en discrédit. Un procès en revendication fut dans la suite intenté par les enfants Fourier, agissant d'accord avec leur mère. Repoussée par le tribunal civil du Doubs, accueillie par le tribunal d'appel de Besançon, leur réclamation échoua définitivement devant celui de Dijon, où l'affaire avait été renvoyée par arrêt du tribunal de cassation du 17 messidor an XI.

En entrant dans le commerce, Fourier, suivant la remarque mentionnée plus haut d'un des amis de sa mère, ne prenait pas la carrière de son choix. Il y en avait une autre qui lui souriait bien davantage, et pour laquelle il éprouvait une véritable passion. C'était une vocation résultant elle-même de son goût pour les études géographiques. Mais le corps dans lequel Fourier voulait entrer, celui des ingénieurs militaires, exigeait alors des conditions de naissance que le jeune candidat ne présentait pas. L'école des officiers du génie, dont le siège était à Mézières, n'admettait que des nobles. Fourier se flatta que la difficulté serait levée, grâce à sa parenté avec un personnage béatifié par l'Église, Jean-Pierre Fourier, de Mattaincourt, fondateur et réformateur d'ordres religieux des deux sexes. Mais il fallait, pour faire valoir ce titre, une dépense à laquelle la mère de Fourier se refusa. Il dut renoncer à l'espoir qu'il avait nourri quelque temps, et ce ne fut pas sans un vif regret (2).

Lorsque, beaucoup plus tard, sur la fin de sa vie, Fou-

rier parlait de cette circonstance, il se félicitait au contraire de n'avoir pas pu embrasser la profession d'ingénieur qu'il avait tant désirée. Elle l'eût absorbé, disait-il, et détourné par conséquent des études sur le mécanisme social, qui l'ont conduit à sa découverte.

C'est à Lyon que Fourier fut envoyé pour faire son apprentissage dans le commerce. Nous voyons cependant, par deux lettres de lui à la date de 1790, que dès cette année il visita Paris et résida à Rouen. Il eut pour compagnons de voyage, dans sa visite à la capitale, M. Rubat, son beau-frère, et le futur auteur de la *Physiologie du goût*, le spirituel Brillat-Savarin. L'impression que fit sur Fourier la vue de Paris se trouve consignée dans une des lettres que nous venons de signaler. Il écrivait à sa mère, le 8 janvier 1790, c'est-à-dire à une époque où il n'avait pas encore atteint sa dix-huitième année :

« Vous me demandez si j'ai trouvé Paris à mon goût. » Sans doute ; et moi, qui ne m'étonne pas aisément, j'ai » été émerveillé de voir le Palais-Royal. » Suit l'énumération de tout ce qui a frappé l'imagination du jeune voyageur.

Une autre lettre de Fourier, antérieure de quelques jours à celle dont nous venons de citer les premières lignes, nous apprend qu'il fut placé chez un négociant de Rouen, M. Cardon. Mais son séjour dans cette ville, qu'il trouvait affreuse, ne fut pas de longue durée. En 1791, nous le retrouvons à Lyon, et il y était depuis assez longtemps déjà pour qu'on eût apprécié ses qualités, et pour que son patron, M. Bousquet, rendit sur son compte le témoignage le plus flatteur. « Je vous confirme, Madame, — » écrivait ce négociant à la mère de Fourier, — que rien » n'égale la bonté du caractère de M. votre fils ; il est » doux, honnête et instruit ; il m'a fait le plus grand plaisir dans nos voyages. Il a grande envie de connaître le » commerce de Marseille, où il désirerait que je lui pro-

» curasse une place; j'ai combattu cette idée. Cependant, » s'il persiste, je m'y emploierai de mon mieux. »

Le goût de Fourier pour les voyages lui fit saisir toutes les occasions qui se présentèrent d'échanger le séjour du comptoir pour un genre de vie qui donnât plus d'aliment à son esprit curieux et observateur.

A l'époque dont nous parlons, le commis-voyageur n'était pas répandu comme on l'a vu de nos jours. On ne connaissait pas ces nuées de porteurs d'échantillons, que le commerce a lancés depuis sur le pays; ce qui est un des mille symptômes de la complication abusive des relations commerciales. C'était alors pour un jeune homme une marque de haute confiance de la part de ses patrons, que de l'envoyer en mission loin de leur établissement.

Possédé d'ailleurs de la passion des voyages, Fourier ne se contenta pas d'en faire dans un intérêt commercial et pour le compte d'autrui. Les ressources qu'il tirait de sa famille lui permirent de visiter à son gré la plupart des villes, non-seulement de la France, mais aussi de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Hollande, et de s'arrêter dans les lieux qui pouvaient lui offrir de l'intérêt. Par suite du même penchant à tout voir, à tout connaître, il changea souvent de maison et même de branche de commerce, malgré les propositions avantageuses que lui firent plusieurs de ses patrons, dans le but de le fixer auprès d'eux. C'est ainsi qu'on le trouve employé alternativement à Rouen, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux.

Il lui était resté de ces voyages la connaissance la plus minutieuse d'une foule de localités. Climat, culture, habitants, édifices publics et particuliers, rien n'échappait à son observation. Tout prenait place dans sa prodigieuse mémoire pour n'en plus sortir désormais. Combien de fois ne l'ai-je pas vu, lorsque j'étais avec lui au bureau de la *Réforme industrielle*, jeter dans l'étonnement les personnes qui venaient le visiter, en leur rappé-

lant les moindres particularités de leur pays, du lieu de leur naissance ou de leur domicile ! Ce n'était parfois qu'une bourgade ; n'importe, Fourier leur en disait, avec une exactitude qu'ils étaient souvent loin de posséder eux-mêmes, la topographie, la population ; il citait les noms des principales rues, en indiquait les dispositions vicieuses ou favorables.

Ce goût pour les connaissances géographiques se liait-il chez Fourier à la mission que la Providence lui avait départie, de découvrir l'ordre social approprié à la nature de l'homme et destiné à s'établir sur toute la surface du Globe ? Est-ce aussi en vue du même objet qu'il prenait tant d'intérêt aux dispositions architecturales, et qu'il ne pouvait voir un édifice ni même une maison un peu remarquable sans en étudier les proportions et la distribution ? Il n'y avait ni à Paris, ni dans les autres villes de France, presque pas un monument d'architecture dont Fourier ne fût en état d'indiquer sur-le-champ, de mémoire, les diverses dimensions. Dans ses promenades, on le trouvait occupé parfois à mesurer, avec sa canne métrique, ou au pas, telle ou telle façade d'un édifice, tel ou tel côté d'une place, d'un jardin public, etc.

Autant que le lui avaient permis les occupations qui assuraient sa subsistance, et dont il ne fut jamais à même de s'affranchir entièrement depuis la perte de sa fortune dans le désastre de Lyon sous la Terreur, Fourier cultiva tous les genres de connaissances. L'étude des langues est la seule qui paraît n'avoir eu pour lui aucun attrait. Il regardait leur diversité comme un des signes de l'état d'incohérence sociale de notre Globe, comme un des nombreux indices, comme une des preuves de ce fait irrécusable que le genre humain n'y était pas constitué encore dans la vraie destinée sociale. Sa théorie, qu'il aurait fallu, disait-il, intituler *Théorie de l'Unité universelle*, présente comme

l'un des premiers résultats généraux qu'elle doit produire, l'établissement de l'unité de langage par toute la terre. Rationnellement, on ne peut, en effet, que trouver déplorable qu'il faille, par suite de la diversité des langues, que les hommes de pays différents perdent d'abord un temps fort long dans une étude pour ainsi dire toute mécanique et sans valeur intrinsèque, avant de se mettre en état de communiquer ensemble par la parole, dont ils ont tous cependant le même appareil d'organes. C'est que tout ce qui est l'œuvre de la nature porte le divin caractère de l'UNITÉ, qui n'exclut pas d'ailleurs la variété, et n'a rien de commun avec l'uniformité et la monotonie; tandis que la *duplicité*, partout où elle s'élève, n'est que le fait de l'homme faussé par des sociétés radicalement fausses, arbitraires et directement opposées aux vues de Dieu, comme aux lumières de la raison, cette autre émanation de l'esprit divin.

Fourier attachait, au contraire, un grand prix à l'étude des sciences vraies, qui interrogent la nature, au lieu de lui dicter de prétendues lois dont elle se joue depuis des milliers d'années. Aussi s'était-il occupé, autant que sa position le lui avait permis, de l'anatomie, de l'histoire naturelle, de la physique; et, sentant ce qui lui manquait sous ce rapport, il témoignait souvent le regret de n'avoir pu donner plus de temps à la culture de ces sciences, ainsi qu'à l'étude de la chimie, de l'astronomie, qui cadrent par toutes leurs données avec sa théorie sociale, et peuvent lui servir de confirmation sur une foule de points. C'est qu'il y a, comme il l'exprimait, accord de toutes les sciences vraies entre elles, tandis que les sciences restées jusqu'à présent dans le faux (moralisme, éconómisme, philosophie, politique) se contredisent à chaque pas, et ne sauraient supporter l'application des méthodes rigoureuses qui servent de moyen d'avancement et d'épreuve aux premières.

Du moment qu'il entamait un sujet d'étude quelconque,

Fourier s'y absorbait complètement. C'était pour lui comme une idée fixe à laquelle rien ne pouvait l'arracher, et qui ne lui laissait ni repos ni trêve qu'il ne l'eût approfondie sous tous les rapports et menée à la dernière limite dans tous les sens. Il y songeait jour et nuit; il en était exclusivement dominé à tous les instants et partout. Jamais homme ne posséda peut-être à un plus haut degré la faculté de concentrer son attention. Aussi aurait-il pu répondre, comme Newton, à ceux qui lui demandaient comment il avait fait sa découverte, que c'était à force d'y penser.

Le génie de l'invention se manifesta chez Fourier de bonne heure. A dix-neuf ans, il eut l'idée du mode de locomotion que les chemins de fer ont réalisé depuis, à la grande admiration du dix-neuvième siècle. Mais des ingénieurs auxquels le jeune homme communiqua son idée et ses plans lui dirent que *c'était impossible*, et il céda. En racontant ce fait quelques années avant sa mort, Fourier ajoutait : « A dix-neuf ans, il est encore permis de se » laisser déconcerter dans une invention par les *impossibilistes*; mais plus tard c'est autre chose ¹. »

L'idée de l'ordre sériaire a aussi germé dans la tête de Fourier bien longtemps avant qu'il s'avisât d'en faire l'application aux choses sociales. Nous avons vu, à propos de son goût pour les fleurs, qu'il voulait avoir, non-seulement une série d'espèces, mais encore toutes les variétés

¹ D'après une note recueillie par mon ami M. Wladimir Gagneur, dans une conversation avec Fourier, ce fut en voyant un cabriolet rouler rapidement, sans presque aucun effort de traction, sur une allée de jardin parfaitement sablée, que ce dernier imagina des rails de bois uni et ensuite de fer, avec des câbles remorqueurs, destinés à régulariser la marche dans les montées et dans les descentes. « Le monsieur, disait Fourier, à qui je parlai de cette idée, se moqua beaucoup de moi. »

A l'occasion de la pomme de Newton, Fourier disait encore que, lui aussi, il avait commencé sa découverte de la Théorie de l'Association à l'occasion d'une pomme. Il venait d'un pays où l'on donnait huit pommes pour un sou. A Paris, il trouva que les mêmes pommes se vendaient jusqu'à dix sous pièce. Il en conclut qu'il y avait un vice radical dans la distribution des produits de la terre.

des espèces qu'il cultivait. Vers la fin de ses études, il acheta une boîte de couleurs, et se mit à étudier, pendant plusieurs mois, toute l'échelle de nuances qu'il pourrait produire à l'aide de leurs combinaisons diverses. Il était parvenu à obtenir une assez grande variété pour permettre de distinguer, par la couleur seule du passepoil, chacun des régiments de l'armée.

Mentionnons encore au nombre des inventions faites par Fourier, celle d'un nouveau mode de notation musicale, qui facilite singulièrement la lecture de la musique et supprime la complication résultant de la pluralité des clefs. Ce système est apprécié par beaucoup d'hommes compétents comme un progrès capital.

Après quelques années d'absence, Fourier revint à Besançon vers le commencement de 1793.

Quelles impressions faisait naître en lui le spectacle des grands et glorieux événements, mais aussi des hideuses saturnales de cette époque? A en juger par quelques passages de ses écrits, Fourier, quoique profondément sympathique à la cause du peuple, avait gardé un souvenir plus vif du mal qu'avait occasionné la révolution dans son cours orageux que du bien qu'elle avait produit. Il lui était resté des malheurs de ce temps-là des préventions excessives, qui le rendaient souvent injuste envers le parti démocratique. Rien ne le faisait sortir de son sang-froid, comme d'entendre attribuer à sa Théorie la moindre affinité avec les projets et les doctrines des révolutionnaires. Il fallait voir avec quelle chaleur, avec quelle indignation il repoussait tout rapprochement de cette nature, quelque bienveillant qu'il pût être. J'entends encore ce *NON* si accentué et si énergique par lequel, au premier mot dit dans ce sens, il coupait la parole à son interlocuteur : « Non, non, répétait-il de plus en plus fort, mille fois non; ma doctrine n'a rien de commun avec les rêveries de ces gens-là, ni avec leurs projets de bouleversement. » — Dès qu'on avait

touché cette corde, il était impossible de lui faire admettre la moindre observation. Qu'on pût le prendre pour un républicain ou pour un philosophe moraliste, voilà ce qui le désobligeait par-dessus tout, ce qui l'exaspérait quelquefois; et il aurait repoussé non moins vivement ces qualifications, qu'il se fût trouvé dans un club de la société des Droits de l'homme, ou au sein de l'Académie des sciences morales¹.

Ce qu'il y a de bien certain, quant à cette période de la vie de Fourier qui répond à la tourmente révolutionnaire, c'est qu'il se tint complètement en dehors de tous les partis, et qu'il ne se fit jamais illusion sur l'insuffisance de ce grand mouvement, signalé par tant d'héroïsme, accompagné de tant de désastres, pour une amélioration décisive dans le sort des masses laborieuses.

Peut-être les crimes de cette sanglante époque l'étonnèrent-ils moins que beaucoup d'autres, lui qui, malgré son extrême jeunesse, avait déjà profondément réfléchi à l'antagonisme de tous les intérêts au sein de notre Société, et qui avait entrevu ce que pouvaient allumer de haines et de besoins de vengeance, ce que pouvaient faire germer dans les cœurs d'envie et de basses et méchantes passions, l'hostilité des différentes classes entre elles, l'oppression, l'humiliation prolongée des unes par les autres, enfin le contraste choquant des jouissances imméritées du riche et du dénûment absolu du pauvre.

A l'honneur du futur socialiste, nous devons constater

¹ Il ne faudrait pas croire, au surplus, que ce fût telle ou telle forme de gouvernement que Fourier entendait condamner en se séparant si résolument des républicains. La question de forme gouvernementale était à ses yeux à peu près complètement indifférente. Ce qu'il réprouvait, comme étant propre à détourner de l'étude et de l'expérimentation des plans rationnels de réforme sociale, c'était l'agitation politique entretenue au nom du principe républicain. Tout porte à penser que, la république une fois établie, Fourier n'aurait pas jugé plus favorablement les menées monarchiques dirigées contre elle, qu'il ne jugeait en 1833 et en 1834 les tentatives des républicains contre le gouvernement alors existant. (Note de la 3^e édition.)

que, bien qu'il eût embrassé avec enthousiasme tous les principes de liberté et d'équité, toutes les idées généreuses sous l'inspiration desquels avaient été entreprises les réformes civiles et politiques en 1789, il ne donna jamais dans aucun de ces excès de réaction contre le passé, dont il y eut tant de déplorables exemples. Il réprouvait ouvertement tout ce qui avait un tel caractère. Un jour, quelques-uns de ses camarades, avec lesquels il se promenait, se livrèrent dans une église à un acte de profanation ignoble. Loin de les imiter, Fourier se montra indigné de leur conduite. Ces mêmes hommes qui, en 93, allaient souiller la pierre de l'autel, on les a vus, vingt-cinq ans plus tard, porter les cordons du dais aux processions, aussi exagérés dans leur ferveur de réaction dévote qu'ils l'avaient été dans leur cynisme d'impiété révolutionnaire.

Fourier quitta de nouveau Besançon après un ou deux mois de séjour, emportant en portefeuille sa succession patrimoniale qu'il avait réalisée et qui s'élevait à quarante et quelques mille livres. Il se rendit à Lyon, et fit venir de Marseille des denrées coloniales pour la totalité des valeurs qu'il possédait. Cette unique spéculation qu'ait jamais tentée Fourier pour son compte personnel avait lieu à la veille d'affreuses catastrophes.

La ville de Lyon se trouvait partagée en deux camps plus tranchés que partout ailleurs : d'un côté, les hommes qui voulaient précipiter le char de la révolution; d'un autre côté, ceux qui voulaient le retenir. Là, Châlier faisait avec sa parole enflammée ce que Marat faisait à Paris avec sa plume. Mais à Lyon la classe moyenne, le parti de la Gironde, l'emporta momentanément, et Châlier paya de sa tête ses prédications incendiaires. Ce n'est pas tout : indignée des excès de la tyrannie démagogique qui régnait en souveraine dans Paris et de là semait la terreur et le deuil sur toute la France; excitée en outre par les agents du fé-

déralisme et de la royauté, la ville de Lyon voulut secouer le joug de la capitale et s'insurgea contre la Convention. On sait les suites de cette tentative, le blocus, le siège, la prise de la ville insurgée après un bombardement terrible et une longue résistance, enfin sa démolition qui faillit être consommée. Heureusement pour elle, le temps manqua aux hommes implacables, vandales par fanatisme patriotique, qui gouvernaient alors la France.

Dans ce désastre de la ville de Lyon, la fortune de Fourier, héritée du côté paternel, périt en majeure partie. Ajoutons tout de suite que le surplus fut englouti dans le naufrage d'un bâtiment de Livourne quelques années plus tard.

Pendant le siège, on fit servir ses balles de coton à protéger des travaux de défense; on s'empara de ses autres denrées, telles que riz, sucre, café, pour les hôpitaux et pour la nourriture des assiégés combattants. Il dut lui-même porter les armes et faire le métier de soldat. Sa vie fut exposée dans plus d'une rencontre; il courut notamment le plus grand péril lors d'une sortie dans laquelle fut taillée en pièces et presque entièrement détruite par la cavalerie des assiégeants, la petite colonne dont il faisait partie. Il échappa au carnage, et parvint, avec un très-petit nombre de ses compagnons, à rentrer dans la place.

Une fois Lyon tombé au pouvoir des troupes conventionnelles, ce qui arriva seulement le 9 octobre 1793, après un siège de plus de soixante jours, Fourier, loin d'obtenir du parti victorieux aucune indemnité pour ses marchandises consommées ou détruites, faillit encore payer de sa tête la part plus ou moins volontaire qu'il avait eue aux événements. Il fut incarcéré, et il n'échappa que par l'effet du plus grand bonheur soit à l'échafaud, soit à la mitraille qui lui avait été substituée comme plus expéditive. Qui ne se rappelle, en effet, comment les impitoyables proconsuls, envoyés par la Convention, se chargèrent d'exercer

sur la population lyonnaise ce qu'ils nommaient la vindicte ou même la justice nationale¹ ?

Plusieurs fois dans la même journée, Fourier fut sur le point de faire partie d'un de ces convois de prisonniers qu'on envoyait recevoir la mort en masse. Ce fut, comme il se plaisait à le conter, un mensonge qui le sauva; et il ajoutait qu'il ne lui était jamais venu le moindre scrupule de ce mensonge-là, en dépit de tout ce qu'ont pu avancer certains moralistes rigides, sur ce qu'il n'était en aucun cas permis de faire le plus petit mensonge, fût-il tout à fait innocent et dit en vue du plus grand bien².

¹ Quelques lecteurs de la première édition nous ont reproché le ton de notre langage sur la phase la plus orageuse de la période révolutionnaire, et à l'égard des hommes qui ont conduit la grande crise de 1793.

Autant qu'un autre, nous admirons l'énergie des efforts qui ont à cette époque maintenu l'unité nationale et repoussé l'invasion étrangère. Mais lorsqu'on fait honneur de ce double résultat au régime et aux agents de la Terreur, nous croyons, malgré les jugements contraires qui ont été portés à ce sujet et qui ont trouvé un certain crédit, nous croyons, disons-nous, que l'on est complètement dans le faux.

Ce n'étaient point les égorgeurs de Paris, de Lyon ou de Nantes qui eurent le mérite de sauver la France en 1793. Partout, au contraire, où dominait l'influence de ces gens-là, partout la République essayait des revers. Étaient-ce les bandes indisciplinées de Rossignol et de Ronsin, ces deux héros des sociétés populaires de la capitale, qui triomphaient de la Vendée? Non, c'étaient quelques noyaux de vieilles troupes, telles que l'héroïque garnison de Mayence conduite par les Kléber et les Marceau. Étaient-ce les Jacobins et les Cordeliers qui refoulaient au nord et au midi les armées de la coalition? Non, c'étaient de braves soldats qui n'avaient guère fréquenté les clubs.

Que ceux qui, sur la foi de quelques historiens, admettent l'opinion contraire à la nôtre, prennent des informations auprès des vieux militaires qui ont servi à l'époque dont nous parlons, soit dans la Vendée, soit aux frontières, et ils recueilleront des témoignages peu favorables au système des apologistes de la Terreur. Quant à nous, nous pensons que l'on peut très-bien respecter, aimer, admirer la Révolution pour les immortels principes qu'elle a proclamés et qui sont loin d'avoir reçu leur application sincère et complète, sans être tenu, sous peine d'inconséquence, de respecter, d'aimer et d'admirer aussi les Fouquier-Tinville et les Hermann, les Hébert et les Chaumette, les Carrier et les Lebon, les Collot-d'Herbois et les Fouché. Ces deux derniers furent, avec leur collègue Maribon-Montaut, les membres de la Convention qui reçurent la mission de châtier les Lyonnais vaincus, et ils s'acquittèrent de leur tâche avec un luxe de cruauté qui restera éternellement et justement flétri.

² Croira-t-on qu'il se soit trouvé quelqu'un qui ait pu faire un grave sujet de blâme à Fourier d'avoir menti aux inquisiteurs terroristes, afin d'échapper à la mort en leur évitant un crime? A ce moraliste puritain, nous opposerons l'opinion sensée de Voltaire, qui s'exprime ainsi : « Nous avons attaché

Sorti une première fois des mains de ceux qui l'avaient arrêté, Fourier se vit, les jours suivants, ressaisi, puis relâché à diverses reprises, et demeura de la sorte, quelques semaines durant, sous le coup d'une menace continue de mort. Il subissait jusqu'à trois visites domiciliaires par jour, et à chacune d'elles il fallait faire aux agents de la tyrannie, hommes non moins cupides que sanguinaires, le sacrifice de quelqu'un des objets qui restaient encore en sa possession. C'est ainsi qu'il y eut nécessité pour lui de leur abandonner même sa montre, même en dernier lieu une fort belle collection de cartes géographiques, à laquelle il tenait beaucoup. Il parvint enfin à se dérober aux persécutions des inquisiteurs terroristes, et gagna la campagne où il se tint caché quelque temps; puis, se croyant peu en sûreté dans la ville de Lyon et dans le voisinage, il revint à Besançon, dans sa famille.

Il avait beaucoup souffert pendant le siège et pendant le mois qui suivit la prise de Lyon. Sa santé en était quelque peu altérée. Quant au chagrin des pertes pécuniaires qu'il avait faites, il ne s'en montrait dès lors nullement affecté.

» d'autant plus d'infamie au mensonge que, de toutes les mauvaises actions, » c'est la plus facile à cacher et celle qui coûte le moins à commettre; mais » dans combien d'occasions le mensonge ne devient-il pas une action héroïque? » Quand il s'agit, par exemple, de sauver un ami, celui qui, en ce cas, dirait » la vérité, serait couvert d'opprobre; et nous ne mettons guère de différence » entre un homme qui calomnierait un innocent, et un frère qui, pouvant con- » server la vie à son frère par un mensonge, aimerait mieux l'abandonner en » disant vrai. La mémoire de M. de Thou, qui eut le cou coupé pour n'avoir » pas révélé la conspiration de Cinq-Mars, est en bénédiction chez les Français; » s'il n'avait point menti, elle aurait été en horreur. » (MÉTAPH. *De la vertu et du vice.*)

En mentant aux bourreaux pour sauver sa vie, Fourier, sans doute, ne faisait pas un acte héroïque, mais il ne commettait rien non plus que n'eût fait à sa place l'homme le plus scrupuleux? A moins d'être en démence, qui donc irait, sans utilité aucune, livrer sa tête à des fous furieux? Il ne s'agissait ici pour Fourier ni de désavouer un principe, ni de trahir une sainte cause. Avait-il, oui ou non, pris volontairement les armes contre le parti triomphant? Voilà le résumé des questions qui lui étaient posées.

De retour dans sa ville natale, il se crut dispensé de la prudence qui l'avait porté à se cacher tant qu'il était encore à Lyon ou dans les environs. Malgré les conseils de ses proches et de quelques amis, il se dédommagea de la contrainte qu'il venait de subir en allant librement partout; il se montra sans précaution en public.

Cette conduite lui valut d'être arrêté de nouveau. Le crédit d'un personnage alors influent, son beau-frère, M. Léger-Clerc, l'un des membres les plus redoutés du comité révolutionnaire de Besançon, le fit mettre en liberté.

Qu'on ne s'imagine pas, du reste, que Fourier s'empressa de recourir à l'intervention de sa famille ou de ses amis. Craignant, soit de compromettre ceux à qui il s'adresserait, soit de causer des alarmes à sa mère, il s'abstenait de faire connaître sa position aux personnes qui pouvaient le tirer de ce mauvais pas. Ce fut à son insu, par la femme du concierge de la prison, que sa famille fut avertie.

Il était resté huit jours sous les verrous, passant le temps, sans trop d'ennui, à jouer du violon ou à pincer de la guitare.

Il fut relâché; mais on ne le tint pas absolument quitte, et il dut entrer au service. Il se trouvait, en effet, sous le coup de la grande réquisition et dans la catégorie de ceux qui étaient appelés à marcher les premiers : catégorie embrassant, comme on sait¹, tout ce que la France comp-

¹ Décret de la Convention nationale du 23 août 1793. — Il est curieux de lire les termes du décret qui ordonnait cette mesure presque unique dans l'histoire d'une grande nation.

« Article 1^{er}. Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.

« Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.

« Art. 2. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places pu-

tait alors d'hommes de l'âge de 18 à 25 ans. Moisson magnifique de sept années fécondes s'il en fut, et dans laquelle étaient comprises tant d'illustrations futures de tous les genres!

Fourier, qui devait longtemps encore attendre la célébrité, fut incorporé dans les chasseurs à cheval, 8^e régiment. Le colonel était un M. Brincour, qui avait épousé une demoiselle Pion, cousine de Fourier; et ce fut cette circonstance qui fit entrer celui-ci dans la cavalerie légère. Jeu bizarre de la destinée! se figure-t-on l'homme de la science sociale, l'auteur du *Nouveau Monde industriel*, sous le frac de chasseur à cheval? Il existe encore un portrait de Fourier qui le représente avec son uniforme militaire. Le propre de l'homme de génie étant de tirer parti, pour le but supérieur qu'il a en vue, des circonstances les plus communes et quelquefois même les plus contraires en apparence à ce but, l'organisateur du Phalanstère n'a-t-il pas puisé dans les souvenirs du chasseur quelques-unes des dispositions qu'il appliqua par la suite à sa *Petite Horde*, à cette corporation d'enfants qui, à titre de milice sainte du dévouement et de la charité sociale, joue un si beau rôle dans le système harmonien et qu'il nous montre, dans les jours de parade, manœuvrant sur ses chevaux nains, à la tête de toutes les séries de la phalange?

Le métier des armes avait, du reste, peu d'attrait pour notre penseur; il était moins favorable encore que tout autre à ses études et à ses méditations. Fourier rentra dès

bliques en ateliers d'armes, le sol des caves sera lessivé pour en extraire le salpêtre.

» Art. 7. La levée sera générale. Les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les premiers; ils se rendront sans délai au chef-lieu de leurs districts, où ils s'exerceront tous les jours au maniement des armes, en attendant l'heure du départ.

» La bannière de chaque bataillon organisé portera pour inscription : *Le peuple français debout contre les tyrans!*

» Art. 8. Le présent décret sera porté dans les départements par des courriers extraordinaires.

qu'il le put dans la vie civile. Un congé de réforme, motivé sur l'avis du conseil de santé de Besançon, lui fut délivré le 3 pluviôse an iv, à Vesoul, où se trouvait le dépôt de son régiment, qui faisait partie de l'armée de Rhin et Moselle. Il était entré dans ce corps le 22 prairial an ii.

Vers cette époque le génie de Fourier s'exerça aussi sur les moyens d'assurer à notre patrie l'avantage dans la lutte qu'elle soutenait pour la liberté contre les rois coalisés de l'Europe. Nous avons sous les yeux une lettre signée Carnot, datée du 10 messidor an iv, et contenant ce qui suit :

« LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF au citoyen Fourier, à Besançon,
» département du Doubs.

» Le Directoire a reçu, citoyen, votre lettre du 3 messidor.

» Il accueille avec reconnaissance les observations importantes qu'elle renferme sur la célérité qu'on pourrait donner à la marche des troupes républicaines pour leur passage du Rhin aux Alpes et des Alpes au Rhin. Ces observations ont fixé son attention particulière. »

Les projets qui occupèrent alors la pensée de Fourier ne se bornaient pas, s'il faut en croire le témoignage d'un de ses amis, à l'objet spécial traité dans sa lettre du 3 messidor au Directoire. Ils embrassaient tout ce qui concerne le mode de subsistance et même d'organisation de l'armée, aux dépens de laquelle s'élevaient tant de fortunes scandaleuses.

Fourier vint à Paris en 1797 pour faire examiner ses projets.

Il paraît que les plans dès lors conçus par lui ne tendaient à rien de moins qu'à une réforme sociale, dont il ne connaissait toutefois pas encore le procédé scientifique ; il le découvrit seulement deux années plus tard. Ce qui

nous fait juger ainsi de la portée de ses projets, c'est que le député auquel il s'adressa pour leur présentation au Gouvernement, s'excusait de ne pas s'employer activement en leur faveur, par ce motif qu'ils s'écartaient trop des idées reçues et des données de l'ordre établi. Ce député, M. Briot (de Besançon), membre du conseil des Cinq-Cents et qui fut l'un des opposants au coup d'État du 18 brumaire, était d'ailleurs trop absorbé dans la tâche législative et dans les intérêts politiques du moment, pour étudier à fond les plans de Fourier. Il n'en méconnaissait pas absolument la valeur, mais il ne leur voyait d'application possible que dans un avenir éloigné.

Rebuté enfin de l'inutilité de ses démarches pour obtenir que ses vues fussent mûrement examinées, Fourier quitta la capitale, après un séjour de quelques mois, et alla reprendre ses fonctions de voyageur du commerce.

Au commencement de 1799, nous le trouvons à Marseille, chargé, par la maison dans laquelle il était employé, d'une mission qui eut une influence décisive sur sa découverte. Il s'agissait de faire jeter secrètement à la mer une cargaison de riz que ses patrons avaient, par une odieuse spéculation, laissé pourrir, plutôt que de verser cette denrée sur la place pendant une famine qui avait précédé. Ayant accaparé presque tous les grains qui approvisionnaient le pays, ils s'étaient crus plus intéressés à maintenir la cherté, à jouer à la hausse ! Une baisse survint qui trompa leur calcul.

C'est de cette année 1799 que date la découverte capitale de Fourier, magnifique couronnement de l'œuvre humaine du dix-huitième siècle ! Il la fit en cherchant les moyens de mettre un terme aux crimes du commerce contre la Société, en spéculant sur des dispositions et des combinaisons capables d'introduire la vérité dans cette branche importante du mécanisme social. Mais nous reviendrons

plus tard sur les travaux de Fourier comme réformateur et socialiste. Continuons l'exposé de sa vie.

Fourier fit encore un voyage à Paris dans l'année 1800. Il revint habiter Lyon les années suivantes.

Afin d'avoir plus de liberté et plus de temps pour ses recherches, il se fit *courtier marron*, c'est-à-dire courtier sans brevet légal ni cautionnement : profession plus commune alors qu'elle ne l'est devenue depuis, à raison des prohibitions de plus en plus rigoureuses dont elle a été l'objet, mais qui existe encore de fait dans toutes les grandes places de commerce. Elle y est protégée sous main par les négociants, qui sont aises de pouvoir se soustraire ainsi aux exigences des courtiers officiels. Cette occupation, sans lui prendre tout son temps, procurait à Fourier des émoluments suffisants pour son existence. Il s'exprimait d'ailleurs sur ce rouage du mécanisme commercial avec la même franchise que sur tous les autres. « Un courtier, disait-il, est un homme qui colporte les mensonges d'autrui auxquels il ajoute les siens. »

Personne, aussi bien que lui, n'avait percé les mystères de notre état industriel. Sur les procédés et usages du trafic, du négoce et des manufactures, sa conversation était toujours instructive, ingénieuse, piquante.

De sa modeste position, Fourier jetait par instants les yeux sur la scène politique, et il jugeait à sa façon la marche des événements. Les horoscopes qu'il osait en tirer frappèrent d'étonnement l'acteur même qui jouait alors le premier rôle dans le monde et qui fit interdire, par la voie de l'autorité, ces indiscretions du courtier lyonnais, trouvées compromettantes apparemment pour les desseins ultérieurs du consul Bonaparte. Voici à quelle occasion l'attention du futur empereur fut un moment attirée sur l'obscur *sergent de boutique*, comme Fourier se désignait lui-même.

Dans le *Bulletin de Lyon* du 25 frimaire an XII (17 décembre 1803) avait paru un article ainsi conçu :

« *Triumvirat continental et paix perpétuelle sous trente ans.*

» Les grands événements qui ont signalé la fin du dix-huitième siècle ne sont que des bagatelles en comparaison de ceux qui se préparent. L'Europe touche à une catastrophe qui causera une guerre épouvantable, et qui se terminera par la paix perpétuelle.

» A ce mot, l'on se rappelle la vision de l'abbé de Saint-Pierre ; mais il ne s'agit pas ici d'un plan de pacification, il s'agit d'une crise forcée par les circonstances.

» Le genre humain passera d'abord à une paix temporaire et générale par l'effet du triumvirat continental. Il ne reste sur le continent que quatre puissances marquantes, France, Russie, Autriche et Prusse. La plus faible des quatre, la Prusse, peut être conquise et démembrée, selon l'usage établi depuis un demi-siècle de se réunir pour écraser le plus faible. La Prusse, malgré sa belle armée, n'est qu'un État paralytique. Ouverte de toutes parts, elle sera partagée par ceux des trois autres qui voudront se liguier pour l'envahir. Elle prévoit le choc qui la menace, elle n'ose rien entreprendre. En vain grossit-elle ses armées ; la pauvre Prusse ne peut pas tenir une campagne contre deux des trois grandes puissances liguées.

» Si l'une des trois grandes puissances, comme la France, se trouve embarrassée par une révolution ou autre incident, les deux autres se liguieront et attaqueront la Prusse, qui sera anéantie par une seule bataille perdue. Dès lors l'Europe sera réduite au triumvirat, France, Autriche, Russie. On sait quelle est l'issue de tout triumvirat, un dupe et deux rivaux qui se déchirent. Il est bien probable que l'Autriche jouera le rôle de Lepidus. Elle se trouve resserrée entre deux prétendants. La France et la Russie partageront l'Autriche, et disputeront sur son cadavre l'empire du globe. Ainsi, pour donner au globe la paix générale, il faut former le triumvirat par l'anéantissement de la Prusse ; dix ans après, il ne restera qu'un seul maître.

» Je compte pour rien l'Angleterre dans cette lutte. Celui qui commandera à l'Europe enverra une armée prendre possession

de l'Inde, fermera aux Anglais les ports d'Asie et d'Europe; il fera incendier toute ville qui recevrait les produits anglais, même indirectement; alors cette puissance, purement mercantile, sera anéantie sans coup férir.

» Le souverain de l'Europe imposera tribut au globe entier, et établira la paix temporaire sur toute la terre. Il reste à savoir par quels moyens il pourra perpétuer cette paix. Avant de les expliquer, j'observe que les philosophes, gens qui ont la vue courte, n'ont pas encore entrevu le principe de la paix temporaire. Ce principe est la formation du triumvirat, d'où résulte le choc ultérieur et l'unité du continent. Quel est l'empire barbare qui résisterait au maître de l'Europe! Serait-ce la Chine, que huit mille Russes ont fait trembler et que lord Clive se flattait de conquérir avec vingt mille Anglais? Lorsque les Romains et Charlemagne ont possédé l'Europe, ils ne pouvaient pas réunir le globe, parce qu'ils n'avaient pas, comme nous, la tactique et l'art de la navigation, devant lesquels tout empire barbare n'est qu'un pygmée. Tout occupés de calculs mercantiles, nos savants ne s'aperçoivent pas que la civilisation marche à ce dénoûment, au triumvirat, et qu'il faudra bientôt débattre le sceptre de l'Europe. Què serviront alors les îles à sucre? Qui aura le plus de colonies sera le plus confus; tout sera la proie du triumvir victorieux; et la France, au lieu de s'exténuer dans ces luttes coloniales et mercantiles, devrait prendre ses mesures pour pouvoir tenir le dé dans le triumvirat dont la formation est prochaine et inévitable. Mais, si la France s'arrête plus longtemps aux chimères commerciales, elle sera jouée par la Russie, qui ne tardera pas trente ans à réaliser la prédiction de Montesquieu.

» Je n'ignore pas combien les esprits sont prévenus en faveur de la France, et combien ses triomphes récents lui inspirent de sécurité. Mais ceux qui voient un peu loin ne se laisseront pas éblouir par cet éclat. Je pourrai démontrer dans d'autres articles que, si le triumvirat se formait dans la conjoncture actuelle, la France serait perdue; la Russie pourrait, après la chute de l'Autriche, occuper toutes les régions situées en arrière de l'Elbe et de l'Adriatique, et armer contre la France deux millions de soldats rassemblés dans l'Europe et l'Asie. Voilà le coup qui menace l'Occident. Et vous, publicistes, qui ne prévoyez pas cette

crise, n'êtes-vous pas des enfants à renvoyer à l'école? Combien d'autres événements se préparent et dont vous n'avez rien prévu! Votre crédit touche à sa fin. Vous siégez dans les académies à côté des hommes qui enseignent la vérité, à côté des physiciens et géomètres; préparez-vous à rentrer dans le néant. La vérité que vous cherchez depuis deux mille cinq cents ans va paraître pour votre confusion; les sciences politiques et morales ont plus duré qu'elles ne dureront. »

Un pareil langage était propre à faire impression, surtout à une époque où la presse avait peu l'habitude de s'exprimer avec hardiesse sur les hautes questions politiques. Peu de jours après la publication de l'article, le premier consul fit prendre des informations sur l'auteur. M. Dubois, commissaire général de police à Lyon, s'adressa dans ce but à l'imprimeur qui éditait le journal et qui n'était autre que M. Ballanche, aussi inconnu alors que son collaborateur. « Je lui dis — écrivait à ce sujet M. Ballanche — je lui dis qui était Fourier, un homme modeste, étranger » à toute espèce d'ambition et jouissant parmi nous autres, » jeunes hommes de ce temps, d'une grande réputation de » science géographique. » L'affaire en resta là; seulement l'éditeur du *Bulletin de Lyon* fut invité à ne plus publier les communications de l'auteur du *Triumvirat continental* quand elles auraient pour objet la politique.

A cette occasion, il fut, dit-on aussi, proposé à Fourier un emploi au ministère des affaires étrangères; mais Fourier refusa. Il tenait trop à sa liberté pour l'échanger contre une place.

D'autres articles de lui parurent encore dans la feuille lyonnaise; ils traitent de certains points d'économie politique alors controversés. Un de ces articles, à la date du 27 nivôse an XII (18 janvier 1804), a trait à l'*acceptation des lettres de change*. Il commence ainsi : « Cette innovation, » si longtemps rejetée, va devenir inévitable; elle sera établie de droit par le nouveau Code commercial. J'entre-

» prends de prouver que Lyon est intéressé à adopter au
 » plus tôt *l'acceptation* à laquelle il faudra souscrire tôt ou
 » tard. » Non-seulement la prévision de Fourier fut justifiée par la publication du Code de commerce qui imposa l'acceptation comme loi générale, mais il arriva en outre que, le commerce de Lyon ayant voulu, par suite de ses habitudes d'excessive prudence, persévérer dans les anciens usages de non-acceptation, un assez grand nombre de maisons de Genève vint s'établir dans la ville même pour pratiquer l'acceptation à laquelle répugnaient les maisons lyonnaises.

Parmi les insertions signées du nom de Fourier ou de ses initiales C. F., qui ont été découvertes dans le recueil du *Bulletin de Lyon*, grâce aux recherches de M. Olivier Barbier, il en est qui portent sur des questions cosmogoniques; on trouve aussi quelques pièces de vers d'un caractère léger et satirique.

On voit qu'indépendamment de l'élaboration persévérante de sa théorie, Fourier alliait une assez grande diversité de travaux d'esprit aux occupations triviales de son emploi de courtier marron.

Soit qu'il désirât se donner une position plus régulière, soit qu'il eût principalement en vue de provoquer la création d'une institution utile, Fourier adressa au préfet du Rhône un mémoire tendant à ce qu'il fût établi, près la bourse de Lyon, des courtiers spéciaux pour le transport, et il demandait à être inscrit sur la liste qui serait dressée à cet effet. Ce mémoire porte la date du 30 janvier 1808 et est signé « Charles Fourier, voyageur de commerce, à Lyon, rue Saint-Côme, n° 74. » L'auteur y expose : « Que l'art. 82 du Code de commerce établit incompatibilité entre les fonctions de *courtier de marchandises* et *courtier de transport par terre et par eau*; que, ces fonctions étant cumulées par les courtiers titulaires de Lyon, il y avait lieu à la création d'entremetteurs spéciaux pour le trans-

port. » Fourier développe ensuite les motifs qui militent en faveur de sa proposition, tels que l'immensité du roulage et du transit dont Lyon est le siège, principalement en temps de guerre maritime; l'impossibilité où se trouvent les dix courtiers commissionnés pour la marchandise de vaquer aux négociations du transport, moins lucratives et plus pénibles que celles qui les occupent. Pour justifier la nécessité actuelle de la classe d'agents dont il réclame l'institution, le pétitionnaire signale les changements survenus, depuis la révolution, dans le mécanisme commercial, par la multiplication des agents et la subdivision des affaires, double circonstance qui exige, suivant lui, de nouveaux moyens d'information régulière.

La pièce dont nous entretenons le lecteur est un modèle du style clair et concis qui convient aux affaires, bien qu'elle révèle aussi, à plus d'un trait, le profond observateur du mouvement social. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il ait été, par l'administration, donné aucune suite à la proposition de Fourier.

Ce fut à cette époque, c'est-à-dire vers la trente-cinquième ou trente-sixième année de son âge, que Fourier mit au jour la première publication où ses idées aient été réunies en corps de doctrine. En 1808 il fit imprimer à Lyon la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, écrit qu'il donnait seulement comme annonce et prospectus de sa découverte¹.

Ce premier ouvrage de Fourier est celui de tous peut-être qu'on lit avec le plus de charme. Il est moins didactique que ceux qui le suivirent. Il respire toute la confiance de la jeunesse. Fourier, lorsqu'il l'écrivit, avait foi dans le bon sens des hommes; il regardait sa découverte comme

¹ *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales. — Prospectus et Annonce de la Découverte.* — A Leipsig, 1808. — Cette fausse indication témoignage de la liberté dont jouissait la presse sous le régime impérial. L'ouvrage avait été imprimé à Lyon. Un seul journal du temps, la *Gazette de France*, en rendit compte dans ses nos des 1, 4, 9 et 14 décembre 1808.

sûre d'être accueillie avec l'empressement et l'enthousiasme que méritait une si grande et si heureuse chose. La naïveté de son assurance à cet égard est vraiment curieuse. Elle est consignée dans les dernières pages de cet écrit de 1808, où l'on trouve un chapitre intitulé : *Avis aux Civilisés relativement à la prochaine métamorphose sociale*. « Ne construisez aucun édifice, » leur conseillait l'auteur ; « la distribution des bâtiments civilisés n'est point compatible avec les habitudes de l'ordre combiné. — En propriétés rurales, recherchez préférablement les bois de haute futaie et les carrières : il faudra subitement construire une infinité de nouveaux édifices.... Ne formez aucun établissement lointain : ne songez point à vous expatrier, par appât de la fortune ; chacun sera heureux dans son pays. — Faites des enfants ; il n'y aura rien de plus précieux, au début de l'ordre combiné, que les petits enfants de trois ans et au-dessous, parce que, n'étant pas encore gâtés par l'éducation civilisée, ils pourront recueillir tous les fruits de l'éducation naturelle et s'élever à la perfection de corps et d'esprit. En conséquence, un enfant de deux ans sera bien plus précieux qu'un de dix¹..... »

¹ Nous craindrions cependant de donner une idée fautive de la disposition d'esprit où se trouvait Fourier relativement à l'accueil qui serait fait à sa théorie, si nous nous bornions au passage précité. En voici un second, tiré pareillement du premier ouvrage de Fourier, et qui montre qu'il ne s'aveuglait nullement sur les préventions que l'annonce de sa découverte devait rencontrer :

« Lorsque j'apporte l'invention qui va délivrer le genre humain du chaos civilisé, barbare et sauvage, lui assurer plus de bonheur qu'il n'en eût osé souhaiter, et lui ouvrir tout le domaine des mystères de la nature d'où il se croyait à jamais exclu, la multitude ne manquera pas de m'accuser de charlatanerie, et les hommes sages croiront user de modération en me traitant seulement de visionnaire.

.....

« J'ai signalé les préjugés que l'infortune générale et l'orgueil scientifique élèveront contre moi ; j'ai voulu par là prévenir le lecteur contre les sarcasmes de cette multitude qui prononce tranchément sur ce qu'elle ignore, et qui répond aux raisonnements par des jeux de mots dont la manie a gagné jusqu'au petit peuple et répandu partout l'habitude du persiflage. Lorsque les preuves de ma découverte seront produites et qu'on verra s'approcher l'instant d'en recueillir le fruit ; lorsqu'on verra l'unité universelle prête à s'élever sur

Dans la citation que je viens de faire, je ne me dissimule pas qu'un mauvais plaisant pourra trouver sans peine un beau sujet d'escrime. Je ne prendrai pas le soin de repousser des railleries qui, comme on l'a dit, ne prouvent rien, pas même le plus souvent l'esprit de celui qui les fait. On peut se dispenser désormais de défendre Fourier contre des attaques de ce genre.

Au surplus, que témoigne l'illusion dans laquelle était l'inventeur sur la prochaine et pour ainsi dire immédiate réalisation de ses vues sociales? Elle témoigne qu'il était sûr du résultat de ses combinaisons, qu'il se sentait prêt dès lors pour la mise en pratique de sa Théorie, et qu'il jugerait les hommes doués d'assez de bon sens pour ne pas négliger une tentative qui n'était rien au prix des efforts gigantesques, au prix des sacrifices énormes que venaient de faire les nations civilisées, et notamment la France, dans l'espoir d'une amélioration de la condition sociale des masses, amélioration trop vainement, hélas! poursuivie à travers tous les fléaux de la guerre et des révolutions. Auprès de tout ce que dévoraient, chaque année, ces luttes qui épuisaient l'Europe de sang et de richesse; auprès de ces levées d'hommes et d'argent sans cesse renouvelées pour la destruction, ce qu'exigeait la tentative d'organisation pacifique proposée par l'inventeur du procédé sociétaire était assurément peu de chose : et pourtant cette tentative, dans l'hypothèse d'un succès même partiel, apportait aux hommes plus de biens qu'aucun d'eux, avant Fourier, n'avait osé en espérer pour ses semblables!

Je le demande donc, de quel côté était la déraison? du

- » les ruines de la barbarie et de la civilisation, les critiques passeront subitement du dédain à l'ivresse; ils voudront ériger l'inventeur en demi-dieu, et
- » ils s'aviliront de rechef par des excès d'adulation, comme ils vont s'avilir par des railleries inconsidérées.

» Quant aux hommes impartiaux, qui composent le très-petit nombre, j'aime leur défiance, et je la provoque. »

côté de Fourier se persuadant que l'idée d'une simple expérience sur un petit canton agricole serait facilement accueillie, puisqu'elle promettait tous les avantages sociaux qu'on avait si malencontreusement cherchés dans les grandes expériences politiques appliquées à tout un peuple; ou du côté de ses contemporains, de ses compatriotes, qui ont préféré courir de nouveau, avec le profit que chacun sait, la chance des vicissitudes politiques? Il faut le dire, un particulier qui conduirait ses affaires comme les nations en général conduisent les leurs, lorsqu'il s'agit d'innovations à opérer, serait à bon droit considéré comme atteint de folie. Je suppose un agronome, par exemple : s'il veut tenter un essai en culture, ira-t-il, à moins de démence évidente, l'appliquer tout d'abord à la totalité de ses terres? Ainsi font cependant les nations; elles placent leur fortune sur un seul dé dans le jeu des révolutions. Les expériences sociales qu'elles tentent sont nulles, parce qu'elles ne sont ni méthodiques ni complètes, parce qu'elles ne s'appliquent communément qu'à l'ordre administratif qui n'est qu'un des rouages du mécanisme et le moins imparfait peut-être; elles sont extrêmement onéreuses, parce qu'elles se font d'emblée sur 33 millions d'hommes, sur 28,000 lieues carrées de pays. Si la chimie expérimentale procédait de la sorte, elle s'exposerait tous les jours à faire sauter nos villes. Et pense-t-on que les hommes politiques connaissent mieux les éléments sur lesquels ils opèrent, que les chimistes ne connaissent ceux qui font l'objet de leurs expériences?

Pour conclure sur cette digression, qui a bien son importance, car la question est la même aujourd'hui qu'en 1808, je ferai observer que, si Fourier est le plus audacieux des réformateurs, il est de tous aussi le plus prudent, celui dont le système, fût-il erroné de tout point, peut être essayé avec le moins d'inconvénients, et sans péril aucun pour la fortune des peuples, si souvent compromise de

nos jours par les révolutions et par les réactions qui les suivent.

Il est à remarquer d'ailleurs que ce n'est pas aux peuples que le choix est laissé entre la voie révolutionnaire et la voie expérimentale pour arriver aux réformes et à une bonne constitution de la société. Quand les réformes dont la nécessité est à la fois évidente et urgente sont opiniâtement refusées, combattues par de mauvais gouvernements, que reste-t-il aux peuples, sinon le recours à la force contre des gouvernements traîtres à leur mission ? Avant d'en venir là, combien n'a-t-on pas fait d'appels infructueux à la justice, au bon sens, à l'intérêt même de ces gouvernements entêtés et aveugles !

En annonçant sa découverte, Fourier ne négligea pas de s'adresser à Napoléon, en qui l'on saluait alors l'homme du siècle, l'arbitre des destinées du monde. Après avoir vivement retracé les symptômes précurseurs de la métamorphose sociale, l'auteur, dans un morceau où sa forte pensée a pris une allure presque lyrique, entonne l'hymne de l'espérance, destiné à consoler les peuples partout gémissants sous le faix de l'infortune. Ce morceau est l'un des plus magnifiques qui soient sortis de la plume de Fourier.

La *Théorie des quatre mouvements*, livre admirable de style dans plusieurs passages, admirable de pensée d'un bout à l'autre, offre une critique vigoureuse de la société actuelle, critique qui n'a pas été surpassée depuis, soit en verve, soit en profondeur. C'est là, c'est dans les premières pages de ce livre, qu'il faut aller chercher le secret de la méthode de Fourier, le principe de tous les jugements qu'il porte, et dont quelques-uns peuvent paraître étranges, si l'on n'est pas remonté avec lui jusqu'à son point de départ. Ainsi rien de plus commun que de trouver des gens qui se récrient de prime abord sur le langage que tient Fourier à l'encontre des philosophes et de la Civilisa-

tion. Pour prévenir toute méprise à cet égard, il faut se laisser orienter par lui. Or, voici la boussole que, tout en commençant, Fourier remet aux mains de ses lecteurs :

« Sous le nom de *philosophes*, je ne comprends, dit-il, que les auteurs des sciences incertaines, les politiques, moralistes, économistes et autres dont les théories ne sont pas compatibles avec l'expérience et n'ont pour règle que la fantaisie des auteurs. On se rappellera donc, lorsque je nommerai les *philosophes*, que je n'entends parler que de ceux de la classe incertaine et non pas des auteurs des sciences fixes. » (*Théorie des quatre mouvements*, Discours préliminaire.)

Ayant, à la suite de considérations qu'il expose, adopté pour règle dans ses recherches des moyens de remédier aux misères sociales, le *doute absolu* et l'*écart absolu*, il a, comme il l'explique, appliqué le doute à la *Civilisation*, société qui traîne tous les fléaux à sa suite, indigence, privation de travail, fourberie, guerre, etc. « Quoi de plus douteux, s'est-il dit, que la nécessité et la permanence de cette Civilisation? n'est-il pas probable qu'elle n'est qu'un échelon dans la carrière sociale?... » (*Ibid.*)

Mais notre objet n'est pas pour le moment de donner une analyse de la *Théorie des quatre mouvements*, ni du système phalanstérien ou sociétaire, plus complètement développé dans les publications suivantes de l'inventeur. Terminons en disant que ce premier ouvrage contient déjà toute la doctrine de Fourier sur les propriétés fondamentales de l'Attraction passionnelle, et fait entrevoir toutes les splendeurs de l'ordre futur. Combinaison des travaux de ménage, de culture et de fabrique, organisation des travailleurs par *Groupes* et *Séries*, ou, comme l'auteur les appelait alors, par *Sectes progressives*, voilà le fond pratique de la *Théorie des quatre mouvements*, aussi bien que des autres écrits de Fourier. C'est le livre qui sera le plus goûté, dans quelques-unes de ses parties, de la majorité

des lecteurs. L'édition, qui était restée fort longtemps au fond du magasin d'un libraire de Lyon, est épuisée depuis 1834.

Il en a été publié une seconde en 1841, avec des corrections indiquées par Fourier lui-même, et avec des notes sur quelques points à l'égard desquels il avait ultérieurement modifié sa Théorie. Ces modifications ne portent nullement d'ailleurs sur les principes fondamentaux, qui sont restés invariablement les mêmes ¹.

Malgré le mauvais accueil fait à ses idées, dont le grandiose passait pour de la folie aux yeux mêmes des hommes les plus bienveillants pour l'auteur, celui-ci n'en continua pas moins d'élaborer en silence toutes les parties de la science nouvelle dont il avait trouvé les bases.

Fourier fit un voyage en Suisse dans le courant de 1809. Mais il continua de résider habituellement à Lyon. Nous voyons par des lettres de lui, aux dates de 1812 et 1813, qu'il demeurait dans cette ville, rue de Clermont, n° 27, puis n° 15.

Il avait été nommé, en 1811, par le préfet du Rhône, M. de Bondy, expert vérificateur chargé de recevoir les livraisons de drap qui se faisaient aux magasins militaires de Sainte-Marie-des-Chânes, à Lyon. D'une probité à toute épreuve, connaissant à fond toutes les roueries commerciales, bon appréciateur, en outre, de la qualité des

¹ Dans son ouvrage de 1808, Fourier pose ainsi les bases de sa métaphysique :

« La nature, y dit-il, est composée de trois principes éternels, incréés et indestructibles :

« 1° *Dieu* ou *l'esprit*, principe moteur ;

« 2° *La Matière*, principe passif et mù ;

« 3° *La Justice* ou les *mathématiques*, principe régulateur du mouvement. »

P. 50, édit. de 1808.

Voltaire avait énoncé le troisième principe en ces termes : « C'est évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature. » (PHILOSOPHIE. *Commentaires sur Malebranche.*)

étoffes, personne mieux que Fourier ne pouvait convenir à la fonction de contrôle qui lui avait été attribuée.

Dans le commencement de mai 1812, il perdit sa mère, décédée à Besançon qu'elle n'avait pas cessé d'habiter. D'une piété méticuleuse et peu éclairée, madame Fourier n'avait pas vu sans alarmes la tendance des idées de son fils. La publication de son premier ouvrage, dont elle eut avis non par lui, mais par des étrangers, fut pour elle un sujet de chagrin et d'inquiétude. Néanmoins elle conserva toujours à son Charles toute son affection, et elle lui laissa en mourant une preuve de sa tendre sollicitude. Sachant combien il était insouciant pour ses propres intérêts et pour tout ce qui le concernait personnellement, la mère de Fourier lui légua par préciput une pension annuelle et viagère de 900 francs, payable par ses trois autres enfants solidairement. C'est à cette prévoyante sollicitude du cœur maternel que le créateur de la Science sociale a dû peut-être d'échapper aux atteintes de la misère, et de pouvoir accomplir la sublime tâche qui lui était imposée par son génie.

Je n'ai aucune autre donnée sur la vie de Fourier jusqu'à l'époque où commencèrent ses rapports avec M. Just Muiron, en 1816. Je sais seulement que pendant les Cent-Jours, son homonyme, M. le comte Fourier, nommé préfet du Rhône par Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, le plaça à la tête du bureau de statistique de cette préfecture.

Les maux d'une double invasion pesaient sur la France à l'époque (fin de 1815) où nous sommes arrivés de la vie de l'auteur du système phalanstérien. Fourier, bien qu'il spéculât toujours dans ses travaux sur le bonheur de l'Humanité entière, était animé cependant d'un sincère et sérieux patriotisme, — non pas, à la vérité, de ce misérable esprit de parti, sentiment mesquin, le plus souvent contraire au bien de la patrie elle-même, et auquel on a

trop prodigué de tout temps, et particulièrement de nos jours, ce beau nom de patriotisme. Aussi, plus sensible en réalité aux revers et à l'abaissement de la France qu'il n'affectait de le paraître, Fourier déplore en plusieurs endroits de ses écrits, avec une amertume qui, pour avoir revêtu une forme misanthropique, n'en révèle pas moins un profond amour du pays; Fourier, dis-je, déplore que ses compatriotes n'aient pas su se soustraire aux calamités dont ils ont été accablés depuis, en mettant à l'essai sa découverte dès qu'elle leur fut annoncée. Par cette opération, qui eût été rapidement imitée de toutes parts, le monde aurait passé, suivant lui, en quelques années, à un état social supérieur à la Civilisation, état qui devait rendre impossible désormais toute espèce de guerres, aussi bien internationales que civiles. Voici à cet égard ce qu'écrivait en 1818 l'auteur de la *Théorie des quatre mouvements*, dans une Introduction mise en tête d'un exemplaire de son livre :

« J'avais déjà résolu quelques-uns des problèmes principaux, entre autres celui de la formation des séries passionnelles et de la distribution d'une phalange d'harmonie domestique à 810 caractères contrastés; je tenais déjà le secret de la répartition équilibrée. On pouvait donc, dès cette époque, sortir de la Civilisation. Les Français ont préféré y rester : elle leur a valu depuis une perte de 1,500,000 têtes dans les combats, des humiliations et des spoliations de toute espèce; le tableau de ces désastres est la meilleure réponse à leurs plaisanteries, dont ils ont été si bien punis. »

Je sais qu'en l'absence des preuves de l'infaillibilité de ses combinaisons sociétaires, ce langage de la part de Fourier peut sembler étrange, pour ne pas dire plus. Mais lorsqu'on s'est initié à la connaissance de toutes les ressources qu'il a su faire découler du principe d'Association; lorsque, par des exemples tirés même de la société ac-

tuelle, on juge de toutes les merveilles que va opérer dans la main de cet enchanteur la baguette magique de l'Attraction à laquelle nous obéissons tous; lorsqu'on voit, grâce à une simple transformation des conditions du travail, chacune de nos passions, lors même qu'elle ne chercherait que sa satisfaction propre, concourir en raison même de son intensité à l'harmonie et à la prospérité sociale; lorsqu'on a suivi l'inventeur dans ces détails minutieux de dispositions et de calculs où tout a été prévu, où pas une des forces qui se trouvent dans la Nature et dans l'Humanité n'a été omise, — oh! alors l'étonnement, disons mieux l'ébahissement, subsiste toujours sans doute; mais la possibilité de la réalisation de tous ces biens apparaît aussi, et quiconque ne veut pas faire abnégation de son intelligence, ni laisser étouffer la voix de son cœur et de sa raison sous l'autorité des maximes qui depuis trois mille ans président aux malheurs de la terre, demeure convaincu que Fourier a bien réellement trouvé les lois de la destinée sociale de l'Homme, et donné à la génération contemporaine les moyens d'entrer dans cette destinée heureuse : destinée telle en un mot que l'a dû préparer pour ses enfants un Dieu souverainement bon.

Ces considérations, je le sens bien, pourront ne pas paraître à leur place dans une notice biographique. Mais, quand on est imbu de la sublime doctrine de Fourier, comment parler de l'auteur sans chercher à faire sentir le prix de sa découverte à tous les esprits larges et à tous les cœurs généreux? à tous les hommes enfin, car tous, sans exception, ont le même intérêt que nous à l'application de cette découverte, un intérêt de bonheur collectif et de bonheur particulier?

Dans l'hiver de 1815 à 1816, Fourier quitta Lyon et se retira à Talissieu, village du Bugey, dans le département de l'Ain, chez les enfants de sa sœur, madame de Rubat,

dont le mari était mort sous-préfet de Belley. Il habitait aussi cette dernière ville une partie du temps, chez une autre sœur, madame Parrat-Brillat : presque toutes ses lettres de cette époque sont datées de Belley, où bientôt il résida exclusivement, s'étant brouillé avec les Rubat, qu'il cessa de voir. C'est là que, pendant les cinq années qui vont suivre, Fourier mûrira sa découverte et élaborera les diverses branches de sa Théorie. La plupart de ses cahiers manuscrits ont été rédigés dans cet intervalle de temps, aussi bien ceux qui sont restés inédits que ceux qui servirent à la composition du *Traité de l'Association*¹.

L'année 1816 fut importante pour l'avenir de la Doctrine harmonienne². Elle mit en rapport avec Fourier l'homme qui avait le premier compris toute la valeur de sa conception, et qui devait lui procurer les moyens de la mettre au jour avec les développements que laissait à désirer l'ouvrage de 1808. Cet homme était Just Muiron, dont les titres ne sont ignorés d'aucun de ceux qui s'intéressent aux idées phalanstériennes.

Doué d'une de ces natures *chercheuses* du vrai dont parle Montaigne, mais peu satisfait de tout ce qu'avaient pu lui enseigner les livres des savants, des philosophes, des moralistes, des économistes, de tous ceux, en un mot, qui prétendent expliquer le monde et la destinée humaine, Just Muiron sentait qu'il allait être atteint de ce scepticisme mortel, fruit trop ordinaire de l'étude de ces systèmes fragmentaires et contradictoires, lorsqu'en 1814 la *Théorie des quatre mouvements* lui tomba entre les mains. Ce fut pour lui le trait de lumière qui dissipa les ténèbres du chaos philosophique amassé dans sa tête. Il se mit aus-

¹ Les premiers se publient depuis 1845 dans la *Phalange*, revue fondée par l'École sociétaire. (Note de la 3^e édit.)

² Doctrine harmonienne, Système phalanstérien, Théorie sociétaire, expressions qui désignent une seule et même chose dans le langage de Fourier et de son École.

sitôt en quête de l'homme qui apportait une solution si merveilleuse de tous les problèmes sociaux, et qui donnait pour gage de la réalité de sa découverte des aperçus d'une telle portée, qu'il était impossible de n'être pas frappé de la puissance en quelque sorte divine de son génie. Mais la recherche n'était pas facile; car pour toute indication, le livre portait : *S'adresser à l'auteur* (CHARLES, à Lyon). Néanmoins le zèle de l'adepte parvint à découvrir le nom et la résidence du maître auquel il put écrire en 1816, pour lui faire part de l'impression qu'il avait éprouvée de la lecture de son premier ouvrage, et lui demander quelle suite il avait donnée ou il se proposait de donner à ses idées.

La réponse de Fourier fut simple, polie, bienveillante. Il y indiquait les obstacles qui l'avaient ou empêché ou détourné de tenter de nouvelles publications depuis celle de 1808, ajoutant qu'il venait de se retirer à Belley pour s'occuper d'un traité complet de sa théorie de l'Attraction, mais qui ne devait pas paraître avant deux années au plus tôt.

La correspondance était engagée : Muiron n'eut garde de la laisser finir, avide qu'il était et de connaître tous les développements donnés par l'inventeur à sa théorie et de coopérer soit à l'œuvre de la propagation, soit aux préparatifs d'une réalisation si désirable pour le bien de l'humanité. Cette correspondance entre Fourier et son premier disciple sera un des documents les plus précieux pour l'histoire de l'évolution de l'idée sociétaire dans le monde. Lorsqu'elle commença, Fourier était bien revenu de l'opinion (s'il l'avait jamais eue) qu'il ferait admettre aisément les vérités par lui découvertes. « Ne croyez pas, » écrivait-il à Muiron en reproduisant les expressions d'une lettre de ce dernier, « ne croyez pas à l'extrême facilité avec laquelle je dissiperai tous les doutes. On a de la peine à éclairer ceux-là mêmes qui ont, comme vous, l'intelligence et l'intention; que sera-ce de ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre? » Une chose frappe aussi tout d'abord

dans les communications du maître; c'est sa rigueur impitoyable pour les subtilités métaphysiques sans but utile; c'est son attention continuelle, sa persistance obstinée à ramener toujours la question pratique et importante, celle du bonheur social, et par conséquent de l'organisation industrielle qui peut seule le procurer.

Fourier avait dès lors arrêté le plan de son grand ouvrage qui devait avoir neuf volumes. Pour donner une idée de l'immensité du champ qu'il embrassait, nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs le tableau suivant. C'est la distribution de l'ouvrage telle que l'auteur l'avait établie, et l'indication des matières qu'il devait traiter dans chacun des neuf tomes.

1. Doctrine *abstraite* de l'Attraction passionnée. — Doctrine *mixte*, Association et Attraction.
2. Synthèse routinière de l'Attraction et de ses équilibres.
3. Analyse des douze passions et de l'échelle des huit cent dix caractères.
4. Synthèse méthodique et théorie transcendante.
5. Du commerce mensonger ou concurrence complicative.
6. Contre-marche des passions. Analyse et synthèse du mouvement subversif.
7. Analogie universelle et cosmogonie appliquée.
8. Théorie intégrale de l'immortalité de l'âme.
9. Répertoire et dictionnaire en mode composé.

Mais si pour un sujet aussi immensément vaste les matériaux étaient immenses dans la tête et dans les manuscrits de l'auteur, ses ressources pour faire face aux frais d'impression étaient loin d'y répondre.

Ce fut alors, en l'année 1818, que Just Muiron alla passer quelques mois à Belley, auprès de Fourier. Il se faisait fort de pourvoir, avec l'aide de ses amis, aux avances nécessaires pour l'impression de l'ouvrage, et il décida l'auteur à choisir Besançon, leur ville natale à tous deux, pour le lieu où se ferait cette impression.

Fourier se rendit à Besançon sur la fin de décembre 1820, pour convenir des arrangements relatifs à la publication projetée, et pour la vente d'une maison qu'il y pos-

sédait en commun avec ses sœurs. Lors de ce premier voyage, il logea chez l'une d'elles, madame Clerc, et son séjour à Besançon fut de trois semaines, à peu près.

Pendant ce temps, la liaison entre Muiron et lui devint plus intime. C'est à dater de cette époque, qu'en écrivant au disciple, le maître emploie dans ses lettres l'expression de *mon cher ami*.

Lors même qu'ils étaient l'un auprès de l'autre, les communications entre eux avaient lieu par écrit, Muiron étant demeuré, à la suite d'une maladie éprouvée dans sa jeunesse, atteint de surdité. Cette pénible circonstance a eu cependant un avantage : grâce à elle, les traces de leurs entretiens ont été fixées et subsistent ; on a du moins une grande partie des réponses de Fourier aux questions que lui faisait le jeune adepte, empressé de pénétrer plus avant dans la science nouvelle.

Cette partie des communications du maître et du disciple n'en est pas assurément la moins curieuse. On s'étonne, en parcourant ces notes, écrites *currente calamo*, de voir comment Fourier se trouve toujours en mesure de répondre à la minute, avec une précision extrême, sur tant de points différents, sans que jamais la moindre contradiction apparaisse entre les solutions qu'il donne. Si quelqu'un doutait que Fourier possédât réellement une boussole invariable et sûre, il lui suffirait, pour s'en convaincre, d'examiner ces feuillets volants, ces bouts de papier griffonnés à la hâte, où cependant tout est si bien lié et coordonné, qu'on n'y saurait saisir l'ombre d'une incohérence quelconque, ni trouver une seule ligne ou un seul mot qui en contredise un autre.

Malgré leur rapidité, ces improvisations sont en général assez correctes de style. Fourier dit cependant quelque part, au milieu d'un de ces entretiens à la plume : « Il » faut observer qu'en écrivant si promptement, je n'écris » pas en français ; mais ceci n'est pas pour envoyer à l'im-

» pression, et il est permis d'y faire des solécismes. » Quoiqu'il répondit en général sans hésiter sur tous les problèmes les plus compliqués et les plus ardu, il s'en faut pourtant que Fourier parlât jamais au hasard. A l'égard de certaines questions qui lui étaient adressées, il déclarait ne savoir pas, n'avoir pas encore appliqué le calcul ou ne posséder pas les données nécessaires à leur solution, données que pourraient seules fournir des notions d'histoire naturelle, de physique, de chimie, etc., qu'il n'avait pas eu l'occasion d'acquérir.

Loin de se montrer défiant, il était alors ouvert et communicatif; loin d'éviter les demandes d'explication, il les provoquait lui-même et se mettait à toute heure à la disposition du disciple pour résoudre les difficultés qui s'offraient à celui-ci. « Je répondrai toujours avec plaisir à vos » observations, » lui écrivait-il; « ne vous gênez pas de » venir me questionner quand il vous plaira. »

Pendant ce séjour de Fourier à Besançon, Muiron s'efforça de lui procurer les distractions qui convenaient à ses goûts. C'était la saison des soirées; Fourier assista à un ou deux bals : il aimait le bal, disait-il, pour jouir du coup d'œil.

C'est pendant les quelques jours qu'il passa alors à Besançon que Fourier conçut l'idée d'un projet d'assainissement et d'embellissement de cette ville, travail qu'il exécuta un peu plus tard. Ce qu'il se proposait surtout par là, c'était d'intéresser ses compatriotes à l'ouvrage qu'il allait publier, et dans lequel serait développée sa Théorie sociale. Les dispositions à prendre pour l'édition de son livre, les chances qu'elle présentait, voilà l'objet de ses préoccupations constantes, et le sujet de presque toutes ses conférences avec Muiron. Celui-ci pressait vivement la publication, comme le prouve un billet par lequel Fourier prenait congé de son ami :

« Je vous prévien de mon départ, qui aura lieu demain à cinq heures, et vous fais, avec mes adieux, mille remerciements des bontés dont vous m'avez comblé pendant mon séjour.

» Vous avez gagné votre procès hier soir sur mon voyage à Bâle et Genève : il sera supprimé d'après l'explication que j'ai eue hier, et rien ne me détournera de mes transcriptions que cette affaire aurait pu déranger pendant une vingtaine de jours.

» Elles vont commencer dès que je serai réinstallé à Belley. Toutefois, j'y resterai le moins que je pourrai, et je tâcherai de revenir ici dès l'équinoxe, s'il est possible, n'ayant rien qui me retienne à Belley, dès que j'y aurai réglé les affaires relatives à la vente de la maison.

» J'ai employé aujourd'hui ma dernière matinée en promenades récréatives, où j'ai réglé tout ce qui se trouvait à examiner, d'après notre colloque avec M. Lapret¹. Nous parlerons de cela en temps et lieu ; cela ne serait d'aucun intérêt pour le moment.

» Lorsque je serai à Belley, je vous écrirai et recevrai avec plaisir de vos nouvelles. Peut-être que je passerai par Lyon ; cela dépendra d'une lettre que je pourrai trouver à Bourg.

» Conservez-moi votre amitié et travaillons de concert à la grande affaire. »

Ce billet n'est pas la seule pièce de la correspondance qui témoigne des sollicitations pressantes de Muiron pour que l'impression de la Théorie n'éprouvât aucun retard.

Après avoir passé environ trois mois à Belley, occupé de la transcription de ses cahiers et de la mise au net des parties de sa doctrine qu'il allait livrer à l'impression, Fourier revint à Besançon vers la mi-avril 1821. L'époque de son retour nous est donnée par un billet adressé à

¹ M. Lapret était architecte de la ville et du département. Ce passage a trait au projet d'embellissement de Besançon.

Muiron, sous la date de Besançon, 18 avril, et qui commence ainsi :

« Je me réjouis, mon cher ami, de pouvoir un peu converser avec vous, et, selon mon usage, vous écrire quelques lettres à *bout portant*, de la main à la main. »

Fourier, comme nous l'apprend ce même billet, loua une très-modeste chambre garnie dans la rue des Granges, n° 75, et prit pension chez un traiteur de la ville, où il se vit, non sans regret, disait-il, obligé de subir la coutume parisienne, de dîner à l'heure où nos pères soupaient. Par suite de cette contrariété, ou pour tout autre motif, il ne resta pas longtemps à cette pension, quoiqu'elle n'offrit, sous le rapport du personnel, ni l'un ni l'autre des inconvénients qu'il avait surtout voulu éviter, « une réunion de jouvenceaux ou une table entièrement composée de militaires. »

A peine installé, Fourier se mit à l'œuvre pour laquelle il était venu à Besançon : le *Traité de l'Association domestique-agricole* (2 forts volumes) y fut imprimé chez madame veuve Daclin, et tiré à mille exemplaires¹. Suivant la remarque de l'auteur, le vrai titre de l'ouvrage eût été : *Théorie de l'Unité universelle*.

Comment donner en quelques lignes une idée de ce livre colossal ?

C'est là que Fourier, prenant pour archétype de l'univers l'organisation passionnelle de l'homme, suivant cette pensée de Schelling, souvent citée par lui : *L'univers est*

¹ Cette édition est épuisée. En 1842, il en a été fait une seconde en quatre volumes, comprenant les *Sommaires* que Fourier écrivit un an après la publication du *Traité*. Dans l'édition nouvelle, on a rétabli le titre que l'auteur avait d'abord destiné à son ouvrage, *Théorie de l'Unité universelle*, et qu'il avait remplacé par un autre moins compréhensif et moins exact, pour ne pas effaroucher l'opinion prévenue contre les systèmes généraux. Les quatre volumes de la *Théorie de l'Unité universelle* forment les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e tomes des œuvres complètes de Fourier, publiées par l'École sociétaire. Le 1^{er} tome se compose de la *Théorie des quatre mouvements*.

fait sur le modèle de l'âme humaine, assigne l'ordre de distribution des mondes avec la même assurance que s'il assistait aux conseils de Dieu même; c'est là qu'appliquant partout sa loi de la SÉRIE, il établit le lien des destinées de tous les êtres, parcourt l'échelle entière de la création, franchissant quelquefois d'un bond l'intervalle qui sépare les deux extrêmes, l'infiniment grand et l'infiniment petit, ne perdant jamais de vue d'ailleurs ni l'un ni l'autre dans ses spéculations, soit les plus grandioses, soit les plus mesquines et les plus triviales en apparence. Au milieu de ces courses audacieuses à travers l'espace, où l'on ne saurait le suivre sans éprouver le vertige, il n'oublie pas le but prochain et immédiat de son œuvre, l'ASSOCIATION. Ne croyez pas que, pour faire sentir les énormes avantages qu'aurait l'état sociétaire sur l'état actuel de morcellement agricole et domestique, il craindra de descendre dans tous les détails des travaux de culture et de ménage. Puis, lorsque, par un parallèle frappant des résultats de ces deux modes d'exercice de l'industrie, il vous aura bien convaincu de l'incomparable supériorité du mode sociétaire, il vous en révélera tout à coup la propriété la plus merveilleuse, l'*Attraction industrielle*, la propriété de répandre tant de charmes sur les travaux, que chacun y soit entraîné par plaisir, par passion. Et ce n'est pas ici, prenez-y garde, un simple accessoire à la question principale, ou le rêve d'un auteur épris de son système et ne se faisant pas scrupule de lui attribuer une perfection de plus : l'*Attraction industrielle* ! c'est la condition vitale de l'Association, aussi bien que la condition de la liberté. La liberté ne sera qu'un vain mot pour les masses, tant que les travaux auxquels elles sont vouées n'exciteront que répugnance et ne seront exercés que par crainte de la faim ou d'un châtement corporel. Quant aux moyens de donner ce puissant attrait à la plupart des travaux utiles et de le compenser dans le petit nombre de ceux qui n'en sont pas

susceptibles, il suffit d'avoir lu la partie du *Traité de l'Association* où Fourier les développe en regard des penchants qui leur correspondent et qui se font remarquer chez tous les hommes, pour rester convaincu qu'ils existent réellement, et que leur mise en œuvre serait le signal du ralliement volontaire et passionné de toutes les populations humaines, et, dans l'Humanité, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les classes, à l'industrie productive.

Augmenter la production, autrement la richesse, voilà le premier pas vers toute amélioration sociale. Aussi est-ce le premier résultat que Fourier signale de l'application de sa Théorie. « La découverte que je publie, — dit-il dans sa » dédicace aux nations *endettées*, — est la seule qui satis- » fasse le vœu le plus général, celui de la richesse. Elle » aura pour partisans tous ceux qui préfèrent trois ducats » à un ducat. La théorie d'Association agricole enseigne le » moyen d'obtenir EN VALEUR RÉELLE un revenu de 3,000 fr. » de tel domaine qui ne rend que 1,000 fr. dans l'état ac- » tuel ou état de culture morcelée, insociétaire, qu'on voit » régner dans nos campagnes. »

Sur ce simple aperçu, j'entends déjà se récrier tous nos sycophantes spiritualistes, gens qu'on voit cependant si âpres à la curée des places et des honneurs qui rapportent : « Fourier, diront-ils, — s'ils osent enfin nommer cet homme qui a été mille fois plus loin qu'eux et leurs maîtres dans l'investigation de tout ce qui touche aux destinées humaines, — Fourier matérialise la société; il voudrait, comme Circé, changer les hommes en porceaux! »

Eh ! non, messieurs les champions du devoir *pénible* et des privations (pourvu qu'elles ne vous atteignent pas) : Fourier ne commence par assurer les besoins du corps qu'afin de mieux préparer et garantir le libre essor de toutes les facultés de l'âme ; il enlève de dessus l'âme humaine un poids qui l'étouffe, qui la resserre, qui la fait petite au point de n'y laisser de place qu'à l'égoïsme. On

voit qu'il ne s'agit pas simplement pour lui de cette âme-*intellect*, âme *neutre* qui se perd volontiers dans les nébuleuses rêveries d'un *farniente* perpétuel, — mais plutôt de cette âme-*désir*, âme essentiellement *active*, foyer de nos affections, mobile de tous nos actes, qui n'a pas été seulement jugée digne d'une analyse méthodique de la part des psychologues et des métaphysiciens, et dont la connaissance était pourtant la clef du système de l'univers.

C'est, en effet, sur l'étude des tendances de l'âme humaine ou de l'attraction passionnelle que Fourier base toutes ses spéculations, celles relatives à un autre ordre social, comme celles qui ont trait aux faits cosmogoniques, et qui sont moins explicitement admises par beaucoup de ses partisans. Il existe sans doute une grande différence entre les unes et les autres, sinon quant à leur degré de certitude, du moins quant aux preuves qu'il en a données, et lui-même était le premier à établir cette différence. Aussi a-t-il soin d'avertir, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il n'a mentionné les résultats cosmogoniques et analogiques auxquels il a été conduit par sa méthode qu'afin de prendre date en sa qualité d'inventeur. Du reste, il ne demande à personne d'y croire ; il consent à ce qu'on regarde, si l'on veut, toute cette partie de ses écrits comme purement chimérique, pourvu qu'on n'en tire pas d'inductions (car elles seraient tout à fait mal fondées) contre la partie qui est positive et accompagnée de preuves que chacun peut vérifier, soit dans la société, soit sur lui-même. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette seconde partie sert seule de base aux calculs sociétaires, et constitue par conséquent tout le côté pratique du système.

Lorsque Fourier pose à la Science sociale, pour premier but la RICHESSE, il est conduit là par l'étude des tendances de l'homme. La première de toutes le porte à désirer la richesse, ou, pour employer le langage de Fourier, le LUXE : luxe *interne*, qui correspond à la santé ; luxe *externe*, à

la richesse. Cette tendance elle-même est la résultante des cinq passions *sensitives*, comme la tendance aux GROU-PES, ou à former des liens affectueux, résulte des quatre passions *affectives*¹ (amitié, ambition, amour, familisme), comme la tendance AUX SÉRIES DE GROU-PES procède des trois passions *distributives*, ou besoins de variété, d'émulation, d'enthousiasme. Enfin, pour résultante totale de toutes ces tendances partielles, nous aurions l'UNITÉISME ou tendance à l'Unité, à l'harmonie. — Mais je m'arrête ; car je ne me suis engagé dans cet aperçu de l'analyse passionnelle donnée par Fourier qu'afin de montrer comment, lors même qu'il ne paraît s'occuper que de la partie toute matérielle de son sujet, il est toujours guidé par des vues générales qui se rattachent par un lien non interrompu à tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans l'homme, les affections, le sentiment de l'Unité ou sentiment religieux.

Ce qu'on ne saurait trop admirer dans Fourier, c'est la féconde puissance de synthèse et d'analyse qu'il déploie dans toutes les questions avec une si indomptable logique. Si nous voulions en citer un exemple, nous renverrions à la notice² où il démontre « l'excellence de l'Attraction » passionnelle, sa propriété d'interprétation divine permanente, et la nécessité de la prendre pour guide dans tout » mécanisme social où l'on veut suivre les voies de Dieu, » arriver à la pratique de la justice et de la vérité, et à » l'unité sociale. » C'est là qu'on trouve le tableau des garanties que l'Attraction établit entre Dieu et l'homme ; celui des attributs de Dieu, qui sont :

- « Distribution intégrale du mouvement ;
- » Économie de ressorts ;

¹ Les quatre Affectives sont aussi dites Passions *cardinales*, parce qu'elles sont les véritables éléments de la sociabilité. (Voyez la 2^e partie de l'ouvrage.)

² *Traité de l'Association ou Théorie de l'Unité universelle*, tom. I, pag. 183 et suiv. de la 1^{re} édition ; tom. II, pag. 239 de la 2^e.

- » Justice distributive ;
- » Universalité de providence ;
- » Unité de système ; »

attributs desquels Fourier déduit, par rapport à l'ordre social, des conséquences si remarquables.

S'agit-il de tracer le cours du mouvement social et d'en caractériser les diverses périodes ? Quoi de plus frappant que ces quatre phases admises par Fourier, qui embrassent toute la carrière sociale de l'Humanité et qui correspondent aux quatre âges successifs de sa vie générale ? La première de ces grandes phases, qui correspond à l'enfance du genre humain et dans laquelle nous sommes encore, comprend, outre la société primitive (*Edénisme*, période 1, que nous laissons hors ligne), les cinq périodes limbiques, *Sauvagerie*, *Patriarchat*, *Barbarie*, *Civilisation*, *Garantisme*. Ces sociétés ont toutes un caractère commun, le ménage familial, et, pendant leur durée, le mal domine sous les formes suivantes : Indigence, fourberie, oppression, guerre, etc. A la première phase du mouvement social appartiennent encore les deux premiers degrés de l'*Association* ou *Ordre sociétaire*, périodes 7 et 8. Mais le mal, qui avait déjà beaucoup diminué sous la 6^e période ou *Garantisme*, a presque entièrement disparu, du moment qu'on est entré dans les combinaisons du régime sociétaire, qui rendent le travail attrayant et développent chaque individu suivant sa nature. Dissipant les ténèbres des temps d'infortune, l'aube du bonheur a lui désormais pour l'humanité. (Voir la 2^e partie de cet écrit, *Exposition de la Théorie*).

Remarquons, à propos de ces catégories qui n'ont rien d'arbitraire et dont chacune a ses caractères propres et parfaitement distincts, que Fourier est le premier qui se soit avisé de faire un classement régulier des diverses formes sociales. Pourtant ce n'est qu'au moyen d'un tel classement qu'il est possible de les comparer entre elles et

d'apprécier leurs tendances respectives. Fourier a donné un sens précis et vraiment scientifique à des mots qui, avant ses travaux, avant sa lumineuse analyse, n'avaient qu'une signification vague, équivoque, obscure, cause incessante de confusion, de malentendus et de méprises déplorables, qui ne contribuaient pas peu à perpétuer l'aveuglement sur toutes les questions relatives au mouvement social. Tels sont les mots *Barbarie*, *Civilisation*, que Fourier seul a définis rigoureusement.

L'auteur du *Traité de l'Association* n'étonne pas moins par la profondeur et l'originalité de sa critique, lorsque, scrutant en particulier l'organisation de notre société actuelle, il en fait ressortir les vices, les contradictions, les absurdités palpables, sources de tant de misères, d'amertumes et de duperies pour les hommes. Qu'on lise à cet égard l'acte d'accusation qu'il a dressé contre les méfaits et les crimes du commerce, les pages où il a tracé le tableau des disgrâces des industriels, celles où il fait le dénombrement des *improductifs*, le curieux passage dans lequel il signale les conflits de l'éducation civilisée et le singulier résultat définitif des quatre genres d'enseignements contradictoires qu'elle présente : ce sont là des peintures que ni Juvénal, ni Molière ne désavoueraient.

Suivons-nous, enfin, l'auteur dans la partie organique de son ouvrage, où il dépeint les institutions et les mœurs des périodes sociales régies par le principe d'Association ou périodes harmoniques ? Ici les merveilles de l'ordre sériaire, les pompes de l'Harmonie nous attendent. Fourier, cet autre Colomb, nous entraîne vers les brillants rivages qu'a découverts son génie ; nous marchons sur ses pas de surprise en surprise dans un monde tout féérique, qui n'est pourtant, comme il le prouve, que la destinée véritable de l'homme !

Ces indications sont bien insuffisantes, sans doute, pour faire pressentir toute la portée de l'ouvrage capital de Fou-

rier ; je dois m'y borner néanmoins, afin de reprendre le récit de sa vie, objet spécial de cette première partie de mon travail.

L'impression du *Traité de l'Association domestique-agricole* avait pris les six derniers mois de 1821 et les huit ou neuf premiers de 1822. En novembre de la seconde de ces deux années, Fourier se rendit à Paris avec une partie de l'édition de son livre, afin d'en activer la vente et de se tenir à la disposition des personnes qui pourraient avoir l'intention de faire l'essai de sa théorie d'Association industrielle. Hélas ! à cet égard il devait longtemps encore attendre, et toujours vainement !

L'ouvrage ne se vendait pas ; les journaux n'en voulurent seulement pas faire mention. Pour suppléer à leur silence, qu'il attribuait à l'influence de la cabale philosophique, Fourier publia en 1823, mais sans plus de succès, un Sommaire de son grand *Traité* ¹.

Dans cet écrit, il s'attachait d'abord à convaincre les différentes classes de l'immense intérêt qu'avait chacune d'elles à l'expérimentation de la Théorie sociétaire, dont il présentait çà et là quelques aperçus saillants, ceux qui lui semblaient les plus propres à faire impression sur les esprits. Il signalait ensuite les aberrations de la critique *arbitraire*, la nécessité de lui donner un contrepoids, d'établir contre elle une institution de garantie dans l'intérêt du public comme dans celui des auteurs. Tels seraient un tribunal d'appel qui entendrait l'auteur jugé concurremment avec ses critiques ; un jury d'examen des découvertes, qui aurait pour règle « qu'en *matière d'invention touchant*

¹ *Sommaire et annonce du Traité de l'Association domestique-agricole, ou Attraction industrielle.* Brochure in-8°, de très-grande justification ; 120 pages compactes. — Chez Bossange, rue Richelieu, 60 ; 1823. Le *Sommaire* est lui-même précédé de huit autres pages intitulées : *Argument du Sommaire* ; et Fourier y ajouta encore un *Avertissement aux propriétaires et capitalistes*, comprenant huit nouvelles pages.

aux grands intérêts de l'état, il faut juger le fond avant la forme. Car, fait observer Fourier, un inventeur peut ne s'exprimer qu'en patois, ne savoir pas distribuer un traité, et pourtant avoir fait une précieuse découverte. » Ceci avait trait aux railleries dont l'avaient criblé quelques beaux esprits de la presse parisienne, à propos de son style et de sa méthode. Il s'en faut, d'ailleurs, que tout ce méchant persiflage ébranlât le moins du monde la confiance de Fourier ¹.

Il était à l'épreuve des contre-temps, des mécomptes et de la détraction.

« Laissez faire, » — écrit Fourier (10 juillet 1823) — « laissez faire les petits esprits qui ne veulent pas comprendre. Soyez moins impatient. N'exigez pas qu'on batte l'ennemi avant d'être entré en campagne... »

« Vous dites, » répond-il une autre fois à Muiron, — « que M. de D*** dit qu'il y a un peu de fêlure dans cette tête. C'est le refrain de tous ceux qui ne sont pas de force à élever une objection recevable. Cinquante millions d'Européens prétendaient que Colomb avait la tête fêlée. Cette ruse est vieille comme les rues. Il faut réfuter une théorie, et non pas ravaler l'auteur. »

Paroles à la fois pleines de bon sens et empreintes de toute l'autorité du génie. A ce langage si ferme et si calme, comme on reconnaît l'homme sûr de lui-même, le grand homme cuirassé contre les sots jugements de la médiocrité aveugle !

¹ Qu'on en juge plutôt par ce commencement de la Note 1 du *Sommaire* :

« *Métempsychose des bouquins.* — Dès la fondation de l'état sociétaire, les ouvrages philosophiques les plus notables seront réimprimés à plusieurs millions d'exemplaires : ces écrits, quoique perdus sous le rapport dogmatique, seront doublement en crédit, à titre de classiques littéraires, monuments plaisants de l'esprit humain, *cacographies sociales*. On en signalera, pour l'instruction des enfants et des pères, tous les contre-sens de détail et d'ensemble, comme je l'ai fait sur les deux articles tirés du *Télémaque* (II, 553), et de l'*Homme des champs* (II, 617). On les réimprimera en y mettant une *contre-glose* ou analyse des contre-sens, qui sera au moins égale en étendue à l'ouvrage.... »

Fourier avait frappé à toutes les portes afin d'attirer l'attention sur sa découverte. Il avait envoyé le *Traité de l'Association* à certaines notabilités qu'il croyait susceptibles d'y prendre intérêt, telles que les Chaptal, Laroche-foucault, de Laplace, etc. ; il avait distribué un assez grand nombre de *Sommaires*. Mais la plupart des personnages auxquels il fit remettre sa brochure ne daignèrent même pas en prendre connaissance. Les plus polis s'excusèrent, comme fit Benjamin Constant, sur leurs occupations multipliées.

En somme, l'auteur de la Théorie sociétaire n'obtint guère de succès de ses démarches. « Vous vous trompez, » écrivait-il à ce sujet le 25 août 1824, « en pensant qu'il » soit si facile à Paris de se faire des partisans. C'est au » contraire une ville où l'on n'a d'opinion que celle des » journaux. Il faudrait, pour avoir des partisans à Paris, » que je fusse engagé en Angleterre. »

Fourier comptait beaucoup alors sur l'Angleterre pour la réalisation de sa Théorie. Nulle autre puissance ne lui paraissait avoir un intérêt aussi pressant à la transformation sociale. Il eut un moment l'espoir d'avoir trouvé dans un riche Anglais, propriétaire en Touraine, le *Candidat* qu'il cherchait pour la fondation du Phalanstère. Cette illusion, car c'en était une, s'évanouit bientôt, comme devaient s'évanouir successivement toutes les illusions du même genre dont l'inventeur se berça jusqu'à son dernier jour.

A cette époque Fourier se trouva en rapport avec quelques gens de lettres, parmi lesquels nous citerons M. Ch. Nodier, son compatriote, M. Aimé Martin, l'un des rédacteurs du *Journal des Débats*, M. Julien (de Paris), alors directeur de la *Revue Encyclopédique*. Mais la bienveillance de ces messieurs pour l'auteur de la *Théorie de l'Unité universelle* n'alla pas jusqu'à faire admettre des comptes-rendus sérieux de son livre dans les divers journaux où chacun d'eux avait de l'influence. Ses relations

avec M. Julien ne lui évitèrent même pas d'être assez maltraité dans la *Revue Encyclopédique*, par un certain M. Ferry, qui n'avait rien compris à la Théorie qu'il prétendait juger. Fourier répondit; mais comme on refusait d'insérer sa réponse, il s'avisa d'un stratagème pour la faire accueillir.

Il allait chez une dame anglaise, madame Wheeler, et là il rencontrait quelques autres personnes de la même nation ¹. De ce nombre était un officier, M. Smith, qui était devenu, ainsi que la maîtresse de la maison elle-même, partisan déclaré de la Doctrine phalanstérienne. Fourier, après avoir fait sa réponse aux critiques dont il se plaignait, la fit traduire en anglais par le capitaine Smith, afin de l'adresser ensuite à la Revue comme article venant d'Angleterre. Il était persuadé que de la sorte elle aurait beaucoup plus de chances d'être accueillie, et que la Revue pourrait bien la donner en lui faisant subir une nouvelle traduction de l'anglais en français. Nous ignorons quel fut le succès de cette ruse de guerre bien permise assurément.

Après des tentatives vainement réitérées auprès des distributeurs de la publicité; après avoir sans résultat fait des offres à M. Owen ², qui tentait alors de réaliser l'Asso-

¹ La dame anglaise dont il est ici question, et dans la compagnie de laquelle Fourier paraissait se plaire, était venue habiter Paris avec sa fille, jeune personne de seize à dix-huit ans, qu'elle eut la douleur de perdre en 1826. Pour consoler cette malheureuse mère, Fourier écrivit, sur l'état des défunts dans l'autre vie, une Note de quelques pages, où il n'hésite pas à déterminer, relativement à cet état, des choses qu'ont laissées jusqu'ici dans un vague à peu près complet toutes les religions et toutes les philosophies.

² Au sujet de sa démarche vis-à-vis de M. Owen, voici comment Fourier s'exprime dans une lettre à Muiron, à la date du 8 avril 1824 :

« D'après l'annonce du *Bulletin* (journal de M. Férussac, voir plus loin), j'ai adressé deux exemplaires à M. Owen, en l'avertissant de la prochaine publication de l'Abrégé, et lui disant que, s'il peut fonder une compagnie pour l'essai de l'Association, je lui offre de servir aux appointements du dernier commis de son établissement. »

Owen ne comprit pas la valeur de la Théorie de Fourier, et se contenta de lui faire écrire une lettre de remerciements élogieux par son secrétaire.

« J'ai reçu, — écrit Fourier le 25 août 1824, — une longue lettre de

ciation, mais sans posséder aucune des données théoriques nécessaires; après avoir tout aussi inutilement cherché à intéresser le gouvernement en faveur d'un essai de sa méthode appliquée à l'économie agricole et domestique, Fourier, dont ni le courage, ni la confiance dans sa Théorie n'étaient ébranlés, mais dont le séjour à Paris avait épuisé les ressources, se vit dans la nécessité de quitter la capitale. Cette nécessité devenait d'autant plus impérieuse que, par suite du système d'épurations administratives appliqué par les ultras de cette époque, son ami, M. Just Muiron, venait de perdre l'emploi de chef de division qu'il occupait à la préfecture du Doubs. Au mois de mars 1825, Fourier retourna à Lyon, et il se plaça comme caissier dans une maison de commerce de cette ville.

L'homme qui avait écrit la *Théorie des quatre mouvements* et le *Traité de l'Association* venait reprendre un chétif emploi de commis à 1,200 francs d'appointements!

Quelque disproportion qui ait existé pendant toute sa vie entre la pensée de Fourier et les occupations vulgaires auxquelles il resta constamment asservi, on ne voit pas qu'il ait jamais élevé une plainte à cet égard. Aucune idée de ce genre ne se mêle aux reproches qu'il n'épargne pas d'ailleurs à la génération contemporaine, pour avoir négligé l'examen et l'épreuve de la découverte qui allait ouvrir enfin à l'humanité les voies du bonheur social. L'apôtre de l'Attraction fut, pour son compte, un modèle de résignation. et de stoïcisme.

M. Skene, secrétaire de M. Owen. Il loue beaucoup mon ouvrage, et m'apprend que M. Owen va fonder un nouvel établissement à Motherwell, en Ecosse, près Hamilton. Si j'étais engagé là, comme je le lui demanderai, je pourrais au printemps prochain faire le coup de partie. »

La nouvelle proposition de Fourier n'eut point de résultat.

Une ou deux années plus tard, il vit M. Skene à Lyon, et put s'assurer qu'Owen et ses partisans avaient les vues les plus erronées sur l'Association.

Il ne faut pas s'étonner si Fourier a vivement protesté, dans ses derniers ouvrages, contre toute assimilation de sa Théorie à des doctrines qui proclamaient la nécessité d'abolir la religion, la famille et la propriété.

En 1825, malgré la publication du grand *Traité* qui datait déjà de trois années, la connaissance de la Théorie d'Association était à peine sortie d'un petit cercle de personnes dont Just Muiron était le centre. Au nombre de ces personnes acquises dès lors à la Doctrine phalanstérienne, était madame Clarisse Vigoureux, qui devait plus tard servir, et de sa fortune et de sa plume, la cause qu'une des premières elle avait embrassée. Dès la même époque, M. Victor Considerant, à peine sorti du collège, préludait aux efforts qu'il a si brillamment et si énergiquement soutenus depuis pour la propagation de la Théorie sociétaire. Quelques autres hommes, des plus honorables, avaient aussi dès le principe porté intérêt aux travaux de Fourier, et facilité par leur crédit les publications qui furent faites de 1822 à 1824, pour introduire dans le monde la conception phalanstérienne¹.

Dans cette dernière année avait paru un livre de Just Muiron, *Aperçus sur les procédés industriels*². Le disciple, écartant soigneusement tout ce qui effarouchait les esprits dans les ouvrages du maître, présentait sous une forme des plus modestes le fond des vues de celui-ci sur l'état social, indiquait les moyens de transition d'une application immédiate, et développait, à propos d'une question mise au concours par la société d'agriculture de Besançon, le plan d'un *Comptoir communal*, institution se rapportant à la période sociale désignée sous le nom de *Garantisme* dans la Théorie de Fourier (3).

L'écrit de Muiron fut l'objet d'un rapport fait à l'Académie de Besançon par M. Genisset, dans la séance du

¹ On doit encore citer M. Gabet (de Dijon), M. Godin, juge de paix à Champagnole (Jura), qui avaient aussi dès lors témoigné de leur adhésion aux vues de la Théorie sociétaire.

Quand l'homme de génie, isolé, voit se dresser contre lui tout son siècle, il faut tenir compte de leur discernement et de leur courage à tous ceux qui se rallient dès le principe à la bannière de vérité qu'il élève, et qui saluent les premiers de leur hommage une grande découverte méconnue.

² La 1^{re} édition étant épuisée, il en a été fait une 2^e en 1840.

25 août 1825. Ce rapport est l'un des plus remarquables qui soient sortis de la plume élégante de l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie bisontine. Jetant à cette occasion un coup d'œil sur l'ensemble de la doctrine de Fourier, M. Genisset se bornait à élever quelques doutes du point de vue religieux ; pour le reste, « il se rangeait volontiers, disait-il, dans la classe des *expectants*, dont M. Fourier lui-même a loué l'impartialité et la bonne foi. »

M. Genisset rappelait aussi l'opinion exprimée par le baron de Férussac, qui, rendant compte du *Traité de l'Association* dans son *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (février 1824), prédisait « qu'à moins d'une »
 » marche rétrograde dans la Civilisation, si le développe-
 » ment de l'esprit humain et de la population n'était point
 » arrêté, la force des choses conduirait à l'application de
 » l'idée de M. Fourier, moyennant de certaines modifica-
 » tions dans les détails. »

Fourier se montra assez satisfait de l'article du *Bulletin universel*, duquel sont tirées ces quelques lignes. « Il n'y a, »
 » écrivait-il à Muiron le 12 mars, « aucune malveillance. L'auteur de l'article parle réellement du fond ; mais il ne désigne pas explicitement le procédé, et s'y trompe si bien, qu'il croit l'Association plus praticable en Angleterre. C'est une erreur, puisque la France, à Paris et à Tours, a un mois de culture en sus de Londres, deux mois en sus d'Édimbourg. — Mais ces messieurs ne voient pas qu'il y a deux problèmes à résoudre : associer les intérêts et les passions, et qu'il faut faire travailler par Attraction, ce qui est bien plus aisé en pays chaud cultivant sept mois sur douze. »

Cependant, l'effet produit sur l'opinion par le *Traité de l'Association domestique-agricole* n'étant pas tel à beaucoup près que l'eussent désiré ceux qui avaient à cœur une application des vues sociétaires de Fourier, on l'engagea à

publier de nouveau ses idées dans un résumé dégagé de toute la partie qui inspirait des préventions et de toutes les formes qui repoussaient la plupart des lecteurs par leur étrangeté. Ce projet l'occupait déjà dès l'époque (12 mars 1824) de la lettre dont nous venons de citer un passage. Mais les nécessités de l'existence en retardaient l'exécution, comme on le voit, par ce que Fourier disait encore dans cette même lettre : « Il (M. Gréa) voudrait un petit volume borné à la Théorie pure et simple. C'est bien ce que je ferai, mais avec le temps, car il faut songer à mon établissement de courtage que je compte commencer avec le printemps, l'autre semaine ¹. Alors je ne pourrai travailler que deux heures au plus chaque jour à cet Abrégé. »

M. Gréa, dont il est ici parlé, et qui avait donné son appui pour la publication de 1822, était surtout d'avis qu'il en fallait tenter une nouvelle plus appropriée à l'état des esprits et aux habitudes intellectuelles du grand nombre. Il était tout prêt à fournir les avances nécessaires, pourvu que le manuscrit lui fût montré avant l'impression ; il insista dans ce but pour que Fourier vînt passer auprès de lui, à sa campagne, distante de quelques lieues de Lons-le-Saulnier, le temps nécessaire à la composition de son ouvrage, Fourier s'y rendit en effet ². Mais la condition

¹ Cette entreprise n'eut point de succès. Fourier s'en occupa pendant quelques mois ; mais il avait vu, dès la fin du premier, qu'à Paris le courtage rendrait moins qu'à Lyon, et lui coûterait plus de peine. « On est écrasé, » mandait-il, « par les courtiers à portefeuille. » Et puis il ne connaissait personne parmi les capitalistes dont l'appui lui eût été nécessaire.

Aussi Fourier eut-il bientôt renoncé à sa tentative, comme nous l'apprend le passage suivant de sa correspondance avec Muiron (1^{er} août 1824).

« Si je n'ai pas écrit à M. Mourgeon (à qui il devait l'impression du Sommaire), c'est que je n'avais rien de satisfaisant à lui dire. Je comptais que les bénéfices du courtage iraient croissant ; mais c'est une industrie qui s'arrête à moitié chemin, et ne peut pas aller au delà, si on n'a pas voiture et portefeuille. Aussi prends-je des mesures pour en changer dès le mois de septembre et faire mieux.

² Ce ne fut ni sans difficultés, ni dès le premier moment que la proposition lui en eut été faite, qu'on amena Fourier à accepter l'hospitalité qui lui était offerte à Rotalier. On eut à vaincre de sa part des scrupules pleins de délica-

demandée par M. Gréa, relativement à la communication préalable du manuscrit, ne fut point remplie. Par cette exigence, on voulait s'assurer que Fourier, dans la nouvelle publication, se bornerait à traiter uniquement de l'Association et des moyens de la réaliser. On redoutait, dans son intérêt même et dans l'intérêt de la cause socialiste, sa tendance à amalgamer aux données positives de sa Théorie d'organisation industrielle des aperçus sur la cosmogonie et l'analogie : aperçus magnifiques et grandioses sans doute, qu'aucune des données de la science moderne ne contredit, loin de là, mais qui, étant dénués de preuves positives, effarouchent certains esprits sévères et sont pour les gens frivoles un sujet fécond de plaisanteries. Ajoutons que les hypocrites se font de cette partie

tesse. Il voulut se bien assurer d'abord que sa présence ne serait une cause de gêne ou de contrariété pour personne dans la maison. Il écrivait à ce sujet, le 13 février 1825 :

« La proposition que vous me faites de passer trois mois à Rotalier pour y mettre au net cet ouvrage me conviendrait à merveille, si je n'étais arrêté par divers obstacles et considérations.

» D'abord M. G. a une jeune femme ; il est douteux si cette réception d'un étranger conviendrait à madame comme à monsieur. Je suis, il est vrai, le plus commode des locataires, content partout, comme les apôtres, surtout quand il s'agit de résider dans un joli séjour, comme le village de Rotalier.

» D'autre part, j'ai fait compte de partir au 1^{er} mars (il s'agissait de quitter Paris pour retourner à Lyon) et M. G. ne serait à Rotalier qu'au 1^{er} mai, car qui dit *belle saison* dit 1^{er} mai ; il aurait donc fallu que je pusse attendre au 1^{er} mai. Mes comptes pécuniaires ne sont pas rangés de cette manière, et cela me ferait une différence de deux mois, 240 fr.

» Ces considérations m'obligent à renoncer à une partie de campagne qui m'aurait convenu à merveille sous tous les rapports. »

Une autre fois Fourier allègue telle ou telle circonstance de famille « qui pourrait rendre un hôte, sinon importun, du moins très-superflu. »

Enfin la nécessité de conserver l'emploi qui le faisait vivre est un motif qu'il oppose également aux instances de ses amis.

Dans une lettre du 7 août 1825, après avoir mentionné une éventualité fixée à trois mois, il ajoutait :

« En attendant, je ne puis pas me rendre à votre invitation d'aller à Rotalier, parce que, si je quittais la place que j'occupe ici, dix autres se présenteraient pour la remplir, aux conditions de tenir la correspondance anglaise ou espagnole dont la maison a besoin.... »

Comme Muiron le pressait toujours, dans l'intérêt du prompt achèvement de l'Abrégé, Fourier réplique le 17 août :

des écrits de Fourier une arme redoutable contre les efforts qui ont pour objet la propagation et la réalisation de sa Théorie.

C'est ici l'occasion de le dire, il est à regretter, du moins sous le rapport des facilités d'une réalisation prochaine, intérêt prédominant de la cause, il est à regretter que les amis et les partisans les plus dévoués de Fourier n'aient jamais eu sur lui d'influence, et qu'ils n'aient pu modifier en rien ses déterminations quant aux parties de son système qu'il convenait d'exposer au public. L'habitude de se voir méconnu et traité injustement, l'opinion défavorable qu'il s'était systématiquement faite du caractère des *Civilisés* et qu'il généralisait de la manière la plus absolue, avaient jeté cet homme extraordinaire dans une

« Vous croyez que les bureaux de commerce sont comme ceux d'administration, où l'on prend des congés à terme. Ici je serais bien libre de m'absenter; mais je vous ai fait observer qu'il faut mettre quelqu'un à ma place, et que c'est la quitter. On me l'a donnée parce que je me suis trouvé à Lyon au moment où le caissier quittait pour s'établir fabricant. Ainsi la caisse n'a pas chômé un instant. Vous ne voyez aucun rapport entre la caisse et la correspondance étrangère; il y a un rapport très-palpable: c'est qu'un homme pourra tenir en même temps la caisse et la correspondance étrangère, et leur épargner un commis... Bref, si je vais passer trois mois ailleurs, ce sera quitter ma place, et je suis bien en état d'en juger, connaissant le terrain.

« Il reste donc le cas où je pourrais m'accommoder pour revenir dans trois mois prendre un autre emploi au magasin. Tout cela dépend de circonstances qu'on ne maîtrise pas à volonté et qu'il serait trop long d'expliquer. Au reste, vous êtes dans l'erreur si vous croyez que, dans une maison de commerce, le chef soit le seul maître. Vous ignorez en outre qu'on se décréдите, on se ridiculise dans une maison de commerce, si on a l'air de travailler à faire un livre. »

Quelles réflexions fait naître ce dernier passage! Le créateur de la Science sociale, le révélateur des destinées heureuses de l'Humanité, réduit, pour ne pas compromettre son gagne-pain, à se cacher en quelque sorte de sa grande et sublime tâche!

Citons encore de cette dernière lettre un alinéa qui est tout à fait caractéristique :

« Je ne doute pas de l'agrément que j'aurais à Rotalier, indépendamment de l'avantage d'y trouver des hôtes d'une société très-intéressante. D'ailleurs, je suis l'homme le plus accommodant, et loin d'avoir besoin d'un château comme Rotalier, je m'habituerai dans une bicoque de paysan. Ainsi, il est inutile de me vanter les agréments dont je jouirais là-bas, car pour me livrer à mon occupation favorite, tout local me deviendrait agréable. Au reste, si je puis aller en Jura, je ne saurai cela qu'au 1^{er} septembre, mais cela n'est point certain.

défiance excessive qu'il ne dépouillait entièrement à l'égard de personne. De là certaines lacunes qu'il déclarait lui-même avoir à dessein laissées dans ses ouvrages. De là peut-être aussi son éloignement pour communiquer à ceux mêmes dont le concours lui était indispensable les travaux qu'il était convenu avec eux de préparer pour l'impression.

Dans la circonstance dont il s'agit, Fourier ne montra que les têtes de chapitres de son futur ouvrage, et après six semaines environ passées à Rotalier, chez M. Gréa, il en partit malgré les amicales instances de ses hôtes, malgré le charme qu'avait pour lui ce lieu, l'un des plus beaux vignobles du Jura, et il rejoignit dès la Toussaint sa maison de commerce de Lyon, à laquelle il n'avait pas cessé d'être attaché.

L'habitude des spéculations abstraites n'avait pas plus altéré chez Fourier la bonté du cœur, la sympathie pour les maux d'autrui, qu'elle n'avait porté atteinte à certaine bonhomie naturelle qu'il conserva toujours.

Pendant qu'il était à Rotalier, une tante de madame Gréa fut victime d'un accident. Un soir que ces dames revenaient de Beaufort, la voiture dans laquelle elles se trouvaient avec deux autres de leurs parents versa par une imprudence du cocher : tout le monde éprouva des contusions plus ou moins fortes ; mais la tante de madame Gréa, madame Ponsard, eut en outre l'avant-bras cassé.

Dès qu'il sut ce qui venait d'arriver, Fourier accourut plein d'émotion et de sollicitude, donnant les marques du plus vif intérêt, et offrant ses services avec un empressement sans égal. Comme les domestiques étaient occupés dans la maison à préparer tout ce qui était nécessaire en pareille conjoncture, il voulut aller lui-même chercher le médecin qui demeurerait à plus d'une lieue de là. Fourier, alors âgé de 54 ans, partit à pied, entre onze heures et minuit, revint bientôt amenant avec lui le médecin, et re-

fusa de se mettre au lit avant que tous les secours de l'art eussent été donnés à la dame blessée, et qu'on fût rassuré sur les suites de son accident.

Les affaires de ses patrons l'ayant fait envoyer à Paris en janvier 1826, Fourier prit la résolution d'habiter désormais la capitale, de préférence à toute autre ville, parce qu'il se flattait d'y rencontrer plus aisément des hommes en position de faire un essai de sa Théorie. Il fut employé, toujours en qualité de commis chargé de la correspondance ou de la comptabilité, dans une maison de commerce américaine, établie temporairement en France¹.

Pendant les années 1826 et 1827, Fourier employa le temps que lui laissaient ses fonctions à écrire l'Abrégé de sa Doctrine, qui parut deux ans plus tard sous le titre de *Nouveau Monde industriel*.

Certaines parties de cet ouvrage lui coûtèrent, à ce qu'il paraît, beaucoup de travail.

« J'ai eu du malheur au sujet de ma Préface, » mandait-il à Muiron le 28 janvier 1827; « je l'ai refaite deux fois sans en être satisfait. Enfin, je n'ai vu d'autre parti » à prendre que de l'écourter, la réduire à peu d'articles et » en conserver les matériaux, pour une 7^e section confirmative de l'abrégé. Ces changements m'ont fait perdre » un temps infini, et nous avons eu, depuis deux mois, » assez d'ouvrage au magasin pour faire languir le mien. »

Il quitta sa place à l'automne, ainsi que nous l'apprend une lettre du 16 octobre de la même année 1827, où il dit :

« Comme c'est aujourd'hui que je termine mon travail » dans la maison Curtis, j'espère que dès demain l'autre » ouvrage marchera rapidement, et qu'à la fin du mois » je serai à peu près à la moitié du tout. »

¹ Le comptoir d'entrepôt de MM. Curtis et Lamb, de New-York, situé rue du Mail, n° 29.

Fourier avait aussi, dans cet intervalle de temps, terminé son Mémoire sur l'embellissement de la ville de Besançon, œuvre d'amusement, disait-il, qu'il n'avait entreprise qu'à titre d'utile diversion à ses autres travaux. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une des choses les moins curieuses qu'on ait à citer de la part de Fourier, que la manière dont il exécuta ce projet, sans avoir de plan exact sous les yeux et presque entièrement de souvenir. Il avait tellement présentes à l'esprit la disposition des lieux, les distances et les autres données nécessaires pour son travail, qu'il se bornait à prier de temps en temps son ami Muiron de vérifier les indications dont il n'était pas bien sûr.

Vers la fin de 1827, il fut question de tenter par son intermédiaire le placement en détail à Paris de quelques vins de Franche-Comté. « C'est une spéculation digne d'attention que ce genre de commerce, » écrivait Fourier en réponse aux demandes de renseignements qui lui étaient adressés, « parce que les tripotiers frelatent si horriblement le vin, que celui qui le donnerait naturel ne saurait manquer de se faire avec le temps un bon débouché. Je vous aurais bien fait cet entrepôt à Paris, si j'y avais eu un établissement. »

Mais au milieu de ces petites commissions dont Fourier s'acquittait toujours avec la même ponctualité, avec la même entente des choses de détail que s'il n'avait eu aucune grande préoccupation dans l'esprit, l'affaire capitale était la composition de l'Abrégé. Toute la correspondance de cette époque roule là-dessus.

Les amis de Fourier lui conseillaient d'adoucir les formes de son style, et l'engageaient à imiter tels et tels écrivains en crédit. Les réponses qu'il fait à ces observations sont trop caractéristiques pour que nous n'en citions pas quelques-unes.

« ... Je ne sais, » écrit-il, « ce que vous entendez par

» ces formes littéraires qui *font la chance de vogue*. Est-ce
 » l'adoption de leurs idées¹ ?... Quant à leurs formes adu-
 » latrices, je ne pourrais pas les revêtir. »

« Votre avis, sans doute, » dit-il dans une autre occa-
 sion, « n'exprimera pas en toutes lettres qu'il faille en écri-
 » vant flatter tout le monde ; mais ce serait la conséquence
 » du conseil que vous donnez d'interpréter favorablement
 » des méthodes reconnues vicieuses. On peut faire l'apo-
 » logie de toute erreur, mais cela convient à un avocat,
 » et non pas à un homme qui veut établir avec précision
 » un corps de doctrines neuf et vraiment différent de celles
 » du siècle. »

Quand bien même il n'y allait pas de l'intérêt positif de la vérité, le bon sens seul avertissait Fourier qu'il ne devait imiter personne. Voici encore un passage de sa correspondance fort explicite à cet égard :

« L'auteur de la *Physiologie du Goût* traite en plaisan-
 » terie un sujet très-sérieux. Je ne le traite pas de même.
 » Vous me conseillez d'adopter ses tours de phrase, ses
 » badinages agréables ; mais j'aurais mauvaise grâce à
 » prendre un caractère d'emprunt. La nature donne à cha-
 » cun le sien. Elle partage les talents, dit Boileau : le mien
 » est celui d'*inventeur*. »

Quelque entier qu'il fût dans sa manière de voir, Fourier n'était pas cependant sans faire droit à certaines critiques de ses amis.

« Vos observations, » écrit-il le 18 novembre 1827,
 « sur les mots *civilisation perfectible, morale douce et pure*,
 » deviennent justes sous le rapport de la trop fréquente ré-
 » pétition. Je ne manquerai pas de faire disparaître toute
 » redondance. »

La concession, il est vrai, n'était pas grande, et Fourier

¹ L'adoption des idées de ces écrivains qu'on lui proposait pour modèles en fait de style. (Note de l'auteur de la *Biographie*.)

avait défendu dans une précédente lettre ses locutions ironiques à l'endroit de la morale et de la civilisation.

« L'expression de morale *douce et pure* ne choque, disait-il, que parce que je n'ai pas dénoncé cette science dès les premières pages, comme antipathique à l'Attraction et en interdisant le calcul. Si elle est aussi douce et pure qu'elle le prétend, pourquoi interdit-elle l'étude de cette science et la voue-t-elle au ridicule avant examen ? On n'y trouvera sans doute que des absurdités, et cette étude sera un triomphe de plus pour la morale. Mais si ladite étude faisait découvrir que la douceur et la pureté sont du côté de l'Attraction, que l'impureté et la dépravation sont du côté de la morale, on ne s'étonnerait plus de la voir badinée sur les titres qu'elle s'arroe, et c'est ce qu'il faut faire observer dès les premières pages.... »

« Vous prétendez que j'étais ma Théorie de faits moraux. Jamais je ne cite un fait moral que pour le critiquer ; je m'étais de faits libres, dictés par l'Attraction, l'instinct, la passion, mais non pas de faits forcés ou moraux, car le verbe *morari*, étymologique de *moralis*, indique une entrave, un retard opposé au libre essor de la passion et de l'instinct. Si j'admets de pareils faits pour base de ma Théorie, elle est donc une théorie de la société civilisée où tout est réduit à des faits moraux et entravés, sauf les actes de quelques oppresseurs puissants qui se rient en secret du frein moral imposé aux neuf dixièmes des hommes et à la masse entière des femmes et enfants, tous asservis à la morale.... »

Le langage même de Fourier montre assez clairement que ce qu'il poursuit sous le nom de *morale*, ce n'est que l'art de fausser les hommes, et non point les principes d'équité, de vertu, d'honneur qui enseignent le respect des droits d'autrui et qui resteront éternellement la base de toute société. Ce qui le révoltait, lui, l'homme de la vérité, ce qui le révoltait dans la morale, ou plutôt dans le *moralisme*, c'est la

prétention d'imposer au peuple un frein dont les docteurs de morale sont les premiers à s'affranchir. Il en résulte, par rapport à la société, l'équivalent de ce qui arrive dans une partie où certains joueurs violent à leur profit les règles du jeu. C'est une tricherie d'autant plus odieuse que ceux qui se la permettent avec le moins de scrupule sont, comme on dit, à cheval sur la règle quand il s'agit d'en faire aux autres l'application. L'auteur de la théorie attractionnelle ne méconnaissait pas, d'ailleurs, la nécessité de la doctrine chrétienne de la résignation dans notre état actuel de société ; il déclarait hautement que cette doctrine était la seule qui convînt à la civilisation et que c'était un devoir pour chacun d'y conformer sa conduite.

En même temps qu'il travaillait à une publication nouvelle de sa Théorie, Fourier préparait aussi, autant du moins que cela était compatible avec son caractère, les voies de succès. Mais, comme il le disait, lorsqu'on lui objectait le peu de résultat de ses démarches, « pour intriguer à Paris, il faut une voiture et des bassesses : tout » cela me manque. »

Il ne négligeait pas, cependant, quand l'occasion s'en présentait, de chercher à disposer en sa faveur les hommes qui avaient dans leurs mains les instruments de la publicité.

S'élevait-il dans le domaine politique une question qui lui parût de nature à faire sentir le prix de son système, l'auteur de la Théorie sociétaire ne manquait pas de saisir l'à-propos pour appeler sur ses vues l'attention du Gouvernement. C'est ainsi que le ministre de la marine ayant, dans la séance de la Chambre des Députés du 21 juin 1828, demandé qu'on laissât le cabinet traiter dans le secret l'affaire de l'amélioration du sort des esclaves coloniaux, Fourier écrivit à ce ministre pour lui signaler un moyen d'émancipation exempt de péril et ne lésant aucun intérêt établi. Il avait pareillement écrit, en 1823, à M. de Villèle, en

lui adressant un exemplaire du *Traité de l'Association*. Tout ce qu'il réclamait du ministre, c'est que celui-ci voulût bien recommander l'ouvrage où serait exposé le moyen dont il s'agissait. Il en fut de cette démarche de Fourier comme de tant d'autres du même genre qu'il fit toujours sans résultat.

Si, chez les hommes politiques, ses propositions ne trouvaient que l'indifférence la plus complète, c'était pis auprès d'autres hommes dont le concours lui était plus directement nécessaire encore. Quand il s'agit de trouver un éditeur pour son livre, Fourier rencontra de tels obstacles de la part des libraires de la capitale, qu'il dût renoncer à se servir de l'intervention d'aucun d'eux.

« Il n'est rien de plus difficile, » mandait-il à Muiron le 2 mai 1828, « que de trouver ici un libraire, quand » on n'est pas étayé d'un nom en crédit. On voit dans leurs » réponses que le sujet n'est rien pour eux; c'est l'homme » qu'ils considèrent. Si Chateaubriand imprimait que 2 et » 2 font 5, tout libraire voudrait être son éditeur. »

Revenant sur le même sujet, dans une autre lettre, « j'ai » différé, dit-il, à vous répondre, parce que je voulais » sonder encore auprès des libraires. Ce sont des *brise-* » *raison*. Ils font des réponses si stupides que ceux à qui » on les rapporte ne veulent pas y croire. Leur fait est » qu'ils veulent un nom connu. Si vous vous nommez » Jacques Delille ou Chateaubriand, quelque sottise que » vous imprimiez, ils se disputeront le rôle d'éditeur : si » vous êtes inconnu, il en sera comme de Fulton qui, en » proposant sa belle invention du bateau à vapeur, ne put » se faire écouter de personne dans Paris ¹. »

Après avoir en vain frappé à toutes les portes de

¹ Lorsque Fourier s'exprimait ainsi, les droits du marquis de Jouffroy à la priorité de l'invention du bateau à vapeur n'avaient pas été mis en lumière comme ils l'ont été depuis. Cela n'infirmé en rien, au surplus, le raisonnement qu'il fait.

libraires de la capitale, Fourier se décida enfin, sur la demande de ses amis de Franche-Comté, à revenir à Besançon pour l'impression du livre qui devait offrir un résumé tout à fait pratique de son système. Quoique son pays natal fût la contrée où il comptait ses plus zélés partisans, il était loin de se faire illusion sur les dispositions de la généralité de ses compatriotes envers lui. « Malgré » ce que vous me dites, » écrivait-il peu de jours avant son départ pour Besançon, « sur un changement de l'opinion de quelques Bisontins à mon égard, je ne crois pas » du tout à leur bienveillance. Les circonstances m'ont été » défavorables, et le public se livre tout entier aux impressions de circonstance. »

Fourier arriva à Besançon vers le 15 juillet. Madame Cl. Vigoureux lui fit accepter un appartement chez elle. Il comptait n'être retenu à Besançon que deux ou trois mois au plus; mais comme son séjour s'y prolongeait au delà de ce temps, par suite des lenteurs qu'éprouve presque toujours l'impression d'un ouvrage, il voulut plusieurs fois aller loger en garni, craignant d'être importun en usant, pendant aussi longtemps, de l'hospitalité qui lui avait été offerte. Ce ne fut qu'à force d'instances de la part de madame Vigoureux et de ses enfants qu'on parvint à vaincre les scrupules de Fourier.

Au commencement de 1829, le *Nouveau Monde industriel et sociétaire* sortit des presses de MM. Gauthier et Compagnie¹.

Si l'on a vanté quelque part, comme un signe même de la supériorité de certains esprits éminents de notre époque, leur facilité à changer de système, à défendre, par exemple, tantôt l'absolutisme pontifical ou royal, tan-

¹ Le *Nouveau Monde industriel et sociétaire*, ou Invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées; 1829. 1 fort vol. Chez Bossange père, rue Richelieu, 60.

tôt la souveraineté du peuple, on ne saurait trouver chez Fourier le sujet d'un si singulier éloge, fondé sur la mobilité et l'instabilité des opinions. Il est resté le même d'un bout à l'autre de sa carrière. Depuis son premier ouvrage, en 1808, jusqu'à celui de 1829, jusqu'aux dernières lignes qu'il traçait en 1837, peu de jours avant sa mort, tout porte le cachet de la plus invariable unité. Toujours même préoccupation des véritables souffrances du peuple; toujours même dédain des chimériques tentatives faites en dehors de l'Association, pour y mettre un terme; toujours même procédé pour arriver à l'Association, les SÉRIES PASSIONNELLES appliquées à l'industrie.

Le *Nouveau Monde* est le plus méthodique des livres de Fourier. C'est celui dont il sera le plus facilement tiré parti pour une fondation sociétaire, parce qu'il présente les indications les plus précises à cet égard, et qu'il les présente plus dégagées de la partie en quelque sorte romantique du système. Dans le grand *Traité*, l'exposition doctrinale est interrompue assez fréquemment par des épisodes qui, sans y être absolument étrangers, ainsi qu'un lecteur superficiel pourrait être tenté de le croire, n'ont pourtant qu'un rapport médiat et quelquefois très-éloigné avec ce qui est à entreprendre aujourd'hui pour organiser un essai du régime de l'Association. Le *Nouveau Monde industriel*, au contraire, a été surtout écrit dans un but pratique. La préface, où l'auteur a posé les conditions du problème; la section où il traite de l'éducation harmonienne; celle qu'il a consacrée à l'analyse de la Civilisation, sont au plus haut point remarquables, soit comme logique, soit comme observation. Une analyse très-substantielle de cet ouvrage a été faite dans le journal la *Phalange* par Amédée Paget, docteur en médecine, l'un des hommes qui ont le mieux compris Fourier et qui se sont voués à l'accomplissement de sa conception¹.

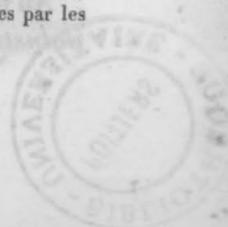
¹ Ce travail de notre tant regrettable ami et collaborateur a été réuni depuis

Qu'on ne juge pas du rang que doit occuper le *Nouveau Monde industriel* parmi les ouvrages de Fourier, d'après le peu d'espace attribué ici à la mention de ce livre. Il est celui de tous dont nous conseillons le plus volontiers la lecture aux personnes qui désireront être initiées par le Maître lui-même à la connaissance de la Théorie. L'étude des Séries passionnelles, qui constitue essentiellement le fond de la nouvelle science, s'y trouve condensée dans un petit nombre de pages d'une précision et d'une clarté sans égales. Les deux chapitres V et VI entre autres, qui traitent des trois ressorts organiques d'une Série passionnelle et de leurs effets, semblaient d'une telle importance à l'auteur que, dans une note écrite de sa main et jointe par lui à divers exemplaires du *Nouveau Monde*, il dit : « Qui comprend bien ces deux chapitres » comprend toute la Théorie. » C'est une œuvre dont l'incubation avait été longue; on s'en aperçoit au fini de chacune de ses parties et à la trame serrée qu'elle présente partout. Fourier avait effectivement, depuis 1824, fait et refait à trois ou quatre reprises ce qu'il appelait l'Abrégé de sa doctrine.

Fourier revint à Paris en mars 1829. Il y reprit à la fois et ses occupations dans le commerce et la suite de ses démarches pour attirer sur sa Théorie l'attention publique, surtout celle des hommes que leur position mettait à même de déterminer un essai et qu'il désignait sous le nom de *candidats*.

L'un des premiers auxquels il songe à s'adresser est le baron de Férussac; il lui envoie un exemplaire du *Nouveau Monde industriel* avec une lettre-notice sur les voies

en un volumé publié sous ce titre : *Introduction à l'étude de la Science sociale*. L'ouvrage a eu une seconde édition faite par Paget lui-même en 1841, peu de mois avant sa mort. Il est précédé d'un aperçu judicieux sur les systèmes d'Owen, de Saint-Simon, et sur les principales mesures d'amélioration proposées par les philanthropes.



de prompt exécution. Il annonce aussi, dans sa correspondance avec Muiron, l'intention de faire des communications analogues à MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville, Decaze, etc.

Mais un point essentiel était de se faire annoncer par les journaux. « La vente des livres, » écrivait Fourier, « est » un monopole que les journalistes ont envahi; il faut » passer par leurs mains *libérales*..... » Or l'auteur du *Nouveau Monde* n'avait pas les fonds nécessaires. Cependant le docteur Amédée Pichot, qui fondait alors la *Revue de Paris*, et avec lequel Fourier avait lié connaissance, lui fit entrevoir la possibilité d'obtenir quelques articles d'annonce sans dépense trop considérable. Un autre jeune écrivain de la presse périodique, M. Flocon, rédacteur de l'*Album national* et sténographe du *Messenger des Chambres*, se mit aussi à cette époque en relation avec Fourier, dont il avait goûté les idées. Mais l'assistance de ces messieurs ne parvint pas à vaincre ce que Fourier appelait la conspiration du silence, qu'il disait avoir été ourdie contre lui par le comité philosophique. Tout ce que put la bienveillance d'Amédée Pichot, ce fut d'épargner à Fourier une satire de son livre qui allait être insérée dans la *Revue de Paris*.

« On a été obligé, » écrivait Fourier (3 juillet 1829), « de retirer l'annonce de la *Revue de Paris*. Elle avait » confié l'analyse de l'ouvrage à un économiste qui l'avait » dénigré de son mieux. Heureusement que M. Pichot a été » à temps pour empêcher l'insertion de l'article. »

Mais Fourier n'avait pas partout un M. Pichot pour le préserver des traits de la détraction. Il fut attaqué, et il sentit le besoin de riposter en même temps que de chercher lui-même à faire connaître son ouvrage.

Au commencement de 1830, l'auteur du *Nouveau Monde industriel* fit paraître une brochure ayant pour objet d'an-



noncer ce livre, d'indiquer les principales questions qui y étaient traitées, et de répondre à certaines critiques dont il avait été l'objet¹.

Cet écrit, dans lequel la polémique a revêtu une grande apreté de forme, contient de bonnes vérités à l'adresse de la société contemporaine. Fourier y prend à partie M. Guizot, à propos d'un article de la *Revue française*, dont M. Guizot était le directeur. Dans cet article, on avait, sous prétexte de rendre compte du *Nouveau Monde industriel*, donné une idée ridicule de l'ouvrage. L'auteur du livre malmenait à son tour le critique de la Revue, dans lequel il voulait absolument voir M. Guizot lui-même.

Ce critique s'était extasié sur *les grands changements que la société avait subis de nos jours*. — « La société, répliquait Fourier, s'est tourmentée quarante ans comme un cheval au manège, pour revenir au point de départ. Ce n'est toujours qu'une civilisation en troisième phase, ne sachant pas s'élever en quatrième. Elle a essayé la rétrogradation en barbarie sous Robespierre, l'anarchie démocratique ou deuxième phase sous le Directoire, puis le despotisme militaire sous Bonaparte; elle tend aujourd'hui (1829) à la théocratie : ce sont là des anti-quailles, des rétrogradations, et non pas des nouveautés et des progrès. Les philosophes donnent pour progrès la guerre politique organisée par le système électoral et représentatif : c'est un progrès dans les voies du désordre. Ils vantent aussi leur chimère d'industrialisme fondue par les résultats... »

Poursuivant toujours son critique, qu'il continue d'appeler M. Guizot, « il nous dit, » ajoutait Fourier : « *Le spectacle de ces grandes nouveautés (grandes antiquailles démocratiques), en détournant les esprits sensés des systèmes chimériques, a encouragé les esprits hasardeux*

¹ Le *Nouveau Monde industriel* ou *Invention du procédé d'industrie attrayante et combinée*. — Livret d'annonce. Chez Bossange père, rue Richelieu, 60.

» à enchérir par la spéculation sur la réalité déjà si mer-
 » veilleuse. — Quel cliquetis de verbiage! quel style alam-
 » biqué! Que trouve-t-il de merveilleux dans les réalités
 » actuelles? sont-ce les droits réunis? sont-ce les fabri-
 » ques anglaises dirigées à coups de fouet? La belle mer-
 » veille que ces fourmilières de pauvres, nées des chi-
 » mères de l'industrialisme, qu'il nous donne pour de
 » grandes nouveautés *détournant les esprits des systèmes*
 » *chimériques!* On peut répondre à MM. Guizot et consorts :
 » Si vous ne voulez pas de systèmes chimériques, pour-
 » quoi étouffez-vous la voix de ceux qui essaient, comme
 » Malthus, de signaler vos bévues politiques : exubérance
 » de population, concurrence dépréciative du salaire, lutte
 » commerciale de fourberie, morcellement des cultures,
 » consommation inverse, dont le peuple est exclu?... »

Relevant ce que la *Revue française* avait dit de son style qu'elle qualifiait de grotesque, « mon style, » répond Fourier, « est celui d'un homme qui n'a pas de prétention
 » au fauteuil, et qui va droit au but sans patelinage aca-
 » démique; il a de la concision, de la rondeur; il sera
 » très-bien compris de tout lecteur... »

J'ai prolongé ces citations, parce que, outre leur valeur intrinsèque, elles sont propres à faire connaître l'homme. Et qui pourrait se flatter de mieux peindre Fourier que Fourier lui-même? Voici encore un trait, emprunté à cette polémique, où son génie respire dans toute son audacieuse et si honnête franchise : « Il (l'écrivain de
 » la Revue) me reproche que *la Civilisation et la Mo-*
 » *rale sont des mots toujours pris en mauvaise part dans*
 » *mon ouvrage.* Sans doute; parce que l'une est le règne
 » du mensonge, l'autre en est l'organe. »

Ce qui contribuait cette fois à rendre Fourier moins patient encore que de coutume aux injustices de la critique, c'est, comme il le disait dans une lettre particulière, c'est que « M. Guizot, par ses fonctions de professeur d'histoire,

» était l'homme qui aurait dû prémunir son siècle contre
 » les fautes que flétrit l'histoire, les avanies faites à Colomb
 » et Galilée, et plus récemment à Papin et Lebon. »

Une seule des publications périodiques de ce temps-là (de celles du moins qui paraissaient à Paris, et qui avaient une certaine consistance), une seule se montra sans prévention contre la Théorie de Fourier, et voulut bien accueillir des articles sérieux destinés à la faire connaître. Ce fut le *Mercure de France du XIX^e siècle* qui présenta cette honorable exception. Il fut publié dans ce recueil (livraison du 9 janvier 1830) un article où l'on disait : « Il y a » dans l'ouvrage auquel nous faisons allusion (le *Nouveau Monde industriel*) tant d'excellentes critiques, tant de » poésie, tant d'éloquence, tant de génie, osons-le dire, » que là où l'auteur nous paraît perdu dans les espaces » imaginaires, nous doutons de notre raison au moins au- » tant que de la sienne : nous nous rappelons Christophe » Colomb traité de visionnaire, Galilée condamné comme » hérétique, et cependant l'Amérique existait, la terre » tournait autour du soleil. Tout le secret de M. Charles » Fourier consiste à rendre l'industrie attrayante en utili- » sant les passions. »

Cet article précédait la reproduction d'un long passage de la brochure de Fourier (le Livret d'annonce).

Dans son numéro du 13 mars de la même année, le *Mercure* admettait encore un remarquable article signé Victor Considerant. Élève sous-lieutenant du génie à l'école d'application de Metz, Considerant travaillait à répandre les idées phalanstériennes parmi ses camarades. Il faisait des conférences suivies par beaucoup d'entre eux et par quelques habitants de la ville, et groupait autour de lui un premier noyau de partisans de la Théorie sociétaire.

Dans le courant de 1829, Fourier avait été mis un instant en rapport avec les Saint-Simoniens. Ce fut M. de

Corcelles fils qui le conduisit à une de leurs séances, au sortir de laquelle Fourier écrivait : « C'est une chose pitoyable que leurs dogmes faits à coups de hache, et » pourtant ils ont un auditoire, des souscripteurs. » L'impression qu'il avait reçue était, comme on voit, peu favorable au saint-simonisme. Néanmoins, trouvant là des moyens d'action réunis, il envoya son ouvrage à l'un des principaux membres de la société, avec une note assez étendue sur les avantages qu'elle trouverait à faire l'essai de la Théorie sociétaire. Je donne, à la fin de la Biographie, la réponse que fit M. Enfantin à la communication de Fourier. Ce document, jusqu'à présent inédit, ne sera pas sans intérêt, surtout pour les hommes qui ont appartenu aux deux écoles socialistes (4).

Les chefs de la société saint-simonienne essayèrent de s'approprier quelques-unes des dispositions de la Théorie de Fourier, en se gardant bien de faire connaître l'auteur, même à leurs adhérents les plus élevés dans la hiérarchie qu'ils avaient instituée. Ils ajoutèrent à leur programme les mots *Travail attrayant* et quelques autres ; mais ils n'en continuèrent pas moins de jouer au culte et au sacerdoce.

Fourier avait tenté vainement de les détourner de cette voie de *perdition*, comme il l'appelait, pour diriger leurs vues vers l'essai de la Réforme industrielle qui pouvait seule *améliorer* effectivement, suivant le principe de Saint-Simon, *le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*. La conduite qu'ils tinrent à son égard, conduite dont il se croyait en droit d'accuser la loyauté ; l'absurdité dangereuse d'une partie des doctrines qu'ils prêchaient et qui tendaient, suivant lui, à compromettre l'idée de l'Association ; sans doute aussi un peu de rivalité (cabaliste) s'ajoutant à ses griefs, tout cela lui fit par la suite attaquer sans ménagement et sans mesure les apôtres du nouveau culte.

Partout où il croyait entrevoir l'ombre d'une chance

pour l'application de sa Théorie; partout où il pouvait espérer rencontrer quelque puissant mobile d'ambition ou de générosité philanthropique conjointement avec le relief de fortune, de position ou de renommée nécessaire pour former une compagnie fondatrice de l'Essai, — Fourier envoyait aussitôt son livre, avec un précis spécial des raisons qui lui semblaient les plus propres à stimuler chacun des personnages dont il provoquait l'initiative. Des notes de vingt, trente et quarante pages s'ajoutaient ainsi à la lettre d'envoi. Parmi les personnes en assez grand nombre auxquelles s'adressa, en 1829, l'auteur du *Nouveau Monde industriel*, je citerai lady Byron, qui lui avait été signalée comme susceptible de se passionner pour une œuvre de charité grande et glorieuse. « Skene, » écrivait-il à Muiron le 12 septembre, « est parti pour l'Angle- » terre, emportant un exemplaire et ma lettre pour lady » Byron. » Cette dame ne répondit point à la communication de Fourier.

Celui-ci fit encore, vers la même époque, une tentative sans résultat auprès des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique.

La correspondance avec Muiron, dans laquelle sont puisés presque tous ces renseignements, ne roulait pas exclusivement sur ce qui avait un rapport direct à la Théorie sociétaire. On y trouve, comme j'en ai déjà donné plus d'un exemple, des observations pleines de piquant et de sel, et toujours profondément judicieuses, sur une foule de sujets.

Ainsi, Muiron ayant rédigé, au nom des vigneron et propriétaires de vignes de Besançon, une pétition contre les impôts sur les vins, Fourier, après diverses remarques sur le fond et la forme de cette pièce, ajoutait :

« Mais il est bon de les prévenir (les pétitionnaires) que, » s'ils envoient aux ministres, aux directeurs et autres per-

» sonnages éminents, une pétition contre les Droits réunis,
 » ils seront (pour m'exprimer en langage comtois) *recus*
 » *comme des chiens dans un jeu de quilles...* Quand ils vien-
 » dront dire à des vautours, comme les financiers de France :
 » *Renoncez à cent millions de revenu*, la réponse des finan-
 » ciers sera facile à prévoir.... Tant que les vigneron ne
 » sauront pas proposer un nouvel impôt plus facile et plus
 » copieux que celui des Droits réunis, le Gouvernement
 » rira de leurs pétitions, comme un cuisinier rit des cris
 » d'une volaille qui ne veut pas qu'on la saigne. Il faut,
 » en finance, indiquer un meilleur impôt si l'on veut en
 » supprimer un mauvais. »

Une feuille de l'opposition libérale modérée (*l'Impartial*) avait été fondée à Besançon en 1829, et M. Just Muiron, qui en était le gérant, proposa à Fourier d'écrire de temps en temps des articles pour cette feuille.

« Je ne vous ai rien envoyé pour le journal, » mandait Fourier, « parce que je ne suis pas bien informé sur le ca-
 » ractère que vous voulez tenir, et je ne sais pas si la par-
 » tie que je pourrais le mieux traiter, celle des relations
 » extérieures, vous conviendra.... »

« Ma manière, » ajoutait-il plus loin, « n'est pas d'être
 » en d'autres termes l'écho de tout le monde. Il est vingt
 » petites circonstances qui prêtent à dire quelque chose de
 » neuf. Rien de fade, rien d'adulatoire; des articles bien
 » étayés de faits et forts de raisonnement, où je ne flatterai
 » ni le parti libéral, ni l'absolutiste : voilà ma manière.
 » S'il faut écrire autrement, je suis le dernier des hommes,
 » je ne sais pas faire une page. »

Fidèle à son programme, Fourier envoya des articles dont la rude franchise n'était pas toujours bien accueillie du comité de rédaction de *l'Impartial*.

« Vous me dites, » écrivait-il le 30 août 1829, en réponse à une lettre de Muiron, « vous me dites que l'article sur les
 » boissons sera beaucoup amendé, parce que les comman-

» ditaires sont des négociants ; puis vous demandez de fa-
 » ciles mesures pour se créer un autre produit. Je vous ai
 » expliqué très-positivement que le moyen sera *la reprise*
 » *sur le commerce*. Si vos commanditaires sont marchands
 » de vin, il peut se faire que le moyen leur déplaie ; mais
 » on ne peut prendre que sur les *vendeurs d'eau* les 50 mil-
 » lions dont ils s'emparent : sur qui donc les prendrait-on ?
 » sur ceux qui payent l'eau pour du vin ? dans ce cas les
 » battus payeraient l'amende. »

Les motifs qui faisaient écarter certains articles de Fourier étaient loin de prouver le peu de valeur de ces articles. « Je ne conçois pas, » faisait-il observer dans une lettre à la date du 13 septembre 1829, « que votre bureau puisse » opiner que mon article *Piège d'Orient* était une note à » remettre au ministre des affaires étrangères. Il faudrait » donc lui remettre tout ce qui présente des considérations » neuves. »

Dans cette même lettre il fait, relativement au système représentatif, une profession de foi si peu respectueuse, qu'elle scandalisera peut-être encore aujourd'hui bien des personnes, quoique, en général, on ait beaucoup rabattu de la confiance qu'on avait alors dans l'efficacité de ce régime pour faire le bonheur du peuple :

« Je me garderai bien de m'occuper du sujet que vous » m'indiquez sur les sociétés constitutionnelles. Je me bats » l'œil de toutes les constitutions. Je ne les lis pas. Je sais » qu'il n'y a que la force et l'astuce qui dominent. Je vois » que votre constitution sera flambée sous peu. Déjà se for- » ment les clubs d'amis de la religion, qui vous mèneront » comme les Jacobins ont mené les Feuillantins en 1792. » Ils assommeront comme les compagnies de Jésus ou Jéhu. » Voilà tout leur plan, sauf à se radoucir sur les formes ; » et si votre journal prétend les contre-carrer, il sera mort » et enterré sous six mois. »

Les événements prouvèrent que Fourier avait bien jugé

des intentions où l'on était dans certains rangs par rapport à la Charte inviolable; et s'il se trompait en un point, ce n'était que sur le résultat que devait avoir, par le fait du hasard beaucoup plus que du calcul, l'atteinte qui serait portée au pacte fondamental.

Les sujets qui suscitaient les observations de Fourier n'étaient pas toujours pris dans un ordre de faits aussi grave.

« Il y aurait, » écrivait-il le 9 février 1830, « un plaisant » article à faire ces jours-ci. Les deux journaux, *Débats* et » *Gazette*, ont fulminé contre un livre intitulé *Physiologie* » *du Mariage*, et ils ont dans leur colère opéré si gauche- » ment, qu'ils excitent à la lecture du livre et ravalent le » sexe qu'ils croient soutenir. Si j'avais pensé que cet arti- » cle fût du goût de vos censeurs, je l'aurais fait en *sens* » *moral*. »

Malgré l'intention qu'il annonçait dans ces deux derniers mots, la réponse qu'on dut lui faire est facile à imaginer pour qui connaît Besançon. Il fut engagé à faire part de son article sur un sujet si scabreux à quelques feuilles de la capitale. Miron lui renouvelait à cette occasion le conseil de se rapprocher des hommes de la Presse parisienne, dans l'intérêt de la Théorie et en vue de la publicité qui manquait à celle-ci.

Fourier répondait : « Relativement aux rédacteurs du » *Temps* et du *Messenger*, je suis toujours dans l'intention » d'aller leur faire visite selon votre conseil. Mais pour » mon compte j'y répugne, parce que je connais le carac- » tère de tous ces gens-là ¹. Quant à l'article sur la *Physio-*

¹ Cette répugnance de Fourier était assez motivée par ce qui advenait de la plupart de ses démarches vis-à-vis des hommes de la presse.

« Je n'ai pas pu réussir, » écrivait-il le 11 juillet 1830, « vers la *Gazette littéraire*. Ils ont, comme d'autres, notification de l'index qui pèse sur mon livre (index du comité philosophique, et non pas de l'autorité). Ils avaient promis; je leur avais envoyé un article adapté au ton et au genre de leur journal. Mais quand ils ont vu le sujet, ils ont tenu le même langage que le *Globe*, di-

» *logie du Mariage*, ils ne l'admettront pas, parce qu'il ne flatterait pas les hypocrisies morales. »

Des questions d'intérêt local étaient aussi traitées par Fourier pour le journal de Besançon. Il y en eut deux surtout qu'il prit particulièrement à cœur. L'une était relative aux travaux exécutés par le génie militaire dans le lit du Doubs et au travers de la promenade de Chamars, qui resta par suite dépouillée de ses principaux agréments. L'autre affaire fut celle de l'école et de l'arsenal d'artillerie, que la ville d'Auxonne disputait alors à Besançon. Fourier fit sur ces deux points une vigoureuse polémique, et il était fort mécontent que l'on adoucît le style de ses articles ou qu'on refusât de les insérer.

Il s'élevait parfois contre cette exclusion de ses articles comme trop virulents ou comme ne traitant pas de questions opportunes.

« Il conviendrait à vos entrepreneurs, » écrit Fourier, « de revenir sur leur ton méprisant pour tout ce qui n'emané pas de leur cru, pour tout ce qui ne traite pas de fadaïses et controverses sur la Charte. Cette branche est celle pour laquelle on trouve le plus d'écrivains.... »

» Qu'est-ce qui fait la fortune d'un journal? c'est le ton véhément, audacieux. Geoffroy attaquait Dieu et Diable (excepté l'Empereur et ses favoris, Fontanes, etc.), et son ton indépendant, sa manière large et pittoresque, firent la fortune du *Journal des Débats*, qui serait resté dans le bas étage s'il eût eu un feuilleton écrit à l'eau rose, farci de patelinage académique.... »

« J'ai mangé quatre ans, » écrivait une autre fois Fou-

sant : « Ce sont des choses!!! mais des choses!!! nous ne pouvons pas annoncer ces choses-là. » Ils m'en a coûté quelques frais de déjeuners. »

Le *Globe*, dont il est parlé dans cette lettre, est le journal fondé et dirigé par M. Dubois (de la Loire-Inférieure), lequel refusa obstinément, en 1824, puis en 1829, de faire connaître à ses lecteurs l'existence de la Théorie sociale et des ouvrages de Fourier, qui lui étaient signalés par MM. Muiron et Considerant.

rier, « avec le rédacteur du journal de Lyon où je mettais » des articles en vers et en prose, et je savais bien de lui » quelles sont les règles du métier. »

Quoique le sort habituel de ses communications dégoûtât quelque peu Fourier d'écrire pour le journal bisontin, il lui envoya, soit avant la révolution de 1830, soit pendant les deux premières années qui la suivirent, un assez grand nombre d'articles, restés inédits pour la plupart. Diverses questions politiques et sociales y étaient traitées. Il y en a entre autres, sur la question d'Alger, qui datent des premiers jours de la conquête, et qui prédisent à peu près tous les mécomptes que nous avons éprouvés depuis dans cette contrée. Fourier y insistait aussi sur la nécessité de créer des corps de tirailleurs dont il traçait l'organisation. Cette idée n'a été mise à exécution que beaucoup plus tard par la création des bataillons de chasseurs d'Afrique.

Toutes ces questions de politique courante n'ont jamais pu, comme on pense bien, détourner un seul instant Fourier de sa pensée dominante et lui faire perdre de vue son grand but. Avec une persévérance que rien ne décourageait, il poursuivait sans cesse la recherche des moyens de réalisation de sa Théorie.

Lorsque fut créé, en mai 1830, le ministère des travaux publics, Fourier adressa au baron Capelle, qui venait d'être chargé du portefeuille de ce département, un Mémoire exposant les avantages qu'on pouvait retirer de l'industrie combinée, et les motifs puissants qui devaient porter le nouveau ministre à prendre l'initiative à cet égard. Au moment où éclata la révolution de 1830, il avait, s'il faut l'en croire (car il se faisait aisément illusion à ce sujet, et il s'exagérait volontiers la valeur des espérances qu'on pouvait lui donner), il avait, prétendait-il, amené M. le baron Capelle à la pensée sérieuse d'un essai⁴. Mais les ordon-

⁴ Consulté sur cette circonstance, peu de temps avant sa mort, arrivée en

nances de juillet et les conséquences qu'elles eurent pour le gouvernement duquel elles émanaient vinrent détruire l'espoir que l'inventeur avait conçu de ce côté.

Malgré la triste expérience de l'inefficacité des révolutions pour remédier aux maux de l'État civilisé ou régime de morcellement et de concurrence insolidaire, Fourier partagea un instant l'ivresse commune, à l'occasion du triomphe du peuple et de la liberté sur le parti absolutiste. Sitôt le dénouement connu, le 30 juillet au matin, il accourut tout joyeux chez un de ses anciens amis de Lyon, le docteur Amard, homme occupé comme lui, mais à un point de vue différent, de donner une solution rationnelle au problème des destinées sociales de l'humanité. Les deux amis se faisaient part avec effusion des espérances que chacun d'eux fondait sur l'issue des derniers événements. « Voici, » disait l'un, l'occasion d'établir la République, le gouvernement impersonnel dans ses conditions vraies; saura-t-on la mettre à profit? — Le bonheur du peuple, disait à son tour Fourier, ne peut se rencontrer que dans l'ASSOCIATION. Les hommes que la victoire du peuple a portés au pouvoir vont donc être forcés de s'enquérir des moyens de réaliser l'association! » Bientôt après, l'espoir du vieux républicain était déçu; on proclamait un roi sous le titre dérisoire de *la meilleure des républiques*. Et pour ce qui est des plans du socialiste, ils ne trouvèrent aucun accès auprès des hommes du gouvernement nouveau, occupés de tout autre chose que d'assurer le bien-être et l'indépendance des classes populaires.

Au surplus, l'opinion de Fourier sur les deux partis qui se disputaient alors le pouvoir n'était guère plus flatteuse pour l'un que pour l'autre. « Vous pensez, » écrivait-il

1843, l'ancien ministre de Charles X nia que l'accueil de pure politesse qu'il avait fait à Fourier annonçât l'intention que lui prêtait l'inventeur du système phalanstérien. (Note de la 3^e édition.)

le 23 août 1830, « que j'aurai bien plus de chances avec les libéraux qu'avec les ultras pour me faire écouter. Je n'ai jamais compté sur les ultras, *vrais incorrigibles*, mais sur quelques bonnes intentions qui pouvaient se trouver dans leurs rangs. J'aurai dans deux mois chance auprès des libéraux, quand les partis seront formés et aux prises.... »

Comme pendant du jugement porté ici sur les ultras de la Restauration, voici deux traits de la correspondance de Fourier relatives à certains coryphées du libéralisme :

« Nos perfectibiliseurs promettent la nouveauté et ne la donnent jamais; car ils ne donnent que la Civilisation, toujours péjorative malgré les illusions de perfectionnement. Sous ce rapport, les *Éteignoirs*¹ sont à moitié excusables de se méfier de prétendus libéraux qui n'enseignent rien de neuf et ne veulent que vendre des livres et accrocher des places. »

En 1821, dans une de ces conversations écrites qu'il avait avec Muiron, Fourier disait des mêmes docteurs :

« Leur Civilisation perfectible n'est qu'un hameçon qu'ils présentent, qu'un instrument pour bouleverser et s'élever aux places; quand ils auront 20,000 fr. de rente et une pairie, ils trouveront que la perfectibilité est arrivée. »

Ces dernières paroles ont, plus d'une fois déjà, reçu des événements un commentaire qui dispense de tout autre.

Les agitations politiques qui suivent une révolution étaient peu propices à l'accomplissement des vues de Fourier. Néanmoins, il saisit les premières occasions qui se présentèrent de les proposer à l'examen des hommes qui pouvaient quelque chose pour leur application.

« Vous voyez, » écrivait-il à Muiron le 26 août 1830,

¹ Nom d'une société d'ultras qui existait vers l'année 1820

« que l'opinion s'émeut fortement sur l'objet principal du
 » système, le bien-être du peuple. Les discours de M. Cor-
 » menin et autres ont stimulé sur ce point les provinces....
 » et la Chambre a formé un comité de trente députés pour
 » cet objet. — Je vais envoyer une notice à ce comité, s'il
 » reste en permanence. »

Nous ignorons ce qu'il en fut de l'intention ici annoncée; mais l'année suivante, la nouvelle Chambre ayant aussi formé un comité industriel, Fourier fit remettre à ce comité un mémoire de 70 pages, par l'intermédiaire de M. Dugas-Montbel qui en faisait partie.

Dans le courant des mois de mai et juin 1831, il s'était adressé à Casimir Périer, à Laffitte, et, ne recevant point de réponse satisfaisante, il annonçait l'intention de faire de semblables tentatives auprès de MM. Montalivet, d'Argout, etc.

M. Laffitte, qui venait de se voir enlever le pouvoir, fut le seul, à ce qu'il paraît, qui accusa réception des communications de Fourier. Celui-ci mandait à Muiron, le 15 juin 1831 :

« M. Laffitte m'a écrit une lettre fort polie, de l'eau bé-
 » nite de cour, pour me dire que les circonstances l'empê-
 » chaient d'intervenir pour aucune entreprise. Il a été flatté
 » de ce que je lui ai dit sur la confiance que son nom in-
 » spirerait à la France pour déterminer promptement la
 » formation d'une compagnie d'actionnaires. »

Sur la fin de 1830, il s'était flatté à demi de la rencontre du Candidat toujours cherché. Il s'agissait d'un riche capitaliste dont on lui laissa ignorer le nom jusqu'à ce que, par le départ de celui-ci, l'affaire eût manqué. Il sut alors que le capitaliste en question était un des MM. Hope.

Fourier avait rédigé un mémoire que l'actionnaire fondateur se proposait de présenter au Roi. A ce sujet on fai-

sait demander à l'inventeur s'il viendrait parler au Roi dans le cas où il serait besoin. « J'ai répondu, » écrivait Fourier, « que je donnerai en toute circonstance et à toutes » personnes les éclaircissements qu'on pourra souhaiter, » et que je désire qu'on me fasse appeler, parce que je » puis, mieux que tout autre, réfuter les objections et lever » les doutes. »

Dans cette même année, Fourier avait fait la connaissance de M. d'Epagny, dont il parle en termes favorables dans sa correspondance. Il avait eu aussi, un peu plus tard, de bons rapports avec M. Féburier¹, l'un des rédacteurs du *Temps*, qui fut nommé sous-préfet par le ministère Périer.

A cette époque, le saint-simonisme, plus rapproché par ses théories économiques des théories politiques dominantes; le saint-simonisme qu'on pouvait regarder sous certains rapports comme la dernière déduction des principes de l'école libérale, par exemple en tant qu'il proclamait l'abolition de tous les privilèges de naissance sans exception; le saint-simonisme, disons-nous, remuait les esprits et promenait par toute la France ses prédications. Cet enseignement eut le mérite de faire sentir à beaucoup de cœurs droits et généreux les vices de notre organisation sociale et l'insuffisance des doctrines politiques pour y remédier. Il embrasa d'une vive ardeur pour l'amélioration du sort des classes souffrantes une foule de jeunes hommes qui sont depuis restés fidèles, pour la plupart, à la cause en faveur de laquelle les avaient émus les discours de la salle Taitbout, les soirées de la rue Monsigny, les hymnes du parc de Ménilmontant, premières productions du génie musical de Félicien David. Mais, par les alarmes

¹ On sait la triste fin de M. Féburier, qui se suicida, en 1843, par suite, dit-on, des embarras qu'il s'était créés comme fondateur et gérant du journal la *Législature*.

qu'il a inspirées à la propriété, par la prétention de fonder une religion nouvelle et d'établir la théocratie la plus absorbante qui fût jamais, le saint-simonisme a mis la société en défiance des novateurs, quels qu'ils soient, et a créé contre eux des préventions qui seront longtemps à se dissiper. Par la manière enfin dont, en dernier lieu, sous la direction d'Enfantin, il parla de l'émancipation des femmes, le saint-simonisme a rendu ridicule un des aspects de la question sociale, et ce n'est pas le moindre de ses torts.

Vainement Fourier avait offert aux chefs de l'École saint-simonienne le secours de sa Théorie pour opérer l'Association, si tel était réellement le but qu'ils poursuivaient. Attribuant à mauvaise volonté l'indifférence qu'il rencontra chez eux sur ce point capital, convaincu d'ailleurs de la fausseté et du danger de leurs doctrines prétendues religieuses, il lança contre eux un véritable pamphlet intitulé *Pièges et charlatanisme des sectes Saint-Simon et Owen, qui promettent l'association et le progrès*; Paris, 1831.

A part les attaques qui portaient sur les intentions et qui en cela s'égarèrent complètement, cette brochure était une excellente critique. Fourier y exposait, en regard des erreurs et de l'absence de théorie signalées chez ses rivaux, les conditions et les moyens de l'Association véritable que lui seul connaissait. La forme était dure, il est vrai; l'écrivain n'épargnait ni les imputations ni le sarcasme, et il eut sous ce rapport à se défendre contre le juste blâme de ses propres amis.

Mais avant d'en venir à cette agression, l'auteur de la Théorie sociétaire, malgré ses préventions contre les Saint-Simoniens, avait fait ce qui dépendait de lui pour les éclairer et pour donner une direction utile aux sentiments philanthropiques dont ils faisaient étalage. Seulement il s'abusait beaucoup en leur supposant un degré d'influence et de crédit qu'ils étaient loin d'avoir.

A Muiron, qui cherchait à le persuader du bon vouloir des Saint-Simoniens, Fourier répondait le 30 août 1830 :
 « Quand ils voudront, ils formeront une compagnie
 » actionnaire. Mais il faut qu'ils renoncent à leur morale
 » cosaque de s'emparer des successions. Au reste, pour
 » confondre leur pathos évasif, leur *plein sentiment de*
 » *l'humanité*, je suis toujours prêt à entendre toute pro-
 » position d'opérer, mais non pas d'adopter leur tartu-
 » ferie... »

« Vous voulez, » disait-il une autre fois, « que j'imité
 » leur ton, leurs capucinades sentimentales que vous nom-
 » mez effusion du cœur. C'est le ton des charlatans : jamais
 » je ne pourrai donner dans cette jonglerie ; je ne m'atta-
 » che qu'aux raisonnements péremptoires... »

Voilà bien l'homme ; voilà Fourier. N'était-il pas fondé à prendre pour devise ces mots d'Horace, qu'il s'était fait graver sur un cachet : *Justum et tenacem* ?

Un peu plus tard, en janvier 1831 (le 19), Fourier mandait, à propos d'une tentative qu'il venait de faire pour fonder une société de propagation :

« J'ai eu, il y a trois jours, une conférence avec quel-
 » ques individus sur lesquels je compte pour former une
 » société. Ils goûtent assez l'idée ; mais la plupart ont tiré
 » de l'aile sur la proposition de donner une petite subven-
 » tion de 15 fr. pour les séances. »

« Dans le cas où j'aurais eu mille francs devant moi, » ajoutait Fourier, « j'aurais pu former à l'instant même
 » une société aussi bien établie que celle des Saint-Simo-
 » niens qui ont aujourd'hui une vogue énorme, et qui
 » pourtant n'ont ni moyens ni doctrine.

» Ils m'ont pillé quelques idées. Le *Mercure* en a parlé.
 » Je l'ai su par M. Monnier fils, et M. Pichot me l'a répété
 » en me disant que c'était lui qui avait dénoncé ce plagiat

» dans le *Mercur*. Cela est bon à connaître avant d'aller
» à leurs séances ascétiques. »

Après avoir été à une de ces séances, Fourier écrivait le
28 janvier :

« J'ai assisté au prône des Simoniens dimanche passé.
» On ne conçoit pas comment ces histrions sacerdotaux
» peuvent se former une si nombreuse clientèle. Leurs
» dogmes ne sont pas recevables ; ce sont des monstruosité
» à faire hausser les épaules : prêcher, au dix-neuvième
» siècle, l'abolition de la propriété et de l'hérédité ! »

Ce qui l'aigrissait surtout contre les Saint-Simoniens,
c'est l'idée dans laquelle il était que les chefs de la secte
voulaien piller sa théorie et en donner les principales vues
comme émanant d'eux-mêmes ou de Saint-Simon. Il disait
à ce propos dans une lettre du 13 février :

« ... Les Saint-Simoniens, dans le *Globe* d'hier, s'éman-
cipaient déjà à parler de Séries. On voit qu'ils voudraient
s'habituer à prendre le mot, s'en emparer pour ensuite
s'emparer de la chose. C'est dommage pour eux que j'en
aie imprimé la théorie en 1822, avant qu'il existât des
Saint-Simoniens. Au reste, dans les Séries qui doivent
s'étendre à toutes les passions, que feront-ils de cette pa-
ternité qui ne peut pas s'établir sans la libre disposition de
l'héritage ? Et pourtant ils veulent favoriser les femmes !
Mais où trouveront-ils une mère qui veuille dépouiller sa
fille et lui dire : Je croyais te laisser cent mille francs ;
mais je les donne aux prêtres. Si tu veux du travail, tu iras
vers les prêtres faire vérifier tes capacités.

» Il faudra un peu les badiner là-dessus dans le prospec-
tus d'une feuille, ainsi que sur leurs déclamations contre
les oisifs. S'ils connaissaient le calcul des Séries industrielles
ou du travail attrayant, ils sauraient que les prétendus
oisifs ne le seront plus dans l'état sociétaire, tout en con-
servant la pleine licence d'oisiveté. »

Nonobstant ce qu'il y a de juste dans cette critique, on pourra trouver qu'ici l'inventeur du phalanstère prend vis-à-vis des Saint-Simoniens le même ton, emploie contre eux les mêmes armes dont lui-même et ses disciples eurent lieu plus d'une fois de se plaindre qu'on fit usage à leur égard. Hélas! maîtres et disciples des diverses écoles, en dépit de la sublimité des doctrines, nous restons hommes, c'est-à-dire plus enclins à railler nos frères et à les reprendre avec aigreur qu'à leur signaler avec une indulgence affectueuse les erreurs auxquelles ils peuvent se laisser entraîner.

Quelque inadmissible que fût leur incohérent système économique-théocratique, les Saint-Simoniens, qui jetaient alors un certain éclat, qui possédaient un journal quotidien, ne paraissaient pas avoir grand'chose à redouter de la Théorie phalanstérienne, encore à peu près complètement ignorée : bientôt cependant les deux doctrines étant venues à se rencontrer, dès le premier choc entre elles la supériorité évidente de celle de Fourier fut constatée.

Des hommes de talent quittèrent le saint-simonisme pour se rallier à la doctrine phalanstérienne et en devenir les propagateurs. Ainsi firent MM. Jules Lechevalier et Abel Transon. Le premier avait eu à Besançon des rapports avec Muiron, qui lui avait remis les ouvrages de Fourier et les siens. L'effet de cette lecture ne se fit pas longtemps attendre. Le 21 janvier 1832, Fourier écrivait :

« J'ai reçu une lettre fort honnête de M. J. Lechevalier. »
 « Il paraît bien désabusé du saint-simonisme. J'ai remis
 » ma réponse à son portier ce matin, et je lui dis en ter-
 » minant que je lui ferai ma visite demain pour donner,
 » ainsi qu'il le désire, les éclaircissements un peu étendus
 » qu'exige sa lettre. »

On voit par ce seul fait combien Fourier était éloigné de toute prétention, combien il mettait de bonhomie dans

sa conduite. L'idée ne lui vient pas, à lui l'auteur de la découverte et déjà vieillard, d'attendre la première visite. Il était sensible cependant aux mauvais procédés, et savait, à l'occasion, relever dignement une impertinence, de quelque part qu'elle vint.

Dès le mois suivant, Jules Lechevalier se mit à faire des leçons publiques sur la doctrine de Fourier, qui prit lui-même la parole dans les premières séances. D'une forme incisive, d'une dialectique fine et puissante, ces leçons étaient une réfutation du saint-simonisme par les principes de la Théorie sociétaire : imprimées par livraison, puis réunies en un volume, elles contribuèrent beaucoup à dissiper les illusions saint-simoniennes. De son côté, Abel Transon publia dans la *Revue encyclopédique*, alors dirigée par MM. Pierre Leroux et Jean Reynaud, un résumé de la Théorie sociétaire, qui est resté l'un des meilleurs qu'on ait faits.

Tous deux ensuite, de concert avec Fourier et les anciens disciples, MM. Just Muiron, Victor Considerant, madame Clarisse Vigoureux, entreprirent (juin 1832) la publication d'un journal paraissant toutes les semaines, et intitulé le *Phalanstère* ou la *Réforme industrielle*. Le but de ce journal était de propager la connaissance des principes et des moyens d'Association découverts par Fourier, et surtout d'appeler des fondateurs pour un essai de l'organisation industrielle décrite dans ses livres. Le premier organe périodique de l'Ecole sociétaire eut aussi pour collaborateurs assidus Amédée Paget, docteur en médecine, M. Lemoyne, ingénieur des ponts et chaussées, et l'auteur du présent ouvrage. Des articles lui furent également envoyés par MM. Allyre Bureau, Alph. Tamisier, Hipp. Renaud, Devay aîné, qui tous coopèrent encore activement aujourd'hui aux travaux de l'Ecole.

Un homme d'un rare dévouement, M. Baudet-Dulary, à

cette époque député de Seine-et-Oise, prit à cœur la fondation proposée d'une phalange agricole et manufacturière. Il sut qu'un élève de Mathieu de Dombasle, M. Devay jeune, défrichait avec succès des terres depuis longtemps incultes, dans les communes d'Adinville et de Condé-sur-Vesgre, sur la lisière de la forêt de Rambouillet. Il acheta environ 500 hectares de ces terres, et se mit à la tête d'une société par actions pour l'établissement d'une colonie sociétaire suivant la méthode de Fourier. On commença à Condé les labours et les constructions; mais les fonds apportés par les actionnaires ne suffisant pas pour qu'on réunît les éléments essentiels d'une expérience de la Théorie phalanstérienne, cette expérience n'eut pas lieu. On se vit forcé de s'arrêter dans le cours même des premiers préparatifs, et l'essai fut ajourné à un autre temps, où, l'idée étant plus généralement comprise et mieux appréciée, les capitaux ne lui manqueraient pas.

Faisant preuve alors, non-seulement d'une loyauté devenue elle-même assez rare dans les entreprises industrielles de notre temps, mais encore d'une générosité à peu près sans exemple, M. Baudet-Dulary prit à sa charge tous les frais, et remboursa intégralement les actionnaires. Il est si peu vrai, du reste, que la Théorie ait, comme on l'a dit, échoué à l'application, que M. Dulary, qui n'a pas cessé d'en être un des plus zélés et des plus éclairés partisans, est tout disposé encore à tenter cette application, dès qu'il aura en main les moyens qu'elle exige, comme à porter son concours là où elle serait tentée par d'autres, dans de bonnes conditions et partant avec des chances raisonnables de succès.

Aucun des phalanstériens, d'ailleurs, qui ont pris une part active à l'entreprise de Condé n'a vu et n'a pu voir dans le résultat la condamnation des dispositions sociétaires; elles ne furent nullement en cause; l'organisation des groupes et des séries ne fut pas même tentée avec le

personnel si peu nombreux de travailleurs que l'exiguïté des ressources avait permis d'admettre. Parmi les hommes acquis dès lors à la cause phalanstérienne, était M. Gengembre, qui fut d'abord chargé, comme architecte, de tracer les plans et de commencer l'exécution des constructions à établir. Quelques dissidences qui éclatèrent sous ce rapport entre lui et l'inventeur l'avaient fait prendre en grippe par Fourier, qui le maltraite fort dans sa correspondance. Gengembre n'a point gardé rancune au grand homme; il est resté, après comme avant, le disciple respectueux de Fourier, l'admirateur de son génie et le partisan toujours dévoué de sa Théorie d'association. Autant on en peut dire de M. Delagenière, jeune architecte, qui prêta aussi son concours à l'entreprise.

La tentative de Condé, arrêtée dans son début même faute de capitaux, fit cependant sentir la nécessité de n'arriver sur le terrain d'essai qu'avec des projets mûrement étudiés à tous les points de vue. Depuis cette époque, le travail préalable des ingénieurs et des architectes a été exécuté avec le plus grand soin par MM. Maurize et Daly. On possède aujourd'hui les plans et devis détaillés d'une fondation sociétaire, soit du degré supérieur, soit du degré praticable avec 400 enfants et 100 grandes personnes.

C'était une des choses qui ont répandu le plus d'amertume sur les dernières années de l'existence de Fourier, que d'entendre répéter qu'il y avait eu une épreuve de sa Théorie et qu'elle avait été condamnée par l'expérience. Lui qui, pendant toute sa vie, n'a cessé de réclamer cette épreuve sans pouvoir l'obtenir; lui qui n'attachait de prix qu'à cette démonstration pratique, et qui, bien persuadé de son infaillible succès, mettait en elle seule toute sa gloire, qu'on juge à quel point il dut être affecté de ces bruits mensongers qui proclamaient sa défaite, alors qu'il n'avait pas même pu entrer en lice!

Pendant les années 1832 et 1833, la propagation des idées phalanstériennes se fit très-activement, soit par le journal la *Réforme industrielle*, soit par des cours qui eurent lieu à Paris et dans différentes autres villes. Un des hommes qui se firent le plus avantageusement remarquer dans l'œuvre de la propagation orale, fut M. Adrien Berbrugger, aujourd'hui bibliothécaire de la ville d'Alger et membre de la commission scientifique d'Afrique.

Fourier assistait volontiers aux séances où l'on développait sa Théorie, et il prenait souvent la parole dans les conférences qui suivaient l'exposition faite par un de ses disciples. Lui-même fit quelques leçons, dans l'hiver de 1833-34, à la Société de Civilisation, où il en fut aussi fait successivement, vers la même époque, par MM. Considérant, Berbrugger, Transon et Philippe Hauger.

Fourier écrivait à Muiron, le 4 janvier 1834, au sujet de ces séances :

« Ici (à Paris) on ne voit surgir dans toutes les assemblées que l'esprit saint-simonien, la manie d'abolition de la propriété, la prétention de prouver que je suis d'accord avec les sophistes, ennemis de la propriété. J'ai vu cette prétention reproduite sous toutes les formes dans les quatre séances que j'ai faites à la Société de Civilisation.

» Malgré cette prédominance du saint-simonisme, les auditeurs reviennent en grand nombre à moi. Je m'en suis convaincu dans ma leçon d'hier. Déjà les deux zoiles principaux D... et L... n'ergotent plus contre moi; et pour les intimider, j'ai hier fait une dénonciation régulière de l'Economie politique, et prouvé que, sur neuf conditions dont se composait sa tâche, elle n'a satisfait à aucune. »

Pendant que l'inventeur du mécanisme sociétaire rompait ainsi publiquement des lances en faveur de la propriété, d'ignares écrivains prétendus conservateurs, et

même quelques hauts personnages officiels, le confondaient, lui et ses disciples, non-seulement avec les Babouvistes, les Communistes, etc., mais encore avec les auteurs de tous les désordres politiques qui éclataient dans la Société !

Fourier n'avait pas une élocution brillante; mais ses expressions étaient constamment justes, précises, énergiques. Rien d'apprêté, de solennel, ni d'oratoire dans son débit; mais la simplicité de sa parole, ce ton de bonhomie qui contrastait chez lui avec le grandiose de l'idée, l'accent de conviction avec lequel il énonçait tous les résultats de son système, faisaient toujours impression, même sur les esprits les plus sceptiques.

La contradiction, ou plutôt la fausse interprétation de ses idées, l'animait outre mesure. Il était rare que ses interlocuteurs persistassent alors à le combattre : tant de foi et d'assurance, au milieu d'une époque de doute et de découragement comme la nôtre, étaient une chose qu'ils ne pouvaient s'empêcher de respecter, lors même qu'ils n'en saisissaient pas bien tous les motifs et qu'ils n'en admettaient pas encore tout le fondement.

Ce qui frappait d'abord lorsqu'on voyait Fourier, l'homme du monde le plus simple dans sa tenue et dans ses manières, c'était son regard perçant, — ce regard d'aigle, propre aux hommes de génie, — que surmontait un front large, élevé et remarquablement beau. Chez lui les parties antérieures du crâne, siège des facultés intellectuelles, suivant les phrénologistes, offraient en général un développement extraordinaire comparativement au reste de la tête, qui était plutôt petite que grosse. Son nez aquilin était fortement déjeté à gauche par suite d'une chute faite dans la jeunesse; mais cela ne nuisait point à l'ensemble harmonieux du visage. Ses lèvres minces, habituellement serrées l'une contre l'autre et s'abaissant fortement vers les

angles de la bouche, dénotaient la persévérance, la ténacité, et donnaient à la physionomie de Fourier une certaine expression de gravité et d'amertume. Ses yeux bleus, qui semblaient lancer des éclairs dans les moments de discussion animée, par exemple quand il faisait justice de quelque sophisme allégué contre la vérité sociale et qu'il confondait un ergoteur *civilisé*, brillaient dans d'autres instants d'un éclat doux, mélancolique et triste (5).

Quoique né avec des dispositions affectueuses, Fourier a toujours beaucoup vécu solitaire. Quand son nom eut commencé à être connu, pendant les cinq ou six dernières années de sa vie, on se mit à le rechercher comme on recherche à Paris toute célébrité. Désireux de l'entendre lui-même parler de sa Théorie, bien des gens essayaient de l'attirer chez eux en l'engageant à dîner ou à passer la soirée. Mais, jaloux de sa dignité comme de son indépendance, Fourier n'acceptait qu'avec une extrême réserve les invitations qui lui étaient faites, et seulement lorsqu'il connaissait assez intimement les personnes. Du moment qu'il croyait s'apercevoir qu'on avait voulu le faire poser, le donner en spectacle à des curieux, ou qu'on cherchait à lui arracher le secret de quelques-unes de ses combinaisons théoriques, Fourier se retranchait dans un silence obstiné que rien ne pouvait vaincre, ou bien il répondait par des défaites à toutes les questions que l'on continuait de lui adresser. Se sentait-il au contraire avec de bonnes gens dont il pensait n'avoir aucun sujet de se méfier, il se montrait ouvert, communicatif, il causait volontiers sur tous les sujets et résolvait les difficultés qui lui étaient posées.

Dans ces moments de causerie familière et d'abandon naïf, Fourier était charmant à voir et à entendre. Lui demandait-on, par exemple, l'analogie¹ de tel ou tel animal

¹ L'Analogie est une branche d'étude dont Fourier a seulement donné quel-

qui représente quelqu'un de nos travers et de nos ridicules sociaux ? il l'expliquait de la façon la plus pittoresque et la plus comique à la fois, imitant le port, l'allure, le cri, les habitudes des animaux dont il parlait, en tant que ces expressions diverses répondaient aux rapports établis entre eux et les personnages de l'espèce humaine dont ils sont les emblèmes. Il y avait alors chez Fourier du La Fontaine

ques aperçus dans ses ouvrages. Suivant lui « les différents règnes de la nature sont, dans tous leurs détails, autant de miroirs de quelque effet de nos passions ; ils forment un immense musée de tableaux allégoriques où se peignent les crimes et les vertus de l'Humanité. » (*Théorie de l'Unité universelle*, t. III, p. 212, nouv. édit.)

« L'Analogie, dit encore au même endroit Fourier, est une des branches du calcul de l'Attraction. » Néanmoins, parce qu'elle n'était pas la branche essentielle, celle d'où dépendait le bonheur social, il ne s'en occupait que d'une façon accessoire, comme d'une chose qui, piquant la curiosité, pouvait servir de passe-port à la Théorie de l'Association domestique et agricole.

« Pour chercher un protecteur par quelque voie neuve, » écrivait-il le 3 avril 1830, « je veux tenter une chose qu'on m'a souvent conseillée ; c'est de préparer un premier début en traité d'Analogie sous ce titre : *La Nature indiscrette ou l'Analogie*. Je vois que ce genre plait décidément. »

Ce projet n'eut pas de suite.

A propos d'Analogie, citons quelques animaux qui inspiraient à Fourier une répulsion insurmontable. Telle était la chenille, emblème de la civilisation, la chenille immonde, vorace, dévastatrice, qui se métamorphose en brillant papillon, comme l'impure et odieuse société qu'elle représente doit se transformer en Harmonie ; telle était aussi l'araignée, emblème du marchand civilisé. (Consulter pour l'explication de cette dernière analogie l'ouvrage du capitaine Renaud, *Solidarité*, p. 261). Fourier ne pouvait voir ces hideux symboles de subversion sans éprouver un dégoût mêlé d'horreur. On n'aurait jamais pu le décider à s'asseoir sur une pelouse du moment qu'il avait cru y entrevoir une chenille ou quelque reptile.

Un jour qu'il était couché à Besançon, chez un de ses amis, Fourier tout à coup s'échappe de sa chambre presque nu, appelant à grands cris la domestique de la maison. Il avait aperçu sur le ciel de son lit une grosse araignée, et il demandait qu'on vint en toute hâte le délivrer de cet odieux voisinage ; sa répanance était trop grande pour qu'il pût le faire lui-même.

Le chat était, au contraire, un animal pour lequel Fourier se sentit toujours beaucoup de prédilection, non pas, croyons-nous, par considération analogique. car le chat est un type d'égoïsme ; mais il est, de toute la famille des félins, si remarquable par la beauté de ses formes et par la souplesse de ses mouvements, le seul animal que l'homme ait su apprivoiser et qui soit en unité avec lui. Lorsqu'il résidait à Lyon, Fourier avait eu un superbe chat, qu'il avait pris en grande affection. Ce minet favori mourut pendant un voyage de son maître, qui en éprouva un vif chagrin. — Apercevait-il quelque part un de ces gracieux quadrupèdes à la robe bien fourrée et bien lustrée, Fourier ne pouvait se retenir de l'aller caresser.

et du Molière, de même qu'on retrouve dans ses écrits de nombreuses traces de la parenté de son génie avec ces deux génies si amis du vrai, qui, eux aussi, ont peint sans les farder, et ont flagellé à leur manière les vices et les iniquités de la civilisation.

Arrivait-il parfois, qu'entraîné par son sujet ou sollicité par les auditeurs, Fourier abordât quelque'une de ces questions qui sont mises en interdit par la pudibonderie hypocrite de nos mœurs de parade, si peu conformes aux mœurs secrètes et réelles de la plupart des Civilisés; venait-il, par exemple, à traiter des essors de la passion proscrite et damnée (Amour, cardinale hypermineure)? son langage avait un tel caractère de naïveté scientifique, que l'esprit le plus corrompu n'aurait pas trouvé dans ses paroles matière à une pensée deshonnête. Et il en est à cet égard des écrits de Fourier comme de sa conversation : à force de candeur, il y rend pudiques des choses qu'un autre n'aurait jamais osé imprimer. On se sent partout avec lui en compagnie de la science, qui a le privilège de tout épurer. C'est ainsi qu'un professeur d'anatomie et de physiologie décrit tous les organes du corps humain et toutes les fonctions de chacun d'eux, sans qu'il vienne à l'idée de personne de s'en formaliser et de l'accuser d'indécence. Eh bien! Fourier, lui aussi, est toujours un savant qui fait de l'anatomie et de la physiologie sociales. Et si ce sont les lois de Dieu même et de la nature que Fourier a découvertes, qu'il s'est borné à traduire fidèlement, il nous sied bien de faire les dédaigneux et de nous montrer scandalisés! Avant de créer des passions et des sexes, et de leur assigner des emplois, Dieu aurait dû sans doute prendre conseil de nos susceptibilités, qui ne sont presque toutes, à vrai dire, qu'hypocrisie et grimace!

Chaque jour encore on s'empare de cette partie des ouvrages de Fourier à laquelle nous venons de faire allusion, pour jeter de la boue à sa mémoire. Tel l'accuse d'avoir

formulé le *Code de la brute* ; tel le condamne à demander pardon à la morale publique offensée : c'est à qui fera éclater le plus d'indignation contre les témérités du penseur et de l'écrivain ! Mais avant de crier à l'abomination et de traîner aux gémonies le grand homme, que ne s'impose-t-on d'abord le devoir d'examiner s'il dit vrai ou faux, si en réalité il a tort ou raison ?

Fourier soutient qu'en douant notre espèce d'un certain ensemble d'impulsions ou tendances qui se trouvent, à des degrés divers et diversement combinées entre elles, chez tous tant que nous sommes, Dieu a témoigné clairement quelle était sa volonté par rapport à la destinée humaine. Son respect pour la Suprême Intelligence ne lui permet pas de supposer qu'elle ait distribué les passions, instincts et caractères, sans prévoir un mode de relations sociales, où toutes ces forces auraient un emploi utile, harmonique, et contribueraient au bien de la masse en même temps qu'elles feraient le bonheur de l'individu. Partant de cette idée éminemment religieuse, Fourier s'est imposé la tâche de *découvrir*, — non pas d'imaginer, non pas de formuler arbitrairement, suivant le caprice de ses fantaisies, de ses prédilections particulières, — mais de découvrir, je le répète, de calculer, d'après les données fournies par Dieu lui-même dans l'organisme passionnel de l'homme, le mode de relations sociales voulu de Dieu, la forme de société naturelle.

Qu'on ne vienne donc pas dire que Fourier défend, prescrit, impose de son autorité privée quoi que ce soit. Fourier n'est ni un législateur, ni un fondateur de religion. *Faire des lois*, ce serait, suivant lui, usurper les attributions divines. Il n'y a, d'après Fourier, qu'un législateur, CELUI qui distribue aux êtres les *Attractions*. Pour lui, il est tout simplement un savant qui se pose devant la nature

humaine en observateur impartial, et qui lit dans cette œuvre admirable de Dieu, œuvre méconnue, diffamée, dans laquelle c'est Dieu lui-même, son auteur, que l'on méconnaît et diffame.

Au lieu de s'indigner très-peu philosophiquement contre Fourier, que ses adversaires prouvent donc, ou qu'il a mal observé, ou qu'il a tiré de ses observations de fausses conséquences : toute la question est là. Mais aucun d'eux ne l'a jamais fait; aucun n'a démontré que Fourier soit en défaut sur l'un ou l'autre de ces points. Quant à nous, nous attendons qu'on y ait réussi pour renoncer à nos convictions phalanstériennes¹.

Est-il vrai, au surplus, que Fourier soit arrivé par sa méthode de l'observation impartiale, par l'analyse et la synthèse qu'il a faites des Attractions de l'Homme, à des résultats tellement monstrueux qu'ils doivent révolter tous les nobles instincts de notre âme? Loin de là : c'est la suprématie de ces nobles instincts, en même temps que la justification intégrale de notre être passionnel, qui est établie, démontrée, proclamée par la Théorie sociétaire. Prééminence aux penchants et aux facultés, en raison de leur concours à la sociabilité, à l'ordre général, à l'Unité : voilà ce qu'assure partout le mécanisme social découvert par Fourier.

La perspective de l'essor intégral, mais toujours *équilibré*, des passions de notre nature, n'est pas la seule chose qui excite la colère des censeurs moralistes. Un autre point les offusque davantage encore dans les écrits de Fourier :

¹ Un homme qu'on n'accusera certes pas d'utopie et de témérité philosophique, M. Thiers dit lui-même. « L'exacte observation de la nature humaine est » la méthode à suivre pour découvrir les droits de l'homme. » DE LA PROPRIÉTÉ, L. 1^{er}, ch. 2. Il est vrai que le livre de M. Thiers est d'un bout à l'autre un démenti donné au principe. Mais M. Thiers, n'est-ce pas l'inconséquence même?

(Note de la 3^e édition.)

c'est la franchise implacable de sa critique qui, lorsqu'elle s'attaque à l'un des caractères vicieux de la Civilisation, en signale méthodiquement toutes les formes et toutes les nuances classées par séries d'ordre, de genre et d'espèce. « Rien, » — dit à cet égard Fourier, — ne constate mieux la dépravation et la charlatanerie morales, que ce refus d'entendre les tableaux d'un vice, de ses degrés et ramifications. » *Théorie de l'Unité universelle*, t. III, p. 128 de la nouvelle édition.

Puisque nous nous sommes laissé aller à cette sortie apologétique, citons encore, avant de reprendre notre rôle d'historien, la réponse pleine de bon sens que faisait Fourier à l'un des reproches qui lui sont le plus fréquemment adressés. « Les détracteurs, » dit-il, prétendent que « *ma Théorie descend aux trivialités* ; » mais elle doit tout embrasser et surtout les fonctions triviales qu'il faut utiliser et soutenir par des amorces indirectes. Ils raisonnent comme un bel esprit qui dirait à son fermier : « Le cochon est un animal immonde, le fumier est une immondice ; n'ayez ni cochons ni fumier dans votre ferme, si vous voulez vous élever à la hauteur de la philosophie. » Le fermier répondrait en se moquant de la philosophie. » *Fausse industrie*, t. I, p. 392.

L'insuccès de tant de démarches qu'il avait déjà faites auprès du Gouvernement n'avait point lassé l'infatigable constance de Fourier.

Son idée fixe était de trouver un patron puissant, un homme haut placé, qui prît parti pour lui comme le confesseur d'Isabelle de Castille pour Christophe Colomb. « Je veux, disait-il, faire de nouvelles tentatives pour trouver un protecteur à notre affaire. Tous les petits clients, les menus partisans, ne servent à rien et sont difficiles à diriger. Il faudrait en trouver un grand qui ferait plus à lui seul que cent mille pygmées. »

S'étant chargé tout seul de faire paraître les derniers numéros du journal la *Réforme industrielle*, il écrivait à Muiron, le 4 février 1834 :

« Le journal a été bien retardé cette fois, parce que j'ai » jugé à propos d'en changer tout le sujet à l'époque du » 20 janvier, et d'y placer deux articles qui pussent être » envoyés à M. Thiers. L'un est pour lui faire valoir les » avantages fiscaux, l'autre pour le désabuser sur ma Cos- » mogonie, dont M. Guizot ne manquerait pas de gloser » si on venait à parler de placer ma théorie dans l'un des » trois genres d'établissements dont je veux proposer l'es- » sai¹. »

Mon pauvre homme de génie, ils avaient, ces grands politiques, bien autre chose à faire que d'entendre à tes propositions !

N'importe, il était, lui, toujours prêt à les renouveler.

Après les déplorables événements d'avril, Fourier mandait à Muiron : « Jamais il ne s'est présenté de circon- » stance plus favorable pour une demande au ministre. Il » faut laisser passer la bourrasque et présenter la pétition » en mai. »

Le 10 juin suivant, revenant encore sur la même idée : « Il est bien sûr, dit-il, que les circonstances sont très- » favorables pour faire une tentative auprès du ministre, » lorsqu'il sera débarrassé du galimatias électoral... »

Un peu plus tard, c'est un autre incident qui réveille de nouveau chez lui l'espoir de se faire enfin écouter.

Il écrit le 16 août de la même année 1834 :

« Je crois pour cette fois que la chance est belle pour » solliciter l'intervention du ministre. Les députés ont formé

¹ Il s'agissait de colonies agricoles à fonder sur des bases différentes dont l'expérience fixerait la valeur comparative. Fourier demandait qu'il fût créé par souscriptions une colonie d'après le système pénitentiaire pratiqué en Hollande ; une seconde d'après un système philosophique quelconque au choix de l'Institut ; une troisième enfin d'après sa méthode à lui : la méthode naturelle et attrayante qu'il proposait d'essayer sur des enfants.

» un comité (Tracy, Salverte, Laborde, Isambert, Gaétan
 » de Larochefoucault et autres) pour l'abolition de l'escla-
 » vage.

» Bonnes gens! quel moyen neuf ont-ils à mettre en jeu
 » sans moi?... Déjà le congrès de Vienne et la société de
 » morale chrétienne ont échoué sur une branche de l'es-
 » clavage, la traite...

» Je vais engager le ministre à s'emparer de l'affaire,
 » se l'approprier et donner un camoufflet au comité.

» J'ai déjà envoyé le Mémoire à l'impression : il formera
 » un petit in-12 de 72 pages, avec le titre de *Lettre aux*
 » *Députés*, parce que je ne suis pas assez connu pour
 » adresser un imprimé aux ministres; mais la lettre ad-
 » jointe leur dira ce que je n'aurais pas imprimé, car en
 » complimentant le comité sur ses intentions, je lui ferai
 » observer qu'avec les intentions il faut des moyens... »

Il y a ici le sujet d'une réflexion qui fait honneur vrai-
 ment aux dispensateurs de la publicité parmi nous! Ainsi,
 grâce à la manière dont ils remplissent ce devoir, grâce à
 ce qu'on peut appeler avec Fourier l'obscurantisme du dix-
 neuvième siècle, l'homme qui avait publié depuis douze
 ans le *Traité de l'Association*, et depuis six ans le *Nou-
 veau Monde industriel*, n'était pas encore en droit de se
 croire assez connu pour être fondé à adresser un Mémoire
 aux ministres!

De ces ministres combien en est-il dont le nom pèse
 déjà beaucoup moins aujourd'hui dans la balance de l'opi-
 nion que le nom de Fourier, de cet inconnu de 1834 pour
 le monde officiel?

Cependant l'auteur de la Théorie sociétaire vieillissait,
 ne se lassant point d'espérer, malgré une trop longue at-
 tente, que d'un jour à l'autre viendrait pour lui l'occasion
 de mettre une Phalange en campagne, et de justifier ainsi
 par un fait éclatant ses assertions théoriques. C'est surtout

dans le but de stimuler à entreprendre un essai les divers personnages susceptibles d'un tel rôle, qu'il publia, en 1835, le volume intitulé *La Fausse industrie*¹, auquel il ajouta un second volume l'année suivante. S'il n'y a ni dans l'un ni dans l'autre, en fait de notions doctrinales d'ensemble, presque rien qui ne se trouve dans les précédents ouvrages de l'inventeur du Phalanstère, en revanche les observations de détail y abondent, et elles sont la plupart pleines d'intérêt et d'originalité. Fourier donne une idée fort juste de son livre dans un sous-titre ainsi conçu : *Mosaïque des faux progrès, des ridicules et cercles vicieux de la Civilisation. — Parallèle des deux mondes, l'ordre morcelé et l'ordre combiné.*

Le plan de *La Fausse industrie* est très-irrégulier; l'auteur en explique ainsi la raison : « Le sujet devait former une feuille additionnelle et finale du journal *la Réforme industrielle*. L'espace fut insuffisant pour la matière. Je ne voulais faire qu'une brochure ; mais, lorsque j'étais au chapitre VI, une nouvelle insulte de journaliste me décida à riposter sévèrement, et joindre à la brochure le calcul de *Greffe de la presse*. — Tout ministre ou chef de police aimera à prendre connaissance du régime qui contient la presse dans de justes limites, et qui en prévient l'anarchie, sans recourir à la contrainte, sans bâillon ni censure. »

Fourier nous apprend encore qu'il a suivi systématiquement, dans ce livre, la méthode hachée, le procédé des redites spéculatives. « En publiant, dit-il, une science neuve qui heurte tous les préjugés, si on se bornait à exposer la vérité une seule fois, elle serait au bout de quelques minutes effacée, oubliée, tant les esprits civilisés sont faussés, gangrenés de préventions contre la nature, contre

¹ LA FAUSSE INDUSTRIE, morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'INDUSTRIE NATURELLE, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit. Paris, 1835. — Bossange père, rue de Richelieu, 60. L'auteur, rue Saint-Pierre-Montmartre, 9.

ses impulsions d'attrait et répugnance. — J'ai reconnu, en donnant des leçons qu'on m'avait demandées, que dès la troisième tous les principes donnés et admis étaient éclipsés par les préjugés philosophiques, par le mépris pour Dieu et la nature.... »

Aussi Fourier ne se fait-il pas faute, dans ce dernier de ses ouvrages, de revenir à la charge contre les sciences fausses dont, suivant lui, la funeste influence perpétue le règne du mal sur la terre. Il y riposte aussi aux attaques dont sa doctrine et ses écrits avaient été l'objet, ce qui l'amène à jeter à son tour un coup d'œil sur quelques-unes des productions qui jouissaient alors d'une grande vogue, telles que les *Paroles d'un croyant*, par M. Lamennais.

A ce propos, Fourier disait dans sa correspondance, en parlant du célèbre écrivain : « Je lui adresserai un petit » parallèle de méthode entre le demi-croyant Lamennais » et le plein-croyant Fourier. »

Impatient de faire ses preuves dans le champ de la pratique, Fourier commentait les événements dont l'opinion publique était préoccupée, et il en déduisait les plus puissants motifs de procéder sans délai à un essai de sa Théorie d'Association. Dans ce but, l'auteur de *Fausse industrie* s'adresse à tout ce qui a puissance dans le monde, aux chefs des États, aux princes de la finance, aux directeurs de l'opinion, et il s'efforce de mille manières de les intéresser à l'œuvre qui ouvrirait enfin à l'Humanité la voie des destinées heureuses. Pour décider en faveur de l'entreprise d'une fondation sociétaire quelqu'un des personnages qu'il a en vue, Fourier met tout en usage, a recours à toutes les amorces : il leur présente l'alternative des chances les plus brillantes, ou des perspectives les plus sombres ; il supplie, il flatte et menace tour à tour. C'est surtout le roi Louis-Philippe que Fourier cherchait à déterminer, par la considération de ses intérêts les plus chers, à entreprendre, à patroner un essai de sa Théorie. Le

8 juillet 1836, après l'attentat d'Alibaud contre les jours du monarque, Fourier écrivait : « J'ai placé en tête de mon » livre un article de dix pages, qui, j'espère, sera commu- » niqué ou commenté au roi. Je lui prouve que, s'il veut » en finir des conspirations, il n'a que mon entremise pour » ressource. »

Nulle part encore l'inventeur n'avait tant et si vivement insisté que dans son dernier ouvrage pour obtenir l'épreuve de sa découverte. Hélas ! il sentait sa fin approcher : il voyait que l'instrument de salut serait resté jusqu'au bout inutile dans ses mains, et qu'en quittant la terre il allait la laisser sous le joug de l'antique malheur, en proie aux désordres et aux maux dont son génie avait en vain, depuis quarante ans, trouvé le remède.

Les instances que fait Fourier pour prévenir un tel dénoûment ont parfois un caractère qui touche jusqu'aux larmes. Peut-on, par exemple, lire sans émotion les dernières lignes de ce passage : « La religion en révérançant Dieu, la philosophie en le reniant, s'accordent à le ravalier ; car toutes deux nous persuadent qu'il veut régir l'humanité par l'ennui, l'indigence, la terreur : ma Théorie démontre qu'il veut nous conduire par le plaisir, la richesse et la liberté. Consentez à l'épreuve de cette Théorie sur une troupe d'enfants ; et en les voyant faire leurs délices du travail utile, vous vous écrierez avec Siméon : « Voilà le » mécanisme voulu par Dieu et inspiré par la nature, par » l'Attraction : Seigneur, j'ai assez vécu, puisque j'ai vu » l'œuvre de votre sagesse, le code social et industriel que » vous avez composé pour le bonheur de tous les peuples. » — *Nunc dimittis*, etc. »

Prenant ailleurs le ton de la philippique, Fourier interpelle ainsi les docteurs de l'optimisme, les chantres de la perfectibilité :

« Saltimbanques du progrès, tant qu'on verra dans vos sociétés un infirme manquer de secours, ou un homme

valide manquer de travail et de pain, votre système ne sera que caricature sociale, absence de raison, de lumières et d'esprit religieux; vos progrès en matériel ne seront pour l'esprit humain qu'un affront de plus, et vous mériterez la flétrissure que Condillac imprime sur votre science en disant : *Il faut refaire l'entendement humain et oublier tout ce que nous avons appris.*

» Oui, il faut s'émanciper de la philosophie; un seul athlète suffira à briser le joug : *Exoriare aliquis!* »

Cet athlète que demandait Fourier, où est-il? Se lèvera-t-il bientôt des cendres de l'inventeur, *ex ossibus ultor*, pour venger sa mémoire qu'on outrage encore chaque jour, pour proclamer son triomphe et sa gloire liés si intimement au bonheur de l'Humanité?

C'est un rôle qui serait allé au génie de Byron, ce caractère si peu fait pour les entraves de la Civilisation. Pourquoi, dans ses courses sans repos, à travers un monde où rien ne s'offrait à lui qui suffit aux changeants désirs de son âme ardente et inquiète, pourquoi Child-Harold ne rencontra-t-il pas sous sa main quelque part un exemplaire de la *Théorie des quatre mouvements*? Le génie de l'invention scientifique qui découvre le but et la voie, celui de la poésie artistique qui passionne et entraîne, faisaient ensemble union! la grande pensée sociale revêtait les formes brillantes propres à la populariser! Et la planète en eût tressailli jusque dans ses fondements, car le règne de Dieu et de l'Attraction allait, grâce à cet heureux concours, s'inaugurer sur la terre aux accents d'un nouvel Orphée!

Qu'on nous pardonne d'avoir un instant arrêté notre imagination sur cette hypothèse qui lui sourit, et d'avoir rêvé un rapprochement qui eût pu être si fécond pour le bonheur du monde, entre ces deux esprits audacieux, entre

ces deux aigles de la sphère intellectuelle, Charles Fourier et lord Byron !

Ce rôle que nous nous plaisons à supposer que Byron aurait pris, l'auteur de *La Fausse industrie* le signalait à George Sand, à propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*¹, où cette dame parlait du système de Fourier en termes bienveillants, sinon avec connaissance de cause. Mais l'illustre écrivain n'aura peut-être pas même lu ces quelques pages ; où le créateur de la Science sociale faisait appel à la plume éloquente et hardie qui nous a donné *Valentine et Lélia*. Combien cependant George Sand pourra regretter un jour de ne s'être pas emparée de la grande conception de Fourier, pour la revêtir de sa magnifique prose, tandis que son talent était encore à l'apogée !

Est-ce donc à dire que le génie poétique et littéraire ait renoncé désormais à exercer aucune haute et salutaire influence sur le mouvement social, et que tous ceux qui en ont reçu de Dieu le don privilégié adopteront, en pratique du moins, l'inepte principe de *l'art pour l'art* ?

Les deux volumes de la *Fausse industrie*, qui contiennent, sur la cosmogonie et sur la vie future, des aperçus qu'il serait prématuré d'offrir au public, n'ont guère été répandus ; peu de personnes les connaissent. Un intérêt particulier s'y rattache, en ce qu'ils présentent comme la dernière phase de la lutte engagée par Fourier contre les préjugés de la Civilisation, lutte qu'il a soutenue jusqu'au bout avec un si indomptable courage. C'est ce qui nous a fait nous arrêter sur cet ouvrage, peu propre à donner la notion de la Théorie sociétaire, et dont nous ne conseillons la lecture qu'aux personnes qui déjà connaissent à fond cette Théorie. Les passages que nous en avons cités nous ont paru de nature à entrer dans ce travail biographique, surtout comme expression du caractère de leur auteur. C'est

¹ Livraison du 15 novembre 1836. *Lettres d'un Voyageur*.

encore au même titre que nous reproduirons l'apostrophe qui termine le deuxième tome de *La Fausse industrie* ; ces lignes sont à peu près les dernières que Fourier ait écrites pour l'impression :

« Contempteurs de votre pays, phénomènes de servilité, vous raillez une découverte si elle n'est pas l'ouvrage d'un étranger ! Vous devriez être fiers de ce qu'un des vôtres enlève à l'Angleterre la plus belle des palmes, le calcul qu'elle a manqué après Newton qui lui en donnait l'initiative.

» Sortez de votre léthargie : sortez du labyrinthe où vous retiennent ces obscurants, ennemis de toute lumière qui ne provient pas de leur coterie ; elle ne sait fonder son mécanisme social que sur les privations, les bagnes et les bourreaux : Dieu fonde le sien sur les richesses et les plaisirs.

» Faites le parallèle par un essai sur des enfants : vous reconnaîtrez aussitôt que la philosophie, en voulant comprimer les passions, a bâti sur le sable, et que j'ai bâti sur le roc en déterminant le régime sociétaire qui s'identifie aux passions, aux ressorts implantés par Dieu dans nos âmes.

» Ce ne sera donc pas le système d'un homme, d'un facteur de constitutions arbitraires, que vous verrez dans l'épreuve de l'industrie attrayante : ce sera l'œuvre de Dieu, son code immuable, comme les passions et attractions qui en sont les interprètes ; son code identifiant l'intérêt collectif et l'intérêt individuel, toujours en collision dans l'état civilisé ; son code conduisant à la fortune par la pratique de la vérité et de la justice.

» A cet aspect vous direz : voilà vraiment l'œuvre de ce Créateur, qui sait conduire en harmonie les mondes et les univers : l'inventeur sublime a seul enlevé le voile d'airain ;

celui-là, mieux que les savants de trente siècles, peut dire avec le lyrique romain :

« Exegi monumentum aere perennius, »

Les matières contenues dans les 2 volumes de *La Fausse industrie* n'étaient pas celles que les disciples de Fourier auraient le plus désiré qu'il traitât. Jaloux de lui voir élaborer et publier les parties de la science qu'il n'avait pas encore données, ils insistaient pour obtenir de lui le tome III et les suivants de la *Théorie de l'Unité universelle*, conformément au plan de 1821 (p. 56 de la *Biographie*). On lui rappelait les quasi-promesses qu'il avait faites à cet égard à une époque récente. Mais Fourier répondait :

« Lorsque j'ai dit qu'il était plus avantageux que j'écrive pour mes disciples, c'est sans doute que je comptais sur l'établissement de Condé; mais cet espoir n'existant plus, il faut à présent que je spéculer sur le public et sur la recherche d'un candidat. Sur ce point je diffère d'opinion avec mes disciples, et je les crois tout à fait en fautive voie : je suis d'avis qu'il faut faire du mixte ou mélange de Théorie et de critique. La Théorie pure n'aurait pas d'empire sur la classe d'hommes à gagner. »

Dans cette même lettre qui est du 1^{er} octobre 1835, répondant à d'autres observations de Muiron, Fourier lui écrivait :

« Le livre, dites-vous, atteindra son but si on parvient à le faire lire par ceux à qui il s'adresse. — Je n'ai pas cette prétention : rien n'épouvante un homme de haut parage comme l'invitation à lire un volume d'un écrivain sans crédit. Il faut, au contraire, déclarer à ceux à qui on s'adresse qu'on les invite à lire telle et telle pages adaptées à leurs intérêts personnels.

» Je suis loin de méconnaître les services que m'ont rendus les disciples, car dans le volume de *Mosaïque* je dé-

» clare qu'ils ont amené l'affaire au point de me garantir
 » contre le plagiat; et c'est d'après cette garantie que je me
 » résous à livrer l'échelle des agios en ralliement et gradua-
 » tion, méthode que j'avais laissée en suspens pour écueil
 » à ceux qui auraient voulu entreprendre en contradiction
 » avec ma Théorie.

» J'ai donné aussi la formule générale des Garanties,
 » que je n'ai jamais voulu donner, pas même dans le jour-
 » nal la *Réforme industrielle*, parce que je craignais que
 » les esprits ne se cramponnassent à cette méthode plus
 » accommodée aux manies civilisées de controverse en ba-
 » lance, contre-poids, garantie, équilibre.

» Mais, en donnant aujourd'hui la formule générale du
 » Garantisme, j'ai une garantie contre les lenteurs d'un
 » essai de sixième période; c'est la preuve matérielle four-
 » nie par Francia (les renseignements de Fourier à cet égard
 » étaient erronés), sur les facilités du régime sociétaire
 » dont ce casse-cou a deviné deux puissants ressorts, la
 » bonne chère et les divertissements gratuits... »

On voit par ces derniers passages de Fourier que la crainte du plagiat, dont il se préoccupait outre mesure, n'était pas cependant le seul motif des réticences qu'on pourrait se croire en droit de lui reprocher d'après ses aveux mêmes. Sur ce point nous ne chercherons pas à justifier la conduite de l'inventeur.

S'il était vrai, relativement à Fourier, que l'appréhension de se voir enlever la gloire de sa découverte lui en eût fait céder une partie plus ou moins essentielle, la responsabilité d'une telle conduite ne saurait atteindre ses disciples; ils se sont mis à l'abri de toute solidarité de ce genre par l'austère franchise du langage qu'ils lui tenaient, et que lui-même savait entendre. Alors, il est vrai, Fourier ne répondait pas toujours d'une manière nette et directe à la question.

« Vous errez, » mandait-il à Muiron le 15 juin 1831, « en croyant que le manque de fortune et de succès m'ait » aigri au point de vouloir refuser au monde mes décou- » vertes; mais il m'ôte la faculté de les lui donner, parce » que mon travail est fortement gêné par défaut de for- » tune..... »

« Vous me dites, » écrit une autre fois Fourier, « d'imiter » les philanthropes et de crier la vérité sur les toits! mais » il faudrait avoir des toits où je pusse la crier. Ces toits » sont les journaux qu'il faudrait acheter en lignes à 120 fr. » le cent. Quand on peut payer, il est bien aisé de crier la » *fausseté sur les toits.....* »

Combattant enfin l'idée qu'on lui exprimait qu'il se laissait dominer par la crainte exagérée du plagiat, Fourier répondait ce qui suit (7 avril 1831) :

« Vous me supposez une terreur panique des plagiaires. » Il serait insensé de ne pas les craindre, puisqu'ils exis- » tent. Que diriez-vous d'un homme qui n'aurait aucune » crainte des voleurs, ne renfermerait ni linge, ni argent, » ni diamants? Vous le traiteriez de sot et de dupe. On » doit craindre tout mal qui existe et se précautionner sans » avoir des craintes à en perdre la tête, comme vous me » les supposez. On spéculé de grand sang-froid sur le ris- » que, et on n'oublie pas de se prémunir, comme on n'ou- » blie pas de fermer ce qui peut être volé. »

Dans ces limites, les précautions de Fourier, comme de tout autre inventeur, étaient sans doute parfaitement légitimes.

Indépendamment des ouvrages que nous avons mentionnés, et à la liste desquels nous devons ajouter une brochure intitulée *Mnémonique géographique* (Paris, 1824), Fourier a publié un grand nombre d'articles dans le journal le *Phalanstère* ou la *Réforme industrielle*, et quelques-

uns dans le nouveau journal de l'école sociétaire, fondé par Considerant en 1836¹.

La première de ces publications subsista pendant dix-huit mois. Entre autres questions que Fourier y a traitées avec des développements qui ne se retrouvent dans aucun de ses ouvrages, nous citerons le *Problème de la Répartition*, celui des *Garanties de la Propriété*, le *Plan d'un essai de la Théorie sur cinq cents enfants*.

Fourier en outre a laissé des manuscrits considérables, dont la majeure partie est encore inédite. Ces manuscrits se composent de près de cent cahiers distribués en séries, et que l'auteur désigne, dans ses renvois, par les nuances diverses de couvertures qu'il y avait affectées².

Un tel ensemble de productions montre à quel point la vie de Fourier fut laborieuse et combien il sut tirer parti du temps, lui qui n'eut que d'assez courts intervalles d'entière liberté pour ses travaux scientifiques et littéraires.

C'est ici le cas de dire un mot de ses habitudes de travail.

Commençons par les lectures. — Fourier avait beaucoup lu dans sa jeunesse, comme le prouvent les citations assez fréquentes, qu'on rencontre dans ses écrits, des auteurs tant anciens que modernes, citations qu'il faisait de mé-

¹ LA PHALANGE, *Journal de la Science sociale*.

² Ces manuscrits ont été légués, par testament, au premier disciple, M. Just Muiron; et celui-ci, pour éviter qu'ils pussent tomber jamais en des mains hostiles ou indifférentes, a fait participer au legs précieux qui lui avait été dévolu par la confiance du Maître madame Vigoureux et M. Considerant.

L'intention de disposer de ses manuscrits ainsi qu'il l'a fait, avait été annoncée par Fourier depuis longtemps. Il écrivait à Muiron le 31 décembre 1829 :

« Pour répondre à votre information, je vous dirai que mon intention est, qu'en cas où je n'en aurais pas disposé autrement par suite de dernière volonté, vous recueilliez tous les manuscrits que je laisserai à mon décès. Je compte les mettre en ordre quand je le pourrai, tant pour ma convenance que pour la convenance de celui qui pourrait les consulter. C'est un long travail, parce qu'il y a beaucoup de superflu à supprimer. »

Une revue, fondée en 1845 par l'école sociétaire la *Phalange*, a commencé la publication des manuscrits de Fourier. *Note de la 3^e édit.*

moire la plupart du temps, car il n'avait chez lui qu'un très-petit nombre de livres. Encore ne s'avisait-il guère d'y recourir depuis qu'il s'était mis à formuler sa Théorie. Les poètes paraissent lui avoir été plus sympathiques que les prosateurs, et parmi les poètes il préférait les peintres de mœurs, ceux qui ont frondé les préjugés et les travers de la Civilisation, Horace chez les anciens, Molière et La Fontaine chez nous. Il faisait aussi beaucoup de cas de Voltaire, auquel il reprochait seulement de n'avoir pas appliqué les puissantes facultés de son esprit et sa grande hardiesse de pensée à rechercher le mode naturel des relations sociales. Voltaire, disait Fourier, avait sur l'Attraction des idées avancées : la découverte pouvait lui échoir, mais il a manqué de persévérance et s'est laissé éblouir par les triomphes du bel esprit.

Du moment que Fourier, par la seule force et par l'audace de son génie, eut trouvé le mot de la grande énigme de l'univers, chose pour laquelle les livres lui avaient été de bien peu de secours, il prit les livres en dégoût, et ne songea plus qu'à étudier la nature elle-même, pour achever le calcul des destinées dont il avait la clef.

Pendant les dix ou douze dernières années de sa vie, il se bornait à aller passer une ou deux heures chaque jour dans le cabinet de lecture de la Rotonde au Palais-Royal, pour se tenir au courant des événements du jour et des sujets de discussion soulevés dans la presse; encore restait-il une grande partie de ce temps l'œil fixé sur l'atlas de Lebrun. Quant à entreprendre des lectures de longue haleine, il s'en gardait bien; il y avait longtemps déjà qu'il avait renoncé à l'idée de chercher dans les bibliothèques des témoignages à l'appui de sa Théorie ou des matériaux pour la compléter. En 1818, il répondait à Muiron, qui l'engageait à prendre connaissance de certains écrits des théosophes et des sages de l'antiquité. « Je ne m'arrêterai pas à consulter les livres que vous m'indiquez; j'ai es-

» sayé ces vérifications sur quelques ouvrages dont je n'ai
» tiré aucun secours. »

Fourier donnait d'ailleurs dans cette lettre, ainsi que dans quelques autres, les motifs de sa répugnance à s'appuyer sur les autorités religieuses et philosophiques ; puis, comme pierre de touche à appliquer aux auteurs pour juger de leur coïncidence avec sa Théorie, il conseillait de les examiner sur l'accord avec les propriétés ou attributs de Dieu : *Universalité de providence* ; *Economie de ressorts* ; *Unité de système*.

Or tous, suivant lui, avaient méconnu ces propriétés essentielles de Dieu, en ne cherchant pas le Code social divin et en négligeant d'étudier l'Attraction passionnelle appliquée à l'industrie (6).

Quant à son mode de lecture, Fourier en fait aussi mention dans une de ses lettres ; il fallait qu'il commençât à la fois et qu'il menât de front la lecture de plusieurs ouvrages différents, qu'il prenait et quittait alternativement.

Pour la composition de ses écrits, c'était encore de même ; Fourier avait toujours sur le chantier plusieurs travaux en même temps. Suivant les dispositions du moment, il mettait la main à tel ou tel d'entre eux. Il n'y a que pour les recherches de solution des problèmes qu'il était infidèle à sa méthode favorite de l'alternat. Pour s'excuser du retard d'une de ses réponses à Muiron, il lui écrivait le 20 février 1818 : « Quand j'ai un problème en » tête, j'ai l'habitude de laisser toutes les lettres en arrière, » je renvoie toute autre affaire jusqu'à ce qu'il soit résolu. » Dans ce sublime travail d'enfantement, l'enthousiasme, la passion que Fourier nomme *Composite*, suppléait chez lui à tout le reste et suffisait à soutenir l'effort prolongé de la pensée.

Cette préoccupation pour ainsi dire constante de l'inventeur en quête de quelque solution explique les distractions auxquelles Fourier était sujet. Aussi quand il sortait (c'est lui qui le raconte) était-il souvent obligé de remonter dix fois pour un mouchoir, pour un papier oubliés, etc.

Dès qu'une question s'était emparée de son esprit, elle ne lui laissait plus ni repos ni trêve jusqu'à ce qu'il en fût venu à bout. Parfois, en se promenant avec quelqu'un, Fourier s'arrêtait tout à coup, tirait de sa poche son crayon et un petit feuillet de papier sur lequel il traçait un ou deux mots ou de simples signes pour fixer une pensée qui lui était venue relativement au sujet dont il était alors préoccupé; puis il reprenait la conversation au point où elle était restée. Ainsi le travail intérieur de sa tête sur le problème cherché continuait; sa pensée s'était dédoublée en quelque sorte, et il n'y en avait jamais dans ces moments-là qu'une moitié qui prit part à l'entretien et à ce qui se passait autour de lui.

Un effet des mêmes préoccupations était encore que Fourier, en marchant dans les rues, se parlait habituellement à lui-même à voix presque haute; ce qui le faisait remarquer et considérer par la foule irréfléchie comme un individu d'une originalité extrême, et presque comme un fou. Mais les personnes qui avaient été en rapport un peu intime avec lui et qui avaient pu apprécier la justesse de son coup d'œil en toute chose étaient loin d'avoir de lui une semblable opinion : elles n'admiraient pas moins la sûreté de son jugement que l'universalité de ses connaissances.

Fourier racontait avoir passé sans sommeil jusqu'à six et sept nuits consécutives, lorsqu'il se trouvait dans l'érethisme intellectuel qui accompagnait ses grandes découvertes ou dans l'ivresse de joie et de fierté sublime qui

suivait le succès. Mais c'était en général pendant les heures de la journée qu'il composait ses ouvrages.

Du moins, à l'époque où je l'ai connu, Fourier n'écrivait guère de nuit. Il se mettait à son bureau vers six ou sept heures du matin. Après une séance ordinairement de deux heures, quelquefois de moindre durée, et de trois au plus, il sortait, allait faire un tour, puis rentrait au bout d'une demi-heure ou d'une heure pour se remettre de nouveau à écrire pendant l'espace de deux heures encore, après lesquelles nouvelle promenade, puis reprise du travail, et ainsi de suite.

Lorsque nous publiions la *Réforme industrielle*, s'il arrivait que l'on fût à court de matières pour la feuille du lendemain, Fourier était toujours prêt à fournir de quoi combler la lacune¹. Il avait tant réfléchi sur toutes les choses qui tiennent au mécanisme de la Société que jamais le sujet à traiter ne lui faisait faute : il avait si bonne mémoire que les résultats de ses réflexions et observations anciennes lui étaient toujours présents.

Comment le créateur de la Science sociale avait-il acquis tant de notions diverses sur les usages et coutumes de chaque contrée, sur les pratiques tant bonnes que mauvaises de chaque métier? — A force d'observer et de questionner. En quelque lieu et avec quelque sorte de gens qu'il se trouvât, surtout si c'étaient des gens du peuple, Fourier avait toujours une foule de questions à faire ; il voulait savoir tout ce qui concernait le genre de vie et la spécialité professionnelle de ses interlocuteurs. Était-il, par exemple, chez un de ses amis, à la campagne ? on le

¹ Voici un mot de Fourier qui prouve qu'en effet ce genre de travail lui était très-facile : « Lorsque je vous dis que M. Julien (alors directeur de la *Revue encyclopédique*) m'a demandé un article sur le Garantisme, il est bien entendu que je le lui envoie. Je ne refuserai jamais des articles aux gazetiers ; cela ne me coûte guère. » (Lettre du 11 mai 1828.)

trouvait sans cesse auprès du jardinier, du vigneron, de la ménagère, à conférer sur les occupations de chacun d'eux. Il savait d'ailleurs éviter de se rendre importun, ou d'éveiller la susceptibilité assez ombrageuse parfois de la classe de personnes vers laquelle il allait chercher des renseignements, et dont il gagnait la confiance et l'affection par sa bienveillante bonhomie, par la simplicité judicieuse et piquante de sa conversation.

Quelque précieux que fût son temps, Fourier ne refusa jamais sa porte; il se tint constamment à la disposition de tous ceux qui venaient lui demander des éclaircissements sur sa Théorie. Pendant les dix dernières années de sa vie, qui se passèrent presque entièrement à Paris, il se fit une règle de toujours rentrer chez lui à midi : c'était l'heure de rendez-vous qu'il avait indiquée aux Candidats, c'est-à-dire aux gens qui, possédant les moyens de fortune ou d'influence nécessaires pour opérer un essai de la méthode d'Association industrielle, voudraient s'entendre avec lui dans ce but. L'homme de la science fut tous les jours sans faute exact au rendez-vous; mais l'homme à l'argent, le favori de la fortune ne s'y présenta point. — Ce trait de mœurs, qui peint admirablement Fourier, a été signalé par Béranger, le noble poète (7).

Je n'ai point assez dit combien Fourier se montrait, en toute circonstance, bon, obligeant, délicat.

Aucune démarche ne lui coûtait quand il s'agissait de rendre service.

Lorsque, en 1823, Muiron perdit sa place de chef de division à la préfecture du Doubs, Fourier alla un très-grand nombre de fois dans les bureaux du ministère de l'intérieur pour presser une décision relativement à la liquidation de retenues qui avaient été faites aux employés de cette préfecture, et sa correspondance à ce sujet pré-

sente plus d'une observation caustique à l'endroit des personnages auxquels il avait affaire.

« Votre lettre, » écrit-il à Muiron le 12 mars 1824, « a été remise à M. Hogguer, parce qu'il est plus juste que » M. P***, qui est un ministériel dévergondé, un de ces » êtres qui dépouilleraient père et mère pour faire leur » cour au ministre. »

« Au reste, » ajoute-t-il plus loin, « les ministériels du » genre Escobar ne sont point stupides comme vous le » croyez. Ce sont des gens qui veulent voler, et qui, à » défaut de raisons sensées, en donnent de ridicules ; et, » par cette raison même, on ne peut les contenir que par » entremise d'un personnage marquant, comme M. Chiflet, » qu'ils n'osent pas traiter du haut de leur grandeur. Mais » à un inconnu comme moi ils répondent par leurs ver- » biages d'empiètement sur la prérogative royale ou de » sommes à *précompter* sur les retenues des employés de » préfecture. »

Lorsqu'il était déjà d'un âge où les courses dans une ville comme Paris sont bien pénibles pour qui ne peut prendre de voiture, en 1833 et 34, Fourier se rendait sept ou huit fois de suite au ministère de la guerre et à la chancellerie de la Légion d'honneur pour les réclamations de vieux militaires qui ne lui étaient pas même connus personnellement. Il n'aurait pas été homme à faire le quart de ces démarches s'il s'était agi de son propre intérêt ; personne n'était moins fait que lui pour le métier de solliciteur.

D'autres traits plus touchants de la bonté de Fourier ont été révélés depuis sa mort par une personne qui l'a beaucoup connu, madame Louise Courvoisier, veuve Lacombe, sœur de l'ancien garde des sceaux de Charles X (8). Fourier se plaisait beaucoup dans la société de cette femme aimable et spirituelle avec laquelle il fut lié d'amitié pendant les six dernières années de sa vie.

Sa délicatesse était extrême dans les petites choses comme dans les grandes. Après quatre ou cinq années de correspondance assidue avec Muiron, ayant eu à lui écrire pour faire venir par son intermédiaire une procuration dont il avait besoin, Fourier lui disait : « Cette lettre-ci » étant pour affaire particulière, vous ne trouverez pas » mauvais que j'affranchisse. »

Les avances qui lui avaient été faites, même pour la propagation de sa Théorie et par ses amis et ses partisans les plus intimes, étaient considérées par lui comme des obligations personnelles.

« Vous vous étonnez, » écrit-il à Muiron le 17 février 1832, « que je parle de mes dettes. Je ne les oublie pas, » et je me hâterai d'y satisfaire si la fortune me favorise. » Quoi que vous en disiez, je considère comme dette tout » ce qui doit être envisagé comme tel. »

La correspondance de Fourier est tout entière d'une écriture fort belle et fort nette, et surtout très-hardie. Les indications de dates, de renvois, etc., y sont données avec une exactitude et une clarté qui ne laissent rien à désirer. S'il écrit le jour d'une solennité religieuse, Fourier a soin ordinairement de la désigner; par exemple, il datera ainsi : « Lyon, 1^{er} avril 1825, vendredi saint. » Il dira une autre fois : « J'avance toujours un peu dans mon travail. J'ai dépassé la moitié le jour de la Pentecôte; j'en suis à 20/36^e. » (Lettre du 26 mai 1825.) « Ma Préface » devait être finie le jour de la Chandeleur; mais quand » un travail est fini, on y trouve des défauts, » etc. (Lettre du 12 février 1828.)

On a vu combien le cœur de Fourier enfant était naturellement enclin et ouvert à l'amitié. L'observation, l'expérience des effets d'une société comme la nôtre sur le caractère de la plupart des hommes l'avaient mis en garde contre la facilité à former des liaisons amicales. Mais le

germe et le besoin de cette affection ne s'étaient pas éteints chez lui. Pour s'y livrer, il ne lui fallait qu'une chose, être avec des gens à sa convenance, droits d'intention, simples de manières, un peu moins *civilisés*, en un mot, que le commun des martyrs. C'est ainsi que, dans les dernières années de sa vie, il allait volontiers s'asseoir à la table de l'ouvrier Fugère ou du fabricant Harel, l'inventeur des fourneaux économiques, homme dévoué à toutes les idées de progrès et d'avenir dans un âge où l'on ne s'attache, en général, qu'à la routine et au passé. Ce que Fourier recherchait et prisait dans ces sortes de réunions, c'était bien moins la bonne chère et les hommages que le sans-*façon* et la cordialité. Il avait l'orgueil de sa haute découverte; il portait ce sentiment plus loin que ne le fit jamais peut-être aucun autre inventeur, et il en avait le droit; mais personne moins que lui n'aimait à trôner et à se prêter aux coups d'encensoir en plein visage. C'était mal s'y prendre pour lui être agréable que de se répandre à son égard en compliments et en éloges.

Il y a une des faces de la vie de Fourier que nous avons dû laisser dans une obscurité complète, faute de renseignements : c'est celle qui a trait aux relations d'amour¹. Il

¹ Il ne nous échappe pas que le regret que nous exprimons ici pourra faire sourire plus d'un lecteur. On n'est guère habitué aujourd'hui, dans la biographie des graves personnages jugés dignes de l'histoire, à tenir compte des liaisons d'amour qu'ils ont pu former, quand elles n'ont pas été consacrées et scellées par le nœud légal. Pour nous qui, sans vouloir fronder les usages établis ni les mœurs *authentiques*, attachons de l'importance à tout ce qui manifeste l'homme, nous regrettons sincèrement et sérieusement cette lacune en ce qui concerne Fourier. Nous la regrettons d'autant plus que la conduite d'un homme envers les femmes est, à notre avis, ce qui peut le mieux donner la mesure de sa moralité réelle : cette conduite fournit un moyen d'appréciation qui n'est pas à dédaigner pour savoir au juste ce que vaut l'homme.

Dans l'état actuel de la Société, sous l'empire des conditions industrielles et civiles fort dissemblables qu'elle présente pour chacun des deux sexes par l'influence même de l'opinion si indulgente pour l'un, si sévère pour l'autre, la position de l'homme et celle de la femme sont encore tellement inégales; tant de torts, d'injustices, de lâchetés froides et cruelles, tant de véritables crimes enfin peuvent être impunément commis par le premier à l'égard de la seconde

est aisé de voir, d'ailleurs, à la touchante sollicitude, à la tendre et profonde sympathie avec lesquelles l'auteur de la théorie sociétaire s'occupe du sort des femmes et de toutes leurs convenances, que *l'amour avait passé par là* ; et nous avons lieu de penser que, dans cet ordre de relations plus encore que dans aucun autre, Fourier apporta toute la délicate et ingénue bonté de son âme, si pleine de bienveillante indulgence, de droiture et d'équité.

« Il y a loin, » faisait-il observer, « de la galanterie à » l'équité ; » et c'est de ce dernier sentiment surtout qu'il voulait qu'on s'inspirât envers les femmes. N'est-ce pas ce même sentiment de justice qui animait Jésus, lorsque, prenant sous sa protection la femme adultère, il disait aux Juifs furieux de morale qui voulaient lapider cette malheureuse : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui » jette la première pierre (9) ! »

Toujours compatissant à tout ce que les femmes, dans les situations diverses de leur vie, ont à souffrir du fait de nos dispositions sociales, de nos lois et de nos usages, Fourier disait encore : « Il n'est rien de plus révoltant que de voir ces malheureuses filles délaissées parce qu'elles n'ont pas le poids de l'or en leur faveur ; et ce sont souvent les plus belles, les plus distinguées, les plus capables de conduire un ménage. » (*Théor. des quatre mouv.*, p. 198.)

Quant à lui, il ne se sentait pas fait pour la vie conjugale. Dans les maisons de commerce où il avait été employé pendant sa jeunesse comme teneur de livres ou comme caissier,

en relations d'amour, que celui qui, ayant joui du commerce des femmes, n'aurait jamais eu de reproche à se faire envers elles, mériterait à bon droit d'être cité comme un exemple fort rare de haute et honorable courtoisie. Eh bien ! nous avons la conviction que Fourier n'aurait eu rien à redouter de l'application de la règle suivante, qu'il annonçait devoir être en usage dans les équitables sociétés de l'avenir : « La conduite d'un homme est scrutée lorsqu'il postule comme » poursuivant d'amour. On ne lui fait pas un crime de l'inconstance, car elle a » son utilité en Harmonie ; mais on examine si, dans ses différentes liaisons » amoureuses, il a constamment fait preuve de déférence pour les femmes et de » loyauté avec elles. » (*Traité de l'Association*, t. IV, p. 224.)

plus d'une fois Fourier s'était trouvé à même de se marier avantageusement. En diverses occasions on lui fit entendre que, s'il demandait la main de la fille de son patron, la famille était disposée à la lui accorder. Mais il ne voulut jamais donner suite à ces sortes d'ouvertures. Il alléguait les bizarreries de son caractère, la mobilité de ses goûts, qui ne lui permettraient pas, disait-il, de rendre une femme heureuse.

Était-il en société avec des dames, personne ne le surpassait en courtoises prévenances, toujours exemptes cependant de fadeur et de flatterie. De quelque rang que fussent les personnes du sexe avec lesquelles il se rencontrait, Fourier, par nature autant que par principes, montrait pour elles une affabilité, une complaisance particulières, une respectueuse et aimable déférence, de même que dans ses écrits il témoigne partout de son vif intérêt pour la cause et pour les droits des femmes. Il n'y laisse échapper aucune occasion de faire voir qu'elles ont été souvent supérieures aux hommes par les qualités mêmes qu'on leur dénie le plus communément. Jamais l'auteur de la *Théorie des quatre mouvements* et de l'*Unité universelle* ne déploie plus de verve, ne fait éclater plus de généreuse indignation, que lorsqu'il s'élève contre l'état de dépendance et d'abaissement où la Civilisation, c'est-à-dire le ménage morcelé, retient les femmes; jamais il ne se montre plus ironique et plus méprisant pour les philosophes que lorsqu'il leur reproche l'injustice de leurs jugements sur le sexe féminin, toujours ou déprécié ou totalement oublié par eux dans leurs spéculations sociales.

« L'Harmonie, » fait remarquer Fourier, « ne commettra » pas comme nous la sottise d'exclure les femmes de la » médecine et de l'enseignement, pour les réduire à la » couture et au pot. Elle saura que la nature distribue aux » deux sexes, par égale portion, l'aptitude aux sciences et

» aux arts, sauf répartition des genres ; le goût des sciences
 » étant plus spécialement affecté aux hommes, et celui des
 » arts plus spécialement affecté aux femmes, en propor-
 » tion approximative de

» Hommes, $\frac{2}{3}$ aux sciences, $\frac{1}{3}$ aux arts ;

» Femmes, $\frac{2}{3}$ aux arts, $\frac{1}{3}$ aux sciences.

» Ainsi les philosophes qui veulent tyranniquement ex-
 » clure un sexe de quelque emploi sont comparables à ces
 » méchants colons des Antilles qui, après avoir abruti par
 » les supplices leurs nègres déjà abrutis par l'éducation
 » barbare, prétendent que ces nègres ne sont pas au niveau
 » de l'espèce humaine. L'opinion des philosophes sur les
 » femmes est aussi juste que celle des colons sur les nè-
 » gres ¹. » (*Nouveau Monde ind.*, p. 235, 236.)

Les préventions de Fourier en faveur des femmes ne se fondaient pas sur cette niaise ou plutôt encore égoïste illusion du moralisme, qui consiste à voir dans chacune d'elles un type des vertus exigées par l'état civilisé, c'est-à-dire une tendre mère (alliant à la tendresse la fermeté, la prudence et les lumières), une chaste et fidèle épouse, une ménagère parfaite, ennemie de la toilette, des plaisirs et de l'intrigue. Nul mieux que lui n'a pénétré tout ce qu'il résulte de fausseté pour la femme du milieu faux dans lequel elle est placée. Plus une nature est délicate et riche, plus elle doit ressentir l'influence délétère des causes qui s'opposent à son développement normal. Sous ce rapport la contrainte que subit la femme dans nos Sociétés est triple

¹ Ici comme dans les autres passages des ouvrages de Fourier où il est question des philosophes, il ne faut pas oublier qu'il y a des exceptions auxquelles ses critiques ne s'appliquent pas. Voltaire par exemple, le patriarche de la philosophie du dix-huitième siècle, était loin d'avoir une opinion défavorable des facultés artistiques et autres des femmes. Il écrivait, le 18 octobre 1736, à Berger, un de ses correspondants, à propos du succès d'un opéra qu'on attribuait à une femme : « Si un opéra d'une femme réussit, j'en suis enchanté ; c'est » une preuve de mon petit système que les femmes sont capables de tout ce que » nous faisons, et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles » sont plus aimables. »

au moins de celle qui pèse sur l'homme : faut-il s'étonner que ses précieuses qualités naturelles tournent souvent en astucieuse adresse, en moyens plus subtils de ruser et de tromper, et que tant de trésors d'amour mis au cœur de la femme par la main de Dieu, trésors qui ne demandaient qu'à s'épancher librement pour le bonheur de tout ce qui l'entoure, se changent par suite en scories impures ou en poisons perfides?...

Mais Fourier se gardait bien de se faire de cette perversion des plus brillantes qualités de la femme un argument contre la bonté native de celle-ci.

« Il est évident, » dit-il, « que les femmes, comprimées » en tout sens, n'ont de ressource que la fausseté. Le tort » en retombe sur le sexe persécuteur et sur la Civilisation » qui, en amour comme en politique, asservit le faible au » fort. » (*Traité de l'assoc.*, t. IV, p. 219.)

Par rapport à la femme, Fourier raisonnait comme il le fait par rapport à l'enfant dans les lignes qui suivent :

« Un enfant vous semble pétri de vices parce qu'il est » gourmand, querelleur, fantasque, mutin, insolent, cu- » rieux et indomptable; cet enfant est le plus parfait de » tous; c'est celui qui sera le plus ardent au travail dans » l'ordre combiné.... Quant à présent, j'avouerais que cet » enfant est bien insupportable, et j'en dis autant de tous » les enfants; mais je n'avouerais pas qu'il y en ait aucun » de vicieux : leurs prétendus vices sont l'ouvrage de la » nature.... » (*Théorie des quatre mouvements.*)

La tâche que s'était imposée Fourier, c'est précisément d'utiliser, au profit du bien social, cet ouvrage de la nature, et d'employer l'homme tel qu'il a plu à Dieu de le créer.

Si, comme l'a dit un ancien, *il appartient à l'âme seule de pénétrer dans d'autres âmes*, qui pourrait-on citer à ce compte qui fût supérieur ou égal à Fourier? Qui est-ce qui a jamais eu aussi bien que lui conscience de tous les besoins, de tous les sentiments de l'Humanité?

Trois classes d'individus excitaient surtout la sollicitude du Socialiste : les femmes, les enfants, les esclaves, et nous pourrions ajouter les vieillards, autour desquels il réunit, dans le Phalanstère, tant de dédommagements des avantages que la main du temps leur enlève. Les logements les plus commodes sont réservés aux doyens d'âge de la phalange désignés sous le nom de patriarches. La place d'honneur leur appartient dans la plupart des cérémonies.

Rien de plus prudent et de plus sage d'ailleurs que la marche indiquée par Fourier pour l'émancipation graduelle des classes tenues encore aujourd'hui dans une dépendance plus ou moins étroite, sous un joug plus ou moins lourd, et il remontrait vivement les réformateurs qui veulent brusquer les choses à cet égard.

« Tous ces nouveaux régénérateurs, » disait-il, « Owen, Saint-Simon et autres, inclinent fort à spéculer sur l'émancipation des femmes : ils ignorent qu'avant de rien changer au système établi en relations d'amour, il faudra bien des années pour créer plusieurs garanties qui n'existent pas, et d'abord l'extirpation des maladies syphilitique et psorique par tout le Globe..... D'autre part les modifications en régime d'amour ne seront applicables qu'à une génération polie, élevée tout entière dans le nouvel ordre, et fidèle à certaines lois d'honneur et de délicatesse que les Civilisés se font un jeu de violer. On applaudit en France à celui qui trompe femmes et maris ; les mœurs des Civilisés en amour sont un cloaque de vices et de duplicité : une génération façonnée à de telles habitudes ne pourrait qu'abuser d'une extension de liberté en amour.

» Et lorsque l'admission de ces libertés pourra convenir sous les rapports de la fortune et des mœurs, on ne les introduira que *par degrés*. Chacune des libertés ne sera admise qu'autant qu'elle aura été votée, sur tout le Globe, par les pères et les maris ; alors on pourra la croire utile. L'effet de ces libertés sera de concourir puissamment au

charme des travaux, à l'accroissement du produit et au règne des mœurs loyales ; mais en Civilisation l'on n'en verrait naître que les trois effets opposés.

» On aura au début de l'Harmonie sociétaire des amorces bien plus flatteuses pour le sexe que cette licence promise par Owen et Saint-Simon. D'abord la facilité des mariages, favorisés en tout sens par l'industrie attrayante. Un père ne craindra plus que le gendre soit dissipateur, ni que le ménage manque du nécessaire : les frais du ménage combiné et gradué coûtent fort peu de chose ; les enfants à aucun âge ne coûtent rien aux pères....

» Loin de supprimer le mariage, on y attachera deux charmes nouveaux, en le dégageant des fatigues du ménage, de la vie monotone qui affadit le lien, et en y établissant l'échelle des liens, la distinction en degré septenaire ; il est certain que le lien est plus fort entre les époux qui ont des enfants qu'entre ceux qui n'en ont pas..... »
(*Pièges et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen*, p. 53 et suiv.)

On trouve dans les écrits de Fourier vingt autres passages où il insiste d'une manière non moins formelle sur les délais et sur toutes les conditions préalables qu'exige, dans l'état économique et moral de la Société, l'admission des libertés amoureuses. Est-on après cela fondé à lui imputer, sur ce point pas plus que sur aucun autre, le procédé révolutionnaire, le rôle de démolisseur aveugle et imprévoyant ?

L'émancipation de la femme ne peut résulter que d'une organisation de l'industrie où il y ait, aussi bien que pour l'homme, place pour elle, et place pour l'enfant, auquel son sort est si intimement lié. Indépendance matérielle par des fonctions lucratives, voilà le préliminaire indispensable de tout progrès de la femme vers la liberté civile et affective.

Quant aux enfants, le système d'éducation tracé par Fourier est, d'un commun aveu, la partie la plus admirable de son œuvre, et la moins susceptible de contestation. Rien ne le flattait plus à cet égard que le suffrage des mères de famille qui avaient élevé elles-mêmes leurs enfants. Une dame qui se trouvait dans ce cas, et qui rendait pour la première fois visite à l'inventeur du phalanstère, étant venue à le féliciter sur l'exactitude de ses observations en ce qui concerne les enfants : « Ha ! ha ! » s'écria Fourier avec une satisfaction manifeste, « vous aussi, vous trouvez que j'ai vu juste, que c'est bien cela ! » Et là-dessus la conversation s'engagea sur le ton de l'intimité entre Fourier et la visiteuse, qu'il avait d'abord accueillie très-froidement.

Pour ce qui est des esclaves, leur sort a occupé Fourier dès ses premiers travaux, et l'un des résultats de sa Théorie qu'il ne manquait jamais de signaler était l'abolition de l'esclavage sur toute la terre, du plein gré et dans l'intérêt des maîtres eux-mêmes.

Une vie toute consacrée au service de l'Humanité a été abrégée par l'ardeur même avec laquelle elle se dévouait à cette grande et sainte cause.

Fourier n'était pas d'une constitution robuste; des dérangements de santé assez fréquents venaient entraver, sinon suspendre tout à fait ses travaux.

A propos d'un de ces dérangements plus prolongé que les autres, qu'il éprouva en 1829, Fourier écrivait à la date du 30 août de cette année :

« Je n'ai guère travaillé depuis quelque temps ; mon esprit est comme l'été en vacance absolue. Je ne me suis remis que lentement de ma fièvre. Ce n'est que depuis deux jours que je commence à manger des pommes de

» terre. Je les avais prises en aversion, ce qui est un
 » grand signe de dérangement dans les fonctions ani-
 » males, car en santé je préfère les pommes de terre aux
 » meilleurs mets¹. Enfin j'espère que septembre sera
 » moins stérile qu'août, et je veux dès demain reprendre
 » mes occupations et doses habituelles de travail que le
 » mal m'avait forcé de réduire. »

L'espoir du convalescent fut en partie déçu, car, le
 31 octobre suivant, il disait de nouveau :

¹ Certains goûts, certaines répugnances gastronomiques de Fourier sont trop connus de ceux qui ont lu ses ouvrages pour qu'il soit permis de n'en pas dire ici quelques mots. Qui ne se rappelle, par exemple, combien il avait pris en grippe ce malheureux vermicelle, qu'il appelait une vieille colle rance, ou la cuisine anglaise avec ses flots de beurre fondu, ses viandes presque crues, ses légumes échaudés, vraie cuisine de sauvages, disait-il !

L'aversion de Fourier pour le pain mal cuit et pour les vins frelatés qu'on sert dans les restaurants de Paris était poussée à un tel point, qu'il avait coutume d'apporter son pain et son vin quand il y allait dîner. « Depuis 1826 (dit-il, *Nouv. Monde*, page 299), les boulangers et les pâtisseries de Paris ne font cuire qu'à demi toutes leurs pâtes.... Faut-il dire le secret de cette monstruosité? C'est que les pâtes à demi cuites conservent plus d'eau, sont plus lourdes et se maintiennent mieux en cas de mévente. Cette demi-cuisson sert l'intérêt des marchands, mais non pas celui des consommateurs. »

Fourier savait apprécier les bons mets, et ne se montrait pas indigne sous ce rapport d'avoir eu pour compagnon de son premier voyage le célèbre Brillat-Savarin. Ce n'étaient pas les aliments recherchés qui lui plaisaient; il leur préférait une nourriture simple, commune même, pourvu qu'elle fût parfaitement préparée : à cet égard il était assez difficile. Du reste, il mangeait sobrement et n'aimait pas plus à fable qu'ailleurs les longues séances.

En fait de vins, Fourier était aussi un excellent dégustateur. Dans un repas, volontiers il faisait honneur à un bon et généreux vin du Jura ou de Bourgogne, et il ne dédaignait pas d'y puiser une petite pointe de gaieté. Il ne prenait jamais ni café, ni liqueurs, si ce n'est un peu d'eau-de-vie quand elle était pure et de bonne qualité. Quoique, par raison hygiénique, et, comme on dirait en langage médical, en vertu d'une certaine idiosyncrasie, Fourier s'abstint de faire usage du café, ce produit était pourtant un de ceux qu'il louait volontiers; en fait de découvertes dues à un heureux hasard, il aimait à rappeler comment les propriétés agréablement stimulantes de ce végétal nous ont été tardivement révélées par l'état qu'il produisait sur les chèvres qui en avaient brouté dans les plaines de l'Arabie. Le thé, au contraire, ne pouvait trouver grâce devant Fourier. « C'est encore l'anglomanie, » dit-il en parlant des Parisiens, « qui les a habitués à proscrire au déjeuner les bons mets de leur pays et à les remplacer par une vilénie qu'on appelle thé, drogue dont les Anglais s'accoutument forcément, parce qu'ils n'ont ni bons vins, ni bons fruits, à moins d'énorme dépense. Ils sont réduits au thé comme les malades, et au beurre comme les enfants. » (*Nouv. Monde*, page 300.)

« Depuis le 18 j'ai encore été si malade que lundi 26, »
 » jour de la revue du Roi, je n'ai pas pu songer à y aller,
 » quoiqu'on pût prendre l'omnibus devant ma porte et
 » que j'eusse grande envie de voir les manœuvres de l'ar-
 » tillerie, organisée selon le nouveau mode. »

Ce trait nous amène à parler du goût de Fourier pour les parades et les manœuvres militaires. Il était si amateur de ces spectacles, qui lui présentaient une image de l'ordre, de l'Unité, premier besoin de sa nature, qu'il accompagnait, comme les enfants, un régiment qui marchait musique en tête, et que chaque matin, pendant qu'il habitait Paris, il venait assister à la garde montante aux Tuileries. Il jouissait avec un plaisir extrême de l'exécution musicale : non pas toutefois qu'il ne trouvât beaucoup à redire à la composition actuelle des orchestres militaires. Il y regrettait entre autres choses l'absence de la timbale et du hautbois. Il aurait voulu aussi qu'on établît pour l'armée un Conservatoire de musique, institution nécessitée, disait-il, par le désordre qui règne dans la partie musicale de la plupart de nos régiments.

Revenant à ce qui concerne la santé de Fourier, nous dirons qu'elle essaya encore une assez forte atteinte en 1831. « J'ai été très-malade, » mandait-il à la date du 7 juin, « et je ne suis pas bien remis; j'ai eu cette maladie nouvelle dite cholérine, grippe, courbature, etc.; » j'ai passé cinq nuits sans pouvoir dormir un instant. »

Pendant que j'étais auprès de lui en 1833, Fourier eut quelques enrouements, quelques troubles des fonctions intestinales. Lorsque, en ma qualité de médecin, je m'aventurais à lui donner des conseils sur ce qu'il devrait faire, sur le régime qu'il lui conviendrait de suivre, Fourier me laissait dire, m'écoutait même avec une disposition apparente à tenir compte de mes avis; mais c'était uniquement, je présume, pour ne pas me désobliger, car il était

d'un scepticisme absolu à l'égard de la médecine : aussi n'en faisait-il pas moins à sa guise ensuite.

Le chagrin amer qu'il ressentait de ne pouvoir essayer l'application de sa Théorie, l'évanouissement de quelques-unes des chances sur lesquelles il avait compté pour cela, eurent une influence fâcheuse sur sa manière d'être, et avancèrent sans aucun doute la fin du grand homme.

La santé de Fourier avait commencé à décliner assez sensiblement depuis l'année 1835. Son état s'aggrava beaucoup dans l'hiver de 1836 à 1837. La belle saison n'amena qu'un mieux passager, suivi bientôt de nouvelles rechutes qui épuisaient de plus en plus les forces du malade. Néanmoins ce ne fut que vers le commencement de l'automne de cette dernière année qu'il fut réduit à garder la chambre et le lit.

Vainement alors des personnes qui éprouvaient pour lui une vénération et une tendresse filiales essayèrent-elles d'entourer l'illustre vieillard de tous les soins que sa position exigeait. Il se montra obstinément rebelle à toutes leurs tentatives, à toutes leurs offres. On ne put jamais le décider à quitter le petit appartement qu'il occupait rue Saint-Pierre-Montmartre, pour un logement plus convenable qui lui était offert chez madame Vigoureux ou chez madame de B***. C'est à grand'peine, et par surprise en quelque sorte, qu'on lui faisait accepter les soins les plus ordinaires. Il ne montrait pas plus de docilité envers les médecins qui le voyaient. L'un était M. le docteur Léon Simon, qui essaya quelques remèdes homœopathiques, l'autre M. le docteur Chaplain, l'ami de Fourier depuis plusieurs années.

Jamais le malade, lors même qu'il était à toute extrémité, ne voulut consentir à ce qu'on demeurât auprès de lui pour le veiller. Il s'y opposait de toute la force de sa volonté, qu'il conserva, ainsi que son intelligence, en pleine intégrité jusqu'au dernier moment. « Je n'ai pas

» besoin d'être veillé, » répondait-il, « j'aime à être seul ;
 » je ne veux pas donner de la peine pour moi. »

On n'avait obtenu qu'avec de grandes difficultés qu'il permit à la concierge de la maison de monter fréquemment auprès de lui. Cette femme, que nous devons nommer ici, parce qu'elle se conduisit avec zèle et dévouement, madame Delahaye, allait d'heure en heure, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, s'informer de l'état et des besoins du malade.

Le 8 et le 9 octobre, il présenta une légère apparence de mieux. Madame Delahaye l'avait quitté ce dernier jour à minuit : il lui avait parlé comme à l'ordinaire et dit bonsoir. Lorsqu'elle monta le lendemain, à cinq heures du matin, Fourier avait cessé d'exister. Il fut trouvé vêtu de sa redingote, agenouillé et appuyé au bord de son lit. Il s'était éteint en faisant un effort pour y rentrer.

Avertis que M. Fourier allait très-mal, madame Vigoureux et Considerant accoururent. Ce ne fut qu'à leur arrivée dans la cour qu'ils apprirent qu'il était mort.

Tous deux montèrent... Considerant replaça le corps dans le lit; ensuite madame Vigoureux, qui, la première parmi les femmes, avait compris la parole phalanstérienne, vint fermer les yeux du mort. Un moment elle voulut croire qu'il n'était pas mort, car la figure qu'elle touchait n'était pas encore refroidie ¹.

Ainsi a fini, sans avoir pu obtenir l'essai de sa Théorie; ainsi a fini, pauvre, méconnu de la foule et comme inaperçu de ce monde officiel qui pourtant se dit toujours en quête et en travail d'améliorations, l'homme de la grande découverte sociale, le révélateur de la destinée humaine sur la terre!

¹ Ces circonstances sont rapportées dans une lettre adressée aux sœurs de Fourier par madame Vigoureux et M. Considerant, lettre qui a été insérée dans la *Phalange*, 2^e numéro d'octobre 1837.

Les disciples de Fourier présents à Paris lui rendirent les derniers devoirs avec un pieux respect. Ils apportèrent un soin religieux à conserver tout ce qui pouvait être conservé de la dépouille mortelle du Maître, et à fixer par les procédés de la science et de l'art les traits, le buste, la conformation cérébrale du grand homme.

Les obsèques eurent lieu le 11 octobre, à l'église des Petits-Pères. Une foule d'élite y assistait dans un profond recueillement, et accompagna ensuite le corps jusqu'au cimetière Montmartre. Là Considerant prononça un discours qui résumait d'une manière saisissante toute la vie de Fourier, et qui produisit une vive impression sur l'assemblée, composée en majeure partie d'artistes et d'hommes de lettres. Après lui, M. Philippe Hauger prit la parole et termina son allocution par la lecture d'une pièce de vers de M. Auguste Demesmay, qui caractérise heureusement la grande œuvre de Fourier. Enfin M. Rienzi prononça quelques paroles sur l'ingratitude de la France envers ses grands hommes (10).

Le corps fut ensuite déposé en terre, renfermé dans un cercueil de plomb, recouvert d'un cercueil de chêne. Une simple pierre marque le lieu de la sépulture; on y lit l'inscription suivante :

ICI SONT DÉPOSÉS LES RESTES

DE

CHARLES FOURIER.

LA SÉRIE DISTRIBUE LES HARMONIES.

LES ATTRACTIONS SONT PROPORTIONNELLES AUX DESTINÉES.

Propositions qui peuvent sembler des énigmes à ceux qui ne connaissent pas la Théorie de Fourier; mais pour

ceux qui l'ont comprise, elles la résument tout entière et présentent comme les deux pôles du système.

Il nous reste à exposer aussi brièvement que possible cette THÉORIE SOCIÉTAIRE, objet de la découverte de Fourier et des méditations de toute sa vie, instrument le plus puissant d'amélioration et de progrès que le génie de l'homme ait jamais mis à la disposition de l'Humanité.

Ce sera le sujet de la seconde partie de cet écrit.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(Note 1, page 31.)

Une confession de Fourier enfant racontée par lui-même.

Voici le curieux passage auquel j'ai fait allusion; il se trouve dans les manuscrits encore inédits de Fourier :

« ... L'éducation civilisée est remplie de ces préceptes saugrenus, pour lesquels on devrait donner les étrivières aux pédants et non aux enfants; je m'en rapporte à tout homme sensé : quelle impertinence d'aller dans un catéchisme entretenir les enfants d'adultère, de fornication, de sodomie ! Les plus curieux de ces enfants ne manqueront pas de prendre des informations sur ces mystiques énigmes, et malheur s'ils rencontrent des gens qui aient la sottise de leur en donner de trop exactes !

» En outre, on menace les enfants de brûler éternellement s'ils déguisent quelque péché, on leur fait croire que le plus juste pèche sept fois par jour, on les désoriente à force de terreurs. J'étais, à l'âge de sept ans, bien terrifié par la crainte de ces brasiers et de ces chaudières bouillantes; on me promenait de sermon en sermon, de neuvaine en neuvaine, tant qu'enfin, épouvanté par les menaces des prédicateurs et les rêves de chaudières bouillantes qui m'assiégeaient toutes les nuits, je résolus de me confesser d'une foule de péchés auxquels je ne comprenais rien et que je craignais d'avoir commis sans le savoir; je pensais qu'il valait mieux en confesser quelques-uns de trop que d'en omettre aucun. Là-dessus je classai en litanie tous ces péchés incompréhensibles pour moi, comme la fornication, et je m'en

allai les débiter à l'abbé Cornier, vicaire de Saint-Pierre, église des Annonciades; je récitai d'abord les menus péchés de compte courant, comme d'avoir manqué à ma prière, ensuite j'abordai la liste énigmatique pour moi, et m'accusai d'avoir fait de la luxure (j'avais sept ans). — Vous ne savez ce que vous dites, me répond le vicaire. — Je m'arrête un peu interdit. — Allons, voyons, achevons. — Je continue et lui dis : Je m'accuse d'avoir fait de la simonie. — Ah! de la simonie! allez, vous dites des bêtises. — Moi, fort embarrassé, je tâche de jeter la faute sur autrui, et je lui réponds : On m'a dit chez nous de me confesser de ça. — Nouveau mouvement d'impatience du pieux vicaire, nouvelle sermons. — Vous êtes un petit menteur, on ne vous a pas dit ça. — Je terminai là ma savante confession, et le vicaire, ce me semble, eut grand tort de se fâcher; il n'y avait que de quoi rire. Un enfant de sept ans qui s'accuse de simonie! S'il m'eût laissé aller jusqu'au bout, je lui aurais débité toutes sortes de crimes, fornication, adultère, sodomie, enfin tout ce que j'avais trouvé d'incompréhensible dans le catéchisme; j'étais résolu à m'accuser de tout plutôt que d'omettre quelque péché qui pût me faire plonger dans la géhenne. »

(Note 2, page 36.)

Parenté avec saint Pierre Fourier.

Pierre Fourier, dit de Mattaincourt, du nom d'un village dont il fut curé, réformateur et général des chanoines réguliers de Lorraine, fondateur de la congrégation des religieuses de Notre-Dame pour l'instruction des jeunes filles, né en 1565, mort à Gray en 1636 ou 1640 et béatifié par bulle du 29 janvier 1730. Quel était le degré de parenté du futur réformateur social avec le réformateur monastique? nous l'ignorons. Ce dernier était fils d'un bourgeois de Mirecourt, en Lorraine, et l'aîné de deux frères qui laissèrent l'un et l'autre une postérité nombreuse. Le père de Fourier descendait-il de quelqu'un des rejetons de ceux-ci? on a lieu de le présumer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les portraits qu'on a du Saint offrent une ressemblance frappante, surtout dans le front et dans les yeux, avec l'auteur de la Théo-

rie sociétaire. Cette remarque a été suggérée par un portrait dû au pinceau de Vanloo et qui se trouve dans l'église de Houdan (Seine-et-Oise).

(Note 3, page 85.)

Le premier ouvrage de Muiron fut l'occasion de quelques observations pleines de jugement et de goût de la part de Fourier.

Avant de s'arrêter au dernier titre, *Vices des procédés industriels, etc.*, qui eut toute l'approbation du maître, on avait proposé de substituer à celui de *Comptoir communal*, qui avait été choisi d'abord, le titre suivant : *Base sociale*.

« Je ne sais, dit à ce propos Fourier, si ce titre de *Base sociale* est provisoire ou définitif, mais il est certain qu'il n'est pas heureux. L'autre, *le Comptoir communal*, valait bien mieux; il présente une idée positive et neuve, tandis que l'idée de base sociale est usée et profanée depuis un siècle par les sophistes. Déjà Molière faisait comparaître, dans *le Bourgeois gentil-homme*, trois ou quatre maîtres disant tous à la file que leur enseignement, musique ou danse, morale ou grammaire, est la base de l'édifice social. Il paraît qu'alors on abusait déjà beaucoup de ce mot, puisque la comédie en badinait. »

« Paris, 1^{er} août 1824.

» J'ai reçu les statuts du Comptoir communal que vous m'avez envoyés, et je les ai parcourus, mais trop superficiellement pour en juger : cet établissement ne se rattachant pas entièrement au régime d'attraction industrielle par séries de groupes, je serai obligé de relire attentivement l'exposé. J'y ai remarqué (pag. 32) une disposition relative aux courtes séances et fort bien conçue pour opérer en transition, en mode moyen entre la civilisation et le régime sociétaire des séries.

» Vous me dites que vous terminerez par un appel en faveur de mes plans; mais il faudra, pour les faire goûter, un abrégé, selon tout ce qui m'a été dit; et plus loin vous me blâmez de ce que, à la suite d'un *Sommaire* qui n'a pas réussi, je veux faire un *Abrégé*; il faut bien se résoudre à suivre la volonté des juges.

» Vous pensez que j'aurais dû *intriguer*, me faufiler avec les rédacteurs de journaux ou les architectes; mais pour intriguer à Paris, il faut une voiture et beaucoup d'argent, puis des bassesses : tout cela me manque. »

Fourier se livre à l'examen du livre de Muiron, dans une lettre du 16 septembre 1824, dont nous citerons le passage suivant :

« On pouvait aussi s'abstenir de vanter dès la page 2 les *lumineuses vérités* des Smith, des Say. Ces lumineuses vérités ne prêchent que le morcellement, et il semble que vous allez vous ranger très-humblement sous leur bannière.

» Sans doute on peut se compromettre en heurtant ces personnages comme je l'ai fait; mais les cajoler, ce n'est pas inspirer confiance...

» Vous concluez de ceci ce que je vous ai dit dans le temps, c'est qu'on n'écrirait jamais rien si l'on prenait l'avis de tout le monde...

» Le bon début, celui qui va au fait et qui expose franchement le sujet, c'est la ligne 13, page 2, qui dit : *Partout, malgré l'accroissement des richesses, la misère du cultivateur et de l'ouvrier est extrême*; début qui prouve à mots couverts que les lumières de Smith et des Say ne sont que ténèbres. »

Fourier avait aussi fait des critiques qui portaient sur le style de l'ouvrage; il y avait remarqué, disait-il, quelques phrases à prétention, l'emploi de quelques mots peu connus ou peu usités.

« Vous me dites, répliquait-il à ce sujet, que M. Désiré * a souri de ce que l'auteur le plus accusé de néologie vous a repris de néologie. A cela je peux répondre que j'ai hasardé une technologie en ce qui concerne ma science, mais hors de là point de néologie. Par exemple, dans les deux morceaux sur Fénélon et Delille, je me suis tenu autant que possible au style usité. Au reste, brisons là-dessus. L'important est de trouver des fondateurs. »

* M. Désiré Ordinaire, dont il est parlé à la page 34.

(Note 4, page 104.)

Lettre d'Enfantin à Fourier (1829).

La pièce suivante, qui n'a jamais été publiée, que je sache, ne sera pas sans intérêt, surtout pour les lecteurs qui ont suivi le mouvement des écoles saint-simonienne et phalanstérienne. Cette réponse de M. Enfantin à une communication de Fourier accuse nettement les dispositions d'esprit des chefs de l'une et de l'autre école. Des premières lignes de la polémique, il ressort ceci : c'est que ni le père suprême de la nouvelle secte religieuse, ni l'inventeur de l'organisation sériaire de l'industrie ne se plaçaient au point de vue qui leur eût permis de se comprendre mutuellement.

Ainsi, M. Enfantin néglige tout à fait l'idée d'une épreuve locale, susceptible d'être accomplie avec des gens étrangers à la théorie sociétaire, pourvu qu'ils soient mis dans les conditions qui entraînent l'organisation des travailleurs par groupes et par séries, suivant la méthode de Fourier; celui-ci de son côté, n'apercevant rien en dehors de l'essai qu'il propose, traite cavalièrement les doctrines économiques et religieuses des disciples de Saint-Simon, qui prétendaient convertir le monde par la prédication et l'amener à recevoir la loi des nouveaux pontifes, comme les grossiers contemporains de Moïse ou les peuples crédules du moyen âge l'avaient reçue des théocrates de ces époques si différentes de la nôtre.

Fourier raisonne toujours dans l'hypothèse de son essai local d'organisation sériaire, qui doit suppléer à tout, tenir lieu de tout, l'exemple étant cent fois plus puissant que les paroles; Enfantin n'a en vue qu'une propagande apostolique, destinée à rallier successivement les hommes sous la bannière de Saint-Simon. — Mais place d'abord à la lettre annoncée, les réflexions viendront naturellement à la suite :

« MONSIEUR,

» Je m'empresse de vous accuser réception de la note que vous m'avez fait remettre à la rue Taranne mercredi dernier, et de vous remercier de la promptitude que vous avez mise à lire

les ouvrages que je vous ai envoyés et que je vous prie de vouloir bien garder. J'ai encore d'autres remerciements à vous faire pour la franchise que vous mettez à critiquer des idées qui, pour nous avoir été données par Saint-Simon, n'en sont pas moins nôtres aujourd'hui. En les traitant comme vous le faites, vous allez droit au but, sans vous laisser arrêter par les entraves que l'état civilisé (je prends ces mots dans l'acception qu'ils ont pour vous) oppose si souvent aux discussions. Cette méthode nous mettra plus à l'aise pour discuter, s'il y a lieu, plus profondément que je ne me propose de le faire aujourd'hui. Mon intention est simplement de répondre à quelques passages de votre lettre.

» Et d'abord, pourquoi existence *physique et morale*? Parce que, dites-vous, c'est par le physique qu'il faut commencer. Il me semble que pour que l'on commence à faire une réunion sociale, il a fallu nécessairement qu'un homme en ait eu l'idée, se soit passionné pour elle, l'ait examinée sous toutes ses faces, s'en soit nourri moralement pendant trente années. Je dis plus, cet homme lui-même, pour déterminer le mouvement physique, cherche à agir sur *des esprits*; il cherche à communiquer à d'autres les désirs qu'il éprouve de voir l'état civilisé disparaître, sinon immédiatement, du moins peu à peu : il veut, en un mot, faire l'éducation morale d'une première *série* fondatrice de la société *décivilisée* : et je pense que cet homme, que vous, Monsieur, avez raison de commencer par le moral; car c'est dans l'état civilisé, *barbare et sauvage* qu'on voit les hommes agir sans *savoir*, sans *aimer* ce qu'ils veulent faire.

» Ce raisonnement s'applique également à la critique que vous faites de l'*entreprise gigantesque* de Saint-Simon, comparée avec la *petite entreprise* qui n'exige qu'un tiers de lieue carrée, etc.

» Vous pensez sans doute que votre premier essai d'application de la doctrine sociale ne resterait pas longtemps unique, qu'il servirait d'exemple entraînant pour les voisins, puis ensuite pour toute la société *civilisée barbare*, qui trouverait un pareil spectacle fort agréable, et voudrait à son tour monter sur la scène. C'est-à-dire que, suivant vous, une doctrine, quand elle peut se réaliser et donner en miniature l'image de la société entière, doit être immédiatement appliquée dans tous ses détails :

ce qui suppose que l'homme qui l'a conçue sait parfaitement tous les moindres détails d'exécution ; or ceci est une prétention bien plus *gigantesque* que celle de Saint-Simon. Avant qu'une doctrine puisse se réaliser, avant, par exemple, que le christianisme ait pu recevoir une application politique ou sociale un peu large, il faut que cette doctrine soit élaborée par toutes les intelligences supérieures de la société, qui disposent, par contre-coup, celles qui sont moins fortes à l'adopter et à en favoriser l'exécution. Vous direz peut-être que l'Eglise s'est bien vite constituée dans les premiers temps du christianisme, mais ceci confirme précisément ce que je vous ai dit tout à l'heure ; car sa constitution avait complètement d'abord le caractère moral ou spirituel, qui a toujours prédominé depuis dans son sein. Remarquez que je n'examine pas ici si la morale des premiers chrétiens était bonne ou mauvaise, je réponds seulement à votre opinion sur l'ordre dans lequel ces mots, physique et moral, doivent être employés. Et j'ajouterai encore sur ce sujet une preuve qui me paraît et qui vous paraîtra surtout très-convaincante. Ne vous occupez-vous pas, Monsieur, de former des séries *passionnées*, et ne critiquez-vous pas les hommes qui croient que la morale consiste à maîtriser les *passions* des enfants, tandis que vous dites qu'il ne s'agit que de leur donner les moyens de les développer ? Si je ne me trompe, tout le mécanisme de votre éducation consiste à étudier les *dispositions*, les *goûts*, les *passions* des enfants, et à leur fournir les éléments d'activité de ces passions. Or cette étude est la science de la *morale* tout entière, soit pour celui qui surveille l'enfance, soit pour l'enfance même, puisque celle-ci apprend, par la manière dont on se conduit avec elle, comment elle devra se conduire elle-même quand elle aura atteint l'âge de virilité. Vous commencez donc par l'enseignement de *votre* morale et vous vous servez pour cela de pois, de laitues et de poires, comme les chrétiens se servaient des tableaux de Raphaël, des chants de l'église, de la pompe du culte, et si vous voulez aussi du fouet. Que vos moyens matériels valent mieux ou moins que les leurs, c'est ce que je n'examine pas ; je veux seulement vous faire voir que vous *procédez* en observant la même filiation du *moral* au *physique*. On a cru autrefois qu'il n'était pas bien que l'homme mangeât toutes les pommes qui se

présentaient à lui, on a pensé qu'il devait se rendre, de bonne heure, maître de ses appétits, on lui donnait en conséquence le fouet quand il avait une indigestion. Vous, Monsieur, vous profitez de son goût pour les pommes pour les lui faire cultiver. C'est très-bien, mais vous voyez que le goût, la passion précède l'acte; et de plus, que, si l'on veut que cette passion soit satisfaite, il faut l'éclairer et lui apprendre comment elle doit agir. C'est-à-dire, en deux mots, qu'il faut étudier les goûts ou le *moral* de l'enfant, éclairer ensuite son intelligence en lui évitant les longues et funestes expériences dont on connaît les dangers, ce qui constitue son éducation intellectuelle ou *instruction*, et lorsque tout cela est fait, son éducation est achevée, il peut agir physiquement en connaissance de *cause* et de *but*.

» Je me suis servi de quelques mots, pois, laitues, poires et pommes qui sont venus involontairement sous ma plume, et que je vous prie de ne pas regarder comme des plaisanteries déplacées dans une discussion sérieuse. Ma critique de l'ouvrage des séries passionnées ne portera pas sur de pareils mots, que je n'envisage que comme des moyens que vous avez jugés plus populaires et d'une compréhension plus facile. Je crois devoir vous dire ceci, Monsieur, parce que j'ai éprouvé en lisant votre note le sentiment que je réclame de vous quand vous lirez cette lettre. Quand je vous ai vu vous servir avec quelque plaisir de ces mots, *boutiquiers, rues Saint-Denis et des Bourdonnais, etc.*, je n'y ai vu qu'une erreur, forte il est vrai, mais non une plaisanterie de votre part, et si j'ai trouvé tous les légumes et tous les fruits dans votre ouvrage, vous avez pu et dû voir des épices dans ceux de Saint-Simon.

» Arrivons à choses plus importantes; plaisanteries ou non, laissons le jardinage et la boutique, parlons de l'humanité.

» Vous souffrez, Monsieur; la société où vous vivez vous *pue*; la position relative des oisifs et des travailleurs vous irrite; c'en est assez pour que, de grand cœur, les élèves de Saint-Simon vous donnent la main. Mais vous leur demandez une chose qu'il n'est pas en leur pouvoir de donner, vous voulez qu'ils professent *dubitativement* la doctrine sociétaire. Eh bien, Monsieur, je vous le répète, rien de plus impossible: les élèves de Saint-Simon ne sont pas plus que vous ne l'êtes certainement dans le *doute*

sur la doctrine qu'ils doivent professer, et c'est par de longs travaux qu'ils sont arrivés à cette conviction, car Saint-Simon nous a trouvés dans un siècle qui lui prodiguait à lui-même trop de dégoûts pour que nous n'ayons pas été obligés de vaincre de grandes répugnances avant d'arriver à lui.

» Notre choix est fait, et la lecture de vos ouvrages n'est pas de nature à changer notre conviction. Pour vous, Monsieur (permettez-nous la même franchise que vous avez montrée en parlant de Saint-Simon et de nous-mêmes), vous nous paraissez avoir lu avec une légèreté inconcevable les ouvrages que vous avez en mains : tantôt vous raisonnez comme si nous voulions faire en un jour tout ce que nous annonçons, tantôt, au contraire, comme si nous négligions le temps actuel pour nous repaître d'utopies dans un avenir fort éloigné. Qui vous a dit que nous voulussions mettre le ministère dans la rue des Bourdonnais? Vous dites que les industriels ont montré leur savoir-faire; qu'ils ne s'occupent qu'à tromper l'acheteur, etc. Mais de quels industriels parlez-vous? entendez-vous par là ceux des séries passionnées ou ceux d'à présent? car vous aurez aussi des industriels dans le régime sociétaire, un industriel n'étant que l'homme qui modifie la matière pour l'approprier aux besoins de l'homme. Et ces industriels, dont vous vous moquez parce qu'ils prétendent qu'un jour leurs successeurs dirigeront les finances, veulent-ils dire par là que M. Roy, ministre des finances de 1829, doit se faire remplacer par son épicier et aller faire des cornets dans le comptoir à la place du nouveau ministre? Non, Monsieur, cela veut dire simplement que les finances sont administrées d'une manière *destructive*, quand elles sont réglées, dirigées, exploitées par les hommes qui ne savent que *détruire* et n'ont jamais rien *produit*. La parabole n'est pas assez grossière pour qu'un esprit comme le vôtre me parût exiger que j'enlevasse cette enveloppe légère qui couvre notre idée.

» Eh quoi! vous voyez que l'on combat les hommes qui, d'après un principe absurde de petite ou de grande culture, se félicitent ou se désolent de la division du sol, et vous plaisantez ceux qui disent que cette question est subordonnée à la nature des objets et du sol cultivés, et, de plus, à certaines considérations d'ordre social! Votre intention serait-elle, par exemple, que

tous les travaux de la terre se fissent indifféremment, dans tous les cas; que l'on semât le blé dans des pôts à tulipes, qu'un fleuriste occupât le même terrain qu'un bûcheron? il y a donc, telles circonstances locales étant données, nécessité de choisir entre de grandes et de petites cultures.

» Mais, Monsieur, ce qui nous prouve surtout la légèreté dont j'ose me plaindre, c'est que vous avez laissé passer dans ces ouvrages à peu près toutes les idées capitales d'organisation sociale. En voici une, par exemple, sur laquelle je suis d'autant plus surpris que vous ayez gardé le silence qu'elle choque tout à fait des principes professés fréquemment par vous dans votre ouvrage. Ainsi, Monsieur, vous parlez souvent dans votre ouvrage des *riches* et des *pauvres*, des héritages directs ou par adoption, et enfin de tout ce qui constitue l'idée qu'on se fait à notre époque du mot *propriété*. Les membres de vos séries, les fondateurs, ont des actions qui acquièrent dans leurs mains une plus-value *indépendante*, dans le plus grand nombre des cas, *de leurs travaux personnels*; ils les transmettent par héritage, ils en disposent comme la société *civilisée barbare* le fait. Nous, au contraire, nous pensons que la constitution de la propriété d'une nation *civilisée barbare* ne saurait être semblable à celle d'une société divisée en *séries passionnées sociétaires*; je prends vos termes, car ils peuvent, à *la rigueur*, fort bien rendre nos idées, et que l'association ne peut exister entre ces séries que dans le cas où l'on n'a de jouissances que celles qu'on obtient par son travail *personnel*; ainsi plus de transmission par droit de *conquête militaire*, mais par droit de *conquête pacifique*; plus d'héritage par *droit de naissance*, mais par *droit de capacité*.

» Que cette idée vous choque, c'est ce dont je ne doute pas, puisque vous ne l'avez pas encore examinée; mais que vous ayez pu passer cent fois à côté d'elle (si vous avez lu cent pages saint-simoniennes) sans vous en apercevoir, c'est ce que je ne conçois point.

» Au reste votre méthode opérera, dites-vous, sans chicaner ni ministres ni prêtres, sans s'emparer des finances de France, sans persécution contre ceux qui l'emploieront, sans irriter la cour et *sa garde*, etc., etc.

» Mais, Monsieur, vous qui étudiez les penchans humains, où avez-vous vu que les hommes, intéressés à soutenir la barbarie civilisée, n'ont pas un penchant très-prononcé à se mettre en colère quand on leur reproche leurs méfaits? Je suis convaincu que vous-même, Monsieur, vous serez obligé d'exercer quelque empire sur certains penchans que tous les hommes éprouvent quand vous verrez la manière dont je combats ce que vous appelez sans doute le comble des découvertes humaines. Certes je suis loin de dire que vous puissiez en ressentir de la haine ou de la colère contre Saint-Simon et contre sa doctrine; mais avouez que vous serez et que vous êtes déjà disposé à les traiter avec le dédain et le mépris que vous lancez sur Owen. Et vous voulez que les ministres, les prêtres, la *cour et sa garde* vous remercient! Vous ne venez donc pas détruire la barbarie dont ils vivent? Si la vérité peut éprouver contre l'erreur les sentiments que vous avez manifestés à l'égard d'Owen, que doit donc faire l'erreur en présence de la vérité?

» Je finis, Monsieur, en vous priant de recevoir mes excuses pour tout ce que vous pourrez juger inconvenant dans cette lettre. Je vous avoue que moi aussi j'ai eu besoin d'un jour de repos, et ce n'était peut-être pas assez, pour répondre à ce que je regarde comme le jugement précipité, comme l'expression hasardee d'un homme que j'estime, mais qui attaquait ce que je trouve de plus grand, ce que j'admire, ce que j'aime le plus au monde, la doctrine de Saint-Simon. Malheureusement cette doctrine ne me donne pas, comme aux ministres, comme à la cour et à sa garde, le moyen de vivre grassement sans rien faire; peut-être, s'il en était ainsi, aurais-je défendu avec plus de chaleur encore ma *bourse* attaquée. Que cette considération me serve aussi d'excuse auprès de vous, Monsieur, qui savez combien on peut s'attacher à des idées qu'on *croit* utiles au bonheur de l'humanité.

» Vous verrez, Monsieur, par cette lettre que j'avais sujet de vous engager à remettre jusqu'à plus ample informé l'entrevue que vous aviez bien voulu me proposer. Je vous le répète, le sentiment dont vous êtes animé, le dévouement auquel vous vous abandonnez établit inévitablement un lien entre les élèves de Saint-Simon et vous; mais ce n'est pas une raison pour que nous vous proposons d'adopter *dubitativement* la doctrine de

Saint-Simon. Quant à la vôtre, nous adoptons *positivement* le sentiment qui vous y a conduit, nous adoptons encore *positivement* une grande partie de la critique que vous faites de ces agglomérations d'êtres hétérogènes, hostiles, qu'on ose appeler sociétés aujourd'hui; mais nous rejetons tout aussi *positivement* la presque totalité de vos vues sur l'avenir destiné à l'humanité : nous ne les voyons appuyées sur aucune *tendance* indiquée par l'étude des faits humains; nous ne voyons pas, en d'autres termes, que le passé annonce cet avenir, ou enfin que l'un soit la *cause* ou le *GERME*, de l'*effet* ou du *FRUIT* que vous attendez. »

Les observations contenues dans cette lettre se résument en quelques objections dont je vais successivement examiner la valeur :

1^o M. Enfantin soutient que, dans l'œuvre de la réforme sociale, il faut procéder du moral au physique, et non pas en suivant la marche inverse, comme le voulait Fourier, dont la conduite aurait d'ailleurs démenti à cet égard la prétention théorique.

L'objection repose sur la confusion de trois choses bien distinctes : l'*invention*, la *propagation* et l'*application* d'une doctrine d'organisation sociale.

La première (l'invention) est une tâche purement intellectuelle; c'est un coup de génie, fécondé par le persévérant effort de la méditation et de l'étude;

La seconde (la propagation) est intellectuelle et morale; c'est affaire de talent d'exposition plus ou moins méthodique et de faculté de persuasion;

La troisième (l'application) a aussi à certains égards le double caractère intellectuel et moral, surtout chez ceux qui dirigent l'entreprise et qui ont besoin spécialement d'habileté pratique. Mais elle doit procéder du physique au moral, en ce sens qu'il faut assurer d'abord l'existence du personnel employé à l'opération et organiser les travaux de base, travaux manuels en majeure partie. C'est le *Primo vivere, deinde philosophari*. Voilà comment Fourier entend qu'il faut commencer par le physique.

Assurément il ne lui est jamais venu dans l'idée de prétendre que ce fût avec autre chose que son intelligence qu'il avait

conçu, élaboré sa Théorie, ni qu'il y eût été poussé par une autre cause que ses *attractions*, l'attraction passionnelle étant le mobile unique, suivant lui, de toute l'activité humaine.

Pour mieux différencier encore les fonctions diverses qui se groupent autour d'une découverte, j'ajouterai :

Oui sans doute, quand il s'agit de faire des partisans à une idée, c'est en premier lieu aux intelligences qu'il faut s'adresser; quand on veut déterminer des actes de dévouement à une cause, à une doctrine, c'est au cœur qu'il faut parler. M. Enfantin dans ce sens a parfaitement raison.

Mais pour donner la démonstration pratique d'une invention, d'une théorie, même d'organisation industrielle et sociale, c'est tout autre chose. Il y a ici une expérience à instituer : il s'agit de placer les éléments sur lesquels on opère dans les circonstances exigées par la théorie en question, de les disposer suivant les règles qu'elle indique; et si la théorie est vraie, les résultats prévus par elle devront se produire; si elle est fausse, les faits viendront démentir ses prévisions, et tout sera dit.

Or quel est le but que poursuivait Fourier? Tout simplement une expérience de son procédé d'organisation du travail par groupes et séries de groupes. Ce but est bien distinct de celui qui consisterait à catéchiser les hommes pour leur inculquer tels ou tels dogmes, telle ou telle morale. Jamais Fourier n'a eu la pensée que lui attribue M. Enfantin de « faire l'éducation *morale* d'une première Série. » Ce qui ressort, au contraire, de sa Théorie, de tout son enseignement, c'est qu'une semblable préparation est absolument impossible. L'état actuel, état de morcellement agricole et domestique, ne comporte pas la distribution sériale; de plus, former une série ne signifierait rien, puisque, seule, elle ne saurait fonctionner attractionnellement; ce qui exige la réunion d'un certain nombre de Séries. (*Voir la deuxième partie de l'ouvrage.*)

Pour prouver à Fourier que lui-même suit la marche qu'il blâme chez les disciples de Saint-Simon : « Vous commencez, » lui fait observer M. Enfantin, par l'enseignement de *votre morale*, et vous vous servez pour cela de petits pois, de fruits, de légumes. »

En occupant les enfants de ces menus travaux qui leur plai-

sent, ce n'est pas leur éducation morale que Fourier a en vue, c'est leur éducation comme travailleurs. Si, grâce à ces exercices corporels, ils sont mieux préservés d'une corruption précoce que la majorité des enfants qu'on tient huit et dix heures par jour, cloués sur les bancs d'une classe, d'une salle d'étude, à traduire du latin et du grec, ou bien à entendre et à marmotter eux-mêmes de beaux préceptes de morale, tant mieux; ce sera un avantage d'assez grand prix pour recommander puissamment la méthode de Fourier. Mais on n'est point pour cela fondé à dire qu'il enseigne une morale, encore moins la sienne qu'aucune autre; car si l'auteur de la Théorie attractionnelle a beaucoup raillé les moralistes sur l'inanité et les contradictions de leurs doctrines diverses, il ne lui est du moins jamais arrivé de leur faire concurrence.

M. Infantin, qui, en 1829, badinait Fourier sur l'emploi des légumes dans l'éducation de l'enfance, ne s'avisait-il pas deux années plus tard de compléter l'éducation de la famille saint-simonienne, c'est-à-dire d'hommes de vingt-cinq à quarante-cinq ans, avocats, médecins, ingénieurs, capitaines d'artillerie, en leur faisant bêcher, sarcler, arroser son jardin de Ménilmontant, balayer les escaliers, frotter les parquets, cirer les bottes, etc. ?

Le Père suprême ne dédaignait pas, comme on voit, d'emprunter à l'occasion quelques-uns des moyens préconisés par l'inventeur du phalanstère; quant à l'application qu'il en faisait, elle lui appartenait en propre. Ceci soit dit sans préjudice pour la bonne opinion qu'on doit avoir de l'intelligence et du mérite de M. Infantin. Celui qui, dans quelques conditions que ce fût, s'était fait accepter pour chef par des hommes tels que Jean Raynaud, Pierre Leroux, Michel Chevalier, Henri Fournel, Charles Duveyrier, Jules Lechevalier, Abel Transon et autres, n'a pas à craindre qu'on veuille le faire passer jamais pour un homme sans valeur.

L'opposition des tableaux de Raphaël et des chants de l'église aux petits pois de Fourier est une antithèse à effet plutôt qu'une raison exacte et sérieuse. Où M. Infantin a-t-il vu que l'influence des arts et des pompes religieuses soit bannie du Phalanstère? Ce n'est certes point dans les écrits de Fourier. On y lit au contraire que chaque Phalange aura son Musée; qu'il sera fait grand

usage des tableaux dans l'enseignement et dans l'éducation ; que les cérémonies du culte divin seront célébrées avec plus d'ordre, de magnificence et d'éclat qu'elles n'en présentèrent jamais dans le passé. Au surplus, je doute fort que les ravissantes créations du pinceau des grands maîtres aient beaucoup contribué à développer l'ascétisme chrétien et la foi aux terribles mystères de la déchéance et de la damnation éternelles. Les beaux-arts sont des séducteurs qui entraînent l'humanité sur la route du Phalanstère plutôt que sur celle de la Trappe. — Mais c'est là un point de vue qui ne doit pas nous occuper ici. Je passe à une seconde objection.

2^o L'idée de fonder un premier établissement sociétaire qui serait imité de proche en proche, accuse une prétention bien plus gigantesque que celle de Saint-Simon. Elle suppose une connaissance parfaite de tous les détails d'exécution, connaissance qui dépasse la prévision humaine.

En dépit de toute assertion contraire, instituer une commune associée, comme le voulait Fourier, nous paraît chose plus praticable et plus facile que de convertir, comme le voulaient Saint-Simon et ses continuateurs, la génération actuelle, les hommes du dix-neuvième siècle à des dogmes et à un culte nouveau.

Que veut dire, au surplus, M. Enfantin ? Serait-ce qu'en fait d'innovation l'on ne peut rien tenter sans avoir au préalable déterminé de la façon la plus rigoureuse jusqu'aux derniers détails d'exécution ? A ce compte, il n'aurait jamais été rien entrepris depuis que le monde est monde.

Entend-il plutôt reprocher à Fourier de s'être targué d'une puissance de prévision inadmissible en traçant à l'avance des tableaux de l'ordre sociétaire qui le montrent jusque dans ses dispositions les plus minutieuses ? A la vérité l'inventeur du Phalanstère est allé fort loin sous ce rapport, et peut-être s'abusait-il sur le degré auquel il est possible de pousser la prévision des détails dans une affaire aussi neuve qu'un essai d'association. Pourtant rien n'indique de sa part la prétention que lui attribue M. Enfantin d'avoir tout fixé à l'avance. Il s'en rapporte pour une foule de points aux hommes spéciaux, architectes, agro-

nomes, fabricants ; il en laisse d'autres à régler, suivant les conjonctures, aux gérants et aux conseils de direction des phalanges. Seulement il établit, d'après l'étude approfondie de la nature passionnelle de l'homme, les conditions essentielles du régime sociétaire. C'est ainsi que celui qui le premier conçoit l'emploi d'une force naturelle, de la vapeur, par exemple, peut fort bien affirmer qu'en dehors de telles et telles conditions il n'y a pas de mécanisme à vapeur possible. Ce qui serait insensé de sa part, ce serait de vouloir assigner de prime abord toutes les applications dont sera susceptible la force nouvelle. Fourier n'est jamais tombé dans cet excès de présomption.

3° L'auteur de la Théorie sociétaire aurait demandé aux Saint-Simoniens une chose qui semble assez étrange en effet ; c'est de *professer dubitativement* sa doctrine.

Il y a certainement ici quelque inexactitude dans les termes. Fourier ne demandait pas aux Saint-Simoniens de *professer* sa doctrine. Ce qu'il voulait d'eux, c'est qu'ils l'aidassent de leur crédit, de leurs moyens divers à monter une entreprise d'essai en association. Sans partager la confiance de l'inventeur dans son système, on pouvait raisonnablement lui prêter cette assistance. N'est-ce pas ainsi que, naguère, M. Considerant souscrivait pour la banque d'échange de M. Proudhon, sans adopter pour autant les principes sur lesquels elle repose ?

4° Une des opinions accréditées dans l'école saint-simonienne, c'était que tout irait pour le mieux si les rênes de l'administration, et particulièrement la gestion des finances de l'État, se trouvaient remises aux mains des banquiers, des négociants, des fabricants. A cette vue, dont l'expérience a montré depuis toute la vanité, Fourier opposait, entre autres raisons, les pratiques et manœuvres peu loyales qui sont trop communes chez les industriels. Sur ce, on lui demande à quels industriels il fait allusion et s'il entend parler de ceux des *Séries passionnées*. Inutile de répondre à une pareille question, qui prouve assez que l'auteur de la lettre n'avait pas encore étudié à fond les dispositions de ce régime sériaire où les tromperies commerciales n'auraient plus ni motif ni possibilité de se commettre.

5° Pas n'est besoin davantage de défendre l'homme de la *pillonne* et de la variété contre la supposition d'avoir voulu un

seul et même mode de culture sans égard pour la diversité des terroirs, des climats, des produits.

6° Mais voici l'énormité, le côté vraiment rétrograde chez Fourier. Il admet qu'au Phalanstère il y aura encore des *riches* et des *pauvres*.

Richesse et pauvreté relatives, c'est-à-dire inégalité des fortunes, oui. Mais Fourier n'entend pas qu'il y aura, comme dans la société actuelle, des indigents, des mendiants, des porte-hailons; le plus pauvre des phalanstériens aura toujours la garantie des premiers besoins de l'existence et d'un travail conforme à ses goûts et à ses aptitudes.

Vous admettez aussi, reproche-t-on à Fourier, la transmission héréditaire des biens et tout ce qui constitue l'idée de *propriété*.

Voilà un témoignage dont nous sommes heureux de prendre acte en faveur de Fourier. Oui, sa Théorie maintient la propriété individuelle et l'héritage, dans ce qu'ils ont de légitime, en les dégageant de ce qu'ils offrent encore aujourd'hui d'abusif, de ce qui par conséquent soulève contre ces deux droits une hostilité redoutable.

Au reste, les anciens chefs de l'école saint-simonienne, si l'on en juge par l'attitude qu'ils ont prise depuis quelques années, sont bien revenus de leurs répugnances à l'endroit de la propriété individuelle et de l'héritage. Combien d'autres institutions et coutumes, beaucoup moins justifiables, de la société civilisée, de cette société *fétide* qui leur soulevait le cœur autrefois, avec lesquelles ils se sont pourtant réconciliés depuis! Comment se fait-il que beaucoup d'entre eux adorent aujourd'hui ce qu'ils voulaient alors brûler? Les temps actuels sont-ils donc si différents de ceux-là? Les misères du peuple, dont les apôtres de la rue Taranne et de la rue Monsigny traçaient des tableaux si pathétiques et si sombres, ont-elles donc disparu du monde où nous vivons? Cet antagonisme de tous les intérêts, ces désastres d'une concurrence sans règle et sans frein qu'ils signalaient, qu'ils déploraient avec tant d'amertume, ont-ils donc cessé d'affliger leurs regards, que les voilà devenus, quelques-uns du moins, les apologistes du *Laissez faire, laissez passer*, contre lequel ils n'avaient point, dans les temps que nous rappelons, assez d'anathèmes?...

Cette réflexion qui s'élève malgré moi dans mon esprit, quand je rapproche la politique du *Globe* de 1831 des doctrines économiques professées en 1849 au Collège de France, cette réflexion, il est juste de le dire, ne s'applique pas à tous les anciens membres de la famille saint-simoniennne. On en pourrait citer plusieurs qui n'ont jamais mis en oubli la devise de leur maître : *Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.* Ceux-ci sont toujours dans les rangs des hommes de l'avenir; les autres, comme les apostats de tous les temps, sont retournés vers les hommes du passé, et ils calomnient les continueurs de l'œuvre généreuse qu'ils ont délaissée!

J'arrive à une autre observation de la lettre de M. Enfantin, observation mieux fondée que les précédentes, je suis tout disposé à en convenir.

M. Enfantin fait voir très-spirituellement à Fourier que c'est bien à tort qu'il se flatte d'opérer la rénovation sociale sans rencontrer d'obstacles de la part des privilégiés, gouvernants, prêtres, propriétaires, etc.

Hélas! il est trop vrai, l'expérience parle ici dans le même sens que le Père suprême. La Théorie sociétaire a beau garantir aux privilégiés, soit la conservation des avantages dont ils jouissent, soit un ensemble de compensations au moins équivalentes, cela n'empêche qu'ils ne la voient guère d'un meilleur œil que les autres doctrines socialistes, moins soucieuses de concilier le respect des droits anciens avec la reconnaissance des droits nouveaux.

Parce que ses plans ne portent en réalité atteinte à aucun des intérêts existants à titre légitime dans la société actuelle, Fourier ne s'en faisait pas moins illusion, quand il croyait que ces mêmes intérêts ne se dresseraient pas contre lui. Les intérêts sont égoïstes et aveugles; leur première tendance, surtout après des crises comme celles que nous avons traversées, est de traiter tout novateur en ennemi. Le réformateur phalanstérien n'échappe pas plus qu'un autre à cette proscription commune, en dépit de son équitable et impartiale devise : *Répartition proportionnelle*

au capital, au travail et au talent. Des temps plus calmes viendront, il faut l'espérer, où les possesseurs de la richesse, remis des frayeurs qui troublent aujourd'hui leur jugement, examineront avec plus de sang-froid et avec moins de préventions les diverses théories d'amélioration sociale qui se sont produites de nos jours.

Encore un point pour clore cette polémique rétrospective. — Serait-il vrai, comme le prétend M. Enfantin dans le dernier paragraphe de sa lettre, que les vues de Fourier, par rapport à l'avenir, ne fussent appuyées sur aucune tendance indiquée par l'étude des faits humains dans le passé?

Que l'on compare entre eux les systèmes historiques des deux écoles saint-simoniennes et phalanstériennes, et l'on verra lequel est à la fois le plus complet et le plus conforme, soit aux traditions primitives de l'humanité et aux monuments authentiques de l'histoire, soit à l'observation elle-même.

D'abord, le système de Fourier embrasse toute la carrière sociale du genre humain, partagée en quatre grandes phases qui correspondent aux quatre phases ou âges principaux de la vie individuelle : enfance, jeunesse, virilité, déclin. Puis chacune de ces phases est elle-même divisée en périodes parfaitement distinctes dont chacune a son type, non-seulement dans les sociétés des temps antérieurs, mais encore dans les sociétés qui se partagent aujourd'hui même la surface du globe. C'est ainsi que l'érudit, en fouillant les annales des peuples, et le voyageur, en parcourant les diverses contrées de la terre, peuvent reconnaître également l'un et l'autre des spécimens de tous ces états sociaux que Fourier a classés, depuis la *Sauagerie* jusqu'à la *Civilisation*. Qu'est-ce, auprès de cette analyse profonde qui dissèque ensuite chacune des périodes sociales et en met à nu les éléments distinctifs, en signale méthodiquement les caractères soit permanents, soit transitoires; qu'est-ce que la vague division de l'histoire en époques *critiques* et en époques *organiques*, telle que l'avaient établie Saint-Simon et son Ecole?

Si Fourier méconnaissait la tendance réelle de l'humanité, les Saint-Simoniens commettaient la même erreur. N'inscrivaient-ils pas, en effet, à son exemple, sur leur drapeau, ces mots : ASSOCIATION UNIVERSELLE? La dissidence entre les apôtres de la rue

Monsigny et l'inventeur du Phalanstère portait uniquement sur les moyens à mettre en usage pour réaliser l'association. Les premiers prétendaient y arriver par la prédication d'une religion nouvelle; le second par la fondation d'établissements agricoles et industriels qui montreraient l'accord de tous les intérêts aujourd'hui divergents, ainsi que la puissance féconde du travail sociétaire.

De quel côté se trouvait-on dans le vrai? Fourier, tant qu'il a vécu, et après lui ses disciples, ont toujours persévéré dans la même voie; les chefs du Saint-Simonisme, au contraire, et le contradicteur de Fourier en particulier, ont quelque peu abandonné, ce me semble, l'apostolat religieux pour s'occuper d'entreprises industrielles, chose dont je suis loin, pour ma part, de leur faire un reproche; je les en féliciterais plutôt, et d'autant plus volontiers qu'ils passent pour n'y avoir pas mal réussi. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de constater que, ce faisant, ils se rapprochaient de la méthode par eux critiquée chez Fourier: priorité du *physique* sur le *moral*; ce qui, bien entendu, ne veut dire en aucune façon supériorité ou prédominance du physique. On commence un édifice par les fondations, en employant les matériaux les plus grossiers; on termine par les décorations, qui sont dues au concours de tous les arts les plus délicats et les plus sublimes.

Je ne veux pas finir sans rendre hommage au ton de courtoisie qui règne dans la lettre de M. Enfantin et qui contraste, il faut bien l'avouer, avec l'âpreté de quelques-unes des critiques de Fourier à l'encontre des Saint-Simoniens.

(Note 5, page 124.)

Voici quelques autres portraits de Fourier qui suppléeront à l'insuffisance de celui que j'ai moi-même essayé de tracer.

Le premier est de la main d'une femme que l'amitié unit à Fourier pendant les six dernières années de sa vie, et au sujet de laquelle il écrivait, le 9 février 1852: « J'ai fait connaissance avant-hier d'une très-aimable disciple, madame Lacombe, demoiselle Courvoisier; c'est une Bisontine. » Cette dame est en effet la sœur de feu M. Courvoisier, qui a été garde des sceaux sous

Charles X. Une lettre qu'elle a publiée dans la *Phalange* du 1^{er} juillet 1838 dépeint ainsi Fourier :

« Son extérieur était empreint d'une ineffable bonté : un enthousiasme tout divin animait spontanément cette attitude froide et méditative de l'homme que rien n'étonne, parce qu'il a tout prévu; qui ne redoute rien, parce que hors de lui il ne vit qu'en Dieu; et chacun des traits de sa personne répondait à la dignité et à la simplicité de l'ensemble. A son âge de soixante-quatre ans, ses cheveux blancs, légèrement ondulés, formaient comme une claire couronne sur sa tête large et d'une harmonie parfaite; son œil bleu, perçant et profond, lançait parfois un regard dont la sévérité d'énergie devançait celle de la parole. Son nez un peu arqué complétait l'expression de ses lèvres fines et la coupe d'une bouche annonçant des passions diverses et fortement prononcées! Toute sa physionomie tranchée et saisissante, où l'activité de l'âme et la puissance du génie resplendissaient tour à tour à travers l'irritation profonde et le calme imposant, révélait au premier abord l'homme en lutte avec son siècle, mais marqué du doigt de Dieu pour les siècles à venir. C'est sous ce dernier aspect, y joignant tout ce que le caractère de l'homme de bien peut offrir d'aimable, que Fourier se manifestait à ceux qui le comprenaient et l'aimaient. Sa conversation vive et animée, qui répondait à tout et expliquait tout; cette affabilité, expression toujours vraie de ses sentiments; cette large bienveillance, cette indulgence qui avait sa source à la hauteur même de son génie, reflétaient en mille traits lumineux ses infinies perfections.... »

Dans le *Siècle* du 16 octobre 1837, M. André Delrieu dit au sujet de l'auteur de la théorie sociétaire :

« Fourier était un vieillard petit, maigre, au front de Socrate; toutes les facultés supérieures de l'esprit et de l'âme se trouvaient accusées dans les lignes de sa physionomie par les contours irréprochables de sa tête. Si le portrait de Gigoux est une toile irrésistible et fière devant laquelle, au dernier salon, les plus railleurs s'arrêtaient avec enthousiasme, qu'auraient-ils donc fait à l'aspect du modèle, type singulier et fort dont la reproduction manque à l'œuvre de Léopold Robert? Dans les yeux de Fourier, où brillait incessamment un feu fixe et abstrait, où le désespoir du penseur inconnu perçait à travers les continuelles

préoccupations de l'économiste, on lisait tant de malheur, tant de persévérance, tant d'élévation, que bien avant de le connaître on se doutait de son génie. »

M. X. Marmier raconte de la manière suivante une visite qu'il fit à Fourier, peu de temps après la révolution de juillet :

« En m'étayant du nom de M. Considerant, je fis demander à M. Fourier un moment d'entretien; il vint lui-même le lendemain m'apporter une lettre pour m'assigner l'heure à laquelle il serait chez lui. Je fus exact au rendez-vous. J'entrai rue Richelieu, n° 43 bis... Je montai cinq étages; c'était peu pour moi, mais c'est bien haut pour le vieillard. M. Fourier était assis devant sa cheminée, en cravate blanche, en petite redingote bleue; sa mise est celle de l'homme qui a peu de souci de ce que prescrit la mode, mais qui a cependant une ouvrière pour blanchir son linge et un domestique pour brosser ses habits. La figure de M. Fourier est belle et intéressante; des cheveux d'un blanc d'argent tombent sur son front et l'encadrent sans le voiler; ses grands yeux bleus possèdent une vivacité et une expression de regard comme j'en ai peu vu; le caractère distinct de sa physiologie est celui de la méditation. Sans le connaître, on pourrait dire, en l'apercevant, qu'il ne doit pas être confondu dans le vulgaire, et l'œil de l'observateur n'a pas de peine à découvrir, sur ce visage fin et spirituel, sur ce front large et bien arrondi, le reflet d'une âme peu commune.

« J'expliquai à M. Fourier l'objet de ma visite, et il se hâta de me parler de l'ensemble de son système... »

(*France littéraire*, tom. II, 5^e liv. (1832).)

(Note 6, page 143.)

Répu gnance de Fourier pour les rapprochements entre sa Théorie et d'autres doctrines. Son opinion sur la science des Anciens. Citation de Bacon sur le même sujet.

« Belley, 16 février 1817.

« ... Vous me parlez des moyens de concilier ma Théorie avec celles de diverses sectes sans compromettre leurs doctrines, sans supposer une rétractation de leur part. Toutes ces que-

relles de dogmes ne sont pas le point essentiel. Laissons la forme et occupons-nous du fond. Quels sont les résultats de leurs sciences depuis trois mille ans? L'indigence, la fourberie, l'oppression et le carnage : dès lors, si je me concilie avec ces doctrines, je donnerai donc les mêmes résultats. Il n'en sera rien.... »

« Quand vous voudrez analyser brièvement la coïncidence des auteurs anciens ou modernes avec la Théorie des destinées, appliquez-leur la pierre de touche qui décide subitement si l'or est bon ou faux; examinez-les d'abord sur l'accord avec Dieu dont vous connaissez les propriétés :

Propriétés spéciales : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L'Universalité de providence;} \\ \text{La Répartition proportionnelle;} \\ \text{L'Économie de ressorts;} \end{array} \right.$

Propriété collective :—L'Unité de système.

1^o Admettent-ils l'Universalité de providence? Non, ils ne croient en Dieu qu'à demi, puisqu'ils ne cherchent pas le code social qu'il a dû nous donner, et qu'ils croient cette fonction réservée aux hommes, à l'exclusion de Dieu.

2^o Admettent-ils la Répartition proportionnelle? Non, car ils veulent entretenir la Civilisation, qui n'observe en aucun sens l'équilibre de répartition selon les trois facultés, travail, capital et talent, et qui n'admet pas même la concession du minimum.

3^o Admettent-ils l'Économie de ressorts? Non, car ils vantent comme industrie louable l'état civilisé et barbare qui fait travailler par contrainte ou crainte de famine, et ils vantent comme *nature* l'état sauvage qui ramène à l'inertie. Ils n'ont donc aucune notion du ressort économique et divin, l'Attraction qui entraînerait au travail le riche comme le pauvre, l'esclave comme le libre, le sauvage comme le civilisé.

4^o Enfin se rallient-ils à l'Unité de système? Nullement, puisque, voyant l'Attraction suffire à diriger les mondes en harmonie, ils ne songent pas à mettre en jeu le même agent pour harmoniser le monde social et coordonner le matériel et le passionnel à un même système.

Voilà donc des gens hétérodoxes avec Dieu sur toutes les propriétés fondamentales dont l'admission conduit aux études utiles. Qu'importe après cela qu'ils soient orthodoxes sur quelques

points accessoires de doctrine, sur la partie abstraite qui, ne s'appliquant pas à l'industrie, ne sert à rien pour conduire l'homme à sa destinée et devient notion inutile, même en cas de succès, si on ne sait pas la rallier aux trois propriétés de Dieu appliquées à l'ordre industriel!

Ce n'est pas de la science qu'il faut, c'est du bonheur, qui ne peut naître que de l'organisation de l'industrie conformément aux vues de Dieu; et si Moïse ou Thaut ont attrapé dans l'étude de la nature quelques lambeaux de la partie scientifique, ils n'en sont que plus coupables de n'avoir pas continué et passé à l'utile. — Cette branche utile était l'étude synthétique de l'Attraction et la formation des Séries ou 3^e foyer d'Attraction...

Chacun choisit dans une science la branche qui lui plaît. Si vous préférez la partie abstraite, les notions qui n'ont pas de rapport à l'industrie et au bonheur social, au moins considérez-les pour ce qu'elles sont, pour accessoires insignifiants, et gardez-vous de croire que tels auteurs aient eu quelque idée saine du Dieu *actif*, quand ils n'ont rien étudié de l'Attraction qu'on peut appeler Dieu en action; au lieu de voir une foule de mérites dans ces auteurs anciens, voyez-y d'abord le tort principal, celui de faire de Dieu un être passif et nul dans la régie du monde social, régie qui est sa plus haute fonction, puisque le mouvement passionnel est celui auquel sont subordonnés les quatre autres.

Les anciens, pour avoir eu sur Dieu des préventions si injurieuses, sont déjà suspects de n'avoir rien découvert sur ce qui le concerne, et, tout en leur accordant quelques perceptions fortuites sur le *passif* seulement, on doit être fort sobre d'éloges et se garder de leur concéder une aptitude à expliquer les lois de la nature : leurs succès partiels prouvent au contraire qu'ils ont abusé des dons de l'instinct ou du génie, pour se jeter tous dans les études abstraites et inutiles, écart qui interdit toute apologie de ces esprits faux, aheurtés à envisager Dieu en sens passif et jamais en sens actif.

J'explique son essence contradictoirement à eux tous... Ils en font un être *simple* et j'en fais un être *composé*, et à coup sûr j'opine selon le droit sens. Mais tout cela n'est qu'accessoire; qu'importe son essence? Qu'il soit, si l'on veut, le soliveau que

Jupiter donna aux grenouilles, pourvu que nous expliquions l'exercice de ses facultés en *actif*, et d'abord l'*Universalité de providence*, la confection et révélation du code social d'harmonie, sans lequel Dieu nous deviendrait inutile. »

Les jugements de Fourier sur les anciens paraîtront bien irrévérencieux. Je ferai observer qu'ils diffèrent très-peu de celui que portait Bacon lui-même, cette grande autorité désormais hors de conteste, l'homme à la méthode duquel on rapporte avec raison la constitution et les progrès modernes des sciences physiques, mais dont les sages préceptes n'ont jamais été suivis en matière sociale. Il est certain que les principes de logique scientifique établis dans le *Novum organum* n'ont point encore été appliqués aux sciences morales et politiques, si ce n'est par l'auteur de la Théorie sociétaire. — Voici l'opinion du chancelier Bacon sur la science antique, qui était à peu près toute celle de son temps. Le passage qui suit est le commencement de la préface de l'*Instauratio magna* :

« Les hommes nous paraissent ne bien connaître ni leurs forces ni leurs richesses, mais se former une trop haute idée des dernières et présumer trop peu des premières : et c'est ainsi qu'attachant un prix insensé aux connaissances admises, ils ne cherchent rien de plus, ou que, se méprisant eux-mêmes plus qu'il ne convient, ils s'épuisent dans des bagatelles et n'essaient pas leurs forces dans ce qui mène au vrai but. Aussi les sciences ont-elles en quelque sorte leurs colonnes fatales, leur *non plus ultra*, les hommes n'étant excités à pénétrer plus avant ni par le désir ni par l'espérance. Or, comme l'opinion exagérée qu'on a de ses richesses est une des plus grandes causes d'indigence, et que par confiance dans les moyens acquis on néglige les vraies ressources de l'avenir, il est à propos et même tout à fait nécessaire, dès le début de cet ouvrage, d'enlever (et cela sans ambages et sans dissimulation aucune) l'excès d'honneur et d'admiration qu'on accorde aux choses jusqu'ici inventées, afin que, grâce à cet avertissement, les hommes cessent d'apprécier et de vanter outre mesure l'abondance et l'utilité de ces prétendues inventions. Car si l'on regarde d'un peu près à toute cette variété de livres dont les arts et les sciences sont si fiers, on y trouvera

partout des répétitions sans fin de la même chose, ne différant que par la forme, mais dont l'invention s'était saisie depuis longtemps; en sorte que toute cette abondance qu'au premier coup d'œil on avait cru y voir se réduit, après examen, à bien peu de chose. Et quant à l'utilité, il faut dire que toute cette sagesse, que nous avons puisée principalement chez les Grecs, n'est qu'une sorte d'enfance de la science, et qu'elle a cela de commun avec les enfants que, prompte à babiller, elle est impuissante à engendrer faute de maturité et de force. Féconde en controverses, elle est stérile en œuvres; de façon qu'on peut appliquer à l'état des lettres tel qu'il est, ce que la fable raconte de Scylla, qui avait la voix et le visage d'une jeune fille, mais qui, à partir de la ceinture, était entourée de monstres aboyants, faisant corps avec elle. De même, les sciences auxquelles nous sommes accoutumés offrent certaines généralités spécieuses qui flattent au premier coup d'œil; mais vient-on ensuite aux particularités, et à ce qui est comme les parties de la génération, pour en tirer des fruits et des œuvres, alors s'élèvent des disputes bruyantes: c'est à quoi elles aboutissent, c'est là tout ce qu'elles savent enfanter. De plus, si de telles sciences n'étaient absolument mortes, eût-il été possible qu'elles restassent ainsi durant plusieurs siècles comme clouées à la même place, et qu'elles ne prissent aucun accroissement digne du genre humain? et cela au point que non-seulement l'assertion demeure assertion, mais même que la question demeure question; que toutes les discussions, au lieu de la résoudre ne fassent que la fixer en place et la nourrir, et que le tableau de la succession et de la tradition des sciences ne représente que les personnages d'un maître et d'un disciple, au lieu de celui d'un inventeur et d'un homme qui ajoute quelque chose de notable aux découvertes accomplies. Cependant nous voyons que le contraire a lieu dans les arts mécaniques; ces arts, comme s'ils étaient pénétrés d'un certain souffle de vie, croissent et se perfectionnent de jour en jour... La philosophie, au contraire, et les sciences intellectuelles, semblables à des statues, sont encensées et adorées, mais ne font aucun pas en avant. »

Puisque je viens de citer Bacon, c'est le cas de rapporter ce que Fourier dit quelque part de ce profond et méthodique pen-

seur, qu'on nomme le père de la philosophie moderne, mais qui répudierait certainement la paternité d'une science aussi creuse et aussi vaine pour le bonheur des hommes, que cette idéologie abstruse à laquelle on a voulu réduire de nos jours la philosophie. Au surplus, lorsqu'il s'élève contre cette prétendue science, Fourier a bien soin de distinguer et d'excepter de l'anathème les sages principes établis par quelques philosophes : *Reprendre les idées à leur origine; explorer en entier le domaine de la nature; croire que tout est lié dans l'univers*, etc. « J'ai fait, dit Fourier, pour l'honneur de ces principes, beaucoup plus que n'auraient osé exiger leurs auteurs mêmes, et je serais le seul homme fondé à prendre le titre de philosophe, si ce nom n'était déshonoré par l'abus qu'en ont fait les sophistes, qui l'appliquent indifféremment aux grands génies comme Newton, et aux démagogues tels que Marat. » (*Sommaire du Traité de l'Association*, chap. III, p. 1431, 1^{re} édit.)

C'est dans le même écrit, deux pages plus loin, que Fourier parle de Bacon ainsi qu'on va voir. Mais il est nécessaire de prendre la citation quelques phrases au-dessus de celles où il est question de l'immortel auteur du *Novum Organum Scientiarum*. Ces quelques lignes de préambule offriront d'ailleurs, quoique dans un autre genre, un intérêt particulier, et répareront une omission de notre récit biographique.

« L'inadvertance à déplorer dans ce genre d'inventions (inventions des voies d'issue de civilisation) est celle des architectes et des économistes, qui avaient dans leur ressort les deux issues les plus naturelles, *concurrence réductive ou véridique*, et *architecture unitaire ou propriété composée*. Ce sont les deux voies que j'ai découvertes avant d'arriver au calcul de l'association générale. Il y a trente-trois ans que, parcourant pour la première fois les boulevards de Paris, leur aspect me suggéra l'idée de l'architecture unitaire dont j'eus bientôt déterminé les règles. Je dus principalement cette invention au boulevard des Invalides, et surtout aux deux petits hôtels placés entre les rues Acacias et N. Plumet.

» Peu de temps après je découvris le calcul de la concurrence réductive. Les voies d'association tiennent et acheminent l'une à l'autre : je m'étonne que Bacon, esprit éminemment fait pour ce

genre de découverte, ne m'ait pas devancé : il avait bien quelque idée de la concurrence réductive, lui qui voulait qu'on fit dans chaque profession des livres de garantie ou tableaux des fourberies usitées. Ce serait un vaste ouvrage, d'après le *vol sublime* qu'a pris chaque branche de fraude commerciale.

» BACON en sens classique ou méthodique, et JEAN-JACQUES ROUSSEAU en sens romantique, étaient les deux modernes les plus aptes à la découverte des lois du mouvement sociétaire. On peut leur adjoindre, dans l'antiquité, PYTHAGORE, l'un de ces génies pénétrants faits pour « dérober au Destin ses augustes secrets. » Il avait tout entrevu, même le calcul newtonien sur l'attraction; mais il fut, comme la plupart des civilisés transcendants, détourné des bonnes voies par l'esprit de controverse qui a perdu LEIBNITZ et tant d'autres beaux génies. »

Il s'en faut que Bacon, sous le rapport de ses vues économiques, ait été toujours apprécié comme il l'est par Fourier, dans le passage qu'on vient de lire. Ainsi, l'historien Hume, le philosophe Dugald-Stewart ne témoignent que du dédain et du blâme pour sa tendance à régler l'industrie. Le dernier dit, en parlant de Bacon : « Ses notions sur la politique commerciale » étaient surtout erronées. Il faut sans doute l'attribuer à l'opinion trop favorable qu'il avait de l'efficacité des lois dans des » matières où il eût fallu laisser agir les causes naturelles. » Jugement qui montre bien l'asservissement de l'esprit philosophique moderne à l'esprit mercantile. On a laissé agir ces causes prétendues *naturelles*, et elles ont produit de beaux résultats ! la falsification des denrées, les accaparements, les banqueroutes, l'agiotage, etc. Ainsi les génies du tout premier ordre, Bacon, Fourier, s'accordent sur certains points, à l'égard desquels se trouvent en dissentiment avec eux des esprits très-élevés aussi, mais d'une portée de vue moins générale et moins vaste, d'une trempe moins inaltérable aux préjugés de leur siècle.

(Note 7, page 146.)

Quelques lignes de Béranger.

Peu de temps après la première publication de mon travail sur la vie de Fourier, mon ami M. Édouard de Pompery, ayant donné

lui-même, à la suite d'une exposition qu'il avait faite à Brest de la Théorie sociétaire, un précis de la biographie de son auteur dont il envoya un exemplaire à Béranger, reçut de l'illustre chansonnier une lettre où celui-ci disait :

« Je vous reprocherai de n'avoir pas complété votre notice biographique par un trait de Fourier qui me semble le peindre admirablement; c'est cette exactitude avec laquelle, pendant dix ans, il rentra toujours chez lui à midi, heure de rendez-vous qu'il avait indiquée dans ses publications, à l'homme riche qui voudrait lui confier un million pour ériger le premier Phalanstère : rien n'est plus touchant que cette foi si vive et si durable! Oh! que j'aurais voulu avoir un million à lui porter! bien que sa science me semble incomplète, et que par lui l'homme n'ait guère été envisagé que sous le point de vue de l'ordre matériel. Vous voyez, Monsieur, que, comme vous, je ne me gêne pas pour dire toute ma pensée, même quand il s'agit de grands hommes... »

Le cœur de Béranger a parlé dans ces lignes, dans ce souhait surtout : « Oh! que j'aurais voulu avoir un million à lui porter! »

Quant à l'opinion que Fourier n'avait guère envisagé l'homme que sous le point de vue de l'ordre matériel, je ne saurais y souscrire. Sa Théorie a pour base essentielle une étude psychologique, et l'auteur ne va-t-il pas, à propos d'association agricole, jusqu'à traiter, au grand scandale des esprits *positifs*, la thèse de l'immortalité de l'âme! Que faut-il de plus pour écarter de Fourier le reproche de matérialisme?

Quoi! vous aussi, poète, vous qui avez si bien dit :

« ... Le plaisir à ma philosophie
» Révèle assez des cieux intelligents; »

vous ne pouvez reconnaître que Fourier se soit occupé des plus hautes questions métaphysiques et morales, parce que, en traitant de Dieu et des destinées ultérieures de l'homme, il n'a pas parlé le langage du séminaire ou celui du Portique! Étrange empire du préjugé, même sur les esprits du premier ordre et sur les jugements les plus droits!

Le billet de Béranger, si bienveillant d'ailleurs et si honorable pour l'auteur de la Théorie sociétaire, pourrait laisser croire que

celui-ci demandait qu'on remit à sa disposition et entre ses mains les capitaux réclamés pour la fondation d'un Phalanstère. Il n'en était rien : Fourier avait toujours grand soin de déclarer qu'il ne demandait pas, qu'il ne voulait pas la gestion financière; son rôle à lui devait se borner à être directeur du mécanisme, organisateur des Séries industrielles. Il récusait par avance toute participation au maniement des fonds, dont les actionnaires ou leurs fondés de pouvoir resteraient exclusivement chargés.

Les disciples de Fourier se font une règle et un point d'honneur de suivre à cet égard la ligne de conduite tracée par leur Maître.

Une lettre de Béranger.

A raison du contenu de la Note qui précède, et comme témoignage de respect, d'admiration et de sympathie pour Béranger, je m'empressai de lui offrir un exemplaire de la deuxième édition de mon livre. Ce qui me valut de sa part une lettre de remerciements, lettre infiniment trop flatteuse pour l'auteur, mais exprimant de nouveau l'opinion du grand poète sur Fourier et sur sa doctrine. A ce titre, la lettre dont m'a honoré Béranger est un document qui se rattache essentiellement à l'objet de ce travail biographique. Je pense donc qu'elle doit trouver place ici, nonobstant l'appréciation par trop élogieuse qu'elle contient du présent opuscule. Au surplus, le lecteur saura faire, comme moi, la part de l'extrême bienveillance qui est, au su de tout le monde, dans le caractère et dans les habitudes de Béranger.

« *A monsieur Pellarin, docteur-médecin.*

» MONSIEUR,

» Vous êtes médecin, vous aurez pardonné à un pauvre ma-
 » lade de ne vous avoir pas reçu, bien à son grand regret, le jour
 » où vous avez pris la peine de lui apporter votre volume sur
 » Fourier. Mes souffrances étaient si vives alors et ont duré si
 » longtemps, que ce n'est que depuis peu que j'ai pu lire cet ou-
 » vrage, le plus intéressant et le mieux conçu, à mon gré, de
 » ceux qui ont été publiés sur le même sujet.

» Je suis grand amateur de biographies; jugez, monsieur, de
 » la satisfaction que j'ai éprouvée à compléter, grâce à vous, l'é-

» tude d'un homme comme Fourier. Il est inutile que je vous
 » fasse juge de mon opinion à ce sujet; elle peut différer un peu
 » de la vôtre, sans diminuer rien à l'idée que j'ai conçue du
 » génie de votre maître.

» Vous avez eu raison, monsieur, à propos de ma lettre à
 » M. de Pempéry, de relever le désintéressement personnel de
 » cet homme illustre, que je ne mettais pas en doute, vous de-
 » vez le croire. A ce sujet, je vous surprendrais bien, si je vous
 » disais que j'ai toujours pensé que, si l'on eût procuré à Fourier
 » les moyens de créer un phalanstère complet et sur la plus
 » grande échelle, il eût hésité à se mettre à la tête de la fonda-
 » tion. Peut-être même eût-il refusé, non qu'il eût douté de son
 » système (il l'eût vu échouer cent fois qu'un pareil doute lui
 » eût été impossible), mais je crois qu'il se fût senti incapable
 » d'en diriger l'application. Enfin, je vous demande pardon de le
 » dire, monsieur, c'était un savant et non pas un apôtre, un
 » philosophe et non pas un pasteur d'hommes. De là peut-être
 » le peu de soin qu'il prit de se faire comprendre du commun
 » de ses contemporains. Quant à moi, je le confessé en toute hu-
 » milité, il y a treize ans, les ouvrages de Fourier étaient au-
 » dessus de ma portée, et, sans MM. Transon et Lechevalier,
 » j'aurais été condamné à ne pouvoir me rendre compte de la
 » partie scientifique de son œuvre, beaucoup plus compliquée
 » d'ailleurs qu'elle ne le paraît à ses disciples. Aussi ai-je été
 » très-reconnaissant à tous ceux qui, depuis, ont expliqué ce sys-
 » tème aux courtes intelligences.

» J'ai trop le sentiment des erreurs de notre prétendue civili-
 » sation pour ne pas me tenir au courant de toutes les tentatives
 » faites pour ramener les hommes dans une voie meilleure. Celle
 » de Fourier est de beaucoup la plus remarquable, malgré les
 » objections qui lui ont été faites et que j'y trouve à faire moi-
 » même. Ses disciples me convertiront peut-être un jour, j'en
 » doute un peu; mais en attendant, monsieur, c'est avec le plus
 » vif intérêt que je suis le progrès de leurs efforts.

» Vous pouvez juger, d'après cela, avec quelle attention j'ai lu
 » votre ouvrage, qui, je le répète, me paraît le plus propre à faire
 » connaître Fourier et son système, et à les faire admirer tous
 » deux.

» Recevez donc à la fois mes félicitations et mes remerciements,
 » monsieur, ainsi que l'assurance de ma considération la plus
 » distinguée.

» Votre très-humble serviteur,

» BÉRANGER.

» Passy, 11 juin 1843. »

On me pardonnera d'avoir cité jusqu'au bout; je ne pouvais mutiler une lettre écrite de la main de Béranger, encore bien qu'elle me parût porter beaucoup trop haut le mérite de mon ouvrage.

Sans méconnaître ce qu'il y a de fondé dans l'observation qui a trait au caractère de Fourier, sans nier, par conséquent, qu'il pouvait manquer à l'inventeur du phalanstère des qualités précieuses pour mener à bien la réalisation de sa théorie, je pense que Béranger était complètement dans l'erreur en croyant que Fourier eût reculé, à l'occasion, devant la tâche de diriger lui-même une fondation sociétaire, c'est-à-dire d'en organiser et distribuer les travailleurs suivant sa méthode; car, à cela, se réduisait la part que Fourier se réservait dans l'exécution. Il y aurait lieu de rappeler ici quelques-unes des réflexions suggérées par la lettre de M. Enfantin, citée plus haut, et d'insister encore sur la différence qui existe entre le rôle que s'était conçu Fourier et la mission d'*apôtre*, de *pasteur d'hommes*. Mais toute discussion, à la suite de la charmante épître de Béranger, serait déplacée, sinon même inconvenante.

Pour ce qui est des *courtes* intelligences qui ont besoin d'assistance étrangère pour comprendre un système quelconque, pas n'est besoin de dire qu'elles n'ont rien de commun avec l'immortel auteur de cent chefs-d'œuvre aussi parfaits de pensée que de forme. Les disciples de Fourier n'ont point, Dieu merci, à convertir le chantre de Lisette, de la Sœur de Charité, du Vieux Vagabond, etc.; sa muse n'est-elle pas toute phalanstérienne? et la muse de Béranger, c'est son cœur et son esprit à la fois: c'est bien l'homme tout entier.

(Note 8, page 147.)

Fragment d'une lettre adressée par madame Louise Courvoisier au Rédacteur de la Phalange, et insérée dans le n° du 1^{er} juillet 1838.

... Nul n'a dit que le plus grand par l'intelligence était aussi le plus grand par le cœur ; que l'homme de génie était aussi le plus homme de bien et le meilleur des hommes.

Jamais une douleur, une plainte, une nécessité quelconque, ne parvint jusqu'à Fourier sans trouver près de lui soulagement ou consolation.

Un jour, rentrant chez lui, j'y trouvai Fourier et lui racontai que j'étais allée faire une visite, que je n'avais pas rencontré la maîtresse de la maison, et que j'avais, en l'attendant, causé avec la servante, bonne paysanne qui était occupée à raccommoder des bas. Comme elle avait les yeux rouges et fort malades, je lui avais demandé pourquoi elle augmentait son mal en travaillant ainsi. « Il faut bien, » me répondit-elle ; et prenant l'occasion de dégonfler son pauvre cœur gros de chagrins, elle s'était mise, en pleurant, à me faire le détail des travaux qui dépassaient ses forces depuis cinq heures jusqu'à minuit. « Ce ne serait rien, ajouta-t-elle, si au moins je pouvais contenter ma maîtresse, n'être pas toujours grondée, injuriée, maltraitée. Si la tâche qu'elle m'a donnée à ces bas n'est pas faite quand elle rentrera, elle est dans le cas de me battre, et depuis trois mois que j'ai quitté mon pays, et que ma tante, fruitière au faubourg Saint-Martin, m'a placée ici, je n'ai pu sortir une seule fois pour aller lui dire comme je suis mal en maison. » Et ce disant, elle fondait en larmes et séchait ses yeux malades du revers de sa main tout enflée et crevassée.

« Donnez-moi l'adresse de cette tante, que j'y aille sur-le-champ, » interrompit Fourier, dont la physionomie s'était animée de cette indignation si expressive qui lui était propre. « Je ne la connais pas, » lui répondis-je, car madame de B** étant rentrée, la conversation avec la bonne s'est trouvée interrompue. « C'est égal, j'irai, » reprit-il. Et changeant sa petite canne accoutumée contre un parapluie, car il pleuvait, le voilà en

route du faubourg Saint-Honoré au faubourg Saint-Martin. Ce vieillard sexagénaire, le plus grand homme du siècle et de tous les siècles, celui qui a révélé à l'humanité ses éléments et sa puissance, s'en allant de boutique en boutique, tout au long de ce faubourg si étendu et si peuplé, s'enquiert, questionne, interroge, demande à chaque fruitière si elle n'est pas la tante de la pauvre fille, en trouve une enfin qui lui répond : oui, l'informe de la souffrance de sa nièce, et revient, ayant rempli de tout point sa mission de charité.

Toutefois il n'était pas satisfait. « Cette femme, » dit-il essuyant sa tête chauve mouillée de sueur avec le petit mouchoir de coton qu'il tira de sa poche, « cette femme ne paraît pas avoir grand souci de sa nièce; j'irai demain à Sablonville, il y a là quelqu'un de ma connaissance qui a besoin d'une domestique, et de façon ou d'autre on la tirera de là. »

Et en effet il pourvut au sort de cette créature misérable avec la même activité que nos savants moralistes ou philosophes en pourraient mettre à briguer le fauteuil académique ou quelque sinécure.

Une autre fois, ne prévoyant pas la conséquence qu'en pourrait tirer la générosité de Fourier, je lui dis que j'avais une voisine veuve d'un officier de mérite et mère de trois enfants, qui, réduite à une extrême nécessité, s'était vue contrainte de se défaire de divers objets de valeur. Le tour était venu d'une petite statue en bronze de Napoléon, laquelle lui tenait tant au cœur que, dans sa détresse, elle délibérerait, disait-elle, si elle ne se laisserait pas mourir plutôt que de vendre sa statue.

« Combien en veut-elle, demanda Fourier, je l'achèterai. » Et le lendemain il apporta les 70 fr. qui en étaient le prix, disant qu'il ferait prendre la statue.

Huit jours s'étant écoulés sans qu'il l'eût retirée, on la lui envoya. Mais le même commissionnaire, dont il eut soin de payer la course, la rapporta, et Fourier le suivant de près, gronda bien fort de ce qu'on avait contrarié sa volonté, disant qu'il prendrait cette statue plus tard, qu'en attendant il désirait qu'elle restât où elle était; et quelques instances qu'on lui ait faites depuis, elle y est si bien restée qu'elle s'y trouve encore.

Que les critiques de Fourier citent dans leur vie quelques

traits analogues, et on les absoudra du manque d'élégance dans les formes, de quelque inégalité dans l'humeur; on les dispensera même de présenter pour excuse les travaux immenses, les veilles laborieuses, les sublimes conceptions de l'homme de génie, et aussi les contrariétés, les amertumes, les douleurs dont fut abreuvée toute sa vie. Sans compter cette macération poignante et habituelle du génie aux prises avec l'activité créatrice qui le dévore, et la nécessité de gagner son pain de chaque jour, et tant et tant de choses bien capables de troubler à la surface la nature la plus forte et la plus magnanime.

Si personne ne se fût douté que Fourier était pauvre quand il s'agissait de partager avec ses frères plus pauvres que lui, tout le monde eût pu le croire riche dans ses relations de société : dans le premier cas, il tirait de sa bourse 70 fr. pour une bonne œuvre; dans le second, il n'eût pas voulu qu'une femme payât trois sous pour le port d'une de ses lettres. Couvert de vêtements grossiers, vivant de privations et dur à lui-même, il trouvait toujours le moyen de vous devancer en délicates et trop généreuses attentions; toujours dans l'occasion se montrait le plus libéral et le plus grand; toujours à propos et avec grâce savait répandre quelques dons, quelques largesses, et, honorable en tout, savait avec les plus petites ressources subvenir et suffire à tout.

... Mais s'il est possible d'exprimer les diverses manifestations de l'âme et du génie de Fourier, qui pourra dire celles de son noble cœur dans l'amitié? Si jamais il ne s'engagea dans les voies de l'intrigue, ni ne flétrit son loyal caractère par une adulation envers aucune sommité sociale, encore moins le vit-on, pour se donner la nuance d'une certaine popularité, contracter hautement des alliances ou des amitiés réprouvées par ses antécédents. Les grandes proportions de Fourier n'allaient pas à ces petites mesures. Son œuvre, à lui, ne finissait pas, elle commençait; s'élevant sur toutes les gloires qui font ruine, et fort, et sûr de lui-même, il fut toujours un, invariable, absolu, dans les actes de sa vie comme dans la conception de son génie, et n'eut jamais de relations morales que selon ses sympathies avouées, d'amitié que selon son cœur et sa conscience; une fois qu'ils avaient prononcé, ce n'était pas une banale promesse s'ef-

fectuant au gré de la convenance ou du caprice, c'était la parole de cœur d'un grand homme, se réalisant en actes de dévouement sans restriction, sans bornes, comme toutes les autres manifestations de cette nature grandiose et énergique.

Ce stoïque qui jamais, quelle que fût son angoisse intérieure, ne laissa échapper une plainte ; si impassible dans la souffrance qu'on l'eût dit étranger à sa propre personnalité, comme il ressentait celle de l'âme à laquelle il était uni par l'accord intime ! comme il comprenait la souffrance de cette âme ! comme il se plaisait à l'abriter au sanctuaire de sa sainte amitié, à la consoler, à la reconforter, et par l'onction de la parole et lui montrant, non à travers de mystérieuses prophéties, cette étoile qui brille à l'Orient, mais lui faisant toucher au doigt et compter les merveilles de cette terre promise où sa science faisait entrer l'humanité, et où nos douleurs retomberaient en béatitudes sur la tête de nos enfants !

En présence de cet homme si grand, si puissamment vertueux, aux prises avec la stupidité, l'ingratitude, l'égoïsme et tous les vices de son siècle, qui eût osé faire compte de sa petite individualité?... Le contemplant à travers son génie, sa misère et sa foi, on se sentait élevé, agrandi. La lumière de sa divine auréole se reflétait sur vous ; transfiguré comme les disciples de Jésus, on s'écriait : « Seigneur, nous sommes bien ici ; » l'âme ravivée croyait, espérait, aimait, et l'on n'était plus malheureux...

... L'amitié de Fourier n'était ni adulatrice ni servile. Il disait haut la vérité, il était sévère dans ses conseils. Il tranchait au vif quand il s'agissait d'une faute à commettre ; mais une fois qu'elle était commise, il ne songeait plus qu'à la réparer, et à ses périls et dépens, et sans que jamais un reproche, un mot, rappelât la faute et encore moins le bienfait...

Le dirai-je, ô le meilleur des hommes ! les torts même de l'ingratitude ne déconcertaient ni ne lassaient ta longanimité, et l'expression du repentir n'était pas nécessaire pour te trouver magnanime. Placé si haut dans l'échelle des êtres, tu les dominais par l'immensité de ta vertu comme par celle de ton génie. C'était avec une tendre compassion que de ton ciel tu voyais ces pauvres civilisés se débattre au sein de leurs erreurs et de leurs

maux, résultats inévitables les uns des autres; tendant la main aux plus proches, tu les relevais et les relevais encore, sans compter et sans t'irriter, calme et immuable en ta miséricorde autant que Dieu lui-même... LOUISE COURVOISIER.

(Note 9, page 150.)

Langage de Fourier sur Jésus-Christ et sur les croyances religieuses.

Fourier lui-même a donné le commentaire des paroles de Jésus-Christ au sujet de la femme adultère.

« Pour la femme, il (Jésus) établit la réciprocité de libertés, en disant aux dénonciateurs de la femme adultère : *Que celui de vous qui n'est pas coupable lui jette la première pierre.* C'est dire en substance : « N'êtes-vous pas autant et plus coupables » qu'elle? Vous passez votre jeunesse à séduire les femmes, et vous les dénoncez quand elles tombent dans vos pièges. — Il faut punir les deux sexes ou n'en punir aucun. Cette justice n'est pas praticable en civilisation, mais dans les sociétés 6, 7, 8, qui établissent la greffe préservative des excès en passions. » *Fausse indust.*, t. II. p. 511.

Dans plusieurs autres passages du même ouvrage et du *Nouveau Monde industriel*, Fourier rattache sa Théorie aux préceptes donnés par Jésus-Christ.

Il est deux personnages (dit-il, *Fausse indust.*, 463) dont je ne pourrais pas m'isoler sans me renier moi-même : ce sont Jésus-Christ et Newton. Jésus a prédit et provoqué très-instamment la découverte du mécanisme d'industrie attrayante. Ses contemporains ont refusé la tâche.

» Seize cents ans plus tard, Newton a commencé le calcul de l'Attraction, en matériel seulement, sans l'appliquer à l'industrie, à la mécanique sociétaire dont je suis inventeur. Aveugle sur cette partie, Newton a été très-clairvoyant sur toute autre. Ma Théorie se rallie en tout point à la sienne et aux préceptes de Jésus-Christ que je vais extraire de l'Évangile.

» Comment donc pourrais-je outrager mes deux guides? Je défie que, dans mes Traités et écrits, on puisse trouver une

phrase qui, en parlant de Jésus-Christ, ne fasse l'éloge de son noble caractère et de sa haute sagesse. »

Ceci avait trait aux attaques dirigées par l'*Univers religieux* et la *Gazette de France* contre la Théorie de Fourier, à l'occasion d'un discours prononcé par M. Considerant au Congrès historique, séance du 11 décembre 1835.

« Je laisse à chacun de mes partisans, — disait à ce propos Fourier, — ses opinions religieuses, sans les controverser ni m'en informer.

» Si donc il était vrai que M. Considerant eût émis quelque idée offensante pour Jésus-Christ (ce qui est très-faux), il n'y aurait aucun sujet d'attaquer ma Théorie sur des additions, ou gloses, ou commentaires, qui ne seraient pas admis par moi.

» Mais la fougueuse *Gazette* m'a impliqué dans l'affaire et a débâtéré contre le *Fouriérisme* (nom qu'elle donne à ma Théorie de l'industrie attrayante).

» Elle dit que « je veux me faire *Dieu du monde matériel*; » ailleurs elle fait de moi un Messie : que de hautes dignités ! C'est dommage qu'elle n'y joigne pas un honoraire de quelque mille francs de rente.

» Est-ce donc se faire Dieu que de suivre le précepte divin : *Cherchez et vous trouverez* ? Et lorsqu'on a trouvé quelque loi de Dieu, prétend-on se faire Dieu en l'expliquant aux hommes ? Newton et Kepler se sont-ils faits Dieu en cherchant, trouvant et publiant les lois de Dieu sur le mécanisme et l'équilibre des astres ? »

Je ne rapporterai pas ici les divers passages de l'Évangile sur lesquels Fourier s'appuyait pour montrer que la doctrine de Jésus-Christ se concilie parfaitement avec la perspective d'un ordre social qui procurerait le bonheur dès ici-bas ; mais j'engage les hommes religieux, vraiment animés de l'esprit de charité chrétienne, à lire cette partie des écrits de l'auteur de la Théorie sociétaire. *Nouv. Monde ind.*, 423 à 450 ; *Fausse ind.*, t. II, 457 à 516.

Fourier s'étayait surtout de ces paroles du Christ :

O hommes de peu de foi, ne vous inquiétez point en disant : Que mangerons-nous, que boirons-nous ? de quoi nous vêtirons-nous ? Car votre père sait que vous en avez besoin. Cher-

chez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. S. Matth., VI, 31, 32, 33.

Paroles qu'il commentait ainsi :

« Jésus-Christ promet l'abondance des biens matériels, mais sous condition qu'on cherchera *le royaume de Dieu et sa justice* : or, qu'est-ce que ce royaume ? C'est le régime d'industrie combinée, attrayante, où la pratique de la vérité et de la justice conduit à la fortune, tandis que le mensonge et l'injustice conduiraient à la ruine et au déshonneur : dès lors tous les humains sont justes et vrais PAR AMOUR DES RICHESSES ; la cupidité, aujourd'hui vicieuse, deviendra source de vertus, parce qu'elle ne pourra se satisfaire que par emploi des vertus sociales, justice et vérité. »

Fourier trouvait dans sa conception même sur les sociétés humaines, la justification du dogme chrétien de la résignation et du sacrifice. « La Civilisation, disait-il, établit toujours privation graduée pour les $\frac{7}{8}$ au moins des individus ; il faut donc à cette société une religion qui prêche les privations. »

(*Conversation écrite de 1821.*)

« Jésus, » dit ailleurs Fourier, « Jésus prêchant la résignation, le sacrifice, pour les quatre âges de chaos social, émet la plus sensée des doctrines ; c'est la seule impulsion sage qu'on puisse donner à des peuples chez qui l'immense majorité manquera constamment du nécessaire. »

» Mais à cette doctrine de SAGESSE NÉGATIVE, Jésus joint celle de SAGESSE POSITIVE, admettant l'amour des richesses, des biens de ce monde et de l'insouciance, dans les quatre sociétés d'industrie attrayante, où régnera la grande abondance, et où les passions, étayées de la greffe à quadruple contre-poids, seront garanties d'excès. » *F. ind.*, II, 510.

Deux pages plus loin il ajoute :

« Toujours les sophistes ont médité et tenté une réforme religieuse, il n'en est aucun besoin : le christianisme s'allie à toute la doctrine d'harmonie, pourvu qu'on accepte la prédiction des saintes Écritures et qu'on pratique selon le droit sens les trois vertus théologiques. »

» On les a travesties toutes trois pour les plier aux convenances du chaos social ; on a transformé :

- » LA FOI en *scepticisme* et *demi-athéisme* ;
- » L'ESPÉRANCE en *immobilisme* et *fatalisme* ;
- » LA CHARITÉ en *pessimisme* et *obscurantisme*. »

Après avoir expliqué ces trois propositions, Fourier continue ainsi :

» La charité est précisément ce qui manque aux chrétiens modernes et surtout au clergé : je parle de la charité *intégrale*, spéculant sur le bien de l'humanité entière, et non pas sur l'inefficace charité d'*aumônes* qui ne sert qu'à enraciner le mal, comme on le voit en Angleterre où le secours annuel de 200 millions, en taxe des pauvres, n'aboutit qu'à envenimer la plaie.

» Un clergé charitable serait ému à l'idée d'abolir d'un seul coup l'esclavage et l'indigence *par toute la terre*.

» Un clergé charitable dirait : Si C. F. n'a trouvé qu'un germe de mécanisme sociétaire, deux ou trois essais successifs conduiront au but, en rectifiant les erreurs.

» Ce sera une voie de conquête religieuse sur les barbares et sauvages et sur les dissidents chrétiens... »

Dans plus d'un passage du *Traité de l'Unité universelle*, il est aussi rendu hommage au christianisme. Proposant aux philosophes modernes l'exemple de saint Augustin, afin de les engager à se rallier à la vérité sociale, comme l'illustre pénitent s'était rallié à la vérité religieuse, Fourier disait dans son ouvrage de 1822 :

« Lorsqu'il vit le culte des faux dieux chanceler, saint Augustin ne balança point à se ranger sous la bannière du vrai Dieu. Lui seul fit plus pour le progrès de la religion que n'aurait fait une grande armée. En suivant un parti perdu, il serait resté dans la médiocrité ; en se ralliant à la lumière naissante, il s'éleva au faite de la renommée. La conjoncture est ici la même : c'est toujours la cause du vrai Dieu. Chez les anciens, il fallait arborer sa bannière religieuse, la doctrine de Jésus-Christ, ou voie du salut des âmes ; chez les modernes, il faut arborer sa bannière industrielle, la théorie d'association unitaire, ou voie du salut des corps. Rome enfanta l'Augustin religieux ; que Paris enfante l'Augustin social. » (*Prolégomène ; intermède.*)

Fourier, d'ailleurs, n'avait pas attendu l'âge auquel, comme on dit, *le diable se fait ermite*, ni l'époque d'une prétendue réaction religieuse, pour se prononcer contre l'athéisme et le matérialisme. Dès le principe, il rangeait ces deux opinions dans la gamme des résultats funestes de la société civilisée, résultats servant, suivant lui, d'indices d'égarément; et, contrairement à ce qu'on raconte de certains philosophes contemporains, il n'avait pas à cet égard deux langages, l'un pour l'intimité, l'autre pour le public. Fourier, en effet, écrivait à Muiron sous la date du 6 décembre 1818 :

« L'athéisme est une maladie morale qui règne chez ceux mêmes qui s'en croient le plus exempts; car tous les hommes pieux sont des demi-athées qui ne croient pas à l'universalité et à l'intégralité de la Providence; qui veulent que la raison humaine soit supérieure à Dieu en législation, que celui qui a su faire des lois d'harmonie sociale pour les astres et les insectes, n'ait pas su en composer une pour les hommes. Rousseau et Montesquieu sont au nombre de ces demi-athées qui, se croyant aptes à faire un code, plaçant la divinité au-dessous de la raison humaine, réduisent la Providence au rôle de génie limité, insuffisant. C'est une injure peut-être pire que de la renier.

» Les matérialistes sont bien plus nombreux qu'on ne pense. La civilisation donne à cette opinion un accroissement rapide, une influence que ne lui donne pas la barbarie. Les religions qui admettent l'immortalité ne sont point persuasives et ne démontrent rien. Elles rendent la divinité odieuse par leurs brasiers d'enfer. Elles restreignent les plaisirs de l'autre vie à des visions contemplatives, tandis qu'il est prouvé par le noctambulisme que notre âme pourra jouir des plaisirs sensuels sans l'intervention des sens actuels, puisque le noctambule voit fort bien les yeux fermés et malgré le carton interposé. Enfin, tandis que la philosophie exerce l'art de nous dissuader de l'immortalité, la religion, inhabile à persuader, consomme en sens négatif le mal que la philosophie fait en positif: admirable concours de maladresse, qui obtient dans notre siècle un succès toujours croissant et complète la gamme des sept plaies subversives. »

Je n'exposerai pas ici les idées de Fourier touchant la vie future. Seulement je vais citer quelques lignes de sa correspon-

dance relatives à des objections qui lui étaient faites sur ce point :

« Les observations de M. G*** contre la théorie de l'immortalité sont déraisonnables. Que nous a-t-on appris à ce sujet? Rien du tout. Au moins j'enseigne quelque chose, et je n'enseigne qu'en application et connexion au système de l'univers, au mouvement composé. Ainsi ma théorie ne donne point dans l'arbitraire et l'imaginative. D'ailleurs, tenez pour certain que les hommes qui avec le mot de folie esquivent tout raisonnement et prodiguent dix fois dans une phrase les verbiages de fou, folie, démente, verbiages qu'on appliquait déjà à Colomb et à Galilée, sont généralement des hommes bornés en génie et faibles en raisonnement. » (Lettre du 22 décembre 1825.)

Quelques personnes allèguent des scrupules religieux, la crainte d'être ébranlées dans leur foi, lorsqu'on les engage à prendre connaissance de la théorie sociétaire. Voici ce que Fourier écrivait en 1823, au sujet d'un scrupule de cette nature témoigné par un homme que Muiron voulait amener à la lecture du *Traité de l'Association* :

« Vous me racontez une plaisante réponse de ce personnage qui craint que telles idées ne le fassent *chanceler dans sa foi*. C'est donc une foi bien faible. Si ces Messieurs avaient foi en l'universalité de la Providence, ils ne craindraient pas d'en calculer les effets. Mais avec leur demi-piété ils sont aussi pitoyables que ceux qui n'en ont point. »

(Note 10, page 161.)

Discours prononcés sur la tombe de Fourier.

M. CONSIDÉRANT.

Voici descendu dans la tombe l'Homme puissant par l'intelligence, qui seul a accompli l'œuvre la plus auguste que puisse concevoir le génie de l'Humanité : la découverte des lois de l'*Harmonie sociale* et des *Destinées universelles*..... FOURIER, le Rédempteur du monde, a subi le sort que fait à toutes les intelligences transcendantes une société qui n'a pour ses grands hommes que le fiel, le vinaigre et la couronne d'épines..... Il est mort obscur et encore méconnu de son siècle.....

Dès l'adolescence, il se sentit obsédé par la passion des découvertes, tourmenté du besoin de créer et de s'illustrer en s'aventurant dans les régions inexplorées de l'intelligence.

A dix-neuf ans, il découvrit en se jouant le *chemin de fer*, idée négligée par lui, et qui plus tard a changé la face du Nouveau-Monde et devient maintenant un des premiers éléments de la haute industrie européenne.

FOURIER ne s'arrêta point à cette invention ; un pareil trophée était bien peu de chose pour retenir le mouvement de ce Génie, qui, bientôt après, entrant à pleines voiles dans l'océan de l'inconnu, devint le Christophe Colomb du Monde social et le Révélateur de la Loi des Destinées universelles.

FOURIER n'avait pas encore atteint sa trentième année qu'il avait fait déjà ses découvertes capitales dont la prise de possession ne date pourtant que de la publication de la *Théorie des quatre mouvements*, qui parut en 1808. Il ajouta en 1814 à ses découvertes précédentes celle des lois du *mouvement aromal*. Son œuvre fut dès lors complète dans ses bases, et, depuis cette époque, il s'occupa d'en organiser les détails qu'il produisit, en 1822, dans le *Traité de l'Association*, ce monument colossal qui dépasse de mille coudées les œuvres des génies les plus transcendans, et qui n'aura jamais de pareil sur cette Terre, car on ne peut pas découvrir deux fois sur le même Globe les lois de l'Harmonie sociale et le système des Destinées universelles.

Eh ! comment s'est passée cette Vie qui a produit des travaux si merveilleux que la postérité refusera peut-être de croire qu'ils soient l'œuvre d'un seul homme ! La société au sein de laquelle ces facultés si prodigieuses se sont manifestées, en a-t-elle du moins favorisé l'essor ? L'homme doué de cette intelligence infatigable a-t-il trouvé une providence sociale qui l'ait accueilli, qui l'ait soutenu dans ses grands enfantements ? Hélas ! FOURIER atteignait bientôt sa soixantième année, qu'il était condamné encore à passer sa journée dans un bureau et à copier des lettres de commerce pour gagner le pain du lendemain !...

Cette profession, qui avait éveillé de si bonne heure les répugnances de son caractère et les réprobations de son génie, absorba sa vie presque entière : et (comme si tout devait être

prodigieux dans l'histoire de cet esprit si haut et si transcendant!) les occupations continuelles qu'entraînaient des fonctions si peu en rapport avec sa nature ne laissent pour ainsi dire pas de moyen humain à la raison pour expliquer ses travaux et ses découvertes....

Mais ce n'était pas tout qu'une vie pareille fût sacrifiée aux fonctions les plus subalternes. La société dans laquelle nous vivons réservait encore à Fourier le prix dont elle a rémunéré jusqu'à présent ses grands hommes : le délaissement, la dérision, l'insulte, le crucifiement.... Cette société, qui appesantit sur les masses le joug de la misère et de la faim, qui abandonne les enfants sans secours, et qui ne laisse au génie pendant sa vie que l'oubli, le dédain et le désespoir; cette société impie, Fourier l'a blessée à mort. Mais avant de succomber, elle s'est vengée : Fourier meurt sa victime ! Il n'a seulement pas pu, comme Moïse, contempler les riches vallons de la terre promise, de la terre de l'avenir, vers laquelle, dès maintenant, le pouvoir de son intelligence conduit et pousse, encore à leur insu, les générations humaines....

Ce qu'il a fallu d'énergie à Fourier pour accomplir sa destinée, nous le ferons connaître un jour....

La résistance et l'énergie de cet homme extraordinaire ne peuvent être comparées qu'à la puissance de son intelligence. Dans sa dernière année, sa volonté seule faisait vivre son corps usé, exténué.... Rien n'a cédé dans son âme, et le grand homme est mort comme il a vécu, dans son GÉNIE et dans sa VOLONTÉ....

En rendant aujourd'hui les derniers devoirs à Fourier, ses disciples ne lui font que des funérailles provisoires. Fourier n'appartient pas au petit nombre d'hommes qui ont jusqu'ici compris sa parole; sa parole est adressée à l'Humanité entière, elle doit être comprise de l'Humanité entière. Cet Homme appartient à l'Humanité. Ses funérailles ne peuvent être faites que par le Globe, auquel il a apporté la vérité, la liberté, la justice et le bonheur.

Nous nous sommes considérés comme les gardiens d'un dépôt sacré; n'ayant pu conserver, dans le Monde inférieur, jusqu'au jour du triomphe, l'ÂME qui vivifiait ce corps, nous avons embaumé religieusement les restes pour les transmettre aux généra-

tions futures , qui répareront par la plus immense gloire la plus immense ingratitude.

Dès aujourd'hui la postérité commence pour le Grand Homme ; dès aujourd'hui sans doute (puisqu'il est descendu dans la tombe !) la justice et le respect vont remplacer à son égard le dédain et la dérision, qui sont fatalement, dans cette société, le lot des génies utiles. Quant à nous, ses disciples, nous n'avons maintenant qu'un monument à élever à sa mémoire ; ce monument est un PHALANSTÈRE.

La gloire de Fourier est assise, dans ses œuvres, sur une base inébranlable. Il s'est bâti son monument lui-même ; et voici l'inscription qu'il a gravée de sa main sur ce monument éternel :

« C'est peu de désavouer la philosophie morale qui prétend chan-
 » ger les passions ; il fallait, pour rentrer en grâce avec la nature,
 » étudier ses décrets dans l'*Attraction passionnée* qui en est l'in-
 » terprète. Vous faites parade de vos théories métaphysiques ; à
 » quoi donc les employez-vous, si vous dédaignez d'étudier l'AT-
 » TRACTION, qui tient le gouvernail de vos âmes et de vos pas-
 » sions ? Vos métaphysiciens se perdent dans les minuties de
 » l'idéologie. Eh ! qu'importe cette brouille scientifique ? Moi
 » qui ignore le mécanisme des idées , moi qui n'ai jamais lu ni
 » Locke ni Condillac , n'ai-je pas eu assez d'idées pour inventer
 » le système entier du mouvement universel , dont vous n'avez
 » découvert que la quatrième branche , après 2500 ans d'efforts
 » scientifiques ?

» Je ne prétends pas dire que mes vues soient immenses ,
 » parce qu'elles s'étendent là où les vôtres n'ont point atteint ;
 » j'ai fait ce que mille autres pouvaient avant moi , mais j'ai
 » marché au but , seul , sans moyens acquis et sans chemins
 » frayés. Moi seul j'aurai confondu vingt siècles d'imbécillité po-
 » litique , et c'est à moi seul que les générations présentes et
 » futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Avant
 » moi , l'Humanité a perdu plusieurs mille ans à lutter follement
 » contre la Nature ; moi , le premier , j'ai fléchi devant elle , en
 » étudiant l'Attraction , organe de ses décrets. Elle a daigné
 » sourire au seul mortel qui l'eût encensée ; elle m'a livré tous
 » ses trésors. Possesseur du livre des destins , je viens dissiper

» les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines, j'élève la Théorie de l'Harmonie universelle :

« Regi monumentum ære perennius. »

M. PHILIPPE HAUGER.

.....
 Quel cri de douleur sera digne de donner le signal à la douleur de l'Humanité!... L'homme du dix-neuvième siècle, l'homme qu'avait pressenti le génie perçant de De Maistre, est là couché devant vous, et ce peuple innombrable, qui vient de perdre le Rédempteur social, se meut aujourd'hui comme hier dans les angoisses de son travail maudit.

Insoucieux comme l'enfant que la mort de son père trouve occupé des hochets que lui présente sa nourrice, il ne sait pas, ce peuple, que le dernier mot de nos longues discordes est enfin trouvé; il ne sait pas que celui-là n'est plus, qui a démontré les magnificences de la loi naturelle du développement social, qui a sondé les profondeurs de nos plaies et en a assigné, d'une main sûre, le terme et le remède, et que du sein de cette tombe auguste jaillira pour lui, dans un avenir que toutes les classes de la société sont intéressées à rapprocher, la synthèse vivifiante de l'abondance et de la justice, de l'ordre et de la liberté, l'Harmonie enfin solidement assise sur l'intime communion de tous les intérêts, le bonheur résultant de la satisfaction intégrale des besoins de tous, devenue possible par le plein exercice des facultés de tous.

Qu'il me soit permis, en rendant ce dernier hommage à notre Maître vénéré, de répéter les beaux vers du poëte qu'il aimait, ces vers que je voudrais voir consacrés par l'inscription funéraire, parce que, assortis à la nature propre du génie de Fourier, ils fixent avec autant de précision que d'éloquence la grandeur de son œuvre, et semblent enfermer le sublime dans le cadre simple, sévère et beau d'une sensible démonstration.

Assez longtemps régna la Loi du sacrifice :

La vie assez longtemps fut pour l'homme un supplice

Où de pleurs et de sang il arrosait son pain.

FOURIER naît, et pour lui l'éternelle HARMONIE

Qui régit tous les corps dans la sphère infinie

Devient la loi du genre humain.

Eh quoi ! ces passions , mobiles de nos âmes ,
 D'un céleste foyer sublimes , saintes flammes ,
 Qui font que l'homme sent , aime , désire , agit ;
 Il faudrait , réprimant leur puissante influence .
 Les combattre toujours , les réduire au silence . . .
 Et pourtant c'est DIEU qui les fit .

Non , non : tout ce qu'il fait est bon , est adorable ;
 Il s'est traduit lui-même en son œuvre immuable ,
 Et vouloir changer l'homme est une impiété .
 Depuis quatre mille ans que tu la moralises ,
 L'philosophe impuissant , faut-il donc qu'on te dise :
 Qu'as-tu fait de l'Humanité ?

Le monde vaut-il mieux qu'en ses jeunes années ?
 Les générations par le temps moissonnées
 Ont-elles plus souffert , hélas ! que nous souffrons ?
 Sous la nécessité , sous la loi de contrainte ,
 Qui brise tout notre être en sa mortelle étreinte ,
 Faut-il moins bas courber nos fronts ?

Va , tu parlas sans fruit . . . , et tu parles encore ;
 Le vide de tes mots d'un grand nom se décore ,
 Et sans la pratiquer , tu prêches la Vertu .
 Ces préceptes si beaux que ta science étale ,
 Ce Devoir , qui toujours ressort de ta morale ,
 Oh ! dis-nous , les accomplis-tu ?

Cesse donc , à la fin , une entreprise vaine :
 Changer le cœur humain ! — Tu mourras à la peine .
 DIEU fit les Passions , il les faut accepter .
 Leur essor comprimé dut les rendre fatales ;
 Trop semblables alors à ces fortes cavales
 Qu'on peut guider . . . , mais non dompter .

Crois-moi , ce n'est pas là que le Malheur réside ;
 Il est tout dans le cercle anarchique et stupide
 Où malgré tant d'efforts tourne le genre humain .
 C'est la Société qu'il faut que l'on réforme ;
 Seule elle peut changer , elle seule est difforme ;
 C'est là qu'il faut porter la main .

Non pas à la façon des parleurs politiques ,
 Misérables pillards des vieilles républiques ,
 Où mourait de famine un Peuple souverain :
 Réformateurs sans but , apôtres sans croyances ,
 Qui courtisent la foule , et n'ont pour ses souffrances
 Qu'un langage perfide et vain .

Non . — Mais voici Fourier ! écoutez sa parole :
 « Humanité , dit-il , j'apporte la boussole

Qui te fera trouver des flots moins en courroux. »
 Et tel que Dieu l'a fait, se saisissant de l'Homme,
 Tous ses penchans divers, il les compte, il les nomme,
 Et sa loi les accepte tous.

Ces besoins, ces instincts que décrit son génie,
 Deviennent les ressorts de l'humaine Harmonie
 Dont la création est l'image à nos yeux.
 Notre âme, à ses accents noblement élargie,
 Comprend mieux sa puissance et son analogie
 Avec Dieu, la Terre et les Cieux.

Sa loi ne contraint plus, mais elle attire, excite,
 Ouvre large carrière au talent qu'elle invite,
 Sans appauvrir le riche, enrichit l'indigent.
 De notre Destinée expliquant le problème,
 C'est sur l'Attraction qu'il base son système,
 Vaste, complet, intelligent.

Toute capacité dans ses groupes se range ;
 Des groupes rapprochés il forme la *Phalange*.
 Nos efforts, jusqu'ici divergens, opposés,
 Dans un accord parfait enfin se réunissent ;
 L'universelle paix, l'UNITÉ s'établissent ;
 Les hommes sont harmonisés.

Prophète de l'espoir, Newton de l'âme humaine,
 Du Ciel avec la Terre il rattache la chaîne,
 Et sur l'ordre absolu fonde la Liberté ;
 Le Globe n'est pour tou qu'un immense héritage,
 Chacun suivant son droit est admis au partage ;
 N'est-ce pas là l'Égalité ?

Il rend la force au corps, à l'âme il rend la joie ;
 De sa main inspirée il nous montre la voie ;
 Le plaisir est le guide, et le but le Bonheur !
 Et voilà que, pour prix de son essor sublime,
 De nos savants du jour la foule magnanime
 N'a pour lui qu'un dédain moqueur !

Ainsi l'homme toujours est ingrat au génie !
 Colomb de l'ignorance et de la calomnie
 Languit quinze ans victime, à la honte des rois :
 La ciguë, ô Socrate ! à ta coupe est mêlée ;
 Sous l'Inquisition succombe Galilée,
 Et l'Homme-Dieu meurt sur la croix !

(Cette pièce de vers, publiée d'abord dans l'*Impartial de Besançon* en 1834, est de M. Auguste DEMESMAY, député du Doubs, membre de l'Académie de Besançon.)

UNE ODE DE FOURIER.

Comme complément des manifestations de Fourier sur lui-même, je vais citer quelques strophes d'une ode qu'il composa peu de temps avant sa mort et qu'il laissa inachevée. Après avoir subi pendant trente ans la raillerie et l'insulte, n'est-il pas bien permis à l'homme de génie, au moment où il va descendre dans la tombe, de protester une dernière fois en faveur de son œuvre toujours ~~in~~connue, et d'entonner ainsi lui-même l'hymne de sa propre apothéose qu'il pressent? Cette noble assurance n'a-t-elle pas quelque chose de sublime et qui l'élève bien au-dessus d'un mouvement de vanité ou d'une suggestion de l'orgueil?

Justes qui souffrez en silence,
 Au dédain partout condamnés;
 Peuples qui dormez enchaînés
 Par la terreur et l'indigence,
 L'instant du réveil est sonné:
 Un prophète aux humains donné
 Vient du sophisme écraser l'hydre.
 Cinq mille ans le crime a régné;
 Enfin s'épuise le clepsydre
 Aux temps d'infortune assigné.

L'homme aux faux savants se confie;
 Détrompez-vous, peuples et rois,
 Cessez de demander des lois
 A l'absurde philosophie:
 De ses rhéteurs présomptueux
 Naissent des codes tortueux,
 Dédale aux méchants favorable,
 Mortels, repoussez ce poison,
 N'attendez un code équitable
 Que de la divine raison.

Rendez grâce à sa providence;
 Recevez cette loi des cieux,
 Dont un génie audacieux
 Sut acquérir l'intelligence.
 Réformateurs civilisés,
 Fléaux des peuples abusés,
 Fuyez, la vérité s'avance:
 Tombez, légistes ténébreux,
 Peuples, chantez la délivrance,
 Voici venir les jours heureux.

me!

Les strophes qui viennent ensuite roulent sur les torts de la science et les travers de l'esprit civilisé. Elles ne sont qu'ébauchées et elles sont suivies d'une apostrophe aux détracteurs :

Et toi, volcan de calomnie,
Siècle abject, fardé de progrès,
Dont les ironiques arrêts
Enchaînent l'essor du génie!
C'est par un calice de fiel
Que des hautes faveurs du ciel
Tu récompenses le message.
Mes travaux seraient donc flétris!
Trente ans de dégoûts et d'outrage
De mes veilles seraient le prix!

Paris, moderne Babylone,
Lorsque de mes pénibles jours
La Parque aura franché le cours,
Tu voudras tresser ma couronne.
Tes fils viendront sur mon cercueil
Déplorer ton vandale orgueil,
Illustrer, venger ma mémoire :
Ils conduiront au Panthéon
Ma cendre, plus riche de gloire
Que César, que Napoléon.

FIN DES NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

THÉORIE SOCIÉTAIRE

SECONDE PARTIE.

THÉORIE SOCIÉTAIRE.

SECONDE PARTIE

THEORIE SOCIALE

THÉORIE SOCIÉTAIRE.

De re autem quæ agitur petimus ut homines eam non opinionem, sed opus esse cogitent.

BACON.

(Ce n'est point ici une simple opinion, c'est une œuvre, œuvre d'observation et de calcul.)

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Que lui voulez-vous à ce monde moral que les précepteurs des nations ont déjà tant sermonné avec tant d'utilité?

VOLTAIRE, *Correspondance*, année 1758.

Si Dieu disait à l'homme d'anéantir les passions qu'il lui donne, Dieu voudrait et ne voudrait pas, il se contredirait lui-même... Ce que Dieu veut qu'un homme fasse, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de son cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

L'HOMME et la forme sociale, voilà les deux termes qu'il faut mettre d'accord.

Pour y parvenir, deux voies peuvent être tentées :

Agir sur l'homme pour changer sa nature et la plier aux exigences de la forme sociale;

Ou bien, considérant la forme sociale comme le seul des deux termes qui soit essentiellement variable, l'adapter aux dispositions naturelles de l'homme.

La seconde voie est la seule qui puisse conduire au but

Cette proposition ; évidente pour nous , n'a pas encore , il s'en faut , le même caractère à tous les yeux. C'est qu'il y a très-peu de personnes qui comprennent bien en quoi réellement consiste et où s'arrête de toute nécessité l'influence qu'il est possible d'exercer sur l'homme.

On peut , à l'aide de l'éducation , donner une certaine direction aux idées ; on peut inspirer telle ou telle manière de voir sur quelques points , et , par suite , modifier la forme sous laquelle se produira la PASSION , ce grand et universel mobile de l'être humain ¹. Mais quant à l'empêcher de naître au cœur de l'homme ou à l'y étouffer , cela n'est pas possible. C'est même en vain que l'on tenterait d'arracher la passion à ses tendances naturelles ; en vain qu'on s'efforcerait de la faire renoncer au but qui lui fut assigné ; en vain qu'on s'obstinerait à la vouloir dévier de ce but posé par la main de Dieu même : elle ne cessera pas moins d'y aspirer toujours ; et alors elle y tendra par des voies indirectes et détournées. C'est là , sous un certain

¹ La raison sert à éclairer nos déterminations en nous en montrant les motifs et les conséquences , elle pèse le pour et le contre du parti qu'il s'agit pour nous de prendre ou d'éviter ; mais à cela se réduit son rôle , et c'est toujours en vertu d'un *désir* , d'une *influence passionnelle* par conséquent , que nous nous déterminons.

Par le mot *Passion* il ne faut pas entendre ici , comme on le fait communément , l'*excès* habituel de quelque sentiment , l'*abus* d'une affection ou d'un plaisir sensuel , mais bien la force intérieure par laquelle nous nous sentons sollicités , poussés vers les objets qui sont en affinité avec notre âme ou nos sens.

Dans la *Passion* ainsi envisagée comme elle doit l'être , on trouve la véritable cause des actes les plus sublimes , aussi bien que des actions vulgaires , ou basses et infâmes. Qui ne voit , en effet , qu'elle est le ressort des vertus même les plus ascétiques qui sont , en définitive , pratiquées en vue d'un honneur plus ou moins éloigné ? L'exercice de la pensée elle-même n'a pas d'autre motif , comme l'exprime cette belle parole de saint Augustin : *Nulla est homini causa philosophandi nisi ut beatus sit*,

« Tous les hommes , » a dit avec non moins de raison Pascal , « désirent être » heureux ; cela est sans exception. Quelques différents moyens qu'ils y emploient , ils tendent tous à ce but. La volonté ne fait jamais la moindre démarche que vers cet objet (le bonheur). C'est le motif de toutes les actions » de tous les hommes , jusqu'à ceux qui se tuent et se pendent. » En d'autres termes : Tous les hommes se déterminent par des motifs passionnés , et ont en tout et toujours la *Passion* , une passion quelconque , pour mobile.

rapport, toute l'histoire de la Civilisation. L'effet commun des prohibitions morales, qui portent sur les essors naturels de passion, est de créer le mensonge et l'hypocrisie. Ce qu'on peut invoquer de plus puissant et de plus élevé à l'appui de ces prohibitions, les croyances religieuses par exemple, peuvent bien modifier la manière de voir, de juger, mais non pas la manière de SENTIR ou d'être affecté, impressionné. Aussi ne sauraient-elles étouffer, même chez les hommes sur qui elles ont le plus d'empire, les attractions du cœur, ni empêcher cet état de lutte intérieure et de véritable anarchie des facultés spirituelles et des penchants, qu'ont dépeint avec éloquence, pour l'avoir ressenti au dedans d'eux-mêmes, les plus pieux personnages du Christianisme. Était-il digne de l'Intelligence Suprême et du Suprême *Econome* de créer ainsi l'homme avec des forces divergentes qui le sollicitent et le tirent en sens opposé, avec des puissances condamnées à s'entre-combattre et à s'entre-détruire dans son sein, au lieu de concourir toutes à le pousser vers sa destinée et de l'aider à remplir sa tâche providentielle au milieu de la création ?

Si l'on s'élève, au contraire, à cette idée vraiment religieuse que tout ce qui se manifeste de facultés dans l'homme fut destiné par son divin Auteur à un emploi utile; que rien n'existe chez lui, dans sa constitution passionnelle et intellectuelle, aussi bien que dans son organisation physique, qui n'ait pour objet de contribuer à l'harmonie sociale, au bien de la masse et de l'individu, — on cherchera une forme de Société qui admette et provoque le libre exercice de toutes ces facultés, qui emploie avantageusement toutes les forces passionnelles dont le cœur de l'homme est le foyer. Eh bien! c'est là ce que Fourier a fait. Ne tenant nul compte des préjugés qui condamnaient telle ou telle manifestation de la nature humaine, — dès que l'observation lui avait révélé une force de ce genre, il s'appliquait à en découvrir l'emploi social, et il est par-

venu à démontrer qu'il n'y en avait réellement aucune qui ne fût susceptible de servir au bien, et qui fût par conséquent vouée d'une manière fatale à produire ici-bas le mal, le désordre.

C'est dans ces conditions, en apparence si téméraires qu'on serait tenté d'y voir au premier moment la gageure d'un fou, que l'auteur de la Théorie sociétaire s'est toujours placé et maintenu pour l'édification de tout son vaste système.

Ainsi donc, excellence de la nature humaine telle que Dieu l'a faite, acceptation de tous les penchants qu'elle porte en elle, voilà le point de départ de Fourier, sa donnée première et fondamentale. De là il est conduit à s'interdire la *contrainte* comme moyen légitime d'action sur les hommes. Ce n'est que par l'*attrait* qu'il s'oblige à leur faire accomplir leur tâche dans la Société, mais dans une Société autrement organisée que la nôtre où le devoir est presque toujours pénible, où la pratique du bien et *sacrifice* sont presque une seule et même chose.

Les paroles de Jean-Paul que j'ai citées en tête de la biographie de Fourier : « De toutes les cordes qui vibrent » dans l'âme humaine, il n'en coupait aucune, mais il les » accordait toutes, » — ces paroles s'appliquent admirablement à ce socialiste et elles ne sauraient s'appliquer entièrement qu'à lui seul. Elles caractérisent on ne peut mieux la philosophie phalanstérienne. Voilà notre dogme fondamental à nous, en effet; dogme qui n'est admis qu'avec des restrictions plus ou moins nombreuses, et toutes très-inconséquentes, par les autres écoles philosophiques qui s'occupent de l'homme et de la Société. En admettant la bonté de la nature de l'homme, la sainteté de tous les penchants que Dieu a mis dans son cœur et que de fausses combinaisons sociales peuvent seules tourner en

vices (car notre Civilisation n'est-elle pas comme ces Harpies qui salissaient et changeaient en immondices tout ce qu'elles avaient touché ?) ; en admettant, dis-je, ces bases, on est amené, par l'entraînement d'une logique irrésistible, à adopter nos idées sur les conditions de l'ordre social. Ce premier point accordé, sous peine de se montrer inconséquent, on est phalanstérien, complètement phalanstérien. Que l'on mette, au contraire, en doute l'excellence native de l'homme, on retombe aussitôt dans les systèmes de répression et de contrainte avec lesquels toute vue libérale n'est qu'une exception, et, en réalité, une inconséquence ; on n'est point dès lors véritablement phalanstérien, quelques parties du système qu'on adopte d'ailleurs.

Il ne faut pas se tromper sur la nature des prétentions que nous avons, nous autres disciples de Fourier, en cherchant à fixer l'attention sur la valeur de sa Théorie. Ce n'est pas, je le répète, une règle de conduite pour l'individu placé dans la société *actuelle*, que nous songeons à apporter aux hommes ; ce n'est pas d'appropriier les hommes, leurs sentiments, leurs intérêts, aux conditions *sociales actuelles*, que nous nous occupons : tentative à peu près infructueuse de la plupart des philosophes, de tous les moralistes ; objet spécial de toutes les prescriptions religieuses et législatives.

Cette tâche, dont, au surplus, je ne méconnais pas, pour ma part, l'importance relative ; cette tâche n'est point la nôtre. Fourier a retourné le problème. Négligeant l'action sur l'homme, action qui aurait pour but de changer son immuable nature, de s'attaquer à ses invincibles penchants, il la reporte tout entière sur la forme sociale qu'il se propose d'adapter précisément à cette nature de l'homme. Il ne faudrait donc pas mesurer la valeur de la Doctrine de Fourier sur l'utilité qu'elle peut avoir pour l'individu au

milieu de notre monde incohérent, et tant que subsiste cette incohérence qu'elle a justement pour objet de faire cesser, en y substituant la combinaison harmonique de tous les éléments sociaux. Je dirais presque dans ma franchise : A quoi bon la vérité dans un ordre social réduit forcément à pratiquer le mensonge ? A quoi bon surtout cette vérité à l'égard des sentiments humains dont les droits ne sauraient être reconnus, dont la satisfaction est impossible sous le régime où nous sommes placés¹.

Je fais, on le voit, bon marché des mérites de la Doctrine phalanstérienne envisagée autrement qu'à titre d'instrument et de moyen de transformation sociale. Et cependant, je ne sache pas de conception plus capable d'inspirer aux hommes les sentiments d'une bienveillante indulgence et d'une tolérance éclairée pour tous leurs semblables. Il y a, en effet, dès aujourd'hui, de bonnes leçons pratiques à tirer pour chacun de nous des vérités établies par Fourier sur la nature passionnelle de l'homme, et sur les résultats forcés de sa discordance avec le mécanisme social dans lequel elle est condamnée à fonctionner. Ainsi, tandis qu'avec toutes les hypothèses différentes de la nôtre, c'est aux *personnes* que chacun est porté à imputer ce qu'il peut avoir à souffrir dans ses relations de société, d'affaires, de famille ; tandis qu'on est porté à s'en prendre aux *individus*, à accuser leur mauvais vouloir et leurs vices ; qu'on est toujours prêt à s'aigrir, à s'emporter contre eux, à leur jeter l'anathème et le blâme ; — au contraire, à la clarté des principes posés par l'auteur de la Théorie de l'Attraction passionnelle, tout ce qui nous indisposait contre les individus se tourne contre les entraves qui résultent de la

¹ Il y a cependant, même au milieu du conflit des intérêts et des passions qui caractérise l'état *subversif*, une *normale*, la ligne du devoir, dont il est possible à chacun de nous de s'écarter plus ou moins dans sa conduite. Cette idée, qui maintient la notion de mérite et de vertu, la distinction du bien et du mal, a été développée par l'auteur dans un discours sur la *Responsabilité*, avril 1847. (*Allocutions d'un socialiste*, broch. in-8°.)

forme sociale. Or, quelque vif qu'il soit, ce sentiment contre un être de raison (la forme sociale) ne mettra jamais à personne ni le poison, ni le poignard à la main.

Fût-elle une erreur, cette idée qui, sans effacer pour nous le caractère bon ou mauvais des actions, sans nous faire confondre le bien avec le mal, le juste avec l'injuste, tend à disculper à nos yeux l'individu par qui nous sommes blessés dans nos intérêts, dans nos affections ou nos opinions; cette idée serait encore une heureuse erreur, un principe par-dessus tout humain et charitable, absorbant avec plus de force qu'aucun autre et neutralisant les haines, les pensées de vengeance, au profit de la concorde et de la paix domestique ou sociale. Sous l'empire de ce principe, il n'y a plus de *saintes* colères contre les hommes; et celles-ci, l'histoire nous l'apprend, qu'elles agissent au nom de l'intérêt de Dieu, au nom de la patrie, du bien public, de la liberté, de l'humanité même, ne sont ni les moins sanguinaires, ni les moins implacables.

Mais, sans prendre nos exemples dans ces grandes crises qui agitent de temps en temps le monde ou du moins tout un peuple à la fois, — autour de nous, dans les circonstances ordinaires de la vie, que voyons-nous chaque jour? Celui qui a un vif sentiment de l'Unité, s'irriter contre les gens dont la conduite est en désaccord avec l'idée qu'il s'est faite de l'ordre; celui chez qui le besoin de telle ou telle affection est ardent, énergique, chez qui par conséquent les désirs sont impétueux et l'empire de la passion puissant, celui-là, faire éclater une haine furieuse ou nourrir en secret une aversion profonde contre les personnes qui sont un obstacle à ce que cette affection soit satisfaite; enfin ces créatures moins nobles, qui sont dominées par les appétits sensuels, se révolter aussi, encore et toujours, *contre des personnes*. De là ce ricochet universel de mépris et de haines, qui est le fonds en quelque sorte de la vie civilisée.

Je le rappelle toutefois encore, ces considérations sur l'influence que pourraient avoir les idées phalanstériennes en tant que génératrices d'une règle morale par rapport à la société actuelle; ces considérations, à nos yeux et relativement à notre but en propageant la Théorie d'Association, ne sont que tout à fait secondaires. S'il y a des gens qui se flattent de plier la nature humaine aux exigences de la société actuelle, et qui l'étudient à telle fin, nous ne sommes pas de ce nombre. Rien que pour apporter toute l'impartialité nécessaire dans l'examen de cette nature, dans l'interrogatoire, si je puis ainsi m'exprimer, qu'il s'agit de lui faire subir, il faut avoir fait abstraction de toute forme sociale préexistante ou préconçue. Et c'est ce que n'ont jamais fait, avant Fourier, les auteurs des divers systèmes moraux, politiques, etc. Ils ont toujours jugé de ce qui devait être bien ou mal, suivant les nécessités de l'ordre établi autour d'eux. Vainement le cœur humain venait-il donner un démenti à leurs théories et protester contre elles par la révolte et le désordre : devant ces témoignages par lesquels la nature elle-même les avertissait qu'il n'avait pas été tenu compte d'une partie des éléments essentiels de la question dans la solution par eux donnée ou acceptée du problème social; devant ces documents d'une vivante authenticité, ils ont dit, comme certain historien à la vue de renseignements qui lui arrivaient après coup : « Tant pis, notre siège est fait. » Mais quand il s'agit de la Société et de l'action des passions humaines dans son sein, le siège dure toujours, et la voix de la nature ne cesse de crier plus haut que les cent mille lois et conventions des hommes, au nom desquelles on prétend lui imposer silence. Prétention impie non moins qu'absurde, condamnée par les autorités sacrées elles-mêmes : *In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum.* MARC, VII, 7. (C'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant les doctrines et les préceptes des hommes.)

Dans cette alternative entre la nature, UNE en tout temps, en tous lieux, comme la pensée de Dieu même dont elle est l'expression; dans cette alternative entre la nature toujours parfaitement conséquente dans les attractions qu'elle imprime aux êtres vivants, et les principes incohérents de Sociétés confradictaires entre elles et toutes plus ou moins malheureuses, nous n'hésitons pas à nous prononcer en faveur de la nature : c'est elle seule que nous prenons pour boussole; c'est à elle que nous demandons un *criterium* des choses sociales, beaucoup plus sûr et plus constant que toutes les règles variables créées, suivant le besoin des circonstances, pour servir d'états aux Sociétés diverses qui se partagent la surface du Globe, et dont aucune ne concorde entièrement avec les penchans naturels de notre espèce.

Pour savoir ce qui convient à l'Humanité, prenons un moyen bien simple : descendons au fond de notre cœur, rendons-nous compte de ce qu'il demande, et acceptons cette voix intérieure comme une révélation sainte, comme un appel divin vers notre destinée véritable et légitime. Puis aimons, une fois du moins, aimons notre prochain comme nous-mêmes, au point de vouloir pour lui tout ce que nous désirons intimement pour nous ! — Mais, dirait-on, sitôt qu'on se met à ce point de vue, l'impossible apparaît de toutes parts. Comment faire à la fois toutes les volontés ? Pourra-t-on jamais concilier de tout point les goûts des pères et les goûts des enfants, les vœux des sages et ceux des fous ? — Oh ! très-bien, dès qu'il sera reçu que l'attraction seule fait loi et droit pour chacun ; car, pour être diverses, les attractions ne sont point hostiles entre elles, ni confradictaires. C'est par suite des dispositions anti-attractionnelles de la Société qu'elles engendrent la discorde entre les différents âges et caractères, entre les différentes positions et les différentes classes, dans la famille, dans ce qu'on appelle le monde, et dans l'État.

Mais abordons enfin l'esquisse de la Théorie qui, en satisfaisant au vœu de l'attraction chez tous les individus, apporte le remède à ces conflits de tout genre dont la Société actuelle est la systématisation.

EXPOSITION

DE LA

THÉORIE SOCIÉTAIRE.

Depuis trois mille ans, la philosophie ne sait inventer aucune disposition neuve en politique industrielle et sociale ; ses innombrables systèmes ne reposent que sur la distribution PAR FAMILLE, réunion la plus petite et la plus ruineuse.

Voici enfin des idées neuves...

FOURIER, *N. Monde ind.*, Avant-Propos.

Le vaste ensemble d'idées qui constitue la Doctrine de Fourier, et qui embrasse un si grand nombre, une si grande variété d'objets, se prête mal aux limites d'un résumé. La confusion est à craindre quand il faut accumuler sur un étroit espace tant de choses diverses, qui pourtant se tiennent intimement liées les unes aux autres. Pour éviter le risque de m'égarer moi-même, et afin que le lecteur puisse suivre plus facilement le cours de cette exposition, je vais tracer en quelques mots la marche qu'il m'a paru bon d'adopter, sans néanmoins m'astreindre à un ordre tout à fait rigoureux.

La première moitié de l'exposition traite de ce que Fourier appelait la *Théorie directe*, qui comprend la partie organique du système : étude de la nature de l'homme ; détermination du milieu social approprié à cette nature ;

institutions et mœurs de l'ordre nouveau ou régime phalanstérien.

La seconde moitié est consacrée à la Théorie *mixte et indirecte*. Elle montre le lien qui existe entre le mode d'organisation sociale proposé par Fourier et le système général du mouvement; elle présente le tableau des Sociétés successives, les caractères distinctifs de chacune d'elles, en insistant particulièrement sur ceux de la *Civilisation*.

La route ainsi jalonnée devant nous, entrons en matière :

THÉORIE DIRECTE.

§ I.

But immédiat de la Théorie sociétaire.

Supposez (c'est une hypothèse dont nous sommes malheureusement encore trop éloignés) qu'il n'y eût pas de famille d'ouvriers qui n'eût devant elle de quoi vivre pendant un an. C'est le terme moyen de la réalisation des produits. Il pourrait ne pas y avoir de *salaire*. Chaque travailleur pourrait dire au capitaliste : « Vous mettez dans l'œuvre commune le capital, j'apporte le travail : le produit sera réparti entre nous selon telles et telles proportions. » — Il y aurait société entre les travailleurs et les capitalistes, comme il y a société aujourd'hui entre les capitalistes proprement dits et les capitalistes qui sont en même temps travailleurs.

Rossi, *Cours d'Écon. pol.*, 2^e année, 6^e leçon.

Substituer à la famille, comme centre de production et de consommation, des réunions comprenant trois cents ou quatre cents familles, c'est-à-dire environ 1,800 personnes, associées en travaux de ménage, culture et fabrique, et se répartissant les bénéfices proportionnellement au concours de chaque membre de l'Association en *Capital*, en *Tra-*

vail et en *Talent*, — voilà ce que Fourier propose ; il demande en outre qu'on procède à l'organisation nouvelle par la voie prudente de l'épreuve locale. L'existence de la famille comme lien civil, religieux et d'affection, ne reçoit d'ailleurs aucune atteinte par suite de la combinaison proposée ; combinaison qui non-seulement n'exige pas l'égalité des fortunes dans les familles à associer, mais qui a besoin au contraire d'une série d'inégalités sous ce rapport¹.

Les avantages économiques de grandes réunions de ce genre avaient été entrevus par d'autres que Fourier ; mais nul, avant lui, ne s'était beaucoup arrêté à cette idée, nul du moins ne l'avait suffisamment approfondie dans un but sérieux d'application. — Puisqu'il est impossible de réunir trois ou quatre ménages sans que la discorde ne s'y mette, à plus forte raison, disait-on, serait-il impossible d'en associer un plus grand nombre. — C'était, suivant notre auteur, très-faussement raisonner ; « car, si Dieu veut l'économie, il n'a pu spéculer que sur l'Association du plus grand nombre possible, et dès lors l'insuccès sur de petites réunions de trois ou quatre familles était un augure de réussite sur le grand nombre, sauf à rechercher préalablement la théorie d'Association naturelle, ou méthode voulue de Dieu et conforme au vœu de l'Attraction qui est l'interprète de Dieu en mécanique sociale. L'étude de l'Attraction passionnée conduit directement à la découverte du mécanisme sociétaire ; mais si l'on veut étudier l'Association avant l'Attraction, l'on court le risque de s'égarer pendant des siècles. » (*N. Monde ind.*, p. 3.)

« L'Attraction, dit encore Fourier dans un autre ou-

¹ La question économique, fait avec raison observer M. Rossi, n'est pas celle de la grande ou de la petite propriété ; la question directe est celle de la grande et de la petite culture. Qu'importe que l'instrument appartienne à deux mille propriétaires ou à un seul, si on ne laisse libre de l'employer de la manière la plus utile ?

vrage, est entre les mains de Dieu une baguette enchantée qui lui fait obtenir par amorce d'amour et de plaisir ce que l'homme ne sait obtenir que par la violence. »

Voyons maintenant en quoi cette Attraction consiste, et s'il est possible d'en assigner les différents modes.

§ II.

Étude de l'homme. — Analyse de l'Attraction passionnelle.

Connais-toi toi-même.

(Inscription du Temple de Delphes.)

Le moyen le plus assuré pour savoir comment nous devons vivre, c'est de connaître auparavant quels nous sommes.

DESCARTES.

« L'Attraction passionnelle est l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion, et persistante malgré l'opposition de la raison, du devoir, du préjugé.

» En tout temps, en tous lieux, l'Attraction passionnelle a tendu et tendra à trois buts :

- » 1^o Au luxe ou plaisir des cinq sens ;
- » 2^o Aux groupes et séries de groupes, liens affectueux ;
- » 3^o Au mécanisme des passions, caractères, instincts ;
- » Et par suite, à l'Unité universelle.

» Le premier but comprend tous les plaisirs sensuels ; en les désirant, nous souhaitons implicitement la santé et la richesse, qui sont les moyens de satisfaire nos sens. »
(*N. Monde indust.*, p. 57.)

Les sens, au nombre de cinq, sont, comme chacun sait, le goût, l'odorat, le tact, la vue et l'ouïe. Ils donnent lieu à un premier ordre de passions dites SENSITIVES, dont la satisfaction comprend celle des besoins avec les-

quels chacun des sens se trouve en rapport. Ainsi la satisfaction du goût répond à celle des besoins de la nutrition par le boire et le manger; la satisfaction des autres sens emporte avec elle l'idée de vêtements et de logements convenables, ainsi que de toutes les jouissances artistiques (spectacles, concerts, musées), que nous goûtons par l'intermédiaire de ces sens.

Quelle que soit l'importance de ce premier ordre de passions, Fourier ne méconnaît pas leur infériorité relative. « Les sens, dit-il, ne sont point isolément des ressorts de sociabilité : le plus influent de tous, le goût (besoin de se nourrir), pousse dans certains cas à l'anthropophagie. Les sens ne sont que *renfort* de sociabilité, comme le plaisir de la table qui rend l'amitié plus vive et plus cordiale. »

Deuxième but de l'Attraction : *Tendance aux groupes*, ou deuxième ordre de passions, dites AFFECTIVES.

Les Groupes ou modes élémentaires des relations sociales sont au nombre de quatre, deux d'ordre *majeur* et deux d'ordre *mineur* :

| | | | |
|----------|---|------------------|----------------------------|
| MAJEURS. | { | Groupe d'Amitié, | affection unisexuelle. |
| | | Id. d'Ambition, | — corporative. |
| MINEURS. | { | Groupe d'Amour, | — bisexuelle. |
| | | Id. de Famille, | — consanguine ¹ |

« On ne peut pas découvrir d'autre lien chez l'homme social. S'il ne forme aucun de ces quatre liens, il devient, comme le sauvage de l'Aveyron, une bête brute à formes humaines.

¹ Ces quatre passions, amitié, amour, ambition, famille, sont dites *cardinales*.

Dans l'ordre majeur, l'ambition est *rectrice*; dans l'ordre mineur, c'est l'amour. Aussi Fourier appelle-t-il l'ambition passion cardinale *hypermajeure*, et l'amour, cardinale *hypomineure*. Les deux cardinales *régies*, amitié et famille, sont dites *hypomajeure* et *hypomineure*. — Ces indications sont pour les personnes qui voudraient lire les ouvrages de Fourier et qui pourraient se laisser rebuter par les classifications et la nomenclature qu'il emploie.

» Les quatre Groupes exercent alternativement l'influence dans les quatre âges de la vie; chacun d'eux est dominant dans l'une des phases, selon le tableau suivant :

En phase antérieure ou enfance (1 à 15 ans), l'amitié.

En phase citérieure ou adolescence (16 à 35 ans), l'amour.

En phase foyère ou virilité (36 à 45 ans), amour et ambition.

En phase ultérieure ou maturité (46 à 65 ans), l'ambition.

En phase postérieure ou vieillesse (66 à 80 ans), le familisme ¹.

» Succession d'influence qui correspond à celle de *bouton, fleur, fruit, graine*, aux quatre âges de la végétation. »

Tel groupe, fait remarquer Fourier, comme celui d'amour, étranger au succès de l'industrie morcelée, sera peut-être le plus précieux en emplois d'industrie sociale.

Les groupes sont harmoniques ou subversifs.

« Si le groupe est harmonique, la *Dominante* ou passion réelle est conforme à la *Tonique* ou passion d'étalage.

» Le groupe est subversif lorsque la *Dominante* est différente de la *Tonique*.

» Par exemple, rien n'est plus commun que les réunions de prétendus amis, tout pétris d'égoïsme, n'ayant de l'amitié que le masque et de mobile réel que l'intérêt. Telles sont d'ordinaire les assemblées d'étiquette, où l'on ne ressent pas l'ombre du dévouement qu'on y affecte.

» La contrariété de *Tonique* et *Dominante* constitue le groupe subversif, qui est ressort général en mécanique civilisée. Le groupe harmonique, caractérisé par l'accord de la *Dominante* et de la *Tonique*, est très-rare en Civilisation; il n'y figure pas en dose du 16^e, ni peut-être du 32^e. Ainsi rien de moins harmonique parmi nous que ce groupe de famille, qui pourtant est pivot social. On y voit communé-

¹ Suivant le tableau, on compterait cinq phases au lieu de quatre. Mais il faut remarquer que la moyenne ou *foyère* n'a que des caractères empruntés des deux voisins. Le *pivot* ne se compte jamais en calcul du mouvement.

ment les pères opposés aux goûts des enfants sur les plaisirs, la dépense et la parure, sur le choix des amours et des maris : de là vient que les enfants déguisent habituellement leur *Dominante* pour affecter la *Tonique* voulue par le père. Dès lors le groupe est faux et subversif. Il perd les propriétés des groupes harmoniques. Ceux-ci ont des propriétés régulièrement contrastées et graduées. »

Fourier en donne les trois tableaux suivants, relatifs à l'*entraînement*, au *ton* et à la *critique* dans les quatre différents groupes :

1. L'ENTRAÎNEMENT.

Types.

Groupe d'amitié : Cercle.
Tous s'entraînent en confusion.

Groupe d'ambition : Hyperbole.
Les supérieurs entraînent les inférieurs.

Groupe d'amour : Ellipse.
Les femmes entraînent les hommes.

Groupe de famille : Parabole.
Les inférieurs entraînent les supérieurs.

2. LE TON.

Groupe d'amitié ou nivellement :
Cordialité et confusion des rangs ¹.

Groupe d'ambition ou ascendance :
Déférence des inférieurs aux supérieurs.

Groupe d'amour ou inversion :
Déférence du sexe fort au sexe faible.

Groupe de famille ou descendance :
Déférence des supérieurs aux inférieurs.

3. LA CRITIQUE.

Groupe d'amitié :
La masse critique *facétieusement* l'individu.

Groupe d'ambition :
Le supérieur critique *gravement* l'inférieur.

Groupe d'amour :
L'individu excuse *aveuglément* l'individu.

Groupe de famille :
La masse excuse *indulgemment* l'individu.

¹ Entre amis tout est commun ; amitié est égalité. PYTHAGORE.

Il ne faudrait pas se prévaloir de ce qui se fait dans la société actuelle contre l'exactitude de tel ou tel de ces caractères. En Civilisation, le devoir et la prudence sont d'ordinaire en plein désaccord avec les impulsions de la nature. Ainsi, dans le groupe de famille, par exemple, les pères et mères ne peuvent constamment céder aux enfants ni les excuser en tout, comme ils y sont naturellement portés : les convenances de l'éducation obligent le père à tenir l'enfant dans la dépendance et le respect¹, et à lui adresser de fréquentes remontrances, presque toujours mal accueillies. Mais dans le régime sociétaire, les pères et mères, affranchis de cette pénible tâche, peuvent se livrer sans danger au *gâtement* dont l'influence est contre-balancée par la critique efficace des compagnons de travaux et des supérieurs industriels de leurs enfants. « La nature, ayant voulu, dit Fourier, que la critique s'exerçât par les deux groupes majeurs (amitié, ambition), nous a donné de la répugnance pour celle qui vient des deux groupes mineurs (amour, famille) : ceux-ci ne sont faits que pour aimer et flatter; ils deviennent haïssables quand ils s'adonnent à moraliser et à censurer; ils sortent de leurs attributions. La critique, étant attribut essentiel des deux groupes majeurs d'amitié et d'ambition, n'est jamais désobligeante de la part de ces deux groupes, lorsqu'ils sont régulièrement organisés suivant la loi des Séries passionnelles. Cependant la Civilisation, société construite à rebours de cette loi, est obligée d'employer sans cesse l'un des deux groupes

¹ Faisons à ce propos une remarque sur un trait de mœurs de notre société.

L'on sait que du tutoiement universel, mis chez nous en usage par la République de 93, il n'est resté qu'une chose, le tutoiement réciproque du père et du fils, qui s'est introduit dans presque toutes les familles, et même dans les plus antipathiques aux idées républicaines. En adoptant cette coutume, les pères et mères ont cédé à une tendance naturelle de l'affection de famille; mais, comme dans l'ordre actuel il y a incompatibilité entre plusieurs de ces tendances et le rôle imposé aux pères vis-à-vis de leurs enfants, certains partisans des vieilles mœurs ont prétendu, non sans quelque apparence de raison, que l'emploi du tu familial à l'égard des ascendants était une des causes qui ont contribué à affaiblir parmi nous l'autorité paternelle et le respect filial.

mineurs, celui de famille, à critiquer et remontrer l'enfant. Il en résulte double contre-sens au lien domestique : d'une part, irritation et rébellion secrète de l'enfant, qui suit la loi de nature en dédaignant la critique du père et du précepteur; d'autre part, gêne et frustration du père qui, remplissant à regret ce pénible devoir, n'en recueille pour salaire que l'indifférence ou même l'aversion de l'enfant. Ces inconvénients disparaissent pleinement en Harmonie, où l'enfant, fréquentant une trentaine de groupes et de séries, y rencontre une foule d'amis et de sectaires très-sévères sur son impéritie; leur franchise dispense bien le père de remontrances.

» Chacun des groupes est produit par l'impulsion de deux principes ou ressorts; l'un spirituel S, l'autre matériel M, dont voici le tableau.

Groupe d'amitié ou *hypomajeur* :

- S. Affinité spirituelle de CARACTÈRES.
- M. Affinité matérielle de *penchans industriels*.

Groupe d'ambition ou *hypermajeur* :

- S. Affinité spirituelle, ligue pour la GLOIRE.
- M. Affinité matérielle, ligue pour l'intérêt.

Groupe d'amour ou *hypermineur* :

- M. Affinité matérielle par le CHARMÉ DES SENS.
- S. Affinité spirituelle par les liens du cœur.

Groupe de famille ou *hypomineur* :

- M. Affinité matérielle par CONSANGUINITÉ.
- S. Affinité spirituelle par adoption.

ESSOR DES GROUPES { en identité.
 { en contraste.

On voit, à la priorité alternative des deux lettres S et M, que le ressort spirituel tient le premier rang dans les deux groupes majeurs d'amitié et d'ambition, et que le ressort matériel domine dans les deux groupes mineurs d'amour et de famille. En général, l'homme a la supériorité dans

les deux groupes majeurs; la femme dans les deux groupes mineurs. Cette division, qu'on retrouve partout dans la création (exemple, les deux sexes), se fonde sur la nature et le rôle différents des groupes : les premiers ont un domaine pour ainsi dire illimité; les affections que les deux derniers produisent s'exercent dans un cercle beaucoup plus étroit.

Fourier appelle groupe *simple* celui qui n'est stimulé que par l'un des deux ressorts. Les groupes simples, ajoutet-il, sont d'ordinaire lien méprisable en dominance du matériel; lien de duperie en dominance du spirituel.

Les tableaux que nous venons de transcrire exigeraient peut-être pour quelques lecteurs des commentaires qui ne peuvent trouver place ici. Ces commentaires se présenteront d'ailleurs d'eux-mêmes à quiconque aura pris la peine de méditer un instant ces tableaux, et voudra ensuite en chercher la justification dans la vie réelle, au dedans comme autour de lui. Ainsi, par exemple, cette formule : ESSOR DES GROUPES en *identité*, en *contraste*, exprime que dans les groupes les liens s'établissent, soit par similitude, soit par opposition contrastée de penchants, de manières d'être. C'est un fait d'observation journalière en amitié, en amour.

Passons au 3^e but de l'Attraction : *Mécanisme des caractères et passions*.

Trois passions président à ce mécanisme et forment, sous le nom de MÉCANISANTES OU DISTRIBUTIVES, un 3^e ordre de passions dirigeant le jeu des deux autres :

1^o La *Cabaliste*, sentiment de l'émulation, goût de l'intrigue, principe et âme des dissidences, des coteries. Elle est pour l'esprit humain un besoin si impérieux, qu'à défaut d'intrigues réelles, il en cherche avidement de factices au jeu, au théâtre, dans les romans. « La cabaliste, disait Fourier, est le sel mental des actions humaines. » C'est elle

qui inspire, suscite, anime les efforts par lesquels on cherche à surpasser ses rivaux. L'artiste, le savant, l'homme d'État lui doivent presque toujours une grande part de leur renommée.

2^o La *Papillonne* ou *Alternante*, besoin de variété périodique, de situations contrastées, etc., qui est une loi générale de la nature. Dans les occupations ordinaires, ce besoin se fait sentir modérément d'heure en heure, et vivement de deux en deux heures. S'il n'est pas satisfait, l'homme tombe dans la tiédeur et l'ennui.

3^o La *Composite*, enthousiasme résultant de plusieurs excitations simultanées, sorte d'ivresse ou de fougue aveugle qui naît de l'assemblage de deux plaisirs au moins, un des sens, un de l'âme. La Composite est le principe des *accords*, comme la Cabaliste est celui des *discords*, non moins nécessaires que les premiers à l'harmonie sociale.

Ces trois dernières passions n'ont pas d'emploi normal dans l'état social actuel, et elles y deviennent une source incessante de désordre : aussi les regarde-t-on comme des vices. Pourtant ce n'est que leur intervention qui établira l'accord des passions affectives entre elles et avec les passions sensibles.

Récapitulant cette analyse que nous venons de faire des passions, nous trouvons cinq *Sensitives*, quatre *Affectives* et trois *Distributives*, formant en tout douze passions radicales dont la tendance collective est l'UNITÉISME ou passion de l'Unité, c'est-à-dire de l'ordre, de l'accord universel. C'est le sentiment le plus élevé dont l'homme soit susceptible; il comprend l'amour du bien public et de l'Humanité, ainsi que toutes les nuances du sentiment religieux.

Les douze passions fondamentales produisent par leur mélange et leurs diverses combinaisons des passions *mixtes* en grand nombre.

La dominance d'une ou de plusieurs passions est ce qui constitue le *caractère* de chaque individu. Le *titre* du caractère s'apprécie par le nombre, la nature et l'intensité des passions dominantes. Il faut au moins deux passions animiques pour former un caractère quelque peu élevé.

L'intérêt d'un roman, d'une pièce de théâtre, tient communément à la lutte d'une passion de cet ordre contre une ou plusieurs autres. Un caractère dans lequel les Distributives dominent les Affectives tourne presque inévitablement au mal dans la société actuelle. « Une femme à dominantes d'amour, de cabaliste et de papillonne sera communément très-vicieuse en civilisation. » (*Nouveau Monde*, p. 407.)

La connaissance des caractères, indispensable pour le bon classement des individus, est aujourd'hui impossible, tous les caractères étant plus ou moins faussés par les tentatives de répression dont ils sont l'objet dès le jeune âge et par l'absence des conditions de leur franc et naturel développement. Les caractères ne sont pas, d'ailleurs, produits au hasard, mais dans une juste proportion avec les besoins du régime social, qui est la destinée de l'homme, c'est-à-dire du *régime sociétaire*. (Voir la note 2 de la 2^e partie, sur l'échelle ou gamme des caractères.)

Avant d'entrer dans le détail des dispositions de ce régime, faisons remarquer que tous les mobiles passionnels de l'homme ont bien été passés en revue dans l'analyse qui précède. Il n'y a pas, en effet, une seule action humaine, le cas de démence excepté ¹, qui ne doive être rapportée à l'influence d'un ou de plusieurs de ces mobiles comme principe. Quant à certaines manières d'être, telles que la colère, la haine, l'envie, l'avarice, etc., auxquelles on donne communément le nom de *passions*, ce ne sont là que des effets de quelqu'une des passions énumérées, effets presque toujours dépendants des obstacles que celles-ci éprou-

¹ Peut-être qu'à la rigueur nous ne devrions pas admettre d'exception, les actes de l'aliéné lui-même ayant leur cause première dans le système passionnel.

vent à se satisfaire. Pourquoi nous arrive-t-il, par exemple, de nous laisser emporter à la colère ou de concevoir, de nourrir quelque animosité haineuse? N'est-ce pas d'ordinaire parce que nous aurons été, ou parce que nous nous serons crus contrariés, froissés, lésés dans nos tendances, soit de l'ordre sensitif, soit de l'ordre affectif, soit même dans le plus noble de nos sentiments, celui de la justice et du droit? De ce que nous ne considérons pas comme primordiales, comme existant par elles-mêmes ces dispositions de l'âme, la colère, la jalousie, etc., qui finissent par devenir habituelles et par imprimer leurs traits aux caractères, il ne s'ensuit nullement que nous méconnaissions la grande et déplorable influence de ces vices sur la conduite des hommes et dans les rapports sociaux. Mais nous disons que, pour en prévenir le développement, pour parer aux fâcheux effets qu'ils produisent dans la société, il faut remonter aux mobiles essentiels et primordiaux desquels dérivent et dépendent ces habitudes vicieuses; il faut voir leur raison d'être dans l'absence des conditions d'essor harmonique des passions à leur état normal.

Maintenant que nous avons reconnu les puissances auxquelles l'homme obéit spontanément, avec plaisir et bonheur pour lui-même, tâchons d'arranger les choses de manière à n'avoir à réclamer de lui que par l'intermédiaire de ces puissances et sous l'empire de leur influence vraiment magnétique, toute l'activité dont la Société a besoin de sa part pour être riche, florissante et prospère. Cette condition, qui transforme en *plaisirs* la plupart des travaux utiles, et qui seule résout par cela même la question de liberté, si mal comprise encore après tant de débats, ne peut s'obtenir que dans l'organisation désignée par Fourier sous le nom de SÉRIES DE GROUPES.

Mais, avant de décrire l'organisation dont il s'agit et de faire par conséquent la synthèse de l'attraction passionnelle, il convient de parer à quelques objections prévues.

APPENDICE A L'ÉTUDE DE L'HOMME.

Après avoir pris connaissance du chapitre qui précède, beaucoup de lecteurs se croiront en droit peut-être de me reprocher qu'il ne répond pas à tout ce qui est compris dans le précepte de l'antique sagesse que je lui ai donné pour épigraphe : *Connais-toi toi-même*. Tout l'homme, il est vrai, n'est pas dans l'attraction : il y a chez lui autre chose ; il y a chez lui des facultés dont l'étude doit compléter la notion de l'être humain, mais n'est point indispensable, comme l'est celle des *impulsions* ou analyse passionnelle, à la constitution de la vérité sociale. Telles sont : 1^o la faculté de *connaître* et de *juger*, ou l'intelligence, l'esprit, la raison ; 2^o la faculté d'*agir physiquement*, ou la puissance musculaire, la motilité.

Mais ces facultés-ci ne sont que des *moyens* : les passions seules sont les *ressorts* qui font mouvoir l'homme, et les impressions qui s'y rapportent sont le principe unique de toute l'activité qu'il déploie.

Quelque élevé que soit le rôle de l'intelligence, quelque supériorité que l'homme ait par elle sur les animaux, le SENTIMENT, le DÉSIR, en d'autres termes, l'Attraction passionnelle, n'en est pas moins le fond, l'essence véritable de l'âme humaine ; et l'homme n'est pas moins supérieur aux animaux par la nature et le degré de ses attractions que par son intelligence elle-même.

Celle-ci a beau s'enorgueillir de sa puissance, elle n'est, comme le corps, qu'un instrument au service du Désir, de la Passion. L'intelligence, en effet, est de sa nature une faculté absolument neutre, qui n'est mise en jeu que sous le stimulant de l'Attraction, mobile de tous nos actes, soit intellectuels, soit physiques.

Nous admettons, sans souscrire aux conséquences matérialistes qu'en tirait l'auteur, la justesse de cette proposition du physiologiste Broussais : « Les émotions de la sensibilité deviennent les mobiles de nos actes de toute espèce. » (*De l'irritation et de la folie.*)

Volontiers dirons-nous comme M. de Lamennais : « *Connaitre, aimer, agir*, voilà tout l'homme » (*Ess. sur l'Indiff.*, tome I). Mais nous admettons un rapport hiérarchique entre ces trois facultés. AIMER, si l'on comprend par là toutes les impressions

passionnelles, AIMER, ou mieux SENTIR, ÉPROUVER ATTRAIT, prime et commande les deux autres modes de manifestation de la vie.

Quant à la fameuse définition de M. de Bonald : « L'homme est une intelligence servie par des organes, » elle omet ce qui est le principal dans l'homme. Il serait beaucoup plus juste de dire ; L'homme est une combinaison de DÉSIRES (ou PASSIONS) servis par une intelligence et un corps.

De cette erreur sur le rang de chacun des ordres de facultés qui sont dans l'homme, découlait une autre erreur bien plus fâcheuse sur leurs fonctions respectives.

Ainsi, tandis que le but de notre destinée sociale était marqué d'une façon immuable par l'attraction passionnelle, qui nous sollicite incessamment vers lui, l'Intelligence, qui avait pour tâche de *découvrir* les moyens d'atteindre ce but, l'Intelligence, foulant aux pieds les instincts de notre nature et rebelle à la volonté de Dieu révélée par les tendances de l'Attraction, l'Intelligence, disons-nous, s'est avisée, elle, d'assigner à notre destinée un autre but, un but arbitraire, en vue duquel elle a prétendu refaire et façonner à son gré le cœur de l'homme. Elle s'est présomptueusement arrogé le droit de décider que telle chose serait *bien* ou *mal*, suivant que cette chose était en accord ou en désaccord avec ce but chimérique qu'elle avait rêvé.

L'histoire de la lutte des Titans contre Jupiter, celle de la désobéissance du premier homme dans le paradis terrestre, sont autant de mythes exprimant cette transgression de l'Intelligence humaine, infidèle à sa mission, qui était, quant à l'ordre des faits passionnels comme à l'égard de tous les autres ordres de faits, qui était, disons-nous, de saisir les rapports des choses, au lieu de s'arroger le droit de les décréter. L'Intelligence a prévarié en voulant se faire directrice arbitraire du mouvement passionnel : de là ses longs égarements, ses méprises encore subsistantes sur la destinée sociale de l'homme et sur les voies à suivre pour la réaliser. (Voyez la note 3, sur la Chute, à la fin de cette 2^e partie de l'ouvrage.)

Du moment qu'elle usurpait ainsi une des attributions de Dieu, à qui seul il appartient d'établir les *rappports des choses*, ou de créer les *lois* (les lois du monde social aussi bien que celles du monde matériel), l'Intelligence humaine tombait nécessairement

dans le faux , et elle ne pouvait manquer d'y rester aussi longtemps qu'elle persisterait dans cette usurpation insensée.

Néanmoins , nous pensons avec Descartes (*Princip. philos.*, pars 1, §§ 30 et 43) que l'Intelligence est infaillible quand elle ne prononce que sur ce qu'elle *aperçoit clairement et distinctement*. Tous nos faux jugements , sans exception , proviennent de ce que nous prenons ou acceptons pour vraies des choses dont nous n'avons pas assez de connaissance.

N'ayant voulu , d'ailleurs , en donnant cet Appendice , qu'aller au-devant d'un reproche d'omission qu'on pourrait nous adresser , nous ne tenterons pas d'analyser ici les facultés de l'Intelligence , qui est elle-même une faculté synthétique , un ensemble de facultés diverses. Cette analyse est l'objet spécial de l'*Idéologie*. Or l'Idéologie , ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer , n'a point directement trait à la détermination du système social naturel , tandis que cette autre partie de la Métaphysique qui traite des Passions , c'est-à-dire des *forces virtuelles*, des *ressorts actifs* de nos âmes , et que Fourier a véritablement créée , est la base essentielle de cette-détermination et fournit la donnée fondamentale du problème. (Voyez le tableau des sept garanties que l'Attraction établit entre Dieu et l'Homme. *Théorie de l'Unité univ.*, t. II, p. 240, 2^e édit.)

Pour terminer par des définitions qui rendent plus nette encore notre manière de voir , nous dirons :

L'Intelligence est la résultante des forces qui sont en nous pour *connaître*.

La *Volonté* peut être considérée comme la résultante des forces qui sont en nous pour *sentir*, pour être impressionné attractivement ou répulsivement.

Cette distinction n'a pas pour objet de scinder ce qui est essentiellement UN , l'homme agissant avec le concours de ses facultés diverses. Ainsi , d'une part , l'Intelligence n'entre jamais en exercice que sous l'influence d'un stimulus passionnel ; et , d'autre part , il n'y a réellement volonté qu'avec l'intervention de l'Intelligence qui pèse les motifs de détermination , qui apprécie les sollicitations et les actes par lesquels nous nous disposons à y répondre.

C'est , répétons-le , c'est toujours en vertu d'un attrait que

l'homme agit, attrait direct ou indirect, ou même *inverse* (répugnance), attrait pour un bien présent, ou pour un bien ultérieur que lui montre l'Intelligence. La volonté de l'homme n'est influencée en définitive que par des motifs tirés de son organisation passionnelle. Un désir ne fléchit jamais que devant un autre désir; car, encore bien que celui-ci, pour s'éveiller dans l'âme, puisse avoir besoin du secours, de l'intermédiaire de la réflexion, il ne laisse point pour cela d'être un *désir*, d'être une impression de nature passionnelle. Un homme ne diffère d'un autre homme à cet égard, et l'homme, en général, ne diffère des animaux que par la faculté de combiner un plus grand nombre de désirs, et d'être déterminé par des désirs dont les objets sont plus éloignés ou placés dans une sphère plus haute : c'est un privilège qu'il doit tout à la fois, et à la richesse plus grande de son clavier passionnel, et à la supériorité de son intelligence, deux conditions qui sont corrélatives dans les Êtres.

Quant à cette liberté que l'on revendique quelquefois pour l'homme comme un des signes de sa grandeur, liberté qui consisterait à *vouloir pour le plaisir de vouloir*, autrement, à *se déterminer sans motifs*, nous la trouvons une idée singulièrement inepte. C'est aussi l'avis de Voltaire : « Nous nous figurons, dit-il, que nous avons le don incompréhensible et absurde de vouloir, sans autre raison, sans autre motif que celui de vouloir. » (*Métaph.*, ch. XI. *Le phil. ignorant.*)

La *Liberté* consiste à pouvoir accomplir les actes auxquels nous sollicitent nos attractions, ces voix intérieures qui sont autant d'échos de la voix de Dieu même et les interprètes de sa volonté par rapport au mode des relations sociales. L'homme est d'autant plus libre qu'il est plus à même de suivre toutes les impulsions de sa nature, *sans en contrarier aucune*. Le malaise moral qu'il éprouve dans l'état actuel tient moins peut-être encore à l'impuissance où il est de donner essor à ses attractions, qu'à l'impossibilité où l'homme sent bien qu'il se trouve de donner cet essor à quelques-unes sans en froisser et en étouffer d'autres également impérieuses. (*Guerre interne de l'homme avec lui-même*, situation que fait à chacun le régime civilisé.)

Le *Remords* est justement cette réaction d'un sentiment qu'on a méconnu et violé pour en satisfaire un autre. Aussi, plus une

nature est d'un titre passionnel élevé, varié, nuancé, plus, on le conçoit, elle sera susceptible de remords. Le sentiment qui produit celui-ci peut d'ailleurs se fonder sur une opinion fautive, comme il arrive, par exemple, quand on croit que tel ou tel acte indifférent est une offense à la Divinité.

§ III.

Synthèse de l'Attraction passionnelle. — Application des passions à l'industrie, ou principes abstraits de l'Organisation du travail.

Travail agréable et plaisir utile, voilà en deux mots
la vie sociétaire.

J. LECHÉVALIER.

Prends un rabot.

(Conseil donné par l'auteur du Koran au riche
qui s'ennuie.)

L'Industrie, dans la plus large acception de ce mot, comprend tous les emplois de l'activité de l'homme ayant pour objet d'assurer ou d'embellir son existence. Elle est vraiment la destinée de l'homme sur la terre; c'est par elle que ce roi de la création est appelé à faire régner dans son domaine l'ordre et l'abondance.

Les sociétés humaines éprouvent encore aujourd'hui, sur toute la surface du Globe, un malaise diversement senti, diversement manifesté, mais qui partout consiste principalement dans l'insuffisance des objets de consommation pour la satisfaction des besoins de la masse. Ces objets sont le produit du concours de l'industrie de l'homme avec les forces de la nature. Celles-ci ne font point défaut; celle-là manque souvent à remplir sa tâche, parce qu'elle a pour caractère général d'être *répugnante*, et d'autant plus répugnante en quelque sorte qu'elle devient mécaniquement plus puissante et plus perfectionnée chez les peuples civilisés.

Or, il s'agit de diriger l'activité humaine vers l'industrie

productive, et de faire qu'elle y déploie spontanément toute son énergie. Pour cela, il faut trouver des amorces qui aient prise sur tous les hommes ; il faut mettre en jeu la puissance qui parle incessamment à tous : l'ATTRAIT, la tendance au plaisir, à la satisfaction des sens et de l'âme. Le procédé d'organisation industrielle de Fourier s'adresse uniquement à ce ressort qu'aucune morale philosophique ou religieuse, qu'aucune tyrannie de l'homme n'a pu briser au cœur de ses semblables.

Voyons donc, d'après Fourier, quelles conditions réclament, dans le mode d'exercice de l'industrie, dans l'organisation du travail et des travailleurs, les passions que nous avons reconnues former le clavier passionnel de l'homme, pour qu'elles soient mises en jeu, pour qu'elles trouvent essor et satisfaction dans l'exercice de cette même industrie.

Conformément aux exigences des passions *sensitives* qui tendent au double LUXE, interne et externe, ou santé et richesse, il faut que les ateliers réunissent la salubrité, la propreté et l'élégance ; qu'ils soient embellis de tout le luxe que chacun d'eux comporte dans sa spécialité ; qu'il n'y ait non plus, soit dans l'extérieur, soit dans les manières des travailleurs, rien de grossier ni de repoussant. Il faut enfin que, par la récompense qui s'y trouve attachée, le travail assure le bien-être de celui qui l'exécute, et lui fournisse le moyen de s'élever au luxe de consommation, de participer aux jouissances que le travail prépare. Cette dernière condition se trouve remplie avec équité par la participation du travailleur au bénéfice proportionnellement à son concours, participation qu'exige aussi le principe ou ressort matériel de deux passions de l'ordre animique, l'*Ambition* et l'*Amitié*.

Suivant les passions de ce deuxième ordre, les quatre *Affectives* qui tendent aux GROUPES, le travailleur ne doit jamais être isolé ; il faut, au contraire, le placer au mi-

lieu d'une compagnie agréable de coopérateurs sympathiques avec lesquels il puisse former et entretenir des liens affectueux. Il faut, en outre, le stimuler par l'appât de distinctions et de grades à conquérir. Ce dernier aspect du groupe nous fait toucher en quelque sorte à l'une des passions du troisième ordre ou *Distributives*, lesquelles exigent pour leur essor la formation de la *Série* ou plutôt des *Séries de Groupes*. Remarquons d'ailleurs que tout est si admirablement lié dans l'organisme passionnel de l'homme, que les conditions exigées par chacun des trois ordres de Passions concourent à la satisfaction de celles des deux autres ordres. L'UNITÉ est partout écrite dans les œuvres de Dieu.

Aussi les trois buts ou foyers de l'Attraction passionnelle, qui sont, comme on l'a vu, le Luxe, la réunion des individus en Groupes libres, et la distribution régulière (*Série*) ou mécanisme des Groupes, sont dans une dépendance réciproque et ne peuvent être atteints que concurremment.

Insistons un peu sur ces deux expressions de la Théorie sociétaire : *Groupe, Série*.

Le *Groupe*, envisagé sous le rapport de l'industrie, est la réunion d'un certain nombre de personnes pour l'exercice d'une fonction. Il faut que cette réunion soit parfaitement libre et résulte seulement des sympathies qui existent entre ces différentes personnes et de leur inclination ou passion commune pour le travail qu'il s'agit d'accomplir ensemble. Les détails de la fonction se répartissent entre les membres du groupe suivant les goûts et les aptitudes de chacun. Il y a de la sorte une responsabilité propre pour chaque membre ; mais il se trouve en même temps affranchi de toutes les parties du travail qui ont pour lui peu ou point d'attrait : il peut se reposer de la confection de celles-là sur des coopérateurs pleins de zèle et intéressés comme lui au succès de l'ensemble.

La SÉRIE ¹ est l'affiliation de tous les groupes opérant sur une même branche de travail, comme serait la culture

¹ *Série* est un mot fort heureusement choisi par Fourier pour remplacer ceux de *Sectes progressives* qu'il employait d'abord. Ce mot désigne un assemblage, une réunion de choses ayant des caractères communs et des caractères différentiels, et disposées dans un certain ordre suivant les rapports ou ressemblances qui existent entre elles : c'est ainsi qu'on dit la *série animale*, la *série végétale*, pour indiquer l'ensemble des groupes d'animaux ou de végétaux qui constituent les deux règnes organiques.

Selon Fourier, les penchants, les goûts naturels de l'homme, les Passions enfin, sont pareillement assujettis à la distribution par Séries, et pour que ces forces incoercibles de leur nature puissent s'exercer harmonieusement, sans se heurter entre elles, sans produire le désordre, le mal, il faut qu'elles rencontrent un milieu disposé lui-même conformément à l'ordre sériaire, c'est-à-dire qu'il faut que ce milieu (qui est la forme sociale) offre des fonctions distribuées par Séries, soit quant à leur ensemble, soit quant aux nuances diverses de chacune d'elles considérée en particulier.

L'ordre sériaire appliqué à l'organisation sociale exige donc que toutes les professions soient reliées entre elles, et que dans chaque profession les détails divers qu'elle comporte soient distribués de façon à pouvoir être exécutés par un certain nombre de personnes reliées entre elles aussi. Par la première disposition, vous évitez de confiner aucun individu dans l'intérêt exclusif, dans la pratique routinière d'un seul métier; par la seconde, vous écarterez du travail l'isolement et la complication, les deux conditions qui ont le plus de part à l'ennui et au dégoût que le travail inspire communément.

« Le Procédé Sériaire n'est autre chose que le procédé général de classification » qui consiste, comme on sait, à diviser les ordres en genres, les genres en espèces, les espèces en variétés, etc. Fourier a découvert les formes générales » et les admirables propriétés sociales de ce procédé, qui a été jusqu'ici employé seulement à mettre de l'ordre dans les études ou dans les abstractions, » mais qui jouit aussi de la propriété de mettre de l'ordre dans les faits d'industrie, d'activité et de relations, en un mot dans tous les Faits de Vie auxquels on sait l'appliquer. » (*Manifeste de l'École sociétaire*, 2^e édit., p. 98.)

Suivant nous, disciples de Fourier, l'Association ne peut s'établir que par la distribution sériaire de tous les genres de travaux et de tous les travailleurs au sein de la Commune industrielle ou Phalange. La Phalange elle-même n'est qu'une Série composée, de même que les termes supérieurs de l'Association seront des Séries de Phalanges, et ainsi de suite jusqu'à la haute Série collective qui formera le gouvernement unitaire du Globe. Ainsi sera réalisé, dans l'ordre des faits sociaux, ce qu'on avait remarqué depuis longtemps dans l'ordre des faits naturels, « que tout s'élève par une sorte d'échelle à l'unité, » *omnia per scalam quamdam ad unitatem ascendere*. (Pensée de Parménide et de Platon, que Bacon cite en leur faisant un sujet de reproche d'avoir laissé cette vérité à l'état purement spéculatif.) (*De augm. scient.*, lib. 3, c. 4.)

D'après l'explication contenue dans cette note, on devra peu s'étonner de nous voir employer quelquefois comme équivalentes ces locutions : *Organisation sériaire*, *Ordre sociétaire*, *Association*, *Harmonie*. La première de ces expressions se rapporte plus au moyen, au mode; les trois dernières, au but, au résultat que nous avons en vue.

d'un fruit, par exemple. De ce rapprochement des groupes dans la Série naît entre eux une émulation ou rivalité qui double leur ardeur (Cabaliste). L'effet passionné sera d'autant plus sûrement et plus vivement produit, qu'il y aura plus d'analogie entre les produits de deux groupes voisins, et qu'il pourra ainsi s'établir entre eux plus de termes de comparaison. De là le principe d'ordonner les groupes d'une Série par nuances très-rapprochées, autrement d'en former une *échelle compacte*.

Les Séries enfin doivent être en certain nombre et engrenées de telle sorte qu'elles offrent aux travailleurs la faculté de passer d'une série à une autre, c'est-à-dire de changer d'occupation au moment où ils sentent leur ardeur se ralentir pour le genre de travail auquel ils étaient d'abord livrés (*Papillonne*). « Cette passion, la plus prosaïque de toutes, est celle qui produit l'équilibre sanitaire : la santé est nécessairement lésée, si l'homme se livre douze heures chaque jour, pendant des mois et des années, à un travail uniforme qui n'exerce pas successivement toutes les parties du corps et de l'esprit. La variété des fonctions et la brièveté des séances ont encore l'avantage de multiplier les liens affectueux, de corriger ce qu'il y aurait d'exclusif dans l'esprit de corps, enfin de faciliter l'accord des associés sur le point capital de la répartition des bénéfices. »

Les dispositions qui précèdent assurent donc l'essor de deux des *Distributives*, la Cabaliste ou Emulative, la Papillonne ou Alternante. Quant à la troisième, la *Composite* ou *Enthousiasme*, elle tient surtout à la faculté de ne choisir de chaque travail que la partie qu'on aime passionnément (exercice parcellaire). Mais beaucoup d'autres circonstances concourent à la développer au sein des grandes réunions sociétaires, où rien n'est omis de ce qui peut exalter le travailleur, en agissant à la fois sur ses sens et

sur son âme. « Il faut, dit Fourier, que cette passion s'applique à tous les travaux sociétaires, que la Composite et la Cabaliste y remplacent les vils ressorts qu'on met en jeu dans l'industrie civilisée, le besoin de nourrir ses enfants, la crainte de mourir de faim, ou d'être mis en réclusion dans les dépôts de mendicité. » (*N. M. ind.*, p. 87.)

L'influence des ressorts passionnels mis en jeu par le mécanisme sériaire n'est pas sujette à faire défaut, comme celle des mobiles sur lesquels on a spéculé jusqu'ici pour décider l'homme au travail; elle est aussi beaucoup plus grande. Enfin, par ses avantageuses combinaisons, le mécanisme sériaire est lui-même une admirable source de puissance et d'économie. Fourier disait avec raison que « la Série est à nos moyens actuels d'économie ce que le cric est au bras de l'homme, une force décuple. »

Ajoutons ici quelques indications élémentaires.

Un Groupe, en mécanique sociétaire, doit être de sept personnes au moins, et contenir trois subdivisions, dont la moyenne soit plus forte que les extrêmes qu'elle doit tenir en balance. Le Groupe de sept fournit les trois divisions 2, 3, 2, appliquées à trois parcelles d'une fonction. Mais un Groupe serait mieux équilibré avec

12 Sectaires, divisés par 4 — 5 — 3

16 — par 2, 3 — 2, 3, 2 — 2, 2

Chaque Groupe a un ou plusieurs chefs, des adeptes et des apprentis.

Il faut un engrenage de Séries au nombre de 45 à 50 au moins, pour que l'on puisse tenter une approximation de lien sociétaire et d'attraction industrielle.

§ IV.

L'industrie sociétaire et l'industrie morcelée.

L'Industrie, d'après la définition que nous avons donnée de ce mot, embrasse le travail domestique, agricole, manufacturier, commercial, les fonctions de l'enseignement, l'étude et l'emploi des sciences et des beaux-arts. Nous pourrions ajouter le travail administratif, en tant qu'il n'est pas appliqué à la guerre, fait anormal, symptôme de subversion qui doit disparaître dans l'ordre social harmonique. Mais pour bien distinguer sa Théorie des prétentions de certains réformateurs qui s'attaquent toujours à l'administration, Fourier omettait à dessein cette branche, qui, malgré de nombreux abus, est encore, grâce à son organisation centralisée et hiérarchique, la moins imparfaite des industries dont la bonne gestion importe au bien-être de tous. Les plus influentes sous ce rapport sont sans contredit : 1° l'industrie domestique ou ménage ; 2° l'industrie agricole ; 3° commerciale ; 4° manufacturière. C'est donc à introduire la réforme dans ces dernières fonctions et à les bien organiser qu'il faut s'attacher aujourd'hui¹. Cela ne veut pas dire cependant qu'on ne doit pas tenir compte de l'influence qu'exerce le pouvoir politique et administratif qui est en possession de faire la loi et les règlements concernant toutes les branches de travail laissées à l'activité des particuliers. Si ce pouvoir comprenait la question sociale, il serait facilement en mesure d'en préparer, d'en amener l'heureuse solution.

¹ L'Ecole sociétaire distingue les Eléments de la vie sociale en deux catégories :

1° Les Eléments réglés et ordonnés ;

2° Les Eléments non réglés et libres. (*Libres* quant aux prescriptions directes de la loi, car l'état de liberté incohérente où ils se trouvent n'est pas la liberté réelle qui est *inséparable* de l'ordre. Or ces derniers éléments, qui sont ceux de la vie industrielle, ne sont pas *coordonnés*.)

Les Eléments de la première catégorie, au nombre de quatre, sont : l'Elément civil, l'Elément politique, l'Elément moral, l'Elément religieux.

Dans l'exercice de l'industrie, il ne peut exister que deux méthodes : l'état *morcelé* ou culture par familles isolées, telle que nous la voyons ; ou bien l'état *sociétaire*, culture en nombreuses réunions, qui connaîtraient une règle fixe pour répartir équitablement à chacun selon les trois facultés industrielles, CAPITAL, TRAVAIL et TALENT.

Ces quatre Eléments sont ordonnés, régis par des lois. Le Législateur souverain, représentant la Volonté collective, a seul le droit de toucher à ces éléments et de modifier les lois qui les gouvernent.

Relativement à ces Eléments ordonnés, nous constatons un Droit de Critique théorique et un Devoir d'*Obéissance pratique*, droit et devoir dont nous formulons, pour l'Ecole sociétaire, les conséquences en ces termes :

En tant qu'Ecole *dogmatique*, dans ses écrits, dans ses livres, dans ses enseignements intellectuels adressés à la Société, l'Ecole sociétaire n'entend nullement renoncer à son droit de critique des faits, des dispositions et même des principes et des dogmes qu'elle peut trouver vicieux dans le domaine actuel des quatre éléments ordonnés :

En tant qu'Ecole *pratique*, pour les expériences relatives à l'épreuve de sa Théorie, l'Ecole sociétaire proclame le respect des Lois et des Règles en question, et reconnaît même qu'il est particulièrement de son devoir de donner à la Société l'exemple de l'obéissance la plus scrupuleuse à ces Règles et à ces Lois.

Les Eléments non réglés et non ordonnés, c'est-à-dire les éléments dont les relations et les formes ne relèvent d'aucune prescription légale ou religieuse particulière, sont au nombre de six : l'*Agriculture*, la *Fabrique*, le *Ménage*, les *Beaux-Arts*, les *Sciences*, le *Commerce*.

Toutes les opérations, toutes les transactions relatives à ces six Eléments sont absolument libres. Les prescriptions et règlements de toutes sortes qui les concernent n'ont point pour objet de régler leur action, leur mode d'exercice en tant qu'Eléments industriels, mais seulement de donner des garanties aux intérêts généraux de salubrité, de sécurité et à certains intérêts de propriété publique et particulière. Du reste, les Lois et les Mœurs ne s'opposent, dans aucune société civilisée, à l'adoption de telles formes, de tels procédés, de telles méthodes qu'il peut plaire aux citoyens d'employer pour opérer dans le domaine de ces Eléments.

Enfin il est un dernier Elément de la vie sociale, l'Education, qui participe des deux genres que nous venons d'analyser.

L'*Education*, en effet, est en partie réglée, en partie libre. Il est facile de reconnaître que ce qui, dans l'Education, est laissé à la liberté la plus entière, correspond précisément aux Eléments non réglés ; nous voulons parler de l'enseignement *professionnel* en général.

Les Expériences du Procédé sociétaire ne pouvant et ne devant porter sur rien autre que sur les Eléments libres et non ordonnés, la Commune sociétaire ne diffère des autres Communes que par les dispositions particulières qu'elle adoptera pour le règlement des faits et des relations qui se rapportent aux six Eléments libres. (*Manifeste de l'Ecole sociétaire*, p. 129 et suivantes de la 2^e édition.)

Voici les contrastes que présentent ces deux méthodes :

L'industrie SOCIÉTAIRE opère :

1. Par les plus grandes réunions possibles dans chaque fonction ;
 2. Par séances de la plus courte durée et de la plus grande variété ;
 3. Par subdivision la plus détaillée, affectant un groupe de travailleurs à chaque nuance de fonction ;
- Par l'ATTRACTION, le charme,

L'industrie MORCELÉE opère :

1. Par les plus petites réunions en travaux et en ménage ;
 2. Par séances de la plus longue durée et de la plus grande monotonie ;
 3. Par complication la plus grande, affectant à un seul individu toutes les nuances d'une fonction ;
- Par la CONTRAINTE, le besoin.

RÉSULTATS

De l'industrie sociétaire :

Richesse générale et graduée.
Vérité pratique.
Liberté effective.
Paix constante.
Températures équilibrées.
Hygiène préventive.
Issue ouverte au progrès.
CONFIANCE GÉNÉRALE et unité d'action.

De l'industrie morcelée :

Indigence.
Fourberie.
Oppression.
Guerre.
Intempéries outrées.
Maladies provoquées.
Cercle vicieux,
MÉFIANCE GÉNÉRALE et duplicité d'action.

Les Sociétés dont l'histoire nous a transmis le souvenir ou qui existent encore de nos jours reposent toutes sur le Morcellement industriel, ou exercice de l'industrie par familles *non associées*. Aussi, toutes ont-elles présenté, dans des proportions variables seulement, les fléaux énumérés ci-dessus comme résultant de l'industrie morcelée. Je me borne pour le moment à cette simple observation, me réservant de donner plus loin quelques aperçus sur la nature et l'ordre de succession de ces Sociétés diverses qui répondent à l'enfance du genre humain. J'ai hâte de passer des généralités de la théorie au mode d'application réclamé pour elle.

§ V.

Principes concrets de l'Organisation du travail. Aperçu des conditions d'un Essai sociétaire, ainsi que des économies et autres avantages qu'il procure.

Vivre, ce n'est pas seulement respirer, c'est agir, c'est faire usage de ses organes, de ses facultés, de toutes les parties de nous-mêmes.

J.-J. ROUSSEAU.

Tant qu'une chose n'est pas faite, les hommes s'étonnent si on leur dit qu'elle est possible; et dès qu'elle se trouve faite, ils s'étonnent au contraire qu'elle ne l'ait pas été plus tôt.

BACON, *Grande instaurat. des sc.*, liv. I.

Le mode d'application, ou plutôt de vérification, demandé pour la Théorie sociétaire, consiste dans une *épreuve* sur un terrain d'une lieue carrée au plus. La première condition d'une semblable entreprise, c'est d'avoir pour industrie de base l'agriculture. D'autres industries doivent s'y adjoindre, même dès le début, mais sans sortir du rôle secondaire et en se greffant sur l'agriculture, pivot obligé de tout le système.

Aussi bien qu'il faut à la plante pour son développement de l'air, de la lumière et de l'humidité, aussi bien il faut pour l'association, à son début, le soleil, les champs, la verdure et l'action directe de l'homme sur le sol. C'est en face de la nature, sous la voûte azurée du ciel, au milieu de ces végétaux, parure et richesse de la terre, intermédiaires de vie entre elle et ses autres habitants; c'est au milieu de ces bons et utiles animaux, compagnons et auxiliaires de l'homme dans le travail champêtre; c'est au contact de tout ce qui a vie sur notre globe que le premier germe d'association doit éclore. Au sein des villes, dans leurs sombres et méphitiques ateliers, dans leurs rusés

comptoirs, une telle création est impossible. Bienveillance mutuelle et relations véridiques entre les humains ne peuvent là ni naître ni s'acclimater.

Autant que possible, on devra choisir pour l'essai un pays agréable, permettant une assez grande variété de cultures et traversé par un cours d'eau.

La proximité d'une grande ville, de Paris surtout, aurait le double avantage d'assurer le placement des produits de la colonie et d'en faire connaître rapidement les résultats matériels et moraux dans le monde entier. Quelle que soit, au surplus, la contrée où l'essai se fasse, le succès entraînera infailliblement l'imitation de proche en proche, par suite de la comparaison des avantages immenses attachés pour toutes les classes à la vie sociétairé, avec les soucis, risques et misères de tout genre, dont nul, ni riche ni pauvre, n'est exempt dans l'état social actuel.

L'épreuve peut avoir lieu en grande échelle avec 1,800 personnes, ou en échelle réduite avec 1,200 ou 600 personnes de tous les âges, telles que les présenteraient des familles entières de cultivateurs et d'ouvriers. Ou bien encore on peut opérer seulement avec des enfants âgés depuis 3 ans jusqu'à 13 ou 14, et au nombre de 300 à 400 environ; c'est à ce projet que Fourier s'était fixé presque exclusivement sur la fin de sa vie. On conçoit que, dans les dernières hypothèses, l'étendue de terrain à exploiter se réduira dans la proportion des forces destinées à cette exploitation.

Pour réunir les capitaux nécessaires à l'entreprise, il s'agit de constituer une compagnie d'actionnaires sous l'influence d'un personnage capable d'inspirer la confiance par sa position de fortune, par son renom d'industriel ou d'administrateur. Le terrain sur lequel on établira l'essai peut être acheté ou seulement pris à bail avec la faculté d'achat dans un délai déterminé. Sur les préparatifs du matériel, sur la nécessité d'admettre les colons par essais successifs et non pas tous en bloc, ce qui produirait

de la confusion, du désordre, Fourier présente un grand nombre de considérations que nous omettons ici afin d'abrégér. Disons seulement, en général, que les dispositions doivent être faites de façon que tout se prête à l'organisation des Séries de groupes, appliquées aux travaux de culture, fabrique et ménage.

Occupons-nous premièrement du bâtiment d'habitation. Placé au centre du domaine de la Phalange, il devra présenter, avec des appartements particuliers proportionnés aux différentes fortunes des colons, des salles publiques (Séristères) pour l'exercice de chaque industrie en grande réunion. Dans toute l'étendue de l'édifice doit régner une rue-galerie, établissant une communication couverte entre tous les points. Les appartements prendront jour d'un côté sur cette galerie, de l'autre sur la campagne. « Le centre du Phalanstère est affecté aux fonctions paisibles; l'une des ailes réunit tous les ateliers bruyants. Ainsi l'on évite un fâcheux inconvénient des villes *civilisées* où l'on trouve à chaque rue quelque ouvrier au marteau, quelque marchand de fer ou apprenti de clarinette, brisant le tympan à cinquante familles du voisinage. — Tous les enfants logent à l'entre-sol pour jouir du service des gardes de nuit. »

Je pourrais insister sur les nombreux avantages que présente cette dernière disposition; sous le rapport de la décence et des mœurs, je pourrais l'opposer à ce qui a lieu aujourd'hui, particulièrement dans les familles pauvres, qui n'ont souvent qu'une seule pièce pour père, mère et enfants. Mais, obligé de m'en tenir aux considérations capitales, je passe à l'indication de quelques-unes des principales économies qui vont résulter du ménage sociétaire.

De même qu'un seul édifice a remplacé avantageusement, sous tous les rapports de salubrité, commodité et même économie, les deux ou trois cents laides mesures de nos villages ou bourgs (l'économie portera sur les frais d'entretien et de renouvellement); de même, au lieu de

300 feux de cuisine et de 300 ménagères, on n'a plus que 4 ou 5 grands feux, et une douzaine de personnes expertes préparant des services de divers degrés assortis à plusieurs classes de fortune; car l'Association, fort différente de la communauté, admet partout les inégalités, qu'elle utilise en même temps qu'elle leur ôte tout ce qu'elles peuvent avoir de blessant dans l'état actuel. Il y a des salles à manger communes offrant des tables de trois prix au moins, graduées suivant les âges ou les autres convenances, au gré des commensaux; mais chacun est libre, quand bon lui semble, de prendre son repas chez lui, en famille ou solitairement: l'épargne, qui tient surtout à la préparation culinaire en grand, reste la même. Elle n'est guère moindre sur les autres branches du travail domestique. A 300 greniers, 300 caves placés et soignés au plus mal, l'Association substitue un seul grenier, une seule cave bien placés, bien pourvus d'attirails et n'occupant que le dixième des agents qu'exige la gestion morcelée. (*N. M. ind.*)

« Le progrès, c'est l'économie du temps, » a-t-on dit. Ce n'est là qu'une demi-vérité, ou c'est plutôt même une contre-vérité quelquefois, tant que les intérêts des maîtres et des salariés ne seront pas unis par l'Association. Mais, sous le rapport du temps, quelle économie que celle qui, pour la France seulement, se multiplierait par le chiffre de six ou sept millions de ménages qui existent dans ce pays, et qui emploient à peu près tout le temps d'un nombre au moins égal de personnes! Ces six millions de ménages isolés, convertis en 18 ou 20 mille grands ménages combinés, réduiraient le travail domestique dans la proportion de 6 à 1 pour le moins. Ce travail n'exigerait donc plus que le temps d'un million de personnes, quoiqu'il dût, par suite de la pluralité des fonctions de chaque individu en régime sociétaire, rester réparti sur un bien plus grand nombre de sujets de l'un et l'autre sexe, mais qui varieraient ce genre d'occupation par des séances de

culture et de fabrique. Ajoutez l'emploi utile de la moyenne et de la haute enfance, qui aujourd'hui ne fait guère autre chose que nuire et détruire, et qui, entraînée au bien par l'esprit corporatif si puissant sur cet âge, rendrait tant de services, particulièrement dans les cuisines, où il y a une foule d'œuvres appropriées à ses forces, à son intelligence et à ses goûts. Mais, puisque j'ai nommé l'enfance, par anticipation sur ce qui sera dit ailleurs à son sujet, envisageons-la un moment dès le berceau, car ici nous touchons à l'une des plus belles branches d'économie que réalise l'Ordre sociétaire.

Les soins que réclame le jeune âge, et qui aujourd'hui absorbent constamment un bon tiers des femmes, sont assurés au Phalanstère, moyennant un assez petit nombre de *bonnes*, qui ont alternativement la garde des salles où sont réunis les enfants. Ces Séries ou compagnies de bonnes ne sont pas fournies exclusivement par une classe de la société, pas plus que ces femmes elles-mêmes ne sont astreintes à ce seul genre d'occupation. Toutes les personnes qui ont le goût de quelque nuance du service enfantin, élevé, comme tous les autres, au rang de fonction publique, s'y enrôleront, quelle que soit leur position de fortune. La mère, au surplus, vient aussi souvent qu'il lui plaît visiter son enfant, lui prodiguer ses caresses, l'allaiter à son heure si elle nourrit; puis elle peut retourner en toute sécurité aux occupations diverses qui l'appellent: un groupe affectueux et zélé veille en son absence sur l'objet de sa tendresse.

On peut reconnaître ici une extension du principe des salles d'asile et des crèches, extension praticable seulement en régime sociétaire. Mais remarquez quelles garanties offre aux parents une semblable organisation des personnes chargées du soin des petits enfants; comparez ces garanties à celles que présente parmi nous, aux familles riches elles-mêmes, une pauvre bonne *isolée*, qui

n'a pris que par nécessité le plus souvent cette tâche pleine d'ennui, de tracasseries et de dégoûts, et qui doit sans relâche, pendant 12 ou 16 heures chaque jour (si non pendant les 24 heures de la journée), surveiller, apaiser, nettoyer l'enfant ou les deux ou trois enfants confiés à ses soins. Dans les familles pauvres, grâce à la disposition que nous venons d'indiquer, le père, qui a tant besoin du repos de la nuit après une journée de labeur pénible, ne sera plus privé de sommeil par les cris continus d'un marmot. Ici se rattachent beaucoup de vues que nous reprendrons plus loin en parlant de l'éducation.

Passons aux considérations agricoles. Inutile désormais, sur les terres de la Phalange considérées comme propriété d'un seul homme, d'élever et d'entretenir les murs de clôture, les haies, les bornes, qui occupent, au grand détriment des produits, une notable partie du sol, et qui sont l'occasion de tant de procès. Les diverses cultures sont réparties suivant les convenances du terrain. L'on ne peut songer aujourd'hui à mettre en verger et en potager une foule d'expositions favorables, mais qui ne seraient pas à l'abri du vol et de la dévastation. C'est là le grand obstacle à la multiplication des arbres à fruits. Pourtant, que peut-on comparer aux vergers pour la valeur du rapport? L'aménagement des eaux pour des irrigations générales, l'utilisation de toutes les matières pouvant servir d'engrais, le choix des meilleures graines d'année en année sur des quantités considérables, le même soin de n'employer pour la reproduction que les plus beaux sujets de chaque espèce animale, le secours des machines dans une multitude d'opérations, seraient autant de causes d'enrichissement. Ce qui contribue à éloigner des populations adonnées à l'agriculture l'aisance et une certaine prospérité financière, c'est qu'en général leur temps ne saurait être occupé d'une manière fructueuse pendant la mau-

vaise saison. Mais le Phalanstère a, lui, ses fabriques, qui préviennent tout chômage et toute nécessité d'un travail ingrat et intempestif au dehors des habitations. Il n'y a point de morte saison pour la population sociétaire. Les ventes et les achats se font au moment le plus favorable, par un petit nombre de personnes, les plus aptes à ce genre d'opérations. On voit aujourd'hui cent laitières porter au marché 300 brocs de lait, que remplacerait un tonneau sur un char à soupente, conduit par un homme et un cheval. Autant de sacs de grain à vendre, autant de villageois, pour ainsi dire, qui vont perdre une demi-journée dans les cabarets de la ville ou du bourg. L'Association, au contraire, expédie ses convois de grains et d'autres denrées sous la garde d'un ou de deux agents, et elle a son entrepôt à la ville en cas de non-vente.

Pour son approvisionnement de toutes les choses qu'il ne produit pas lui-même, le ménage sociétaire ne passe point par les mains des petits marchands qui rançonnent à plaisir le ménage morcelé; il achète en gros et presque toujours en fabrique. Par là il s'affranchit du tribut énorme prélevé par le corps commercial sur le producteur et le consommateur, tribut qui, suivant des calculs de M. Lemoyne, ingénieur en chef des ponts et chaussées, s'élève en France à 1,350 millions au moins sur les seuls produits de l'agriculture, évalués à 4 milliards $1/2$ ¹. Voilà donc un budget que personne ne songe à discuter, et qui pourtant est plus lourd que celui de l'État.

C'est le cas de dire un mot du commerce dont Fourier a si bien exposé tous les vices, sauf à revenir sur ce sujet quand nous ferons l'analyse de la Civilisation.

La fonction du commerce consiste à servir de lien entre le producteur et le consommateur, à faire arriver à la

¹ *Calculs agronomiques*. Un vol. in-8°. Chez Carilian-Gœury, libraire, quai des Augustins, 41, à Paris.

portée du second les objets créés par le travail du premier. Le commerce, d'ailleurs, n'ajoute rien par lui-même à la quantité ni à la qualité du produit. Multipliez tant qu'il vous plaira les agents de l'échange ou de la *négociation*, il ne sera pas ajouté par leur fait la valeur d'une obole à la richesse sociale. Tous ceux que vous aurez en plus du nombre nécessaire pour remplir la fonction définie ci-dessus seront des *parasites sociaux*, gens vivant aux dépens du travail d'autrui, sans que leur travail à eux-mêmes profite en rien à la Société. Qu'il y ait vingt épiciers dans une localité où quatre magasins de ce genre suffiraient amplement, il n'en résultera absolument aucun avantage pour la population, qui, d'une manière ou d'une autre, supportera néanmoins les frais des seize établissements de trop, et ceux peut-être de l'enrichissement d'une partie de ces marchands inutiles.

Mais le parasitisme n'est pas le seul vice du commerce. Constitué comme il l'est en civilisation, le commerce se trouve en opposition directe d'intérêt avec le producteur et le consommateur. Son intérêt est d'acheter à bon marché du premier et de revendre le plus cher possible au second; c'est-à-dire qu'il doit déprécier de son mieux le travail de l'un et exploiter les besoins de l'autre, les dominant tous les deux en outre par l'avantage des capitaux et par la nécessité qui les lui asservit à heure fixe, pour ainsi dire. Voilà ce qui explique les fraudes, les malversations sans nombre du commerce, qui croissent naturellement partout avec le nombre des commerçants.

Il ne faut pas confondre le commerce avec les industries productives, l'agriculture et la fabrique. Il est même à remarquer que les malversations de celles-ci, telles qu'altérations de produit et de qualité, n'ont lieu que sous l'influence de l'esprit mercantile, à l'instigation du commerce le plus souvent et pour ses convenances; les sophistications opérées par les agents commerciaux, au contraire,

réagissent de la manière la plus fâcheuse sur la production. S'il se fabrique, par exemple, tant de vins frelatés dans le commerce, qui donc est le premier à en souffrir, si ce n'est le vigneron, les débouchés que devaient trouver les produits de son industrie étant usurpés par ces drogues de la composition du commerce? Je passe sous silence les lésions causées à la santé du peuple par suite de ces manœuvres coupables et de beaucoup d'autres inspirées également par la cupidité mercantile : qu'il suffise de dire que le mal produit sous ce rapport est incalculable. Toute cause nuisible qui agit ainsi d'une façon permanente sur la santé des masses étend ses ravages aux générations successives par l'influence de parents *daturos sobolem deteriorem*.

Jugeons par les résultats si le commerce (et nous y comprenons la banque, qui est le commerce de l'argent) ne jouit pas de quelques singuliers privilèges. Il élève à lui seul plus de fortunes que toutes les autres professions ensemble. L'agriculture est évidemment, à l'envisager sous le rapport des profits, l'industrie la plus ingrate. « Nous voyons chaque jour, » dit Adam Smith, « les plus brillantes fortunes acquises dans le cours d'une vie d'homme par le commerce et les manufactures, fort souvent au moyen d'un petit capital, quelquefois même sans aucun capital; tandis que l'exemple d'une pareille fortune acquise par l'agriculture, dans le même laps de temps et avec un semblable capital, ne s'est, peut-être, jamais présenté en Europe pendant le cours d'un siècle. » (*Richesse des Nations*, liv. II, ch. 5.)

Objectera-t-on que, si le commerce a de plus belles chances de lucre, il entraîne aussi des revers plus fréquents? Mais ces revers retombent en grande partie par la banqueroute sur les autres professions, tandis que le succès de ses opérations hasardeuses tourne au profit du

commerçant tout seul. « En bonne politique, disait Fourier, le corps commercial doit être *solidaire et assureur de lui-même* : la Société doit être garantie contre les banqueroutes, l'agiotage, l'accaparement. »

Cette matière n'étant, au surplus, traitée ici qu'épisodiquement, je me borne à faire observer que l'agriculture n'a contre les malversations du commerce qu'un seul recours, l'Association.

C'est aussi l'Association qui peut introduire dans l'agriculture la division du travail, ce principe de la plupart des progrès industriels. C'est elle encore qui, réunissant les avantages de la grande et de la petite culture, dispose de tous les moyens de la première et de tous les stimulants de la seconde, dont le plus puissant est l'esprit de propriété. « On travaille bien et joyeusement, a dit J.-J. Rousseau, quand on travaille pour soi. » Or, tous les travailleurs, dans notre Phalange sociétaire, savent que leur rétribution sera proportionnée au bénéfice général; ils ont à ce titre, aussi bien que le capitaliste lui-même, intérêt à la prospérité de l'entreprise et une part en quelque sorte dans toutes les propriétés qui en dépendent. Chacun d'eux apportera donc partout l'œil et les soins du maître. Le tort qu'on ferait à la masse, on se le ferait à soi-même. Si ce n'était pas assez de ce motif contre les tentations du vol, il y en aurait un autre dans la difficulté de cacher et d'employer le fruit du larcin. S'il n'y avait pas de recéleurs, dit-on communément, il n'y aurait pas de voleurs. L'axiome admis, il faut admettre que le vol est supprimé par le fait de l'établissement du Phalanstère ¹.

¹ Le malfaiteur ne peut faire aucun emploi de l'objet volé, à moins que ce ne soit du numéraire, dont il n'est fait presque aucun usage, chacun ayant un compte ouvert. Tout autre objet ne peut se mettre en vente sans publicité et enquête préalable sur l'origine, sur l'évaluation qui en fut faite en congrès provincial ou autre à l'époque où ledit ob et entra en commerce.

Volerait-on un objet de propriété collective, comme un sac de farine? le voleur n'en pourrait rien faire. On ne vend jamais isolément un sac.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les avantages matériels que Fourier démontre inhérents à l'ordre sociétaire et qu'il résume en ces mots : QUADRUPLE PRODUIT.

Quadruple produit *effectif*, mais vingtuple *relatif* et plus par le mécanisme de participation. Pour expliquer ceci, prenons un exemple. Un cabinet littéraire fournit, pour la modique somme de 6 fr. par mois, une masse de journaux et de brochures de circonstance qu'on ne se procurerait pas isolément pour 300 fr. par mois; il met de plus à votre disposition des milliers de volumes. Ce qui arrive aujourd'hui pour une branche de jouissance intellectuelle est généralisé dans le régime sociétaire. Ainsi, au lieu d'entretenir à grands frais un équipage et tout ce qui s'ensuit, on s'abonne aux voitures de divers degrés que possède la Phalange, et l'on se procure de même, par voie d'abonnement, avec une économie immense, toutes les choses qui ne sont pas d'un usage exclusivement personnel.

On allègue, comme obstacle invincible à l'adoption de cette coutume de participation sociétaire, que chacun veut pouvoir dire : « Mon champ, mon jardin, ma bibliothèque, etc., » et que, n'était ce sentiment de propriété *exclusive*, personne n'aurait souci d'améliorer, d'embellir quoi que ce soit.

On se trompe : il suffit, pour que le goût des améliorations subsiste et s'exerce activement, il suffit que celui qui les opère ait la confiance qu'il ne pourra être privé d'en jouir, ni lui, ni les siens, autrement que de son gré ou du leur. C'est une garantie qu'il a toujours au Phalanstère, et presque jamais dans la Société actuelle.

Quant à la satisfaction d'attacher son souvenir à une œuvre qui dure après nous, combien aussi ne sera-t-elle pas mieux assurée dans l'Ordre sociétaire ! D'abord l'œuvre elle-même, si elle se recommande par l'utilité ou à quelque autre titre, ne périlitera dans aucun cas par suite

du décès de l'homme qui l'avait fondée. Le Groupe et la Série sont des continuateurs qui ne meurent pas, et qui conservent, glorieusement inscrits dans leurs archives, tous les noms méritants, sans préjudice d'un témoignage plus éclatant de la reconnaissance publique, suivant l'importance du service rendu.

En régime morcelé, l'ingratitude est le prix des travaux d'embellissement et d'assainissement du sol, comme de toutes les œuvres utiles. A la vue d'une belle plantation ou d'une construction élégante et saine, demandez par qui ces choses ont été faites, la plupart du temps on ne pourra vous répondre; le possesseur actuel n'en sait souvent rien lui-même. Le contrat de vente, constatant que la propriété a passé de Jean à Pierre, de Pierre à Philippe, voilà toute la tradition du domaine : envers la pensée, envers les bras surtout qui l'ont fertilisé et orné, rien que l'indifférence et l'oubli. Pure illusion d'ordinaire que de se dire comme l'octogénaire du bon La Fontaine :

« . . . Mes neveux me devront cet ombrage. »

Car quel est aujourd'hui le propriétaire qui puisse à coup sûr se promettre que sa postérité jouira des travaux qu'il exécute, et qu'elle conservera, ne fût-ce que pour vingt ou trente années, avec l'usage du bienfait, la mémoire de celui qui en fut l'auteur? Hélas! à peine l'homme mort, tout ce qui faisait l'objet de sa sollicitude s'ensevelit avec lui ou se disperse dans des mains indifférentes; les collections qu'il s'était plu à former sont vendues à l'encan (témoin la bibliothèque de M. de Talleyrand lui-même), et la garde-robe d'un illustre maréchal de France n'est pas à l'abri de la profanation¹!

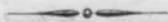
La tâche des Civilisés, même de ceux qui sont le plus favorisés du sort, est une tâche de Sisyphe. Sous ce rap-

¹ Les habits du maréchal Moncey, peu de jours après sa mort, se trouvaient étalés devant la boutique d'un brocanteur.

port, il en est des particuliers comme du corps social lui-même : il a beau redoubler d'efforts, la misère et le crime ne cessent pas d'y faire irruption et de le ronger de toutes parts.

L'Harmonie seule, société qui a pour élément et pour base le grand ménage combiné ou sériaire, l'Harmonie seule mettra un terme à ce double désordre, en créant les moyens de l'aisance générale et en procurant l'équitable répartition.

Sous un autre point de vue, quelles facilités une population, réunie ainsi que nous l'avons supposé, ne présentera-t-elle pas pour le développement des aptitudes et des facultés de chaque sujet, pour l'éducation en un mot!



ÉDUCATION.

Illud autem in exercitiis perpetuo tenendum est ut omnia (quam fieri potest) maxime representent ea quæ in vita agi solent; alioqui motus et facultates mentis pervertent, non præparabunt ¹.

BACONIS *De augmentis scient.*, lib. II.

Les enfants, considérés chez nous comme nuls en mécanique sociale, sont la cheville ouvrière de l'harmonie sociétaire et de l'attraction industrielle.

FOURIER, *Nouv. Monde ind.*

Partout où j'ai vu les enfants misérables, je les ai vus laids et méchants; partout où je les ai vus heureux, je les ai vus beaux et bons.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Études de la nature.*

§ VI.

Aperçu général.

L'Éducation a pour objet de préparer les générations nouvelles à l'accomplissement de l'œuvre sociale. Aussi l'Éducation sociétaire se garde-t-elle bien d'isoler le jeune âge de la vie active pour le reléguer à des études purement théoriques dont il ne sent pas l'utilité : elle a soin au contraire de le rattacher à l'œuvre sociale par tous les moyens de développement qu'elle emploie à son égard. Elle a pour

¹ C'est un principe qu'il faut sans cesse observer, dans les exercices de l'éducation, que tout y représente, autant qu'il est possible, ce qui doit se faire habituellement dans la vie; autrement ces exercices pervertiront les mouvements et les facultés de l'âme, au lieu de les préparer et de les former. (BACON, *De l'accroissement des sciences*, liv. II.)

but, en même temps que de développer intégralement les facultés physiques et intellectuelles, de les appliquer à l'industrie productive. Ne séparant jamais la théorie de la pratique, l'éducation sociétaire ou phalanstérienne les fait constamment marcher de front l'une et l'autre, et plutôt la théorie à la suite de la pratique vers laquelle l'enfant est instinctivement porté. Qu'il ait de petits outils sous la main, l'enfant voudra tout d'abord s'en servir; c'est donc avec cette amorce de la pratique qu'il faut l'amener au désir de connaître la théorie par le besoin qu'il en sentira bientôt.

La marche contraire est celle que l'on suit aujourd'hui : faut-il s'étonner si l'enfant prend en si forte aversion ces livres sur lesquels on le fait pâlir, sans qu'il aperçoive aucun rapport entre eux et les amusements, les petits travaux auxquels il aime à se livrer, si ce n'est qu'ils sont l'obstacle interposé continuellement désormais entre lui et la satisfaction de ses goûts les plus chers? Ainsi l'Éducation civilisée se met immédiatement en lutte contre la nature. De là pour elle la nécessité de réprimer et comprimer sans cesse; car de ces penchants de l'enfant qu'elle ne sait pas diriger, de ces forces qu'elle ne sait qu'étouffer au lieu de les employer utilement, tout ce qui pourra échapper à son action va tourner, contrairement au but que Dieu leur avait assigné, va tourner au mal, au dégât, à la destruction. La guerre commence entre l'homme et une société antipathique à sa nature; elle ne finira qu'avec lui : guerre ouverte ou déguisée, suivant les positions et les circonstances ¹.

¹ Dans son traité de *l'Éducation considérée par rapport à tous les êtres vivants*, M. le docteur Lallemand fait bien sentir que la résistance aux moyens de contrainte et la réaction contre les mauvais traitements sont en raison même de la générosité, de la délicatesse et de l'énergie des natures auxquelles on applique de pareils procédés. « Ce sont, fait observer le savant membre de l'Institut, ce sont précisément les chevaux les plus ardents, les plus sensibles et les plus fougueux, qui se cabrent le plus facilement et se roidissent contre les mauvais traitements; ceux dont l'ardeur, la sensibilité, l'entraînement offrent le plus de ressources quand on en sait tirer parti. Il en est de même dans l'es-

Procédant d'une façon toute différente et se ralliant toujours au vœu de la nature, l'Éducation harmonienne observe, épie en quelque sorte les instincts, les goûts, les aptitudes diverses de l'enfant, afin de leur donner occasion d'éclorre et de les employer avec sagacité, au fur et à mesure de leur éclosion et de leur développement normal, pour l'avantage commun de la société en même temps que pour le bien particulier, pour la satisfaction propre du jeune élève qu'elle doit former et instruire. Ainsi elle fait de l'enfant tout à la fois un être heureux et un membre utile de l'Association. Lui-même, n'ayant à essayer aucune de ces contrariétés qui aigrissent et faussent le caractère, n'éprouve que des sentiments de bienveillance pour tout ce qui l'entoure. Jamais, dans le nouvel ordre, il ne se trouvera, pour la satisfaction de ses goûts ou de ses intérêts, en opposition avec le bien de la masse.

L'Ordre sériaire, qui procède toujours par classement régulier, commence par distribuer l'enfance en six tribus actives, suivant les divers âges, à partir de 3 ans. Au-dessous de cette limite, se trouve la période que Fourier nomme de dégrossissement, pendant laquelle les soins matériels sont plus spécialement nécessaires.

§ VII.

Basse enfance.

Nous avons déjà dit comment, dans la Phalange, les tout jeunes enfants sont réunis, sous la surveillance de la corporation des bonnes, dans quelques salles bien aérées,

pièce humaine : les natures molles se soumettent facilement à la force, mais on n'en peut obtenir de grands efforts ; les natures énergiques et généreuses se révoltent contre l'injustice, et la violence les rend indomptables : elles entrent en guerre ouverte contre le pouvoir inintelligent qui n'a pas su en tirer parti.
(Note de la 3^e édit.)

chauffées convenablement pour qu'on puisse les y tenir en vêtement léger. Indépendamment des deux catégories de *nourrissons* et de *sevrés*, ils sont encore distingués suivant leurs dispositions pacifiques et tranquilles ou malignes et criardes, non-seulement pour que les uns ne nuisent pas au repos des autres, mais encore pour que les personnes chargées de les soigner se partagent elles-mêmes la tâche suivant leurs propres aptitudes et inclinations. Les bonnes les plus patientes et les plus douces s'attacheront au service des enfants les plus difficiles, sûres d'en être récompensées soit par l'honneur qui leur en reviendra, soit par une rétribution plus forte de la part de la Phalange, soit par une reconnaissance plus vive de la part des parents. Dans les salles, sont suspendues des nattes élastiques, présentant des cavités où peut se caser chaque enfant sans gêner ses voisins, dont il est séparé par des filets placés de distance en distance, qui ne l'empêchent ni de voir autour de lui, ni de se mouvoir en liberté. Pour promener tout ce peuple enfantin, l'on se gardera bien de détourner de leurs travaux le tiers des femmes de la Phalange; on aura des voitures transportant l'appareil de nattes que nous venons de décrire ou tout autre appareil remplissant le même usage. Ce sera, si l'on veut, une sorte de nid mobile où, sous la maternelle sollicitude de deux ou trois surveillantes, la jeune couvée s'ébattra joyeuse à la douce influence d'un rayon de soleil printanier.

Les enfants sont visités chaque jour par le médecin et le dentiste, qui donnent les mêmes soins au pauvre et au riche, rétribués qu'ils sont par la Phalange et non point par les particuliers. Au lieu d'être proportionnée au nombre des malades et à la durée des traitements, ce qui place le médecin dans la singulière position d'avoir intérêt à ce qu'il y ait bel et bien des maladies, cette rétribution est en raison inverse du nombre de celles-ci, en raison directe par conséquent de la bonne santé que les médecins savent

maintenir dans la population confiée à leurs soins. Ainsi la médecine sera surtout préventive ; elle disposera dans ce but de tous les moyens hygiéniques sur lesquels son action est à peu près nulle aujourd'hui, l'homme de l'art n'étant appelé que lorsque le mal existe, ou plutôt lorsqu'il a fait déjà de notables progrès.

Cette première phase de l'enfance, qui nous a jusqu'ici occupés, est aussi celle de la première éducation des sens ; toutes les impressions qui pourraient en léser ou en fausser les fonctions doivent être soigneusement évitées. Une personne qui viendrait chanter faux au milieu de nos marmots serait repoussée comme si elle apportait une maladie contagieuse. « Dès le berceau, dit Fourier, on habituera l'enfant à la justesse d'oreille en faisant chanter des trios et quatuors dans les salles des nourrissons, en promenant les poupons d'un an au bruit d'une petite fanfare à toutes parties. On aura de même des méthodes pour joindre le raffinement auditif au raffinement musical, pour donner aux enfants la finesse d'ouïe qui distingue le Sauvage, et pour exercer de même les autres sens. On prendra des précautions pour former l'enfant de bonne heure à la dextérité, pour prévenir l'emploi exclusif d'une main et d'un bras, qui condamne l'autre bras à une maladresse perpétuelle. »

Il s'agit ici, comme on voit, de l'emploi de la *gymnastique* ou *somascétique* intégrale, qui sera d'ailleurs secondée ou même suppléée de plus en plus, à mesure que l'enfant avancera en âge, par la grande variété des fonctions industrielles, exerçant alternativement toutes les puissances musculaires, toutes les parties du corps de chaque jeune Harmonien.

§ VIII.

Eclosion des vocations.

Pour devenir un homme excellent en quelque profession que ce soit, il faut s'exercer dès l'enfance dans tout ce qui peut y avoir rapport; il faut que celui qui veut être un jour bon laboureur ou bon architecte, s'amuse dès ses premiers ans, celui-ci à bâtir de petits châteaux, celui-là à remuer la terre; que le maître qui les élève, fournisse à l'un et à l'autre de petits outils.

PLATON. *Les lois*, liv. 1^{er}.

Les vocations faussées sont non-seulement un malheur individuel, mais encore une perte dont la généralité souffre. — Les forces latentes que Dieu a déposées dans la société, et que l'on paralyse en paralysant les vocations, sont immenses; et le progrès se produirait sans effort, si ces forces elles-mêmes pouvaient se produire.

HIPP. DE LA MORVONNAIS.

Voici le moment où l'enfant qui marche déjà seul, éprouve le besoin d'exercer ses forces et ses facultés naissantes. Ce besoin de mouvement et d'activité, qui fait aujourd'hui le tourment des parents, va être pour nous le signal de l'initiation de l'enfant à de petits emplois qui, en même temps qu'ils feront son bonheur, vont préparer un fonctionnaire utile, un travailleur adroit pour la Phalange.

On le promène donc dans les ateliers où il verra d'autres enfants, ses aînés, occupés déjà de petits détails d'industrie; il voudra se mêler à eux, manier les petits outils dont ils se servent, et qui feront sur lui, s'ils correspondent à quelqu'une de ses vocations, le même effet que produisit sur Achille l'aspect des armes étalées par Ulysse. Pourquoi nos savants admirateurs de l'antiquité ne se sont-ils pas encore avisés de mettre en œuvre le procédé du

plus sage des Grecs pour faire éclore et discerner les vocations? Ne leur en faisons pas au surplus un trop grand reproche, car la Société, organisée comme elle l'est, ne saurait, dans les neuf dixièmes des cas, tirer aucun parti des vocations, lors même qu'elles seraient parfaitement connues. Cependant, comme le fait observer Pascal, « la chose la plus importante à la vie, c'est le choix d'un métier; le hasard en dispose. La coutume fait les maçons, les soldats, les couvreurs. »

Pour revenir à notre enfant du Phalanstère, il n'aura plus de repos qu'il n'ait été admis au groupe des petits camarades qu'il a vus à l'œuvre : mais ceux-ci le repousseront s'il n'a appris à se rendre utile sur quelque nuance de leur menu travail. Ce ne sont pas eux qui auront la patience de lui donner ce premier enseignement. Qui donc s'en chargera? la personne qui accompagnait l'enfant dans sa course exploratrice à travers les ateliers; et ce sera presque toujours une personne âgée, un *patriarche*, comme dit Fourier, car chacun sait l'affinité qui existe entre les deux âges extrêmes de la vie.

La nécessité de l'éducation établit un lien précieux entre la génération qui vient d'entrer dans la vie et celle qui va en sortir. Le vieillard n'a plus la force nécessaire pour participer activement aux travaux des Groupes et des Séries; mais il possède des qualités qui le rendent éminemment propre à initier l'enfant aux premiers exercices d'une fonction industrielle. Par goût autant que par aptitude, le vieillard est porté à ce rôle. C'est une consolation pour lui, lorsqu'il ne peut plus donner son concours actif, de sentir qu'il est encore utile à l'Association en lui préparant, en lui formant des travailleurs, en transmettant à des continuateurs aimés les fruits de sa longue expérience. Par là aussi les droits du vieillard à l'affection, au respect de la jeunesse se trouvent assurés mieux que par aucune prescription législative.

Mais pour spéculer comme il le fait sur les dispositions des enfants, Fourier les avait-il bien observés ? On en jugera par le tableau des goûts qu'il cite comme dominants chez eux. Ces goûts sont :

- 1° Le FURETAGE ou penchant à tout manier, tout visiter, tout parcourir ;
- 2° Le *fracas* industriel, goût pour les travaux bruyants ;
- 3° La *singerie* ou manie imitative ;
- 4° La *miniature* industrielle, goût des petits ateliers ;
- 5° L'ENTRAÎNEMENT PROGRESSIF du faible au fort.

Voilà donc les principaux mobiles auxquels il faut qu'on s'adresse pour attirer l'enfant aux fonctions de l'industrie. Fourier trace un tableau non moins frappant des moyens par lesquels ils seront mis en jeu, ou de ce qu'il nomme les ressorts d'éclosion des vocations : tels sont entre autres le charme de petits outils, en dimensions graduées pour les divers âges, et de petits ateliers ; les gimbettes harmoniques ou application de tout l'attirail des gimbettes actuelles, chariots, poupées, etc., à des emplois d'apprentissage ou de coopération en industrie ; l'appât des ornements gradués, des panaches et autres signes d'honneur ; les privilèges de parade et de maniement d'outils ; l'influence de l'esprit de corps et de l'exemple des enfants d'un âge un peu supérieur (entraînement ascendant) ; la gaieté des réunions enfantines, soit au travail où elles s'exaltent par des hymnes, où le charme des manœuvres unitaires leur fait oublier la fatigue, soit à table où elles sont servies en mets adaptés aux goûts des enfants, qui ont en Harmonie une cuisine spéciale ; la *gastronomie sériaire*¹, qui stimule les cultures par la gourmandise et lie

¹ La gastronomie ne sera louable qu'à deux conditions : 1° lorsqu'elle sera appliquée *directement* aux fonctions productives, *engrenée, mariée* avec le travail de culture et préparation, entraînant le gastronome à cultiver et cuisiner ; 2° lorsqu'elle coopérera au bien-être de la multitude ouvrière, qu'elle fera participer le peuple à ces raffinements de bonne chère que la civilisation réserve aux oisifs. (FOURIER, *Traité de l'Association domest.-agr.*)

tout le mécanisme industriel ; l'orgueil enfin d'avoir fait quelque rien que l'enfant croit de haute importance, etc.

De ces ressorts divers, le plus puissant est celui que Fourier désigne sous le nom d'*entraînement ascendant*, ou penchant de tout enfant à imiter, à suivre ceux qui sont déjà un peu plus grands que lui. C'est à ces derniers que l'enfant veut toujours se mêler ; il se fait un point d'honneur d'être admis dans leurs jeux. A 3 ans, il révère l'enfant de 4 ans et le choisit pour guide ; à 8 ans, celui de 10 ; à 12 ans, celui de 15. C'est ainsi que notre jeune Thémistocle trouve toujours devant lui quelque Miltiade dont les lauriers l'empêcheront de dormir. La puissance de cet entraînement redouble si l'enfant voit ses aînés organisés en compagnies hiérarchiques, qui ont leur place dans les rangs actifs de la Phalange et y jouissent déjà d'une considération méritée.

Cette tendance de l'enfant à l'imitation de l'âge supérieur n'a guère que des conséquences pernicieuses aujourd'hui ; les enfants, qu'on ne sait employer suivant leurs goûts et instincts, s'entraînent mutuellement au mal ; il y a de leur part une sorte de conspiration permanente contre l'œuvre des grandes personnes, de qui ils ne sont habitués qu'à recevoir ou des rebuffades ou des flatteries sans vérité. Le père pêche naturellement dans le dernier sens ; aussi n'est-il rien moins que propre à élever son fils, et pour triple motif, suivant Fourier :

« Le père cherche à communiquer ses goûts à l'enfant, à étouffer l'essor des vocations naturelles presque toujours différentes de père à enfant.

» Le père incline à flatter et louer à l'excès le peu de bien que fera l'enfant, il excusera toutes ses maladresses ; il entrave donc tous les progrès que doit opérer une critique juste et soutenue, si elle est goûtée de l'enfant, et celle-ci ne peut venir que de collaborateurs un peu plus exercés. »

Tout préoccupé enfin du besoin de la fortune dans une Société comme la nôtre, où l'argent est tout et l'homme presque rien, le père ne songera le plus souvent à faire germer chez son fils que des vues de cupidité.

Il y a cependant, comme nous l'avons dit, auprès de l'enfant qui débute des adultes chargés spécialement de diriger ses premiers pas, de le mettre en contact avec tout ce qui peut donner l'éveil à ses vocations. Quel que soit le genre d'industrie vers lequel l'élève se sent porté d'abord, on se garde bien de combattre son goût : il n'en est point de si vulgaire, en effet, qui, grâce au lien existant dans la Phalange entre toutes les industries, puis entre les industries et les sciences, il n'en est pas qui ne puisse servir de point de départ et d'acheminement vers une éducation industrielle et scientifique aussi complète que les facultés du sujet la comportent. L'enfant aura voulu débiter par quelque branche du travail culinaire, ou dans un atelier de cordonnerie, je suppose ; ne craignez pas que l'Harmonie ne fasse de lui qu'un Laridon ou un saint Crépin : le voilà par cela même sur la voie de la chimie, de l'histoire naturelle, de l'agronomie, de l'horticulture ; et s'il y a chez lui l'étoffe d'un Lavoisier, d'un Laurent de Jussieu ou d'un Mathieu de Dombasle, aucun moyen ne lui manquera d'accomplir sa noble et utile destinée. C'est du conscrit de nos Phalanges qu'on pourra dire en toute vérité qu'il porte *son bâton de maréchal* dans la poche du premier tablier de travail qu'il revêt. De ce moment, il appartient à un grand corps dans lequel la route est ouverte à tous les genres de distinction. Dès lors aussi c'est le suffrage de ses compagnons de travail et d'étude qui lui confère ses grades fonctionnels, qui le désigne, s'il y a lieu, pour des récompenses honorifiques. Et ce mode d'avancement par le choix des pairs et coïntéressés ne laisse guère accès aux passe-droits et à la faveur. « On peut regarder, disait un prélat à la distribution des prix de son petit séminaire

on peut regarder comme infaillible le jugement porté par une réunion d'enfants chrétiens et purs sur les qualités et les défauts de leurs égaux, sur la justice ou les erreurs de leurs maîtres. » D'où vient donc que, dans la plupart des institutions, on ne songe à tirer aucun parti de cet esprit de justice, si remarquable dans le jeune âge, et que Fourier n'a garde, lui, de laisser sans emploi? Il en fait le plus précieux ressort d'émulation et d'honneur pour les corporations enfantines qui sont juges d'elles-mêmes, juges de leurs propres membres comme les autres corporations, avant d'être, quant à leurs œuvres et à leurs produits, soumises à l'appréciation de la masse ou des autorités compétentes.

L'entretien de l'enfant est aux frais de la société jusqu'au moment où il commence à intervenir activement et d'une manière lucrative dans les travaux, et, grâce au soin qui aura été pris d'exercer ses facultés naissantes, ce sera dès l'âge de 4 ou 5 ans. Pour ses progrès ultérieurs, l'enfant n'aura guère désormais qu'à suivre le courant au milieu duquel il est lancé. A chaque pas dans la carrière, il y a des stimulants et des épreuves pour le tenir constamment en haleine. Ainsi l'on ne passe de chacune des six tribus de l'enfance à la tribu suivante qu'après avoir fait preuve de capacité et avoir produit des états de service qui justifient cette promotion. Jusqu'à 9 ans, les épreuves roulent sur le matériel plus que sur le spirituel; au delà de 9 ans, c'est l'inverse.

Nulle distinction des sexes dans la basse enfance, afin que les goûts naturels se développent en plus entière liberté, et que la différence de costume ne soit pas un obstacle à ce qu'une petite fille prenne parti dans une industrie masculine si elle y est portée, et réciproquement pour un petit garçon. Cette disposition existe, en effet, chez certains sujets de l'un et de l'autre sexe, à empiéter sur les attributions industrielles du sexe opposé : disposition heureuse

en ce que, entremêlant dans toute fonction une proportion variable d'hommes et de femmes, elle y fait naître une utile rivalité entre les deux sexes.

§ IX.

Moyenne et haute enfance.

Les jeunes tribus de moyenne et haute enfance (âges de 5 à 9 ans et de 9 à 15) sont divisées en deux corporations : les *Petites Hordes*, vouées aux travaux répugnants pour les sens ou l'amour-propre ; les *Petites Bandes*, que des inclinations contraires portent à faire régner partout l'élégance et le bon ton. Ces deux corporations emploient utilement les instincts que l'on cherche vainement à comprimer dans chaque sexe, le goût de la saleté chez le plus grand nombre des petits garçons, celui de la parure chez la plupart des petites filles¹.

La Petite Horde est le corps du dévouement, la *milice de Dieu*, comme Fourier l'appelle, le soutien de l'unité et de la concorde sociale. C'est elle qui s'empare de toute branche d'industrie susceptible d'avilir, de déconsidérer la classe du peuple qui l'exercerait par intérêt et par besoin, et qui serait dès lors dédaignée, rebutée : d'où un obstacle insurmontable à la sociabilité générale, aux bonnes et amicales relations entre toutes les classes ; d'où le maintien forcé, en un mot, des *castes* que présente la Civilisation comme la Barbarie, castes incompatibles non-seulement par préjugé de naissance, mais surtout par préjugé d'état. Voilà ce qui doit disparaître à jamais par l'intervention des Petites Hordes. Elles sont le foyer de toutes

¹ D'autres contrastes de goûts et d'aptitudes se font remarquer entre les deux sexes dès l'âge le plus tendre. Ainsi les petites filles, en général, saisissent mieux les modifications du coloris que les différences des formes. Elles distinguent très-vite du bleu de plusieurs nuances, et les petits garçons distinguent mieux une losange d'un carré, un hexagone d'un octogone.

les vertus religieuses et civiques ; aussi, quoique chargées du travail le plus répugnant et le plus difficile, sont-elles de toutes les Séries la moins rétribuée, si ce n'est en gloire et en prérogatives d'honneur. Dans les cérémonies publiques, elles ont le pas sur toutes les autres corporations, et l'on montre par là quelle place doit occuper le dévouement sincère dans l'estime des hommes. A titre de confrérie religieuse, les Petites Hordes se reliait au sacerdoce, et, dans l'exercice de leurs fonctions, elles portent sur leurs habits un signe religieux, une croix ou autre emblème. (Fourier, *Nouv. Monde ind.*, p. 248.)

Mais trouvera-t-on les enfants disposés à exécuter par goût, par point d'honneur et esprit de charité, ce qui rentre dans les attributions de la Horde ? — C'est un fait d'observation qu'il y a, au grand déplaisir des parents, qu'il y a bien les deux tiers des petits garçons qui ne témoignent rien moins que de la répugnance pour le manie-ment des choses sales. Ils aiment à se vautrer dans la fange, à braver les intempéries, à affronter le danger en dépit de toutes les défenses. Que fait-on par l'institution de la Horde, si ce n'est employer dans un but social ces singuliers penchants que la nature n'a pas donnés peut-être à l'enfance sans quelque motif ? Pour ce qui est du point d'honneur, du sentiment de charité, ils ne sont jamais plus puissants qu'à cet âge, dont la générosité naturelle et le désintéressement irréfléchi sont souvent en lutte avec la prudence défiante et calculatrice des pères. « C'est chez les enfants, dit Fourier, que l'amitié peut prendre un bel essor ; elle n'y est contrariée ni par la cupidité, ni par l'amour, ni par les intérêts de famille. L'amitié, dans le bas âge, confondrait tous les rangs, si les pères n'intervenaient pour habituer leurs fils à l'orgueil. »

Je ne parle pas de plusieurs amorces qu'aura, suivant Fourier, la haute Harmonie pour attirer les enfants à la corporation du dévouement social, à la Petite Horde ; je

ne ferai point, comme lui, caracolier et manœuvrer cette troupe enfantine sur ses petits chevaux nains, parée de ses dolmans éclatants et variés, qui remplaceront, la tâche une fois accomplie, le sarreau de travail. J'omets aussi de dire que, parmi les attributions de la Petite Horde, se trouve la police du règne animal; celui qui maltraiterait un animal quelconque se verrait traduit, quel que fût son âge, devant ce tribunal d'enfants, comme inférieur en raison aux enfants mêmes.

Cette protection des animaux, qui n'est encore instituée législativement qu'en Angleterre, ne serait pas sans influence sur la conduite et les sentiments des hommes les uns à l'égard des autres. Celui qui fait souffrir ou qui voit souffrir avec indifférence des êtres vivants est bien près d'en agir de même envers ses semblables.

La Horde est pour les caractères fortement trempés qui ne reculent devant aucune épreuve, pour ces enfants amis du vacarme, rudes d'écorce, au ton rogue et farouche, dont la rebelle indocilité fait souvent aujourd'hui le désespoir des parents et des maîtres¹. Mais chez la majorité des petites filles ce sont des dispositions contraires que l'on remarque. Elles allient à une humeur douce et pacifique le goût précoce de la parure et des belles manières. Délicats comme elles, un certain nombre de petits garçons leur ressemblent beaucoup par le caractère : tels sont surtout ceux qui, de bonne heure, montrent de l'inclination pour l'étude et les arts. Cette seconde catégorie d'enfants va former les *Petites Bandes*, comprenant $\frac{2}{3}$ de filles et $\frac{1}{3}$ de gar-

¹ Quelques écrivains judicieux avaient senti ce qu'il y avait de faux dans cette lutte de l'éducation contre le naturel de l'enfant. « Pas trop élever, dit avec raison Diderot, est une maxime qui convient surtout aux garçons. J'aime qu'ils soient violents, étourdis, capricieux. Une tête ébouriffée me plaît plus qu'une tête bien peignée. Laissons-les prendre une physionomie qui leur appartienne. Nos petits ours mal léchés de province me plaisent cent fois plus que tous vos petits épagneuls si ennuyeusement dressés. »

(Lettres à mademoiselle Voland, n° 88.)

çons. Les deux corporations sont, quant à leur effet, caractérisées comme il suit par Fourier :

Les Petites Hordes vont au *beau* par la route du *bon* ;
 Les Petites Bandes vont au *bon* par la route du *beau*.

Les Petites Bandes font ainsi contraste avec les Petites Hordes. Elles sont conservatrices du *charme social*, appliquant leurs goûts pour la parure et la recherche, leur sentiment délicat du beau, non dans un but de vanité individuelle, mais au luxe collectif, à l'ornement du canton tout entier en matériel et spirituel. Les modèles de costumes corporatifs à offrir au choix des Séries, la décoration des salles de réunion, le soin des espèces animales difficiles à élever, la surveillance des parterres et des serres, la police du règne végétal, regardent les Petites Bandes. Passionnées pour la politesse et l'atticisme, elles ont aussi la censure des mauvaises manières et du mauvais langage, prévenant par là une duplicité de ton et de parler qui s'opposerait à la fusion des classes, œuvre spéciale des Petites Hordes. Mais notre corporation d'enfants serait-elle en mesure d'exercer avec compétence cette seconde partie de sa tâche critique? Ceci nous conduit à parler de l'enseignement.

§ X.

Enseignement.

Il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font, ou à ce qu'ils doivent faire, qui leur donne de l'application ; et il n'y a que l'application qui fasse acquérir du mérite, d'où vient l'estime et la réputation..

COLBERT, *Instr. à son fils.*

Bien des gens seront étonnés sans doute que, traitant de l'éducation, nous soyons venu jusqu'ici sans dire un mot de ce qui semble à peu près seul la constituer aujour-

d'hui. Quoi ! penseront-ils, nul souci d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à calculer comme dans nos écoles primaires, ou le latin et le grec comme dans nos collèges ? — Si fait, vraiment. Loin de nous l'idée de sacrifier la culture intellectuelle proprement dite, l'instruction scientifique et littéraire, sauf à l'appropriier aux besoins de la Société. Il s'agit seulement de savoir si, par la marche que nous voulons suivre, nous n'aurons pas rendu l'acquisition de ces connaissances beaucoup plus facile, l'enfant se trouvant amené par ses occupations industrielles mêmes à en sentir le besoin, à en solliciter l'enseignement. Indépendamment des motifs d'amour-propre qui ne lui permettront pas de rester illettré au milieu d'une réunion instruite, indépendamment de ce qu'un certain degré d'instruction sera pour lui la condition du passage d'une tribu inférieure à la tribu plus élevée, croyez-vous qu'il ira bien loin dans l'exercice d'un art mécanique quelconque sans s'apercevoir de l'avantage qu'auront sur lui ceux de ses collaborateurs qui peuvent s'aider de quelques notions de géométrie, de calcul et de dessin, ou des données théoriques qu'ils puissent dans les livres qui traitent de ce même art ? C'est donc de l'enfant lui-même que viendront le désir et la demande de l'instruction ; il la sollicitera comme une faveur, ce qui est une condition de l'accord affectueux du maître et de l'élève, et la meilleure garantie des progrès de celui-ci. Je me borne à indiquer le principe, tout à fait méconnu dans l'enseignement actuel, qui se voit obligé de suppléer par la contrainte aux dispositions favorables qu'il n'a pas su faire naître chez les enfants. L'immobilité, le silence prolongés leur sont impossibles, et c'est justement ce qu'on exige d'eux. L'étourderie et la gaieté, naturelles au jeune âge, leur sont imputées à crime. Renfermés dans une classe sombre et triste, en dépit des instincts et des besoins mêmes de leur âge qui réclame le grand air, le soleil et le mouvement, condamnés à pâlir sur des livres, à marmotter

des choses qui n'ont aucun rapport avec leur situation présente, avec les faits de leur vie réelle, de leur vie de passion, c'est-à-dire avec leurs jeux ou avec la part qu'ils peuvent prendre chez leurs parents à quelques travaux productifs, — comment les enfants ne concevraient-ils pas pour l'étude et pour ceux qui la leur imposent la répugnance et l'aversion qu'ils montrent généralement ?

Voilà le fruit que l'éducation civilisée retire de ses prétentions à contrarier la nature. Car c'est la nature qui pousse l'enfant à exercer ses facultés corporelles avant ses facultés intellectuelles ; c'est elle qui veut que l'enfant soit attiré par la pratique à la théorie, qu'il remonte des faits aux notions abstraites qui les résument et les coordonnent. En suivant la marche inverse, outre que vous faites de l'enfant un membre pour bien des années inutile à la Société et restant tout ce temps à la charge de celle-ci, vous n'arrivez qu'à bourrer sa jeune tête de mots, vous l'hébétez en quelque sorte par un exercice routinier et quasi mécanique de la mémoire. C'est pitié qu'on ne songe à développer nos facultés intellectuelles qu'à l'aide des livres, suivant le procédé scolastique. Aussi consultez les hommes qui se sont trouvés en contact avec des populations barbares, telles que les Arabes ou les Kabyles de la régence d'Alger ; ils vous diront que là, sans avoir jamais fréquenté d'écoles d'aucune espèce, les garçons de dix à quinze ans se montrent en général bien supérieurs aux nôtres par la finesse et le jugement. Pour le développement sensitif, il n'est pas besoin de faire remarquer à quel point notre éducation nous laisse en arrière des Barbares et des Sauvages : même infériorité de notre part sous le rapport du développement physique, sous le rapport de la vigueur et de la santé, malgré l'avantage que devrait nous donner sur eux une nourriture plus abondante et plus variée.

Faut-il conclure de ce qui précède que l'enseignement

scientifique et littéraire doit perdre de son importance en régime phalanstérien ? Loin de là : il est rendu accessible à tous sans frais, sans déplacement coûteux ; il continue pour chacun durant tout le cours de la vie, associé qu'il est sans cesse aux diverses occupations et aux réunions même purement de plaisir. Ne croyez pas toutefois que cet enseignement n'aura pas son organisation régulière. Il sera, comme toute autre fonction, l'œuvre d'une ou de plusieurs Séries dans lesquelles chacun, suivant ses goûts, pourra s'enrôler et prendre la part qui lui convient de la noble tâche de développer et d'agrandir l'intelligence de ses semblables, pourvu qu'il fasse ses preuves de capacité, pourvu qu'il sache se faire agréer et de ses collaborateurs du corps enseignant et des élèves appelés à suivre ses leçons¹. Les motifs qui pourraient porter aujourd'hui à écarter un candidat de mérite dont on craindrait la rivalité militeront au contraire en sa faveur, puisque la Série tout entière chargée de l'enseignement sera rétribuée en raison de ses succès d'ensemble ; elle aura intérêt par conséquent à s'adjoindre tout individu capable d'y contribuer, enfant, vieillard, homme ou femme. La leçon d'un enfant à d'autres enfants moins avancés profitera souvent beaucoup plus que si elle avait été donnée par une grande personne. C'est un germe qu'ont entrevu les fondateurs de l'enseignement mutuel, mais qu'ils n'ont su employer qu'en mode simple, et qu'il fallait allier à tous les autres moyens susceptibles de rendre l'instruction attrayante.

Au lieu d'une méthode unique d'enseignement appliquée indistinctement à tous les élèves, l'Harmonie en emploie toujours plusieurs qui s'adaptent à la diversité des caractères. La concurrence qui s'établit entre ces méthodes vivifie les études et devient un nouveau gage de leurs progrès.

¹ En harmonie, l'instruction doit être *sollicitée* ; il faut qu'il y ait attraction respective de la part de l'élève et du maître, accord affectueux entre l'un et l'autre.

Autant la société actuelle fait un sort mesquin aux instituteurs de l'enfance, autant l'Harmonie relève cette fonction par les avantages et les honneurs qu'elle y attache. C'est une des voies qui conduisent aux plus hautes distinctions dans cet ordre, où la justice distributive n'est pas un vain mot, où les fonctions s'apprécient suivant leur importance réelle et suivant leur concours au bien général. Et quelle mission plus importante et plus noble que celle de préparer, d'initier la jeune génération à l'œuvre sociale ?

Les principes élémentaires de toutes les sciences sont enseignés dans chaque Phalanstère, ainsi que toutes les industries usuelles. Mais chaque Phalanstère, on le sent bien, ne saurait posséder la réunion d'hommes éminents et les collections diverses qu'exige le haut enseignement scientifique, littéraire et artistique. Il y aura donc toujours des points qui seront plus particulièrement le siège de ce haut enseignement et dans lesquels il concentrera ses ressources ; des foyers où se réuniront, pour se féconder par une action réciproque, tous les éléments de la vie intellectuelle.

D'un autre côté, il arrivera que telle Phalange, par suite de sa position, du goût de ses habitants, ou bien par l'effet de quelque autre circonstance, aura perfectionné une branche spéciale d'industrie ou d'étude : c'est là qu'on viendra des autres Phalanges compléter son instruction dans cette partie. Mais, en quelque lieu que se rende la jeunesse harmonienne dans un pareil but, trouvant partout les industries de base organisées comme dans sa Phalange natale, elle peut s'y employer activement et se défrayer par son travail, tout en acquérant les connaissances qu'elle était venue chercher. Une autre excellente école de perfectionnement se rencontrera dans les *armées industrielles*, appliquées à l'exécution de tous les grands travaux d'un intérêt général. — Mais j'anticipe ici sur des

dispositions de l'Ordre sociétaire qui ne sont pas encore censées connues du lecteur.

On n'aura pas manqué de faire cette remarque, qu'à propos d'éducation et d'enseignement nous retombons toujours sur le terrain de l'industrie. C'est, en effet, un des caractères distinctifs de la conception de Fourier en cette matière, d'avoir rattaché à l'industrie productive tous les moyens de développement que l'éducation peut employer à l'égard de l'homme. Facultés de l'esprit, de l'âme et du corps, trouvent dans l'industrie purifiée, ennoblie, agrandie par l'Association, le champ dans lequel elles doivent être cultivées parallèlement, conjointement; où elles vont croître, fleurir et fructifier ensemble. Et quoi d'étonnant à cela si, comme Fourier l'admet, comme les saintes Ecritures elles-mêmes nous l'enseignent, la destinée de l'homme ici-bas est l'*exploitation* et la *gestion* du Globe qui lui a été donné pour domaine? Tout, dès lors, ne doit-il pas se rapporter plus ou moins directement à cette fonction pivotale et à l'industrie qui en est l'agent? Le rôle ainsi assigné à l'homme est, au reste, loin de le rabaisser. Il fait de lui, suivant la belle expression d'Amédée Paget, « un fonctionnaire intelligent de l'univers; il le fait participer, en quelque sorte, à la direction suprême du mouvement dont Dieu tient les ressorts entre ses mains ¹. »

Dans cette analyse, je suis loin d'avoir indiqué toutes les vues de Fourier sur l'éducation. Je n'ai rien dit, par exemple, d'un puissant ressort qu'emploiera, suivant lui, l'Ordre sociétaire pour former l'enfant à l'unité mesurée, source de nombreux avantages. L'opéra, cette école de toutes les harmonies matérielles, est le moyen dont il s'agit et que possédera presque sans frais tout Phalanstère, inon au début de l'Association, du moins au bout d'un

¹ Introduction à l'étude de la Science sociale.

certain temps après qu'elle aura été établie. Mais je me suis abstenu de parler de l'opéra, parce qu'il aurait fallu entrer dans les détails nécessaires pour montrer que cette institution n'aura plus aucun des inconvénients qu'on peut à bon droit lui reprocher aujourd'hui. « L'opéra n'étant parmi nous, pour me servir des termes de Fourier, qu'une arène de galanterie, un appât à la dépense, il n'est pas étonnant qu'il soit réprouvé par la classe morale et religieuse. » En régime sociétaire, c'est tout autre chose : l'opéra, dans lequel figurent activement, soit à l'orchestre, soit sur la scène, tous les habitants de la Phalange, l'opéra et les autres divertissements, sans perdre aucun de leurs charmes artistiques, sont en liaison intime avec le travail productif et coopèrent à ses progrès. Ai-je besoin d'ajouter qu'en tant que moyen d'éducation pour l'enfance, l'opéra ne lui offrirait pas le spectacle des mêmes passions qu'il étale parmi nous devant tous les âges indistinctement ? La remarque s'applique pareillement à tous les autres genres dramatiques, qui pourront être employés dans l'éducation phalanstérienne.

Redoutant les fausses interprétations en sens divers auxquelles pourraient donner lieu ces quelques lignes sur le théâtre, je renvoie, pour des notions plus complètes à ce sujet, aux ouvrages de Fourier (*Traité de l'Association*, t. II, p. 190 et suiv.; nouv. éd., t. IV, p. 75; *Nouveau Monde ind.*, p. 260). Je rappellerai toutefois ici que les Jésuites, qui ont été, à certains égards, les meilleurs instituteurs qu'ait produits la Civilisation, ne négligeaient pas l'action théâtrale comme moyen de former la jeunesse, et que Bacon, qui les en loue, attribue aussi une grande utilité à ce moyen.

§ XI.

Complément sur l'Education. — Adolescence.

Il n'y a pas d'autre morale pour nous que
celle du cœur de l'homme.

ARISTIPPE.

L'aspect utilitaire de la question d'éducation est celui dont certaines gens nous reprocheront peut-être de nous laisser trop exclusivement préoccuper. C'est par là surtout que nous avons opposé l'éducation phalanstérienne à l'éducation civilisée : l'une, on ne saurait trop le redire, obtenant dès le bas âge le concours spontané de l'individu à l'œuvre de la production, et cela sans négliger le développement d'aucune de ses facultés, sans que jamais le présent dérobe rien à l'avenir ; l'autre, au mépris de ce vieil axiome du bon sens qui dit que *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*, conduisant toute cette partie de la jeunesse, objet de ses soins privilégiés, la jeunesse des collèges et des hautes écoles, jusque par delà les deux tiers de la durée moyenne de l'existence, sans lui faire prendre une part quelconque aux travaux par lesquels la Société subsiste. Écoutez Victor Considerant exprimer cette vue d'une manière saisissante, avec sa verve caractéristique : « Médecins, légistes, élèves des écoles civiles et militaires, nous enfin qui sommes les gens élevés, bien élevés, comme on dit, n'aurions-nous pas eu, en mourant à vingt-deux, vingt-quatre, vingt-cinq ans, à nous rendre ce témoignage : que nous avons beaucoup mangé, absorbé, consommé, coûté, sans avoir produit la valeur d'une obole¹ ? »

Mais si le côté de la question qui répond à l'utilité matérielle est celui sur lequel nous avons plus particulière-

¹ Extrait du 3^e volume de *Destinée sociale*.

ment insisté, nous pourrions montrer également que, sous tous les autres rapports, pour tout ce qui tient aux sentiments religieux et moraux, l'éducation sociétaire ne l'emporte pas moins sur l'éducation actuelle. Sans élever de controverses au sujet des choses saintes et des croyances, sans s'immiscer dans les affaires du culte qu'il laisse à qui de droit le soin d'enseigner et de régler, Fourier cependant n'a laissé, on peut le dire, en dehors du cadre qu'il trace à l'éducation aucune de ces grandes idées relatives à la destinée ultérieure de l'homme : Dieu, la religion. Seulement, en sa qualité de réformateur industriel, et procédant du point de vue purement humain, il a dû s'attacher à signaler l'influence heureuse du milieu dans lequel il plaçait l'homme, quant à la religiosité et à la moralité, quant aux sentiments de celui-ci, en un mot, soit envers la Divinité, soit envers ses semblables.

L'influence du milieu civilisé, au contraire, obscurcit ou efface toutes les notions du juste qu'on s'efforce d'inculquer à la jeunesse. En présence des faits que leur met continuellement sous les yeux la Société actuelle, comment pourrait-on faire entrer dans la tête des enfants et y entretenir, vive et pure, l'idée de la justice? Ils voient d'une part l'oisif dans l'opulence, d'autre part le travailleur utile dans la détresse. Là, on regorge de tout sans mériter; ici, l'on ne jouit de rien, quoique produisant tout. La richesse est dévolue aux frelons de la ruche sociale. Pour donner aux enfants des leçons fructueuses de morale, il faut d'abord leur offrir le spectacle et l'exemple d'une société où règne la justice distributive (qui est la *justice - mère*), et où les bonnes mœurs soient observées. C'est l'opposé de la pratique d'aujourd'hui; c'est une condition que pourra seul réaliser l'Ordre sociétaire.

Nous avons vu les principales causes, tirées de la méthode d'initiation aux fonctions industrielles et du mode d'exercice du travail, qui enflammeront de zèle et d'ar-

deur les enfants de la Phalange. D'autres causes influenceront non moins heureusement pour développer chez eux l'amour et l'habitude de toutes les vertus. Et dans ce but, ce n'est pas aux leçons d'une morale verbeuse qu'on aura recours. On pourra dire des mœurs phalanstériennes ce que dit, dans un drame de Gesner, une jeune princesse élevée au village où elle se trouve libre et heureuse : « Nos mœurs » sont simples, naturelles et s'apprennent toutes seules. » Parmi nous on ne voit personne en donner des leçons ; » on s'en moquerait comme de quelqu'un qui voudrait apprendre à un oiseau un autre chant que le sien. »

Ce qui nous rappelle encore ces vers de M. de Lamartine dans *Jocelyn* :

« J'étais libre avec lui comme l'oiseau des champs,
« Et toutes mes vertus n'étaient que mes penchans. »

Au Phalanstère, on se garde bien de fatiguer l'enfant de sermons, de lui bourrer la tête de préceptes, qui ne servent la plupart du temps qu'à l'hébéter sans profit pour la morale¹. C'est par l'exemple surtout qu'on y parle aux enfants.

Ne rencontrant autour d'eux que bienveillance et affection, ils sont eux-mêmes animés de ces sentiments, soit

¹ L'instituteur d'Alexandre-le-Grand, Aristote, avait bien remarqué « que les jeunes gens n'ont point d'aptitude pour la morale et sont de mauvais disciples en ce genre. » (*Mor. Nicom.*, liv. I, chap. I.)

Dans le même écrit, ce philosophe disait (liv. II, chap. I.), pour montrer que l'habitude ne peut rien contre les penchans naturels : « On a beau jeter une pierre en haut mille fois de suite, elle n'en acquiert pas plus de tendance à monter d'elle-même. »

Aristote touchait ici du doigt à la découverte de Fourier (analogie de l'Attraction matérielle et de l'Attraction passionnelle). Pourquoi ces grands esprits, qui ont brillé dans tous les âges, se sont-ils montrés si timides ou bien ont-ils apporté tant d'insouciance et d'inattention à déduire les conséquences de leurs observations les plus justes, qui auraient pu devenir si fécondes pour le progrès social, pour le bonheur des hommes ? Il serait aisé d'en donner la raison principale, raison qui n'est guère à l'honneur des morales et des religions civilisées, toutes aussi tolérantes à peu près les unes que les autres. Disons toutefois, à leur décharge, que cette intolérance est pour elles une nécessité de position, une condition d'existence.

les uns à l'égard des autres, soit pour tout ce qui les entoure. Si déjà il suffit d'être compagnons d'étude, pendant une ou deux années, dans un établissement tel que l'École polytechnique, pour contracter des liens qui résistent ensuite dans le monde aux divergences d'intérêt, aux rivalités d'ambition, combien ne doit-on pas attendre des liens beaucoup plus forts et plus intimes qui uniront les jeunes Harmoniens, coopérateurs depuis l'enfance dans les mêmes Groupes et dans les mêmes Séries ! Sans cesse encouragés et stimulés à bien faire, n'ayant devant les yeux que des exemples de loyauté, de concorde et de dévouement, sentant l'harmonie en eux-mêmes et hors d'eux par l'accord de leurs impulsions entre elles et avec tout ce qu'on exige d'eux, n'ayant jamais aucun intérêt à dissimuler, à feindre ni à mentir, ils seront droits, francs, ouverts, ils parleront toujours selon leur pensée et leur cœur.

C'en est fait de toutes ces qualités morales ; elles feront place à autant de vices, si les impulsions que l'enfant reçoit de ce qui l'environne sont en désaccord les unes avec les autres, comme il arrive dans l'état présent. Sur ce point, laissons parler Fourier lui-même, lorsqu'il analyse avec tant de sagacité et qu'il met en saillie d'une manière si piquante les enseignements contradictoires dont l'éducation civilisée se compose. « Le tableau en serait plaisant, dit-il, si les résultats n'en étaient déplorable. »

« QUADRILLE DE CONFLITS EN ÉDUCATION CIVILISÉE.

» Nos politiques, si exigeants sur l'unité d'action, n'ont pas observé que l'éducation civilisée, quel que soit le système adopté à l'égard d'un élève, entretient pour l'endoctriner quatre agences hétérogènes en principes et en intérêts ; qu'elles sont toutes quatre en conflit pour lui donner, durant son enfance, autant d'impulsions contradictoires, lesquelles, à l'âge de puberté, sont absorbées par une impulsion pivotale, qui est l'*esprit du monde*, l'*immoralité fardée* et souvent affichée. Analysons ce bizarre mécanisme.

» D'ordinaire, un enfant de la classe aisée reçoit, dans son bas âge, quatre sortes d'éducation :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 ^o <i>La Dogmatique</i> ; | 3 ^o <i>L'Insurgente</i> ; |
| 2 ^o <i>La Cupide</i> ; | 4 ^o <i>L'Évasive</i> . |

LA MONDAINE OU ABSORBANTE.

» 1^o **LA DOGMATIQUE**, donnée ostensiblement par les précepteurs et professeurs, qui recommandent le mépris des richesses perfides et autres sornettes, comme les vertus des deux Brutus, l'un immolant ses fils, l'autre immolant son père ; ou bien les vertus des jeunes républicains de Sparte, qui, en tuant des ilotes à la chasse, volant leur subsistance, exerçant la pédérasie collective, préludaient aux vertus patriotiques de l'âge mûr.

» L'institution, à la vérité, mêle à ces balivernes libérales quelques préceptes excellents, mais qui ne font qu'effleurer et glisser. Il arrive de cette bigarrure que l'enfant goûte et admet ce qu'il y a de plus dangereux, et repousse le peu qu'il a de bon. La cause en est dans le conflit des trois impulsions suivantes :

» 2^o **LA CUPIDE** ou insociale, donnée secrètement par les pères, qui enseignent à l'enfant que l'argent est le nerf de la guerre, et qu'il faut avant tout songer à gagner du quibus, *per fas et nefas*. Les pères n'osent pas donner en toutes lettres cet odieux précepte, mais ils le prennent pour canevas de leur doctrine, et disposent l'enfant à être fort accommodant sur toute chance de bénéfice, à savoir façonner la morale aux convenances de l'intérêt.

» N'est-ce pas là le thème des leçons paternelles, sauf l'exception qui confirme la règle ? D'ailleurs, sur ce vice radical de l'éducation familiale, si quelques hommes probes font exception, leur nombre s'élève-t-il au huitième ? Pas même au seizième. *Rari nantes in gurgite vasto*.

» 3^o **L'INSURGENTE**, donnée cabalistiquement par les camarades, qui, dans leur ligue turbulente contre les pédants et les pères, ont pour règle de faire tout le contraire de ce qu'on leur ordonne : railler la morale et les moralistes, briser, quereller, piller dès qu'ils ont un instant de liberté ; se venger de la soumission forcée par la rébellion secrète et la dissimulation concertée ; ériger l'esprit de révolte en point d'honneur, par dédain et sévices envers ceux qui favorisent l'autorité régente.

» 4^e L'ÉVASIVE, donnée furtivement par les valets qui aident l'enfant à échapper au joug, le flagornent, le régalent en secret de friandises volées, pour se faire prôner auprès des pères. Ils le soutiennent et le conseillent dans toutes les menées tendant à l'affranchir des entraves morales : aussi l'enfant riche regarde-t-il les valets comme autant d'affidés secrets, et ceux-ci n'ont pas tort dans ce rôle, car les pères et mères sont déraisonnables au point de renvoyer, sans autre motif, un valet qui déplairait à leurs enfants ou seulement au favori.

» Tels sont les champions qui se disputent l'arène, jusqu'à l'âge de quinze ans, où un cinquième athlète plus vigoureux vient prendre la part du lion, tout envahir. *Inter quatuor litigantes, quintus gaudet*. Ce vainqueur est :

» L'éducation MONDAINE ou *absorbante* : il faut la placer en pivot, puisqu'elle broche sur les quatre autres et en élimine ou modifie tout ce qui n'est pas à sa guise.

» L'enfant à seize ans, lors de son entrée dans le monde, reçoit une éducation toute nouvelle ; on lui enseigne à se moquer des dogmes qui intimident et contiennent les écoliers ; à se conformer aux mœurs de la classe galante, se rire comme elle des doctrines morales ennemies du plaisir, et se moquer bientôt après des visions de probité, lorsqu'il passera des amourettes aux affaires d'ambition ; enfin à s'engager dans les folles dépenses, les emprunts usuraires, et communiquer sa dépravation à toutes les fillettes qu'il peut fréquenter.

» Voilà un quadrille d'éducatons bien distinctes, dont quatre sont en concurrence jusqu'à l'âge nubile, où la pivotale vient éclipser et absorber toutes les autres. Avant cet âge, la première, celle des savants, n'a qu'une influence apparente : c'est entre les trois autres que la pomme est disputée ; elles envahissent le cœur, l'esprit et les sens de l'élève, et lorsqu'il atteint quinze ans, à peine lui reste-t-il de l'éducation dogmatique un léger fonds de préceptes vertueux, la plupart dangereux s'ils sont suivis à la lettre, mais qui n'ont d'empire qu'autant qu'ils se concilient avec les impulsions mondaines. » (*Assoc. dom.-agr.*, t. II, p. 284 ; nouv. édition, t. IV, p. 201.)

Les couleurs du tableau ne sont malheureusement pas chargées. Le trait par lequel il se termine se rapporte à

une passion qui fait à juste titre l'effroi des éducateurs actuels. L'amour est dans la société où nous vivons la source d'innombrables désordres. C'est l'écueil où font bien souvent naufrage les mœurs, les dispositions laborieuses de la jeunesse, ainsi que la paix et l'honneur des familles. Fourier, cependant, n'a pas reculé devant le problème difficile de concilier cette passion rebelle avec toutes les exigences de l'ordre, du travail et de l'harmonie domestique et sociale. Ici encore il était guidé par cette haute vue religieuse qui a présidé à toutes ses spéculations. « Folie ou non, disait-il, l'amour est un ressort dont les effets ont dû être prévus par Dieu et coordonnés à un plan d'harmonie et d'unité d'action. »

A mesure qu'il déterminait ce plan, Fourier arrivait à voir de plus en plus clairement que l'organisation des libertés amoureuses est toute favorable au travail, qu'elle a pour effet de stimuler la jeunesse aux œuvres utiles, et qu'elle est par conséquent toute à l'avantage de ceux-là même que leur âge exclut de participation à l'amour¹.

Quoi qu'il en soit, cette partie de la conception de Fourier qui a pour objet les relations d'amour ne sera pas abordée ici, parce qu'il ne suffirait pas d'une brève analyse pour en donner une juste idée, et parce qu'elle n'entre point dans le cadre des éléments pratiques dont l'application doive ou puisse s'emparer d'abord. Qu'on ne

¹ Ne nous laissons point de remarquer quel admirable parti Fourier sait tirer pour l'industrie productive de toutes ces forces qui ont été jusqu'ici des obstacles. Et cette utilité découle naturellement de l'observation de tous les penchants que nous offre l'humanité. Dans l'enfance, curiosité, furetage, singerie, mobilité, goût de la saleté ou de la parure, tous ces ressorts sont habilement et fructueusement mis en jeu; à la puberté, l'amour lui-même, désespoir des moralistes, objet d'inquiétude et d'effroi pour les pères et mères, pour les maris, pour tous ceux qui veulent comprimer son essor, ou le régler arbitrairement et le monopoliser, l'amour touche de son talisman les fonctions industrielles et y fait accomplir des prodiges.

L'âge de la puberté est l'époque de la transition la plus brillante dans la vie. On sait quelle magique peinture en fait Jean-Jacques Rousseau au commencement du quatrième livre de son *Émile*.

ure/

s' imagine pas , au surplus , que je recule devant l'embarras d'une tâche compromettante. Je ne redouterais nullement d'opposer les libertés loyales des coutumes amoureuses du Phalanstère, coutumes dont la *possibilité* n'était admise par Fourier lui-même que pour la seconde ou la troisième génération élevée dans l'Harmonie; je ne redouterais nullement d'opposer ces libertés à l'égard desquelles l'avenir seul statuera, et un avenir qui est encore loin de nous; je ne redouterais point, dis-je, d'opposer ces libertés loyales aux mœurs hypocritement et *vénalement* obscènes de la société actuelle. A ne considérer ces mœurs que sous le rapport de la déraison, n'est-il pas évident, suivant la remarque de Fourier :

« Que la législation civilisée organise les relations d'amour de manière à provoquer la fausseté universelle, stimuler l'un et l'autre sexe à l'hypocrisie, à une rébellion secrète contre les lois. L'amour, n'ayant pas d'autre voie pour se satisfaire, devient un conspirateur permanent, qui travaille sans relâche à désorganiser la société. » *Th. de l'Unité univ.* t. IV, p. 211.

Qu'on tienne compte de cette dernière réflexion de Fourier, et que nos législateurs et nos moralistes se demandent ensuite s'il vaut mieux pour leur œuvre qu'elle ait l'amour contre elle, l'amour, ce maître des hommes et des dieux?

Écartant, au surplus, l'examen d'une question sans actualité, je me borne à faire observer que, par le fait de ses dispositions, le régime sociétaire éloigne des enfants tout ce qui pourrait éveiller prématurément chez eux l'instinct des rapports sexuels. Les enfants y ont leur vie, leurs mœurs, leurs logements à part; et l'exercice des travaux corporels ne sera pas non plus sans influence pour retarder l'éclosion de la puberté, dont mille causes, surtout dans nos villes, font avancer l'heure au notable détriment de tout l'organisme. J'ajoute enfin que le principal obstacle aux unions légitimes, qui tient à la difficulté de

plus en plus grande d'entretenir un ménage, d'élever et de placer les enfants, disparaît en Association. Cette même circonstance, la pénurie ou l'exiguïté des ressources du ménage, est aussi la cause la plus ordinaire des discordes conjugales.

Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie,
Que les fâcheux besoins des choses de la vie.

(MOLIÈRE, *Les Femmes savantes.*)

Je résume les conditions que remplit l'éducation sociétaire :

Elle est UNITAIRE ; donnée à TOUS, non pas en raison de la naissance et de la fortune, mais en raison des aptitudes et des goûts de chacun ; n'employant que des ressorts qui tendent au même but.

Elle est *composée*, formant le corps et l'âme à la fois ; *intégrale*, embrassant tous les détails du corps et de l'âme.

Elle est *pratique*, se liant toujours à l'exercice des fonctions. — Par là se trouve comblé l'intervalle qui sépare aujourd'hui, pour les jeunes gens, l'éducation spéculative de l'investissement d'une fonction, intervalle funeste à plus d'un, et dans lequel bien des avenir, bien des patri-moines s'engloutissent chaque jour.

Elle est ATTRAYANTE, ceci résout toutes les difficultés qui pourraient venir de la volonté de l'élève ; *gratuite*, et même *lucrative*, ceci lève tous les obstacles que l'exemple de ce qui se passe sous nos yeux pourrait faire craindre de rencontrer de la part de parents ignorants et intéressés.

J'ai bien mal accompli ma tâche, si l'on ne voit, par tout ce qui précède, que l'Ordre sociétaire généralise, non-seulement l'instruction, mais encore l'éducation dans la plus large acception du mot ; éducation morale, éducation professionnelle, éducation littéraire et scientifique. A nous donc, pour réaliser la pensée de Fourier, à nous tous ceux qui aiment véritablement le peuple, tous ceux qui veulent pour lui bien-être, lumières et moralité !

ÉQUILIBRÉS SOCIAUX.

ACCORD SUR LA RÉPARTITION.

De tous les problèmes à résoudre sur l'art d'associer, le plus important était celui de la répartition proportionnelle aux trois facultés industrielles, qui sont *Capital, Travail et Talent*; l'art de satisfaire chacun, homme, femme ou enfant, sur ces trois genres de prétentions...

Le lien sociétaire serait rompu dès le premier inventaire, si chacun ne se trouvait pas équitablement rétribué; le mécontentement de la classe lésée fausserait toutes les relations.

FOURIER, journal *la Réf. ind.*

L'action de chacun profite à tous, et l'action de tous profite à chacun.

F. LAMENNAIS, *Livre du Peuple.*

§ XII.

Conditions préalables de l'accord en répartition.

Nous avons tracé les dispositions primordiales du régime sociétaire: transformations du ménage conjugal en grands ménages combinés de 1,800 personnes environ; exercices des travaux en séances courtes et variées par des réunions nombreuses, organisées en Groupes et Séries, de manière à développer chez les travailleurs l'émulation et l'enthousiasme. Il reste à nous occuper des moyens qui devront assurer l'accord au sein de ces masses associées, l'accord, par exemple, sur la question capitale de la répartition des bénéfices.

La première condition de cet accord, c'est l'abondance, c'est une quantité de produits telle que chacun ait lieu d'être satisfait de la part qui lui reviendra. Ceux qui ont prétendu établir le règne de la fraternité parmi les hommes là où régnait en même temps la misère, misère toujours imminente sinon toujours présente pour le grand nombre, ceux-là méconnaissaient le premier principe de la concorde sociale. Il y a, dans les besoins qui manquent de moyens de satisfaction, un germe de discorde plus puissant que toutes les morales, plus fort que toutes les bonnes résolutions des individus. Pour n'éprouver ni envie ni inimitié à l'égard d'autrui, il faut (ce n'est pas la clause unique, mais c'en est une essentielle), il faut que chacun soit largement pourvu, il faut le bien-être général.

L'augmentation de richesse susceptible de procurer les moyens de ce bien-être général résulte du fait seul de l'Association. Les économies que celle-ci réalise et les changements avantageux qu'elle apporte dans les conditions d'exploitation du sol, suffisent, sans même qu'il soit besoin de spéculer sur les prodiges du travail devenu ATTRAYANT, pour garantir cet accroissement de richesse. Il est admis par des agronomes d'une grande autorité (l'Écossais Patullo et François de Neufchâteau entre autres), qu'un meilleur arrangement des propriétés, qui remédierait aux inconvénients de leur morcellement et de leur enclavement réciproque, qui réunirait autant que possible, en un seul tenant, les portions de terre possédées par un même homme ou cultivées par un même chef d'exploitation agricole, doublerait, et même quadruplerait dans bien des contrées, le produit qu'on retire du sol. Tout ce que nous avons d'hommes compétents en cette matière ne professent-ils pas, d'un autre côté, que la culture alterne généralisée aurait une influence non moins heureuse sur la production ? Eh bien ! la combinaison phalanstérienne procure immédiatement ces deux avantages.

Les terres de la Phalange, avons-nous dit précédemment, seront exploitées comme domaine d'un seul homme. Mais à quelles conditions ? Sera-ce que la propriété individuelle aura dû venir s'abîmer et se perdre dans une communauté inique autant qu'impossible ? Non assurément. Nous apportons au contraire à cette propriété des garanties nouvelles, en même temps que nous faisons disparaître tous les obstacles que sa forme actuelle oppose au progrès, obstacles plus grands pour l'agriculture que pour les autres industries. Aussi, de toutes, l'agriculture est-elle relativement la plus arriérée. Dans une entreprise sociétaire, l'apport de chacun en capital quelconque, terre ou argent, est représenté par des actions qui lui donnent un droit proportionnel sur l'avoir total de la société. Un champ n'est plus dès lors celui de Pierre ou de Paul qui en tire parti comme il peut et comme il sait, mais une partie du grand domaine, à la gestion duquel la société applique les moyens de tous, sauf à répartir ensuite le produit à chacun suivant son droit de propriétaire et de travailleur.

Mais pourra-t-on décider le *capital* et le *travail*, dont l'hostilité et les défiances réciproques sont si vives aujourd'hui, à former le pacte d'alliance qui est la condition *sine quâ non* de l'Association ? Oui, du moment que les droits du capital comme ceux du travail auront leur garantie, l'union s'opérera. Elle ne sera peut-être dans le principe qu'une alliance de raison, de nécessité, plutôt que d'inclination. Mais il arrivera ensuite ce qui arrive dans certains mariages de raison où, par une exception heureuse, outre les avantages positifs qu'on avait en vue, on rencontre tous les charmes inespérés d'une sympathie de cœur et de caractère. Quoi qu'il en soit, la substitution de l'exploitation sociétaire à l'exploitation morcelée aurait sur les progrès de l'agriculture une influence tout à fait décisive. La routine, si bien cantonnée aujourd'hui chez le petit propriétaire et le petit fermier aussi pauvres qu'ignorants, ne

survivrait pas un jour à cette transformation de la propriété terrienne en propriété actionnaire. Pour la direction de ses travaux de culture, chaque Phalange appellerait des agronomes expérimentés. Supposez la France couverte d'Associations agricoles du genre de celle que nous proposons, quel avenir pour les élèves de nos écoles de Grignon et de Roville, qui, avec le morcellement; trouvent à grand'peine l'occasion d'appliquer d'une manière tant soit peu large les théories qu'on leur a enseignées !

Voilà donc l'accroissement du produit assuré par des causes dont l'influence a pu, même dans l'ordre actuel, être appréciée expérimentalement en plus d'une circonstance. Mais où se trouve le véritable trésor de l'ordre futur, où il y a pour lui une mine d'or inépuisable, c'est dans l'attraction industrielle, qui fera de chaque individu, du riche comme du pauvre, un coopérateur passionné à l'œuvre de la production. Aussi, faire naître cette attraction qui lève d'un seul et même coup toutes les difficultés sociales, voilà, non sans raison, l'objet dont Fourier se préoccupe le plus. N'a-t-il poursuivi qu'un but chimérique ? Le *travail attrayant* ne serait-il qu'un beau rêve?... Mais songez que ce qui donne en général au travail ce caractère pénible et répugnant qu'il présente, ne consiste essentiellement ni dans l'action physique ni dans l'action intellectuelle que le travail exige. N'y a-t-il pas des *plaisirs*, — la chasse, la danse, l'escrime, — qui donnent lieu à autant d'effort musculaire que la plupart des œuvres de métiers ? des jeux, tels que celui d'échecs et quelques autres, qui exigent non moins de contention d'esprit que la plupart des occupations de cabinet ? Pourtant ni les uns ni les autres de ces exercices ne cessent pour cela d'être des amusements, des plaisirs. Quelle différence présentent-ils donc avec ces autres choses qui, sans demander plus d'effort de la part de celui qui les exécute, ont cependant ce caractère pénible, attribut du travail dans nos Sociétés

civilisées, et inspirent de la répugnance, à tel point qu'on est convaincu généralement qu'il ne se trouverait personne pour les exécuter, si des nécessités impérieuses, les premiers besoins de l'existence, la faim en un mot, n'y contraignaient le grand nombre? Pourquoi là plaisir, et ici peine? Ce n'est point apparemment parce que de ces occupations les unes procurent un résultat utile, et que les autres sont purement futiles. La raison de cette différence de manière dont elles nous affectent, la voici :

Dans les jeux ou plaisirs, il y a liberté : liberté de s'y livrer ou de s'en abstenir, liberté d'option sur le genre d'amusement, sur les personnes en compagnie desquelles on le prendra, sur la durée de chaque séance qu'on se gardera bien de prolonger depuis le matin jusqu'au soir, comme une séance d'atelier ou de labour; il y a enfin des rivalités actives qui vous tiennent constamment en éveil. — Dans le travail, toutes ces causes d'attrait sont remplacées par autant de causes de répugnance : la contrainte à tous égards au lieu de la liberté; une monotonie mortelle au lieu de cette variété qui renouvelle les forces de l'homme; l'isolement, au lieu de ces rapports soit d'affection, soit d'émulation, dont il a besoin. Mais transportez dans les travaux productifs, au moyen de l'organisation sérieuse, tout ce qui peut y être transporté des dispositions auxquelles les jeux et les parties de plaisir doivent leur charme, et vous aurez rendu les premiers *attrayants* comme les seconds, vous leur aurez donné la même puissance de séduction et d'entraînement; vous aurez assuré l'application de toutes les forces humaines à l'œuvre créatrice de la richesse sociale, et déterminé un prodigieux accroissement de celle-ci.

Nous appuyons sur les garanties diverses de cet accroissement de la richesse, car il est un préliminaire indispensable à l'accord sur la répartition.

§ XIII.

Classement hiérarchique.

Avant d'indiquer comment s'effectuera entre les membres d'une Phalange le partage des bénéfices, il convient de donner une idée du mode suivant lequel se formera la hiérarchie dans les différents ordres de travaux ; car la hiérarchie est un des termes de l'équation qu'il s'agit d'établir. Nulle part les soldats ne sauraient être rétribués à l'égal des chefs. Tout est qu'une juste proportion soit observée entre les récompenses des uns et des autres et leur concours respectif au succès de l'œuvre commune.

Dans l'Ordre sociétaire, c'est l'élection qui confère les grades et l'autorité, mais l'élection exercée par des individus compétents et intéressés à faire de bons choix. — *Compétents*, car ce sont des collaborateurs qui prononcent sur des candidats qu'ils voient journellement à l'œuvre : un Groupe étant affecté à chaque variété d'un travail, de même qu'une Série de Groupes l'est à une branche entière d'industrie, chacun est électeur dans les Groupes et Séries qu'il fréquente ; mais il n'a droit de suffrage que là, et par conséquent ne vote que sur les choses de sa sphère¹.

¹ Le droit de suffrage n'en est pas moins par cela même universel et universellement appliqué, ce qu'exigent l'une comme l'autre l'équité et l'unité d'action. « Cette unité n'existe qu'autant qu'une disposition satisfait en plein les personnages de tout sexe et de tout âge qu'elle entretient, qu'elle touche directement ou indirectement. Ladite condition est violée dans toutes les libertés civilisées, notamment dans le système électoral qui exclut les 99/100^{es} de la population. » (*Nouv. Monde*, page 283.)

Un des plus anciens partisans de Fourier, M. Cabet (de Dijon), s'exprime ainsi sur le même sujet, dans un important ouvrage qu'il a publié en 1842 et qui se termine par une exposition étendue de la Théorie sociétaire :

« Chaque humain étant considéré comme une unité dans la somme des volontés qui forment le concert de l'association, il faut que sa volonté se produise ou se manifeste : l'expression de la volonté, c'est le vote. Celui qui n'est pas intéressé dans l'intégralité des faits sociaux n'est pas sociétaire ; celui qui dans chaque acte de l'association, ne peut pas dire *oui* ou *non*, n'est pas sociétaire libre.

— *Intéressés* à faire de bons choix, car la part individuelle de chaque membre dans le bénéfice est partout en raison de la part collective du Groupe, de la Série, et celle-ci dépend sensiblement de la valeur des chefs et sous-chefs et de leur plus ou moins habile direction. Quelqu'un voudrait-il, pour un motif particulier, faire prévaloir la médiocrité sur le mérite ? non-seulement il lui serait difficile de faire épouser ses préventions par les autres membres de son Groupe et de sa Série, mais il agirait en cela contre son propre intérêt.

D'autres considérations militent encore en faveur de l'élection des plus capables. Par amour-propre et esprit de corps, on veut que la corporation dont on fait partie tienne un rang distingué parmi les corporations rivales. Celles-ci en outre sont là, prêtes à critiquer les mauvais choix et à en profiter pour attirer à elles le talent méconnu ou mal apprécié.

« Les droits du mérite, dit à ce propos M. Victor Considérant ¹, sont bien garantis là où l'on se dispute les hommes d'un mérite naissant, où l'on s'arrache ceux d'un mérite reconnu.

» Si bien qu'en Harmonie, l'enfant de l'homme le moins fortuné, le moins influent, le plus obscur, peut entrer partout, porter la tête haute, et, s'il a plus de mérite réel, monter plus haut que le fils du plus puissant. Il y a pour lui justice, aide, protection, secours. Tout cela est assuré. Il ira jusqu'au bout par la force même des institutions : il en est des individus mis dans le mécanisme sériaire, comme des lettres mises à la poste ; tout arrive à destination, indépendamment de l'origine. Nul ne peut être intercepté. La justice distributive est à l'abri de l'influence des personnes ; elle résulte du mécanisme social, de l'arrangement des choses, de l'institution. »

C'est donc le vote qui doit régler tous les actes de la vie sociétaire. » *Traité de la Science de l'homme*, tome III, page 367. Paris, chez Baillière, rue de l'École de Médecine, 17, et à la librairie Phalanstérienne, quai Voltaire, 25.

¹ *Destinée sociale*, tome II, page 289.

Mais les illusions de l'amour-propre permettront-elles que chacun se trouve bien jugé? — Dans un milieu où chaque jour on fait ses preuves les uns à côté des autres, on sait bientôt à quoi s'en tenir sur son propre compte. L'opinion de la masse corrige la trop bonne opinion que l'individu aurait de lui-même. C'est dans ce concours de tous les instants avec ses pairs, et dans le jugement qu'ils portent sur vous, que se trouve le remède à la présomption, et aussi à cette timidité qui retient souvent l'essor de facultés éminentes.

Qu'il soit fait justice des prétentions mal fondées; rien de mieux. Il ne faut cependant pas que ce soit au prix du bonheur des individus, aux dépens de la bonne harmonie qui doit régner entre eux. C'est ce qui arriverait infailliblement si le concours n'avait lieu que sur une seule branche de travaux et de connaissances; en un mot, si la pluralité des fonctions ne ménageait deux ou trois succès pour un échec. Il est d'observation, d'ailleurs, que chacun est en général porté à priser plus le triomphe dans la partie où il excelle. Un maître d'armes, un maître d'écriture ou de danse sont souvent plus fiers de leur supériorité dans leur art, que ne le seront de leurs succès les plus importants un grand capitaine, un savant, un poète.

Et puis, dans la Phalange, où tout le monde prend part à des travaux variés et nombreux, chacun se trouve, selon la fonction du moment, tantôt capitaine, tantôt soldat, ici sergent, là caporal, pour me servir des dénominations hiérarchiques de l'état militaire. Il s'ensuit que le supérieur n'a jamais de dédain pour l'inférieur; celui-ci jamais de haine, jamais de jalousie pour le supérieur, auquel il commandera à son tour dans les choses où il prise le plus les premiers rôles. Voilà la véritable égalité. C'est un système de compensations qui satisfait tous les amours-propres et qui n'a rien de chimérique. Bichat l'a dit avec raison : « Notre supériorité dans tel art

» ou dans telle science se mesure presque toujours par » notre infériorité dans les autres. » (*Recherches sur la vie et la mort.*)

Je n'ai envisagé la question de hiérarchie que dans le Groupe et la Série, corporations dont chacune élit seule ses divers officiers. Ceux-ci varient dans le même Groupe et dans la même Série, suivant les parties différentes de la fonction du Groupe ou de la Série qu'il s'agit d'accomplir. Il y a communément le chef de théorie et le chef de pratique. Toute cette hiérarchie est en outre essentiellement mobile, au gré des réunions qui la votent, et dont les intérêts et les convenances se trouvent, par l'effet même de la combinaison sociétaire, à peu près constamment d'accord avec l'intérêt collectif de la Phalange.

Chaque Groupe, chaque Série a son comité chargé de veiller aux intérêts particuliers de la corporation, de tenir la comptabilité et la correspondance.

La Phalange entière a une *Régence* chargée de diriger les affaires courantes et de pourvoir au service général. Cette régence n'est que le délégué de l'*Aréopage*, qui est lui-même une autorité d'opinion, et qui se compose des chefs de Série, de membres des trois tribus les plus avancées en âge, des actionnaires principaux et de certains dignitaires en titre de caractère passionnel.

L'Aréopage n'a point de statuts à faire ou à maintenir, tout étant réglé par l'attraction. Il prononce sur les affaires importantes : moisson, vendanges, constructions, etc. Ses avis sont accueillis comme boussole d'industrie, mais ils ne sont pas obligatoires. Les décisions de la régence ne deviennent non plus définitives que par l'assentiment des Séries, sauf lorsqu'il s'agit de la constatation de certains faits, tels que l'établissement des tableaux de population, par exemple. La régence préside les assemblées générales, celles de Bourse où se règlent les séances de travail, celles de finance où l'on arrête les comptes de la Phalange, etc.

Je m'abstiens d'énumérer ici ce que Fourier nomme la hiérarchie de souveraineté en titre passionnel, hiérarchie qui comprend, à tous ses degrés, dans la Phalange d'abord, et successivement dans chacun des termes supérieurs de l'Association humaine et de la division géographique, seize couples souverains, savoir :

Quatre couples en titre d'Unitéisme, couples *sociaux* par excellence, et un couple en titre de chacune des 12 passions radicales.

Fourier dit couple afin d'exprimer qu'il y a pour toute souveraineté deux individus, un de chaque sexe : mais cela n'implique nullement qu'ils soient époux l'un de l'autre. Il y a même tel sceptre qui appartient toujours à l'âge impubère, le sceptre d'amitié, par exemple. L'enfance est le temps de la vie où cette affection domine. Rien encore ne fait diversion au sentiment d'amitié ; l'âme lui appartient tout entière ; il inspire les plus beaux dévouements.

Les titres de souveraineté s'élèvent successivement depuis celui de l'*Unarque* ou Baron, qui correspond à une seule Phalange, jusqu'à l'*Omniarque* ou empereur d'Unité, qui préside au gouvernement du Globe entier. — Mais ce sont là des dispositions d'avenir sur lesquelles il serait oiseux et inopportun d'insister aujourd'hui¹.

En principe, aucune des autorités de l'Harmonie ne conservera le droit de recourir à la contrainte pour faire exécuter ses vues. L'emploi de la contrainte devient inutile du moment que l'Association embrasse complètement et unit harmonieusement dans un même faisceau toutes les variétés de forces et de tendances que présente l'Humaine.

¹ J'expose ici le système de Fourier, sous la réserve de ma propre opinion, en fait de constitution hiérarchique de la société. Qu'on prenne garde cependant que, malgré leurs dénominations féodales, les institutions harmoniennes, dont il est ici question, sont essentiellement républicaines, puisque les souverainetés à tous les degrés sont conférées par l'élection, la souveraineté à titre familial étant seule exceptée. Or, celle-ci ne donne aux personnages qui en sont revêtus aucune autorité sur les choses politiques et industrielles. C'est simplement une affaire de parade et de classement au point de vue généalogique.

nité. Il doit être entendu toutefois que les pouvoirs sociaux ne désarmeront qu'au fur et à mesure qu'on acquerra par le fait la certitude que les infractions aux lois de la socialité sont rendues impossibles, ou réduites à des exceptions si rares qu'elles sont rangées parmi les cas de folie et traitées en conséquence.

La perspective de cette absence de tout agent coercitif, est un des aspects de la Société harmonienne auxquels les esprits civilisés se font le plus difficilement, et cela se conçoit sans peine, d'après l'exemple de ce qui se passe sous nos yeux. Pourtant certains grands génies avant Fourier semblent n'avoir pas reculé absolument devant une pareille perspective. Témoin cette pensée si remarquable de Bacon :

« Tous les pouvoirs, toutes les formes de gouvernement » établi ne sont que des suppléments à la justice; et si la » justice pouvait s'exercer autrement, on n'aurait plus be- » soin de tout cela. » *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, l. VI, ch. 3.

En dépit des préventions dominantes, nous pensons qu'on pourra un jour faire régner la justice sans l'intervention du gendarme et du bourreau.

§ XIV.

Mécanisme de la répartition.

Comme on l'a pu voir par tout ce que j'ai exposé jusqu'ici, en régime sociétaire personne n'a son champ, son atelier à part, qu'il exploite pour son compte : c'est toujours dans les champs, dans les ateliers de la Phalange et pour le compte de celle-ci, qu'on travaille. Ainsi toute industrie devient une fonction publique; il y a revenu social avant qu'il y ait revenu individuel. Formant d'abord une masse commune, la richesse produite par le concours,

par les efforts combinés des membres de l'Association, doit être répartie entre eux suivant la part que chacun a prise à sa production.

Il y a trois modes de concours à cette production : 1^o le Capital; 2^o le Travail; 3^o le Talent. Il s'agit d'évaluer d'abord les droits respectifs de ces trois facultés, autrement de fixer les dividendes qui leur seront alloués¹. Fourier démontre que chacun devra vouloir, même par impulsion et calcul de cupidité, que la justice préside à cette première répartition. En effet, la part de chaque associé, travailleur ou capitaliste, est toujours en raison du bénéfice général, qu'on serait sûr de faire diminuer pour l'avenir en mécontentant une classe quelconque. Si l'on refuse aux capitalistes un intérêt suffisant de leurs fonds, ils les retirent, et l'affaire périclité; qu'eux-mêmes veuillent par trop réduire la part des travailleurs, et ceux-ci s'éloigneront d'une entreprise dont les avantages ne seraient pas pour eux, ou du moins ils n'apporteront que peu de zèle à la seconder.

Par l'effet des combinaisons sociétaires, il n'y aurait d'ailleurs bientôt plus personne qui n'eût, au triple titre du Capital, du Travail et du Talent, quelques lots à prétendre.

¹ Quelle sera la proportion relative de ces dividendes? Sera-t-il attribué au capital $\frac{4}{12}$, au travail $\frac{5}{12}$, au talent $\frac{3}{12}$, ou bien, le premier terme restant le même, $\frac{6}{12}$ au travail et seulement $\frac{2}{12}$ au talent? C'est ce que la pratique seule pourra déterminer d'une manière exacte. Ces chiffres n'ont été employés par Fourier que pour mieux fixer les idées. La règle adoptée pourra en outre varier quelque peu suivant certaines circonstances particulières, de même que varient aujourd'hui l'intérêt de l'argent, le prix du travail. Mais l'essentiel est que chaque sociétaire soit intéressé à ce que cette règle se trouve toujours conforme à la justice.

On voit combien nous sommes éloignés, non-seulement de sacrifier le droit de propriété, mais encore de lui porter aucune atteinte. Il ne s'agit point pour nous de prendre aux uns pour donner aux autres, de réduire la portion du riche dans le but, ou plutôt sous le prétexte d'augmenter celle du pauvre, suivant la méthode révolutionnaire de tous les temps. Il s'agit d'obtenir, au moyen de la combinaison des forces productives, un accroissement de richesse auquel toutes les classes participeront, qui procurera aux unes le bien-être qu'elles n'ont jamais connu, et aux autres de nouveaux moyens de jouissance.

Quant aux sous-répartitions des trois dividendes, c'est pour celui qui est alloué au Capital l'affaire d'une simple règle de trois. Il ne faut cependant pas oublier de dire qu'afin d'encourager l'épargne et de faciliter l'avènement de tous les sociétaires à la propriété, Fourier entendait qu'un intérêt plus fort serait attribué aux petits capitaux. Dans ce but, il divisa les actions de la Phalange en trois catégories : les actions *banquières*, les actions *foncières* et les actions *ouvrières*. Aux premières il serait alloué un dividende moindre qu'aux deuxièmes, et surtout qu'aux troisièmes. Ainsi s'effaceraient peu à peu dans le phalanstère les trop grandes inégalités de fortune.

La sous-répartition au Travail et au Talent est plus compliquée que celle qui s'effectue entre les possesseurs d'actions. Voici comment on y procède :

On commence par ranger les Séries en trois grandes classes : 1^o de nécessité ; 2^o d'utilité ; 3^o d'agrément. Tout le monde est de nouveau appelé à voter sur le partage, entre ces trois catégories, de la somme totale affectée au Travail et au Talent. Personne ne voudra faire valoir l'une d'elles au détriment des autres, car, grâce aux courtes séances et à la variété des fonctions, chacun est membre de quelques Séries appartenant à ces trois grandes divisions. Ce qu'il gagnerait d'un côté en se montrant injuste, il le perdrait de l'autre. On descend ainsi des classes aux Séries, des Séries aux Groupes. Le rang qu'occupe une Série industrielle est : 1^o en raison directe de son concours aux liens d'unité ; 2^o en raison mixte des obstacles répugnants ; 3^o en raison inverse de la dose d'attraction. Ainsi, plus un travail est attrayant par lui-même, moins forte est la rétribution qu'on lui alloue. — Ce qui revient à un Groupe se partage en dernier lieu entre ses divers membres proportionnellement au nombre et à la durée des séances fournies par chacun d'eux, et proportionnellement au grade qu'il a occupé dans la petite corporation :

autrement, en raison de son travail et de son talent. (Ceci est indépendant des récompenses unitaires destinées à rétribuer les inventions d'une utilité générale, ainsi que les productions de science, de littérature et d'art; récompenses auxquelles doivent, comme de juste, concourir toutes les Phalanges appelées à profiter des œuvres dont il s'agit. Source et garantie de fortunes magnifiques pour les auteurs.)

Si quelque partie des travaux, moins attrayante que les autres, menaçait d'être négligée, ce serait une indication pour la Phalange tout entière de voter une plus forte rétribution de ces travaux. Si, au contraire, la foule se portait vers telle ou telle industrie, c'est en diminuant la récompense qui s'y trouve attachée qu'on rétablirait l'équilibre.

Est-il besoin d'avertir que ces partages successifs ne s'effectuent point sur les objets en nature et n'exigent le déplacement d'aucune denrée? Tous les produits restent dans les magasins de la Phalange. En raison de la part qui a été allouée aux divers membres de l'Association, hommes, femmes, enfants, par une opération purement mathématique, qui exclut toute espèce d'arbitraire, chacun d'eux a un crédit sur la Phalange et peut se faire délivrer, au fur et à mesure de ses besoins, soit des produits, soit d'autres valeurs, s'abonner à telle ou telle table, en un mot user de son avoir comme bon lui semble. Pour le genre de vie, liberté entière à tout le monde sans exception; et si l'on peut dire que vivre à sa guise, suivant ses goûts, suivant même ses fantaisies, c'est être vraiment chez soi, où jamais serait-on plus chez soi qu'au Phalanstère?

Pour résumer dans une formule les effets du mécanisme de répartition de l'ordre sociétaire, Fourier dit — « qu'il a la propriété

» *D'absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de chaque Série et de la Phalange entière, et*

d'absorber les prétentions collectives de chaque Série par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule de Séries. »

§ XV.

Ralliements, ou Accords affectueux.

Ainsi Fourier s'est attaché à montrer comment l'égoïsme et la cupidité peuvent devenir eux-mêmes des moyens d'accord. Mais ce n'est pas qu'il renonce pour autant à l'emploi des ressorts plus nobles que Dieu a mis dans nos cœurs. Il fait voir aussi le concours de toutes les affections généreuses que développe au plus haut point l'Ordre sociétaire, l'intervention toute-puissante de l'amitié, de l'amour, des sentiments de famille et d'honneur, du dévouement passionné à la masse et au bien public, de l'esprit religieux enfin, pour assurer de plus en plus ces heureux résultats de libre accord et cimenter l'œuvre de l'harmonie sociale. Chacune de ces passions fournit de précieux moyens de ralliement entre les classes et les âges aujourd'hui les plus antipathiques.

Citons pour exemple les *quatre ralliements d'amitié*.

Le premier est dû à la corporation des Petites Hordes, qui prévient la scission du riche et du pauvre, qui fait naître chez celui-ci l'amitié pour le riche, dont il voit les enfants intervenir afin de lui épargner les travaux humiliants et de rendre honorables toutes les fonctions industrielles.

Le second ralliement d'amitié a sa source dans la *division sériaire*, qui entraînera le riche à prendre part à différentes branches de travail, parce qu'il n'aura point à s'occuper de toutes les nuances de chacune d'elles, mais seulement de ce qui sera le plus conforme à ses goûts. Dès lors il devient bienveillant pour les industriels auxquels il

s'associe, et qui lui évitent une multitude de soins pour lesquels il éprouve de l'éloignement. Eux, de leur côté, s'attacheront à un homme qui, malgré sa grande fortune, ne dédaigne pas de coopérer activement à leurs travaux, de se faire leur compagnon de culture ou d'atelier. De là une double source d'accord par générosité, lors de la répartition.

3^e Ralliement. *Les intrigues de Séries*. Riches et pauvres seront encore puissamment rapprochés par les rivalités industrielles qu'ils auront soutenues ensemble. Dès que le levier de l'intrigue est mis en jeu, l'inégalité de fortune et de rang disparaît. « On a vu en affaires de révolution les grands s'abaisser à des cajoleries envers les derniers plébéiens. Caton et Scipion, en un jour d'élection, » serrent la main aux petits électeurs de campagne. » (FOURIER, *Assoc. dom.-agr.*, t. IV, p. 384.)

4^e Ralliement. *La domesticité passionnée*. Dans l'état actuel la dignité humaine est évidemment sacrifiée aux nécessités du service personnel. Le salaire transforme ceux qui sont chargés de ce service en mercenaires dédaignés, mécontents et jaloux. Voltaire l'a dit avec raison : « Nul homme n'était fait pour servir *continuellement* un autre homme. » Le mécanisme sociétaire assure à chacun des serviteurs affectueux. (*Traité de l'Association*, t. IV, p. 385.) « Si les relations sociales, » fait ailleurs observer Fourier, « sont chez nous (Civilisés) un sujet de discorde générale, c'est qu'elles vexent partout la majorité pour les plaisirs de la minorité. Cent personnes s'amuse dans un bal, mais cent cochers et valets se gèlent en plein air! » *Nouv. Monde*, p. 330.

Les quatre ralliements qui viennent d'être indiqués et ceux qui seront fournis par les trois autres passions affectives, impliquent la nécessité de quatre conditions inhérentes aussi aux Séries passionnelles, et que Fourier désigne sous le nom de *Colonnes de ralliement* :

Attraction industrielle ; Éducation unitaire ;
 Minimum intégral ; Équilibre de population.

Sans l'Attraction industrielle, c'est-à-dire si l'on ne parvient à donner aux séances de travail autant de charme qu'en peuvent présenter aujourd'hui les réunions de plaisir, les riches ne participeront point aux travaux des masses ; l'oisiveté, vainement réprouvée par la morale et la religion, subsistera toujours.

Tant qu'un *Minimum* répondant aux premières nécessités de la vie ne sera pas garanti au peuple, comment les riches se lieraient-ils volontiers, par une collaboration amicale, avec des gens exposés à tomber d'un jour à l'autre dans l'indigence, et dont ils auraient à redouter les sollicitations importunes ? Mais, sans l'industrie attrayante, pas de minimum possible, car le pauvre qui en serait pourvu abandonnerait le travail resté répugnant. Sans l'industrie attrayante, il faut même renoncer à tout espoir d'une amélioration notable du sort des masses ; car augmentez le profit du travail ou abaissez le prix des objets de consommation, et l'ouvrier, en général, fera un ou deux dimanches de plus par semaine : voilà tout ce que vous aurez obtenu.

A défaut d'une éducation unitaire et collective, l'incompatibilité des classes serait entretenue par la duplicité de ton et de langage.

Enfin l'on n'aurait rien fait encore « si le régime sériaire avait, comme le régime morcelé, la propriété de population illimitée, produisant des fourmilières sans proportion avec les moyens d'aisance générale. » Se fondant sur une foule d'analogies que présente la nature, et même sur quelques faits d'observation que présente la Société, l'auteur de la Théorie sociétaire fait entrevoir comment la fécondité de l'espèce humaine sera contenue dans de justes bornes sans l'emploi d'aucun moyen coercitif, sans violation

d'aucune loi naturelle. Cet équilibre s'établira précisément par l'affluence des plaisirs, sous l'empire de circonstances qui auront développé de plus en plus la vigueur du corps et de l'esprit chez tous les humains, et opéré ainsi le *raffinement* composé intégral de l'espèce. Indice analogique, la transformation des étamines et pistils en pétales dans les plantes, sous l'influence de certaines conditions de culture. (Voyez le § *Equilibre de population*, dans *Solidarité*, par H. Renaud.)

On peut juger, d'après ces indications sommaires, si Fourier a envisagé toutes les faces du problème social.

Il s'agit pour lui d'accorder les passions et les caractères aussi bien que les intérêts, l'un de ces accords étant tout à fait impossible en l'absence de l'autre.

§ XVI.

Conclusion sur l'accord en répartition.

Pour en revenir à cette redoutable épreuve de la répartition des bénéfices, disons, en terminant, que chaque associé phalanstérien s'y présente sous l'empire de plusieurs affections généreuses et avec des dispositions qu'il est permis de présumer fort conciliantes.

D'ailleurs le charme de la vie sociétaire produira des *accords intentionnels* très-puissants. « En combinant avec toutes les jouissances de la vie matérielle l'absence de soins dont les pères et mères seront délivrés, le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation; le contentement des femmes délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent; le contentement des enfants abandonnés à l'Attraction, excités aux raffinements de plaisir, même en gourmandise; enfin le contentement des riches, tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et pièges dont un Civilisé

opulent est entouré; il est aisé de pressentir que la Phalange n'aura d'autre sollicitude que de maintenir un si bel ordre, et sachant que son maintien va dépendre de l'accord en répartition, elle s'inquiétera des moyens d'opérer cet accord; on verra les séries, les groupes, les individus se concerter dans ce but, prendre à l'envi les résolutions les plus généreuses. Chacun, à l'idée de retomber en Civilisation, sera effrayé comme à l'idée de tomber dans les braisiers de l'enfer. Dès lors le vœu d'unité, l'accord intentionnel sur le maintien de l'unité, s'élèvera au plus haut degré.» (*Nouv. Monde industriel*, p. 323.)

Dans ces aperçus sur la répartition, nous sommes loin d'avoir fait connaître toutes les précautions infinies dont Fourier a pris soin d'entourer cette opération capitale, afin qu'elle ne pût donner lieu ni à la moindre injustice, ni à des mécontentements et à des dissensions quelconques entre les membres de l'Association, mais qu'elle devînt, au contraire, un nouveau gage d'union et de prospérité. Nous avons négligé de puissants moyens d'accord, tels que *l'adoption industrielle*, *la participation d'hoirie*, *l'abandon de lots de travail aux enfants pauvres*, etc.; nous n'avons pas mentionné l'intervention généreuse de la Petite Horde, soit pour prévenir les réclamations, soit pour satisfaire les exigences de telle ou telle Série, qui pourrait se croire lésée sur sa part de dividende, et qui témoignerait du mécontentement. Ce que nous avons dit doit cependant suffire, il nous semble, pour faire concevoir la possibilité d'une répartition équitable et satisfaisante pour chacun. L'on ne saurait, en tout cas, imputer à une doctrine qui proclame les droits du *Capital* aussi bien que ceux du *Travail* et du *Talent*, qui fait de l'inégalité des fortunes un des éléments essentiels de l'harmonie sociale, on ne saurait, dis-je, imputer sans mauvaise foi à cette doctrine de méconnaître le principe de la Propriété, et d'être une sorte de loi agraire, aboutissant à la communauté des

biens. C'est un point sur lequel les personnes mêmes les moins favorables à la Théorie sociétaire sont obligées désormais de lui rendre justice.

Un écrivain qui a jugé les fondateurs des trois Ecoles socialistes contemporaines, en vue de suffrages qu'il savait leur être hostiles, beaucoup plutôt que d'après les inspirations d'une raison impartiale et éclairée, M. Louis Reybaud, qui, dans son livre sur Saint-Simon, Fourier et Owen, semble s'être proposé pour but de caresser les préjugés d'un certain monde, plutôt que de faire connaître le fond sérieux des doctrines de ces trois novateurs; M. Reybaud, si léger et souvent si injuste dans ses imputations à leur égard, n'a pu cependant refuser à Fourier le témoignage suivant :

« Fourier, dit-il, a fort ingénieusement analysé les éléments de l'activité humaine et les instruments de la production sociale. Il accorde une place au capital... ; puis, ajoutant à cet élément indispensable de la production l'action des bras et l'action des intelligences, il propose d'associer les hommes en *capital, travail et talent*. Comme point de départ, c'est là évidemment ce que l'on a trouvé de mieux, et ne dût-on à Charles Fourier que cette définition simple et précise, il aurait encore la gloire d'avoir fourni le premier mot concluant pour l'organisation de l'avenir industriel. » (Louis REYBAUD, *Etudes sur les Réformateurs contemporains*, 3^e édition, pag. 335, 336.)

THÉORIE MIXTE ET INDIRECTE ¹.

§ XVII.

Transformation de la Société par l'application du procédé sériaire ou phalanstérien.

Nous irons par une fondation infiniment petite
à une métamorphose infiniment grande.

FOURIER.

Ce que demandait Fourier, ce que demandent pour sa Théorie ceux qui en poursuivent la réalisation, c'est une *épreuve locale* dont nous avons fait connaître les conditions : personne, cependant, n'aura l'idée qu'il s'agisse uniquement pour eux de monter quelque part, à l'aide de procédés plus ou moins ingénieux, une bonne entreprise industrielle, ne devant avoir d'ailleurs aucune influence sur le milieu social ambiant. Cette possibilité d'être essayée en

¹ Fourier appelle *Théorie directe*, la partie organique de sa doctrine, celle dans laquelle il décrit les dispositions de l'ordre sociétaire ; et *Théorie indirecte*, la partie critique, celle où il analyse les dispositions des sociétés subversives. Bien que, dans le cours de l'exposition qui précède, j'aie déjà opposé fréquemment les usages de la civilisation à ceux du phalanstère, et fait par conséquent de la Théorie indirecte, cependant je donne ce titre général de *Théorie mixte et indirecte* à la portion de mon travail qui reste à traiter, parce qu'il y sera spécialement question, et de l'influence des fondations sociétaires sur les sociétés actuelles, et de la constitution même de ces sociétés.

Je suis loin de me dissimuler tout ce qu'il y a d'imparfait et d'irrégulier dans la distribution de cet opuscule ; mais l'essentiel, pour le moment, n'est pas tant de produire des œuvres irréprochables sous le rapport de la méthode, que de fixer l'attention sur la conception scientifique qui peut tirer l'humanité du chaos de misères où elle demeure trop longtemps plongée, et de s'appliquer à faire saisir l'importance et la valeur de cette conception de salut social pour tous.

petit, sur moins d'une lieue carrée de terrain (la quarante-millième partie de la France environ), sépare tranchément la Théorie sociétaire de toutes ces constitutions politiques qui s'imposent d'emblée à tout un peuple; elle ouvre aussi à la science sociale une voie nouvelle, la même qui a si bien réussi aux sciences physiques, la voie expérimentale. Mais si prudente et si modeste que se montre la Théorie sociétaire, quant à son mode de première application, elle n'en aspire pas moins, je l'avoue, à la conquête du monde entier, et cela sans violence, sans contrainte d'aucune espèce envers qui que ce soit, mais toujours par le moyen de son grand principe, l'ATTRACTION.

Le succès d'une fondation sociétaire devant donner la preuve expérimentale de ces trois choses: 1^o travail attractant; 2^o quadruple produit; 3^o répartition proportionnelle au Capital, au Travail et au Talent; — ces résultats sont trop évidemment conformes au vœu et à l'intérêt de toutes les classes, de celle des propriétaires en premier lieu, pour que l'on pût ne point se mettre en souci d'imiter de proche en proche la combinaison que l'on verrait produire de tels avantages.

Sans admettre que ce mouvement d'imitation dût marcher avec toute la rapidité qu'augurait Fourier lui-même; sans croire avec lui qu'il suffirait de cinq ou six années pour que l'organisation phalanstérienne eût remplacé, sur toute la surface du Globe, les diverses formes de sociétés incohérentes qui se partagent l'Humanité, on est du moins fondé à dire que jamais innovation ne présenta les mêmes chances que celle-ci d'une prompte et universelle adoption. C'est qu'effectivement, passions et intérêts, tout ce qui fait d'ordinaire obstacle aux réformes, viendrait en aide à l'institution sociétaire, dès qu'une fois elle aurait pu être appréciée par la pratique. Non-seulement les populations civilisées l'adopteraient par calcul, mais à la vue du bonheur qu'elle donnerait à l'homme, les peuplades barbares

et sauvages renonceraient par instinct au farouche genre de vie qu'elles mènent, pour se ranger à la loi du travail attrayant. Car s'il est besoin du secours des sciences et des arts pour constituer le régime sociétaire, il n'y a pas nécessité que toute la masse des individus qui entrent dans ce mécanisme ait préalablement participé au développement intellectuel que crée la Civilisation, ni qu'elle ait été en aucune manière *théoriquement* préparée à la pratique de la doctrine phalanstérienne. Etant établi un milieu convenant, cette pratique résulte de l'abandon de l'homme à ses dispositions naturelles.

Je ne fais qu'indiquer en passant cette considération, et je reviens aux conséquences de l'établissement sociétaire au milieu de nous autres Civilisés.

Les grands propriétaires, dès qu'ils auraient acquis la conviction que, loin d'être hostile, l'Association domestique-agricole est au contraire favorable à leurs intérêts et à leurs jouissances comme au bien-être du peuple, se hâteraient de la réaliser sur leurs domaines. Les petits propriétaires, qui ont tant à gagner avec elle, se concerteraient pour la substituer à leur système ingrat de culture morcelée. Voyant les bienfaits du nouveau régime industriel et combien il faciliterait pour lui toutes les mesures d'administration et d'ordre public, le Gouvernement serait lui-même le premier à favoriser les arrangements nécessaires à son installation.

A mesure de leur établissement, les Phalanstères se mettraient en rapport les uns avec les autres. Les plus avancés en organisation sociétaire prêteraient assistance à ceux de leur voisinage qui le seraient moins. Ils se relieraient en outre, non-seulement par des systèmes d'échange ou de vente réciproques de leurs produits, mais surtout par la coopération à des travaux d'utilité commune. Voilà le premier élément des armées industrielles, qui devront plus tard exécuter les grandes entreprises de dessèchement

de marais, défrichement de déserts, reboisement de montagnes, encaissement de fleuves et rivières, construction de routes et de canaux, — ou bien encore se porter rapidement sur quelque point pour la réparation d'une grande catastrophe, telle qu'incendie, inondation, tremblement de terre, etc.

Dès qu'il existe dans une contrée un certain nombre de Phalanges, il leur faut un point central de communication; c'est la ville harmonienne, qui différera autant de nos villes actuelles que le Phalanstère lui-même différera de nos misérables et hideux villages. D'abord les populations n'y seront pas entassées sur quelques points, comme elles le sont aujourd'hui dans nos capitales et dans nos centres manufacturiers. Consacrées spécialement aux grands établissements scientifiques et artistiques, au raffinement de certaines industries délicates, les villes de l'avenir n'accumuleront pas dans leur sein tous ces vulgaires travaux de fabrique, qui seraient avec beaucoup plus d'avantage disséminés dans les campagnes, où ils pourraient, combinés aux travaux agricoles, se perfectionner tout aussi bien que dans les cités. Aussi l'un des premiers effets de l'Association sera de dégorger nos capitales, encombrées d'une population qui s'y flétrit et s'y perd au moral comme au physique.

En régime harmonien, les villes se classent entre elles suivant les circonscriptions auxquelles elles correspondent. Après les villes d'ordre inférieur, il y a les capitales, celle de la province, celle de l'empire, celle d'un continent tout entier; enfin la Métropole universelle du Globe¹, où s'as-

¹ Constantinople est la ville qui, à raison des avantages de sa position, semble destinée à servir un jour de centre aux relations unitaires du genre humain élevé à l'harmonie. Une prévision du même genre avait aussi frappé Napoléon. Mesurant des distances sur la carte, il disait : « Constantinople est placée pour être le centre et le siège de la domination universelle. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*.) Mais ce n'est guère, suivant Fourier, qu'à la troisième génération depuis l'établissement du régime sociétaire, que le congrès d'unité pourra se transporter dans cette capitale naturelle du globe.

semblera le Congrès de toutes les nations désormais unies entre elles d'intérêt et de volonté, comme le sont les individus, les groupes, les séries dans la phalange, les phalanges dans le canton, et ainsi de suite. C'est toujours et partout l'application de la même loi sériaire, qui fait cesser l'opposition des intérêts sans pourtant les confondre. Aussi les sentiments de famille, de patriotisme, de nationalité, ne doivent nullement s'effacer au milieu de l'accord général qu'établira dans l'Humanité l'organisation phalanstérienne ou harmonienne.

Lorsque le nouvel ordre sera établi, ne fût-ce que sur un point limité du Globe, là ce ne sera plus la *Civilisation* qu'on aura comme forme sociale; car la *Civilisation* est une société qui a pour caractères essentiels l'insolidarité et l'opposition des intérêts¹; mais une autre période sociale lui aura succédé, comme elle-même a succédé à l'état *barbare*. Nous allons voir bientôt ce qu'il faut entendre par ces mots de *période sociale*, en nous servant, pour les expliquer, des données, des termes de comparaison que nous offre le passé de l'Humanité. Un caractère essentiel manquerait d'ailleurs à la Théorie que nous exposons, si, alors qu'elle prétend donner au genre humain la clef de ses destinées futures, elle ne rendait pas raison de ses destinées passées et présentes; si, en un mot, elle n'expliquait pas les vicissitudes sociales par lesquelles le genre humain a passé pour arriver au point où il se trouve aujourd'hui.

¹ Si ce qu'on nomme *Civilisation* était vraiment l'état social définitif de l'humanité, il faudrait se résigner à dire avec un spirituel conteur :

- Hélas! c'est une loi, sur notre pauvre terre,
- Que toujours deux voisins auront entre eux la guerre.

ANDRIEUX, *Le Meunier sans souci*

CARRIÈRE SOCIALE DU GENRE HUMAIN.

§ XVIII.

Formule générale du mouvement.

... S'habituer à ne voir, en mouvement, rien de petit ni de grand; raisonner sur la naissance, l'accroissement, le déclin et la mort des astres aussi froidement que sur les phases de la vie d'un homme ou d'un insecte.

FOURIER.

Il n'y a qu'une science, celle du mouvement; il n'y a qu'une loi, celle qui pousse les corps à l'équilibre par l'attraction; il n'y a qu'un principe, celui de l'harmonie qui suppose un nombre d'êtres divers et hiérarchiques, distribués les uns par rapport aux autres, en *Groupes* et *Séries* de *Groupes*.

J. LECHEVALIER.

S'éclairant toujours du flambeau de l'analogie, Fourier applique à la marche des Sociétés l'observation que l'on peut faire des lois du mouvement dans tout ce qui a vie, ou d'une manière encore plus générale, dans tout ce qui se meut. « Le mécanisme de l'univers, dit-il, et de toutes ses parties est *dualisé*, sujet à des âges d'harmonie et de subversion¹: nous voyons ce double effet dans les planètes

¹ Mais pourquoi de la *subversion*, du *mal*, à dose quelconque? et d'où vient le mal dans l'univers? Question au sujet de laquelle on est réduit à répéter l'humble aveu de Voltaire: « Je demeurerai toujours un peu embarrassé sur l'origine du mal; mais je supposerai que le bon Oromaze, qui a tout fait, n'a pu faire mieux. » C'était aussi à peu près, je crois, l'opinion de Fourier.

et comètes. Les comètes, qui sont aujourd'hui en mécanisme subversif et incohérent, passeront un jour à l'état d'harmonie comme les planètes. Il en est de même des sociétés humaines qui aujourd'hui sont dans l'âge de subversion, fausseté et discorde, âge d'extrême jeunesse; elles passeront bientôt à l'âge d'harmonie et d'utilité. » *Nouv. Monde*, p. 527.

Pour Fourier, les astres sont eux-mêmes des êtres vivants¹, distribués dans les espaces célestes, comme le sont les productions naturelles que nous observons sur la terre, par *Séries de groupes*, séries d'un ordre plus élevé toutefois et qu'il nomme MESURÉES².

¹ Les observations d'Herschel ne permettent plus de douter que les astres ne soient, comme d'autres êtres, soumis à la naissance et à la mort. Il y a des étoiles dont l'intensité lumineuse va en augmentant, d'autres dont l'intensité va en diminuant; il y a des étoiles perdues ou dont la lumière s'est complètement éteinte; enfin, par l'observation de ce qui se passe au sein des nébuleuses, il est établi que nous assistons à la formation de véritables étoiles. (Voyez la notice sur William Herschel, par M. Arago, dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1842.)

² Cette distribution elle-même se modifie incessamment, toujours suivant la loi sériaire; on lit à ce sujet dans la notice de M. Arago, déjà citée :

« Presque partout où des étoiles rapprochées entre elles se sont offertes à nos regards en dehors des limites apparentes de la voie lactée, nous avons reconnu qu'elles tendent à se grouper autour de plusieurs astres; qu'elles semblent obéir, comme les divers corps de notre système solaire, à une force attractive; que cette force enfin a déjà produit dans certains groupes arrondis des effets de concentrations très-considérables. Pourquoi les étoiles de la grande nébuleuse, dont nous faisons partie, auraient-elles échappé plus que les autres à ce genre d'action?... Les étoiles, loin de paraître uniformément distribuées sur toute l'étendue de la voie lactée, ont offert à Herschel, armé de ses télescopes, 157 groupes distincts, circonscrits; qui ont pris place dans le catalogue des nébuleuses, sans compter 18 groupes situés sur les limites, sur les bords de cette même zone....

» Aucune portion de la voie lactée n'a offert à Herschel des indices plus manifestes, et sur une plus grande échelle, du mouvement de concentration des étoiles, que l'espace qui sépare β et γ du Cygne. En jaugeant cet espace sur une largeur d'environ 5 degrés, Herschel a reconnu qu'on pouvait y compter 331 mille étoiles. Cet immense groupe offre déjà une sorte de division : 165 mille étoiles paraissent marcher d'un côté, et 165 mille de l'autre. »

Faisons remarquer, à ce propos, qu'aucune des vues cosmogoniques de Fourier n'a été démentie par les découvertes modernes de la science, et que plusieurs d'entre elles se confirment au contraire de jour en jour par des observations positives. A l'appui de ce que nous avançons, nous pourrions citer l'opinion professée aujourd'hui par M. Arago lui-même, sur la constitution physi-

« L'harmonie et la subversion, continue l'auteur du *Nouveau Monde*, sont sujettes à des degrés, le *simple*, le *mixte*, le *composé*, et autres degrés secondaires. Dans les planètes d'ordre simple qu'on nomme satellites, les habitants peuvent se contenter d'un bonheur simple et modéré; mais dans les planètes lunigères, comme Saturne, Herschel, Jupiter et la Terre, l'humanité est faite pour le bonheur ou le malheur composé, double jouissance ou double disgrâce.

» Le but du mouvement est de donner au bien, aux âges d'harmonie, une durée septuple au moins de celle du mal, qui a son rang assigné dans l'ordre général. On ne peut pas éviter qu'il ne règne aux deux extrémités de carrière d'un homme, d'une nation, d'un globe, d'un univers.

» Le mouvement est lié, et son lien se forme par le mode ambigu que les philosophes n'ont pas voulu distinguer, quoiqu'il règne dans tout le système. C'est par obstination à le méconnaître que la philosophie tombe sans cesse dans les écarts systématiques, prenant l'ambigu, les transitions ou exceptions, pour des bases de système. » (Voyez la note 3.)

La science tout entière est dans ces principes généraux; aussi convient-il d'y insister, en citant après le Maître quelques-uns des principaux disciples.

« Tout mouvement a un *commencement*, une ASCENDANCE, un APOGÉE, un DÉCLIN, une *fin*; les divers mouvements sont liés et s'engrènent les uns dans les autres par des TRANSITIONS ou mouvements ambigus, qui tiennent à la fois de l'*un* et de l'*autre*, de celui qui finit et de celui qui

que du soleil, soit dans ses cours publics de l'Observatoire, soit dans sa notice sur Herschel. Ce grand astronome croyait le soleil habité; M. Arago admet qu'il est du moins habitable, et que le noyau solide de l'astre peut ne pas être très-chaud, malgré l'incandescence de son atmosphère lumineuse extérieure.

Combien n'a-t-on pas fait de railleries sur Fourier pour avoir osé parler de l'existence des *Solariens*!

commence. Les deux *extrêmes* de chaque mouvement ont pour *caractère* l'irrégularité ou mieux l'EXCEPTION, qu'il faut compter, en moyen terme, à un huitième, sauf modifications accidentelles. L'exception (relativement aux êtres sensibles et rationnels bien entendu) constitue la douleur, le MAL; et le mal représente l'essor d'un mouvement qui cherche son équilibre ou qui l'a perdu. » J. LECHEVALIER, *Etudes sur la Science sociale*, p. 29.

« Quelle que soit, » dit de son côté M. Considerant, « quelle que soit la nature d'un Être, qu'il soit animé de forces quelconques, végétatives ou animales, sa puissance vitale varie incessamment; elle a un commencement, et si elle est en train de croître, elle atteindra un terme qu'elle ne pourra dépasser, décroîtra peu à peu et fera nécessairement une fin.

» Puis, si vous considérez l'univers comme un grand TOUT, vous concevrez encore que la somme des accroissements des Êtres qui vont en augmentant de puissance vitale, doit balancer la somme des décroissements de ceux qui sont en mouvement de diminution. Rien ne sort du néant, rien n'y rentre : le grand Tout, fini ou infini, n'augmente ni ne diminue; la somme de la force universelle, comme la somme de la matière universelle, reste constante. Cette force, individualisée dans des myriades d'êtres différents, croît chez les uns, décroît chez les autres. La jeunesse prend, la vieillesse rend; la naissance balance la mort, la mort permet la naissance, la naissance et la mort ne sont que les transitions extrêmes d'une existence à une autre existence. » *Destinée sociale*, t. I, p. 137.

FORMULE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT.

| | | | |
|---------------------------|--------------------------------|----|-------------------|
| Vibration ascendante. | Transition initiale | ou | <i>naissance.</i> |
| | Première phase | ou | ENFANCE. |
| Vibration descendante. | Deuxième phase | ou | JEUNESSE. |
| | Apogée et plénitude | ou | MATURITÉ. |
| | Troisième phase | ou | DÉCLIN. |
| | Quatrième phase | ou | CADUCITÉ. |
| | Transition finale ¹ | ou | <i>mort.</i> |

« La généralité de cette loi, » fait encore observer M. Considerant, « n'est nullement altérée, on le sent bien, par la maladie, l'accident, l'*exception*, qui causent une mort prématurée. » *Dest. soc.*, t. I, p. 139.

§ XIX.

Division de la carrière sociale en phases et en périodes.

Appliquons la règle ainsi formulée à la carrière sociale entière de l'Humanité. Il en faut conclure que cette carrière ne saurait être indéfiniment progressive; que les phases extrêmes de cette carrière reproduiront ce qu'offrent les mêmes phases de la vie de l'individu, et seront des âges d'ignorance et de faiblesse, caractérisés par l'*incohérence* des Sociétés humaines et par leur impuissance à donner le bonheur. Ces conditions, qui sont bien celles des sociétés que nous avons sous les yeux, prouvent de reste, conjointement avec l'état inculte d'une grande partie du Globe, que notre espèce est encore aujourd'hui sous

¹ Ces épithètes *initiale* et *finale* ne se trouvent point dans la terminologie de Fourier; je m'empresse de le dire, afin que la responsabilité en reste à qui de droit. Elles sont d'ailleurs uniquement relatives au mouvement particulier que l'on considère, envisagé isolément et abstraction faite de ce qui a pu le précéder ou de ce qui doit le suivre, comme continuation du même être. Ceux qui connaissent les vues cosmogoniques et théologiques de Fourier savent qu'il admet pour nos âmes, non-seulement la vie *future* ou *ultérieure*, mais encore la vie *antérieure*. (Voyez note 4.)

l'influence d'un de ces âges d'infirmité sociale, influence prolongée outre mesure peut-être, par suite de quelque égarement...

Ici se présente une question qui semble préjuger ce que nous venons de dire. Est-ce par débilité sénile, ou bien parce qu'elle n'a pas encore rompu les langes qui retenaient son enfance, que l'Humanité se montre ainsi pour le moment impuissante à remplir sa destinée terrestre? — La turbulence croissante des nations civilisées, l'activité végétative de la planète elle-même, témoignent assez que la seconde hypothèse est seule admissible. Donc pour nous l'Humanité est jeune, ou plutôt elle est encore à l'état d'enfance. Mais cet état lui pèse désormais, elle a hâte et besoin d'en sortir; car elle est, depuis longtemps déjà, grâce au développement des sciences, des arts et de l'industrie chez quelques peuples, pourvue de tous les moyens d'action qui lui étaient nécessaires pour s'élever aux formes sociales destinées à son adolescence.

Les quatre phases de la vie humanitaire se subdivisent chacune en plusieurs périodes. Voici celles de ces périodes qui correspondent à l'enfance ou premier âge du monde social¹.

- | | | |
|-------------------------|--|--|
| 1. ÉDEN. | | — Ombre du bonheur. |
| 2. Sauvagerie. | } Subversion sociale. Ménages incohérents. | Ages de perfidie, injustice, contrainte, indigence, révolutions et faiblesse corporelle. |
| 3. Patriarcat. | | |
| 4. Barbarie. | | |
| 5. Civilisation. | | |
| 6. Garantisme. | | |
| 7. ASSOCIATION SIMPLE. | | — Aube du bonheur. |
| 8. ASSOCIATION COMPOSÉE | | ou HARMONIE. |

¹ Le tableau du cours entier de la carrière sociale humanitaire comprendra 32 périodes, dont les dernières doivent reproduire, en ordre inverse, celle qu'on voit ci-dessus indiquées. Ainsi le genre humain, dans sa caducité, passera de nouveau, mais à reculons, par la civilisation, la barbarie, etc., avant de terminer sa destinée terrestre.

Ce tableau, dont les cinq premiers termes répondent à toutes les formes de sociétés qui ont existé jusqu'à présent sur notre Globe, est disposé de manière à figurer le degré relatif de bonheur que chacune d'elles produit pour les masses. On voit que ce degré est le même pour le Patriarcat et la Civilisation, par exemple, qui sont placés sur la même ligne, tandis que la Barbarie est la plus malheureuse des périodes sociales. Ce n'est pas que celle-ci ne rapproche cependant l'Humanité de son destin vrai plus que ne le fait la Sauvagerie, dans laquelle il y a moins d'infortune pour le grand nombre. Mais rappelons-nous que ces Sociétés, qui appartiennent à l'enfance de la vie humaine, à la phase d'irrégularité de la carrière sociale, ont pour objet de créer et de développer les instruments, les moyens de puissance qui mettront l'Humanité à même d'accomplir sa gestion terrestre. Ces Sociétés préparent les éléments du bonheur social, mais ne le donnent pas. Il y a plus; le bonheur qu'elles sont susceptibles de procurer à l'homme n'est pas toujours en raison des moyens et des forces dont elles l'investissent, de sorte qu'en élevant sa puissance, quelques-unes d'entre elles lui apportent momentanément une plus lourde charge de malheur. Ainsi en est-il de la Barbarie et même de la Civilisation comparées à la Sauvagerie, sur laquelle néanmoins elles sont un progrès réel; car le progrès doit s'apprécier par l'ensemble des faits dont le concours tend à donner à l'Humanité la gérance unitaire de son Globe.

Chacune de ces périodes se subdivise elle-même en quatre phases, deux ascendantes et deux descendantes, conformément à la formule de la page 323. Faisons observer cependant que les deux phases descendantes d'une période quelconque peuvent être évitées, car celle-ci, une fois parvenue à son apogée, se trouve munie des moyens nécessaires pour constituer la période immédiatement supérieure. Faute d'opérer alors cette transformation, la vieille

Société s'alanguit, s'use et se déprave, comme nous en voyons des exemples dans l'état actuel de *Barbarie* musulmane, d'une part, et dans celui de la *Civilisation* chrétienne, d'autre part, chez les *peuples européens* les plus avancés.

Passons rapidement en revue les caractères principaux des quatre premières périodes sociales énumérées dans l'alinéa précédent. Nous nous arrêterons davantage sur la cinquième, dite *Civilisation*.

Mais, avant d'esquisser le système historique de Fourier, disons quelques mots d'une objection élevée contre sa théorie du point de vue historique précisément.

On a prétendu que la doctrine phalanstérienne était en complet désaccord avec les traditions de l'Humanité et qu'elle donne un démenti à tout le passé historique.

L'objection repose sur une confusion qui va s'éclaircir par un exemple tiré d'une autre science.

Que dirait-on d'un homme qui rejetterait les idées qu'on a aujourd'hui en astronomie, par ce motif qu'elles ne s'accordent pas avec les idées qui dominaient avant Copernic et Galilée.

La Théorie de Fourier se trouve, vis-à-vis des faux systèmes qui ont prévalu en matière sociale, dans la même situation que la théorie des astronomes du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle vis-à-vis des hypothèses mal fondées de leurs devanciers.

Pour le jugement à porter sur le nouveau système astronomique, il ne s'agissait pas de chercher si ce système s'accordait ou non avec ceux qui l'avaient précédé, mais bien de s'assurer s'il suffisait à l'explication des phénomènes célestes observés dans tous les temps.

De même pour la Théorie sociétaire : il ne faut pas lui demander l'accord avec telle ou telle vue arbitraire de la philosophie, avec les principes systématiques de telle ou telle législation, avec l'erreur de quelque nature qu'elle soit, qui se trouve érigée en préjugé *moral* ou autre ; ce

qu'il faut examiner dans la confrontation de cette théorie avec l'histoire, c'est si elle n'est point en contradiction avec les manifestations passionnelles, avec la conduite effective des hommes considérés soit individuellement, soit collectivement, dans les positions diverses qui leur étaient faites au sein de sociétés subversives, et si plutôt elle ne rend pas très-bien compte de ces manifestations et de cette conduite. Toute l'histoire, hélas ! n'est pour ainsi dire qu'un long et douloureux commentaire de la thèse de Fourier sur la *réurrence* des passions comprimées.

Les fausses hypothèses des astronomes ne pouvaient empêcher, on le conçoit, l'accomplissement régulier des phénomènes célestes, parce que c'est là un ordre de faits qui échappe à l'action de l'homme ; mais il n'en est point de même des faux principes relatifs à la constitution de l'ordre social, chose sur laquelle l'homme a une influence qui, heureusement, n'est pas absolue, mais qui est cependant directe et essentielle. Car l'homme est chargé de découvrir et de réaliser lui-même sa destinée sociale. C'était la tâche de son intelligence, tâche dans laquelle il réussit ou il échoue suivant que ses vues sont justes ou erronées, c'est-à-dire suivant qu'elles sont conformes ou bien contraires au plan de la nature par rapport aux Sociétés humaines.

La part de l'homme étant ici beaucoup plus grande, on conçoit que l'influence des systèmes arbitraires qu'il aura embrassés puisse aller jusqu'à troubler et entraver l'ordre naturel du développement des faits sociaux. Pourtant il y a encore ici une limite à l'empire que la raison humaine égarée peut exercer contre le droit des autres facultés de la nature humaine. Les Passions, par leur réaction incessante contre la règle fautive, ont justifié dans tous les temps l'idée-mère de la Théorie de Fourier. Les décrets des législateurs n'ont jamais pu prévaloir contre la puissance indomptable que Dieu avait mise au cœur de

l'homme pour des fins à lui connues. Aussi est-il vrai de dire, avec M. Jules Lechevalier, que « c'est l'étude de » l'Humanité comme être *passionnel* qui donne la clef de » l'histoire, et non pas l'histoire qui donne la clef des des- » tinées humaines. »

§ XX.

Première Période sociale.

Edénisme. D'accord avec la Genèse et les traditions de la plupart des peuples, Fourier admet qu'il y a eu un état primitif de bonheur, dans lequel l'homme a pendant quelque temps vécu à l'origine. Les premiers humains ne purent vivre ainsi heureux et en paix qu'à la faveur d'une organisation plus ou moins imparfaite du régime des SÉRIES PASSIONNELLES, hors duquel les passions s'entrechoquent de manière à produire inévitablement la discorde et entraîner par suite tous les fléaux. Certaines circonstances favorisèrent l'établissement de ce régime, naturel effet de la *Sociabilité* de l'homme, qu'aucun genre de contrainte n'avait encore ni entravée, ni faussée. Fourier signale parmi ces circonstances l'absence des préjugés, des préjugés sur l'amour notamment; l'abondance des productions alimentaires qui ne coûtaient presque aucun effort et suffisaient amplement aux besoins des hommes encore peu nombreux; l'ignorance des signes représentatifs de la richesse, qui ne consistait guère qu'en fruits et autres substances difficiles à conserver, inutiles à accumuler. Cette époque, dans la vie de l'espèce, répond à celle de la vie de l'individu, pendant laquelle il trouve une nourriture toute préparée (le lait) dans les seins maternels. Mais de même que l'individu acquerra par une crise douloureuse (la *dentition*) les instruments d'une alimentation plus substantielle, de même il faudra que l'espèce crée avec dou-

leur, au milieu de la longue crise des Sociétés incohérentes, ses grands leviers d'action, l'industrie, les arts et la science. — Bientôt les ressources fournies par la nature aux premières générations d'hommes sans le concours de l'industrie, ou du moins avec le seul concours d'une industrie inexpérimentée, dépourvue des notions les plus indispensables; ces ressources ne suffisant plus aux besoins d'une population croissante, la bienveillance mutuelle cessa, les Séries se désorganisèrent, et chacun s'isolant de plus en plus avec sa famille, l'homme tomba dans l'état sauvage (5).

§ XXI.

Deuxième Période sociale.

Sauvagerie. Absence de toute industrie régulière, imprévoyance à peu près complète, règne de la force individuelle et de la brutalité, voilà l'état sauvage. Les faibles, et par conséquent les femmes, sont asservis. Chaque homme, du reste, participe au conseil de la horde, et exerce toute l'influence que peuvent lui mériter sa vigueur, son adresse et toutes ses autres qualités appropriées au but qu'elle se propose. Il jouit en outre de sept droits naturels dont les lois privent en tout pays le peuple civilisé, et dont voici l'énumération : *cueillette, pâture, chasse, pêche, ligue intérieure, vol extérieur, insouciance.* Aussi les avantages de la Civilisation ne sont pas une compensation suffisante pour le Sauvage; il meurt plutôt que de se plier à nos coutumes. Il est arrivé souvent, au contraire, que des matelots civilisés, qui se trouvaient en contact avec des peuplades sauvages, se sont réfugiés au milieu d'elles et y ont vieilli sans regret de la société qu'ils avaient quittée ¹. —

¹ Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors le charme de cette indépendance de la nature, je compris pourquoi pas un sauvage ne s'est fait Européen, et pourquoi plusieurs Européens se sont faits sauvages. CHATEAU-

La seule forme de commerce en Sauvagerie, est le *troc*, échange d'un objet contre un autre, sans emploi de monnaie ni d'aucun autre signe représentatif de la valeur.

§ XXII.

Troisième période sociale.

Patriarcat. La possession et le soin d'un troupeau à l'aide duquel on se nourrit et on se vêtit, quelques rudiments de culture, et, par suite, l'idée de la *propriété territoriale*, amènent la période que Fourier appelle Patriarcat. Elle a pour caractère la domination absolue de l'autorité paternelle, ayant pour contre-poids l'ascendant que commence à prendre l'épouse en titre, et qui s'exerce presque toujours par la ruse : témoin Rebecca substituant frauduleusement Jacob à Esaü dans la possession du droit d'aînesse. — Ici l'on trouve l'esclavage déjà établi. — La forme du commerce est le *trafic*.

§ XXIII.

Quatrième période sociale.

Barbarie. L'extension de cette autorité du chef de famille sur un nombre d'individus de plus en plus considérable donne naissance à l'état dit barbare. L'autorité, n'étant plus alors mitigée par l'affection de consanguinité, dégénère en la plus dure oppression ; elle n'a de contre-poids que dans la volonté changeante d'une milice sur laquelle elle s'appuie (révoltes de janissaires et de strelitz). L'esclavage des femmes et des industriels atteint, dans la

BRIAND, *Essai sur les révoltes*, chap. dernier, intitulé : *Nuit chez les sauvages d'Amérique*. Voyez aussi dans Rousseau la note 16 du *Discours sur l'inégalité des conditions*.

période de Barbarie, sa dernière limite. Cette Société, la plus malheureuse de toutes pour le grand nombre qui ne jouit plus de l'indépendance du Sauvage, augmente cependant beaucoup la puissance et les ressources de l'Humanité, par la concentration qu'elle opère dans une seule main d'une grande quantité de forces, et par les développements qu'elle donne à l'agriculture et à certains travaux de fabrique. (Régime du commerce, *monopole* simple; usage des monnaies.)

Ainsi se trouvent rendues de plus en plus communes les choses nécessaires à la vie, et développées par suite de nouveaux éléments de sociabilité (6).

§ XXIV.

Cinquième Période sociale.

CIVILISATION.

Alors vient la Civilisation, quand l'industrie barbare a préparé les provisions dont a besoin, pour s'engager dans une voie nouvelle, cette autre caravane de l'Humanité qui cherche son destin, la *Civilisation*. Mais ce ne sera là encore qu'un émissaire envoyé en reconnaissance, et faisant les apprêts d'autres excursions qui sont au-dessus de ses forces et que pourront seules accomplir des Sociétés d'une constitution plus saine et plus robuste. Aussi, malgré tous ses efforts, la Civilisation ne parvient pas à entraîner dans ses sentiers détournés et pénibles la majorité des habitants du Globe.

Mais il importe de s'entendre bien d'abord sur le sens du mot.

Suivant quelques-uns, *Civilisation* et *Progrès* seraient synonymes. Dès lors il faudrait admettre qu'il n'y a que les peuples civilisés qui soient susceptibles de progrès, et

que, dès qu'un peuple fait un progrès quelconque, si minime que soit ce progrès, il est par cela même civilisé. C'est se mettre en contradiction avec tout le langage historique. Les écrivains de la Grèce et de Rome ont toujours, et avec raison, appelé *Barbares* des peuples tels que les Perses du temps de Xerxès, qui, pour mettre sur pied les innombrables armées de ce prince, et pour donner lieu à tout le luxe de sa cour, devaient avoir accompli déjà d'assez notables progrès. Nos historiens modernes, à leur tour, maintiennent ce nom de *Barbares* aux Turcs et aux Orientaux en général, bien qu'on ne puisse méconnaître, chez ces peuples, au moins quelques faits du même ordre que ceux qui sont décorés du nom de progrès chez nous.

Si enfin *Civilisation* veut dire, et dans un sens absolu, la *meilleure organisation des relations sociales*¹, il n'y a point à ce compte de peuples civilisés sur la terre, car tous présentent dans cette organisation des vices nombreux, et d'autant plus sentis, en quelque sorte, que ce qu'on appelle communément leur civilisation est poussé trop loin.

Veut-on seulement parler de la *meilleure organisation relative*? Il faut alors distinguer. Nos institutions sociales, à nous autres Civilisés, sont généralement supérieures sans doute à celles des *Barbares*, des peuples mahométans par exemple. Ceux-ci, toutefois, ne sont pas, ainsi que nous, nations civilisées, atteints de cette plaie du paupérisme qui va croissant avec la civilisation, comme en Angleterre, ni de cette autre plaie des naissances illégitimes, des enfants trouvés et abandonnés, dont la proportion est si grande en France et dans quelques États de l'Allemagne. A Dieu ne plaise que nous conseillions comme remède à ces maux l'adoption des coutumes de ces peuples à sérails et à pachas, qui en sont plus exempts que nous! Il n'en est pas moins vrai que, par ce côté et par quelques

¹ M. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*.

autres encore, leur mécanisme social n'ouvre pas la porte à des fléaux qui font irruption dans le nôtre. Établissez de même la comparaison entre des pays très-civilisés, tels que la Grande-Bretagne, et d'autres qui le sont moins, tels que l'Espagne et le Portugal, et vous trouverez que, sous le rapport de la misère des classes inférieures et du nombre des crimes (contre les propriétés particulièrement), tout l'avantage est en faveur du pays le moins avancé en civilisation ¹.

Comment donc admettre avec M. Guizot, l'historien et l'apologiste de la Civilisation, qu'un des caractères de cette société soit la *distribution plus équitable du bien-être entre tous les individus*? Et si, comme l'affirme avec raison le même auteur, *un monde mieux réglé et plus juste rend l'homme lui-même plus juste*, qu'y a-t-il à conclure de la proportion de voleurs et de malfaiteurs de toute espèce que produisent les contrées les plus civilisées?

D'autres écrivains, moins occupés de faire une théorie de la Civilisation que de constater les faits, les résultats qu'elle présente, ont jugé beaucoup moins favorablement son influence quant à la répartition des moyens du bien-être ².

¹ On a dit, chose bien vraie, que de toutes les nations du monde, la nation anglaise était celle qui avait le plus travaillé et le plus *jeûné*.

² Fourier, avec son admirable talent d'analyse, a fait toucher au doigt et à l'œil le vice de notre société sous ce rapport.

« De tous les indices, dit-il, qui devaient faire suspecter l'industrie actuelle, il n'en est pas de plus frappant que celui de l'échelle simple en répartition. J'entends par *simple*, une échelle qui ne croît que d'un côté et non de l'autre : en voici un exemple adapté aux cinq classes :

| | pauvre, | gênée, | moyenne, | aisée, | riche. |
|---|---------|--------|----------|--------|--------|
| A | 0 | 1 | 2 | 4 | 8 |
| B | 1 | 2 | 4 | 8 | 16 |
| C | 2 | 4 | 8 | 16 | 32 |
| D | 4 | 8 | 16 | 32 | 64 |
| E | 8 | 16 | 32 | 64 | 128 |

» La ligne A représente l'origine des sociétés, où la différence des fortunes était peu saillante, où la classe pauvre, figurée par *zéro*, n'existait pas.

» A mesure que la fortune publique s'accroît, comme on le voit aux lignes

« Les ouvriers, dit M. Destutt-Tracy, ne reçoivent que le trop-plein de tous les autres. »

Un philosophe d'une autre école, M. de Bonald, fait une remarque de la même nature :

« A considérer même la richesse dans les nations, l'extrême misère ne touche-t-elle pas à l'extrême opulence ?
 » Et la nation qui compte le plus de millionnaires n'est-elle pas toujours celle qui renferme le plus d'indigents ? »

« La question, suivant M. Blanqui, en est venue à ce point, qu'on se demande s'il faut s'applaudir ou s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de misères, et qui multiplie les hôpitaux et les prisons autant que les palais. » (*Histoire de l'économie politique.*)

J.-B. Say lui-même, l'apôtre de la *libre concurrence*, et par conséquent de la licence commerciale et de la Civilisation, consigne l'aveu suivant dans les premières pages de son *Traité* :

« Un riche Sybarite, habitant à son choix son palais de ville ou son palais de campagne, disposant des bras et du talent d'un nombre considérable de serviteurs, peut trouver que les choses vont assez bien... Mais dans les pays que nous nommons florissants, on voit l'exténu-

B, C, D, E, il faudrait que la classe pauvre y participât selon la proportion indiquée dans chacune de ces lignes, c'est-à-dire que, dans un degré de richesse E, le riche ayant 128 fr. à dépenser par jour, le pauvre aurait au moins 8 fr. : dans ce cas l'échelle serait *composée*, croissant proportionnellement pour les cinq classes.

» Mais, en civilisation l'échelle ne croissant que d'un côté, la classe pauvre en reste toujours à zéro, de sorte que, si la richesse est parvenue au 5^e degré E, la classe riche obtient bien son lot de 128, et la pauvre zéro seulement, car elle a toujours moins que le nécessaire; de sorte que l'échelle civilisée suit la ligne transversale 0, 2, 8, 32, 128; et la multitude ou classe pauvre, loin de participer à l'accroissement de richesse, n'en recueille qu'un surcroît de privations, car elle voit une plus grande variété de biens dont elle ne peut pas jouir; elle n'est pas même assurée d'obtenir le travail répugnant qui fait son supplice et qui ne lui offre d'autre avantage que de ne pas mourir de faim. »

(*Nouveau Monde industriel.*)

» tion de la misère à côté de l'embonpoint de l'opulence ,
 » le travail forcé des uns compenser l'oisiveté des autres. »

Appréciant la distribution des richesses, telle qu'elle résulte de l'industrie civilisée, « les efforts, » dit de son côté M. de Sismondi, « sont aujourd'hui séparés de leur récompense : ce n'est pas le même homme qui travaille » et qui jouit ensuite. » (*Nouv. princ. d'éc. pol.*)

Veut-on enfin un dernier témoignage? C'est M. Duchâtel, l'ami, le collègue de M. Guizot, qui nous le fournira.

« La part des ouvriers, dit-il, ne peut pas être affaiblie; car le salaire ne suffit en général qu'à l'entretien de la population ouvrière. — Autant il peut vivre d'ouvriers, autant, pour ainsi dire, il en sort de terre; de là résulte que, dans le marché qui se débat entre l'ouvrier et celui qui l'emploie, le prix du travail se limite sur le nécessaire. » (*De la charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures*, par T. Duchâtel.)

Et, lorsque, la prudence conjugale, recommandée par l'auteur aux ouvriers, ayant fait défaut, ou par suite de toute autre cause beaucoup moins personnelle à cette classe, elle ne se trouve plus numériquement en rapport avec la somme des capitaux employés en salaires, comment se rétablit l'équilibre? « La misère, dit M. Duchâtel, porte la faux dans ses rangs. » (*Ouvrage cité.*)

En confessant ces odieux résultats, on se garde communément de nommer la Civilisation. Chacun regarderait comme une sorte de blasphème de les lui imputer. Autant vaudrait accuser Dieu lui-même de tous les crimes qui se font dans le monde. La Civilisation, en effet, c'est l'idole, c'est la Divinité de bien des gens, dont quelques-uns même sont assez civilisés pour n'en reconnaître pas d'autre¹.

Par suite de ce respect superstitieux qui s'attache au

¹ L'athéisme est une maladie de l'esprit qui est particulière à la société civilisée. Il n'y a point d'athées chez les peuples barbares.

mot Civilisation, l'on a coutume de faire deux parts dans les phénomènes que présente notre état social. Tout ce qui, dans ces phénomènes, paraît un bien, c'est de la civilisation; mais le mal, le mal évident, incontestable, ce n'est plus ce qu'il faut appeler civilisation, seul mot qui existe cependant pour caractériser notre état actuel de société.

Ainsi l'on a donné au mot Civilisation un sens tout arbitraire. La plupart y ont vu, comme M. Guizot, leur idéal en fait de société. Mais voici qu'un observateur rigoureux est venu, sans préventions d'aucune espèce, étudier, démêler, classer les faits; distinguer ce qu'il y a de réellement bon par rapport aux sociétés précédentes dans cet ordre de relations sociales qu'on nomme Civilisation; ce qu'il offre de réellement mauvais, soit par rapport à un idéal de société calculé sur les penchants de l'homme et sur les conditions du monde où il est placé, soit même par rapport aux états sociaux inférieurs, tels que la Sauvagerie et la Barbarie.

Ce qui différencie surtout la Civilisation de la Barbarie à laquelle elle succède, c'est la substitution de l'*astuce* à la *violence ouverte*, qui est le mode général d'action chez les Barbares. La violence ou contrainte (ce qui est au fond une même chose, la première n'étant que la forme et le moyen de la seconde) subsiste bien toujours en Civilisation. Il n'en pourrait être autrement, puisque cette société a besoin d'exiger de ses membres des choses contraires à leurs passions et leurs goûts. Mais cette violence, qui n'est pas la *dernière raison des rois* seulement, et qui est aussi celle de toute autorité civilisée, du père et du magistrat, par exemple, aussi bien que du monarque, est colorée par des motifs plus ou moins spécieux. De là toutes ces théories de droits et de devoirs, à l'aide desquelles on tâche d'obtenir des individus, sans recourir à la force, ce qu'ils ne seraient pas disposés à faire ou à accorder. Sans doute, c'est sous

certain rapport un avantage, un progrès, que l'emploi de ce ressort nouveau qui épargne d'autant l'usage direct de la force; mais à raison de la contradiction, pour ainsi dire constante, qui existe entre les devoirs de la société actuelle et les impulsions de la nature, ce progrès tend à introduire de la fausseté dans les relations sociales. Aussi la fausseté joue-t-elle un bien plus grand rôle dans le mécanisme civilisé que dans le mécanisme barbare; et le ton qui règne dans tout le cours de la période, c'est l'*illusion*, source de déceptions continuelles.

Fourier commence par distinguer à la Civilisation, qui n'est pour lui, comme nous l'avons vu, que la 5^e période sociale, placée dans l'échelle entre la Barbarie 4, et le Garantisme 6, des caractères successifs et des caractères permanents. Voici le tableau des premiers : c'est une page d'histoire qui en dit plus, à elle seule, que bien des centaines de volumes.

TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA CIVILISATION.

ENFANCE OU 1^{re} PHASE.

Germe simple, Mariage exclusif ou monogamie.
— *composé*, Féodalité patriarcale ou nobiliaire.

VIBRATION ASCENDANTE. PIVOT, *Droits civils de l'épouse.*

Contre-poids, Grands vassaux fédérés.

Ton, Illusions chevaleresques.

ADOLESCENCE OU 2^e PHASE.

Germe simple, Privilèges communaux.
— *composé*, Culture des sciences et arts.

VIBRATION ASCENDANTE. PIVOT, *Affranchissement des industriels.*

Contre-poids, Système représentatif.

Ton, Illusions en liberté.

APOGÉE OU PLÉNITUDE.

Germes, Art nautique, chimie expérimentale.
Caractères, Déboisement, emprunts fiscaux.

DÉCLIN OU 3^e PHASE.

Germe simple, Esprit mercantile et fiscal.
— *composé*, Compagnies actionnaires.

VIBRATION DESCENDANTE. PIVOT, *Monopole maritime.*

Contre-poids, Commerce anarchique.

Ton, Illusions économiques.

CADUCITÉ OU 4^e PHASE.

Germe simple, Monts-de-piété *absorbants*.
— *composé*, Maîtrises en nombre fixe.

VIBRATION DESCENDANTE. PIVOT, *Féodalité industrielle.*

Contre-poids, Fermiers de monopole féodal.

Ton, Illusions en association.

Nous tenions à placer sous les yeux de nos lecteurs cette formule, au risque de ne pouvoir ici, faute de commen-

taires suffisants, en éclairer complètement tous les termes. Pour les esprits méditatifs, la réflexion suppléera aux développements que nous serons forcés d'omettre.

On remarque d'abord notre division générale de la période dite Civilisation en deux grandes époques, l'une *ascendante*, l'autre *descendante*, subdivisées chacune en deux phases correspondant aux principaux âges de la vie.

Dans toute période sociale, la fonction des deux premières phases est de créer les ressources au moyen desquelles la Société pourra s'élever à une forme supérieure. Si, lorsque ces ressources de l'apogée sont complètes, la transformation n'a pas lieu, la Société entre en décadence¹, les forces qu'elle avait acquises tournent contre elle ; les abus se multiplient dans son sein, et c'est alors surtout qu'elle offre l'exemple de ce cercle vicieux dont parle Fourier ; c'est-à-dire qu'il ne peut plus s'y produire aucun bien qui n'entraîne bientôt à sa suite un inconvénient au moins égal. Voilà justement où en est aujourd'hui notre Civilisation. — Le dernier terme de la décadence *naturelle* d'une Société la conduirait aussi, il est vrai, à la période supérieure, mais à travers des crises qui, aux maux divers qu'elles apportent pour les individus, ajoutent le péril pour la Société d'une rechute en période inférieure. C'est le sort qu'ont éprouvé toutes les Civilisations qui ont précédé la nôtre.

En jetant les yeux sur le tableau, on voit que les deux premières phases de la Civilisation sont caractérisées par des progrès très-réels : *l'attribution des droits civils à l'épouse et l'affranchissement des industriels.*

L'attribution des droits civils à l'épouse est l'issue régu-

¹ Une société peut tomber en déclin par l'effet des progrès sociaux. Les sauvages qui adoptent quelques branches d'industrie agricole perfectionnent sans doute leur état social, mais ils s'éloignent par cette raison de l'ordre sauvage. — Les Ottomans sont des barbares en déclin, car ils adoptent divers caractères de civilisation, l'hérédité du trône, la tactique militaire. (FOURIER, *Théorie des quatre mouvements.*)

lière de Barbarie en Civilisation. « Si les Barbares adop-
» taient le *mariage exclusif*, ils deviendraient en peu de
» temps Civilisés par cette seule innovation : si nous adop-
» tions la *réclusion* et la *vente des femmes*, nous devien-
» drions en peu de temps Barbares par cette seule inno-
» vation. » (FOURIER, *Théorie des quatre mouvements*.)

Les bornes-imposées à cette analyse ne me permettent pas d'insister sur les autres caractères des deux premières phases. On reconnaîtra, sans difficulté, que la féodalité, fondée sur le sabre et la naissance, que la fédération des grands vassaux, faisant contre-poids à l'autorité suprême qui est absolue dans la période de Barbarie, sont des faits qui se rencontrent à l'origine de presque toutes les Civilisations. Plus tard, quand l'élément populaire a grandi, viennent les franchises municipales et politiques; le système représentatif est alors le contre-poids donné au pouvoir, et les illusions en liberté remplacent d'autres illusions; car avec la contrariété qu'elle établit et qu'elle maintient entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif d'une part, entre tous les intérêts particuliers d'autre part, la Civilisation ne saurait produire que déceptions dans l'ordre politique comme partout ailleurs. Ce n'est pas la faute des constitutions et des gouvernements (quelques-uns cependant sont plus favorables que d'autres pour procurer à cette Société le degré de liberté et d'ordre dont elle est susceptible, nous ne sommes point à cet égard d'une indifférence absolue); ce n'est pas la faute des hommes chargés de mettre en œuvre ces institutions plus ou moins imparfaites : mais c'est la faute de la disposition sociale elle-même; c'est un vice de fond qui rend nuls tous les correctifs que l'on essaie, tant que lui-même n'est pas changé; et l'expression la plus générale de ce vice, c'est, nous le répétons, la *contrariété des intérêts*, ou bien, dans le vieux langage de Montaigne, « *le prouffit de l'un est le dommage de l'autre*. » Car chacun ne peut-il pas

dire, eu égard à sa position, ce que disait un jour à la chambre des députés M. Thiers alors ministre : « En voulant faire le bien du Havre, je faisais le malheur d'Elbeuf ; et le malheur de Bordeaux, en voulant faire le bien de Lyon » (*Séance du 12 mai 1834*). Les intérêts des individus sont, les uns par rapport aux autres, dans la même harmonie que les intérêts des fabriques de Lyon et d'Elbeuf avec ceux des chantiers du Havre et des vignobles de Bordeaux. La fin de non-recevoir opposée par M. Thiers à ceux qui demandaient une réforme des lois sur les douanes est partout applicable à ceux qui réclament des améliorations à l'état social, sans vouloir sortir de la forme *civilisée*¹, société « qui ne présente, » dit Fourier, « que risibles portions du tout agissant et votant contre le tout. »

Le second bienfait de la Civilisation est l'affranchissement des industriels qui, après avoir passé de l'état d'esclaves à celui de serfs ou de vassaux, arrivent quelques-uns (la minorité) à l'état de bourgeois ou de propriétaires, la plupart à celui de salariés seulement. Les premiers ont acquis par la propriété une indépendance réelle ; les seconds restent, en dépit de l'égalité proclamée par nos lois civiles, dans une dépendance indirecte. Ce qui constitue cette dépendance, c'est la nécessité où ils sont, pour vivre, d'obtenir d'autrui du travail ; travail qui ne leur est jamais garanti, auquel il ne leur est reconnu aucun droit que sous le bon plaisir et à la convenance de ceux qui possèdent les capitaux et le sol. Et il n'y a point ici réciprocité véritable de dépendance entre les deux classes, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu : le besoin impérieux de l'existence rompt tout équilibre ; il y a une profonde ini-

¹ Ceci n'est pas toutefois une raison absolue de ne rien faire : un gouvernement *civilisé* qui comprend sa mission doit, entre les exigences contraires des intérêts, savoir prendre un parti et opérer à propos des réformes, pourvu que ce soit toujours dans le sens des intérêts les plus généraux et en ménageant des compensations aux intérêts secondaires lésés par ces réformes.

quité sociale ! Le prolétaire a été dépouillé de ses droits naturels (p. 338), sans la compensation qui lui était due : le *droit au travail*, le *minimum de subsistance*¹. Cette iniquité sociale, hâtons-nous de le dire, la Civilisation est impuissante à la réparer. Les tentatives que, sans changer sa base, le *Morcellement insolidaire*, elle ferait dans ce but n'auraient pour résultat que des révolutions, qui empireraient le sort du pauvre comme celui du riche. Ce n'est qu'en passant à l'état de *Garantisme* (6^e période) que la Société peut assurer le droit au travail ; ce n'est qu'après avoir créé l'industrie attrayante (7^e et 8^e périodes) qu'elle peut accorder le *minimum* de subsistance à tous ses membres.

Le droit au travail, dont ne veulent point entendre parler aujourd'hui nos soi-disant hommes d'Etat, pas même ceux qui se targuent le plus de sentiments démocratiques, le droit au travail était proclamé par Turgot, au nom du souverain, dans l'Édit de suppression des jurandes et maîtrises, donné à Versailles en février 1776. « Dieu, est-il » dit dans cet acte du pouvoir royal, Dieu, en donnant à » l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la res- » source du travail, a fait du droit de travailler la pro- » priété de tout homme ; et cette propriété est la première, » la plus grave et la plus imprescriptible de toutes. Nous » devons à tous nos sujets de leur assurer la jouissance » pleine et entière de leurs droits ; nous devons surtout » cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de » propriété que celle de leur travail et de leur industrie, » ont d'autant plus besoin d'employer, dans toute leur » étendue, les seules ressources qu'ils aient pour sub- » sister. »

¹ Je sais qu'il y a des gens qui ne veulent pas qu'on admette l'existence d'autres droits que ceux qui sont écrits dans la loi. Mais c'est là une maxime de matérialisme politique, qui ne saurait être soutenue rationnellement. « La loi » de l'homme, dit avec raison M. Rossi, ne crée pas le droit ; elle le déclare » si elle est juste. »

Turgot, malheureusement pour le peuple, plus malheureusement encore pour le monarque dans la bouche duquel il mettait ce généreux langage, Turgot ignorait le moyen d'assurer l'exercice du droit sacré qu'il constatait ainsi solennellement ; car il ne suffisait pas pour cela, tant s'en faut, d'abolir les entraves qu'opposaient à la liberté du travail les corporations anciennes, fondées sur le privilège et sur l'exclusion ; il fallait organiser cette liberté par l'institution des corporations nouvelles, d'ordre sériaire, et ouvertes à tous suivant leurs aptitudes. C'eût été sortir de la période civilisée. — Mais reprenons l'examen de révolution successive de cette période sociale.

Quelque radicalement vicieuse que soit la Civilisation, il arrive un moment où ses bonnes propriétés sont pleinement développées, sans que les autres aient encore acquis toute leur malfaisance. Ce moment de la Civilisation en est l'APOGÉE, dont nous ne saurions mieux faire apprécier la formule, qu'en reproduisant le passage suivant d'un article de M. Abel Transon, publié dans le journal la *Réforme industrielle*, n° du 11 janvier 1833 :

« La détermination des germes et caractères de l'apogée est un des exemples les plus frappants de la sagacité avec laquelle M. Fourier dégage toujours les faits primordiaux du milieu des faits secondaires.

» En effet, le résultat providentiel de la civilisation, c'est de créer les sciences et la grande industrie, sans lesquelles il serait impossible de constituer l'association. Mais pour que le trésor des sciences acquises se conserve, et pour qu'il s'augmente le plus rapidement possible, et pour que la vérité soit à la portée de tous, il fallait qu'entre les points du globe les plus éloignés, des communications fussent établies. Aussi longtemps que l'art nautique n'était pas connu, la science demeurait donc très-imparfaite et ses progrès peu assurés (peut-être devrait-on généraliser l'expression de M. Fourier en disant, au lieu d'art nautique : *moyens de communication*). Et quant au second germe de l'apogée, il est certain que l'industrie, entendue dans son sens

technologique, n'a pas de constitution régulière avant l'établissement de la chimie expérimentale. C'est la chimie seule qui peut maintenir et perfectionner d'une manière systématique les procédés des arts.

» L'établissement de la chimie et celui des moyens de communication étaient donc les faits matériels à accomplir, avant de procéder au remplacement de l'ordre incohérent ou civilisé.

» Après cela, comme l'APOGÉE, outre les ressorts qui rendent possible la transformation sociale, doit contenir, comme propriétés caractéristiques, les faits généraux qui engendrent la décadence si on ne sait pas s'élever à une période supérieure, il fallait déterminer ces faits caractéristiques. Par rapport à la civilisation, il est facile de comprendre pourquoi M. Fourier a indiqué les *déboisements* et les *emprunts fiscaux*.

» En effet, la décadence sera double : il y aura décadence matérielle et décadence politique.

» La décadence matérielle, c'est la détérioration des climatures qu'à la longue la civilisation produit inévitablement. Il est bien vrai qu'à l'origine la civilisation améliore les climats en défrichant les forêts, ouvrant des issues aux eaux stagnantes, etc. Mais au delà d'un certain terme, l'exploitation incohérente et l'opposition toujours croissante de l'intérêt individuel avec l'intérêt général amènent un bouleversement dans le système naturel des cultures. Le déboisement des forêts sur les hauteurs est l'expression la plus saillante de désordre, parce qu'il ruine complètement le régime des eaux, en détruisant les agents que la nature emploie pour soutirer d'une manière continue l'humidité de l'atmosphère. Aussi voyons-nous nos vallées les plus importantes, la Loire et la Garonne, soumises à des alternatives d'aridité extrême et de débordement qui ruinent le cultivateur.

» *L'emprunt*, cette nécessité de la civilisation moderne, est l'acheminement le plus direct à la féodalité industrielle, et par conséquent une cause essentielle de décadence politique. »

Notre Civilisation actuelle de France et d'Angleterre est une 3^e phase avancée. Elle en a développé les deux germes : *esprit mercantile et fiscal, compagnies actionnaires*, au point de rendre imminente la *féodalité industrielle*, carac-

tère pivotale de la 4^e phase. On conçoit comment ces deux germes, en assurant de plus en plus la victoire aux grands capitaux dans la lutte établie sous le nom de concurrence, préparent l'avènement de cette autre féodalité de l'usine et du coffre-fort, qui sera pour les derniers temps de la Civilisation ce que fut pour les premiers la féodalité de castel. Le *monopole maritime*, ou haut monopole commercial, est tellement caractéristique de la 3^e phase, qu'il devient alors l'objet principal de la guerre et de la diplomatie (est-il besoin de rappeler l'Angleterre soldant de son or les coalitions contre l'Empire?). Le *commerce anarchique*, avec ses fraudes de toute espèce, accompagne la 3^e phase dont les *illusions* portent sur l'*économie politique*. On sait les merveilles promises aux nations, et l'on commence à s'apercevoir des tristes résultats de la libre concurrence, du *laissez-faire, laissez-passer*, et autres recettes économiques.

Voici la 4^e phase qui fera justice de ces désordres, pronés par les économistes, et dont tout le monde commence enfin à être dégoûté. Mais elle en fera justice à la façon civilisée, c'est-à-dire qu'elle les remplacera par des abus d'un autre genre. Après avoir monopolisé le commerce et la fabrication, ce qu'ils sont en bon train de faire, les gros capitalistes songeraient à monopoliser l'agriculture qu'ils ont dédaignée jusqu'ici, parce que les bénéfices qu'elle procure sont trop minces, et qu'ils avaient une plus riche proie à dévorer d'abord¹. Mais le moment viendra où, tous les capitaux à leur disposition ne trouvant plus em-

¹ L'action absorbante des capitaux est un fait que les économistes les plus disposés à juger favorablement l'état social actuel sont bien obligés de constater. « Les petits capitaux, dit M. Rossi, ne peuvent se défendre dans leur lutte inégale avec les grands capitaux qu'à l'aide de l'association : c'est là leur arme et leur égide. » Et le même professeur ajoute : « En serait-il de même des propriétés foncières? Cela est possible. Comme l'association peut aussi être appliquée à la culture de la terre, pourquoi imaginer que la gravité du mal ne suggérera pas l'idée du remède? » (*Cours d'économie pol.*, 2^e sem., pag. 76, 77.)

ploi dans les deux premières industries, ils en reportent une partie sur la troisième qui manque d'argent et n'en peut obtenir que difficilement aujourd'hui. Voici comment à peu près les choses se passeront, à supposer que la période civilisée suive régulièrement tout son cours.

Les princes de la finance ne vont pas se présenter directement pour acheter le sol ou bien le prendre à bail, afin de le faire exploiter à leur compte par grandes entreprises. Le petit propriétaire ne se laisserait de cette façon déposséder à aucun prix. Mais ils feront la banque rurale; ils avanceront des fonds, à un taux raisonnable, aux cultivateurs, souvent obligés aujourd'hui de passer par les mains de l'usurier. L'institution paraîtra donc à ceux-ci un bienfait véritable, et ils ne craindront pas d'y recourir. C'est ainsi que, tout en améliorant leurs terres, ils s'endetteront néanmoins de plus en plus, et se verront enfin forcés de les céder à leurs créanciers pour s'acquitter. Ces établissements de crédit auraient de l'analogie avec les Monts-de-piété; ils seraient, sauf intervention du gouvernement, des espèces de Monts-de-piété ruraux; voilà pourquoi Fourier désigne cette dernière institution comme germe simple de la 4^e phase.

Les *maîtrises en nombre fixe* (germe composé) résulteront, et de la marche même du mouvement industriel, et du besoin d'opposer une digue à l'anarchie commerciale et aux désordres toujours croissants qui en sont la suite: falsifications, agiotage, banqueroutes, etc. Fourier donne quelques indices sur le mode à suivre pour établir cette mesure, injuste en elle-même sans doute, mais qui deviendra une nécessité contre des fléaux bien autrement désastreux pour le corps social, qu'une atteinte de plus ou de moins au principe de l'égalité ou même de l'équité, dont il n'existe pas l'ombre en Civilisation. « La maîtrise, dit-il, ne doit jamais être limitée en nombre ni exclusive; il faut seulement, par une patente croissante, éliminer de

certaines professions tout le superflu numérique et tous ceux qui ne présenteraient pas des ressources pour coopérer à la solidarité qui doit être le but du gouvernement. Elle doit s'appliquer aux classes passibles de banqueroute, aux marchands et fabricants. — Tant que le corps social confie à des marchands son revenu annuel, son capital même, il doit exiger d'eux une garantie solidaire. » (*N. M. ind.*, p. 508.)

L'opération ainsi conseillée devient un engrenage en Garantisme (6^e période); mais n'oublions pas que nous n'en sommes encore, dans notre analyse, qu'à la 4^e phase de Civilisation.

A mesure que le sol serait envahi par les compagnies actionnaires fondatrices des banques rurales, elles créeraient, pour son exploitation, de grandes fermes, où les paysans, dépossédés de leurs petites propriétés, viendraient travailler moyennant salaire, comme font les ouvriers dans nos usines et manufactures. Cette situation, qui tendrait rapidement à se généraliser pour les masses, les constituerait dans un véritable état de servage, non plus *individuel*, mais *collectif*. « Les deux premières phases de Civilisation, écrivait Fourier dès 1807, opèrent la diminution des servitudes personnelles ou directes. Les deux dernières phases opèrent l'accroissement des servitudes collectives ou indirectes. » (*Théorie des quatre mouv.*)

Déjà beaucoup de nos grands établissements industriels sont montés par actions. Il en serait de même des fermes dont nous parlons plus haut. Le système actionnaire peut seul préserver celles-ci du démembrement qui, avec le mode actuel de possession du sol, serait l'inévitable résultat des successions et autres mutations de propriétaires.

Par suite du mouvement que nous venons de décrire, et qui est déjà manifeste dans la 3^e phase de Civilisation où la société actuelle est fâcheusement retenue, les propriétés industrielles et territoriales se concentrent dans les mains

d'une minorité, qui seule a la puissance politique en même temps que la richesse. Comme tout cela se serait, en majeure partie, opéré au nom du principe de l'association, et que néanmoins l'association véritable n'existerait nullement, puisqu'il n'y aurait d'associés que les capitalistes, les travailleurs restant à l'état de salariés, l'on conçoit que Fourier caractérise, ainsi qu'il l'a fait, les illusions de cette époque : *Illusions en association.*

La population ouvrière aurait cependant gagné, à ce régime féodal, des conditions d'existence plus assurées que celles qui lui sont faites actuellement par notre régime de concurrence anarchique. La minorité possédante et maîtresse ne tarderait pas à prendre, même par calcul d'intérêt, quelques mesures favorables au grand nombre, et l'on entrerait dans la voie des solidarités et garanties sociales qui, lorsqu'elles seraient généralisées, constitueraient la 6^e période, état aussi supérieur à la Civilisation que celle-ci peut l'être à la Barbarie.

Comme toute loi du même genre, la formule des quatre phases de la Civilisation n'est rigoureuse que dans sa généralité. L'organisation sociale d'un peuple, en quelque phase très-distincte d'ailleurs, qu'on l'examine, présente toujours un certain nombre de caractères empruntés des autres phases et particulièrement des phases contiguës. Cela dérive de la nature même du mouvement social, où rien ne se fait brusquement et tout d'une pièce. La même remarque s'applique par conséquent à la formule des périodes. Ainsi, par exemple, la Civilisation païenne avait retenu un des caractères de la période barbare, l'esclavage des travailleurs.

Voyons si ces formules de Fourier ne sont qu'un obscur et inutile grimoire, comme l'irréflexion et l'ignorance se plaisent à le répéter, ou si elles peuvent, au contraire, jeter de prime abord un jour éclatant sur les faits qui nous

entourent, sur les phénomènes d'ordre politique et social dont nous sommes témoins.

« Il est facile de voir, dit M. Considerant, que l'état actuel de la France est une Civilisation de 3^e phase, fortement cramponnée encore aux illusions et disputes démocratiques de 2^e phase, ce qui complique la position et augmente le danger. »

Cette donnée admise, jugeons d'après la formule les diverses tendances des partis au milieu de notre Société.

Ce qu'on a nommé, dans ces derniers temps, la politique des intérêts matériels, qui appartient plus particulièrement au juste-milieu intelligent et actif, nous pousse vers la 4^e phase de Civilisation (féodalité industrielle¹). Malgré leurs prétentions au progrès, l'opposition de gauche et la fraction du parti républicain qui est restée exclusivement politique tendent l'une et l'autre à faire rétrograder le mouvement social vers la 2^e phase (illusions en liberté). Le parti légitimiste enfin nous reporte vers la première (féodalité nobiliaire, illusions chevaleresques). Les efforts de ce dernier parti étaient, quand il se trouvait au pouvoir, bien plus franchement dirigés vers ce but qu'ils n'ont paru l'être depuis. Il n'est pas rare de le voir aujourd'hui, par les organes qu'il a dans la Presse, se faire lui-même le champion des idées de liberté et de progrès qui l'ont renversé du gouvernement de la Société; mais ce n'est là qu'une tactique de circonstance : sous le masque dont certains de ces journaux ont voulu l'affubler, afin de lui réconcilier par surprise, par supercherie, disons le mot, l'opinion de notre époque, le parti légitimiste est toujours reconnaissable aux traits qu'il a gardés de la première phase, pendant laquelle il fut tout-puissant, et qu'il cherchera toujours bien vainement, hélas! à reconstruire. De là encore son affinité, plus grande que celle d'aucun autre

¹ Ces observations sont à la date de 1839, époque à laquelle fut publiée la première édition de l'ouvrage.

parti, avec l'esprit cléricale ou théocratique. La *Théocratie* est caractère de transition entre l'état barbare et la première phase de l'état civilisé.

Les caractères *permanents* de la Civilisation, ceux qui appartiennent à toute la période, exigeraient une étude pour le moins aussi étendue que celle que nous avons faite sur les caractères successifs des quatre phases. Ce travail ne saurait trouver place ici avec les développements nécessaires. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Fourier, notamment au *Nouv. Monde industriel*, ch. 51 et suiv.

Il faut se rappeler d'ailleurs, en thèse générale, que la Civilisation, comme toutes les périodes *subversives* (à ménages morcelés ou familiaux), demeure pendant la durée entière de son cours sous l'influence des neuf fléaux limbiques : indigence, fourberie, oppression, carnage, intempéries outrées, maladies provoquées, cercle vicieux, égoïsme général et duplicité d'action, qui sont caractères permanents de l'enfance sociale. Les formes diverses que ces fléaux revêtent sont ce qui constitue les caractères particuliers de chacune des périodes subversives.

Dans notre Société civilisée, par exemple, la *duplicité d'action* donne lieu à des résultats fort bizarres. « Partout, » fait remarquer Fourier, « on voit chaque classe intéressée à souhaiter le mal des autres, l'intérêt individuel en contradiction avec l'intérêt collectif. L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles et y crée de *bons procès* ; le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres et bons catarrhes*¹ ; le militaire

¹ Loin de nous assurément l'intention de dire que tel soit en réalité le vœu du médecin. A Dieu ne plaise que nous imputions cet indigne et odieux sentiment aux membres d'une profession qui se distingue en général par son dévouement à l'humanité, non moins que par ses lumières. Ce serait, nous le savons, calomnier nos confrères comme nous-même. Mais il n'en demeure pas moins certain, qu'à ne consulter que son intérêt, et s'il pouvait être jamais entièrement dépouillé de ces généreuses sympathies que développent si éminemment, au contraire, les études et les occupations médicales, il n'en est pas moins

souhaite une *bonne guerre*, qui fasse tuer moitié des camarades afin de procurer de l'avancement; l'accapareur veut une *bonne famine* qui élève le prix du pain au double et au triple; *item* du marchand de vin, qui ne souhaite que *bonnes grêles* sur les vendanges, et *bonnes gelées* sur les bourgeois; l'architecte, le maçon, le charpentier désirent un *bon incendie*, qui consume une centaine de maisons pour activer leur négoce. »

C'est sur ce vice fondamental, sur ces antinomies de la Civilisation que portent les éloquents diatribes de Rousseau contre la Société :

« Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croissent, à se rendre mutuellement des services apparents et à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société, et où chacun

certain, dis-je, que le médecin serait porté à désirer tout autre chose que de voir ses concitoyens jouir constamment et sans aucune exception d'une santé florissante.

La position civilisée, celle où notre société place le plus généralement les individus les uns à l'égard des autres, est partout tellement fautive, qu'il en résulte qu'un médecin délicat n'ose pas toujours faire à ses malades autant de visites qu'il le croirait utile. Pour faire bien discerner ce qu'il faut entendre par la *position civilisée*, nous dirons qu'elle n'est déjà plus celle où se trouve, à l'égard de ses malades de l'hôpital, le médecin chargé d'un service public dans un de ces établissements; encore moins celle du médecin vis-à-vis des familles qui reçoivent ses soins par abonnement fixe. Ces deux dernières dispositions se rattachent à l'ordre garantiste et sociétaire. L'institution des hôpitaux est contraire au mécanisme général de la civilisation, qui a pour pivot le morcellement domestique, et suivant lequel chacun doit être traité chez soi, *en famille*.

Un mot d'observation encore à propos de la citation qui donne lieu à cette note. Chose étrange! ceux qui soutiennent contre nous que la nature humaine est essentiellement mauvaise, et que nous rêvons une chimère en croyant à la bonté native de tous les penchants de l'homme, ces gens-là sont les mêmes qui se scandalisent quand nous faisons ressortir ce qui résulte pour chacun de l'état d'hostilité où le constitue, par rapport à la masse, la position que lui fait la société actuelle, et quand nous osons soupçonner, qu'ayant ainsi toujours intérêt au mal d'autrui, l'on pourrait bien finir quelquefois par le souhaiter, par s'en accommoder du moins assez facilement.

trouve son compte dans le malheur d'autrui? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides, et surtout ses propres enfants, ne souhaitent la mort en secret; pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne soit une bonne nouvelle pour quelque négociant; pas une maison qu'un débiteur de mauvaise foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient; pas un peuple qui ne se réjouisse des désastres de ses voisins. C'est ainsi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, et que la perte de l'un fait presque toujours la prospérité de l'autre. Mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques font l'attente et l'espoir d'une multitude de particuliers; les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine. J'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile... Qu'on pénètre donc, au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance, ce qui se passe au fond des cœurs, et qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser et de se détruire mutuellement, et où ils naissent ennemis par devoir et fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela serait fort bien s'il ne gagnait encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement, et le tort fait au prochain est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc que de s'assurer l'impunité, et c'est à quoi les puissants emploient toutes leurs forces, et les faibles toutes leurs ruses. » (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, note 9.)

Voilà donc le bel ordre que vous prenez sous votre protection, dont vous vous glorifiez d'être les soutiens, vertueux adversaires du socialisme!

Mais n'est-ce donc pas une infernale combinaison que

celle qui pousse incessamment chaque membre de la Société à désirer, à pratiquer le mal? N'est-ce pas un monde vraiment à rebours que celui où les choses sont ainsi arrangées, que le succès, la fortune des uns se trouvent à peu près constamment dans les revers, dans la ruine des autres, et l'avantage de l'individu dans ce qui nuit à la masse? D'où la lutte inévitable, la conspiration incessante d'une fraction du corps social contre toute innovation utile à l'ensemble. Nous en citons un exemple historique pris entre mille autres du même genre :

Un ouvrier serrurier de Basse-Normandie remit à Colbert une paire de bas de soie faite au métier, pour la présenter à Louis XIV. Les bonnetiers, alarmés de cette découverte, gagnèrent un valet de chambre qui donna plusieurs coups de ciseaux dans les mailles, de sorte que le roi chaussant ces bas, les mailles coupées firent autant de trous, ce qui lui fit rejeter l'invention. L'ouvrier rebuté se rendit en Angleterre, où il fut très-bien accueilli.

Voilà quelques effets de l'un des caractères permanents de la Civilisation : *contrariété des intérêts*. D'autres caractères odieux, qui se retrouvent pareillement dans toute la période, sont énergiquement retracés dans certains dictons populaires : ainsi *La pierre va toujours au tas*, pour indiquer le mode injuste de répartition des avantages de toute espèce ; *ligue des gros voleurs pour faire pendre les petits*. Sully s'était bien aperçu que les formes judiciaires employées pour la recherche des traitants ne servaient qu'à prendre les *petits larronneaux*. Cette impuissance relative des lois était déjà signalée par un philosophe de l'antiquité (Anacharsis, le Scythe) qui disait : « Les lois sont semblables aux toiles d'araignée, qui n'arrêtent que les petites mouches et sont rompues par les grosses. » Suivant Linguet (*Théorie des droits civils*), « elles tendent à mettre celui qui possède du superflu à l'abri des attaques de celui qui n'a pas le nécessaire. C'est là leur véritable

esprit. Elles sont en quelque sorte une conspiration contre la plus nombreuse partie du genre humain. »

Un grand nombre de fables de La Fontaine, *le Loup et l'Agneau, le Corbeau et le Renard, la Cigale et la Fourmi, l'Homme et la Couleuvre, le Bouc et le Renard, le Pot de terre et le Pot de fer*, etc., etc., contre la moralité desquelles se révoltait la droiture candide de Jean-Jacques, peignent très-bien aussi certains ressorts et effets du mécanisme civilisé¹. Si ce n'est pas là de la morale très-édifiante, c'est du moins de la vraie politique civilisée. A notre avis, du reste, c'est dans le sens large et fécond d'une critique de la forme sociale, plutôt que dans le sens étroit et stérile d'une critique des individus, qu'il faut entendre ces admirables apologues, si l'on veut en tirer des leçons utiles et qui se puissent justifier aux yeux de la morale.

Ne quittons pas ce sujet sans citer quelques-uns de ces caractères permanents de la Civilisation, signalés par Fourier.

¹ « Il faut, » dit l'auteur d'*Émile*, « une morale en action et une en paroles dans la société, et ces deux morales ne se ressemblent point. La première est dans le catéchisme où on la laisse ; l'autre est dans les fables de La Fontaine pour les enfants, et dans ses contes pour les mères ; le même auteur suffit à tout. »

Jean-Jacques a beau dire, il n'empêchera pas qu'on estime toujours autant l'ami de madame de La Sablière que l'amant indiscret de cette bonne madame de Varens.

Mais voilà, dès qu'on se met à *moraliser*, avec quelle charité on juge autrui ! L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* n'a pas été plus épargné qu'un autre sous ce rapport. Qu'on applique aux poètes de tous les temps cette justice du *Moralisme*, et il ne s'en trouvera pas un qui n'ait mérité le pilori, depuis Anacréon, Horace et Tibulle, jusques à notre André Chénier qui veut, l'abominable homme !

« Que ses écrits, enfants de sa jeunesse,
Soient un code d'amour, de plaisir, de tendresse. »

Allez, allez, pédants de la morale, vous ne parviendrez pas à flétrir dans la conscience de l'humanité toutes ces âmes d'élite qui ont modulé sur ce thème délicieux. Les poètes ont pour eux la nature et le bon sens aussi bien que le génie ; leurs doux chants prévaudront contre vos arrêts austères, car le verbe inspiré des poètes est aussi le verbe de Dieu.

1. *Minorité d'esclaves armés contenant une majorité d'esclaves désarmés.*

Dure vérité, plus brutalement encore exprimée par de Maistre, lorsqu'il dit que le bourreau est la clef de voûte et la pierre angulaire de la Société.

2. *Égoïsme obligé par insolidarité des masses.*

Autrement dit : *Chacun pour soi.*

Les faits de chaque jour rendent superflu tout commentaire à cet égard.

3. *Guerre interne de l'homme avec lui-même.*

Nous nous prévaudrons sur ce point du témoignage imposant de l'Apôtre : *Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ.* B. PAULI Epist ad Roman.

N'était la crainte d'une fausse interprétation du motif d'un tel rapprochement, nous accolerions à ce témoignage celui de Piron lui-même. Pourquoi pas, en effet ? Les extrêmes se touchent. Et puis d'ailleurs, au milieu du chaos civilisé, *ubi fas versum atque nefas* (où mal et bien sont renversés), comme dit le poète, — qui sait, à vrai dire, de quel côté toujours se rencontre la sagesse, de quel côté la folie ? —

« Deux moi sans cesse en moi se font sentir ¹, » etc.

¹ *Les Deux Tonneaux*, conte allégorique. Voici le passage : il vaut la peine d'être rapporté, et ne figurerait pas trop mal dans un traité de métaphysique.

Deux moi sans cesse en moi se font sentir,
 Entre lesquels, se voulant divertir
 A mes dépens, quelque malin génie
 A si bien fait germer la zizanie,
 Que chiens et chats vivent moins désunis.
 Ce sont griefs et débats infinis.
 L'un tire au ciel, l'autre tire à la terre.
 Voilà de quoi longtemps nourrir la guerre :
 Mais tout le mal encor ne vient pas d'eux.
 Voici bien pis : perplexe entre les deux,
 Un moi troisième, établi pour entendre
 Et pour juger, ne sait quel parti prendre :
 Et, ballotté par les *mais* et les *si*,
 Lui-même en deux se subdivise aussi.

4. *Malheur composé chez la majorité.*

Vous êtes pauvre, c'est un premier malheur. Un crime, un larcin vient à être commis dans le voisinage, on vous soupçonne, parce que vous êtes pauvre : deuxième malheur.

5. *Déni indirect de justice au pauvre.*

« On ne lui refuse pas directement justice ; il est bien libre de plaider, mais il n'a pas de quoi subvenir aux frais de procédure. » La Société se chargera-t-elle d'avancer ces frais pour le pauvre qui veut réclamer ? Mais ce serait tomber d'un mal dans un plus grand. Il y aurait des procès à l'infini. On deviendrait injuste envers la masse en voulant cesser de l'être envers l'individu. (*Cercle vicieux.*)

6. *Entraînement forcé à la pratique du mal.*

J'entreprends un commerce ; je veux l'exercer avec probité, ne pas même mentir, si la chose est possible. Mais autour de moi, j'ai des concurrents qui parviennent, à l'aide de falsifications et autres fourberies de pratique mercantile, à pouvoir vendre à meilleur compte au consommateur trompé. Mes pratiques me désertent si je n'imité les procédés de mes peu scrupuleux confrères.

Outre cette dépravation imitative, il y a celle qui est pour ainsi dire inhérente au métier lui-même (en Civilisation bien entendu). Elle résulte de la position dans laquelle chacun se trouve, quant à l'exercice de son métier, vis-à-vis des autres membres de la Société qui ont affaire à lui. C'est un vice que Diderot a dépeint d'une façon très-piquante dans le *Neveu de Rameau*. Voici un passage du dialogue qui a lieu sur la morale sociale, entre le philosophe et ce garnement dans la bouche duquel l'écrivain a placé des critiques à la fois si profondes, si spirituelles et si hardies :

« LUI. ... Je sais bien que, si vous allez appliquer à cela certains principes généraux de je ne sais quelle morale

qu'ils ont tous à la bouche et qu'aucun d'eux ne pratique, il se trouvera que ce qui est blanc sera noir, et que ce qui est noir sera blanc ; mais, monsieur le philosophe, il y a une conscience générale, comme il y a une grammaire générale, et puis des exceptions dans chaque langue, que vous appelez, je crois, vous autres savants, des... aidez-moi donc, des...

» Moi. *Idiotismes.*

» LUI. Tout juste. Eh bien ! chaque état a ses exceptions de la conscience générale, auxquelles je donnerais volontiers les noms d'*idiotismes* de métier. Le souverain, le ministre, le financier, le magistrat, le militaire, l'homme de lettres, l'avocat, le procureur, le commerçant, le banquier, l'artisan, etc., sont de fort honnêtes gens, quoique leur conduite s'écarte en plusieurs points de la conscience générale et soit remplie d'*idiotismes* moraux. Plus l'institution des choses est ancienne, plus il y a d'*idiotismes* ; plus les temps sont malheureux, plus les *idiotismes* se multiplient. Tant vaut l'homme, tant vaut le métier, et réciproquement. A la fin, tant vaut le métier, tant vaut l'homme. On fait donc valoir le métier tant qu'on peut.

» MOI. Ce que je conçois à tout cet entortillage, c'est qu'il y a peu de métiers honnêtement exercés, ou peu d'honnêtes gens dans leur métier.

» LUI. Bon ! il n'y en a point ; mais en revanche il y a peu de fripons hors de leur boutique, et tout irait assez bien sans un certain nombre de gens qu'on appelle assidus, exacts, remplissant rigoureusement leur devoir, stricts, ou, ce qui revient au même, toujours dans leur boutique, et faisant leur métier depuis le matin jusqu'au soir, et ne faisant que cela. Aussi sont-ils les seuls qui deviennent opulents et qui soient estimés.

» MOI. A force d'*idiotismes* ?

» LUI. C'est cela. »

7. *Tyrannie de la propriété individuelle contre la masse.*

Chaque propriétaire peut bâtir comme bon lui semble, sauf un petit nombre d'exceptions, dans quelques villes et seulement en ce qui concerne une ou deux dispositions extérieures. A cela près, libre à chacun de ne suivre d'autre règle que celle de son propre intérêt et de son caprice, pour mettre ou non ses constructions en rapport avec ce qu'exige l'hygiène publique, ainsi que la santé des personnes qui les habiteront. Cette tyrannie de la propriété individuelle s'exerce de mille autres manières. Il n'y a pas longtemps que nous avons pu obtenir une loi d'expropriation pour cause d'utilité publique, et l'on sait avec combien de peine.

8. *Duplicité d'action et d'éléments sociaux.*

L'église, le matin, où l'on prêche la mortification ; le théâtre, le soir, où l'on prêche le plaisir. *Ê sempre bene.*

A côté d'un temple où l'on enseigne l'horreur de la galanterie et de la volupté, on voit un cirque où l'on ne forme l'auditoire qu'à l'exercice des ruses galantes et aux raffinements du plaisir. La jeune femme qui vient d'entendre un sermon sur le respect dû aux époux et aux supérieurs ira, l'heure suivante, au théâtre y prendre une leçon sur l'art de tromper un mari, un tuteur ou un autre argus ; et Dieu sait laquelle des deux leçons fructifie le mieux ! (*Th. de l'Unité univ.*, III., p. 108.)

Les caractères dont nous avons parlé jusqu'ici, tant successifs que permanents, ne forment que deux des huit ordres que Fourier établit parmi les éléments caractéristiques de la Civilisation. Après ces caractères de BASE, viennent ceux qu'il nomme caractères de LIEN, les commerciaux en genres et en espèces ; puis ceux de FANAL et d'ÉCART. Dans ces derniers, il distingue les caractères de *répercussion*, soit *harmonique*, soit *subversive* ; ceux de *rétrogradation* et de *dégénération*.

Les caractères de répercussion, ou récurrences passionnelles, sont curieux en ce qu'ils offrent une image renversée des effets que produiraient nos passions dans un mécanisme social qui leur serait approprié.

Les passions sont des forces incompressibles ; arrêtées dans leur essor naturel, qui serait harmonique dans une Société convenablement organisée, elles en prennent un autre qui est le plus souvent *subversif*. Le *jeu* est une récurrence de la Cabaliste ou passion de l'intrigue. Nos luttes politiques offrent une foule d'exemples des récurrences de l'Ambition, ou plutôt elles sont en grande partie l'œuvre de ces récurrences, chez les différentes classes comme chez les individus. Tel est entre autres le *janissariat politique* ; et Fourier comprend sous ce nom « toute corporation affiliée qui envahit le pouvoir, maîtrise le gouvernement, et s'empare des fonctions principales ou les fait donner à ses agents dans toute l'étendue d'un empire, comme faisaient les janissaires dans l'empire ottoman, où ils jouaient aux boules avec les têtes des ministres. » Exemple : le jacobinisme chez nous ; et, sauf la violence des moyens, il a eu des successeurs.

Comme caractères de rétrogradation, Fourier cite la double tendance, 1^o de ceux qui, dépossédés de leurs privilèges au nom de la liberté, voudraient greffer l'organisation sociale du XII^e siècle sur les mœurs du XIX^e ; 2^o de ces libéraux qui ne rêvent le progrès que par les droits politiques, droits impuissants ou funestes en l'absence des garanties sociales¹, et ne servant que d'aliments et d'instruments nouveaux à la lutte entre les gouvernants et les gouvernés d'une part, entre les différentes classes d'autre part. Ce faux libéralisme² tire la Civilisation en arrière,

¹ La civilisation n'est pas compatible avec les garanties régulières : aussi toutes celles qu'on tente d'y établir sont-elles constamment étudiées et illusoires. (FOURIER, *Th. de l'Ass.*, introd.)

² En le réprouvant, je suis loin de me déclarer partisan de l'absolutisme ;

nous l'avons déjà dit, de la 3^e vers la 2^e phase; et cela produit un état *mixte*, cumulant les vices des deux phases, suivant la propriété générale des mixtes. Ces efforts des libéraux *politiques* ou *simplistes* ont divers résultats fâcheux, tels que « l'effarouchement des cours devenues déraisonnables par la frayeur que leur inspire ce faux libéralisme; la discorde entre les diverses classes de citoyens, par suite des brigues électorales; l'accroissement des dépenses fiscales causées par cette lutte des gouvernements contre les peuples, » — lutte dans laquelle la corruption joue un rôle proportionné à la force de résistance que les institutions donnent aux peuples contre les gouvernements. Ce que l'on fait ainsi pour la liberté tourne contre l'égalité et la justice. Le *cens* reproduit une aristocratie dans l'état, aristocratie d'autant plus préjudiciable à ceux qui n'en font pas partie, qu'elle est plus nombreuse. Le droit de suffrage devient de plus en plus un moyen de monopoliser, au profit des familles qui le possèdent, les emplois et les faveurs de l'administration publique, obligée partout

l'absolutisme ne peut convenir qu'à ceux qui l'exercent. (FOURIER, *Nouv. Monde ind.*, page 492.)

Les libéraux croient se justifier en disant : « Ne voyez-vous pas que, sans le système représentatif et les efforts de l'opposition, l'on tomberait sous le plus pesant despotisme ? » Je le sais; mais il n'est pas moins certain que leur tactique de heurter de front les rétrogradateurs ne sert qu'à les exaspérer, les pousser de plus en plus à l'obscurantisme. Dès lors le parti même qui veut la liberté travaille indirectement contre elle; c'est opérer comme l'ours qui d'un coup de pavé casse la tête à son ami pour le dégager d'une mouche. Il est certain que ce régime, dit libéral, n'opère aucun bien positif, et que l'esprit libéral est stérile sur tous les grands problèmes d'amélioration sociale, comme l'affranchissement des nègres, etc. Il n'enfante que des discours et jamais une idée neuve.

Ne dissertez pas tant sur le progrès social, mais sachez l'effectuer; sachez inventer des moyens faciles. Le bel esprit court les rues, il surabonde; c'est de génie inventif qu'on a besoin, non de faconde oratoire. Si vous aviez quelques vues franchement libérales, vous auriez pris des mesures pour inciter aux inventions vraiment libérales et leur assurer accès à leur apparition. Mais comme l'a dit M. de Pradt : *La charte a fait perdre la tête à ses amants*. Ils croient avoir tout fait quand ils ont péroré sur la charte, vraie pomme de discorde, édifice chancelant qui ne pourra jamais se soutenir. Inventez un ordre de choses qui plaise à toutes les castes, et qui les rallie toutes aux voies de progrès réel. (*Ibid.*)

de capituler avec les individus que la loi investit du vote d'où l'existence de l'administration dépend ; c'est ainsi que ce qu'ils nomment le *pays légal* concentre sur lui seul les avantages de la cité, et que tout ce qui n'est pas lui se trouve de fait mis hors la loi d'égalité, malgré la promesse menteuse de la Charte ¹.

A quoi bon, va-t-on dire, tant de distinctions de caractères dans l'étude d'une forme ou d'un mécanisme de société quelconque ? — Mais sans ce triage, qui rapporte à chaque période d'abord, puis à chaque phase dans la période, ce qui leur appartient, on ne saurait juger de la marche progressive ou rétrograde d'une Société. C'est ce même classement qui permet de discerner ce qu'un état social a en propre, et ce qu'il emprunte à des états sociaux plus arriérés ou plus avancés. Ainsi notre Civilisation (5^e période) conserve en partie un des caractères de la période n^o 2 ou sauvage, l'*abandon du faible* (chez nous abandon des infirmes, des vieillards et des pauvres) : « vice pardonnable aux Sauvages, dit Fourier, parce que, dans les disettes, la horde n'a pas réellement de quoi alimenter celui qui ne chasse ni ne pêche ; mais la Civilisation est-elle recevable à dire qu'elle manque d'approvisionnements ? » Et puis n'a-t-elle pas enlevé à l'homme du peuple, au prolétaire, tous les droits qu'exerce librement le Sauvage ?

.... Quod natura remittit,
Invida jura negant ².

Nous avons gardé en France, jusqu'à la révolution de 1789, et l'on a voulu nous restituer depuis, un caractère de la période 3 (Patriarcat), le droit d'aïnesse. Notre pénalité militaire tient à la période 4 (Barbarie). Enfin, tout ce que

¹ Ceci était écrit bien avant la conquête du suffrage universel. (Note de la 3^e édit.)

² Ce que la nature accorde, leurs lois jalouses le refusent.

notre Société a d'essentiellement bon, elle l'emprunte à des périodes supérieures qu'il s'agit de constituer en généralisant ces précieuses institutions.

Voici quelques-unes de celles sur lesquelles Fourier insiste :

Notre *système monétaire*, institution *garantiste*, à double contre-poids, le change et l'orfèvrerie. — La règle civilisée voudrait que chacun pût battre monnaie. L'absurdité des conséquences a empêché cette application du principe de liberté anarchique du commerce et de l'industrie.

Les assurances mutuelles et individuelles ; les retenues de vétérance ; les caisses d'épargne et de coopération parcellaire ; les prud'hommes et arbitres ; les défenseurs d'office, etc., etc., tout cela appartient au *Garantisme* (6^e période) ¹.

Mais voici une anticipation plus remarquable encore : notre société emprunte à la 7^e période (*Association simple*) la coutume ingénieuse des postes en relais, qui est une véritable série industrielle simple, opérant 1^o en courtes séances ; 2^o en exercice parcellaire ; 3^o en échelle compacte. La méthode civilisée consisterait à se voiturer avec les mêmes chevaux, qui emploieraient quatre fois plus de temps (dix fois, vingt fois plus même, s'il s'agit d'un long trajet), indépendamment d'une foule de chances accidentelles de retards que prévient la série d'attelages disposés

¹ Si nous pouvons emprunter, et même avec beaucoup d'avantage, les caractères cités plus haut, et appartenant à une période supérieure, il n'en serait pas de même de quelques autres, notamment de ceux qui tiennent aux libertés amboureuses. Ainsi la libre faculté de divorce (6^e période) ne saurait être accordée aux civilisés, sans graves inconvénients, pour la femme et les enfants surtout, ainsi que pour les mœurs. — Ceci n'est pas en contradiction, tant s'en faut, avec le principe général établi par Fourier, que « les progrès sociaux s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté, et les décadences d'ordre social en raison du décroissement de la liberté des femmes. » (Th. des quatre mouv.) Mais cette liberté a des conditions qu'il faut d'abord remplir, en assurant aux femmes des fonctions assez lucratives pour leur donner l'indépendance réelle.

le long de la route. — C'est la propriété générale des Séries industrielles de donner quadruple bénéfice, en tout parallèle avec l'industrie morcelée ou civilisée.

Nous voilà donc mis sur la voie du progrès social par des faits qu'une heureuse inconséquence a introduits dans la Société actuelle. On arriverait au *Garantisme* par diverses mesures, ayant toutes pour effet commun de substituer à la concurrence individuelle et mensongère, qui règne aujourd'hui dans le commerce, la concurrence sociétaire et véridique. L'établissement des grandes fermes fiscales dont nous avons parlé, l'envahissement successif des diverses branches de commerce par l'administration, conduiraient au résultat. Mais l'une et l'autre opérations seraient longues.

Un moyen de progrès plus rapide, plus facile et plus sûr, consiste à faire un essai de l'organisation des Séries industrielles ou Procédé sociétaire. Ainsi, grâce à l'heureuse découverte due au génie de Fourier, nous pouvons nous élever d'emblée à la 7^e période (Association simple, essai réduit), ou à la 8^e (Association composée, essai en grande échelle). Des 18 degrés ou échelons de progrès indiqués par Fourier comme abordables avec nos moyens actuels, à partir de la 4^e phase de Civilisation jusqu'à la 1^{re} phase de l'Association composée, celui qu'il proposait, en 1832 notamment, pour la fondation d'épreuve, correspond à la 2^e phase du *Sociantisme* ou Association simple. Celle-ci, au début, n'opérait en général, il est vrai, que sur la classe pauvre ou peu aisée; mais elle conduirait très-rapidement à la période supérieure, qui doit entraîner toutes les classes dans ses combinaisons séduisantes et les passionner à l'envi pour le TRAVAIL ATTRAYANT.

Essaierai-je ici de décrire les magnifiques résultats de la transformation sociale dont le signal et le moyen seraient ainsi donnés? Quadruplement subit de la production par le travail attrayant; bien-être graduel assuré à

toutes les classes; abolition de toutes les servitudes; union, concorde et sécurité remplaçant partout les soucis cruels, les divisions, les haines, les luttes désastreuses et tous les fléaux sans nombre auxquels l'Humanité est en proie sous le régime incohérent et morcelé! Mais il faudrait passer en revue, d'une part, toutes les causes de malheur qui se rencontrent pour l'homme sur la terre, et montrer comment elles se trouvent anéanties ou neutralisées par la combinaison harmonique des éléments sociaux: il faudrait en appeler, d'autre part, à tous les désirs de bonheur qui sont dans le cœur de chaque homme, et montrer comment il n'est pas un de ces désirs que le nouvel ordre ne satisfasse pleinement, sans jamais entraîner ni satiété ni désordre.

J'aime mieux insister sur les motifs d'une prompte adhésion à nos projets d'une épreuve sociétaire, sur l'urgente nécessité d'adopter nos plans de réforme méthodique et prudente, si l'on veut échapper aux nouvelles catastrophes que la Civilisation nous prépare.

« Laisserons-nous, » dirai-je avec une des plus déplorables victimes de l'incohérence industrielle, « laisserons-nous » nous longtemps encore tout livré au hasard? N'allons-nous pas enfin créer, organiser, assurer toutes les positions, toutes les existences? De grâce dépêchons-nous, car chaque jour, chaque heure de retard sont autant de jours et d'heures de souffrance pour des milliers de travailleurs qui attendent et gémissent en silence. »

Qui attendent... Hélas! tous n'ont pas même les moyens d'attendre. Témoin l'infortuné de qui sont ces lignes, et dont chacun sait la fin prématurée et funeste¹.

¹ Adolphe BOYER, auteur d'un livre plein d'excellentes vues, intitulé: *De l'état des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail*.

Simple ouvrier typographe, Boyer, pour la publication de son écrit, avait contracté des engagements qu'il ne fut pas en mesure d'acquitter à l'échéance, et il se donna la mort le 17 octobre 1841. C'était un homme laborieux, d'une conduite régulière et jouissant de l'estime des chefs d'établissements chez lesquels il avait été employé. Il avait femme et enfants.

Eh bien ! il est une vérité trop obscurcie, qu'il convient de rappeler en finissant, vérité à l'usage des particuliers comme des États : c'est que LES HOMMES SONT TOUS VRAIMENT SOLIDAIRES LES UNS DES AUTRES, c'est que le bonheur ne peut être atteint par quelques-uns, tandis que les autres, tandis que la masse souffre. En quelque position que vous vous trouviez, quelque favorisés que vous puissiez être par le sort, il y aura toujours une somme considérable de choses que vous sentirez vous manquer.

Solidarité entre tous les individus, entre toutes les classes, entre tous les peuples, voilà ce que crie incessamment la grande voix de l'histoire. Voilà l'enseignement que révèlent ces grands fléaux qui moissonnent les populations (le choléra, par exemple), et ces révolutions qui bouleversent les fortunes et les existences (7).

Sachez-le donc bien, quelque rang que vous occupiez dans la Société, tant que l'abîme de la misère ne sera pas comblé, vous serez exposés à y tomber vous-mêmes ; tant que cette lèpre de la misère pourra ronger à côté de vous quelques-uns de vos frères, vous ne serez jamais tout à fait à l'abri de sa dent cruelle : le monstre pourra s'élançer d'un instant à l'autre sur vous et les vôtres, riches et heureux du jour ! il pourra dès demain ronger votre chair, sucer votre sang dans vos enfants, dans les plus chers objets de vos affections.

Quel père, en effet, pourrait être entièrement rassuré pour ses enfants, pour leur avenir, lorsque telle ou telle disposition de caractère qu'il ne lui est pas donné de prévenir ni de corriger les voue à une ruine à peu près infaillible dans le monde actuel, et à toutes les souffrances, à toutes les humiliations qui en dérivent, à l'opprobre peut-être et à l'infamie qui en sont bien souvent la conséquence ?...

Ce n'est pas d'ailleurs par ce côté seulement, et sous le rapport de l'instabilité des positions sociales, que nous

sommes vulnérables. Qui donc, même au milieu des bienfaits de la fortune, se trouve heureux de tout point? A qui ne reste-t-il alors rien à désirer sous le rapport de ses affections, rien à souffrir de ses relations obligées d'intérêt, de famille ou d'amitié?

Qui que vous soyez, et surtout si les besoins du cœur sont chez vous prédominants, si chez vous le foyer des sentiments est actif, UN MUR D'AIRAIN S'ÉLÈVE, EN CIVILISATION, ENTRE VOUS ET LE BONHEUR!

Ce n'est point enfin par rapport aux affections privées seulement qu'il faut apprécier les inconvénients de la Société actuelle. Il y a un immense danger pour les intérêts publics, pour les droits et les pouvoirs publics, à laisser subsister plus longtemps l'incohérence industrielle et sociale.

Les chances de révolutions désastreuses ne sont pas épuisées...

Si l'on pouvait croire que, grâce à quelques améliorations de détail dans l'ordre politique, — améliorations contestées, et contestables en effet, — on a établi enfin des garanties de calme, de stabilité, de progrès pacifique, on serait bientôt cruellement détrompé de cette dangereuse illusion. A voir toutes ces convoitises qu'ont excitées quelques grandes fortunes politiques; à voir toute cette cohue qui se précipite dans l'arène politique, qui demande à l'ordre politique gloire et richesse, et qui, ne pouvant atteindre ces objets de ses vœux, se jette sur toutes les institutions qui y font obstacle, la hache et la torche à la main; à voir comme le parti qui triomphe se divise, se fractionne successivement dès qu'il est maître du pouvoir, jusqu'à laisser un parti rival triompher à son tour, — qui donc pourrait compter sur le lendemain en politique? qui donc, au milieu de ces complications, de ces *impossibilités* que créent, chez nous, à mesure qu'elles surgissent, toutes les grandes questions d'intérêt matériel; au milieu de cette

confusion de toutes les idées du passé, vaines idoles qui ont encore aujourd'hui leurs prêtres dans le monde officiel, mais qui n'ont plus de croyants nulle part?...

Ne voyez-vous pas l'effet de notre mécanisme politique, agissant sur un état social qui maintient l'hostilité entre tous les intérêts, intérêts d'ambition comme intérêts d'argent? Dès qu'une opinion, dès qu'un homme quelconque, pour ainsi dire, ne se trouvent plus au pouvoir, ils deviennent par cela même et immédiatement *révolutionnaires* sous une forme ou sous une autre. Entre le parti du passé et celui qui se dit le parti de l'avenir, entre M. de Villèle et M. Thiers, entre M. Guizot et M. Dupont (de l'Eure), il n'y a d'autre différence sous ce rapport que dans la manière d'être révolutionnaire. C'est-à-dire qu'en poursuivant leurs vues propres, et de la nouvelle position où les place un changement de gouvernement ou de ministère, ils travaillent avec ou sans intention au renversement du pouvoir. Et cela, chose plaisante! sous prétexte ordinairement de le restaurer ou de le raffermir. Toujours est-il que le pouvoir ne marche jamais bien chez nous qu'au gré de ceux qui l'ont en main. Conséquence naturelle de la folle prétention de chacun à établir l'ordre et la liberté par les *moyens exclusivement politiques*.

Comment voulez-vous, avec de tels éléments, avec une disposition générale des esprits vis-à-vis du pouvoir quel qu'il soit, tout à fait comparable à celles d'écoliers vis-à-vis du maître, auquel les plus sages mêmes sont toujours prêts à faire niche à l'occasion; comment voulez-vous, dis-je, parvenir à fonder quelque chose de durable, à donner quelque repos à la Société, travaillée du faite à la base par mille causes actives de décomposition!

Hâtez-vous, dans cette situation critique, hâtez-vous d'employer l'instrument de salut qui vous est offert, l'accord des intérêts et des passions, par la SÉRIE appliquée aux travaux productifs : en un mot, fondez l'Association

agricole. C'est la voie, et il n'y en a point d'autre, du salut et du bonheur pour tous ¹.

¹ J'ai laissé cette conclusion de mon livre telle que je l'avais écrite en 1839, sans y ajouter, sans y retrancher une syllabe. Les grands changements survenus dans l'état de la France et de l'Europe sont la confirmation éclatante des avertissements que je me permettais de donner dans ces dernières pages. (Note de la 3^e édit.)

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

NOTES

DE LA SECONDE PARTIE.

(Note 1, page 216.)

Que le désir du bonheur est le mobile de toutes les actions de l'homme.

A l'appui de l'opinion qui attribue au désir du bonheur tous les actes humains, je pourrais citer le témoignage d'une foule de grands esprits.

Aristote, au commencement de ses *Politiques*, reconnaît que « c'est pour leur bien ou ce qui leur semble tel que les hommes » font ce qu'ils font. »

Le *Trahit sua quemque voluptas* de Virgile (par son plaisir chacun est entraîné), autrement : *chacun cède à son attrait, à l'attrait qui a sur lui puissance*, est une observation profonde revêtue de l'expression la plus gracieuse.

Vivere omnes beatè volunt (Tout le monde veut vivre heureux), dit à son tour Sénèque.

Les anciens, au surplus, chez qui les notions les plus simples n'avaient pas encore été embrouillées et obscurcies comme elles l'ont été depuis par les subtilités de diverses sectes mystiques, les anciens proclament presque tous ingénument cette vérité; seulement ils ne savaient pas y joindre l'idée de la SOLIDARITÉ de tous les hommes, qui en est le complément nécessaire.

La même opinion de la légitime et naturelle tendance au bonheur fut professée ouvertement aussi par les penseurs du dix-huitième siècle. Celui qui les résumait d'une façon si brillante, Voltaire, en parlant du désir du bonheur, l'appelle « ce grand » présent de Dieu, ce premier ressort du monde moral. » *Remarques sur les Pensées de Pascal.*

Ailleurs, il dit encore :

- » La nature, attentive à remplir vos désirs,
- » Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs,
- » Nul encor n'a chanté sa bonté tout entière :
- » C'est par le mouvement qu'il conduit la matière,
- » Mais c'est par le plaisir qu'il conduit les humains,
- » Partout d'un Dieu clément la bonté salutaire
- » Attache à nos besoins un plaisir nécessaire :
- » Les mortels en un mot n'ont point d'autre moteur.
- »
- » Ah ! dans tous vos états, en tout temps, en tout lieu,
- » Mortels, à vos plaisirs reconnaissez un Dieu. »

A l'article *Philosophie* de l'*Encyclopédie*, qui est, je crois, de Diderot, on lit : « Dans toutes les actions que les hommes font, ils ne cherchent que leur propre satisfaction actuelle : c'est le bien ou plutôt l'attrait présent qui les fait agir. »

Le mot *actuelle* est de trop : on agit en vue d'une satisfaction future et même lointaine, comme en vue d'une satisfaction immédiate. Le mobile est toujours de la même nature.

Aussi les disciples des philosophes, qui firent la révolution française, placèrent-ils en tête de leur Déclaration des Droits de l'Homme cette maxime incontestable :

- » Le but de la société est le bonheur commun..... »

Dans son *Essai sur le gouvernement*, le docteur Priestley désigne le plus grand bonheur du plus grand nombre comme le seul but juste et raisonnable d'un bon gouvernement.

« C'est le bonheur dans toutes les conditions que le législateur doit avoir en vue. » (S. de Sismondi. *Nouv. Pr. d'écon. pr.*, t. I, liv. I^{er}, chap. 2.)

« Le but de l'homme d'État, tel qu'il est universellement avoué, est le bonheur, le bonheur de l'État, la plus grande somme de bonheur possible pour les individus d'un État dans le cours de leur vie mortelle. » (Jérémie Bentham. *Déontologie*, t. I, ch. 2.)

Mais Voltaire et les encyclopédistes sont aujourd'hui tombés en discrédit : laissons donc leur témoignage, bien qu'à nos yeux il en vaille d'autres assurément. Eh bien ! voici leur plus illustre adversaire, l'homme qui a donné avec tant d'éclat le signal de la réaction contre le dix-huitième siècle, voici l'auteur du *Génie du Christianisme*, qui exprime la même vue d'une destination heu-

reuse : « Nous savons , » dit M. de Chateaubriand , « que notre » bonheur est ici-bas coordonné à un bonheur général dans une » chaîne d'êtres et de mondes qui se déroulent à notre vue ; que » l'homme , en harmonie avec les globes , marche d'un pas égal » avec eux à l'accomplissement d'une révolution que Dieu cache » dans son éternité. » (*Génie du Christianisme*, 2^e part., liv. IV, chapitre 2.)

L'affirmation du bonheur est ici formelle et claire, malgré le voile de mysticisme dont s'enveloppe la pensée du célèbre écrivain, qui a d'ailleurs le mérite de rattacher la destinée heureuse de l'homme à celle des autres êtres de la série universelle et à la destinée des globes sidéraux eux-mêmes. (C'est une vue dont nous ne voudrions pas garantir l'orthodoxie catholique, mais qui est vraiment *catholique* dans l'acception la plus haute et la plus compréhensive de ce mot ; elle est entièrement conforme à la conception de Fourier sur les destinées générales.)

Un autre éloquent apologiste du catholicisme, qui, dans ses variations, est demeuré fidèle au spiritualisme chrétien, M. de Lamennais, dit de son côté :

« Il (l'homme) veut être heureux, il le veut, ne peut pas ne » le point vouloir. » (*Esquisse d'une philosophie*, t. II, p. 11.)

Déjà Bossuet, tout en soutenant la thèse du libre arbitre, avait écrit : « Nous sentons que nous sommes nécessairement déter- » minés par notre nature même à désirer d'être heureux. »

Il est vrai que Bossuet ajoute : « Nous sentons aussi que nous » sommes libres de choisir les moyens de l'être. » Mais ce n'est là qu'un sophisme, une pure gasconnade, dirions-nous, sauf le respect dû au grand écrivain. En effet, l'individu qui éprouve le besoin de la faim, celui qui est possédé de la passion de l'amour, n'ont pas la liberté de choisir leurs moyens de satisfaction, et par conséquent de bonheur, en dehors des objets qui sont en rapport avec les impressions qu'ils ressentent en ce moment l'un et l'autre. Et il en est de même de tout désir éveillé en nous sous l'influence d'une passion quelconque : ce désir a une tendance déterminée par sa nature propre ; il ne peut être sérieusement question de lui proposer un but chimérique ou sans convenance avec sa nature. *Quel père donnerait à son fils une pierre lorsqu'il lui demande du pain?* — Or, le bonheur pour

chacun consiste dans le libre essor de ses passions contre-balancées les unes par les autres, ainsi que le veut la nature pour le bien même et pour la conservation de l'homme, comme pour son agrément. Et, d'un commun aveu, on le voit par nos citations, c'est au bonheur que l'humanité aspire invinciblement.

La philosophie universitaire moderne n'est pas moins explicite sur cette vérité fondamentale. Nous citerons aussi ses organes, dût-on trouver quelque monotonie dans cette répétition de propositions identiques jusque dans les termes; car dès que nous proclamons comme l'idée mère de la théorie de Fourier, comme l'idée d'où elle se déduit invinciblement tout entière, cet axiome du sens commun que le BONHEUR EST LA DESTINÉE VRAIE DE L'HOMME, il n'y a sorte de mauvaises chicanes qui ne nous soient faites, même par les épicuriens pratiques.

« L'homme, » dit M. Laromiguière, « est né pour être heureux; ou si c'est présomption de vouloir pénétrer le mystère des causes finales, l'homme veut être heureux; il lui est impossible de ne pas le vouloir, et dans tous les moments de son existence il tend vers le bonheur de toutes les puissances de son être. » (*Cours de philosophie*, 4^e leçon.)

Se plaçant à un point de vue plus général, M. Th. Jouffroy raisonne ainsi qu'il suit :

» La fin d'un être est ce qu'on appelle le bien de cet être. Il y a donc identité absolue entre le bien d'un être et sa fin. Le bien pour lui, c'est d'accomplir sa fin, d'aller au but pour lequel il a été organisé.

» Par cela que l'homme existe, il se passe en lui ce qui se passe au sein de tous les êtres possibles; c'est-à-dire qu'en vertu de son organisation, sa nature aspire à sa fin par des mouvements qu'on appelle plus tard des *passions*, et qui le portent irrésistiblement vers cette fin. » (*Cours de Droit naturel*, 2^e leçon.)

« Le plaisir est la conséquence et le signe de la réalisation du bien en nous; la douleur, la conséquence et le signe de la privation du bien.

» Cette satisfaction de notre nature, qui est la somme et comme la résultante de la satisfaction de toutes ses tendances, est donc sa véritable fin, son véritable bien. » (*Ibid.*)

Il est vrai qu'après avoir ainsi posé le principe, tous ces auteurs n'ont guère eu souci d'en tirer les conséquences, ou plutôt qu'ils se montrent tous ensuite illogiques, comme il ne peut manquer d'arriver à quiconque admet que l'humanité est faite pour le bonheur, et ne conçoit pas la possibilité d'une forme sociale supérieure à la civilisation, société qui ne peut faire le bien d'un petit nombre de privilégiés qu'aux dépens de celui des masses : encore ce bien-être que la civilisation procure à une minorité seulement, est-il mêlé de beaucoup d'amertumes et empoisonné par des craintes continuelles. C'est que tout est lié dans le destin des hommes, et qu'il ne saurait y avoir de vrai et solide bonheur pour les uns qu'à la condition de faire participer aux avantages dont ce bonheur se compose tous leurs frères de la grande famille. Voilà aussi ce qui fait la moralité de notre doctrine.

Au surplus, en établissant le droit de l'homme au bonheur, nous n'entendons nullement que les satisfactions sensuelles soient recherchées au détriment des nobles satisfactions du cœur et de l'esprit, ni que le bonheur de la vie présente doive être le but exclusif des désirs et des efforts de l'homme. Nous disons, au contraire, que les affections de l'âme doivent toujours dominer les appétits des sens, non pas pour proscrire les jouissances matérielles, mais pour les épurer, pour les ennoblir toujours en s'y associant. Nous savons que l'homme a raison d'aspirer à des félicités ultérieures que lui réserve, dans le cours d'autres existences, la munificence infinie de Dieu. Seulement nous ne croyons pas qu'il y ait incompatibilité entre les deux ordres de satisfactions, entre les deux termes du bonheur que l'homme peut se proposer. Nous ne saurions admettre qu'une antinomie réelle existe entre le monde matériel et le monde moral, œuvres l'un comme l'autre de la suprême sagesse.

(Note 2, page 236).

Echelle des caractères ; et à ce propos, de la méthode de traitement des passions.

L'échelle des caractères est analogue à la gamme musicale, conformément au tableau ci-après. Elle comprend en ordre domestique, c'est-à-dire borné à une seule phalange, 810 titres

pleins et 405 ambigus. Les caractères mixtes correspondent aux demi-tons, aux notes diésées ou bémolisées, qui ne se prononcent point dans la gamme. Chaque individu a les douze passions ; mais c'est par la dominance de telles passions qu'on distingue un caractère.

Voici d'abord la désignation et la distribution des 810 caractères pleins que comporte l'harmonie domestique, et auxquels il faudrait ajouter, pour avoir la représentation caractérielle du personnel d'une phalange, les 405 caractères ambigus qu'elle emploie pareillement. Fourier n'a pas d'ailleurs expliqué comment il obtenait ces résultats.

| | | | |
|-----|--------------------------|------|----------------------------|
| UT | Solitones | 576, | 1 dominante quelconque. |
| | dièse bém. <i>mixtes</i> | 80, | 1 animique, 1 sensuelle. |
| RÉ | Bitones | 96, | 2 dominantes animiques. |
| | d. b. <i>bimixtes</i> | 16, | 1 animique, 2 sensuelles. |
| MI | Tritones | 24, | 3 animiques. |
| FA | Tétratones | 8, | 4 animiques. |
| | d. b. <i>trimixtes</i> | 8, | 2 animiques, 3 sensuelles. |
| SOL | Pentatones | 2, | 5 animiques. |

En continuant depuis SOL, on a les caractères supérieurs qui président à la régie d'un nombre plus ou moins grand de phalanges et qui sont agents d'harmonie externe :

| | | |
|----|--------------------------|----------------------------|
| | d. b. <i>tétramixtes</i> | 2 animiques, 4 sensuelles. |
| LA | Hexatones | 6 animiques. |
| | d. b. <i>pentamixtes</i> | 2 animiques, 5 sensuelles. |
| SI | Heptatones | 6 animiques, 1 sensuelle. |
| UT | Omnitones | 7 animiques, 1 sensuelle. |

Les solitones, ou caractères à une seule passion dominante, forment le très-grand nombre des humains. Les degrés qui dépassent le cinquième ne se bornent plus aux soins de la régie interne d'une Phalange ; il leur faut une action qui s'étende au dehors, dans la mesure de l'élévation de leur titre passionnel.

Un cinquième degré, ou *pentatone*, comme J.-J. Rousseau, Fox, etc., se trouve déjà, dit Fourier, dépaysé en Civilisation ; un *hexatone*, comme Bonaparte ou Frédéric, a besoin de bouleverser le monde : un *heptatone*, comme Jules César ou Alcibiade, a la même ambition plus raffinée, mais plus flexible ; enfin le

degré *omnitone*, le plus rare de l'octave, est tout à fait incompatible avec l'état de limbe social et très-apte à en découvrir d'instinct les issues.

Le titre des caractères est fixe, dit encore Fourier, et s'ils sont comprimés, ils se faussent et se développent à contre-sens. Sénèque et Burrhus n'ont pas changé, mais faussé le caractère de Néron, tétratone à quatre dominantes bien distinctes, *cabaliste*, *composite*, *ambition*, *amour*. Henri IV était comme Néron un tétratone, mais qui n'avait pas été faussé par une éducation morale. (*Nouv. Monde ind.*, p. 404 et suiv.)

M. Jules Lechevalier commente ainsi le caractère du Béarnais : « Henri IV avait en dominance toutes les passions *affectives*, aussi son caractère est-il un des types humains qui ont obtenu le plus de gloire et d'admiration ; ambition, amour, amitié, famille, toutes les grandes affections avaient trouvé place dans cette belle âme. Par son ambition Henri voulut constituer l'unité européenne ; son amour séduisit Gabrielle et bien d'autres ; l'ambassadeur d'Espagne, trouvant le roi de France occupé à jouer avec ses enfants qu'il portait à califourchon sur son dos, a pu voir que le vainqueur d'Arques et d'Ivry, que le père du peuple, était aussi un tendre père de famille ; le prince dont le nom est demeuré toujours uni à celui de Sully sut mériter et sentir l'amitié. » (*Etudes sur la Science sociale*, p. 172.)

J'avoue que le contenu de cette note laisse beaucoup à désirer sur la Théorie des caractères, qui n'a été qu'indiquée par Fourier dans ses publications diverses. Voici quelques-unes des observations qu'on y rencontre :

Les solitones, gens à une seule passion dominante, ne sont pas en égal nombre sur chacune des douze passions : la distribution est progressive. On trouvera beaucoup plus de solitones à dominante d'ambition, ou d'amour, ou de gourmandise, qu'à dominante de la passion des plaisirs de l'ouïe, par exemple. Les solitones rapportent tout à leur unique dominante ; ils varient peu dans leurs goûts et ont de l'aptitude aux ouvrages de longue durée ; ils sont dans l'échelle des caractères ce que sont les simples soldats dans un régiment. Au contraire, les deux pentatones, homme et femme, que présente en moyenne chaque population de 1,620 ou 1,800 personnes, sont l'équivalent des colonels : ils

doivent à eux deux intervenir activement dans toutes les séries de la Phalange. Il faut donc pour pentatones des esprits actifs, subtils et très-étendus, comme Voltaire, Leibnitz, etc.

Remarquons, poursuit Fourier, que la morale déclare vicieux les caractères les plus distingués, les hauts titres passionnels. Elle les tolère parmi les monarques ou les gens puissants ; mais chez la masse des citoyens elle ne veut que des solitones, limités à une seule passion. Or la nature ne place pas les caractères de préférence parmi les hauts personnages, elle les sème au hasard. Les êtres doués de ces grands caractères sont politiquement étouffés par l'éducation, ils s'irritent contre les coutumes et sont surnommés mauvais sujets, ennemis de la morale.

Dans l'ordre sociétaire chacun d'eux, homme ou femme, trouve son rang et s'y place du consentement de tout le monde, car celui que la nature a fait solitone n'a aucune envie de la présidence caractérielle d'une phalange, fonction qui l'obligerait à une prodigieuse variété de travaux : il n'y trouverait pas son bonheur ; d'ailleurs on a toujours mauvaise grâce à sortir de son caractère, dès lors personne n'est jaloux en voyant à la présidence caractérielle, au poste de *Roi de passions* et *Reine de passions*, deux êtres qui sont, par leur naissance, les plus pauvres peut-être de tout le canton. Malgré leur humble condition, ils s'élèveront sans faute au poste que la nature leur assigne...

L'éducation a pour tâche de développer ces caractères et de plus les tempéraments, qui sont en même échelle que les caractères, mais non pas en assortiment : un pentatone, qui est du cinquième degré en caractère, n'est point certain d'avoir un tempérament de cinquième degré. (*N. Monde.*)

Je donne ici, d'après un passage des manuscrits de Fourier, quelques traits du caractère de plus haut, titre, l'*omnitone*.

« Le plus élevé en degré des caractères, l'*omnitone*, quoique supérieur à tous les autres, n'est pas le plus beau, mais seulement le plus précieux. La nature aime à diviser ses faveurs ; elle donne l'utile aux uns et l'agréable aux autres.

» L'*omnitone*, qui est la touche la plus utile, est comme le rayon blanc comparé aux rayons de couleur. Assurément la blanche n'est pas si belle que l'écarlate ni l'azur ; mais elle a des propriétés plus utiles et des emplois plus étendus.

» Les omnitones sont, en certains détails, bizarres à leurs propres yeux autant qu'à ceux d'autrui. Les qualités aimables sont entièrement du côté des heptatones, comme César et Alcibiade. Les omnitones étant bornés à l'utile qu'ils possèdent au suprême degré, on ne peut pas tirer vanité de ce caractère. Je débute par les critiques, parce que je serai obligé de me citer pour exemple, ne connaissant pas d'autre omnitone que moi. J'ai trouvé facilement des modèles dans tous les autres titres, mais je ne découvre aucun omnitone parmi les hommes qui ont joué un rôle. Je ne trouve pas dans mes souvenirs d'histoire un seul omnitone et je remercierai l'érudit qui m'en indiquera. (La gamme infinitésimale composée est leur attribut essentiel). Leur rareté n'est pas excessive, puisque la nature en produit une couple sur 300,000 personnes environ; mais ils sont en rareté factice, ayant contre eux l'impossibilité d'essor que n'ont pas les heptatones. Un caractère comme Alcibiade est dès l'enfance encouragé par tout le monde; son développement est plus facile que celui d'aucun autre degré. Ainsi, quoique l'essor soit difficile et très-entravé dans les degrés supérieurs, il faut accepter l'heptatone qui se meut facilement. Quant à l'omnitone, beaucoup plus rare, il est pour les civilisés ce qu'est le chat-huant parmi les oiseaux: tout est ligué pour le honnir et le conspuer. De là vient que ceux qui ont existé dans les classes moyennes de la société n'ont pu se mouvoir (caractériellement), et s'il s'en est trouvé sur les trônes, ils auront pris l'essor subversif, qui n'est pas malfaisant dans ce degré et qui les aura réduits à être des originaux peu dignes d'attention.

» Lorsque j'ignorais la théorie, je m'étonnais des penchants contrastés qu'on me reprochait. Quoique très-ennemi de la parcimonie et incapable de soins minutieux, j'avais et j'ai encore sur une foule de détails des manies d'avarice bien plus fortes que celles d'Harpagon. Celui-ci se croira en superlatif d'économie lorsque ayant usé une allumette d'un bout, il la conserve pour la faire servir de l'autre bout. Moi, involontairement et sans calcul, je divise par une pression des doigts l'allumette en quatre morceaux dont je fais huit allumettes servant pour huit jours.

» Je pourrais citer une foule d'autres bagatelles sur lesquelles je fais, sans réflexion et par instinct irrésistible, des économies dont je plaisante moi-même sans pouvoir m'en corriger et devant

lesquelles Harpagon se reconnaîtrait pour un champion subalterne aussi inférieur à moi que le cinquième degré l'est au huitième, qui est le mien. Cependant, je ne suis rien moins qu'économe et je n'ai jamais pu me façonner en ce genre aux soins les plus indispensables pour un homme sans fortune.

» D'autre part, j'ai un tel goût pour le faste combiné, qu'à l'âge de dix-huit ans j'étais déjà fatigué de la laideur des villes qu'on admire, comme Paris, et j'inventai la distribution des villes de sixième période. Quoi de plus opposé au faste qu'un palais entouré de masures? Ces bizarreries m'avaient déjà frappé à dix-huit ans assez vivement pour que j'en étudiasse le remède. J'étais donc, en fait de faste, beaucoup plus raffiné que les sybarites et artistes de la civilisation.

» Dans les deux sortes de penchants que je viens de citer, le contraste est bien marqué au huitième degré, qui est l'infinitésimal. Ces prétendues bizarreries, dépourvues d'utilité en civilisation, deviennent des manies.

» En régime harmonien, il faut qu'en parcourant trente-six à quarante tourbillons (phalanges) auxquels s'étend la régie passionnelle d'un omnitone, il donne à la fois des leçons d'économie aux Harpagon et de faste aux Mondor; il faut enfin qu'il fonctionne sur les deux contraires au huitième degré, tandis que Harpagon et Mondor ne portent l'économie et le faste qu'au cinquième.

Dans une de ces conversations écrites avec M. Just Muiron, que nous avons mentionnées dans sa biographie, Fourier esquisse le portrait d'un solitone très-plaisant qu'il avait, dit-il, connu :

« C'était un homme doué d'un art merveilleux pour rapporter au vin tous les événements de la vie, toutes les actions, toutes les spéculations. Il m'amusait beaucoup par la manière dont il ramenait tout à son goût favori. En sortant d'auprès de lui, on aurait volontiers cru que l'homme n'était créé que pour boire, qu'il n'y avait dans la vie qu'une action importante, celle de boire; et il parlait sans exagération, sans emphase, toutes ses raisons étaient persuasives et très-adroites, mais surtout d'une promptitude qui ne laissait pas à d'autres le temps de mettre en parallèle leur opinion.

» Par exemple, on attendait quelqu'un à la voiture; chacun disait: Que diable fait-il donc? Le solitone tranche la difficulté et dit: *Il n'a peut-être pas encore bu sa roquille.*

» Il comptait le temps, non par heures ni par lieues, mais par bouteilles. On demandait : Combien y a-t-il d'ici à tel lieu ? — Vous auriez le temps de boire quatre bouteilles. — La voiture s'arrête-t-elle longtemps ici ? — Le temps de boire une bouteille *en l'air* ; c'est moitié du temps de la bouteille bue en assis ; c'est 5 minutes.

» Un solitone, devant ainsi tout rapporter à sa dominante, devient très-précieux dans l'Harmonie, parce qu'il est infatigable sur le soin dont il se charge. Un tel homme sera le Silène, le chef des cavistes, et jour et nuit il songera aux besoins et ouvrages de sa cave ; jamais rien d'utile en ce genre ne pourra être oublié ni négligé. Un caractère de cette trempe est sans emploi en civilisation. Il y est voué à l'abrutissement. »

Ainsi, toujours guidé par sa confiance sans bornes dans la divine intelligence qui a tout ordonné et tout distribué avec une sagesse si supérieure à la nôtre, Fourier ne manque jamais de chercher le but social de chacun des penchants qu'il découvre chez les hommes. Ailleurs il nous montrera comment un Harpagon, caractère à bon droit ridicule et odieux aujourd'hui, sera un sujet très-utile à la masse en association, sans que sa manie puisse y être vexatoire pour personne. Autant on en peut dire d'une foule d'autres goûts plus ou moins bizarres, tels, par exemple, que ceux des caractères ambigus cités dans la note suivante (3).

Dans l'appréciation des caractères, Fourier se dirigeait surtout d'après le nombre des passions dominantes. Se laisser maîtriser par une seule à l'exclusion de toutes les autres, quelque noble qu'elle soit de sa nature, est à ses yeux l'indice d'un titre peu élevé. A propos d'un jeune homme que la mort d'une personne chérie portait à vouloir s'éloigner momentanément d'un haut établissement scientifique où il venait d'être admis, Fourier écrivait :

« C'est rarement une impulsion généreuse que celle qui excite à désertir son poste ; c'est plutôt une extrême faiblesse voilée d'illusions sentimentales, et ce n'est point là le cachet des grands caractères. Ils savent développer de front et par conséquent tenir en balance toutes leurs dominantes. Antoine, sacrifiant le trône du monde à Cléopâtre, n'est qu'un *solitone* exclusivement dominé par l'amour. César aussi aima Cléopâtre, mais il ne donna pas tout à l'amour et sut mener de front l'ambition et toutes les autres passions. Voilà les grands caractères. Quant aux petits, en

vain s'excusent-ils sur leur essor véhément. Cette véhémence prouve que les autres passions n'ont pas d'influence et que l'individu n'a que très-peu de dominantes. Car un grand caractère ne se livre à l'essor véhément qu'autant que cet essor se concilie avec les autres dominantes. »

La leçon s'adressait à un cœur assez richement doté pour en faire son profit, et l'avis de Fourier prévalut contre les suggestions de la douleur et du découragement. J'ai cité ces paroles, non-seulement à cause de leur valeur doctrinale, mais encore parce qu'elles m'ont semblé propres à exercer une influence morale des plus salutaires.

Les caractères de haut degré ayant une sensibilité plus vive et plus délicate, la nature devait leur ménager aussi plus de moyens de diversion à une affection devenue douloureuse. C'est ce qui a lieu par la pluralité des dominantes, par la disposition à contracter des liens divers, à s'exalter à la fois de plusieurs sentiments, amour, amitié, désir de la gloire, à se passionner pour les arts, pour les sciences, pour les grandes entreprises. Ainsi la sagesse ne consiste nullement à suivre ce conseil, d'ailleurs impraticable, de la philosophie : « *Garde-toi de jouir, de peur de désirer ;* » *garde-toi de désirer, de peur de craindre ;* » elle consiste, au contraire, à employer activement tous les ressorts qui sont dans nos âmes et qui sont disposés de manière à se servir de contre-poids les uns aux autres et à procurer cet heureux équilibre, vainement cherché dans les doctrines d'abstinence et de modération. « L'accomplissement de nos désirs, » dit un philosophe qui est toujours dans le vrai quand il n'écoute que les inspirations de son génie, « l'accomplissement de nos désirs, dit quelque part Bacon, semble perfectionner peu à peu notre nature. »

C'est le cas de dire un mot de la méthode qu'indique Fourier pour le traitement des passions, pour la *purgation* des passions, suivant l'expression de Corneille par lui citée.

Il n'y a, d'après l'auteur de la *Théorie sociétaire*, qu'un moyen noble et sûr à la fois de réprimer les passions ; c'est le procédé de *substitution absorbante*, ou art de remplacer sans violence une passion nuisible par une passion utile et agréable qui absorbe pleinement la première¹.

¹ La méthode des *substitutions* est d'un usage très-général. On l'emploie, en médecine, dans le traitement des affections du corps, comme en morale et en

Et comment, ajoute-t-il, s'approvisionner de charmes assez nombreux pour avoir sans cesse des compensations à offrir à l'individu lésé et chagrin? compensations *senties et avouées*, car tel est le caractère qu'elles doivent présenter.

C'est, répond Fourier, le secret qu'on va découvrir dans l'étude des passions opérant par *Séries contrastées, rivalisées, engrenées*. Ce procédé offre des moyens d'absorption subite ou graduée pour tous les cas où il y a conflit de passions. (*Th. de l'Un. univ.*, t. III, p. 353.)

En fait de compensations, comme en fait de ralliements sociaux, tout est subordonné aux quatre conditions qui sont inhérentes au régime des séries passionnelles, savoir :

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Attraction industrielle ; | Éducation unitaire ; |
| Minimum intégral ; | Population proportionnelle. |

« Sans la deuxième de ces bases, fait observer notre auteur, quelle compensation assigner aux malheurs du pauvre entouré d'enfants affamés ! Il n'y a point de compensation là où il n'y a point de minimum garanti.

» Même obstacle aux compensations par le défaut d'éducation unitaire. Il est difficile de concilier nos réunions sur la nature des conversations, les femmes surtout, qui sont très-peu initiées aux sciences, aux arts, et qui s'ennuient dès que la conversation sort du cercle des futilités. Beaucoup d'hommes sont dans le même cas. Cet obstacle aux liens accidentels se trouve levé par l'éducation harmonienne qui, du plus au moins, initie chacun à toutes les branches de sciences, arts, cultures, fabriques, » etc.

En parlant des garanties que l'Attraction établit entre Dieu et l'homme, Fourier dit ailleurs :

« Il ne conviendrait pas à la dignité de l'Être-Suprême de tirer une vengeance directe des globes ou individus rebelles.

Dieu, pour nous laisser le libre arbitre, n'a eu d'autre parti

politique dans le traitement des affections de l'âme. La chimie y a souvent recours, ainsi qu'une foule d'autres sciences et arts. C'est, en un mot, un des moyens les plus précieux que la nature ait mis à notre disposition pour agir sur nous-mêmes et sur tout ce qui nous entoure. Pour ce qui concerne les passions, déjà Bacon avait signalé « comme étant la question dont la solution est du plus grand usage en morale et en politique, celle de savoir comment on peut régler une affection par une affection, et employer l'une pour subjuguier l'autre.

De l'acc. des sc., l. 7, c. 3.

que de se désister de sa faculté de punir activement, et n'infliger qu'une peine passive, celle du désir ou impulsion; peine équitable en ce qu'elle se proportionne dans tous les cas à la résistance du rebelle, et qu'elle n'entremet aucun châtiment spécial, aucun effet de colère divine.

» La ténacité de l'Attraction, la permanence de ses impulsions, est un mal léger au premier moment.

» On réussirait peut-être à s'étourdir sur les privations, si on ne voyait pas l'objet désiré, si les richesses perfides n'étaient pas étalées partout aux yeux du malheureux pressé par le besoin. On voit toujours, même au village, un petit nombre de riches dont l'aspect irrite les désirs de la multitude, et la réduit au sort de Tantale. Ainsi l'attraction dégénère en supplice par des privations longtemps prolongées, et ce mal-être n'est point vengeance directe de la part de Dieu; car les globes sont toujours libres de venir à résipiscence, de quitter les bannières de la philosophie, du travail morcelé et de la pauvreté, pour se rallier à la richesse, à la vérité, en organisant l'état sociétaire.

» Remarquons que le martyre d'Attraction pèse sur les riches comme sur les pauvres, et qu'on voit dans la classe riche dont le bonheur est envié, une foule de gens rongés d'ennuis et dévorés de désirs.»

Fourier cite, à ce sujet, le témoignage de madame de Maintenon, qui s'écrie en gémissant : *Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer... Je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose?...*

« Tous les observateurs de l'homme ont déploré ce martyre d'Attraction, *atra cura*, qui règne principalement chez les savants, tous confus du vide que leur laisse la science. *Théorie de l'Unité universelle*, 2^e édition, tome I, page 296. (Voyez plus loin la note 4, page 385)

(Note 3, page 321.)

Transition. — Ambigu.

« Ce qui concerne les *Transitions* ou le genre *ambigu* est un des points les plus difficiles et les plus délicats de l'étude scientifique

du MOUVEMENT et de l'UNITÉ UNIVERSELLE. Fourier s'est borné, sur ce sujet, à donner des indications, à citer quelques exemples de cette modulation ambiguë que la nature emploie partout pour servir de lien entre ses différentes productions. « L'ambigu, dit-il, ou lien mixte, lien de transition, est un genre déshonoré par nos préjugés, et pourtant on ne peut pas former de série régulière sans y introduire aux deux extrêmes des groupes d'ambigu et même de sous-ambigu. Il faut que la nature fasse grand cas de l'ambigu, puisqu'elle l'a prodigué dans toutes ses créations, comme on le voit, par les amphibiens : l'orang-outang, le poisson volant, la chauve-souris, l'anguille et tant d'autres. » (*Nouveau Monde*, pages 75, 76.)

« L'ambigu, fait encore observer Fourier, ne doit pas être confondu avec le neutre : tous deux font partie du mouvement mixte, mais le NEUTRE est un des trois modes ; l'AMBIGU s'entend des transitions au nombre de quatre. » (*Th. de l'Unité univ.*, t. IV, p. 328.)

Fourier ne spécifie pas d'ailleurs ces quatre formes de transitions. — Je pense qu'on peut distinguer d'abord les transitions en deux genres, suivant qu'on les envisage relativement à un mouvement particulier dont elles occupent les deux phases extrêmes, ou bien relativement à des séries de mouvements ou d'êtres que l'on compare entre eux.

La naissance et la mort, ainsi que les périodes de la vie de chaque être qui se rapprochent le plus de ces deux termes, sont des cas du premier genre de transition ; les espèces ambiguës qui figurent aux extrémités de chaque série naturelle, animale, végétale ou minérale, fournissent des exemples du second genre¹.

Ces produits ambigus sont la pierre d'achoppement de tous les systèmes de classification. Faute d'y avoir assigné une place à ces créations mixtes, qui tiennent à la fois des deux classes d'êtres, les naturalistes sont restés longtemps sans pouvoir s'accorder ; et c'est de là encore que viennent aujourd'hui beaucoup de dissidences entre les savants, obstinés à faire des catégories bien closes, sans qu'il y ait d'engrenage entre elles. Il y a longtemps cependant que Bacon, ce grand esprit qu'on retrouve si souvent à l'entrée des voies qui ont été explorées jusqu'au bout par Fou-

¹ La *Teratologie*, science des monstruosités, branche de l'histoire naturelle créée de nos jours par Geoffroy-Saint-Hilaire, rentre aussi dans le domaine de l'ambigu et y constitue peut-être un genre à part.

rier ; il y a, dis-je, longtemps que Bacon signalait cette inadvertance dans l'étude de la nature.

« Il est peu d'auteurs aussi (fait-il remarquer) qui, en parlant de la similitude et de la diversité des choses, nous aient dit pourquoi l'on trouve toujours, entre les diverses espèces, certains êtres *mi-partis*, qui sont d'une espèce équivoque, comme la mousse entre la matière en putréfaction et la plante, les chauves-souris entre les oiseaux et les quadrupèdes, les phoques entre les poissons et les quadrupèdes, » etc. (*De l'accroissement des sciences*, liv. III, chap. 1.)

Fourier, transportant l'observation du domaine organique dans le domaine social, conformément au principe de l'unité de système, montre « qu'il existe des groupes ambigus en passionnel, ainsi que des caractères. » Comme exemples de ces caractères ambigus, il cite :

- « Les *Initiateurs*, gens qui commencent tout et ne finissent rien.
- » Les *Finiteurs*, gens qui finissent tout et ne commencent rien.
- » Les *Occasionnels*, adhérant à l'avis du dernier venu.
- » Les *Ambiants*, qui ne savent jamais se tenir à un poste.
- » Les *Caméléons* ou protées, si connus et si nombreux en civilisation : leur fortune y est assurée ; on leur défère même le titre de sages, selon ce distique de La Fontaine ;

Le sage dit, selon les gens :

Vive le Roi, vive la Ligue !

» On voit, ajoute-t-il, non-seulement des individus, mais des nations atteintes de quelqu'une de ces manies : par exemple, on peut citer la nation française pour type du caractère ambiant ; car elle ne peut, ni en matériel, ni en passionnel, s'en tenir fixement à un goût, à une opinion. »

Fourier indique encore, comme types d'ambigu, les *Impossibilistes*, *Flâneurs*, *Nouvelistes*, *Entremetteurs*, *Factotums*, etc.

« En général, fait-il observer à la suite de cette énumération, ces caractères sont dédaignés en civilisation, comme gens peu sûrs et dangereux. On peut répondre que si Dieu ne les avait pas jugés utiles en mécanique sociale, il ne les aurait pas créés. Les ambigus sont infiniment précieux en harmonie. Ils sont les pièces de transition en toutes relations. Mais la transition n'est utile à rien dans l'ordre civilisé, où rien n'est lié en système d'*associa-*

tion domestique-industrielle. Or les ambigus n'étant créés que pour les liens de série, on ne doit pas s'étonner qu'ils soient nuisibles hors de l'état sociétaire, ne pouvant moduler qu'en faux essor.

» On ne saurait trop répéter à cet égard que l'Être qui a créé nos 12 passions et nos 810 caractères est exercé depuis une éternité à créer des hommes et des passions dans des milliards de mondes. Il a bien eu le temps d'apprendre par expérience quelles proportions distributives on doit observer en pareille œuvre. Il a sans doute assez de lumières pour se passer des conseils de quelques orateurs de notre globule, gens qui, n'ayant pas le pouvoir de détruire ni changer une seule de nos passions, auraient dû, au lieu de déclamer contre elles, s'étudier à découvrir le mécanisme auquel Dieu les destine. » (*Théorie de l'Unité universelle*, t. IV, p. 328 et suivantes.)

(Note 4, page 323.)

Extrait de la Théorie de l'Unité universelle.

THÈSE DE L'IMMORTALITÉ BI-COMPOSÉE,

OU DES ATTRACTIONS PROPORTIONNELLES AUX DESTINÉES ESSENTIELLES.

Le sort futur et passé des âmes est un de ces grands problèmes qu'éclaircira la théorie de l'Attraction. Il n'est pas de question plus rebattue et pourtant plus neuve que celle de l'immortalité de l'âme ; c'est le principal écueil des lumières scientifiques. Nous avons sur ce point une conviction suffisante, fournie par la religion ; mais les dogmes religieux n'étant pas de mon ressort, je ne puis disserter ici que sur la valeur des notions obtenues de la science. Examinons donc si elle nous a fourni quelques doctrines recevables sur le sort extra-mondain de nos âmes.

La théorie de l'immortalité de l'âme embrasse le passé comme l'avenir. Si l'âme est immortelle au futur, elle l'a été au passé. Dieu ne créant rien de rien, n'a pu former nos âmes de rien. Si l'on croit qu'elles n'existaient pas avant les corps, on est bien près de croire qu'elles retourneront au néant d'où nos préjugés les font sortir.

Les barbares et sauvages, dans leurs fables grossières de métempsycose, ont été par instinct plus judicieux que nous. Ce

dogme approche en double sens de la vérité : 1^o en ce qu'il ne fait pas naître nos âmes de rien ; 2^o en ce qu'il n'isole pas nos âmes de la matière, ni avant, ni après cette vie...

Nous avons à dissertar ou plutôt *préluder* sur les modifications qu'a subies et que subira l'âme pendant l'éternité composée, ou citérieure Λ et ultérieure Y . C'est une question du domaine de la cosmogonie et non de la psychologie.

Rien n'est plus abondant aujourd'hui que les cosmogonies ; on en est prodigue autant que de constitutions ; et tout auteur de systèmes de la nature se croit obligé, en conscience, de donner sa cosmogonie *en mode simple*, selon l'usage civilisé.

Nos cosmogones considèrent sans doute l'âme comme ne faisant pas partie de l'Univers, puisqu'ils ne donnent, sur le sort passé et futur des âmes, aucune théorie combinée avec celle du sort de la matière. Peut-être font-ils prudemment de ne pas s'écarter du matériel où ils ne brillent déjà guère.

On ne peut pas expliquer les destinées matérielles du monde avant d'avoir expliqué les passionnelles ; le mouvement passionnel étant pivot des quatre autres, sa théorie peut seule nous initier à celle des quatre autres ; les cosmogones sont donc obligés de déterminer les trois destinées de l'âme en mode *citra*, *intra* et *ultra*-mondain avant de rien découvrir sur les trois destinées passée, présente et future de l'Univers.

Il suit de là que leur science, qu'ils ont crue simple et bornée au passé, comprend six branches inséparables, savoir :

PSYCHOLOGIE SUR-COMPOSÉE ou *destinée*

citer-passionnelle, inter-pass. et ulter-passionnelle.

Passé, présent, futur.

GÉOLOGIE SUR-COMPOSÉE ou *destinée*

citer-matérielle, inter-mat. et ulter-matérielle.

Passé, présent, futur.

Dans les détails nous supprimerons fréquemment le passé ; car sa théorie est, en sens inverse, à peu près la même que celle de l'avenir. Je dis à *peu près*, car il y a dans le parallèle de nombreuses différences, mais sur lesquelles on ne doit pas fixer l'attention du commençant : il suffit de l'habituer à spéculer, en thèse générale, sur l'unité des deux éternités passée et future :

quand il sera exercé sur ce sujet, on sera à temps de l'initier aux règles d'exception, aux menues différences du passé au futur.

Je comptais, dans ces prolégomènes, donner une troisième partie à la cosmogonie, il a convenu de restreindre le plan, et je me bornerai à deux articles sur ce sujet : ils ne traiteront du matériel qu'accessoirement et pour explication des destins de l'âme,

Y Pivot direct, *Psychologie spéciale*

ou immortalité composée en passé et futur Λ .

\Leftarrow Pivot inverse, *Psychologie comparée*

ou analogie universelle du matériel au passionnel \succ .

Le pivot direct ou immortalité de l'âme est le sujet qui va nous occuper.

S'il est vrai que les lumières aillent croissant, nous devrions en savoir sur l'immortalité plus que nos devanciers, les Grecs et les Romains ; loin de là, nous ne sommes parvenus qu'à mettre en problème ce qui était certitude pour eux : les lumières modernes ont évidemment rétrogradé sur ce point, comme sur une foule d'autres où l'instinct avait mieux guidé les anciens.

L'esprit humain, au lieu de se rallier à l'espoir d'immortalité composée ou métempsycose, a voulu contester même sur la simple. Nos athées et matérialistes, loin de soupçonner le retour périodique des âmes, ne veulent admettre ni âme ni autre vie.

Nous avons sur ce point des doctrines qu'on dit *suffisantes*, mais qui ne sont que *médiocrement persuasives* : si elles l'étaient suffisamment, on n'aurait pas vu éclore des sectes de matérialisme. Leur seule existence prouve qu'il sera très-opportun d'ajouter aux preuves *suffisantes* des preuves convaincantes et mathématiques. Je ne pourrai les fournir complètes qu'après avoir traité des transitions et de l'analogie universelle.

Tant de fois des questions m'ont été adressées sur les destinées ultra-mondaines, que je dois en donner dans les prolégomènes au moins un aperçu qui devra être suivi d'un abrégé, puis d'une théorie : elle est obligée dans un ouvrage où l'on s'engage à démontrer l'unité de l'Univers, dont aucun sophiste n'a pu nous fournir de preuves appliquées au mécanisme social des passions et à l'immortalité de l'âme.

Toutefois, évitons sur ce sujet de compliquer les doctrines de

l'Attraction avec les dogmes religieux. Supposons, sur tout ce qui touche aux affaires ultra-mondaines, que je ne sois qu'un philosophe, qu'un faiseur de système ; je puis user du droit qu'ont eu avant moi cent mille philosophes qui ont fait des systèmes sur l'un ou l'autre monde. Si je me trompe, je répondrai : *errare humanum est*. Mais après avoir lu mes erreurs sur le sort futur des âmes, on avouera au moins que ce cadre de nos destinées ultra-mondaines est digne de la puissance de Dieu et du génie de l'homme.

Citer. — On a vu que les biens de ce monde, richesse, vigueur, longévité, ne seraient pour les Harmoniens qu'un sujet de regret si l'immortalité dualisée ou métempsycose ne leur était garantie : en outre le but de Dieu serait manqué ; car en faisant beaucoup pour le bonheur *intra-mondain* des humains, il n'en obtiendrait qu'une affection équivoque, un reproche continu de n'avoir pas perpétué le bonheur de cette vie terrestre, et d'avoir inspiré à l'Homme un violent désir de retour en ce monde, sans avoir pris aucune mesure pour le satisfaire.

L'immortalité composée ou métempsycose est donc un des pivots du système de l'harmonie : il ne serait qu'avorton, sans la solution de ce problème dans lequel l'Attraction va nous servir de guide : il tomberait, quant au sort futur des âmes, dans le simplisme relatif, dans le vice que j'attaque sans cesse. Leur bonheur à venir sur ce globe serait imparfait, si elles ne rentraient pas en cette vie.

Examinons d'abord dans quel esprit ont été calculées nos théories actuelles d'immortalité.

Pendant le cours des lymbes sociales, où la vie n'est qu'un sentier de ronces, il suffit à l'homme d'une perspective de vie future, dégagée des plaisirs sensuels, dont la civilisation jouit peu en ce monde. Il n'y possède pas même le nécessaire ; il ne conviendrait pas qu'il espérât trop de bonheur sensuel dans l'autre monde, il deviendrait apathique ou séditieux en cette vie. Si notre populace, toujours famélique, pouvait espérer bonne table dans la vie future, elle serait trop empressée de s'y rendre et trop disposée à sacrifier sa vie dans les bandes de voleurs et les émeutes populaires où elle ne s'aventure déjà que trop.

D'après cette considération, l'on a dû restreindre beaucoup les

tableaux de bonheur ultra-mondain ; les borner à des passe-temps insipides et mesquins ; des Champs-Élysées où les âmes des justes sont réduites à des promenades monotones, à de stériles entretiens sur la vertu ; un Olympe où les Dieux et demi-Dieux mangent toujours du même plat, toujours de l'ambrosie ; d'autres séjours ascétiques où l'on n'a aucun usage des sens principaux, *goût et tact*, ni même des passions romantiques ; certaines demeures célestes où l'usage des sens est outré et sans diversion ; tels sont les deux paradis imaginés par Odin et Mahomet : dans le premier, le régal se bornera à boire du sang dans les crânes de ses ennemis ; dans l'autre, on sera conjoint pendant cinquante mille ans avec une des houris ou nymphes célestes, dont on pourra bien s'ennuyer au bout de cinquante jours, si rien ne fait diversion à cette uniformité.

Chacun de ces fabricants de paradis n'a dépeint, dans ses tableaux, que son goût favori :

« Tout à l'humeur gasconne en un auteur gascon. »

Dans le paradis de Sommonakodom, Dieu des Siamois, on passera des milliers d'années en état d'absorption mentale, *sans songer à rien*. Un tel bonheur pourra plaire à certains oisifs d'Italie qui ont pour devise : *bella cosa far niente*. Bref, on ne saurait à qui donner la palme de déraison, parmi ces fabricateurs de séjours olympiques.

Ces pauvretés peuvent suffire à charmer des Civilisés et Barbares, à qui il serait dangereux de promettre davantage ; elles ne seraient pas présentables à des Harmoniens qui seront insatiables de jouissances et qui, convaincus par leur état social de l'extrême sagacité de Dieu dans la distribution des plaisirs, verraient en lui une parcimonie méprisable, si l'immortalité ne leur garantissait pas dans l'autre vie une supériorité d'essor de chacune des douze passions, une perspective capable d'exciter la convoitise, même dès ce monde.

Jusqu'à présent, les tableaux de l'autre vie sont si peu satisfaisants, que les riches redoutent et diffèrent autant que possible d'aller en jouir. Quant aux pauvres, s'ils sont familiarisés avec la mort, ce n'est point par amorce de bien-être futur, mais par dégoût de l'existence présente ; ennui qu'ils expriment par ce re-

frain : « Nous ne pouvons pas être plus mal dans l'autre monde , que dans celui-ci. »

Pour éclaircir le problème de notre sort dans l'autre monde , consultons d'abord les indices que nous fournit l'Attraction à titre d'agent de la Divinité.

J'ai suffisamment démontré que Dieu contreviendrait à toutes ses propriétés, s'il employait d'autre agent que l'Attraction pour diriger l'Univers ; mais en quelle dose la distribue-t-il à chaque espèce d'êtres ; quelle règle suit-il dans cette distribution ? Il est hors de doute qu'il répartit l'Attraction conformément à ses trois propriétés primaires et \times (pivotale) :

1. Économie de ressorts.
2. Justice distributive.
3. Universalité de providence.

\times UNITÉ DE SYSTÈME.

A partir de cette base, tous les doutes sur l'immortalité composée vont être levés : démontrons la thèse par application à l'une des trois lois, à l'*économie de ressorts*.

Si Dieu distribue l'Attraction avec économie, il n'en doit donner à chaque être que le nécessaire, en justes proportions avec les destinées : la justesse exige que la dose d'Attraction soit inférieure aux biens qui nous sont réservés, qu'elle soit en degré d'INFRA-DESTIN, afin de nous ménager le charme d'une surabondance de biens. L'Attraction en dose de superflu ou SUPRA-DESTIN, en excédant de rapport avec les biens à obtenir, serait un tourment pour l'espèce entière ; jugeons-en par comparaison aux animaux. Le renne est destiné à vivre dans les glaces ; Dieu ne lui donne pas attraction pour les prés fleuris et les végétaux de nos climats...

Remarquons que Dieu distribue les lumières en même rapport. Un bœuf est condamné à périr dans nos boucheries ; Dieu ne lui donne pas, comme à nous, la faculté de réfléchir sur la mort et les genres de mort. Cet animal serait inquiet toute sa vie, en prévoyant sa triste fin. La nature en agit de même à l'égard d'un sauvage destiné à encourir les risques de famine ; elle lui inspire une apathie qui lui cache le péril.

Il est donc évident que le Créateur a réparti les attractions et les lumières avec économie et discernement ; qu'il n'en donne à

chaque espèce aucune branche, aucune dose qui puisse excéder le nécessaire, ni s'écarter de convenance avec la destinée essentielle du grand nombre ; j'entends par destinée *essentielle*, le sort qui est réservé à la multitude pendant les $\frac{7}{8}$ de sa carrière. (Les $\frac{7}{8}$ sont comptés pour le tout en mouvement ; le 8^e d'exception confirme la règle.) Ainsi notre destinée essentielle est celle des deux phases d'Harmonie ascendante et descendante, qui comprennent avec l'apogée, au delà des $\frac{7}{8}$ de la carrière sociale du genre humain. Les deux phases de subversion ne sont que destinée accessoire et transition.

Selon ce principe, toutes nos impulsions collectives sont oracles de destinée, interprètes du sort que Dieu nous prépare en l'une et l'autre vie ; et selon la règle d'*infra-destin*, nécessaire à l'équilibre général, nous devons espérer plus que les biens dont le désir est universel.

Cela posé, analysons l'impulsion générale sur l'immortalité, et constatons d'abord que cette impulsion est composée ou dualisée, exigeant la garantie de métempsycose avec la garantie de bonheur dans l'autre vie.

Bien qu'on soit parvenu à ridiculiser la métempsycose, elle n'est pas moins désir général dont l'expression mal déguisée échappe à chaque instant à tous ceux qui sont au déclin de l'âge. Il n'est pas un vieillard qui, jetant un coup d'œil sur les disgrâces de la vie, ne vote à mot couvert pour la métempsycose, en disant : « Il faudrait pouvoir renaître avec l'expérience qu'on a acquise, avec notre connaissance des écueils du monde et de la fausseté des hommes. Si l'on revivait avec ces lumières, combien l'on saurait utiliser la vie, mettre à profit les chances de fortune et de plaisir. »

Ce langage est celui de tous les vieillards ; ils désirent donc la métempsycose, et plus encore, car ils voudraient renaître avec l'expérience du monde. Ils ne souhaitent pas la métempsycose pure et simple, mais composée ; le retour à l'existence, avec la sagesse qui manque aux jeunes civilisés. C'est désirer deux existences, que de souhaiter, outre le retour à la vie, l'expérience, fruit d'une vie entière déjà écoulée.

Or, s'il est certain, selon la première propriété de Dieu, qu'il y a économie dans la distribution de l'Attraction, qu'elle est proportionnelle aux destins de chaque espèce d'êtres ; que loin d'être

en dose de superflu ou *supra-destin*, elle est toujours en dose d'*infra-destin*, il faut en conclure que nous sommes réservés à la métempsycose composée et non pas simple, c'est-à-dire à la renaissance en corps et en lumières. Si l'on se refusait à cette conclusion, ce serait inférer que Dieu distribue les Attractions en dose superflue et non en dose proportionnelle aux destinées. Dans ce-cas, Dieu serait un chef inepte et incapable de diriger le mouvement.

On objecte : nos âmes, en reprenant un corps, y transféreraient donc les lumières qu'elles auraient acquises antérieurement ; de sorte qu'Hippocrate renaissant serait un habile médecin dès l'âge de quatre ans!!!

Ce n'est pas ainsi que doit s'entendre la transmigration composée : le vieillard ne prétend pas à des concessions déraisonnables, il souhaiterait seulement qu'en renaissant on eût l'aptitude à goûter les leçons de cette sagesse à laquelle sont rétifs tant de jeunes gens qui pourraient s'y rallier, puisqu'on la voit régner plus ou moins chez un petit nombre d'adultes bien dirigés.

Tel est l'effet de l'ordre sociétaire sur tous les enfants et jeunes gens : on verra que, dans cet ordre, l'enfant abandonné à lui-même dès l'âge de deux ans et demi, fréquentant et parcourant les groupes de ses semblables dans les ateliers et jardins, s'y conduit avec autant de sagesse que s'il était dirigé par la main de Dieu, et pourtant sans suivre d'autres conseils que ceux de l'Attraction. L'on verra que ce même égide le soutient dans l'adolescence, où, tout en se livrant aveuglément à ses passions, il ne peut commettre aucune faute notable contre sa santé ni ses intérêts.

Dès lors une âme qui renaîtra dans un corps harmonien y vivra avec l'adjonction de la sagesse désirée aujourd'hui par les vieillards : elle aura subi la métempsycose en composé et non en simple ; d'où il suit que ce souhait de nos doyens sociaux est rigoureusement conforme à la destinée ; que cette impulsion est, comme toutes les autres, distribuée judicieusement par le suprême économe, qui ne donne à chaque être qu'une dose d'Attraction proportionnelle aux destinées *essentielles*.

Précisons, par une comparaison, la différence du destin essentiel à l'accessoire.

Si l'on transporte des abeilles à cent lieues en mer, dans une île déserte, meublée de rochers nus ou de sables arides, elles n'y

trouveront pas une fleur ; elles n'auront pas moins Attraction pour les fleurs, parce que leur destinée essentielle est de vivre du pollen des fleurs. Ainsi l'homme a des attractions adaptées à l'état sociétaire qui est sa destinée essentielle, et non à l'état de lymbe sociale, qui n'est que transition et voie d'acheminement dans le cadre de la destinée humaine.

.....

Nous obtiendrons, dès l'établissement de l'ordre sociétaire, un bonheur bien supérieur à celui des Crésus anciens et modernes, qui, malgré leurs trésors, doivent être encore tourmentés de désirs, parce qu'ils sont loin des biens que nous garantira l'état de destinée *essentielle*.

Lorsque nous jouirons de tant de bien-être dès ce monde, à quelles conditions la perspective d'une autre vie pourra-t-elle nous présenter des charmes dès celle-ci ? Elle ne pourra nous amorcer que par l'assurance d'y développer nos douze passions en essor supérieur à celui qu'elles trouveront en ce monde élevé à l'Harmonie.

Loin de se rallier à ce principe, les doctrines civilisées privent les ultra-mondains de l'usage des deux sens recteurs et actifs, GOUT et TACT. Elles ne leur accordent que l'emploi des trois sens passifs en jouissance :

Vue pour admirer la Divinité, les murs et escaliers de diamant des demeures célestes ;

Ouïe, pour entendre les chœurs des hiérarchies célestes ;

Odorat, pour humer les parfums des cassolettes célestes.

Le goût et le tact ne sont pas de la partie, et peut-être a-t-on bien fait de les en exclure, d'après les considérations alléguées sur la misère de la populace.

Mais lorsque le genre humain sera parvenu au plein essor des douze passions, l'autre vie ne pourra le tenter que sous la garantie de leur essor plus étendu. Par exemple, quant au sens de la vue : s'il est prouvé que, dans l'autre vie, nous verrons très-distinctement ce qui se passe dans les diverses planètes, dans le soleil intérieur et sur toute la surface de notre globe, mieux que nous ne voyons aujourd'hui, du haut d'un clocher, ce qui se passe aux quatre points cardinaux, ce sera assurément une extension

d'exercice de la vue ; ce sera vision élevée en degré supérieur, et *attrait visuel* pour nous amorcer au sort de l'autre vie.

L'appât devra être le même sur chacune des douze passions radicales. La théorie des destinées trans-mondaines devra nous fournir pleine garantie d'extension de ces douze jouissances.

Est-il d'inconséquence plus choquante que de vouloir, dans l'autre vie, qu'on dépeint supérieure en plaisirs à celle-ci, réduire les chances de plaisir qui nous sont déjà connues, et diminuer le nombre de nos passions ! Comment les auteurs de ce dogme se concilieront-ils avec leurs propres doctrines ? On nous dit que nous sommes créés à l'image de Dieu : rien n'est plus vrai quant à notre âme ; elle est, comme celle de Dieu, formée des douze passions radicales ou octaviennes, qui sont aussi celles des planètes, des univers, binivers, trinivers et des créatures d'échelle harmonique dont l'Homme est la plus basse et Dieu le pivot général. Si nous perdions quelqu'une de ces passions en passant à une autre vie, nous serions donc moins rapprochés de l'essence de la Divinité ; nous ne serions plus en accord intégral, en pleine unité avec elle, et nous rentrerions dans la classe des animaux. Ils sont hors de la chaîne d'harmonie, à titre de moules incomplets, inhabiles à comporter le clavier intégral des douze passions, leur essor harmonique dont l'exercice exige des octaves complètes, en majeur et mineur, en direct et inverse.

Or, si nous devons, selon la loi des *attractions proportionnelles aux destinées*, conserver dans l'autre vie l'usage intégral de nos passions, l'on ne peut pas admettre en principe l'exclusion de métempsychose ou retour en cette vie : cette exclusion supposerait l'anéantissement de la onzième passion, dite Papillonne ou Alternante, qui exige les variantes périodiques en tous degrés. Pour satisfaire cette onzième, ainsi que la douzième, dite Composite, il n'est d'autre moyen que de renaître périodiquement en cette vie, y fournir pendant la carrière de la planète un grand nombre d'existences qui, en estimation générale et balancée, auront donné environ $17/18^{\text{es}}$ de bonheur, selon le tableau suivant.

ÉCHELLE GÉNÉRALE DES MÉTEMPSYCOSES, ESTIMÉES A UNE PAR SIÈCLE.

| | | | | |
|------------------------|-----------|-----|---------------------------------|------------------------------|
| 1 ^{re} phase. | 5000 ans. | 50 | <i>cis et trans-migrations.</i> | |
| 2 ^e phase. | 56000 — | 360 | — | } 810 à réduire à 405. |
| -+ Apogée. | 9000 — | 90 | — | |
| 3 ^e phase. | 27000 — | 270 | — | |
| 4 ^e phase. | 4000 — | 40 | — | |

Selon ce tableau, nos âmes, à la fin de la carrière planétaire, auront alterné environ 810 fois de l'un à l'autre monde, en aller et retour, en émigration et immigration; total, 1,620 existences, dont 810 *intra-mondaines* et 810 *extra-mondaines*; existences dont il faut réduire le nombre à moitié, parce que durant les 72,000 ans d'Harmonie le terme de la vie est plus que double dans l'un et l'autre monde. Mais peu importe le nombre des migrations, puisqu'il s'agit, en dernière analyse, de 81 mille ans, dont environ

2/3 54,000 à passer dans l'autre monde :

1/5 27,000 à passer dans celui-ci.

Continuons donc sur l'hypothèse de 810 alternats, inexacte quant au nombre, mais commode pour les détails.

Il faut en compter d'abord 720 communément très-heureux, dans les deux phases d'Harmonie et l'apogée.

Les deux phases de subversion comportent environ 90 alternats selon cette échelle approximative :

DÉTAIL DES MÉTEMPSYCOSES, EN 1^{re} ET 4^e PHASE.

| | | | |
|---------------------------|----|------------------|------------------------------------|
| Existences en subversion. | 1. | 10 heureuses. | } 45 favorables, demi-bonheur. |
| | 2. | 10 tutélaires. | |
| | 3. | 10 favorables. | |
| | 4. | 10 faciles. | |
| | 5. | 10 supportables. | } 45 fâcheuses, malheur gradué. |
| | 6. | 10 pénibles. | |
| | 7. | 10 fâcheuses. | |
| | 8. | 10 vexatoires. | |
| | 9. | 10 malheureuses. | |

RÉCAPITULATION DES 810 EXISTENCES.

| | |
|--|-------------------|
| 720 très-heureuses, sauf rares exceptions. | <i>Harm.</i> |
| 45 favorables en moyen terme. | <i>Sub. asc.</i> |
| 45 fâcheuses en moyen terme. | <i>Sub. desc.</i> |

Ce sera donc 765 existences heureuses pour 45 fâcheuses, puisque les 45 de demi-bonheur peuvent être comprises dans la masse des stations heureuses.

Toute âme parvenue au terme de carrière planétaire jugera ce résultat d'autant plus avantageux, qu'elle connaîtra la loi générale des transitions, comportant un 1/9^e ou 1/8^e de mal et demi-mal pour 7/9^{es} ou 7/8^{es} de bien. Elle n'aura essuyé, selon cette échelle, que 1/16^e ou 1/18^e de malheur gradué, puisque le 1/8^e d'exception assigné au règne du mal se subdivise encore en deux phases de plein mal et demi-mal, comprenant environ 90 métempsycoses, dont

45 existences favorables, comme celles d'un bon bourgeois, d'un bon fermier, d'un sauvage en santé;

45 existences fâcheuses, comme celle d'un Esope, contrefait, esclave supplicié, ou d'un chrétien captif dans les bagnes des musulmans.

Chaque âme n'aura ressenti, selon cette échelle, que 1/16^e ou 1/18^e de malheur, puisque dans les âges de subversion estimés malheureux on trouve encore une moitié de chances à peu près favorables, et assez heureuses comparativement aux faibles prétentions des civilisés et barbares, dont les désirs en fait de bonheur sont très-limités.

Une âme, en récapitulant et balançant ses 810 existences (plus ou moins), conclura sur le tout comme un cultivateur qui sur dix-huit années aura eu seize bonnes récoltes, une moyenne et une mauvaise. L'agriculteur n'élève pas si haut ses prétentions; il s'estime heureux quand il a deux bonnes années sur trois.

D'après cette estimation très-régulière des chances de métempsycose, loin d'admettre aucun retranchement sur l'exercice futur des passions, nous devons considérer comme enfer passionnel les sociétés actuelles, 2, 3, 4, 5 (tableau, p. 324), où les passions, toujours entravées, n'existent que pour le tourment des humains,

qui dans ces sociétés manquent la plupart des trois chances d'essor, *fortune, vigueur, longévité.*

Et pour arriver au vrai bonheur de cette vie, il n'est d'autre moyen que d'y renaître périodiquement; car l'existence dans les quatre sociétés actuelles ne peut être comptée que pour demi-essor de passions chez les plus heureux, comme les sauvages, les grands, les riches; et pour servitude passionnelle, chez le grand nombre des civilisés et barbares.

Il faudra donc renaître en Harmonie, pour connaître le bonheur de cette vie, où la plupart des hommes n'ont paru que pour y voir le bien sans en jouir; notamment la masse du peuple, qui n'a vécu que pour atteindre au triste sort de ne pas mourir de faim. Là se bornent à peu de chose près les plaisirs du *peuple souverain*, dont l'ambition est de *manger du pain*, trouver du travail.

D'autres classes, quoique possédant la fortune, ont à peine un éclair de bonheur. Telle femme a été belle et heureuse quelques instants; mais, bientôt passée et délaissée, elle a traîné une fastidieuse vieillesse.

.....

Mêmes disgrâces pèsent, en affaires d'ambition, sur le sexe masculin. On en voit l'immense majorité se consumer en efforts d'intrigue, sans pouvoir atteindre aux emplois ni à la fortune, et tomber à la fin dans l'apathie et le dégoût de la vie.

Beaucoup de civilisés sont condamnés à l'inquiétude perpétuelle, par la *pression d'une dominante engorgée*; c'est-à-dire par une passion impérieuse qu'ils ne peuvent ni ne pourront jamais contenter, faute de fortune, comme le goût des voyages, le goût des bâtiments, etc. Ce penchant qu'un homme pauvre ne saurait satisfaire, devient pour lui le vautour de Tityus, le mal-être continu.

L'effet est bien plus remarquable chez ceux qui sont pressés par une dominante inconnue, comme Jules César, qui, parvenu au trône du monde, se plaint de n'y trouver que le vide. Ceux-là sont tourmentés par une ou plusieurs des trois distributives.

Quand on est pressé par une ou plusieurs des quatre affectives ou des cinq sensitives, on sent fort bien d'où naissent l'*inquiétude*

et le *vide affreux* (p. 382). Didon, après la fuite d'Enée, sait trop que son inquiétude naît de l'amour ; et Irus attendant les restes de la table de Pénélope, sait bien que son vide affreux est le vide de l'estomac et non de l'âme.

Lorsque j'aurai fait connaître les trois passions distributives, chacun pourra analyser exactement ses inquiétudes, ses vides affreux, et conclure que le seul remède est dans le mécanisme des Séries passionnelles, qui, par un développement combiné des douze passions, transforme les inquiétudes en charme perpétuel, et ne laisse au cœur humain d'autre vide que celui du temps ; que le regret de n'avoir pas des journées de 48 heures au lieu de 24, pour suffire à l'immense variété de plaisirs qui naissent de l'état sociétaire.

Quant à présent, cet état de privation habituelle rallie tous les individus au désir de métempsychose composée, au souhait de revivre avec la *fortune*, la *vigueur*, la *longévité*, dans un monde plus juste et mieux organisé.

Lorsqu'une volonté est si généralement prononcée, on doit en conclure qu'elle est destin *essentiel* de l'homme. Si elle ne devait pas être satisfaite, il n'existerait aucune proportion entre la destinée et l'Attraction : Dieu serait inhabile en régime distributif de cette Attraction qu'on voit pourtant répartie en juste mesure dans toute la nature animale et végétale, depuis les concerts des astres jusqu'à ceux des animaux industriels, castors, abeilles, etc., qui, opérant géométriquement, par le seul stimulant de l'Attraction passionnée, nous démontrent qu'elle est coordonnée aux mathématiques, et répartie en juste proportion avec les destinées. Cet indice deviendra certitude quand on connaîtra en plein la théorie du mouvement.

Quant à présent, pour aperçu de l'immortalité et du mode d'exercice, il suffit de consulter les attractions...

Uter. — Des aperçus d'immortalité composée, essayons de nous élever à la bicomposée, aux rapports de nos âmes avec la grande âme planétaire dont nous partagerons le sort pendant l'éternité ; nos âmes étant des émanations de la sienne, comme nos corps sont des parcelles du grand corps nommé la *Planète*, qui est un être ANDROGYNE.

Notre siècle, qui admet en principe que tout est lié dans le

système de la nature, qu'il y a unité entre ses parties, prétendrait-il qu'il n'existe pas de relations entre les âmes humaines et la grande âme planétaire? Autant vaudrait avancer qu'il n'existe pas de rapports administratifs entre César et cent millions d'hommes soumis à son sceptre, ou bien qu'il n'y a point de rapports entre les feuilles d'un arbre et le corps ou tige qui leur distribue ses sucs et en reçoit d'elles.

Si pendant quelques années consécutives on laisse dévorer les feuilles par les chenilles, l'arbre languira et périra : même relation s'établit de corps et d'âme entre une planète et ses habitants ; leur retard en échelle sociale cause le déclin matériel de la planète ; aussi voyons-nous la nôtre en dégénération climatérique très-rapide, par effet du retard d'avènement à l'Harmonie. Ce vice devient plus sensible chaque année.

Entre la grande âme et les petites ou humaines, il existe une échelle d'âmes de divers degrés auxquels on s'élève successivement après la mort, comme on s'est élevé en cette vie. Sans cette analogie entre le sort des défunts et des mondains, l'unité de système n'existerait pas. Laissant à part l'analyse de ces degrés, traitons ici du plus élevé, qui est l'âme de la planète, LA GRANDE ÂME, ou âme pivotale.

C'est un sujet peu intéressant pour la multitude, que le sort de cette grande âme planétaire dans l'éternité future et passée. Les lecteurs, peu exercés à porter si loin leurs vues, préféreraient qu'on les entretînt du sort de nos menues âmes dans l'autre vie où nous tendons.... Je cède à leurs intentions : mais qu'ils me permettent, pour la régularité, un article très-court sur le sort de la grande âme.

YY — A l'époque du décès de la planète, sa grande âme, et par suite les nôtres, inhérentes à la grande, passeront sur un autre globe neuf, sur une comète qui sera implanée, concentrée et trempée. Les petites âmes, achevant par le décès leur carrière individuelle, estimée plus haut à 400 alternats ou stations en l'une et l'autre vie, perdront la mémoire parcellaire des métempsycoses, puis se confondront et s'identifieront avec la grande âme. Nous ne conserverons alors qu'un souvenir du sort général de la planète pendant ses quatre phases. Le souvenir des métempsycoses cumulées deviendrait, à la longue, insipide et confus : ce ne serait bientôt qu'un abîme de menues réminiscen-

ces ; il conviendra que la mémoire en soit bornée à des sommaires et des époques.

Lorsqu'une âme planétaire se sépare de son globe défunt, elle s'adjoint à une jeune comète non encore implanée ; c'est pour elle une décadence, comparativement aux fonctions bien supérieures d'une planète. La durée de carrière cométaire n'est guère que de $1/8^e$ en rapport de la carrière planétaire. Lorsque la comète est mûre et suffisamment raffinée, on l'implane, et son âme recommence une carrière d'harmonie sidérale.

La grande âme, après avoir fourni une échelle d'existences dans plusieurs planètes parcourues de la sorte et dont elle a occupé successivement les corps, doit s'élever en degré : c'est-à-dire que si elle a été pendant un temps suffisant âme de satellite, elle devient âme de cardinale, puis âme de prosolaire, puis âme de soleil, et ainsi de suite ; elle parcourt encore des degrés bien autrement élevés, car elle devient âme d'univers, de binivers, de trinivers, etc. ; mais n'engageons pas le lecteur dans une région si éloignée de sa portée.

Lorsqu'un univers est en vibration descendante, les âmes de ses astres vont en déclinant sur l'échelle des grades ; mais notre univers est en vibration ascendante, état de jeunesse, et nos âmes croîtront en développements pendant plusieurs milliards d'années.

Je me borne à cet article pour en déduire la conclusion d'immortalité bicomposée, et fondée sur ce que les métempsycoses auront lieu pour la grande âme passant de planète en planète, comme pour les petites âmes, qui en définitive s'amalgameront avec elle ; fusion qui aura lieu au décès corporel de la planète, à l'époque nommée vulgairement *fin du monde*.

ΛΛ — Même échelle progressive sur l'état antérieur des âmes planétaires et cométaires, l'éternité étant sans bornes au passé comme au futur.

J'ai été bref sur les relations des grandes âmes. Ramenons le lecteur sur le sort des petites âmes dans leurs trois existences :

La cis-mondaine ou vie passée ;

La mondaine ou vie présente ;

La trans-mondaine ou vie future.

Il est inutile de s'occuper de la vie passée, puisque ses déve-

loppements ont été, en sens inverse, les mêmes que ceux de la vie future, que je ne désigne pas, selon l'usage, par le nom de vie céleste; car les âmes dans l'autre vie sont bien plus que dans celle-ci adhérentes au globe terrestre, dont elles parcourent l'intérieur pour y fonctionner en divers sens et en divers degrés.

La vie trans-mondaine est à la présente ce qu'est la veille au sommeil. La veille est un état composé, où nous combinons l'exercice des deux facultés corporelle et animique. Le sommeil est un état simple, où le corps n'obéit pas à l'âme: c'est une scission entre le corps et l'âme. Celle-ci dans l'état de sommeil tombe en déraison, et n'a communément que des pensers vagues dont elle reconnaît au réveil le ridicule.

Par analogie, nos âmes en cette vie sont sujettes aux erreurs les plus grossières, et dans l'autre vie elles sont douées de sagesse et de haute intelligence.

La durée des stations ou alternats de l'une à l'autre vie est en même rapport que celle de la veille au sommeil: or, la veille comprend au moins les $\frac{2}{5}$ de notre existence; et, par analogie, le séjour périodique de nos âmes dans l'autre monde est double des stations qu'elles font en celui-ci, où le moyen terme de la vitalité est estimé 30 à 33 ans. De là vient que j'ai compté plus haut sur un alternat de métempsycose dans le cours d'un siècle, en supposant 33 ans de vie mondaine et 66 de vie trans-mondaine. Ce terme n'est point uniforme, et peut, comme ici-bas, varier du tiers au triple; soit 20 ans de station pour telle âme, et 200 ans pour telle autre.

L'âme humaine étant de nature harmonienne et différente de celle des bêtes, elle ne peut pas stationner dans les corps des animaux. Ils ne sont pas moules d'harmonie, mécaniques à douze passions; ils ne sont que moules partiels, touches disséminées, coffres d'âmes simples, réduites à certaines branches de passions; et, par suite, le corps d'un animal est inapplicable à une âme humaine, possédant comme Dieu le clavier intégral des douze passions. Si un corps animal pouvait les contenir, il se trouverait unitaire avec Dieu, et admis à l'usage du feu ou corps de Dieu, dont les emplois sont interdits à l'animal, parce qu'il est hors d'unité divine. Aussi n'est-il pas admis à l'honneur de connaître Dieu et de se rallier intentionnellement à Dieu.

La vie présente étant à l'autre vie ce qu'est le simple au com-

posé, nous avons dans l'autre vie double exercice de mémoire, et dans celle-ci double lacune de mémoire, parce que le mode simple conduit à la fausseté, qui est toujours *duplique*¹; la vérité est toujours dualisée (sauf rares exceptions).

En conséquence, nous ne pouvons avoir souvenir en ce monde ni des existences mondaines passées ni des trans-mondaines, tandis que dans l'autre vie nous aurons la mémoire des unes et des autres.

Ainsi, dans un rêve, nous ne nous rappelons ni les songes passés, ni régulièrement les journées passées, car nous confondons en rêve les temps, les lieux et les choses, tandis qu'en état de veille nous nous rappelons distinctement et les songes et les veilles passées.

Les âmes dans l'autre vie prennent un corps formé de l'élément que nous nommons Arome, qui est incombustible et homogène avec le feu. Il pénètre les solides avec rapidité, comme on le voit par l'Arome nommé fluide magnétique, circulant dans les roches intérieures et au centre des mines aussi rapidement qu'en plein air.

L'effet est prouvé par l'aiguille aimantée, que le fluide magnétique dirige au sein des roches les plus épaisses.

Le corps des défunts est aromal-éthéré, c'est-à-dire qu'à la substance aromale dont il est formé se joint une autre substance de l'élément nommé Ether, qui est la portion subtile et supérieure de notre atmosphère.

L'Ether, combiné avec l'Arome, forme des corps pleinement homogènes avec le feu et l'intérieur brûlant du globe, que parcourent dans leurs fonctions les ultra-mondains de divers degrés.

Les ultra-mondains ne sont point égaux : la sainte égalité philosophique ne règne pas plus dans l'autre monde que dans celui-ci.

Les trans-mondains sont de 12 degrés, dont 5 mixtes, et ces degrés ne sont point grades de faveur, mais grades de fonctions. Le 1^{er} degré, *bas pivot*, est occupé par nos âmes en ce monde.

¹ Les expressions *duplique*, *dupliquer*, sont indispensables en théorie des passions : les mots *double*, *doubler*, n'exprimeraient point la duplicité d'action ; *double* se prend en bonne comme en mauvaise part ; il est générique ; mais si l'on passe du genre aux espèces, il faut employer, en bonne part, *dualis.r.*, qui suppose le concert de deux éléments, et, en mauvaise part, *dupliquer*, pour expression de leur discord.

Suivent onze échelons d'âmes trans-mondaines : total 12. L'octave est fermée en 13^e degré, *haut pivot*, par la planète même, la grande âme adhérente au corps de l'astre. En le quittant elle est comme nous sujette à la mort et à la souffrance, parce que son corps est tout à la fois d'espèce terre-aqueuse et éther-aromale.

Les âmes de tous degrés participent dans l'autre vie aux sensations corporelles de la planète; elle est languissante et presque malheureuse, tant que dure l'état de limbe social, état commun à la grande âme comme aux âmes individuelles. Cet état réduit la grande âme, et par *unité* le grand corps planétaire, au rôle de *lépreux*, êtres infectés de contagion physique et morale, séquestrés du monde céleste, privés du commerce aromal avec les autres astres. Ceux-ci risqueraient l'infection s'ils communiquaient en plein avec une planète

Engagée en limbes ascendants,

Ou retombée en limbes descendants.

Dans l'une et l'autre phase, estimées à 1/9^e de carrière, l'astre est en état de contagion aromale, et les autres astres le tiennent en quarantaine quant aux communications. L'on se borne à lui fournir amplement le *nécessaire aromal*, comme à un navire pestiféré à qui on donne, sans contact, ce dont il a besoin pour subsistance et traitement, et même pour agrément. Les astres suivent entre eux pareille méthode en cas de contagion aromale causée par l'état subversif.

Les relations sensuelles des planètes s'opèrent, quant au matériel, par cordons aromaux...

Les âmes des défunts (âmes plus vivantes que les nôtres) sont aussi malheureuses que nous, tant que dure l'état de gêne et de quarantaine que je viens de décrire : ces âmes jouissent pourtant de divers plaisirs qui nous sont inconnus, entre autres le plaisir d'*exister* et de se *mouvoir*. Nous n'avons pas connaissance de ce bien-être, comparable à celui d'un aigle qui plane sans agiter les ailes. Tel est dans l'autre monde l'état des défunts ou trans-mondains; pourvus d'un corps aromal bien plus léger que l'air, ils planent dans l'air, et de plus dans l'épaisseur de la terre, dont ils peuvent sans obstacle traverser les rochers les plus compactes.

Il nous arrive parfois, pendant le sommeil, de goûter ce plaisir, ce bien-être du corps parcourant un espace immense avec plus de

rapidité que l'hirondelle, et se détachant de la terre sans intervention d'ailes : c'est une faculté dont jouissent constamment, dans l'autre vie, les âmes des défunts pourvues de corps aromaux ; c'est dans ce plaisir, inconnu pour nous, que consiste le bonheur d'*exister* et jouir à chaque instant, par le seul avantage de se mouvoir sans fouler la terre, sans forcer de jambes, sans s'aider d'un porteur.

Nous ne connaissons en ce genre que trois légères transitions : 1° la voiture suspendue qui est un mouvement fort agréable aux enfants ; ils s'en font une fête, surtout dans le bas âge ; 2° l'équilibre du patin en dehors ; 3° l'escarpolette, mouvement suave, qui évite la secousse : il nous rapproche bien davantage du mouvement habituel des ultra-mondains, qui est celui d'un aigle planant. Cette seule différence de leur mouvement au nôtre, leur procure le plaisir d'exister ; plaisir très-inconnu de nous, qui tombons dans le calme et l'ennui, dès que nous manquons de fonction attrayante et de distraction. Nous n'avons que le contre-plaisir du mouvement ; c'est le repos ou coucher.

Je pourrais décrire beaucoup d'autres jouissances des défunts, qu'il faut nommer *vivants ultra-mondains*, *gens plus vivants que nous*. Il sera démontré que nous sommes des tortues, comparativement à notre sort en l'autre vie. Cela n'empêche pas que les ultra-mondains ne soient en état de *malheur relatif*, par la privation d'une infinité de biens dont ils jouiraient, si l'Harmonie sociétaire était établie ; privation d'autant plus sensible pour eux, qu'ils voient notre globe en état d'organiser l'Harmonie dont il jouirait comme eux.

Le meilleur service à rendre aux défunts comme aux vivants, est donc d'établir sans délai l'Harmonie sociétaire ; après quoi, l'âme d'un roi, l'âme de César, sera beaucoup plus heureuse en renaissant dans le corps du moindre des humains, qu'elle ne l'a été dans le corps de César même, qui, après une carrière pénible et agitée, où il ne trouvait que le vide sur le trône du monde, a fait une fin tragique à la fleur de l'âge, et se trouve peut-être aujourd'hui l'un de ces chrétiens vendus par les Juifs et crucifiés par les Ottomans, qui font brûler à ses pieds et à petit feu sa femme et ses enfants.

Tant que dure l'état de limbe social ou subversion, il n'est pas plus possible aux âmes défuntes d'échapper à cette disgrâce,

qu'il n'est possible à un roi d'échapper aux mauvais rêves, au cauchemar.

Du moment où l'Harmonie sera organisée, les défunts ou trans-mondains seront d'autant plus heureux, qu'ils ne sont pas sujets à la mort pour rentrer en cette vie : ladite transition est pour eux une fonction analogue à celle du coucher suivi du sommeil. C'est pendant ce sommeil qu'on ménage au trans-mondain un corps en cette vie : il ne le rejoint pas au moment de la conception du fœtus, mais seulement à l'instant de la dentition. Jusque-là, l'enfant est animé par la grande âme du globe. L'adjonction d'une âme spéciale est pour lui l'opération de la greffe sur le sauvageon.

Demander pourquoi on ne meurt pas dans le passage de l'autre vie à celle-ci, tandis qu'on meurt dans le passage de celle-ci à l'autre, ce serait s'engager dans la théorie des transitions, qui ne sont pas identiques, mais graduées en doses de bien et de mal.

Nous n'en sommes pas encore à ces hautes questions : observons seulement que ceux qui comparent la mort à un sommeil, font un parallèle très-inexact ; car l'instant du coucher et de l'assoupissement n'a rien de pénible pour nous, et tel est le mode de rentrée des âmes en cette vie. Il n'en est pas de même de la sortie, qui n'est rien moins qu'une transition agréable.

Je ne traiterai pas ici des degrés des âmes dans l'autre vie, ni de leurs fonctions, bien restreintes quant à présent, jusqu'à ce que la planète rentre en commerce aromal avec le tourbillon sidéral, et en reçoive de nouvelles créations dont elle a un extrême besoin en tous règnes. On s'est étrangement trompé, quand on a cru que nos âmes étaient oisives dans l'autre monde : l'oisiveté et la privation de corps n'y sont nullement leur destinée.

En accordant trop peu aux défunts, on a voulu accorder trop aux vivants, et beaucoup de gens ont supposé des communications individuelles entre les mondains et les ultra-mondains. Rien n'est plus faux ; car si les ultra-mondains ou défunts pouvaient conférer avec nous, ils débuteraient par nous informer que nous sommes dans l'erreur sur la destinée sociale ; que l'état civilisé et barbare n'est point le sort que Dieu nous destine, et que notre délai d'avènement à l'unité cause le malheur des défunts et le nôtre.

Imbus de tant d'erreurs sur Dieu, l'Âme et l'Univers, devons-

nous être surpris de n'avoir rien découvert sur l'immortalité, et notamment sur son premier degré qui est la métempsychose ?

Le peu que j'en laisse entrevoir doit relever les espérances de ceux qui se plaignent d'incertitude sur l'autre vie; et qui s'épouvantent à juste titre de cette éternité, dont on n'a su indiquer aucun emploi satisfaisant.

Au déclin de l'âge, on réfléchit sur ce dénouement, et ne sachant qu'en penser, on se jette *par frayeur* dans les bras de la religion. Ce n'est point par crainte, mais par amour, que le Créateur veut nous rallier à lui (et tel est le vœu de la Religion elle-même); c'est par garantie de plaisirs variés à l'infini, pendant l'éternité comme pendant cette vie.

Loin de ces terreurs outrageantes pour Dieu, les Harmoniens l'aimeront, dans le jeune âge, en reconnaissance du bonheur dont ils jouiront, et du bel ordre qu'ils verront régner dans les conceptions *sociales divines*. Ils l'aimeront dans l'âge déclinant, par conviction des nouveaux biens qu'il nous prépare en migration ultramondaine. Sa tactique, pour conquérir notre amour, est de nous ménager toujours plus de bonheur que l'homme n'en peut concevoir et désirer. C'est à nous à recueillir les fruits de sa générosité, en organisant sans délai l'ordre fortuné qu'il a assigné à nos relations.

Nous allons faire un pas de géant dans la carrière sociale. En passant immédiatement de la Civilisation à l'Harmonie, nous échappons à vingt révolutions qui pouvaient ensanglanter le globe pendant vingt siècles encore, jusqu'à ce que la théorie du destin sociétaire eût été découverte. Nous ferons un saut de deux mille ans dans la carrière sociale, sachons en faire un semblable dans la carrière des préjugés : repoussons les idées de médiocrité, les desirs modérés que nous suggère l'impuissante Philosophie. Au moment où nous allons jouir du bienfait des lois divines, concevons l'espoir d'un bonheur aussi immense que la sagesse de Dieu qui en a formé le plan. En observant cet univers qu'il a si magnifiquement disposé, ces milliards de mondes qu'il fait rouler en harmonie, reconnaissons qu'un être si grandiose ne saurait se concilier avec la médiocrité, et qu'on lui ferait injure, si on attendait de lui des plaisirs modérés en ce monde ou en l'autre, des biens médiocres dans un ordre social dont il sera l'auteur.

(Extrait du 2^e volume de La Fausse Industrie.)

CARRIÈRE DE TRANSMIGRATION DES AMES,

En vie terrienne ou SIMPLE, et vie céleste ou COMPOSÉE.

ISSUE DES DEUX CARRIÈRES.

MONDE TERRIEN.

Décès en *Féminin*. *Masculin* en rentrée.

MONDE CÉLESTE, 4 PHASES.

1^{re} Phase : *enfance*, masculin. 4^e Phase : *caducité*, féminin.

2^e Phase : *adolesc.* { Dom^e Masc. 3^e Phase : *maturité* { Fém. Dom.
2^e Fém. Masc. 2^e.

En virilité ou *Apogée*, Masc. et Fém. égaux.

Si le décès a eu lieu en masculin, il y a contre-marche sur tous les caractères sexuels de la carrière ultra-mondaine. Celui qui est mort homme, rentre femme en ce monde.

Après douze transmigrations de l'une à l'autre vie, effectuées en *Harmonie* et non en *Chute*, l'âme deviendra apte aux émigrations. Ainsi aucune des âmes qui ont figuré en ce monde n'a pu en émigrer.

En quittant ce Globe, l'âme va habiter les 3 autres planètes lunigères, en suivant l'ordre des âges.

1. La Terre, Enfance : Amitié. Planète-Binisexe.
2. Uranus, Adolescence : Amour. *Id.* Trinisexe.
3. Saturne, Maturité : Ambition. *Id.* Trinisexe.
4. Jupiter, Vieillesse : Paternité. Planète-Binisexe.

Ainsi les planètes *Jupiter* et *la Terre*, qui représentent les 2 âges extrêmes, n'ont pas le 3^e sexe, l'Androgyne, qui existe dans Saturne et Uranus, même en vie terrestre. Les 2 autres ne l'ont qu'en vie céleste, selon le tableau.

L'âme doit effectuer au moins trois fois ce parcours des 4 planètes lunigères, avant d'être apte à résider dans le Soleil et les Lactéennes, d'où elle passera dans d'autres soleils, puis dans d'autres univers, binivers, trinivers, etc., variant à l'infini ses jouissances en matériel comme en spirituel, pendant l'éternité.

En passant de l'une à l'autre lunigère, notre âme fait une station de vie, entre terre et ciel, dans l'étoile ambigüe

| | | |
|----------------------------|---------------------------|----------------|
| de la Terre, <i>Vénus.</i> | d'Uranus, <i>Sapho</i> | } 2 inconnues. |
| de Jupiter, <i>Mars.</i> | de Saturne, <i>Protée</i> | |

Observation sur les extraits qu'on vient de lire.

Je ne me dissimule pas qu'il pourra bien s'élever une difficulté dans l'esprit de ceux qui auront lu les deux citations de Fourier qui font l'objet de cette note. Dans la première de ces citations, en effet, il est dit que, lors du décès corporel de la planète, nos petites âmes se réuniront à la grande âme planétaire; et dans la seconde Fourier prétend qu'après un certain nombre d'existences sur la Terre en état d'Harmonie, nos âmes pourront aller habiter d'autres planètes plus favorisées, puis des astres d'un ordre plus élevé.

Ces deux opinions ne sont pas contradictoires : il n'y aura probablement qu'un certain nombre d'âmes, plus raffinées que la masse, qui seront devenues aptes à l'émigration progressive dont parle Fourier. Les autres suivront la destinée de notre Globe, dont le séjour suffira pour l'œuvre de perfectionnement qu'elles auront encore à éprouver. Voilà une explication qui concilie, ce me semble, les deux assertions de Fourier : il y a, au surplus, des questions au sujet desquelles nous aurions mauvaise grâce d'exiger tant de précision, vu que ni la philosophie, ni même la religion, ne nous ont habitués jusqu'ici aux détails circonstanciés à leur égard.

Qu'on rapproche de ces aperçus sur l'immortalité tout ce qu'enseignent sur le même sujet les théologiens et les philosophes ! On pourra juger, d'après la grandeur et la clarté des notions, qui d'eux tous ou de Fourier a le mieux interprété les desseins de Dieu.

L'idée qu'on nous donne généralement de la vie future, est si peu satisfaisante pour l'esprit, qu'elle se trouve critiquée par les apologistes même des croyances religieuses où nous les puisons. Témoin le passage suivant du *Génie du christianisme* :

« Pour éviter, » dit M. de Chateaubriand, « la froideur qui résulte de l'éternelle et toujours semblable félicité des justes, on pourrait essayer d'établir dans le ciel une espérance, une attente

» quelconque de plus de bonheur, ou d'une époque inconnue dans
 » la révolution des êtres ; on pourrait rappeler davantage les choses
 » humaines, soit en tirant des comparaisons, soit en don-
 » nant des affections et même des passions aux élus : l'Écriture
 » nous parle des *espérances* et des *saintes tristesses du ciel*.....
 » Par ces divers moyens on ferait naître des harmonies entre no-
 » tre nature bornée et une constitution plus sublime, entre nos
 » fins rapides et les choses éternelles : nous serions moins portés
 » à regarder comme une fiction un bonheur qui, semblable au
 » nôtre, serait mêlé de changement et de larmes. » *Génie du*
christ., 2^e part., liv. IV, chap. 16.

Nous dirions en langage phalanstérien : Il faut des essors de Papillonne et de Cabaliste même en Paradis ; car voilà ce que demande l'illustre écrivain, et il est en cela bien inspiré. Un paradis qui a donné lieu à ce proverbe : *Bâiller comme un Bienheureux*, semble avoir besoin, en effet, qu'on y retouche un peu pour le perfectionner et le rendre bien désirable. Tel qu'on nous le représente, il tire son principal mérite de la comparaison avec le Purgatoire et l'Enfer, où rien, en revanche, ne se trouve épargné de ce qui peut exciter la terreur et l'effroi.

Contrairement à l'opinion de Fourier sur l'alternat d'un sexe à l'autre, saint Augustin dit, dans la *Cité de Dieu*, que les femmes ressusciteront avec leur sexe.

Quant aux philosophes, tels que Pythagore, qui ont admis la métempsychose, ils croyaient que nos âmes peuvent revenir dans des corps d'animaux. Platon, ce Dieu des philosophes, comme Cicéron l'appelle, mais qui était plein de préventions contre les femmes, Platon, dans le *Timée*, professe les idées suivantes sur la vie future :

« Celui, dit-il, qui passera honnêtement le temps qui lui a été donné à vivre, retournera après sa mort vers l'astre qui lui est échu et partagera sa félicité ; celui qui aura failli sera changé en femme, à la deuxième naissance ; s'il ne s'améliore pas dans cet état, il sera changé successivement, suivant le caractère de ses vices, en l'animal auquel ses mœurs l'auront fait ressembler. »
 (Trad. de M. Cousin.)

(Note 5, page 329.)

Sur la Chute, et, à ce propos, sur la création de l'homme et des autres espèces organiques.

La Chute, ce fait dont le souvenir est resté dans la tradition de tous les peuples et qui a reçu du génie de Fourier une interprétation si lumineuse, la Chute ne saurait être rejetée sans que l'on soit forcé d'admettre, sur les premiers temps de l'existence humaine, des choses rationnellement inexplicables et dont l'expérience de chaque jour démontre l'impossibilité. Comment concevoir, en effet, que l'Humanité, si elle avait été placée, au moment de sa création, dans des conditions terrestres telles que celles qui existent aujourd'hui, eût pu survivre et se conserver, dépourvue qu'elle était de toute industrie, de tout moyen de défense. Qu'on en juge par ce qui arrive de nos jours aux émigrants qui vont chercher à s'établir dans les régions encore incultes du Globe : quoiqu'ils emportent des notions de tous les arts les plus utiles et un certain approvisionnement des choses nécessaires à la vie et à leurs travaux d'installation, quoiqu'ils arrivent munis d'une foule de ressources, tant matérielles qu'intellectuelles, qui manquaient à la première génération humaine, ces colons succombent pour la plupart dans leur tentative. Que seraient donc devenus les premiers humains, s'ils n'avaient pas trouvé, à leur apparition sur la terre, une nature plus clémente et plus facilement prodigue de ses largesses ? Ils n'auraient pu, selon toute probabilité, résister aux causes de destruction qu'ils y auraient ainsi rencontrées à leurs premiers pas. Il faut par conséquent admettre, conformément aux traditions, qu'il exista dans le premier âge du monde un état de choses plus ou moins semblable à celui que Fourier décrit sous le nom d'*Edénisme*. (Voy. *Théorie des quatre mouvements*, 2^e éd., p. 76 et suiv.)

Les causes de la désorganisation de l'état primitif (Société à Séries confuses), ainsi que la raison providentielle et nécessaire de ce changement, survenu dans le sort des hommes, et de leur passage par des périodes d'initiation pénible, Fourier les explique d'une manière pleinement satisfaisante, et sa version s'accorde avec celle qui a été transmise jusqu'à nous par le verbe inspiré des poètes. Lisez à ce sujet, au premier livre des *Géor-*

giques, l'épisode *Ante Jovem*, etc., dans lequel Virgile a décrit la transition de l'âge d'or aux âges pénibles de l'Humanité; sur les circonstances et sur le but de cet événement, il règne entre le poète et le socialiste un remarquable accord. Il n'y a pas jusqu'aux mythes religieux dont le sens obscur ne se trouve admirablement éclairci par la conception de Fourier. C'est ainsi qu'avec son interprétation de la Chute d'une part, et avec les données de l'analyse passionnelle d'autre part, on se rend très-bien compte du rôle attribué à la femme dans l'acte, ou plutôt dans la série d'actes qui amenèrent la fin du bonheur primitif, l'expulsion du Paradis terrestre, comme dit l'Écriture.

Cet état de bonheur avait tenu, suivant l'opinion de Fourier, à ce que l'abondance relative des aliments, l'absence des préjugés ainsi que des diverses influences malfaisantes qui se produisirent plus tard dans les phénomènes de la nature, avaient permis aux premiers hommes de former par instinct des Sociétés d'ordre sériaire, Sociétés qui ont la propriété d'harmoniser les passions et de prévenir ainsi la discorde et la guerre. Mais il arriva un moment où, par suite de l'accroissement de la population, inexperte encore dans l'agriculture et dans les autres industries, dont le besoin s'était peu fait sentir jusque-là, grâce à la libéralité de la nature; il arriva un moment, disons-nous, où l'abondance nécessaire au mécanisme des Séries cessa graduellement pour faire place à la détresse. L'esprit de prudence égoïste naquit alors. On commença à se préoccuper exclusivement de ses propres besoins et de ceux de ses proches. La femme, chez laquelle domine, ainsi que Fourier l'a fait observer, l'affection de famille, dut être la première à s'inquiéter pour ses enfants, à vouloir leur ménager des ressources particulières en dehors de l'association générale. L'ascendant que l'amour lui donnait sur l'homme permit aisément à la femme d'entraîner celui-ci dans ses projets. C'est ainsi que les couples se détachèrent successivement de la masse; les Séries furent rompues, et avec elles l'Unité et la Solidarité, gages de force et de bonheur.

Qui n'aperçoit maintenant le sens allégorique du récit de Moïse, relativement à la Chute? Le serpent (l'esprit de prudence égoïste et de ruse) vient d'abord tenter la femme, et la femme à son tour séduit l'homme et lui persuade de mordre au fruit défendu, c'est-à-dire au travail *morcelé*, qui est contraire aux vues de Dieu.

Il est évident, d'après les termes mêmes de la Genèse, qu'il dut y avoir dans le principe un mode d'exercice du travail, ne présentant point le caractère pénible du travail qui fut imposé à Adam en punition de sa faute. Avant celle-ci en effet, et au moment où le premier homme fut placé dans le Paradis terrestre, ce fut, suivant l'expression de la Bible, *pour qu'il le cultivât et qu'il le gardât. Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut OPERARETUR et custodiret illum.* Gen., II, 15.

L'homme, avant sa faute et dès l'instant de sa création, fut donc destiné par Dieu au TRAVAIL, et le travail ne pouvait avoir alors le caractère d'une peine, puisque l'homme ne s'était pas encore rendu coupable.

De même en ce qui concerne particulièrement la femme, que Dieu avait faite d'abord *l'associée de l'homme*, sa compagne égale en droits (*mulier quam dedisti mihi sociam.* Gen., III, 12), ce n'est qu'après la faute de rébellion commise, qu'elle est placée sous la puissance et la domination de l'homme. « Je multiplierai, » dit Dieu à la femme, « vos chagrins et vos conceptions : vous enfanterez dans la douleur ; vous serez sous la puissance de l'homme et il sera votre maître. » *Multiplicabo aerumnas tuas et conceptus tuos : in dolore paries filios, et sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.* Gen., III, 16.

Toutes les expressions de ce texte se prêtent admirablement à l'explication que Fourier a donnée de la Société édénienne. Ainsi, suivant lui, la fécondité des femmes y était moindre qu'elle ne le devint une fois que la division par couples conjugaux eut été adoptée, et nous voyons qu'un des châtimens que Dieu dénonce à la femme, pour prix de l'infraction dont elle fut l'instigatrice, c'est qu'il multipliera à l'avenir ses conceptions.

Les paroles que Dieu adresse à Adam ne sont pas moins favorables à l'interprétation de Fourier : « Parce que vous avez écouté le conseil de votre femme et mangé de l'arbre dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à l'endroit de votre œuvre, et ce n'est qu'à force de travaux pénibles que vous vous nourrirez d'elle tous les jours de votre vie. Elle vous produira des épines et des ronces... » *Maledicta terra in opere tuo, spinas et tribulos germinabit tibi.* Gen., III, 17, 18.

Enfin Dieu chasse Adam du paradis de volupté, du séjour du bonheur, et place devant l'entrée de ce lieu de délices des Ché-

rubins agitant des glaives de feu pour garder la route de l'arbre de vie. V. 23, 24. Ne peut-on pas dire encore, dans le sens de l'explication de Fourier, que les Chérubins qui gardent, avec des épées de feu, la route de l'arbre de vie, sont les préjugés moraux et religieux qui, sous la menace des plus terribles châtimens, et au nom du ciel même, ont longtemps écarté l'homme de la recherche et de la réalisation des conditions naturelles de sa vie sociale ?

Il ne faut pas, d'ailleurs, voir dans Adam un seul individu, ce qui se concilie mal avec le texte même de la Genèse, où il est dit, dans un passage antérieur aux précédents et avant qu'il soit encore question d'Adam et d'Ève comme individus :

« Dieu créa l'homme à son image, et il *les* créa mâle et femelle. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et vous l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. » Ch. I, v. 27 et 28.

Il faut donc, avec plusieurs savants commentateurs, reconnaître dans Adam l'homme universel, le genre humain pris abstractivement, la collection des premiers types humains, qui durent être créés en assez grand nombre pour satisfaire aux conditions de sociabilité et pour expliquer la variété, toujours subsistante, des races. Voir sur ce sujet les *Transactions sociales* de Virtomnius (Just Mairon).

Suivant l'opinion de Fourier, l'espèce humaine fut créée en échelle ou série de 32 races et les pivotales (2 ou 4) ; total 34 ou 36 races. *F. Ind.*, t. II, p. 806, j. 9.

Ces races, dont quelques-unes ont péri, auraient été ainsi réparties : 20 en ancien continent, 14 ou 16 en nouveau continent. Il dut être créé, toujours d'après Fourier, dans chacune des races primitives 36 à 40 couples, afin qu'elles eussent, en divers travaux, des Séries de Groupes complètes. Ces premiers couples furent créés en âge de pleine puberté.

Sur le mode même suivant lequel s'est opérée la création des espèces végétales et animales, l'explication de Fourier cadre assez bien avec les termes du récit de Moïse. D'après l'auteur de la *Théorie de l'Unité universelle*, les astres sont des créateurs intermédiaires auxquels le créateur premier, DIEU, confie le soin de produire les espèces organiques qui doivent habiter leurs surfaces ;

car, ainsi que l'a dit Bacon : *Dieu ne fait rien que par les causes secondes*. Or, on lit dans la Genèse, au chapitre premier :

« Dieu dit encore : que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes. Et cela se fit ainsi. — Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants chacun selon son espèce, » etc. V. 11 et 24.

Platon, de son côté, dans le *Timée*, exprime une opinion qui a du rapport avec celle de Fourier. « Quand tous ces Dieux (dit-il en parlant des dieux secondaires), et ceux qui brillent dans le ciel, eurent reçu la naissance, l'auteur de cet univers leur parla ainsi : Dieux issus d'un dieu..., écoutez mes ordres. Il reste encore à naître trois races. Afin qu'ils soient mortels, appliquez-vous, selon votre nature, à former ces animaux. » (Traduction de M. Cousin.)

« Dieu (dit encore Platon au même endroit) donna une âme à chacun des astres. »

Mais arrêtons-nous ; car plus d'un lecteur nous accuserait peut-être de le retenir trop longtemps dans le domaine des hypothèses...

(Note 6, page 331.)

Quels sont les vrais éléments du progrès social ?

Il importe beaucoup d'être fixé sur ce point et d'apprécier avec justesse le degré relatif d'influence des faits que l'on considère comme les causes du progrès des Sociétés. Car suivant l'idée qu'on se fera de ces causes, on dirigera ses efforts sur tel ou tel élément de la vie sociale, efforts infructueux s'ils ne s'attaquent pas à l'élément essentiel.

Or nous soutenons, nous, que cet élément est l'industrie, que la réforme industrielle est l'indispensable acheminement à toute salutaire réforme d'un autre genre. Et nous croyons, en professant une telle opinion, être plus d'accord avec les faits passés du développement humanitaire, que les gens qui s'obstinent à vouloir régénérer le monde par des constitutions politiques, par des morales et des religions, ou restaurées ou nouvelles. On a beaucoup tenu compte des influences de cette nature sur la marche des Sociétés,

et l'on a trop négligé, pour ne pas dire omis complètement, la part moins apparente, mais plus réelle et plus positive, suivant nous, qu'y eut de tout temps l'industrie en créant aux hommes de nouvelles ressources. L'on a fait, en jugeant de la sorte, comme celui qui ferait dépendre toute la vigueur d'un arbre de la main qui en taille et en dirige les rameaux, au lieu de rapporter principalement cette brillante végétation que l'arbre déploie, à la riche nature du sol où il s'implante et à l'engrais qu'on a soin d'entretenir à son pied.

L'ascension d'un peuple, soit à une période sociale supérieure, soit à une phase plus élevée de la période dans laquelle il se trouve, est toujours marquée par des circonstances qui augmentent la quantité des produits et en procurent une meilleure, une plus générale distribution. Il est vrai qu'à chaque période correspondent des croyances religieuses qui lui sont appropriées : chez les hardes sauvages règne le fétichisme, chez les populations barbares le fatalisme, chez les nations civilisées les dogmes de la résignation et de l'enfer. Mais ce sont là des conséquences de la forme sociale, plutôt que des causes déterminantes de celle-ci.

On fait tous les jours honneur à telles et telles croyances de résultats qui non-seulement n'en découlent pas d'une manière directe, mais encore ont été obtenus quelquefois en contradiction formelle à ces mêmes croyances. Le christianisme, par exemple, tel que l'ont fait des esprits sombres qui n'avaient rien de l'universelle bienveillance et de la divine charité du doux Sauveur, ce christianisme issu de la défiance et de la peur, non de l'amour, — qui condamnait le monde comme domaine de Satan, qui ne voyait dans cette terre qu'une vallée de larmes, peut-il être à bon droit regardé comme le promoteur du développement des arts et de l'industrie auquel les peuples modernes doivent les moyens de jouissance et de luxe qu'ils possèdent ? La religion leur prêchait le renoncement aux biens temporels ; cependant, poussés par leurs irrésistibles tendances vers les trois foyers d'Attraction¹, les hommes ont poursuivi la conquête de ces biens avec une ardeur croissante. Qu'on voie là un sujet d'éloge ou de blâme, le principe et les fruits d'une telle conduite peuvent-ils, sans une inconséquence inouïe, être rapportés à une doctrine d'*abnégation*, en

¹ Luxe, Groupes, Séries de Groupes, page 228.

vertu de la mauvaise logique du *Post hoc, ergo propter hoc*¹ ? Supposez un chasseur qui, ayant visé une perdrix au vol, tuerait, au lieu du volatile, un lièvre gîté à ses pieds : aurait-il après cela bonne grâce à se faire un mérite du succès de son tir ? Ce chasseur ne serait pas aussi ridicule, à mon avis, que les gens qui prétendent que le christianisme, en prêchant les privations et la pauvreté, a stimulé les hommes à la recherche des moyens de bien-être et de plaisir, à l'emploi des ressources industrielles, et qu'il a contribué ainsi au développement de la richesse. Il a eu toutefois, sous ce rapport, une influence favorable, mais simplement négative : c'est comme agent de concorde sociale, en prévenant quelques conflits entre les convoitises rivales qu'il a désarmées ou amorties.

Je reviens au principe général de ma thèse, et je dis que le Progrès, qui, à en croire certains auteurs, n'aurait jamais marché qu'un code de morale et de religion, ou bien encore un glaive de conquérant à la main, je prétends que le progrès s'est beaucoup mieux et plus souvent frayé la route avec les outils obscurs de l'industrie. La charrue, la scie, le rabot, la brouette, les ciseaux, l'aiguille à coudre elle-même, voilà des agents de Progrès, aux services desquels on n'a pas, il s'en faut, assez rendu justice. L'action incessante de ces instruments vulgaires, en procurant aux hommes réunis en société des moyens abondants et faciles de satisfaire leurs besoins d'alimentation, de logement, de vêtement, a décidé plus qu'on ne pense généralement de l'essor qu'ont pris les Sociétés humaines, et des formes mêmes que celles-ci revêtirent jusque dans leurs sommités religieuses et politiques. Aujourd'hui, les grandes inventions de la mécanique et de la chimie, la navigation à la vapeur, les chemins de fer, le télégraphe électrique, etc. nous emportent évidemment vers de nouvelles formes de sociétés.

Les animaux, ces utiles compagnons et serviteurs de l'homme, voilà encore de précieux, d'indispensables auxiliaires pour lui dans l'œuvre du Progrès social. Le retard qu'éprouve sous ce rapport l'Humanité de notre Globe, Fourier n'hésite pas à l'attribuer en grande partie, à l'absence de quelques termes de la série animale, certains types d'animaux du genre le plus utile ayant avorté,

¹ Après cela, donc à cause de cela.

suisant lui, lors de la création qui a fourni à la Terre son mobilier actuel¹. Quelque opinion qu'on se fasse de ces hardies conjectures de Fourier, sa remarque au sujet de l'influence des animaux sur la sociabilité humaine, n'en subsiste pas moins, remarque fondée en fait comme en raisonnement, et qui trouve sa confirmation dans l'état comparatif des peuples de l'ancien et du nouveau continent.

« Une observation importante à faire, » dit M. de Chateaubriand, » sur la lenteur avec laquelle les Américains se civilisent, c'est » que la nature leur a refusé les troupeaux, ces premiers légis- » lateurs des hommes. Il est très-remarquable qu'on a trouvé ces » Sauvages policés là précisément où il y avait une espèce d'ani- » mal domestique. » (*Essai sur les révolutions.*)

Le même écrivain dit avec beaucoup de raison, dans un autre endroit du même ouvrage :

« Si la philosophie a jamais rien présenté de grand, c'est sans » doute lorsqu'elle nous montre les Anglais semant de graines » nutritives les îles inhabitées des mers du Sud. »

Dans le même ordre d'idées, je citerai ici quelques lignes de M. Désiré Laverdant, extraites du journal la *Phalange*, n° du 20 janvier 1843.

« M. Dupetit-Thouars a introduit aux Marquises des juments et des ânesses pleines, et des étalons. Il faut, en effet, que le Civilisé donne aux pays sauvages tous les animaux qu'il a domestiqués conformément aux vues de Dieu. On songera sans doute à porter des graines et des plants, pour créer des potagers et des vergers dans le creux des fraîches ravines. Les Marquises ont en abondance des porcs, des chiens et des chats. Le chat y a été laissé par Cook; c'est une trace précieuse du passage de l'illustre navigateur. Certaines gens trouveront bien trivial qu'on attache de l'importance à une introduction de chats; ils aimeraient mieux une cargaison de livres philosophants et prédicants. En vérité, pour notre part, nous serions plus fiers d'avoir introduit les chats à Noukahiva, que les méthodistes aux Sandwich. Il y a cette différence entre ces deux espèces importées, que les chats détruisent les rats, animaux malfaisants, tandis que les méthodistes

¹ Les naturalistes reconnaissent pareillement des lacunes dans l'échelle animale, ce qui est un des obstacles qu'ils éprouvent à établir des classifications régulièrement graduées. (Voyez à ce sujet les travaux de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire.)

détruisent les hommes. Des documents qu'on nous donne pour certains, établissent que depuis ces derniers temps, une mortalité effrayante décime la population des Sandwich, et c'est le fruit de l'action des Européens, et particulièrement des méthodistes. Le régime puritain, rigoureusement imposé, a attristé ces pauvres sauvages; le bouleversement apporté brusquement dans leurs habitudes, a porté atteinte à la santé générale. Au moment où les matelots chrétiens versaient dans leur sang le virus vénérien, les missionnaires chrétiens leur défendaient expressément le bain, et affublaient leur nudité d'habits lourds et gênants, pour motif de pudicité. Ainsi emprisonnés dans des haillons, et éloignés de l'eau où ils se plongeaient chaque jour en souriant, la malpropreté a développé, entretenu et exaspéré chez eux des maladies de peau terribles. Ces pauvres gens, autrefois joyeux, qui apparaissaient tout ruisselants et lustrés, dans leur nudité naïve et saine, à l'Européen charmé, et le saluaient de si doux sourires, aujourd'hui passent tremblants et honteux, déguenillés et puants, flétris, corrompus et pourris, sous le regard du missionnaire qui, pour un tel succès, élève stupidement vers Dieu ses actions de grâces. Allez! Dieu détourne sa face de votre œuvre maudite, et il prend en pitié vos misérables folies!»

Afin de résumer, en finissant, la discussion établie dans cette note, je reproduis ici les termes d'une définition que je donnais, il y a dix ans, dans le premier journal de l'École sociétaire :

« Convergence de plus en plus grande des forces humaines vers la production, en même temps qu'essor de plus en plus libre des facultés individuelles, voilà ce qui pourrait, il me semble, être considéré comme la formule la plus générale du progrès, de ce progrès véritable dont aucun siècle ne répudie l'héritage. Il n'a jamais été rien entrepris, ni proposé, qui répondit aussi bien à ces deux termes à la fois, que les combinaisons d'ordre purement industriel que nous travaillons à faire comprendre et à faire essayer. »
Réforme industrielle, n° du 17 mai 1833.

(Note 7, page 345.)

Le gouvernement et le commerce.

Il y a tant de pages instructives et curieuses dans la correspondance de Fourier, qu'il nous vient incessamment des regrets

au sujet de beaucoup d'entre elles que nous avons forcément omis de citer, pour ne pas grossir outre mesure ce volume. Parmi ces passages d'un haut intérêt, il s'en trouve un dans une lettre en date du 6 décembre 1818, qui offre des considérations trop importantes sur la méprise du génie politique à l'égard du commerce, pour que nous puissions nous résigner à en priver nos lecteurs.

Nous sommes forcé de prendre la citation un peu haut, mais le préambule lui-même ne manquera pas, croyons-nous, d'intérêt.

Fourier, qui insistait alors auprès de son disciple, Just Mui-ron, pour que celui-ci, dans ses tentatives de propagande, voulût bien s'en tenir aux arguments *négatifs*, à la critique de la Civilisation, la Théorie attractionnelle n'étant pas encore publiée, — vient de lui tracer à cet effet un programme, dans lequel il énumère et commente les 7 fléaux limbiques (voyez-en le tableau, p. 250 de cet ouvrage). Puis il continue ainsi :

« Le résultat collectif est la **DUPPLICITÉ D'ACTION**. On la trouve en tout sens, dans le matériel et le spirituel.

« Duplicité dans les fonctions : deux Sociétés exercent l'industrie ; une autre, la Sauvage, refuse l'industrie et occupe l'ample moitié du Globe. Duplicité parmi les peuples industriels (Civilisés et Barbares) qui forment deux sociétés incompatibles. Et parmi les Civilisés, duplicité de peuple à peuple, de province à province, de famille à famille. Duplicité dans l'administration, toujours classée en deux partis : hier le nobiliaire et le sacerdotal, aujourd'hui le propriétaire et le mercantile. Duplicité dans l'ordre domestique par le mariage qui ente le lien de famille sur une alliance d'ambition, et qui n'offre que perfidie dans les relations conjugales. Enfin, duplicité radicale dans le mécanisme social qui, avec ses illusions de contre-poids, garanties, équilibrées, n'est qu'une violence fardée, à tel point que si on supprime les tribunaux, sbires et gibets, le peuple soulevé renversera le lendemain l'édifice.

« Nos sciences n'ont produit que la gamme régulière du mal, et si on donnait le monde à gouverner à Béalzébuth, on pourrait le défier d'organiser plus sagement le règne du mal parsemé de quelques lueurs de bien.

» Raisonçons sur le remède, et toujours en sens abstrait, sans recourir à aucun des dogmes de l'Attraction, et comme si sa théorie n'était pas découverte.

» Si le canevas du mal est la duplicité universelle, le canevas du bien doit être l'unité universelle. La connaissance de ses lois doit naître de l'ensemble des études qui composent le système de la nature. Classons-les en gamme régulière.

| | | |
|-----------------------|---------------------|--|
| Accords cardinaux. | } | 1. Mouvement matériel. |
| | | 2. — aromal. |
| | | 3. — organique. |
| | | 4. — instinctuel. |
| Accords distributifs. | } Mouv. passionnel. | 5. Mécanique industrielle ¹ . |
| | | 6. — administrative. |
| | | 7. — domestique. |
| Pivot. | | UNITÉ UNIVERSELLE. |

» Le génie civilisé ne s'est exercé que sur trois branches ou touches de cette gamme. Il a réussi sur deux, les 1^e et 5^e. Il a échoué sur la 6^e, et n'a pas touché aux quatre autres, encore moins à la théorie du Pivot, ou Unité.

» Nous avons pleinement réussi sur le n° 1 : nos géomètres, Kepler, Newton, expliquent magnifiquement les lois du mouvement matériel.

» Même louange sur la 5^e étude, la mécanique industrielle : nous sommes des colosses de perfection ; quand on voit une montre à répétition, un vaisseau de haut bord, une filature à coton et à drap, on ne saurait nier nos succès gigantesques.

» Mais que nous sommes pygmées sur tout le reste de la tâche ! Nos succès ne s'étendent sur les 7 touches qu'aux 2 matérielles. Nous avons essayé force calculs sur la 6^e, force chartes, équilibres et contre-poids de pouvoirs. Nos théoriciens ont même eu quelque idée confuse du principe des trois unités en administration ; mais ils n'ont abouti qu'à une caricature politique, l'indigence, la fourberie, l'oppression et le carnage. Leur tort est d'avoir pris pour boussole le régime du mensonge, le libre exercice du commerce, la concurrence anarchique ou mensongère. Ils n'ont pas vu que le commerce est le tronc de l'arbre administratif, et qu'en le faussant on fausse tout le système. Ils ont isolé le commerce de l'administration : croyant assurer la liberté, ils

¹ Le mot *industriel* est ici employé dans un sens plus restreint que celui dans lequel Fourier l'a employé depuis et qu'on donne en général, dans le langage de l'École sociétaire, au mot *industrie* et à ses composés.

en ont sapé la base ; elle ne peut régner que par la vérité des relations industrielles. Ils ont manqué le secret de garantie de cette vérité commerciale. C'est le détail le plus intéressant de la 6^e période ou Garantisme. Son introduction double le revenu *relatif* et neutralise l'impôt. C'est-à-dire que si la France perçoit en temps ordinaire 800 millions d'impôt ¹, la concurrence véridique en rendra 400 de plus, en épargnera 200, et réduira par conséquent les charges à 600 pour 1,200 millions de rentrées. En outre, elle rendra à l'agriculture ladite somme de 1,200 millions en sus du produit actuel, ce qui neutralisera l'impôt.

» Faute d'avoir fait cette invention (la concurrence véridique et réductive), nos politiques sont tombés *administrativement* dans la duplicité méthodique par l'isolement du commerce et du gouvernement, qui sont deux rouages associés, deux éléments inséparables en mécanisme véridique. Ce sera une théorie très-curieuse et très-agréable aux gouvernements civilisés, qui verront que tous les énormes bénéfices des banquiers et agioteurs doivent retourner au fisc par l'établissement du régime de vérité garantie, hors duquel on tombe dans le monopole ou dans l'anarchie mercantile et mensongère.

» J'ai rendu justice aux Civilisés sur les deux études 1 et 5. Je viens de leur montrer le secret de l'étude n^o 6, où ils échouent depuis vingt-cinq siècles. Voici une autre bévue sur le même sujet.

» Le mouvement passionnel ne peut s'équilibrer sans ses trois supports 5, 6 : 7. Il fallait donc réussir sur la découverte du mécanisme administratif n^o 6, et de plus sur celle du mécanisme domestique n^o 7, qui est l'association, dont on n'a jamais daigné s'occuper. Sans s'élever aux dispositions transcendantes de l'Harmonie, on aurait pu former des liens de moindre étendue. On n'a rien découvert sur ce sujet. Le système domestique reste borné à des familles de 5 à 6 personnes. Ainsi des trois branches de la mécanique passionnelle, une a réussi, une a avorté, une est oubliée. Toutes trois pourtant sont également nécessaires à l'équilibre, et quand nos politiques veulent établir l'équilibre sur deux mécanismes, l'industriel et l'administratif, ils ressemblent à des

¹ Qu'on n'oublie pas que Fourier écrivait ceci en 1818. On en est bien, il est vrai, aujourd'hui aux budgets de 1,200 millions et plus, mais sans les compensations que procurerait le régime social dit Garantisme.

enfants qui voudraient faire tenir debout une marmite privée d'un de ses trois pieds ; ils la relèveraient mille fois, et mille fois elle retomberait. Tel est le sort de nos sociétés, qui privées de l'un des trois pivots, l'association domestique, retombent sans cesse comme une marmite à deux pieds, et n'arrivent, sous toutes les constitutions, qu'aux sept résultats subversifs. »

(Note 8, page 365.)

Sur la Solidarité.

Cette considération si puissante et si RELIGIEUSE de la SOLIDARITÉ HUMAINE a été développée par l'auteur dans un discours prononcé le 7 avril 1842 :

« Solidarité!... c'est la loi de nature. Qu'elle devienne aussi la règle des rapports sociaux ! C'est ce que Fourier a voulu ; c'est ce qu'il a donné les moyens de réaliser sur notre Globe, pour le bonheur de l'Humanité entière.

» Solidarité entre tous les individus, entre toutes les classes, entre tous les peuples ! Solidarité même entre les générations qui se succèdent sur la terre ! voilà, en effet, le grand principe sur lequel s'appuie la Théorie de Fourier, et qui reçoit à son tour de cette Théorie l'évidence d'un axiome.

» Oui, les hommes, en réalité, sont et demeurent, quoi qu'ils fassent, solidaires pour les biens et pour les maux ici-bas. C'est là une haute vérité morale, qui ressort éclatante à la vive lumière répandue sur les destinées humaines par le génie de notre Maître, vérité dont, grâce à lui, nous apercevons partout la preuve, aussi bien dans les faits journaliers de la vie que dans les solennels enseignements de l'histoire. Vainement l'esprit d'égoïsme, en isolant les divers groupes sociaux, en séparant l'intérêt de l'individu de l'intérêt de la masse, a prétendu rompre, à son profit, la chaîne de la solidarité sociale : la Nature, de sa main puissante, la rétablit toujours. Le feu des révolutions, les miasmes meurtriers de l'épidémie, tels sont ses agents mystérieux et terribles. S'élançant du fond des sombres demeures où le pauvre est entassé, le fléau destructeur (épidémie ou révolution, peu importe) va s'abattre sur les palais et frapper à leur tour ces riches, ces grands, jusque-là insensibles aux souffrances de leurs frères !

¹ Quelques lignes de Bossuet, qui viennent d'être citées dans la *Phalange* (nu-

» Sans évoquer le souvenir de ces grandes catastrophes, nous pourrions, dans la sphère même des événements de chaque jour, et par l'exemple de ce qui se passe incessamment sous nos yeux, montrer comment toute domination oppressive, tout déni de justice, tout lâche abandon envers une portion quelconque de la Société, porte avec soi sa peine. Vous délaissiez l'indigence, vous ne lui assurez ni l'éducation ni le travail ; l'indigence, ne prenant conseil que du désespoir où l'a réduite votre coupable indifférence, s'arme contre vous et devient le crime... Point de jouissances paisibles pour les uns, tant que les autres, tant que le grand nombre reste voué au dénûment et aux privations : ainsi le veut la Solidarité.

» Si maintenant nos regards se tournent vers l'atelier industriel, où s'ils pénètrent jusque dans le sanctuaire de la famille, partout nous verrons la contrainte, cette raison dernière et pour ainsi dire unique, ce ressort général du mécanisme civilisé ; partout nous verrons la contrainte engendrer la désaffection, la duplicité, la révolte secrète ou patente. C'est ainsi que partout, dans tous ses modes, à tous ses degrés, la tyrannie, de quelque nom qu'elle se décore, se trouve dupe et victime d'elle-même.

» Et c'est justice !... car Dieu a fait l'Humanité pour être libre. En lui donnant les attractions qui la caractérisent, il a entendu qu'elle marcherait, dégagée d'entraves, dans les voies mesurées où ces attractions l'appellent, puisque c'était la condition pour réa-

méro du 26 mars 1843), expriment, avec une admirable énergie, cette même pensée de la solidarité de toutes les classes :

« Toute cette multitude qui souffre, ce sont, comme on parle, des gens de néant. »
 « Ainsi chaque riche ne compte que soi, et, tenant tout le reste dans l'indifférence, on tâché de vivre à son aise, dans une souveraine tranquillité des fléaux qui affligent le genre humain. Cependant, riches impitoyables, vous pourrez y venir, aux jours de besoin et d'angoisse. »

L'auteur de l'article dans lequel se trouve cette citation, M. Prudent Forest, ajoute :

« Ce reproche et cette menace adressés par Bossuet aux riches de son époque, sont restés sans effet sur leurs cœurs endurcis. Aussi, qu'est-il arrivé ? Il est arrivé, un siècle plus tard, une révolution terrible qui a bouleversé les existences de la plupart de ces grandes familles qui florissaient du temps de Bossuet.

» Riches de notre temps, nous pouvons vous le prédire, si vous continuez à rester dans l'indifférence sur le sort des classes souffrantes, si pour venir à leur secours vous n'employez pas d'autre moyen que l'insuffisant moyen de l'aumône, tôt ou tard il éclatera une révolution nouvelle plus terrible que la précédente, et vous y viendrez alors, vous ou vos descendants, aux jours de besoin et d'angoisse. »

liser sur la terre l'ordre conçu de toute éternité dans la pensée du suprême ordonnateur des mondes.

» A ce point de vue élevé, les données de l'Attraction apparaissent identiques à celles de l'Ordre même. — Mais si, d'après la trop commune opinion qui s'est accréditée dans les esprits, au triste et honteux spectacle de nos sociétés subversives, le principe de l'Attraction semblait en lui-même peu susceptible de se concilier avec les exigences de l'Ordre; si ce principe avait besoin d'un contre-poids, il le trouverait dans le dogme de la Solidarité, tel qu'il résulte de la conception de Fourier sur les destinées humaines. D'après cette conception, en effet, dans quelque condition de la vie que nous nous trouvions, nous ne pouvons porter aucune atteinte aux droits d'une autre classe, d'un autre sexe, d'un autre âge, sans nous condamner à en recevoir nous-mêmes l'inévitable contre-coup.

» Puisse cette vérité éminemment religieuse pénétrer bientôt dans toutes les convictions! Il n'en est pas de plus propre à exercer une heureuse et féconde influence sur les efforts de chacun pour améliorer l'état social! Puisse le sentiment de la Solidarité universelle passer à l'état de *conscience intime* chez tous nos semblables! Que, sans cesse présent à nos cœurs, ce sentiment nous anime d'un dévouement sans bornes et toujours actif pour la sainte cause de l'Humanité, qui est, en définitive, la cause de chacun de nous! A l'œuvre donc, et de toutes nos forces et sans relâche! A l'œuvre aussi, vous tous qui avez en main, soit la puissance du talent, soit celle de la fortune et de la position sociale! A l'œuvre tous ensemble, sous l'inspiration généreuse de cette pensée : Solidarité! (Extrait de la *Phalange*, n° du 8 avril 1842.)

L'une des idées qui se trouvent ici émises fait allusion à la Vie future, telle que la Théorie de l'Unité universelle nous la fait concevoir. C'est en vue du retour de l'homme à l'existence actuelle qu'on peut avancer cette proposition, que *nous ne saurions porter aucune atteinte aux droits d'une classe, d'un sexe, d'un âge quelconque, sans nous exposer, sans nous condamner, qui plus est, à en recevoir inévitablement nous-mêmes le contre-coup*. Dans le système de Fourier, en effet, sur la psychologie et la cosmogonie composées (note 4), la mort n'est pas le terme définitif de nos rapports avec cette terre : tout ne s'arrête pas là entre la Mère

commune et chacun de ses enfants ; nos comptes avec elle ne sont pas réglés par une seule existence.

D'après cette manière de voir, qui a en sa faveur une foule d'analogies dans la nature , nous renaîtrons ici-bas , après un certain laps de temps passé dans une vie d'un monde différent et plus élevé ; nous reviendrons en ce monde-ci pour y prendre encore notre part, soit des chances de malheur que nous y aurons laissées à la vie humaine, soit des félicités qu'un meilleur ordre social aura préparées aux générations futures. Oui, je ne crains pas d'exprimer cette croyance, fondée sur le principe que *tout est lié dans l'univers et régi selon la justice*, oui, c'est ma conviction profonde, nous revivrons sur terre, et nous sommes par conséquent destinés à subir nous-mêmes les lois d'iniquité et d'oppression que nous aurons faites ou que nous aurons laissé subsister, comme à jouir des biens dont, grâce à nos efforts, la race humaine aura été mise en possession. Non-seulement nous revivrons, mais nous revivrons en alternant de sexe d'une existence terrestre à une autre ; nous revivrons, sans qu'il nous soit possible de savoir dans laquelle des Sociétés incohérentes qui se partagent le Globe tant que l'Unité sociale n'y est pas encore établie, ni à quelle place de ces Sociétés qui en ont un si grand nombre de mauvaises pour une seule passable. Vous voyez donc bien que nous sommes directement, personnellement intéressés, tous tant que nous sommes, à affranchir de la souffrance et de la contrainte toutes les conditions de la vie sans en excepter aucune. *Nihil humani a me alienum.*

Tel qui se voit aujourd'hui millionnaire pourra se trouver indigent dans sa prochaine existence, si à cette époque la misère règne encore ici-bas. Le sage Platon, qui rendait grâce aux Dieux de l'avoir fait naître homme et non pas femme, homme libre et non pas esclave, Grec et non pas Barbare, Platon a pu renaître bien des fois, depuis, dans chacune des situations fâcheuses auxquelles il se bornait, dans son égoïsme, à se féliciter d'avoir échappé pour son compte, au lieu d'aviser aux moyens de les améliorer, ces situations justement redoutées : tâche autrement digne de son génie que les subtilités et les controverses souvent ridicules sur lesquelles il s'est consumé, non sans jeter beaucoup d'éclat si l'on veut, mais un éclat inutile pour le bonheur des hommes. *In vanum laboraverunt*, voilà ce qu'on peut dire de lui et de tous ceux qui ont *dogmatisé* et *moralisé* en vue d'un état de société

divergent et faûx, plutôt que de chercher comment on lui en substituerait un autre qui fût UNITAIRE et VRAI. De leurs travaux il ne restera que ce qui est observation.

C'est dans cet ordre d'idées relatives à un retour ici-bas, que Vergniaud puisait, à son insu peut-être, une de ses inspirations les plus éloquentes, lorsqu'il s'écriait à la tribune de l'Assemblée Législative :

« Il me semble que les mânes des générations écoulées se pressent dans ce temple pour vous conjurer, au nom des maux que leur a fait souffrir l'esclavage, d'en préserver les générations futures. Exaucez ces prières, soyez pour l'avenir une providence bienfaisante, associez-vous à la justice éternelle. »

S'il est permis de juger d'une conception de la Vie future par l'influence sociale qu'elle devrait exercer sur les hommes qui l'admettraient, y en eût-il jamais qui se recommandât mieux sous ce rapport que la conception indiquée par Fourier? Non-seulement une telle manière de voir exclut absolument toute disposition d'esprit analogue à celle qui faisait dire au roi dégénéré d'une cour dissolue : « Cela durera toujours autant que nous, » lâche et anti-social sentiment, aussi exprimé dans ce propos à l'usage du vulgaire : *Après moi le déluge* ; — non-seulement, dis-je, une telle manière de voir exclut toute coupable indifférence au sujet de l'avenir, mais de plus elle nous montre l'impossibilité d'un salut individuel et exceptionnel pour quelques-uns soit en ce monde, soit dans l'autre. Avec une semblable idée du lien universel et indissoluble des destinées humaines, on voit qu'il n'y a moyen pour nous de nous *sauver* qu'avec tous nos frères, et en coopérant à l'œuvre du salut commun.

Pas un des motifs *vraiment moralisateurs* que renferment sur cette question les dogmes des religions diverses, ceux de la religion chrétienne notamment, pas un de ces motifs (même, à mon avis, la révélation des actes et des pensées au jour du jugement) qui ne se rencontre aussi dans l'idée que Fourier nous donne de la Vie future. Mais combien n'offre-t-elle pas, en outre, de stimulants à bien faire, à servir de tout notre pouvoir, dans toutes les situations, la cause de l'Humanité, soit en matériel, soit en spirituel, stimulants que ne présente, il faut bien le dire, aucune autre croyance? Notez encore que cette idée, d'une influence si salutaire et si puissante sur la conduite des hommes qui en seraient

pénétrés, ne suppose Dieu ni cruel ni injuste, ne le fait pas tel en un mot qu'il est désormais impossible à notre raison et à notre cœur d'admettre qu'il soit. « Qui ne voit en effet, » comme le dit un auteur anonyme dont les inspirations sont parfois très-heureuses, « qui ne voit que le cœur humain gagne toujours du terrain contre les dogmes qui veulent arrêter l'espérance ? Il finira » par apaiser tout ce qui était implacable ; il ne se reposera que » dans une croyance qui étende finalement le bonheur à toutes » les créatures capables d'en jouir. » (*Définition de la situation du monde au XIX^e siècle.*)

OPINION DE FOURIER SUR LES CONCOURS ACADÉMIQUES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LE LIVRE DE M. REYBAUD SUR LES
RÉFORMATEURS SOCIALISTES.

L'Académie des sciences morales et politiques avait proposé pour sujet de prix, en 1836, la question suivante : *Quels sont les éléments dont se compose, dans toute grande ville, cette partie de la population qui forme une classe dangereuse par ses vices, son ignorance et sa misère ? indiquer les moyens à employer pour améliorer cette classe dépravée et malheureuse.*

Fourier faisait alors imprimer la *Fausse Industrie*. Il inséra dans cet ouvrage quelques réflexions à propos de la question mise au concours.

« Nul autre que moi n'osera aborder de franc jet, disait-il, la question du remède à l'indigence, traiter des moyens de la PREVENIR : ce serait s'engager à découvrir un mécanisme social plus élevé que la Civilisation qui est inséparable de l'indigence ; or la découverte étant faite, celui qui l'invoquerait avouerait implicitement que c'est moi qui ai gagné le prix. Mais celui qui prétendra extirper l'indigence en restant dans la civilisation, dans l'industrie morcelée par familles, sera un effronté charlatan.

» On ne saurait trop désabuser les hommes vraiment philanthropes qui fondent, comme MM. de Beaujour et Montyon, des prix académiques.

» Ces prix sont alloués aux *compères* qui ont l'oreille des juges, et je pourrais donner là-dessus des détails plaisants au sujet d'un

prix QUE J'AVAIS BIEN GAGNÉ ; c'était une raison de ne pas l'obtenir. Si les vrais philanthropes veulent aller au but, réaliser quelque bien, ils doivent s'adresser aux inventeurs et non aux académiciens, dont le métier est d'exploiter le mal. » *F. Ind.*, t. 1, p. cm, 448, 449.

Faut-il regarder comme une sanction donnée au jugement de Fourier sur les académies, celui par lequel le premier corps académique de France a décerné le prix Montyon à l'ouvrage de M. Louis Reybaud sur les Réformateurs contemporains ? L'auteur de cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans une certaine élégance de style, a été l'objet d'une semblable distinction, non point parce qu'il aurait donné une idée fidèle des trois systèmes de réforme sociale dont il a prétendu tracer l'histoire, mais (les rapports lus à l'Académie française en font foi) parce qu'il *aurait montré la fausseté de ces théories*¹, et que son livre exercerait une *salutaire influence en détruisant des illusions* regardées comme dangereuses².

Nous n'entrerons point ici dans l'examen du livre de M. Reybaud. Nous allons seulement signaler quelques-unes des assertions émises par les organes de l'Académie française, pour motiver sa décision en faveur de l'auteur des *Etudes sur les Socialistes*.

« Les trois réformateurs les plus audacieux de l'époque actuelle, » dit M. A. Jay dans son rapport ; « ceux qui, par leurs doctrines, ont le plus contribué au relâchement des premiers principes de morale et d'ordre public, sont, en Angleterre, Robert Owen, le précurseur du *radicalisme* ; en France, Saint-Simon et Fourier, rêveurs enthousiastes, dont il faut attribuer l'influence aux séductions de la nouveauté, au désir naturel d'améliorations immédiates, surtout à l'annonce empirique des moyens propres à établir entre tous les membres de la cité une égale répartition de jouissances matérielles. »

Et voilà comme on juge au nom du corps littéraire le plus illustre de l'Europe!!!... Saint-Simon, dont la devise était : *A chacun selon sa capacité* ; Fourier, qui dans tous ses ouvrages présente l'inégalité comme la condition même de la sociabilité

¹ Expressions du rapport lu par M. Villemain, secrétaire perpétuel, dans la séance publique du 17 juin 1841.

² Rapport présenté à l'Académie française, par M. A. Jay, le 17 avril 1841.

humaine ; Fourier, l'homme de la SÉRIE, lui dont la Théorie tout entière n'est qu'un vaste et rationnel système d'inégalités graduées ; Saint-Simon et Fourier signalés tous deux comme des apôtres du régime égalitaire ! Une assemblée qui laisse porter en son nom de pareils jugements, s'exposerait à perdre, si elle en avait jamais eu, toute autorité en matière sociale.

Et cette imputation si malencontreuse touchant l'égalité, n'est point une de ces assertions légèrement avancées, qui auraient pu échapper à l'attention distraite des collègues de M. Jay. La même idée se trouve reproduite dans le rapport de M. le secrétaire perpétuel. En parlant de deux ouvrages « qui ont paru à l'Académie dignes de partager le prix *fondé par un philosophe bienfaisant du dernier siècle*, » M. Villemain dit de son côté :

« L'un de ces ouvrages rappelle énergiquement les esprits à la modération et au bon sens, en leur montrant la fausseté de quelques théories sociales annoncées de nos jours, au nom du perfectionnement indéfini et de la complète égalité. »

Le perfectionnement *indéfini* et la *complète* égalité, comme cela répond bien à la conception de Fourier ! Volontaire ou non, l'aveuglement des juges académiques ne dépasse-t-il pas tout ce qu'on pourrait imaginer ?

Revenons à M. Jay. Cet honorable membre de l'Académie défend M. Reybaud du reproche d'avoir usé de trop de ménagements envers les Réformateurs, ou plutôt il cite à ce sujet l'apologie de M. Reybaud lui-même : or, le candidat au prix Montyon, pour se disculper d'un tort qui pouvait lui être si préjudiciable, n'a eu garde d'épargner le blâme aux doctrines novatrices. Parmi les raisons que fait valoir l'historien des Socialistes contre les tentatives de ceux-ci, il y en a une assez étrange, quoiqu'elle se trouve donnée, comme les autres, avec la pleine approbation de l'Académie.

« Il est si délicat, » dit M. Reybaud cité par M. Jay, « de toucher à la loi morale d'un peuple, qu'il importe d'y regarder à deux fois avant d'attaquer un *aussi fragile édifice*. »

Si cette fragilité, avouée par des gens dont le témoignage à cet égard ne saurait être suspect, tenait au vice même des fondations, n'importerait-il pas beaucoup de signaler ce vice, puisque, lui subsistant, tous les efforts que l'on ferait pour consolider l'édifice ne serviraient évidemment à rien ?

Ce même M. Reybaud, qui est un avocat parfois très-compromettant pour les causes qu'il prétend défendre, allègue encore ce qui suit, dans l'intérêt des idées vulgaires sur la moralité : « A » part quelques grands sentiments dont l'innéité est frappante, » la mesure des actes humains varie de peuple à peuple, de zone » à zone (Pascal l'avait remarqué). »

Oui sans doute, Pascal l'avait remarqué, mais dans une intention tout autre que celle qui est affichée ici par M. Reybaud. Pascal avait trop de sens et de logique pour voir dans cette variation, suivant les lieux et les temps, des règles du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, un argument en faveur de ces mêmes règles.

M. Reybaud, toujours dans la citation présentée avec éloge à l'Académie par M. Jay, s'élève en vrai puritain contre l'idée d'arriver au bonheur par la satisfaction des passions.

« Quant au bonheur, s'écrie-t-il, quoi de plus relatif? on parle » de le fonder par une satisfaction illimitée : mais chaque jour » cette expérience se fait en détail, et tout homme peut dire si » la passion pleinement assouvie est le bonheur, si la privation » même, la privation réfléchie et volontaire, ne renferme pas plus » de joies réelles qu'une satisfaction sans bornes. Le bonheur sur » la terre aurait un autre écueil, celui de supprimer toute aspi- » ration vers un état meilleur, et d'entourer notre départ de cette » vie des conditions les plus douloureuses. »

Sans doute ce qu'on appelle bonheur varie suivant les goûts, suivant les dispositions des individus ; mais se fonder là-dessus pour embrouiller la question, pour chercher à persuader qu'il n'y a aucune condition générale, *sine quâ non*, du bonheur, c'est le procédé d'un sophiste, non d'un ami sincère de la vérité. Quel bonheur est possible à qui n'a pas de quoi satisfaire ses premiers besoins ?

Quant à cette expérience qui, selon M. Reybaud, se ferait en détail chaque jour, on peut lui répliquer qu'elle ne se fait jamais au contraire. Tel individu pourra très-bien, sans doute, pour employer l'expression de M. Reybaud, *assouvir* quelquefois *une* de ses passions. Mais est-ce donc là la satisfaction passionnelle *intégrale*, comme l'entend Fourier? On peut parler à M. Reybaud le langage de la Théorie sociétaire, puisqu'il s'est donné pour l'interprète de cette Théorie. Eh bien! où trouvera-t-il, je le lui

demande, dans les conditions sociales actuelles, où trouvera-t-il l'emploi, la satisfaction des trois passions *distributives*, qui sont incompatibles avec le mécanisme civilisé ?

Malgré ce que dit M. Reybaud des *joies* de la privation réfléchie et *volontaire* (qualité que n'ont point, en général, les privations des Civilisés, qui sont des privations *forcées* et point du tout *libres*), nous doutons fort que cet écrivain, même avec l'aide de la réflexion et d'un peu de bonne volonté, se fût senti tout aussi joyeux d'être privé du prix Montyon que de le recevoir.

Pour ce qui est de la sollicitude que témoigne M. Reybaud, au sujet du regret que nous aurions de quitter cette vie si l'on trouvait moyen de nous la faire un peu meilleure, si nous parvenions à y être passablement heureux, une telle sollicitude est tout à fait gratuite, du moins pour ceux qui admettent l'ensemble de la conception de Fourier. L'auteur du *Traité de l'Association*, en effet, dans un des passages que rapporte M. Reybaud lui-même, à la fin de son volume, ne dit-il pas, après avoir exposé ses vues sur la vie future : « C'est à présent que l'homme pourra quitter la vie » sans regret, puisqu'il aura la certitude de l'immortalité de l'âme, » dont on ne pouvait s'assurer que par l'invention des lois du mouvement social ? » Et puis cette sorte d'appréhension *qu'il ne se rencontre un jour trop de bonheur sur la terre*, n'est-elle pas un souci bien prématuré, une précaution superflue, dérisoire, une plaisanterie ironique et tout à fait déplacée, eu égard au sort actuel du peuple ?

Après avoir loué, comme il convenait, le candidat au prix Montyon de ses protestations en faveur des *bons principes*, M. Jay continue ainsi :

« En considérant ces trois sectaires dont M. Lonis Reybaud a » exposé les systèmes, on est frappé d'un trait qui leur est com- » mun : c'est une obstination invincible, une opiniâtreté d'apo- » stolat, un dévouement à leurs principes qui résiste à toutes les » épreuves, même à celles du dénûment et de la pauvreté, qui » accepte tous les sacrifices et ne s'éteint qu'avec la dernière » étincelle de vie. Cette existence de lutte perpétuelle, cette ab- » négation de soi-même au profit de convictions qui paraissent » sincères, éveilleront toujours dans les âmes généreuses de » réelles sympathies. »

Oui sans doute ; mais non pas, il paraît, dans les âmes de

MM. les académiciens, car ceux-ci, bien évidemment, de leur aveu même, ont eu pour but de récompenser, en couronnant les *Études sur les Réformateurs contemporains*, non pas une appréciation éclairée de ces hommes au dévouement si étrange, mais le dénigrement de leur œuvre, mais la négation de toute valeur pratique qu'on pourrait être tenté d'attribuer à leurs théories de réforme sociale. On veut bien accorder quelques mots d'éloge à ces individualités si nobles qui ne sont plus là pour en jouir; mais ce qui reste d'eux, leurs doctrines, voilà ce qui ne trouvera ni grâce ni justice à l'Académie, voilà ce qu'il faut arrêter, étouffer, flétrir à tout prix. Les fondations philanthropiques des Montyon et autres peuvent-elles recevoir une destination plus conforme aux vues des généreux testateurs?...

Sachons gré toutefois à M. Jay d'avoir osé rendre hommage à la conduite de l'homme, en dépit des préventions contre l'audace de sa pensée.

« Fourier, dit-il, d'une vertu austère, d'un caractère moral » plus élevé que Saint-Simon, dont le cynisme n'était pas seule- » ment une théorie, Fourier a lutté sans dégradation personnelle » contre la mauvaise fortune; mais il y avait pour lui une source » intarissable de bonheur, et les illusions de l'orgueil charmaient » cette existence livrée à elle-même. — Il se promenait glorieux, » dit M. L. Reybaud, au milieu de populations libres et enthousiastes qui le saluaient comme un bienfaiteur. »

Ce qui fait conclure à M. Jay qu'il y a là, outre l'*invincible opiniâtreté* qu'il a déjà signalée, un *amour-propre exalté jusqu'au délire*. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, avec de telles dispositions qu'on travaille efficacement au bonheur de l'humanité. »

Proposition souverainement fausse. Il n'y a pas une des grandes inventions du génie qui n'ait été accompagnée, plus ou moins, de ce même sentiment d'enthousiasme, de cette ivresse quasi divine que produit la conscience d'une haute découverte. Disposition infiniment heureuse, car sans elle où trouveraient-ils la force, ces hommes de glorieuse exception, où puiseraient-ils la force nécessaire pour féconder leur idée, pour accomplir jusqu'au bout leur tâche sainte, malgré tout ce qui s'y joint pour eux de dégoûts, d'avanies, de souffrances de toute sorte à essayer? Quoi! vous prétendez interdire aux Gutenberg, aux Watt, aux Fulton, de se complaire dans la perspective des immenses avantages dont

leur découverte ouvre la carrière à l'Humanité? Mais l'expérience prouve qu'ils sont restés dans leurs prévisions, tous ces grands inventeurs, bien en deçà de la réalité déjà obtenue. Et cette sublime jouissance du génie, seul dédommagement de tant d'amertumes, de quel droit voulez-vous la lui enlever? Elle est un don de la Providence et une nouvelle preuve de sa judicieuse sagesse dans la distribution des attractions. — C'est être aussi par trop *moraliste*, que d'aller jusqu'à réprover la plus noble de toutes les jouissances qu'il soit donné à l'homme de connaître, et la plus utile à ses semblables dans les résultats qu'elle engendre!

Il me reste (et c'est la partie la plus pénible de ma tâche) à signaler un dernier trait des deux rapports lus à l'Académie française sur l'ouvrage de M. Reybaud : trait vraiment caractéristique et qu'il n'est pas étonnant dès lors de rencontrer, dans l'une et l'autre de ces pièces, formulé, pour ainsi dire, dans les mêmes termes. Je veux parler de la justification de l'emploi du legs Montyon en faveur du livre sur les Socialistes.

C'est surtout comme *inevitable réfutation* des systèmes qui sont censés y être exposés, que l'ouvrage de M. L. Reybaud a été recommandé à l'Académie française et qu'il a obtenu les suffrages de l'illustre compagnie.

« Il serait bon, » dit M. Jay en parlant de ce livre, « que de pareilles idées pussent arriver aux plus humbles intelligences. Elles détruiraient de funestes illusions et calmeraient de vionlents désirs *qui ne peuvent jamais être accomplis*.

» C'est assurément des productions littéraires de ce genre que le vertueux Montyon avait en vue, lorsque, dans l'intérêt de la morale et de l'humanité, il instituait d'éclatantes et solennelles récompenses. »

Ainsi donc, c'est pour tuer l'espérance, c'est pour étouffer dans le cœur des hommes malheureux l'aspiration vers une destinée meilleure, que les amis de l'humanité ont légué aux corps savants la disposition d'une partie de leur héritage! Il y a là, j'ose le dire, il y a dans un pareil langage, dans une pareille conduite, une profanation et une prévarication tout à la fois. L'Académie française aura à en rendre compte un jour devant la postérité.

Au surplus cette compagnie, en augmentant la publicité du livre de M. Reybaud, a servi, sans le vouloir, la cause de la Réforme sociale. Quel est, en effet, l'homme capable de porter un jugement en semblable matière, qui, après avoir lu l'analyse tout incomplète, et tout inexacte même en plusieurs points, que donne M. L. Reybaud de la Théorie de Fourier; quel est, dis-je, l'homme compétent qui ne se prononcera bien plutôt pour le hardi novateur que pour son cauteleux détracteur?

UN MOT SUR L'HYPOCRISIE. — L'INFANTICIDE.

L'hypocrisie, soit envers Dieu, envers les hommes ou envers la nature, est cause de tous les maux que nous avons.

LA REINE DE NAVARRE, *nov.* 34.

À l'occasion de ce qui s'est passé à l'Académie française au sujet du livre de M. Louis Reybaud, il me revient un regret que d'autres circonstances avaient aussi fait naître en moi. Ce regret, c'est dans le tableau des vices de la Civilisation, de n'avoir pas assez insisté sur l'un d'eux, qui joue un rôle immense dans ce mécanisme social, et qui a la plus grande part peut-être aux résultats subversifs qu'il produit. Je veux parler de l'*hypocrisie*.

Non pas seulement de ce genre d'hypocrisie dont Molière nous a tracé un type hideux dans le *Tartufe*; mais de cette hypocrisie à l'usage des *honnêtes gens*, qui consiste à affecter, sur les questions de mœurs, des sentiments et des opinions que l'on n'a pas. C'est là le plus grand obstacle à la manifestation de la vérité en cette matière; et hors de la vérité, point de justice, point de salut pour le monde social.

Qui me démentira si j'avance qu'il n'y a presque pas de *Civilisé* qui, comme mari, comme père, comme homme public, magistrat, administrateur, voire académicien, n'ait censuré, condamné, flétri une conduite qu'il avait tenue souvent lui-même, des actes qu'il avait commis et qu'il serait encore tout disposé à commettre de nouveau, n'était le manque d'occasions et de moyens? Combien de ces Catons d'apparence et par nécessité de

position, qui sont des Faublas au fond du cœur et en intention jusqu'à leur dernier jour ! Mais tous ces gens qui font de la morale par politique ressemblent à ces habitants d'une ville d'Italie au xv^e siècle, qui, à ce qu'on rapporte, avaient toujours chez eux deux balances, l'une pour le voisin, l'autre pour eux-mêmes.

C'est ainsi que, soit dit sans offenser personne, lorsque l'Académie française décernait un prix de vertu de six mille francs à M. Louis Reybaud, pour avoir fait justice des *immoralités* de la Théorie de Fourier, l'illustre compagnie était présidée par l'honorable M. de Jouy, de qui sont, si je ne me trompe, certains couplets passablement lestes, intitulés *La loge grillée*. Mais où l'Académie irait-elle se recruter, si elle devait fermer ses portes à quiconque aurait sur la conscience quelques peccadilles de cette espèce ?

Revenons à quelques points plus sérieux du chapitre de l'hypocrisie. Un docteur dont les odieuses maximes, pour avoir été mainte fois anathématisées à grand renfort d'indignation vertueuse, n'en sont pas moins suivies à la lettre dans la conduite de beaucoup de gens, car elles sont le code de la politique du succès en Civilisation, Machiavel, avertit « qu'il ne faut pas beaucoup se soucier de la vertu pour elle-même, mais seulement de la partie de notre visage qui est tournée vers le public, attendu que, si la réputation d'homme vertueux est utile, la vertu même n'est au fond qu'un obstacle. »

Ne dirait-on pas que cette pensée de l'auteur du livre du *Prince* est la boussole du monde officiel ? Et j'appelle ainsi, non pas seulement la classe des fonctionnaires et des personnages politiques, mais encore tout ce qui est *en représentation*, les membres d'une académie ou d'un corps municipal, par exemple, tout aussi bien que les ministres et les députés, sans omettre les candidats à ces diverses places ni les aspirants aux prix Montyon, plus intéressés encore ces derniers, vu leur position de candidats, à mettre habilement en pratique le précepte de Machiavel.

Oh ! si l'on voulait avouer jusqu'où s'étend cette spéculation sur les apparences de la vertu ?... Mais on arriverait à constater que tout n'est que fard et mensonge. *Omnis homo mendax* : voilà le résultat du régime social sous lequel nous vivons. Un

Civilisé, comme le disait Fourier, est menteur par bienséance, quand ce n'est pas par calcul intéressé. Allait-il trop loin lorsqu'il définissait la Civilisation, le *jeu des dupes et des fripons*? Non, sans doute, et il aurait pu ajouter que les dupes ne le sont, la plupart du temps, que faute d'assez d'habileté pour jouer l'autre rôle; mais l'intention de duper aussi n'est pas communément ce qui leur manque.

N'insistons pas davantage sur la peinture d'un état social dont on ne serait que trop fondé à dire ce qu'Augustin disait de la société romaine, « qu'il n'y avait jamais eu là de société, parce que la VRAIE JUSTICE n'y était pas, et qu'on ne doit point regarder comme des droits les INIQUES conventions des hommes¹. » Appliquons à cet état social la maxime de Jésus : *Jugeons l'arbre à ses fruits*.

Il en est un, celui de tous qui condamne le plus hautement, à mon avis, notre société; il en est un qui crie incessamment vengeance contre un ordre de choses susceptible de donner lieu à une violation si monstrueuse du plus puissant des instincts affectueux de la nature humaine : je veux parler de l'INFANTICIDE. Qui ne sent pas que, pour qu'une mère puisse être amenée à étouffer elle-même le fruit de ses entrailles; à répondre aux premiers vagissements de son enfant par une sentence inexorable de mort; à donner à ce jeune être formé de son sang, conçu, développé dans son sein, au lieu des caresses enivrantes de l'amour maternel, une étreinte homicide; à ne porter les mains sur ce corps frêle et délicat que pour le déchirer, le briser sans pitié, que pour y arrêter violemment les ressorts de la vie; oh! qui ne sent que pour produire un tel renversement du sentiment le plus saint, le plus profond, le plus intime, il faut qu'il y ait là quelque fatalité infernale, quelques combinaisons vraiment sataniques dans la législation des hommes? N'y eût-il par siècle qu'un seul infanticide dans l'ensemble des pays civilisés, qu'on devrait encore se hâter de rechercher les causes d'où peut provenir un fait tellement contre nature, et de reviser les dispositions sociales capables d'en suggérer l'idée.

Il y avait chez les Athéniens une coutume fort sage par rap-

¹ SAINT AUGUSTIN, *De la Cité de Dieu*, liv. II, c. 21; liv. XIX, c. 21.

port à ces lois contradictoires qu'ils qualifiaient d'*antinomies* ; c'était de les faire examiner chaque année par des commissaires nommés à cet effet, et lorsqu'on ne pouvait parvenir à les concilier entre elles, de les soumettre au peuple pour qu'il statuât à leur égard quelque chose de fixe et de concordant. Ne serait-il pas à propos que, par rapport à l'ensemble des dispositions et des opinions qui régissent la Société, on imitât de loin en loin cet exemple ? Et alors, si les lois de l'honneur, telles qu'on les a faites, se trouvaient sur quelques points en désaccord avec les lois éternelles et immuables de la nature, ne serait-il pas expédient et urgent d'aviser aux moyens de faire cesser une *antinomie* dont il ne peut manquer de résulter des violations déplorables, soit des unes, soit des autres de ces lois, et de toutes deux à la fois bien souvent ?

J'ai parlé de l'infanticide à propos de l'hypocrisie ; c'est qu'en effet l'hypocrisie, ou le besoin de paraître ce qu'on n'est pas, est ce qui donne lieu, d'ordinaire, à cet horrible, et pour ainsi dire, inconcevable forfait. Quand ce n'est pas la honte, c'est la misère qui pousse à le commettre. On voit donc qu'ici, comme partout, le seul remède efficace, c'est l'ASSOCIATION.

MAUVAISE CRITIQUE ET BONS EXEMPLES.

Si, après avoir exposé la Théorie sociétaire, je devais passer en revue tout ce qu'on a élevé contre elle d'objections, qui, la plupart du temps, passent à côté sans l'atteindre ; tout ce qu'on a débité à son sujet d'inepties pour avoir voulu en parler sans la connaître, il me faudrait doubler et tripler ce volume. Je ne saurais m'engager dans une semblable tâche.

Voici pourtant, comme échantillon, une appréciation toute fraîche : elle émane d'un membre de la cour de cassation, d'un homme érudit qui a beaucoup d'autorité parmi les jurisconsultes.

M. Troplong, dans la préface de son ouvrage sur les *Sociétés civiles et commerciale*, préface qui fut publiée par anticipation dans quelques journaux, s'exprime ainsi qu'il suit sur le compte de Fourier et de sa Théorie :

« Charles Fourier a imaginé une théorie sociétaire dont l'effet serait de réaliser, au sein du phalanstère, une association intégrale, qui ferait disparaître la concurrence et les collisions, et unirait les passions, les goûts, les sentiments, les intérêts et les travaux. De pareilles exagérations sont déplorable. L'association est une puissance considérable, sans doute ; mais elle n'est pas la seule à laquelle l'homme veuille obéir, et ce serait une témérité de sa part de chercher à abolir les autres mobiles de l'humanité. Or, l'indépendance individuelle, la personnalité libre, l'action isolée de l'individu, sont aussi des besoins qui, dans une certaine mesure et dans certaines conditions données, ont droit à être respectés et satisfaits. »

Cette critique du savant jurisconsulte a pour objet, à la vérité, les systèmes de Saint-Simon et d'Owen, qu'il vient également de mentionner, aussi bien que la théorie de Fourier elle-même. Mais en tant qu'elle s'adresse à la théorie sociétaire, cette critique, il est aisé de le voir, ne contient pas un seul mot qui ne porte complètement à faux. Car quel est celui des *mobiles de l'humanité* que l'association phalanstérienne supprime, à part la crainte de *mourir de faim*, vil ressort qui, dans ce régime, ne sera plus nécessaire pour faire travailler le peuple ? Et ne voit-on pas déjà que les gens qui déploient le plus d'activité, et l'activité la plus productive, ne sont pas du tout ceux-là sur qui pèse une pareille angoisse ? Quant à l'*indépendance* et à la *personnalité libre*, on oublie qu'il n'y en a pas l'ombre, dans l'état actuel, pour toute l'immense classe des travailleurs qui ne sont pas propriétaires du capital au moyen duquel s'exerce leur industrie. Où y a-t-il aujourd'hui, pour l'homme du peuple laborieux, sous le rapport de la *faculté d'action*, des garanties comparables à celles que lui offre l'état sociétaire, qui n'interdit pas même l'action isolée, si l'individu la préfère ; qui la protège au contraire et la dégage de tout ce qui pourrait la gêner, lorsqu'il s'agit de ces œuvres de la méditation pour lesquelles sont nécessaires le recueillement et la solitude ?

Mais, au lieu de prolonger une polémique bien inutile, je me hâte d'emprunter à l'ouvrage de M. Troplong une citation pleine d'intérêt sous le point de vue de notre thèse à nous, partisans de l'Association. L'auteur parle de ces sociétés que formaient, au moyen âge, les familles agricoles de mainmorte.

« Tous, vieux ou enfants, hommes ou femmes, mariés ou célibataires, restent de père en fils dans ces sociétés patriarcales, et ont part au pain, au sel et à la caisse commune : ceux-ci pour les services qu'ils ont rendus ; ceux-là pour les services qu'ils rendront un jour ; les autres pour les services qu'ils rendent actuellement à la communauté. Le pain est l'emblème de ces sociétés rustiques ; voilà pourquoi les membres en sont appelés *compagni*, c'est-à-dire *mangeant leur pain ensemble*, ainsi que l'enseigne Pasquier¹ ; et leur réunion porte souvent le nom de *compagnie* dans les textes des coutumes. Aussi, quand ils conçoivent le triste dessein de se séparer, le plus vieux d'entre eux, conformément à la formule de dissolution consacrée, prend un couteau et partage le grand pain en divers châteaux.

» Le régime de ces associations était énergique, le temps, la mort ne les dissolvaient pas. Elles se continuaient de générations en générations, sous la protection du seigneur intéressé à leur conservation. Elles avaient aussi un chef élu, un maître : le chef du château. Ce chef obligeait tous les membres de l'association par ses actes d'administration.... Il contractait, sous une véritable raison sociale : *un tel et ses comparsonniers* ou *personniers*.

» Ces sociétés étaient universelles de gains. Chacun conférait son revenu, son travail, son industrie ; et tous les profits du labeur commun formaient une masse appartenant à l'association. Mais les associés ne confondaient pas la propriété des biens qui leur arrivaient à titre lucratif ; et chacun était tenu de supporter sur sa part indivise certaines charges propres et personnelles, comme de doter les filles.

» Quelle peut être l'origine de ces associations, qui, je le répète, couvraient le sol de la France féodale, et procuraient aux gens de mainmorte cette sorte de force que donne l'esprit de famille, cette sorte d'allégement et de bien-être qui est la conséquence du travail commun?...

» L'industrie agricole, sur laquelle reposait presque tout le système financier de la féodalité, demande un grand nombre de bras,

¹ Déjà une expression équivalente à celle rappelée ici par M. Troplong, était usitée chez les Anciens. On lit à ce sujet dans la *Politique* d'Aristote :

« L'association qui se forme pour subvenir aux besoins de tous les jours, est la famille, composée de ceux que Charondas appelle *homosipyens*, c'est-à-dire vivant des mêmes provisions. » (De *σικυρα*, armoire où l'on serre le pain.)

et les seigneurs pensèrent que l'agriculture serait bien plus florissante, si la vie commune et l'association héréditaire des serfs immobilisaient sur leurs domaines ces races inépuisables de travailleurs. D'ailleurs, c'était un moyen d'éviter la confusion des redevances, opérée par le fractionnement des ténements en pièces et lopins. Ils exigèrent donc à leur tour que leurs gens de main-morte vécussent dans l'état de société agricole ; et ce n'est qu'à cette condition qu'ils firent le sacrifice de leur droit de réversion.

» Ce second point de vue a été exposé par Coquille, d'une manière si ingénieuse et si pittoresque, que l'on me saura gré de citer ses paroles.

» — Selon l'ancien établissement du ménage des champs, en ce pays du Nivernais, lequel *ménage des champs est le vrai siège et origine de bourdelages*, plusieurs personnes doivent être rassemblées en une famille pour démener le ménage, qui est fort laborieux et consiste en plusieurs fonctions en ce pays, qui, de soi, est de culture malaisée ; les uns, servant pour labourer et pour toucher les bœufs, animaux tardifs ; et communément faut que les charrues soient traînées de six bœufs ; les autres, pour mener les vaches et les juments aux champs ; les autres, pour mener les brebis et les moutons ; les autres, pour conduire les porcs. Ces familles, ainsi composées de plusieurs personnes, qui, toutes, sont employées chacune selon son âge, sexe et moyens, sont régies par un seul, qui se nomme *maître de communauté*, ÉLU à cette charge par les autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se présentent ès-villes ou ès-foires et ailleurs, a pouvoir d'obliger ses parsonniers en *choises mobilières* qui concernent le fait de la communauté ; et lui seul est nommé ès-rôles des tailles et subsides.

» Par ces arguments se peut connaître que ces communautés sont vraies familles et colléges, qui, par *considération de l'intellect*, sont comme un corps composé de plusieurs membres ; combien que ces membres sont séparés l'un de l'autre. Mais, par *fraternité, amitié et LIAISON ÉCONOMIQUE*, font un seul corps.

» En ces communautés, on fait compte des enfants qui ne savent encore rien faire, par l'espérance qu'on a qu'à l'avenir ils feront ; on fait compte de ceux qui sont en vigueur d'âge, pour ce qu'ils font ; on fait compte des vieux, et pour le conseil, et

» pour la souvenance qu'on a qu'ils ont bien fait; et ainsi de
 » tous âges et de toutes façons, ils s'entretiennent comme un
 » corps politique, qui, par subrogation, doit durer toujours.

» Or, parce que la vraie et certaine ruine de ces maisons de
 » village est quand elles se partagent et se séparent, *par les an-*
 » *ciennes lois de ce pays, tant es-ménages et familles des gens*
 » *serfs, qu'es-ménages dont les héritages sont tenus en bourde-*
 » *lages*, A ÉTÉ CONSTITUÉ POUR LES RETENIR EN COMMUNAUTÉ, que
 » ceux qui ne seraient en la communauté ne succéderaient aux
 » autres, et on ne leur succéderait pas. »

Profitez donc, savants commentateurs des temps passés, profitez
 de ces lueurs de bon sens que vous offre leur histoire. Prenez
 modèle sur les sages institutions qu'ils avaient ébauchées et dont
 il reste à peine quelques vestiges, encore remarquables tou-
 tefois par quelques-unes des bienfaisantes propriétés de l'As-
 sociation.

L'on a beaucoup parlé, il y a deux ans, de la société des *Jault*,
 découverte dans le Berry par M. Dupin aîné. Une autre grande
 société familiale du même genre, celle des *Guitard-Sinon*, avait
 été observée par M. de Chateaubriand dans les environs de Thiers,
 en 1805. « Elle ressemblait, dit-il, à un ancien clan d'Écosse. »
 (*Voyage à Clermont.*) — Mais à quoi servent les investigations
 sur le passé, si nous ne savons en tirer aucun parti pour le rè-
 glement du présent et de l'avenir?

TABLE.

| | |
|-----------------------|---|
| AVANT-PROPOS. | 3 |
|-----------------------|---|

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE FOURIER.

| | |
|-------------------------|----|
| VIE DE FOURIER. | 23 |
|-------------------------|----|

NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

| | |
|--|-----|
| Note 1. Une confession de Fourier enfant racontée par lui-même. | 163 |
| — 2. Parenté avec saint Pierre Fourier. | 164 |
| — 3. Sur le premier ouvrage de M. Muiron. | 165 |
| — 4. Lettre de M. Enfantin à Fourier. | 167 |
| — 5. Portrait de Fourier. | 182 |
| — 6. Répugnance de Fourier pour les rapprochements entre sa théorie et d'autres doctrines. | 184 |
| — 7. Quelques lignes de Béranger. | 190 |
| — 8. Lettre de madame Courvoisier sur Fourier. | 195 |
| — 9. Langage de Fourier sur Jésus-Christ et sur les croyances religieuses. | 199 |
| — 10. Discours prononcés sur la tombe de Fourier. | 204 |
| Une ode de Fourier. | 211 |

SECONDE PARTIE.

THÉORIE SOCIÉTAIRE.

| | |
|---|-----|
| CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES. | 215 |
| EXPOSITION DE LA THÉORIE SOCIÉTAIRE. | 225 |
| THÉORIE DIRECTE. | 226 |
| § I. But immédiat de la théorie sociétaire. | 226 |
| § II. Étude de l'homme. Analyse de l'attraction passionnelle. | 228 |
| APPENDICE | 238 |
| § III. Synthèse de l'attraction passionnelle. Application des passions à l'industrie, ou principe abstrait de l'organisation du travail. | 242 |
| § IV. L'industrie sociétaire et l'industrie morcelée. | 248 |
| § V. Principes concrets de l'organisation du travail. Aperçu des conditions d'un essai sociétaire, ainsi que des économies et autres avantages qu'il procure. | 251 |

| | |
|--|-----|
| ÉDUCATION. | 264 |
| § VI. Aperçu général. | 264 |
| § VII. Basse enfance. | 266 |
| § VIII. Éclosion des vocations. | 269 |
| § IX. Moyenne et haute enfance. | 275 |
| § X. Enseignement. | 278 |
| § XI. Complément sur l'éducation. Adolescence. | 285 |
| ÉQUILIBRES SOCIAUX. — ACCORD SUR LA RÉPARTITION. | 294 |
| § XII. Conditions préalables de l'accord en répartition. | 294 |
| § XIII. Classement hiérarchique. | 299 |
| § XIV. Mécanisme de la répartition. | 304 |
| § XV. Ralliements ou accords affectueux. | 308 |
| § XVI. Conclusion sur l'accord en répartition. | 311 |
| THÉORIE MIXTE ET INDIRECTE. | 314 |
| § XVII. Transformation de la société par l'application du procédé sériaire ou phalanstérien. | 314 |
| CARRIÈRE SOCIALE DU GENRE HUMAIN. | 319 |
| § XVIII. Formule générale du mouvement. | 319 |
| § XIX. Division de la carrière sociale en phases et en périodes. | 323 |
| § XX. Première période sociale. | 328 |
| § XXI. Deuxième période sociale. | 329 |
| § XXII. Troisième période sociale. | 330 |
| § XXIII. Quatrième période sociale. | 330 |
| § XXIV. Cinquième période sociale. Civilisation. | 331 |
| Tableau du mouvement de la Civilisation. | 338 |

NOTES DE LA SECONDE PARTIE.

| | |
|---|-----|
| Note 1. Que le désir du bonheur est le mobile de toutes les actions humaines. | 369 |
| — 2. Échelle des caractères; et à ce propos, de la méthode de traitement des passions. | 373 |
| — 3. Transition Ambigu. | 382 |
| — 4. Thèse de l'immortalité bi-composée, ou des attractions proportionnelles aux destinées essentielles. | 385 |
| — 5. Sur la chute, et, à ce propos, sur la création de l'homme et autres espèces organiques. | 410 |
| — 6. Quels sont les vrais éléments du progrès social? | 414 |
| — 7. Le gouvernement et le commerce. | 418 |
| — 8. Sur la solidarité. | 422 |
| Opinion de Fourier sur les concours académiques. — L'Académie française et le livre de M. Reybaud sur les réformateurs socialistes. | 427 |
| Un mot sur l'hypocrisie. — L'infanticide. | 434 |
| Mauvaise critique et bons exemples. | 437 |

ERRATA

DE LA SECONDE PARTIE.

- Page 216. A la fin de la note qui termine la page ajoutez : (Voir la note 1 de la seconde partie, à la fin du volume).
- Page 239. 33^e ligne, supprimez le renvoi. (Voyez la note, etc.).
- Page 303. 6^e ligne de la note, familier, *lisez* familial.
- Page 331. 11^e ligne, développées, *lisez* développés.
- Page 363. 27^e ligne, opérait, *lisez* opérerait.
- Page 368. 1^{re} ligne de la note, telle que je l'avais écrit, *lisez* écrite.



ERRATA

DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE DE
GÉOLOGIE

Page 210. La ligne 10 de la colonne 1e doit être lue :
"à la suite de la page 209, il y a une page blanche".

Page 211. La ligne 10 de la colonne 1e doit être lue :
"à la suite de la page 210, il y a une page blanche".

Page 212. La ligne 10 de la colonne 1e doit être lue :
"à la suite de la page 211, il y a une page blanche".

Page 213. La ligne 10 de la colonne 1e doit être lue :
"à la suite de la page 212, il y a une page blanche".



